

DIRE

L'an deux mille vingt-deux et le 3 mai,

Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'Évry-Courcouronnes
et par-devant nous, Greffier,

Maître Frédéric Samé, Avocat au Barreau de l'Essonne, 134 rue du Président
Mitterrand – Escalier 2 – 91160 Longjumeau – Tél. : 01.60.77.51.04 –
@ : contact@fredsame-avocat.fr

Poursuivant la présente vente ;

LEQUEL A DIT QUE :

Pour compléter le Cahier des Conditions de Vente, il est précisé que les
documents suivants ont été déposés au Greffe :

- état descriptif de division et règlement de copropriété établis aux termes d'un
acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles (Yvelines), le 5 septembre
1969, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des
hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 3 novembre 1969, volume 16079
numéro 2.

Modifié aux termes :

- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 5
septembre 1969, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des
hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 3 novembre 1969, volume 16079 numéro
4.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 19
septembre 1969, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des
hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 3 novembre 1969, volume 16079 numéro
3.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 27
septembre 1969, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des
hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 12 décembre 1969, volume 16189 numéro
5.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 7 octobre
1969, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques
de Corbeil-Essonnes, le 6 janvier 1970, volume 16247 numéro 5.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 15 octobre
1969, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques
de Corbeil-Essonnes, le 2 février 1970, volume 16317 numéro 1.

FACE ANNULEE

- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 27 octobre 1969, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 21 février 1970, volume 16387 numéro 6.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 22 décembre 1969, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 15 avril 1970, volume 16618 numéro 5.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 23 avril 1970, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 9 juillet 1970, volume 16881 numéro 4.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 8 juillet 1970, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 4 novembre 1970, volume 17145 numéro 9.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 7 août 1970, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 6 novembre 1970, volume 17160 numéro 1.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 14 octobre 1970, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 10 décembre 1970, volume 17219 numéro 1.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 12 mai 1971, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 8 juillet 1971, volume 173 numéro 10.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 22 juillet 1971, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 20 septembre 1971, volume 263 numéro 6.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 13 octobre 1971, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 6 décembre 1971, volume 365 numéro 13.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 10 novembre 1971, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 6 janvier 1972, volume 410 numéro 7.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 20 janvier 1972, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 17 mars 1972, volume 510 numéro 1.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 20 janvier 1972, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 17 mars 1972, volume 510 numéro 2.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 14 avril 1972, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 13 juin 1972, volume 614 numéro 11.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 29 mai 1972, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 25 juillet 1972, volume 665 numéro 11.

FACE ANNULÉE

- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 26 septembre 1972, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 26 octobre 1972, volume 780 numéro 1.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 25 octobre 1972, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 8 décembre 1972, volume 830 numéro 1.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 9 février 1973, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 2 mars 1973, volume 933 numéro 3.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 4 février 1973, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 6 avril 1973, volume 975 numéro 2.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 20 février 1973, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 6 avril 1973, volume 975 numéro 8.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 17 décembre 1973, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 11 janvier 1974, volume 1340 numéro 7.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 11 février 1974, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 1^{er} avril 1974, volume 1452 numéro 5.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 10 septembre 1974, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 11 octobre 1974, volume 1714 numéro 9.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 22 novembre 1974, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 18 décembre 1974, volume 1795 numéro 7.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 26 juin 1975, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 13 août 1975, volume 2068 numéro 2.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 10 octobre 1975, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 21 novembre 1975, volume 2165 numéro 5.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 29 décembre 1975, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 20 février 1976, volume 2272 numéro 3.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 29 décembre 1977, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 3 février 1978, volume 3098 numéro 8.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 5 janvier 1984, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 15 février 1984, volume 5725 numéro 4.

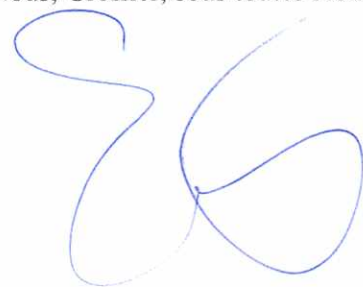
FACE ANNULÉE

- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 21 novembre 1990, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 9 janvier 1991 et modifiée le 12 juin 1991, volume 1991P numéro 90.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 8 mars 1991, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 27 mai 1991, volume 1991P numéro 3448, avec attestation rectificative du 14 octobre 1991 publiée audit bureau des hypothèques le 17 octobre 1991, volume 1991P numéro 6770.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 19 juillet 1991, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 16 septembre 1991 et 17 septembre 1991, volume 1991P numéro 6037.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Huber, Notaire à Versailles, le 29 novembre 1993, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 1^{er} février 1994, volume 1994P numéro 604.
- aux termes d'un acte reçu par le Maire de Grigny, le 5 octobre 2005, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 18 novembre 2008, volume 2008 P numéro 7767.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Rivollier à Montlhéry, le 19 novembre 2008, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 30 janvier 2009, volume 2009 P numéro 599.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Coffin à Montlhéry, le 29 juillet 2009, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 6 octobre 2009, volume 2009 P numéro 5679, corrigée le 16 octobre 2009, volume 2009 D 11435.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Brault, le 19 février 2010, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 10 mars 2010, volume 2010 P numéro 1893.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Moreira à Mennecy, le 28 octobre 2011, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 10 novembre 2011, volume 2011 P numéro 9364.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Lingunotto à Colombes, le 24 octobre 2018, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 23 novembre 2018, volume 2018 P numéro 8528.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Raunet à Paris, le 7 décembre 2018, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 6 décembre 2019, volume 2019 P numéro 10271.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Raunet à Paris, le 7 décembre 2018, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 6 décembre 2019, volume 2019 P numéro 10272.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Raunet à Paris, le 13 décembre 2018, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 6 décembre 2019, volume 2019 P numéro 10274.

FACE ANNULÉE

- aux termes d'un acte reçu par Maître Raunet à Paris, le 13 décembre 2018, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 6 décembre 2019, volume 2019 P numéro 10275.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Archambault à Paris, le 12 décembre 2019, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le 16 janvier 2020, volume 2020 P numéro 427.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Caroline ARCHAMBAULT, Notaire à PARIS, le 24 juillet 2020, dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de CORBEIL 2EME le 21 octobre 2021 volume 2021P, numéro 9059.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Caroline ARCHAMBAULT, Notaire à PARIS, le 12 mars 2021, dont une copie authentique est en cours de publication au service de la publicité foncière de CORBEIL 2EME.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Caroline ARCHAMBAULT, Notaire à PARIS, le 12 mars 2021, dont une copie authentique est en cours de publication au service de la publicité foncière de CORBEIL 2EME.
- aux termes d'un acte reçu par Maître Caroline ARCHAMBAULT, Notaire à PARIS, le 12 mars 2021, dont une copie authentique est en cours de publication au service de la publicité foncière de CORBEIL 2EME.
- aux termes d'un procès-verbal du cadastre publiés au service de la publicité foncière de CORBEIL 1ER, le 30 juillet 2021, volume 2021P, numéro 6473.
- aux termes d'un procès-verbal du cadastre publiés au service de la publicité foncière de CORBEIL 1ER, le 20 octobre 2021, volume 2021P, numéro 8980.
- aux termes de plusieurs procès-verbaux du cadastre publiés au service de la publicité foncière de CORBEIL 1ER, le 22 octobre 2021, volume 2021P, numéro 9065.

Et Maître Samé, Avocat, a signé avec Nous, Greffier, sous toutes réserves.



FACE ANNULÉE

**SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE
DES TUILERIES A GRIGNY**

GRIGNY/2

RÈGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DES TUILERIES A GRIGNY

Siège social :

Chemin de Corbeil
GRIGNY-91

ÉTAT DESCRIPTIF DE DIVISION ET RÈGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ

PARDEVANT Maître Daniel HUBER, notaire à Versailles, soussigné,

A COMPARU

M. Georges LAHILLONNE, directeur de société, demeurant à PARIS, avenue Niel, n° 98.

Agissant en qualité de gérant unique de la "Société Civile Immobilière des Tuileries à Grigny" au capital de huit cent dix mille francs dont le siège social est à GRIGNY, (Essonne), chemin de Corbeil.

M. LAHILLONNE ayant les pouvoirs nécessaires à l'effet des présentes, tant en sa qualité de gérant unique de ladite société, fonction à laquelle il a été nommé ainsi qu'on le verra ci-après, qu'en vertu de l'article 15 des statuts.

Lequel, es-qualités, préalablement au règlement de copropriété et de jouissance et à l'état descriptif de division faisant l'objet des présentes a exposé ce qui suit :

EXPOSÉ

I

CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DES TUILERIES A GRIGNY

A — La "Société Civile Immobilière des Tuileries à Grigny" a été constituée à l'origine sous la forme de société anonyme aux termes d'un acte sous seing privé en date à Paris du trente janvier mil neuf cent soixante-quatre, contenant les statuts sociaux, au capital de huit cent dix mille francs, avec siège à Paris (2^e), rue de la Paix, n° 20, pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf années, à dater du jour de sa constitution définitive.

La déclaration de souscription et de versement a été dressée par Maître ADER, notaire à Paris, le dix-sept février mil neuf cent soixante-quatre.

Cette société a été régulièrement publiée et immatriculée au Registre du Commerce de la Seine sous le n° 64 B 2991.

En application d'une résolution adoptée à l'unanimité par les actionnaires de la "Société Anonyme Immobilière des Tuileries à Grigny" aux termes d'une assemblée générale extraordinaire tenue le sept mai mil neuf cent soixante-neuf, cette Société a été transformée en Société Civile régie désormais par les articles 1832 et suivants du Code Civil, ainsi que par les dispositions de l'article 28 de la loi n° 64-1278 du vingt-trois décembre mil neuf cent soixante-quatre et par ses statuts.

Les nouveaux statuts de la Société dressés le même jour ont été approuvés aux termes de l'assemblée générale extraordinaire sus-visée et une copie certifiée conforme desdits statuts a été déposée au rang des minutes de Maître HUBER, notaire soussigné le trois juin mil neuf cent soixante-neuf.

Cette société transformée a pour objet :

La propriété par voie d'acquisition ou d'apports de terrains comportant ou non des constructions, sis dans la commune de GRIGNY, (Essonne), et dans toutes les communes limitrophes, ainsi que celle de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire ou l'annexe desdits terrains :

— l'aménagement de ces terrains, principalement par le nivellement, le drainage des sols et la mise en viabilité, la création des branchements et réseaux divers, la mise en place de tous équipements publics ou privés, la mise en œuvre, après démolition des bâtiments actuellement existants s'il y a lieu, de réalisations immobilières ainsi que, d'une manière générale, tous travaux afférents à la construction d'immeubles affectés à l'habitation pour les trois-quarts au moins de leur superficie totale;

— la propriété, l'administration, la gestion, l'exploitation par bail location ou autrement de ces biens immobiliers et de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis dont la société pourrait devenir propriétaire ultérieurement.

— la division en appartements et locaux séparés des immeubles construits ou acquis comme indiqué ci-dessus;

— la vente desdits appartements et locaux;

— et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient en rien le caractère civil de la Société.

La dénomination de la Société est devenue : "SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DES TUILERIES A GRIGNY".

Le siège social a été transféré à GRIGNY, (Essonne), chemin de Corbeil.

La durée de ladite Société a été fixée à trente années à compter du sept mai mil neuf cent soixante-neuf pour finir le sept mai mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

Le capital social a été maintenu à la somme de huit cent dix mille francs, divisé en huit mille cent parts d'intérêts de cent francs chacune, toutes entièrement libérées.

Suivant décision collective des associés de la "Société Civile Immobilière des Tuileries à GRIGNY" tenue le même jour, sept mai mil neuf cent soixante-neuf, M. Georges LAHILLONNE, comparant aux présentes, a été nommé gérant unique de la Société, pour une durée indéterminée avec les pouvoirs énoncés à l'article 15 des statuts sociaux.

Une copie certifiée conforme du procès-verbal de cette assemblée a été déposée au rang des minutes de Maître HUBER, notaire soussigné, en même temps que les nouveaux statuts, le trois juin mil neuf cent soixante-neuf.

Une expédition de cet acte de dépôt et de ses annexes est actuellement en cours de publication au bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes.

II

A — ACQUISITION DE TERRAINS

La "Société Civile Immobilière des Tuileries à GRIGNY" a acquis les parcelles objets du présent règlement de copropriété tant sous sa forme originaire de Société anonyme que sous sa forme civile actuelle aux termes de divers actes dont l'analyse sera faite par acte séparé des présentes, contenant l'origine de propriété et dont une expédition sera publiée en même temps que le présent acte.

B — ACQUISITIONS RESTANT A RÉALISER

Pour l'édification de l'ensemble immobilier projeté, la "Société Civile Immobilière des Tuileries à GRIGNY" se propose d'acquérir les parcelles suivantes situées toutes, commune de GRIGNY.

- Quarante-neuf centiares à prendre dans la parcelle cadastrée section C numéro 98 pour un are soixante-dix-neuf centiares,
- Section B numéro 92 pour neuf ares quatre-vingts centiares,
- Section B numéro 94 pour deux ares cinquante-six centiares,
- Section B numéro 95 pour un are quatorze centiares,
- Section C numéro 82 pour un are quatre-vingt-dix-huit centiares,
- Section B numéro 120 pour quatre ares quatre-vingt-deux centiares,
- Section B numéro 285 pour un are quatre-vingt-neuf centiares,
- Section B numéro 123 pour quatre ares cinquante-neuf centiares,
- Section B numéro 212 pour deux ares cinquante-trois centiares,
- Section B numéro 302 pour deux ares soixante-dix centiares,
- Deux ares soixante-quatorze centiares à prendre dans la parcelle cadastrée section B numéro 308 pour cinq ares soixante-deux centiares,
- Section C numéro 491 pour trois ares vingt-quatre centiares,
- Section C numéro 121 pour trois ares trente centiares,
- Soixante-quatre centiares (qui figureront après division sous la Section B numéro 418) à prendre dans la parcelle cadastrée Section B numéro 354,
- Section B numéro 105 pour deux ares soixante-dix centiares,
- Trois ares vingt-quatre centiares à prendre dans la parcelle cadastrée Section B numéro 146 pour quatre ares soixante-quatre centiares,
- Section C numéro 146 pour treize ares trente-cinq centiares.

Elle doit, en outre, acquérir de la commune de GRIGNY les terrains qui servaient d'assiette à diverses voies ou portions de voies communales ayant fait, par décision du Conseil municipal de GRIGNY en date du vingt-six juin mil neuf cent soixante-neuf faisant suite à un arrêté de Monsieur le maire de GRIGNY, portant enquête publique en date du cinq juin mil neuf cent soixante-neuf, l'objet d'un déclassement.

Ces voies ou portions de voies figurent au cadastre de la manière suivante :

- Section B numéro 409 pour dix-neuf ares cinquante-neuf centiares,
- Section B numéro 408 pour six ares trente centiares,
- Section B numéro 406 pour trente-six centiares,
- Section B numéro 403 pour sept ares quarante-quatre centiares,
- Section B numéro 405 pour huit ares quarante-deux centiares,
- Section B numéro 402 pour vingt-trois ares soixante-treize centiares,
- Section C numéro 499 pour un are cinquante centiares,
- Section C numéro 496 pour quinze ares vingt-sept centiares,
- Section C numéro 511 pour dix ares.

Elle aura encore à acquérir après déclassement la portion du chemin communal dit "de la Tuilerie" ou chemin rural n° 16, telle que délimitée sous teinte jaune au plan qui demeurera ci-joint et annexé après avoir été certifié sincère et véritable par M. LAHILLONNE es-qualité.

La commune de GRIGNY a pris l'engagement d'effectuer ces cessions sous l'article 2 de la convention intervenue entre ladite commune et la "Société Civile Immobilière des Tuileries à GRIGNY" alors société anonyme, signée à GRIGNY, le vingt-cinq avril mil neuf cent soixante-neuf, et dont il sera ci-après plus amplement parlé.

Le présent règlement de copropriété s'appliquera dans toutes ses dispositions aux parcelles et terrains ci-dessus à acquérir seulement à compter du jour où ils seront devenus la propriété de la "Société Civile Immobilière des Tuileries à GRIGNY".

III

SERVITUDES

Aux termes des conventions passées entre M. BORNOT, propriétaire de la parcelle cadastrée section B numéro 354 dont une partie doit être acquise par la "Société Civile Immobilière des Tuileries à GRIGNY" et cette même société le quatre juillet mil neuf cent soixante-neuf, a été dit ce qui suit littéralement rapporté :

"La Société s'engage à autoriser M. BORNOT à aménager une sortie sur la voie qui desservira le groupe d'habitation A (Augereau) à partir de la parcelle B 14 dont il est propriétaire, au moment de sa réalisation.

La Société s'engage à réaliser la voie en question jusqu'en limite de la parcelle B 14".
Cet accord sera réitéré lors de la passation de l'acte authentique d'acquisition et constituera une servitude réelle.
M. LAHILLONNE précise ici qu'il a consenti cette servitude en conformité des articles 682 et 683 du code civil en raison du fait que la parcelle restant appartenir à M. BORNOT se trouve enclavée.
Tout copropriétaire intéressé devra supporter cette servitude.

IV

AUTORISATION PRÉALABLE DE CONSTRUIRE ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ

La "Société Civile Immobilière des Tuileries à GRIGNY" alors Société anonyme a obtenu, le dix décembre mil neuf cent soixante-huit, un arrêté d'accord préalable de Monsieur le Ministre de l'Équipement et du Logement en vue de la construction à GRIGNY d'un ensemble immobilier sur les terrains ci-après désignés.

Ces terrains constituant une seule opération nécessitant un aménagement global d'équipements d'infrastructure et de superstructure, la présente opération est régie par les textes concernant les zones d'aménagement concerté pour le montant total de logements prévus dans l'opération.

Suivant arrêté de Monsieur le Ministre de l'Équipement et du Logement en date du douze mai mil neuf cent soixante-neuf a été créée la zone d'aménagement concerté concernant la présente opération.

En application des dispositions des articles 85, 85-2, 85-3 du code de l'Urbanisme une déclaration préalable valant permis de construire a été déposée le quatorze mai mil neuf cent soixante-neuf et complétée le vingt-huit juillet mil neuf cent soixante-neuf, conformément à la réglementation des dix-neuf et trente mai mil neuf cent soixante-neuf.

V

CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE GRIGNY

M. LAHILLONNE déclare que la Société qu'il représente exécute et continuera d'exécuter les travaux de construction en conformité des textes régissant les zones d'aménagement concerté et des stipulations tant du schéma de structure de la ville nouvelle d'ÉVRY que de la convention passée avec la commune de GRIGNY le vingt-cinq avril mil neuf cent soixante-neuf approuvée par arrêté interministériel du dix-neuf juin mil neuf cent soixante-neuf et de tous avenants qui pourraient y être apportés.

CECI EXPOSÉ et en vertu des pouvoirs sus-énoncés, M. LAHILLONNE comparant es-qualités, va établir successivement par le présent acte :

- sous une première partie la désignation de l'ensemble immobilier après réalisation des constructions projetées,
- sous une deuxième partie, l'état descriptif de division,
- sous une troisième partie, le règlement de copropriété concernant cet ensemble immobilier destiné à :
 - définir les parties communes et les parties privatives de cet ensemble immobilier,
 - fixer les droits et obligations des copropriétaires,
- sous une quatrième partie, l'administration de cette copropriété,
- sous une cinquième partie, les conditions dans lesquelles seront prises les décisions extraordinaires concernant cet ensemble immobilier,
- une sixième partie sera consacrée à des dispositions diverses.

PREMIÈRE PARTIE

DÉSIGNATION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER APRÈS RÉALISATION DES CONSTRUCTIONS PROJETÉES

I

Le présent règlement de copropriété s'applique à un ensemble immobilier qui sera édifié tant :

A) Sur les parcelles de terrain toutes sises sur la commune de GRIGNY (Essonne) dont la Société est actuellement propriétaire, d'une superficie totale de quarante-et-un hectares cinquante-huit ares quatre-vingt-quatre centiares, dont a été déduite celle des parcelles de terrain que la "Société Civile Immobilière des Tuileries à GRIGNY" doit céder à la commune de GRIGNY en conformité des stipulations contenues dans la convention analysée en l'exposé qui précède.

Pour parvenir à ces cessions, M. MERCIER géomètre expert à Palaiseau, a établi deux documents d'arpentage en date du vingt-huit août mil neuf cent soixante-neuf et portant les n^{os} 391 et 392 dont il a effectué un dépôt auprès du service du cadastre de Corbeil-Essonnes, lequel a, en même temps, procédé à un regroupement de certaines parcelles actuellement propriété de la Société.

Suivant un procès-verbal de division établi à la requête de la "Société Civile Immobilière des Tuileries à GRIGNY" par l'administration du cadastre de Corbeil-Essonnes et qui sera publié avant les présentes au bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, la division entre les parcelles devant être cédées à la commune de GRIGNY et prises dans celles dont la Société est actuellement propriétaire et celles sur lesquelles doit s'appliquer le présent règlement de copropriété a été opérée par ladite administration du cadastre en conformité de l'instruction sur la publicité foncière du ministère des Finances et des Affaires économiques en date du quinze décembre mil neuf cent soixante-deux.

Les parcelles dont il s'agit figurent au cadre rénové après division et regroupement de la manière suivante :

- section B n^o 417 lieudit « GRIGNY II » pour dix-sept hectares cinquante-six ares soixante-seize centiares,
- section B n^o 401 même lieudit pour un hectare quatre-vingt-huit ares vingt-sept centiares,
- section B n^o 400 même lieudit, pour trente-deux ares quarante-six centiares,
- section C n^o 493 même lieudit pour dix hectares quarante-deux ares quatre-vingt-sept centiares,
- section C n^o 508 même lieudit pour trente-deux ares un centiare,
- section C n^o 505 même lieudit pour onze hectares six ares quarante-sept centiares;

B) Que sur les parcelles aussi sises sur la commune de GRIGNY cadastrées :

Section B :

- n° 105 pour deux ares soixante-dix centiares,
- n° 120 pour quatre ares quatre-vingt-deux centiares,
- n° 123 pour quatre ares cinquante-neuf centiares,
- n° 212 pour deux ares cinquante-trois centiares,
- n° 285 pour un are quatre-vingt-neuf centiares,
- n° 302 pour deux ares soixante-dix centiares,
- n° 92 pour neuf ares quatre-vingts centiares,
- n° 94 pour deux ares cinquante-six centiares,
- n° 95 pour un are quatorze centiares,
- n° 409 pour dix-neuf ares cinquante-neuf centiares,
- n° 408 pour six ares trente centiares,
- n° 406 pour trente-six centiares,
- n° 403 pour sept ares quarante-quatre centiares,
- n° 405 pour huit ares quarante-deux centiares,
- n° 402 pour vingt-trois ares soixante-treize centiares;

Section C :

- n° 82 pour un are quatre-vingt-dix-huit centiares,
- n° 491 pour trois ares vingt-quatre centiares,
- n° 121 pour trois ares trente centiares,
- n° 146 pour treize ares trente-cinq centiares,
- n° 499 pour un are cinquante centiares,
- n° 496 pour quinze ares vingt-sept centiares,
- n° 511 pour dix ares.

Et sur les superficies ci-après à prendre dans les parcelles ci-dessous sises sur la commune de GRIGNY savoir :

- trois ares vingt-quatre centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B n° 146 pour quatre ares soixante-quatre centiares,
- deux ares soixante quatorze centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B n° 308 pour cinq ares soixante-deux centiares,
- soixante-quatre centiares à provenir de partie de la parcelle section B n° 354 et qui figureront après division sous la section B n° 418,
- soixante-quatre centiares à provenir de partie de la parcelle section B n° 354 et qui figureront après division sous la section B n° 418,
- quarante-neuf centiares à provenir de la parcelle cadastrée section C n° 98 pour un are soixante-dix-neuf centiares.

(Le surplus des contenances devant être aliéné à la commune de GRIGNY).

Et enfin, sur une superficie de dix-huit ares constituée par une portion du chemin communal dit "de la Tuilerie", ou chemin rural n° 16, figurant au plan sus-visé.

La Société se propose d'acquérir l'ensemble de ces parcelles comme indiqué dans l'exposé qui précède et il est ici bien précisé que le présent règlement de copropriété s'appliquera dans toutes ses stipulations aux parcelles ci-dessus dès qu'elles seront devenues la propriété de la Société avec les constructions qui doivent être édifiées, sans qu'il soit besoin d'aucun acte additif ou complémentaire, le seul fait de l'acquisition par la Société faisant entrer de plein droit ces biens immobiliers dans le champ d'application dudit règlement de copropriété.

II

L'ensemble immobilier que la Société se propose d'édifier par programmes successifs se composera, après réalisation :

- de cent soixante-quatre immeubles collectifs à usage principal d'habitation avec leurs dépendances (garages et emplacements de voitures entr'autres) savoir :
- quarante-deux immeubles de cinq étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée,
- six immeubles de six étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée,
- quinze immeubles de huit étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée,
- quatre immeubles de dix étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée,
- quarante-cinq immeubles de cinq étages sur rez-de-chaussée,
- treize immeubles de onze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée,
- vingt immeubles de douze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée,
- dix immeubles de treize étages sur sous-sol et rez-de-chaussée,
- cinq immeubles de quatorze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée,
- trois immeubles de quinze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée,
- un immeuble, partie de quatorze étages et partie de quinze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée;
- de centres commerciaux, station-service, pavillon de vente, club et piscine découverte, locaux à usage de bureau, locaux de mouvements,
- centres sanitaires et sociaux,
- maisons de jeunes.

Les terrains ne supportant pas de construction seront aménagés en voiries, aires d'accès, espaces verts et autres.

DEUXIÈME PARTIE

ÉTAT DESCRIPTIF DE DIVISION

La division dudit ensemble immobilier figure, conformément à l'article 71 du décret du quatorze octobre mil neuf cent cinquante-cinq, modifié par le décret du sept janvier mil neuf cent cinquante-neuf, dans le tableau ci-après :

TABLEAU DE DIVISION

Numéro du lot	Nature et situation du lot	Quote part dans la propriété du sol en 5 000 000
1	Droit à la jouissance du terrain numéro 12 du plan de masse	47 281
2	Droit à la jouissance du terrain numéro 13 du plan de masse	72 360
3	Droit à la jouissance du terrain numéro 14 du plan de masse	72 935
4	Droit à la jouissance du terrain numéro 15 du plan de masse	84 626
5	Droit à la jouissance du terrain numéro 16 du plan de masse	47 306
6	Droit à la jouissance du terrain numéro 17 du plan de masse	47 731
7	Droit à la jouissance du terrain numéro 45 du plan de masse	82 248
8	Droit à la jouissance du terrain numéro 46 du plan de masse	124 147
9	Droit à la jouissance du terrain numéro 62 du plan de masse	1 075
10	Droit à la jouissance du terrain numéro 63 du plan de masse	650
11	Droit à la jouissance du terrain numéro 64 du plan de masse	1 150
12	Droit à la jouissance du terrain numéro 79 du plan de masse et sous-sol	26 365
13	Droit à la jouissance du terrain numéro 80 du plan de masse et sous-sol	21 010
14	Droit à la jouissance du terrain numéro 101 du plan de masse et sous-sol pour partie	.
	— — —	
	Ensemble	4 371 116
		5 000 000

Il est ici précisé que la quote-part de copropriété a été établie en considération de ce que la "Société Civile Immobilière des Tuileries à GRIGNY" deviendrait effectivement propriétaire de la totalité des terrains sur lesquels elle doit édifier son ensemble immobilier.

Dans l'hypothèse où elle ne pourrait devenir propriétaire dans les cinq ans des présentes de l'une ou l'autre des parcelles lui restant à acquérir, la quote-part des parties communes exprimées en cinq millionnièmes se trouverait réduite de la quote-part de sol affectée auxdites parcelles de la manière suivante :

Section B :

	en cinq millionnièmes
N° 105 pour deux ares soixante-dix centiares	31
N° 120 pour quatre ares quatre-vingt-deux centiares	56
N° 123 pour quatre ares cinquante-neuf centiares	53
N° 212 pour deux ares cinquante-trois centiares	29
N° 285 pour un are quatre-vingt-neuf centiares	22
N° 302 pour deux ares soixante-dix centiares	31
N° 92 pour neuf ares quatre-vingts centiares	113
N° 94 pour deux ares cinquante-six centiares	30
N° 95 pour un are quatorze centiares	13
N° 409 pour dix-neuf ares cinquante-neuf centiares	226
N° 408 pour six ares trente centiares	73
N° 406 pour trente-six centiares	4
N° 403 pour sept ares quarante-quatre centiares	86
N° 405 pour huit ares quarante-deux centiares	97
N° 402 pour vingt-trois ares soixante-treize centiares	274

Section C :

N° 82 pour un are quatre-vingt-dix-huit centiares	23
N° 491 pour trois ares vingt-quatre centiares	37
N° 121 pour trois ares trente centiares	38
N° 146 pour treize ares trente-cinq centiares	154
N° 499 pour un are cinquante centiares	17
N° 496 pour quinze ares vingt-sept centiares	176
N° 511 pour dix ares	115
Trois ares vingt-quatre centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B n° 146 pour quatre ares soixante-quatre centiares	37
Deux ares soixante-quatorze centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B n° 308 pour cinq ares soixante-deux centiares	32
Soixante-quatre centiares à provenir de partie de la parcelle cadastrée section B n° 354 qui figureront après division sous la section B n° 418	7
Quarante-neuf centiares à provenir de la parcelle cadastrée section C n° 98 pour un are soixante-dix-neuf centiares	6
Une superficie de dix-huit ares constituée par une portion du chemin communal dit "de la Tuilerie" ou chemin rural n° 16	208

En conséquence, le dénominateur commun étant de cinq millionnièmes se trouverait réduit du montant du numérateur affecté à chacune des parcelles ci-dessus.

Cette réduction serait soumise à l'approbation de l'Assemblée générale des Copropriétaires conformément à l'article 11 de la loi du dix juillet mil neuf cent soixante-cinq.

En ce cas, un modificatif audit état descriptif de division serait établi pour déterminer la nouvelle quote-part du sol.

TROISIÈME PARTIE

RÈGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ

Objet du règlement de copropriété

Le présent règlement établi en conformité de la loi n° 65-557 du dix juillet mil neuf cent soixante-cinq et des textes subséquents a pour objet :

- 1° de déterminer les parties affectées à l'usage exclusif de chaque copropriétaire dites « parties privatives » et celles qui serviront à l'usage collectif dites « parties communes » ;
- 2° de fixer les droits et obligations des copropriétaires ;
- 3° d'organiser l'administration de l'ensemble immobilier ;
- 4° d'indiquer les conditions dans lesquelles seront prises, le cas échéant, les décisions extraordinaires concernant ledit ensemble immobilier.

CHAPITRE PREMIER

Distinction entre parties communes et parties privatives

SECTION I. — DÉFINITION ET COMPOSITION DES PARTIES COMMUNES

Les parties communes générales comprennent toutes les parties de l'ensemble immobilier qui ne sont pas affectées à l'usage exclusif et particulier d'un groupe de bâtiments, d'un bâtiment ou d'un local déterminé ou celles qui sont déclarées telles par la loi et les usages.

A) PARTIES COMMUNES GÉNÉRALES A TOUT L'ENSEMBLE IMMOBILIER

Ces parties communes générales comprennent :

— La totalité du sol y compris celui sur lequel seront construits les bâtiments ou installations quelconques, les voies de desserte figurées en mauve sur le plan qui demeurera ci-annexé après mention, ainsi que les voies figurées en rose et marron au même plan jusqu'à leur classement soit dans la voirie départementale, soit dans la voirie communale, toutes canalisations d'intérêt général, clôtures, murs et grilles d'enceinte de l'ensemble immobilier.

Elles comprennent également :

— Les cours, aires d'accès, pelouses, parcs, jardins, bosquets, espaces verts, situés en dehors de l'emprise d'un bâtiment ou d'un groupe de bâtiments implantés sur un lot de jouissance, les appareils d'éclairage des parties communes ci-dessus désignées, les tuyaux, prises d'eau, robinets d'arrivée d'eau et d'arrosage, les conduites d'écoulement d'eau jusqu'au raccordement à un puits d'évacuation d'un bâtiment ou d'un groupe de bâtiments, les postes de transformateur, la chaufferie (de chauffage central et de production d'eau chaude), bouches d'incendie, branchements d'égout, canalisations d'électricité et de gaz, canalisations et gaines techniques et généralement toutes parties destinées aux services généraux même si les ouvrages en question sont intégrés dans un bâtiment ou une partie d'un groupe de bâtiments.

L'église.

Enfin, tous objets mobiliers, matériels et ustensiles affectés à l'usage commun.

Cette liste est purement énonciative mais non limitative.

B) PARTIES COMMUNES A DEUX OU PLUSIEURS LOTS DE JOUISSANCE ACTUELLEMENT CRÉÉS OU A CRÉER A PARTIR DU LOT 101

Ces parties comprennent les voies ou portions de voiries non communes à l'ensemble immobilier et desservant deux ou plusieurs lots de jouissance de sol. Ces voies ou portions de voies seront communes à l'ensemble des lots qu'elles desservent.

Les sous-stations de la chaufferie seront communes aux bâtiments ou groupes de bâtiments qu'elles desservent.

Les compacteurs à ordures qui pourraient être installés dans l'ensemble immobilier seront communs aux copropriétaires des bâtiments ou groupes de bâtiments qui en seront les utilisateurs. La détermination des usagers sera fixée par une assemblée des copropriétaires statuant à cet effet.

Les locaux de conciergerie ou de gardiennage avec leurs annexes seront communs aux copropriétaires des bâtiments ou groupes de bâtiments bénéficiant du service du concierge ou gardien.

C) PARTIES COMMUNES GÉNÉRALES AU BÂTIMENT OU GROUPE DE BÂTIMENTS IMPLANTÉS SUR UN LOT DE JOUISSANCE

Les parties communes générales à chaque bâtiment ou groupe de bâtiments implantés sur un lot de jouissance comprennent :

Les voies de circulation, les postes d'eau froide, les bouches d'incendie, branchements d'égout, les transformateurs, canalisations d'eau, de gaz et d'électricité, les gaines techniques qui seraient à l'usage exclusif d'un bâtiment ou d'un groupe de bâtiments et généralement toutes parties destinées aux services généraux en vue d'un usage ou d'un intérêt commun à chaque bâtiment ou groupe de bâtiments, sans que la présente énumération soit limitative.

D) PARTIES COMMUNES SPÉCIALES A CERTAINS LOTS DÉPENDANT D'UN MÊME IMMEUBLE COLLECTIF

Les parties de palier ou de couloir desservant exclusivement deux ou plusieurs lots sont réputées parties communes spéciales à ces mêmes lots. Si ces mêmes lots appartiennent à un seul copropriétaire, celui-ci aura la faculté de clore cette partie commune spéciale, sous réserve de respecter :

— les règlements administratifs,

— les dispositions de la loi du dix juillet mil neuf cent soixante-cinq portant statut de la copropriété et ses textes subséquents,

— la législation sur l'attribution des primes à la construction convertibles ou non en bonifications d'intérêts, étant bien précisé ici que l'acquéreur fera son affaire personnelle, sans aucun recours contre le vendeur du maintien à son profit des dites primes.

Ce copropriétaire devra supporter toutes servitudes de passage pour assurer l'entretien, la réfection et toutes réparations afférentes aux parties de l'immeuble.

Dans cette hypothèse, le copropriétaire des lots en question devra assurer l'entretien et la réparation de ces parties communes spéciales et les rétablir dans leur état primitif en cas de rétrocession ultérieure d'une partie de ces lots.

E) PARTIES COMMUNES A CHAQUE IMMEUBLE COLLECTIF

Les parties communes à chaque immeuble collectif comprennent celles qui ne sont pas affectées à l'usage exclusif d'un copropriétaire déterminé mais qui servent à l'usage exclusif desdits copropriétaires des lots constitués dans un même corps de bâtiment.

Elles comprennent notamment pour chaque corps de bâtiment mais, si seulement les choses énumérées s'y trouvent :

— les fondations, les gros murs de façade et de refend, les murs pignons, mitoyens ou non, le gros-œuvre, les planchers, à l'exclusion du revêtement du sol;

— les couvertures des immeubles et toutes les terrasses non accessibles,

— les souches de cheminées,

— les conduits de fumée (gainés et coffres),

— les têtes de cheminée,

— les tuyaux d'aération des water-closets, et ceux de ventilation des salles d'eau ou salles de bains,

— les tuyaux de chute et d'écoulement des eaux pluviales, ménagères et usées et du tout à l'égout,

— les conduits, prises d'air, canalisations, colonnes montantes et descendantes d'eau, de gaz et d'électricité et de chauffage central ainsi que les tuyaux de chute de vide-ordures (sauf toutefois les parties de ces canalisations ou de tuyaux de chute se trouvant à l'intérieur des appartements ou des locaux en dépendant et pouvant être affectés à l'usage exclusif de ceux-ci),

— les transformateurs, les ascenseurs ou monte-charges, les câbles et machinerie desdits ascenseurs ou monte-charges,

— les rampes d'accès, couloirs de circulation et tous autres dégagements,

— les descentes, couloirs et dégagements des caves, les locaux des machines des ascenseurs et monte-charges, des compteurs et des branchements d'égout,

— les vestibules et couloirs d'entrée, les escaliers, leurs cages et paliers,

— tous les accessoires de ces parties communes tels que les installations d'éclairage, les glaces, tapis, paillassons (non compris les tapis posés sur les paliers d'entrée qui seront parties privatives).

Cette énumération est purement énonciative et non limitative.

La détermination ci-dessus des parties communes à chaque immeuble s'applique uniquement et exclusivement à ceux à usage d'habitation.

Pour les autres locaux, la détermination des parties communes propres à ces locaux sera insérée dans l'acte devant contenir l'état descriptif de division du lot de jouissance où ils seront édifiés ou établie dans un acte en suite des présentes.

SECTION II. — DÉFINITION ET COMPOSITION DES PARTIES PRIVATIVES

Les parties privatives sont celles qui sont affectées à l'usage exclusif de chaque copropriétaire, c'est-à-dire les locaux compris dans son lot avec tous leurs accessoires, notamment : les carrelages, dalles et en général tous revêtements.

Les plafonds et les planchers (à l'exception des gros-œuvres qui sont parties communes).

Les cloisons intérieures avec leurs portes, sous réserve de ce qui sera dit ci-après :

Les portes palières, les fenêtres et portes-fenêtres, les persiennes et volets, les appuis de fenêtres, les balcons particuliers.

Les enduits des gros murs et cloisons séparatives.

Les canalisations intérieures, les installations sanitaires des salles de bains, salles d'eau, cabinets de toilette et water-closets.

Les installations de la cuisine, évier, etc.

Les placards et penderies, les bouches de vide-ordures, si elles sont situées à l'intérieur d'un local privatif.

En résumé tout ce qui est inclus à l'intérieur d'un local privatif.

PARTICULARITÉS

Les cloisons séparatives de deux appartements ou locaux privatifs appartiendront en mitoyenneté aux propriétaires de ces appartements ou locaux; celles qui sépareront les appartements des parties communes (escaliers, corridors, etc.) et les murs de refend, même dans la partie qui traverse ces appartements seront propriété commune.

La présente désignation n'est qu'énonciative et non limitative.

CHAPITRE II

DROITS ET OBLIGATIONS DES COPROPRIÉTAIRES

SECTION I. — MODALITÉS D'OCCUPATION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER

A l'exception des bâtiments qui seront affectés à divers usages commercial, administratif, professionnel, sanitaire, social, éducatif ou sportif et de loisir (socio-culturel) les appartements et locaux composant l'ensemble immobilier sont destinés à usage principal d'habitation et pourront être occupés dans les conditions prévues à la section III du présent chapitre II.

SECTION II. — USAGE DES PARTIES COMMUNES

ARTICLE PREMIER. — USAGE DES PARTIES COMMUNES GÉNÉRALES A L'ENSEMBLE IMMOBILIER

Chacun des copropriétaires usera librement des parties communes générales suivant leur destination à la condition de ne pas faire obstacle aux droits des autres copropriétaires.

Le sol des routes, des allées de desserte et des trottoirs, partie commune à l'ensemble immobilier, ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une occupation privative au profit de qui que ce soit.

Chaque copropriétaire ou usager bénéficiera d'un droit de passage sur ces routes, allées, dessertes et trottoirs pour lui, ses visiteurs et employés. Tout stationnement sur les voies en question sera formellement interdit, le stationnement étant seulement autorisé sur les emplacements réservés à cet effet.

Chaque copropriétaire aura librement accès aux parties communes générales et aux divers bâtiments et aménagements qui dépendront de ces parties communes, tels qu'ils ont été précédemment définis.

Aucune enseigne, annonce ou écriteau ne pourra être apposé dans les parties communes générales. Les dégradations faites à ces parties communes seront réparées entièrement aux frais du copropriétaire responsable, que ces dégradations proviennent de son fait, du fait de son locataire, de son personnel ou des personnes se rendant chez lui.

Les trottoirs, caniveaux, chaussées des voies teintées en mauve devront être tenus en état de propreté. En cas de chute de neige, ils devront être nettoyés de manière à assurer, en ce qui concerne les trottoirs, un passage facile pour les piétons, et en ce qui concerne les chaussées une circulation praticable pour tous véhicules.

SERVITUDES DE PASSAGE. — Ainsi qu'on l'a vu dans la désignation des parties communes générales à l'ensemble immobilier, diverses voies figurant sous une teinte mauve, au plan sus-visé, sont communes audit ensemble immobilier.

Il en est de même en ce qui concerne les voies figurant en rose ou en marron tant qu'elles n'auront pas fait l'objet d'un classement en voirie communale ou départementale.

Étant donné la destination future de voies communales et départementales, les voies figurant sous une teinte marron et rose au plan sont grevées jusqu'à leur classement d'une servitude de passage au profit de quiconque.

Quant aux voies mauves qui sont communes à l'ensemble immobilier et qui assurent sa desserte, elles sont grevées d'une servitude perpétuelle de passage au profit des terrains actuellement propriété de la société et qui doivent être cédés à la commune de GRIGNY, figurant comme suit au cadastre :

Section B :

- N° 415 pour vingt-huit ares vingt-et-un centiares,
- N° 416 pour cinquante-huit ares soixante-huit centiares,
- N° 411 pour soixante ares soixante centiares,
- N° 410 pour quatorze ares dix-huit centiares,
- N° 412 pour vingt-deux ares quarante-trois centiares,
- N° 413 pour vingt-huit ares soixante-treize centiares,
- N° 398 pour un are cinquante-cinq centiares,
- N° 399 pour un hectare trente-cinq ares deux centiares,
- N° 414 pour deux ares quatorze centiares;

Section C :

- N° 492 pour un hectare vingt-deux ares treize centiares,
- N° 494 pour un hectare soixante-et-un ares dix-neuf centiares,
- N° 495 pour quatre-vingt-onze ares quinze centiares,
- N° 498 pour trente ares,
- N° 504 pour soixante-quinze ares quinze centiares,
- N° 500 pour cinquante-sept ares soixante-huit centiares,
- N° 503 pour trente-et-un ares trente-six centiares,
- N° 509 pour sept ares onze centiares,
- N° 506 pour cinquante-sept ares trente-sept centiares,
- N° 507 pour quatre-vingt-sept ares soixante-dix-neuf centiares.

Pareille servitude profitera également :

1° Aux terrains ou portions de terrains ci-après désignés restant à acquérir par la Société et qu'elle doit, après en être devenue propriétaire, céder à la commune de GRIGNY, savoir :

- un are quatre-vingt-sept centiares à prendre dans partie de la parcelle cadastrée section B n° 354 et qui portera après division le n° 419,
- la parcelle cadastrée section B n° 138 pour quatre ares quarante-quatre centiares,
- un are quarante centiares à prendre dans la parcelle cadastrée section B n° 146 pour quatre ares soixante-quatre centiares,
- la parcelle cadastrée section B n° 309 pour cinquante centiares,
- deux ares quatre-vingt-huit centiares à prendre dans la parcelle cadastrée section B n° 308 pour cinq ares soixante-deux centiares,
- la parcelle cadastrée section C n° 105 pour soixante-dix centiares,
- un are trente centiares à prendre dans la parcelle cadastrée section C n° 98 pour un are soixante-dix-neuf centiares;

2° Aux portions de voiries communales qui, englobées dans les terrains devant être cédés par la Société à la commune de GRIGNY, restent en conséquence la propriété de cette dernière et ont été distinguées au cadastre de la manière suivante :

Section B :

- N° 404 pour quarante centiares,
- N° 407 pour un are cinquante-huit centiares;

Section C :

- N° 501 pour vingt centiares,
- N° 502 pour quatre ares soixante-huit centiares,
- N° 497 pour deux ares quatre-vingt-cinq centiares,
- N° 510 pour un are quatre-vingt-quatre centiares,
- N° 512 pour cinq ares huit centiares.

Cette servitude sera réitérée dans le ou les actes de cession par la Société au profit de la commune de GRIGNY des terrains acquis et à acquérir dont la désignation vient d'être donnée ci-dessus.

L'ensemble de ces terrains est destiné à l'implantation de :

- collèges d'enseignement secondaire,
- écoles primaires et maternelles,
- salle de sport,
- gymnase,
- piscine couverte,
- terrain de sport,
- plateau d'éducation physique.

Ces servitudes profiteront également :

- aux usagers du Réseau Express Régional (R.E.R.) dont les lignes souterraines auront une station avec sortie s'effectuant

par le lot de droit de jouissance de sol sur lequel sera édifié le centre commercial principal à provenir de la subdivision du lot cent un ci-dessus,

— aux utilisateurs des centres commerciaux et des centres sanitaires et sociaux, locaux de mouvements et maisons de jeunes.

En outre, ainsi qu'on l'a vu dans l'exposé qui précède, la "Société Civile Immobilière des Tuileries à GRIGNY" a pris l'engagement de conférer à M. BORNOT un droit de passage permettant à la parcelle cadastrée section B n° 14, propriété de M. BORNOT, d'avoir un accès sur la future voirie communale figurée sous une teinte marron au plan sus-visé.

En conséquence, la "Société Civile Immobilière des Tuileries à GRIGNY" confère dès à présent à ladite parcelle cadastrée section B n° 14 un droit de passage perpétuel sur la partie de voie figurée sous teinte mauve au plan et ce, à partir de la limite séparative de l'ensemble immobilier d'avec la parcelle cadastrée section B n° 14 jusqu'à la jonction de cette voie avec celle figurant sous teinte marron au plan (future voie communale).

Cette servitude sera réitérée dans l'acte authentique de la vente par M. BORNOT à la Société Civile Immobilière des Tuileries à GRIGNY.

Enfin, des servitudes de passage et de canalisation ont été consenties dans les actes d'échanges intervenus entre la Société et Monsieur et Madame GAGA le vingt-deux septembre mil neuf cent soixante-sept; Monsieur et Madame PORCIN le six mai mil neuf cent soixante-neuf et Monsieur et Madame CHAMPAGNE le vingt et un septembre mil neuf cent soixante-sept, auxquels actes, tous reçus par Maître ADER, notaire à Paris, il est purement et simplement renvoyé.

ARTICLE 2. — USAGE DES PARTIES COMMUNES AUX IMMEUBLES OU GROUPES D'IMMEUBLES ÉDIFIÉS SUR DEUX OU PLUSIEURS LOTS DE JOUISSANCE

Les sols des voies, allées, dessertes, les trottoirs communs à deux ou plusieurs bâtiments ou groupes de bâtiments seront utilisés dans les mêmes conditions que celles prévues à l'article précédent.

ARTICLE 3. — USAGE DES PARTIES COMMUNES A CHAQUE IMMEUBLE OU GROUPE D'IMMEUBLES

Les sols des voies, allées de desserte, les trottoirs dépendant d'un immeuble ou d'un groupe d'immeubles édifiés sur un lot de jouissance créé ou à créer seront utilisés dans les mêmes conditions que celles prévues aux articles précédents.

Les habitants de chaque immeuble ou groupe d'immeubles devront tenir en état de propreté les trottoirs ou caniveaux de leur façade.

En cas de chute de neige, ils devront faire le nécessaire pour assurer sur les trottoirs de leur façade un passage facile pour les piétons.

Les parties communes à chaque immeuble ou groupe d'immeubles, notamment les entrées, vestibules, cours, espaces verts, escaliers, couloirs, devront être tenus toujours libres.

Il ne pourra, en conséquence, jamais être fait de dépôt dans ces parties communes ni aucun travail de ménage, tel que battage de tapis et autres.

Le battage des tapis ne pourra être effectué qu'aux heures réglementaires.

Les voitures d'enfants, bicyclettes et autres véhicules ne pourront sous aucun prétexte être laissés dans les vestibules ou au bas des escaliers.

Les approvisionnements de charbon, de bois, ainsi que de toutes autres marchandises ne pourront avoir lieu que le matin, avant dix heures.

Les plaques professionnelles ou écriteaux de même sorte ne pourront être apposés dans les entrées, les vestibules, que sous le contrôle artistique et technique de l'architecte de la copropriété.

Les dégradations faites aux parties communes par le fait d'un copropriétaire, de son locataire, de son personnel ou des personnes se rendant chez lui, seront réparées entièrement aux frais de ce copropriétaire.

Les parties communes à chaque immeuble ou groupe d'immeubles ne pourront être modifiées que dans les conditions prévues aux articles 25 et 26 de la loi du dix juillet mil neuf cent soixante-cinq.

SERVITUDES DE PASSAGE : Pour permettre le raccordement des voies teintées en mauve à la voirie intérieure de l'école primaire dite A 1 à édifier sur les parcelles cadastrées section C n° 507 et 512 sus-visées, une servitude de passage est créée à leur profit sur partie de la voie du lot de jouissance n° 3 (n° 14 au plan masse) en prolongement de la voirie intérieure de l'école.

Une servitude similaire est créée au profit de l'école primaire dite A 3 à édifier sur les parcelles cadastrées section C n° 497, 498 et 504, sur partie de la voirie privative au lot de jouissance n° 10 (n° 63 au plan masse).

Ces deux servitudes seront réitérées dans le ou les actes de cession par la Société au profit de la commune de GRIGNY des terrains qu'elle est tenue d'aliéner comme on l'a vu précédemment.

Des servitudes de passage au profit de l'école maternelle dite B 1 et au profit des utilisateurs de la gare de Réseau Express Régional seront conférées lors de la création des lots de jouissance de sol devant supporter lesdites servitudes.

SECTION III. — USAGES DES PARTIES PRIVATIVES

A) GÉNÉRALITÉS

Chacun des copropriétaires aura le droit de jouir comme bon lui semblera des parties privatives comprises dans son lot et pourra en disposer comme de choses lui appartenant en toute propriété à la condition de ne rien faire qui puisse compromettre la solidité de l'immeuble, porter atteinte à sa destination ou causer un préjudice quelconque audit immeuble.

Chaque copropriétaire sera responsable à l'égard des autres copropriétaires des conséquences de ses faits et négligences comme de celles de ses locataires ou occupants.

B) OCCUPATION

Les locaux et leurs dépendances devront être occupés par des personnes honorables, de bonne vie et mœurs qui ne devront rien faire ni laisser faire par le personnel ou autres personnes occupant les locaux qui puisse nuire à la bonne tenue de l'immeuble.

Sous réserve de l'observation stricte des lois en vigueur, les locaux et leurs dépendances pourront être occupés pour exercer des professions non commerciales sous la condition formelle que les professions exercées ne puissent nuire au bon aspect ou à la tranquillité de l'immeuble, ni gêner par l'odeur ou le bruit les autres copropriétaires.

Sont formellement exclus tous établissements dangereux ou insalubres, de nature à incommoder par le bruit ou l'odeur les habitants de l'ensemble immobilier.

Aucun copropriétaire ou occupant ne pourra avoir d'animal malfaisant, malodorant, malpropre ou criard.

C) OBLIGATIONS DIVERSES

a) Tranquillité des immeubles

Tout copropriétaire devra prendre les dispositions nécessaires pour éviter de créer toute gêne aux autres copropriétaires.

Tout bruit ou tapage nocturne de quelque nature qu'il soit troublant la tranquillité des autres copropriétaires est formellement interdit, alors même qu'il aurait lieu à l'intérieur d'un local privatif.

L'usage des appareils de radiophonie, électrophones et autres est autorisé sous réserve de l'observation des règlements de ville et de police et sous réserve également que le bruit ne soit pas perceptible par les voisins.

b) *Livraisons*

Les approvisionnements de combustible ou autres pourront être faits tous les jours avant dix heures, ils ne pourront excéder deux cents kilos dans chaque appartement.

c) *Utilisation des fenêtres et balcons*

Il ne pourra être étendu de linge aux balcons et fenêtres.

Aucun objet ne pourra être posé sur le bord des fenêtres et balcons. Les vases à fleurs devront être fixés et reposer sur des dessous étanches, de nature à conserver l'excédent d'eau pour ne pas détériorer les murs ou incommoder les voisins ou passants.

Chaque copropriétaire devra se conformer au règlement de police pour battre ou secouer les tapis et chiffons de nettoyage.

d) *Harmonie des immeubles*

Les portes d'entrée des appartements, les fenêtres et persiennes, les garde-corps, balustrades, rampes et barres d'appui des balcons et fenêtres, même la peinture, et, d'une façon générale, tout ce qui contribue à l'harmonie de l'ensemble ne pourront être modifiés, bien que constituant une partie privative, sans le consentement de la majorité des copropriétaires délibérant comme il sera dit plus loin.

La pose des stores est autorisée sous réserve que la teinte soit celle adoptée à la majorité par les copropriétaires.

Les tapis-brosse sur les paliers d'entrée quoique fournis par chaque copropriétaire devront être d'un modèle unique.

Le tout devra être entretenu en bon état et aux frais de chaque copropriétaire.

e) *Antennes*

Une antenne collective radio et une antenne collective de télévision seront installées sur le toit de chaque bâtiment.

Le raccordement devra être effectué aux frais de chaque copropriétaire; l'installation d'une antenne individuelle ne sera pas autorisée.

f) *Réparations — Accès des ouvriers*

Les copropriétaires devront souffrir sans indemnité l'exécution des réparations qui deviendraient nécessaires aux parties communes, quelle qu'en soit la durée, et si besoin est, livrer accès aux architectes, entrepreneurs ou ouvriers chargés de surveiller la conduite ou l'exécution des travaux.

g) *Libre accès*

En cas d'absence prolongée, tout occupant devra laisser les clés de son appartement au gardien, à la concierge ou à une autre personne habitant la résidence dont l'adresse devra être portée à la connaissance du syndic et qui sera autorisé à pénétrer dans l'appartement durant cette absence pour parer aux cas urgents.

h) *Entretien des canalisations d'eau et des robinetteries*

Afin d'éviter les fuites d'eau et les vibrations dans les canalisations, les robinets et chasses de cabinets d'aisance, devront être maintenus en bon état de fonctionnement et les réparations exécutées sans retard.

En cas de fuite, le copropriétaire du local où elle se produira devra réparer les dégâts et rembourser les dépenses d'eau supplémentaires évaluées par le syndic.

Pendant les gelées, il ne pourra être jeté d'eau dans les conduits extérieurs d'évacuation.

i) *Ramonage*

Les conduits de fumée et les appareils qu'ils desservent devront être ramonés suivant les règlements d'usage. L'utilisation des poêles à combustion lente est interdite. Chaque copropriétaire sera responsable de tous les dégâts occasionnés à l'immeuble par tous les feux de cheminée qui se seraient déclarés dans ses locaux.

Dans cette hypothèse tous travaux de réparation et de reconstruction devront être faits sous la surveillance de l'architecte du syndicat.

j) *Responsabilité*

Tout copropriétaire restera responsable à l'égard des autres copropriétaires des conséquences dommageables entraînées par sa faute ou sa négligence et celle d'un de ses préposés ou par le fait d'un bien dont il est légalement responsable.

k) *Modifications*

Chaque copropriétaire pourra modifier comme bon lui semblera la disposition intérieure de son local. En cas de percement pour aménagements intérieurs de gros murs ou de murs de refend, les travaux devront être exécutés sous la direction du syndic et de l'architecte du syndicat dont les honoraires seront à la charge du copropriétaire qui fait effectuer les travaux.

Les modifications en question ne devront jamais entraîner d'augmentation des charges des copropriétaires sauf accord de ceux-ci.

D'une façon générale, tout ce qui contribue à l'harmonie de l'ensemble immobilier et de chaque immeuble en particulier ne pourra être modifié, même en ce qui concerne les peintures, constituant une propriété exclusive et particulière, sans le consentement des copropriétaires dans les conditions prévues par la loi du dix juillet mil neuf cent soixante-cinq.

SECTION IV. — DÉROGATIONS

Les définitions données ci-dessus concernant la composition et l'usage des parties communes autres que celles qui le sont à l'ensemble immobilier s'appliquent exclusivement aux locaux à usage d'habitation et à leurs dépendances; de même les définitions concernant la composition et l'usage des parties privatives s'appliquent exclusivement aux locaux à usage d'habitation et à leurs dépendances.

CHAPITRE III

CHARGES

ARTICLE PREMIER. — CHARGES GÉNÉRALES A L'ENSEMBLE IMMOBILIER

A) DÉFINITION

Elles comprennent :

1° Les impôts, contributions et taxes sous quelque forme que ce soit, auxquels seront assujettis les cours, routes, espaces verts, allées de desserte communes à l'ensemble immobilier.

2° Les frais d'entretien et de réparation des bâtiments à usage commun à l'ensemble immobilier.

3° Les frais d'entretien et de remplacement des canalisations pour leur partie principale à l'exclusion des canalisations particulières à un immeuble ou à un groupe d'immeubles édifié sur un lot de jouissance, ainsi que les frais d'entretien et de remplacement des installations électriques communes.

4° Les frais d'entretien des routes intérieures desservant l'ensemble immobilier, les frais d'éclairage desdites routes, de plantation et d'abattage des arbres implantés sur les parties communes générales.

5° Le paiement de la consommation d'eau, d'électricité, de gaz, pour les choses communes générales à l'ensemble immobilier, et les frais de compteur à usage commun audit ensemble.

6° Le renouvellement du petit matériel affecté à l'entretien de l'ensemble immobilier (balai, brosse, seau, etc.)

7° L'achat des produits d'entretien et de désinfectant.

8° Le paiement des primes d'assurances incendie pour les bâtiments communs à l'ensemble immobilier, accident de travail pour le personnel susceptible d'être engagé par le syndicat général, accident aux tiers pour les accidents occasionnés par lesdits employés, responsabilité civile pour les accidents pouvant survenir sur les voies communes à l'ensemble immobilier et dans les espaces verts communs à l'ensemble immobilier en raison de mauvais entretien ou pour toute autre cause prévue ou imprévue (chute d'arbres, de branches, etc.).

8° Le salaire des employés et les charges sociales y afférentes.

9° Les frais et honoraires nécessités pour le fonctionnement du syndicat général.

10° Et d'une manière générale tous frais d'entretien ou de réparation grosses et menues s'appliquant aux parties communes générales à l'ensemble immobilier.

Cette énumération est purement énonciative et non limitative.

B) RÉPARTITION

Toutes ces charges formeront une masse qui sera répartie entre les différents bâtiments ou groupes de bâtiments édifiés sur un lot de jouissance de sol.

Cette répartition sera opérée proportionnellement au nombre de millièmes des parties communes générales attribués à chaque immeuble ou groupe d'immeubles édifiés sur un lot de jouissance de sol.

Toutefois, les copropriétaires qui grèveraient les charges générales par leur fait, celui de leurs locataires ou des gens à leur service, subiraient seuls les frais et dépenses ainsi occasionnés.

ARTICLE 1 BIS. — CHARGES RELATIVES AUX BATIMENTS OU GROUPES DE BATIMENTS ÉDIFIÉS SUR DEUX OU PLUSIEURS LOTS DE JOUISSANCE

A) DÉFINITION

Ces charges sont identiques à celles énumérées à l'article précédent dans la mesure où elles concernent exclusivement les bâtiments ou groupes de bâtiments implantés ou édifiés sur lesdits lots de jouissance.

Elles comprennent également :

— les salaires des concierges ou gardiens et les charges sociales y afférentes,

— les frais d'entretien et de réparation des voies ou portions de voirie, sous-stations de la chaufferie, compacteurs à ordures, et locaux de conciergerie ou gardiennage avec leurs annexes, tels que ces parties communes spéciales sont définies sous le paragraphe B de la section 1 chapitre premier ci-dessus.

B) RÉPARTITION

Les charges en question seront réparties au prorata du nombre de millièmes attribués à chacun des lots de jouissance.

ARTICLE 2. — CHARGES RELATIVES A UN BATIMENT OU UN GROUPE DE BATIMENTS ÉDIFIÉ SUR UN LOT DE JOUISSANCE

A) DÉFINITION

Ces charges sont identiques à celles énumérées à l'article premier précédent dans la mesure où elles concernent exclusivement le bâtiment ou le groupe de bâtiments implanté ou édifié sur ledit lot de jouissance.

B) RÉPARTITION

Les charges en question seront réparties suivant les millièmes de charges qui seront attribués à chaque lot de jouissance dans les modificatifs à l'état descriptif de division.

ARTICLE 3. — CHARGES RELATIVES A CHAQUE IMMEUBLE

Paragraphe premier. — *Charges de conservation, d'entretien et d'administration.*

A) DÉFINITION

Ces charges comprennent :

Les frais de réparation de toute nature, grosses ou menues à faire aux gros murs (sauf cependant les menues réparations à faire aux gros murs à l'intérieur des appartements), à la toiture ou terrasses non accessibles, aux têtes de cheminées, aux canalisations d'eau, de gaz, d'électricité, aux tuyaux du tout à l'égout, à ceux d'écoulement des eaux pluviales, à ceux conduisant les eaux ménagères au tout à l'égout (sauf pour les parties intérieures à l'usage exclusif et particulier de chaque appartement ou locaux en dépendant) aux vide-ordures, à la porte d'entrée, à la descente des caves et garages, et aux couloirs des caves et garages.

Les réparations nécessitées par les engorgements dans les conduites des cabinets d'aisances et celles nécessitées aux conduits de fumées par les feux de cheminée lorsque la cause ne pourra en être exactement déterminée.

Les frais de ravalement des façades auxquels s'ajouteront, mais seulement lorsqu'ils seront la conséquence d'un ravalement général, les frais de peinture et de réparation des extérieurs des fenêtres, des persiennes de chaque appartement et des garde-corps et fenêtres de chaque appartement, bien que ces choses soient parties privatives.

Les frais d'entretien et de réparation et de reconstruction des balcons, appuis de balcons, des balustrades et ce, même pour les frais afférents aux balcons réservés à l'usage exclusif de copropriétaires déterminés, bien qu'ils soient alors parties privatives.

Les primes d'assurances énumérées au chapitre relatif aux assurances.

Et d'une manière générale tous frais directs ou indirects d'entretien, de réparation ou de reconstruction du bâtiment.

B) RÉPARTITION

Ces charges seront réparties au prorata des millièmes affectés à chacun des lots privatifs dépendant d'un même bâtiment, telles que cette répartition sera ultérieurement établie dans les états descriptifs modificatifs.

Paragraphe deuxième. — *Charges d'entretien des escaliers et ascenseurs.*

A) DÉFINITION

Ces charges comprennent :

- Les dépenses entraînées par le ravalement intérieur des cages d'escalier et de leurs paliers;
- L'entretien et les réparations et même le remplacement des ascenseurs, de leurs agrès et accessoires;
- Les réparations nécessitées par l'usure des marches d'escalier.
- Les frais de consommation d'électricité occasionnés par les ascenseurs.
- Le coût de la location des compteurs.
- L'assurance contre les accidents causés par les ascenseurs.

B) RÉPARTITION

Les charges d'entretien des escaliers et ascenseurs seront réparties entre les seuls co-propriétaires des lots desservis par ces escaliers ou ascenseurs en fonction de leur utilité pour chacun des lots privatifs conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi du dix juillet mil neuf cent soixante cinq, et compte tenu des coefficients de pondération suivants.

COEFFICIENTS DE PONDÉRATION NOMBRE D'ÉTAGES DES BATIMENTS

Situation des locaux	R + 5	R + 6	R + 7	R + 8	R + 9	R + 10	R + 11	R + 12	R + 13	R + 14	R + 15
Rez-de-jardin	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15
Rez-de-chaussée	0,80	0,80	0,80	0,80	0,75	0,75	0,75	0,70	0,70	0,70	0,70
1 ^{er} étage	0,90	0,90	0,90	0,90	0,85	0,85	0,85	0,80	0,80	0,80	0,80
2 ^e étage	1,00	1,00	1,00	1,00	0,95	0,95	0,95	0,90	0,90	0,90	0,90
3 ^e étage	1,15	1,15	1,10	1,10	1,10	1,05	1,05	1,05	1,00	1,00	1,00
4 ^e étage	1,30	1,30	1,25	1,25	1,20	1,20	1,15	1,15	1,10	1,10	1,10
5 ^e étage	1,45	1,45	1,40	1,40	1,35	1,35	1,30	1,30	1,25	1,25	1,25
6 ^e étage		1,60	1,60	1,55	1,55	1,50	1,50	1,45	1,45	1,45	1,40
7 ^e étage			1,85	1,80	1,75	1,75	1,70	1,65	1,65	1,65	1,60
8 ^e étage				2,05	2,00	2,00	1,95	1,90	1,90	1,85	1,80
9 ^e étage					2,25	2,25	2,20	2,15	2,15	2,10	2,05
10 ^e étage						2,50	2,45	2,40	2,40	2,35	2,30
11 ^e étage							2,80	2,75	2,70	2,65	2,60
12 ^e étage								3,05	3,00	2,95	2,90
13 ^e étage									3,30	3,25	3,20
14 ^e étage										3,55	3,50
15 ^e étage											3,80

Les charges d'entretien des entrées et vestibules des immeubles collectifs seront réparties comme indiqué ci-dessus, mais sans pondération.

ARTICLE 4. — FRAIS DE CHAUFFAGE ET D'EAU CHAUDE

A) DÉFINITION

Les frais de chauffage d'eau chaude et des immeubles collectifs comprennent les dépenses d'entretien et de réparation, et même de remplacement des installations de la chaufferie de chauffage central et de distribution d'eau chaude, le prix du mazout, et autres combustibles, de l'eau, de l'électricité consommés, le salaire du chauffeur ainsi que les charges sociales et fiscales y afférentes.

B) RÉPARTITION

1^o *En ce qui concerne le chauffage central.*

Les charges de chauffage central seront réparties proportionnellement à la surface de chauffe de chaque lot privatif et en tenant compte du nombre de jours de chauffe.

2^o *En ce qui concerne l'eau chaude.*

Les charges d'eau chaude seront réparties au prorata des millièmes affectés à chacun des lots privatifs dépendant d'un même bâtiment, telles que cette répartition sera ultérieurement établie dans les états descriptifs modificatifs.

ARTICLE 5. — CHARGES D'EAU FROIDE

A) DÉFINITION

Les charges d'eau froide comprennent le prix de l'eau froide consommée par les occupants de chaque appartement ou autre local.

B) RÉPARTITION

Ces charges seront réparties entre les copropriétaires dans la même proportion que les charges générales.

ARTICLE 6. — RÈGLEMENT - PROVISION - FONDS DE PRÉVOYANCE - GARANTIE

Les copropriétaires verseront au Syndic le jour de leur entrée en jouissance une provision qui sera fixée par la première assemblée générale.

Le Syndic fera de nouveaux appels de fonds trimestriellement, les quinze janvier, avril, juillet et octobre de chaque année.

Il demandera une provision spéciale pour l'achat du combustible au moment qu'il jugera le plus propice pour faire cet achat. Celui-ci devra avoir lieu avant le premier septembre.

Il produira annuellement, dans le courant du premier trimestre et au plus tard, quinze jours avant l'Assemblée générale annuelle des copropriétaires, la justification de ses dépenses de l'année précédente.

Les provisions demandées par le Syndic devront être versées par les copropriétaires dans le mois de la demande. Passé ce délai, les retardataires devront payer, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, une pénalité de retard fixée à un pour cent par mois de retard. Tout mois commencé sera compté entièrement. Cette pénalité ne pourra excéder la moitié de la somme demandée.

L'Assemblée générale des copropriétaires pourra en outre décider la création d'un fonds de prévoyance destiné à faire face à des réparations ou travaux importants (par exemple la réfection de la toiture). L'Assemblée déterminera dans ce cas le montant de la somme à mettre en réserve, les dates auxquelles les copropriétaires devront acquitter leur part proportionnelle et l'emploi provisoire qui devra en être fait.

Les créances de toute nature du Syndicat à l'encontre de chaque copropriétaire seront, qu'il s'agisse de provision ou de paiement définitif, garanties par les sûretés prévues par l'article 19 de la loi n° 65.557 du dix juillet mil neuf cent soixante-cinq.

CHAPITRE IV

MUTATION DE PROPRIÉTÉ LOCATIONS — MODIFICATIONS DES LOTS

SECTION 1. — MUTATIONS DE PROPRIÉTÉ

Paragraphe 1. — *Opposabilité du règlement aux copropriétaires successifs.*

Le présent règlement de copropriété et les modifications qui pourraient y être apportées seront, à compter de leur publication au fichier immobilier, opposables aux ayants-cause à titre particulier des copropriétaires.

Paragraphe 2. — *MUTATIONS ENTRE VIFS*

En cas de mutation entre vifs à titre onéreux ou gratuit, le nouveau copropriétaire est tenu, vis-à-vis du syndicat, du paiement des sommes mises en recouvrement postérieurement à la mutation, alors même qu'elles sont destinées au règlement des prestations ou des travaux engagés ou effectués antérieurement à la mutation. L'ancien copropriétaire reste tenu, vis-à-vis du Syndicat, du versement de toutes les sommes mises en recouvrement antérieurement à la date de la mutation. Il ne peut exiger la restitution des sommes par lui versées à quelque titre que ce soit au Syndicat.

Lors de la mutation à titre onéreux d'un lot et si le vendeur n'a pas présenté au notaire, un certificat du Syndic ayant moins d'un mois de date, attestant qu'il est libre de toute obligation à l'égard du syndicat, avis de la mutation doit être donné au Syndic de l'immeuble par lettre recommandée avec avis de réception, à la diligence de l'acquéreur; avant l'expiration d'un délai de huit jours à compter de la réception de cet avis, le Syndic peut former, au domicile élu, par acte extrajudiciaire, opposition au versement des fonds pour obtenir le paiement des sommes restant dues par l'ancien propriétaire. Cette opposition, à peine de nullité, énoncera le montant et les causes de la créance et contiendra élection de domicile dans les ressorts du Tribunal de Grande Instance de la situation de l'immeuble. Aucun paiement ou transport amiable ou judiciaire de tout ou partie du prix ne sera opposable au Syndic ayant fait opposition dans ledit délai.

Paragraphe 3. — *Mutations par décès.*

En cas de mutation par décès, les héritiers et ayants-droits doivent dans les deux mois du décès, justifier au Syndic de leurs qualités héréditaires par une lettre du notaire chargé de régler la succession. Si l'indivision vient à cesser par suite d'un acte de partage, cession ou licitation entre héritiers, le Syndic doit en être informé dans le mois de cet événement, par une lettre du notaire rédacteur de l'acte, contenant les nom, prénoms, profession et domicile du nouveau copropriétaire, la date de la mutation et celle de l'entrée en jouissance.

Paragraphe 4. — *Hypothèque*

Tout copropriétaire qui voudra emprunter hypothécairement sur son lot devra donner connaissance à son créancier des dispositions du chapitre 4 de la quatrième partie du présent règlement et obtenir son consentement à ce que, en cas de sinistre, l'indemnité d'assurance ou la part d'indemnité pouvant revenir aux débiteurs soit versée directement entre les mains du Syndic assisté comme il est stipulé audit chapitre 4 et par suite, obtenir la renonciation du créancier au bénéfice des dispositions de l'article 37 de la loi du treize juillet mil neuf cent trente.

Il devra en outre obtenir de son créancier qu'il se soumette d'avance aux dispositions de l'Assemblée en matière de reconstruction aux diverses stipulations du chapitre sus-visé.

Paragraphe 5. — *Élection de domicile*

En toute hypothèse, le nouveau copropriétaire est tenu de faire une élection de domicile dans la notification constatant la mutation de propriété intervenue à son profit, faute de quoi, ce domicile sera considéré de plein droit comme étant élu dans la loge du concierge de l'immeuble.

SECTION 2. — LOCATIONS — AUTORISATION D'OCCUPER

Le copropriétaire qui consentira une location de son lot ou autorisera un tiers à l'occuper, devra donner connaissance au bénéficiaire, du chapitre 2 de la troisième partie du présent règlement et l'obliger à exécuter les prescriptions de ces articles.

L'entrée dans les lieux pourra être refusée au bénéficiaire tant que le copropriétaire intéressé n'aura pas avisé le Syndic de la location par lui consentie ou de l'autorisation par lui donnée.

Le copropriétaire bailleur restera solidairement responsable du fait ou de la faute de ses locataires ou sous-locataires. Il demeurera seul redevable de la quote-part afférente à son lot dans les charges définies au présent règlement comme s'il occupait personnellement les lieux loués.

SECTION 3. — MODIFICATION DES LOTS

Les copropriétaires pourront échanger entre eux des éléments détachés de leurs lots ou en céder aux propriétaires voisins, ou encore diviser leurs locaux en plusieurs lots. Ils auront la faculté de modifier, en conséquence, la quote-part des charges de toute nature afférente aux locaux en question, à la condition que le total reste inchangé.

Toutefois, la nouvelle répartition des charges résultant des modifications ainsi effectuées sera, par application de l'article 11 de la loi du dix juillet mil neuf cent soixante-cinq, soumise à l'approbation de l'Assemblée statuant à la majorité prévue par l'article 24 de ladite loi.

Bien entendu, tout copropriétaire de plusieurs lots jouira de la faculté de modifier la composition de ces lots mais sous les mêmes conditions et sous réserve des dispositions légales concernant les primes à la construction convertibles ou non en bonifications d'intérêts.

Toute modification des lots devra faire l'objet d'un acte modificatif de l'état descriptif de division.

En cas de division d'un lot, cet acte attribuera un numéro nouveau à chacune des parties du lot divisé, lesquelles formeront autant de lots distincts.

De même, en cas de réunion de plusieurs lots pour former un lot unique, l'acte modificatif attribuera à ce dernier un nouveau numéro. Toutefois la réunion de plusieurs lots en un lot unique ne pourra avoir lieu que si cette réunion est susceptible d'être publiée au fichier immobilier, ce qui implique que les lots réunis ne soient pas grevés de droits ou charges différents publiés au fichier immobilier.

Lorsqu'une série affectée à l'un des bâtiments se trouvera épuisée, les nouveaux numéros seront choisis dans la série correspondante au dix millier supérieur.

Dans l'intérêt commun des futurs copropriétaires et de leurs ayants-cause, il est stipulé qu'au cas où l'état descriptif de division ou le règlement de copropriété viendrait à être modifié, une expédition de l'acte modificatif rapportant la mention de publicité foncière devra être remise :

- au Syndic de la copropriété alors en fonction;
- au notaire détenteur de l'original des présentes ou de son successeur pour en être effectué le dépôt ensuite de celles-ci au rang de ses minutes.

Le coût de ces expéditions et de l'acte de dépôt au rang des minutes dudit notaire seront à la charge du ou des copropriétaires ayant opéré cette modification.

QUATRIÈME PARTIE

ADMINISTRATION

CHAPITRE PREMIER

SYNDICAT

SECTION 1. — SYNDICAT - OBJET - MEMBRES - FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL - DÉNOMINATION - DURÉE - SIÈGE

La collectivité des copropriétaires est constituée en un Syndicat doté de la personnalité civile.

Ce Syndicat a pour objet la conservation de l'immeuble et l'administration des parties communes.

Il a qualité pour agir en justice tant en demandant qu'en défendant, même contre certains des copropriétaires.

Il peut modifier le présent règlement de copropriété.

Les décisions qui sont de la compétence du Syndicat sont prises par l'Assemblée des copropriétaires et exécutées par le Syndic comme il sera expliqué plus loin.

Le Syndicat des copropriétaires est régi par la loi n° 65-557 du dix juillet mil neuf cent soixante-cinq.

Il a pour dénomination "Syndicat des copropriétaires de GRIGNY II".

Le syndicat prendra naissance dès qu'il existera au moins deux copropriétaires différents. Il continuera tant que les locaux composant l'ensemble appartiendront à plusieurs copropriétaires différents. Ce syndicat prendra fin si la totalité de l'ensemble vient à appartenir à une seule personne.

Son siège est à GRIGNY, chemin de Corbeil au pavillon de vente.

SECTION 2. — ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE COPROPRIÉTAIRES

Paragraphe 1. — CONVOCATIONS - DATES - FORMES

Les copropriétaires se réuniront en Assemblée générale au plus tard deux mois après la date à laquelle le cinquième au moins des lots se trouvera appartenir à des propriétaires différents.

Dans cette première réunion, l'Assemblée nommera le Syndic et fixera le chiffre de sa rémunération. Elle nommera également un Syndic suppléant.

Le Syndic convoquera l'Assemblée générale des copropriétaires chaque fois qu'il le jugera utile et au moins une fois par an dans le courant du premier trimestre.

Si le Syndic n'a pas convoqué pour le trente et un mars au plus tard l'Assemblée générale annuelle ci-dessus prévue, celle-ci pourra être valablement convoquée par l'un quelconque des copropriétaires.

Le Syndic devra en outre convoquer l'Assemblée générale chaque fois que la demande lui en sera faite par les copropriétaires possédant ensemble au moins le quart des parties communes ou par le conseil syndical. Cette demande lui sera adressée par lettre recommandée. Le Syndic devra convoquer l'Assemblée générale pour une date qui ne pourra être éloignée de plus d'un mois de celle à laquelle il aura reçu cette lettre.

Faute par le Syndic de satisfaire à cette obligation, cette convocation pourra être faite par les signataires de la demande ou le plus diligent d'entre eux. L'Assemblée ainsi convoquée pourra révoquer le Syndic sans aucune indemnité.

Les convocations seront adressées aux copropriétaires par lettres recommandées, envoyées à leur domicile à GRIGNY ou à un domicile par eux élu dans ladite ville et mises à la poste au moins quinze jours avant la date de la réunion. En cas d'urgence, ce délai sera réduit à quatre jours. Ces lettres indiqueront le lieu, la date, l'heure de la réunion et l'ordre du jour de l'Assemblée. Elles pourront également être remises aux copropriétaires contre émargement d'un état. Cette remise devra être effectuée dans les délais susindiqués. Elle dispensera de l'envoi de lettres recommandées aux copropriétaires ayant émargé.

Tout copropriétaire peut demander l'inscription d'une question à l'ordre du jour, en l'indiquant au Syndic un mois à l'avance.

Tant qu'une mutation intervenue n'aura pas été notifiée au Syndic, les convocations seront valablement faites à l'égard du ou des nouveaux propriétaires au domicile de l'ancien propriétaire ou au domicile par lui élu.

Paragraphe 2. — *Tenue des Assemblées*

L'Assemblée générale se réunit au lieu fixé par la convocation.

L'Assemblée générale élit son président. Est élu celui des copropriétaires présents ayant recueilli le plus grand nombre de suffrages.

Le Syndic, son conjoint et ses préposés ne peuvent présider l'Assemblée.

Il est formé un bureau composé de deux scrutateurs et d'un secrétaire.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux membres de l'Assemblée présents et acceptants qui possèdent et représentent le plus grand nombre de quotes-parts de copropriété tant en leur nom que comme mandataire.

Le bureau désigne un secrétaire qui peut être pris en dehors des copropriétaires.

Il est tenu une feuille de présence. Elle contient les noms et domiciles de chaque copropriétaire présent ou représenté, le nombre de voix dont il dispose compte tenu s'il y a lieu des dispositions de l'article 22 modifié et de l'article 24 de la loi du dix juillet mil neuf cent soixante-cinq.

Cette feuille est émargée par chaque copropriétaire ou par son mandataire. Elle est certifiée exacte par le Président de l'Assemblée.

Les copropriétaires peuvent se faire représenter par un mandataire de leur choix, habilité par une simple lettre. Toutefois, le Syndic, son conjoint et ses préposés ne peuvent recevoir mandat pour représenter un copropriétaire. En outre, aucun mandataire ne peut représenter plus de trois copropriétaires, à moins qu'il ne participe à l'Assemblée générale du syndicat principal et que tous ses mandats appartiennent au même syndicat secondaire.

Les représentants légaux des mineurs, interdits ou autres incapables participent aux Assemblées en leurs lieu et place.

En cas d'indivision ou d'usufruit d'un lot, les intéressés doivent être représentés par un mandataire commun qui sera, à défaut d'accord, désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance, à la requête de l'un d'entre eux ou du Syndic.

Il ne peut être mis en délibération que les questions inscrites à l'ordre du jour porté sur les convocations.

Les délibérations de l'Assemblée générale sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial et signés par les membres du bureau, le président et le secrétaire.

Le vote aura lieu à bulletin secret chaque fois que la demande en sera faite par la majorité des voix des propriétaires assistant à la réunion.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont certifiés par le Syndic.

Paragraphe 3. — *Majorité*

Dans les assemblées générales, chacun des copropriétaires dispose d'autant de voix qu'il possède de quotes-parts de copropriété. Toutefois, lorsqu'un copropriétaire possède une quote-part des parties communes supérieure à la moitié, le nombre de voix dont il dispose est réduit à la somme des voix des autres copropriétaires.

En outre, lorsque la question débattue est relative à l'une des charges spéciales définies au présent règlement, seuls les copropriétaires à qui incombent ces charges peuvent voter, et ce, proportionnellement à leur participation aux frais.

Les décisions relatives à l'administration sont prises à la majorité des voix des copropriétaires présents ou représentés ayant, en vertu du présent règlement voix délibérative au sujet de la résolution mise aux voix.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, l'Assemblée générale réunie sur première convocation ne peut adopter qu'à la majorité des voix de tous les copropriétaires les décisions concernant :

a) la désignation ou la révocation du ou des Syndics et des membres du conseil syndical;

b) les modalités de réalisation et d'exécution des travaux rendus obligatoires en vertu des dispositions législatives ou réglementaires;

c) l'autorisation donnée à certains copropriétaires d'effectuer à leurs frais des travaux affectant les parties communes ou l'aspect extérieur de l'immeuble et conformes à la destination de celui-ci.

À défaut de décision prise dans les conditions de majorité prévues au premier alinéa du présent article, une nouvelle Assemblée générale statue à la majorité des voix des copropriétaires présents ou représentés.

Les dispositions de l'article précédent sont applicables aux décisions concernant les délégations des pouvoirs susceptibles d'être prises par application de l'article 25 a) de la loi du dix juillet mil neuf cent soixante-cinq.

Les décisions régulièrement prises obligeront tous les copropriétaires, même les opposants et ceux qui n'auront pas été représentés à la réunion. Elles seront notifiées aux non présents et aux dissidents au moyen d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'Assemblée certifiée par le Syndic et qui leur sera adressée sous pli recommandé ou remise contre récépissé.

CHAPITRE II

SYNDIC

SECTION 1. — NOMINATION — RÉVOCATION — RÉMUNÉRATION

Le Syndic est nommé et révoqué par l'Assemblée générale des copropriétaires. Il peut être choisi parmi les copropriétaires ou en dehors d'eux. Il est rééligible.

L'Assemblée générale fixe la rémunération du Syndic et détermine la durée de ses fonctions. Cette durée ne peut être supérieure à trois ans.

Jusqu'à la réunion de la première Assemblée générale des copropriétaires prévue ci-dessus, la Société Agence de Secrétariat Immobilier Parisien (AGIP) dont le siège est au CHESNAY, Parly II, avenue de la Bretèche, exercera à titre provisoire les fonctions de syndic à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement.

Si le Syndic avait l'intention de se démettre de ses fonctions, il devrait en aviser le conseil syndical trois mois au moins à l'avance.

SECTION 2. — ATTRIBUTIONS

Le Syndic est chargé :

- d'assurer l'exécution des dispositions du règlement de copropriété et des délibérations de l'Assemblée générale;
- d'administrer l'immeuble, de pourvoir à sa conservation, à sa garde, et à son entretien et, en cas d'urgence, de faire procéder de sa propre initiative, à l'exécution de tous travaux nécessaires à la sauvegarde dudit immeuble;
- de représenter le syndicat dans tous les actes civils et en justice.

D'une manière générale, le Syndic est investi des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi du dix juillet mil neuf cent soixante-cinq et notamment par l'article 18 de cette loi.

Le Syndic agira dans les conditions définies au décret du dix sept mars mil neuf cent soixante-sept pris pour l'application de la loi du dix juillet mil neuf cent soixante-cinq.

Seul responsable de sa gestion, le Syndic ne peut se faire substituer.

L'Assemblée générale statuant à la majorité prévue par l'article 25 de la loi du dix juillet mil neuf cent soixante-cinq, peut autoriser une délégation de pouvoirs à une fin déterminée.

En cas d'empêchement du Syndic pour quelque cause que ce soit ou en cas de carence de sa part à exercer les droits et actions du syndicat, les fonctions du Syndic seraient assurées par le Syndic suppléant désigné par l'Assemblée générale. A défaut, un mandataire provisoire serait désigné par décision de justice.

CHAPITRE III

CONSEIL SYNDICAL

SECTION 1. — NOMINATION - RÉVOCATION - DÉLIBÉRATIONS

En vue d'assurer une liaison entre les copropriétaires et le Syndic et de faciliter à ce dernier l'administration de l'ensemble, il est constitué un Conseil syndical composé au moins d'autant de membres qu'il y aura de syndicats secondaires, lesdits membres choisis obligatoirement parmi les copropriétaires.

Les membres de ce Conseil sont élus pour une durée de trois ans par l'Assemblée générale. Ils sont rééligibles. Leurs fonctions sont gratuites. Ils peuvent être révoqués par l'Assemblée générale.

Le Conseil syndical élit un Président. Il se réunit au moins une fois tous les trois mois à la demande du Président. Il peut se réunir en outre, à toute époque, à la demande de l'un quelconque de ses membres ou à celle du Syndic. Les convocations sont adressées par lettre recommandée avec accusé de réception. Elles contiennent l'ordre du jour de la réunion projetée.

Les décisions du Conseil syndical sont prises à la simple majorité à condition que la moitié au moins de ses membres soient présents ou représentés.

SECTION 2. — ATTRIBUTIONS

Le Conseil syndical est un organe purement consultatif. Il n'est saisi que des questions qui lui sont soumises par le Syndic. Celui-ci reste libre de ne pas suivre l'avis qui lui est donné par le Conseil, mais ce dernier peut alors convoquer l'Assemblée générale à l'effet de statuer sur le différend.

Les tiers ne peuvent jamais exiger qu'une question soit soumise au Conseil ni qu'il leur soit justifié de son avis.

L'institution du Conseil ne comporte aucune restriction des pouvoirs du Syndic vis-à-vis des tiers.

Le Conseil syndical présente chaque année à l'Assemblée générale un rapport sur les avis qu'il a donnés au Syndic.

CHAPITRE IV

ASSURANCES

Le syndicat sera assuré contre :

1° l'incendie, la foudre, les explosions, les dégâts causés par l'électricité et le gaz, les dégâts des eaux et les bris de glaces (avec renonciation au recours contre les copropriétaires de l'immeuble occupant un appartement local ou garage ou contre les locataires et occupants de ces locaux);

2° Le recours des voisins et le recours des locataires;

3° La responsabilité civile pour dommages causés aux tiers par l'ensemble immobilier (défaut de réparations, vices de constructions ou de réparations, etc.).

Les ascenseurs feront l'objet d'une assurance spéciale contre les dommages causés aux tiers.

Les questions relatives aux assurances seront débattues et tranchées par les copropriétaires à qui incomberont le paiement des primes. Ils décideront notamment du chiffre des risques à assurer et du choix de la ou des compagnies.

Les polices seront signées par le Syndic en exécution des résolutions de l'Assemblée générale.

Les copropriétaires qui estimeraient insuffisantes les assurances ainsi décidées pourront toujours souscrire, en leur nom personnel, une assurance complémentaire. Ils en paieraient seuls les primes mais auront seuls droit à l'indemnité à laquelle elle pourrait donner lieu.

Chaque copropriétaire sera tenu d'assurer, en ce qui concerne son propre lot, le mobilier y contenu et le recours des voisins contre l'incendie, l'explosion du gaz, les accidents causés par l'électricité et les dégâts des eaux.

Cette assurance devra être faite par une Compagnie agréée par le Crédit Foncier de France, ou à l'une des Compagnies choisies par l'Assemblée des copropriétaires.

En cas de sinistre, les indemnités allouées en vertu des polices générales seront encaissées par le Syndic en présence d'un des copropriétaires désigné par l'Assemblée générale à charge par le Syndic d'en effectuer le dépôt en banque dans les conditions à déterminer par cette assemblée.

Les indemnités de sinistre seront, sous réserve des droits des créanciers inscrits, affectées par privilège aux réparations ou à la reconstruction. Au cas où il serait décidé de ne pas reconstituer le bâtiment ou l'élément d'équipement sinistré, les indemnités allouées en vertu des polices générales sont réparties entre les copropriétaires qui, en cas de reconstitution, en auraient supporté les charges, et dans les proportions où elles leur auraient incombé.

CINQUIÈME PARTIE

DÉCISIONS EXTRAORDINAIRES

CHAPITRE PREMIER

MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ

L'Assemblée générale peut modifier le présent règlement de copropriété dans la mesure où il concerne la jouissance, l'usage et l'administration des parties communes. Elle peut aussi le compléter éventuellement.

Les décisions prises dans le cadre de l'article précédent sont adoptées par l'Assemblée générale à la majorité des membres du syndicat représentant au moins les trois-quarts des voix.

L'Assemblée générale ne peut, à quelque majorité que ce soit, imposer à un copropriétaire une modification à la destination de ses parties privatives ou aux modalités de leur jouissance, telles qu'elles résultent du règlement de copropriété.

De même, la répartition des charges ne peut être modifiée qu'à l'unanimité des copropriétaires.

Toutefois, la participation des copropriétaires aux charges entraînées par les services collectifs et les éléments d'équipement communs doit demeurer fonction de l'utilité que ces services et éléments présentent à l'égard de chaque lot.

Quant à la participation des copropriétaires aux charges relatives à la conservation, à l'entretien et à l'administration des parties communes, elle doit rester proportionnelle aux valeurs relatives des parties privatives comprises dans leurs lots telle que ces valeurs résultent, lors de l'établissement de la copropriété, de la consistance, de la superficie et de la situation des lots sans égard à leur utilisation.

En conséquence :

a) lorsque des travaux ou des actes d'acquisition ou de dispositions sont décidés par l'Assemblée générale statuant à la majorité exigée par la loi, la modification de la répartition des charges ainsi rendue nécessaire peut être décidée par l'Assemblée générale statuant à la même majorité. En cas d'aliénation séparée d'une ou plusieurs fractions d'un lot, la répartition des charges entre ces fractions est soumise à l'approbation de l'Assemblée générale statuant à la majorité des voix des copropriétaires présents ou représentés. A défaut de décision de l'Assemblée générale modifiant les bases de répartition des charges dans les cas ci-dessus prévus, tout copropriétaire pourra saisir le Tribunal de Grande Instance de la situation de l'immeuble à l'effet de faire procéder à la nouvelle répartition rendue nécessaire.

b) lorsqu'un changement de l'usage d'une ou plusieurs parties privatives rend nécessaire la modification de la répartition des charges entraînées par les services et les éléments d'équipement collectif, cette modification est décidée savoir : par une Assemblée générale réunie sur première convocation, à la majorité des voix de tous les copropriétaires et, à défaut de décision dans ces conditions, par une nouvelle Assemblée générale statuant à la majorité des voix des copropriétaires présents ou représentés.

CHAPITRE II

ACTES D'ACQUISITION ET DE DISPOSITION

SECTION 1. — ACTES D'ACQUISITION

Le Syndicat peut acquérir des parties communes ou constituer des droits réels immobiliers au profit de ces parties communes. Les actes d'acquisition sont passés par le syndicat lui-même et de son chef.

Le syndicat peut également acquérir lui-même à titre onéreux ou gratuit, des parties privatives sans que celles-ci perdent pour autant leur caractère privatif. Le syndicat ne dispose pas de voix, en Assemblée générale, au titre des parties privatives acquises par lui.

Les décisions concernant les acquisitions immobilières sont prises à la majorité des membres du syndicat représentant au moins les trois-quarts des voix.

SECTION 2. — ACTES DE DISPOSITION

Le syndicat peut aliéner des parties communes ou constituer des droits réels immobiliers à la charge des parties communes. Les actes de disposition sont passés par le syndicat lui-même et de son chef.

Le syndicat peut aliéner les parties privatives dont il s'est rendu propriétaire.

Lorsque les actes de disposition sur les parties communes ou sur des droits accessoires à ces parties communes résultent d'obligations légales ou réglementaires, telles que celles relatives à l'établissement de cours communes, d'autres servitudes ou à la cession de droits de mitoyenneté, les décisions concernant les conditions auxquelles sont réalisés ces actes sont adoptées par l'Assemblée générale réunie sur première convocation, à la majorité des voix de tous les copropriétaires, et à défaut de décision dans ces conditions, par une nouvelle Assemblée générale statuant à la majorité des voix des copropriétaires présents ou représentés.

Les décisions concernant les actes de disposition autres que ceux visés à l'article précédent, sont prises à la majorité des membres du Syndicat représentant au moins les trois-quarts des voix.

L'Assemblée générale ne peut, sauf à l'unanimité des voix de tous les copropriétaires, décider l'aliénation des parties communes dont la conservation est nécessaire au respect de la destination de l'immeuble.

CHAPITRE III

AMÉLIORATION — ADDITION — SURÉLÉVATION

Les améliorations, additions de locaux privatifs ainsi que l'exercice du droit de surélévation seront effectuées, le cas échéant, dans les conditions prévues aux articles 30 à 37 de la loi du dix juillet mil neuf cent soixante-cinq, lesquels sont ainsi conçus :

ARTICLE 30. — L'Assemblée générale des copropriétaires, statuant à la double majorité prévue à l'article 26 (c'est-à-dire à la majorité des membres du syndicat représentant au moins les trois-quarts des voix) peut, à condition qu'elle soit conforme à la destination de l'immeuble, décider toute amélioration, telle que la transformation d'un ou de plusieurs éléments nouveaux, l'aménagement de locaux affectés à l'usage commun ou la création de tels locaux.

Elle fixe alors à la même majorité la répartition du coût des travaux et de la charge des indemnités prévues à l'article 36 ci-après en proportion des avantages qui résulteront des travaux envisagés pour chacun des copropriétaires, sauf à tenir compte de l'accord de certains d'entre eux pour supporter, une part de dépenses plus élevée.

Elle fixe, à la même majorité, la répartition des dépenses de fonctionnement, d'entretien et de remplacement des parties communes ou des éléments transformés ou créés.

Lorsque l'Assemblée générale refuse l'autorisation prévue à l'article 25 b) tout copropriétaire ou groupe de co-proropriétaires peut être autorisé par le Tribunal de Grande Instance à exécuter aux conditions fixées par le Tribunal, tous travaux d'améliorations visés à l'alinéa premier ci-dessus. Le Tribunal fixe en outre les conditions dans lesquelles les autres copropriétaires pourront utiliser les installations ainsi réalisées. Lorsqu'il est possible d'en réserver l'usage à ceux des copropriétaires qui les ont exécutées, les autres copropriétaires ne pourront être autorisés à les utiliser qu'en versant leur quote-part du coût de ces installations, évalué à la date où cette faculté est exercée.

ARTICLE 31. — Aucun des copropriétaires ou de leurs ayants-droits ne peut faire obstacle à l'exécution, même à l'intérieur de ses parties privatives des travaux régulièrement et expressément décidés, par l'Assemblée générale en vertu de l'article 30 ci-dessus.

ARTICLE 32. — Sous réserve des dispositions de l'article 34, la décision prise oblige les copropriétaires à participer, dans les proportions fixées par l'Assemblée, au paiement des travaux, à la charge des indemnités prévues à l'article 36, ainsi qu'aux dépenses de fonctionnement, d'administration, d'entretien et de remplacement des parties communes ou des éléments transformés ou créés.

ARTICLE 33. — La part du coût des travaux, des charges financières y afférentes, et des indemnités incombant aux copropriétaires qui n'ont pas donné leur accord à la décision prise, peut n'être payée que par annuités égales au sixième de cette part. Lorsque le syndicat n'a pas contracté d'emprunt en vue de la réalisation des travaux, les charges financières dues par les copropriétaires payant par annuités sont égales aux taux légal d'intérêt en matière civile.

Toutefois les sommes visées au précédent alinéa deviennent immédiatement exigibles lors de la première mutation entre vifs du lot de l'intéressé, même si cette mutation est réalisée par voie d'apport en société.

Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables lorsqu'il s'agit de travaux imposés par le respect d'obligations légales ou réglementaires.

ARTICLE 34. — La décision prévue à l'article 30 n'est pas opposable au copropriétaire opposant qui a, dans le délai prévu à l'article 42, alinéa 2, saisi le Tribunal de Grande Instance en vue de faire reconnaître que l'amélioration décidée présente un caractère somptuaire eu égard à l'état, aux caractéristiques et à la destination de l'immeuble.

ARTICLE 35. — La surélévation ou la construction de bâtiments aux fins de créer de nouveaux locaux à usage privatif ne peut être réalisée par les soins du syndicat que si la décision en est prise à l'unanimité de ses membres.

La décision d'aliéner aux mêmes fins le droit de surélever un bâtiment existant exige, outre la majorité prévue à l'article 26, l'accord des copropriétaires de l'étage supérieur du bâtiment à surélever et, si l'immeuble comprend plusieurs bâtiments, la confirmation par une assemblée spéciale des copropriétaires des lots composant le bâtiment à surélever, statuant à la majorité indiquée ci-dessus.

Si le règlement de copropriété stipule une majorité supérieure pour prendre la décision prévue à l'alinéa précédent, cette clause ne peut être modifiée qu'à cette même majorité.

ARTICLE 36. — Les copropriétaires qui subissent un préjudice par suite de l'exécution des travaux, en raison soit d'une diminution définitive de la valeur de leur lot, soit d'un trouble de jouissance grave, même s'il est temporaire, soit de dégradations, ont droit à une indemnité.

Cette indemnité, qui est à la charge de l'ensemble des copropriétaires est répartie, s'il s'agit de travaux décidés dans les conditions prévues à l'article 30, en proportion de la participation de chacun au coût des travaux et s'il s'agit de travaux de surélévation prévus à l'article 35 selon la proportion initiale des droits de chacun dans les parties communes.

ARTICLE 37. — Toute convention par laquelle un propriétaire ou un tiers se réserve l'exercice de l'un des droits accessoires visés à l'article 3 autre que le droit de mitoyenneté devient caduque si ce droit n'a pas été exercé dans les dix années qui suivent ladite convention.

Si la convention est antérieure à la promulgation de la présente loi, le délai de dix ans court de ladite promulgation.

Avant l'expiration de ce délai, le syndicat peut, statuant à la majorité prévue à l'article 25, s'opposer à l'exercice de ce droit, sauf à en indemniser le titulaire dans le cas où ce dernier justifie que la réserve du droit comportait une contrepartie à sa charge.

Toute convention postérieure à la promulgation de la présente loi, et comportant réserve de l'un des droits visés ci-dessus, doit indiquer à peine de nullité l'importance et la consistance des locaux à construire et les modifications que leur exécution entraînerait dans les droits et charges des copropriétaires.

CHAPITRE IV

RECONSTRUCTION

En cas de destruction totale ou partielle, la reconstruction serait décidée et, le cas échéant, opérée dans les conditions et avec les effets prévus aux articles 28 à 41 de la loi du dix juillet mil neuf cent soixante-cinq.

CHAPITRE V

MODIFICATION DES STRUCTURES JURIDIQUES CONSTITUTION DE SYNDICATS SECONDAIRES

Les copropriétaires dont les lots composent un bâtiment ou un groupe de bâtiments édifié sur un lot de jouissance de sol pourront, réunis en Assemblée générale, décider la constitution entre eux d'un syndicat "dit secondaire". Cette éventuelle décision serait prise dans les conditions et avec les effets prévus à l'article 27 de la loi du dix juillet mil neuf cent soixante-cinq.

SIXIÈME PARTIE

DISPOSITIONS DIVERSES

Paragraphe 1. — ORIGINE DE PROPRIÉTÉ

Il est ici rappelé que l'origine de propriété des terrains dont la "Société Civile Immobilière des Tuileries à GRIGNY" est actuellement propriétaire et sur lesquels doit être édifiée partie de l'ensemble immobilier objet du présent règlement de copropriété est établie par acte séparé des présentes auquel il est renvoyé et dont une expédition sera publiée au bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes en même temps que le présent règlement.

Quant à l'origine de propriété des parcelles de terrain restant à acquérir elle sera établie au fur et à mesure de chaque acquisition par actes en suite de celui sus-visé.

Les déclarations concernant la "Société Civile Immobilière des Tuileries à GRIGNY", seront précisées dans chaque acte d'aliénation.

Paragraphe 2. — PUBLICITÉ FONCIÈRE

Le présent règlement de copropriété sera publié au bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes conformément à la loi du dix juillet mil neuf cent soixante-cinq et aux dispositions légales portant réforme de la publicité foncière.

Il en sera de même de toutes modifications pouvant être apportées par la suite au présent règlement.

Paragraphe 3. — ÉLECTION DE DOMICILE

M. LAHILLONNE es-qualité fait élection de domicile au siège de la société qu'il représente.

Paragraphe 4. — POUVOIRS

Et pour l'accomplissement des formalités de publicité foncière, le comparant donne tous pouvoirs nécessaires à M. Hugues CHARTIER, principal clerc de notaire, demeurant à Versailles, rue Hoche n° 17, ou à son défaut à M. Guy de MAINTENANT, clerc de notaire, demeurant même adresse, à l'effet de faire dresser et de signer tous actes complémentaires, rectificatifs ou modificatifs des présentes pour mettre celles-ci en concordance avec les documents cadastraux et hypothécaires et ceux de l'état-civil.

DONT ACTE

Fait et passé à Versailles, rue Hoche, n° 17, en l'étude de Maître Daniel HUBER, notaire soussigné.

L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE-NEUF.

Le cinq septembre.

Et après lecture faite, le comparant es-qualité a signé avec le notaire.

05.09.1969

*N° exp. 1/7 rōls 1/2
N° exp. 1/7 rōls 1/2
extrait cadastre 1/5 rōls*

publ.



Publié au bureau des hypothèques
de Corbeil-Essonnes
Le 3 novembre 1969
Volume 16079 numéro 4
Droits : salaire

PARDEVANT Maître Daniel HUBER, Notaire à VER-SAILLES, soussigné.

A COMPARU :

Monsieur Georges LAHILLONNE, Directeur de Société, demeurant à PARIS, Avenue Niel, n° 98.

Agissant en qualité de gérant unique de " Société Civile Immobilière des Tuileries à Grigny ", au capital de huit cent dix mille francs, dont le siège social est à GRIGNY (Seine), Chemin de Corbeil.

Monsieur LAHILLONNE ayant les pouvoirs nécessaires à l'effet des présentes, tant en sa qualité de gérant unique de ladite société, fonction à laquelle il a été nommé suivant décision collective des associés de ladite société, tenue le sept Mai mil neuf cent soixante neuf, qu'en vertu de l'article quinze des statuts de ladite société, en date du sept Mai mil neuf cent soixante neuf.

LEQUEL, ès qualités, préalablement au modificatif à l'état descriptif de division des lots de jouissance n° 1 (n° 12 du plan de masse), n° 10 (n° 63 du plan de masse) et n° 11 (n° 64 du plan de masse), exposant l'objet des présentes, a exposé ce qui suit :

- E X P O S E -

Monsieur LAHILLONNE, ès qualités, rappelle qu'en termes d'un acte reçu par Me HUBER, Notaire soussigné aujourd'hui même, dont une expédition sera publiée au Bureau des Hypothèques de CORBEIL ESSONNES avant la signature des présentes, il a dressé, en sa dite qualité, le règlement de copropriété contenant l'état descriptif de division concernant un ensemble immobilier que la Société se propose d'édifier, tant :

*Reçu à VERSAILLES A.C.
Le 3 OCT 1969 F. 102 734/L 3782
Eugène Ciquante*

4 9



A - Sur des parcelles de terrain toutes sisessur la Commune de GRIGNY (Essonne) dont la Société est actuellement propriétaire, d'une superficie totale de quarante et un hectares cinquante huit ares quatre vingt quatre centiares, figurant au cadastre rénové de la manière suivante :

- Section B, n° 417, lieudit " Grigny II " pour dix sept hedar cinquante six ares soixante seize centiares.
- Section B, n° 401, même lieudit, pour un hectare quatre ving huit ares vingt sept centiares.
- Section B, n° 400, même lieudit, pour trente deux ares quara six centiares.
- Section C, n° 493, même lieudit, pour dix hectares quarante deux ares quatre vingt sept centiares.
- Section C, n° 508, même lieudit, pour trente deux ares un centiare.
- Section C, n° 505, même lieudit, pour onze hectares six ares quarante sept centiares.

B - Que sur les parcelles aussi toutes sises commune de GRIGNY et dont la société se propose de réaliser l'acquisition, savoir :

- Section B, n° 105, pour deux ares soixante dix centiares.
- Section B, n° 120, pour quatre ares quatre vingt deux centiares.
- Section B, n° 123, pour quatre ares cinquante neuf centiares.
- Section B, n° 212, pour deux ares cinquante trois centiares.
- Section B, n° 285, pour un are quatre vingt neuf centiares.
- Section B, n° 302, pour deux ares soixante dix centiares.
- Section B, n° 92, pour neuf ares quatre vingts centiares.
- Section B, n° 94, pour deux ares cinquante six centiares.
- Section B, n° 95, pour un are quatorze centiares.
- Section B, n° 409, pour dix neuf ares cinquante neuf centiar
- Section B, n° 408, pour six ares trente centiares.
- Section B, n° 406, pour trente six centiares.
- Section B, n° 403, pour sept ares quarante quatre centiares.
- Section B, n° 405, pour huit ares quarante deux centiares.
- Section B, n° 402, pour vingt trois ares soixante treize centiares.
- Section C, n° 82, pour un are quatre vingt dix huit centiare
- Section C, n° 491, pour trois ares vingt quatre centiares.
- Section C, n° 121, pour trois ares trente centiares.
- Section C, n° 146, pour treize ares trente cinq centiares.
- Section, C, n° 499, pour un are cinquante centiares.
- Section C, n° 496, pour quinze ares vingt sept centiares.
- Section C, n° 511, pour dix ares.

Et sur les superficies ci-après, à prendre dans les parcelles dessous, sises commune de GRIGNY, savoir :

4 7

✓



Cet ensemble doit se composer
 après répartition de :
 cent soixante quatre immeubles
 collectifs à usage principal
 d'habitation avec leurs dépendances
 (garage et emplacement de voitures
 auto auto) savoir :
 quarante deux immeubles de cinq
 étages sur rez de jardin et rez de
 chaussée ;
 dix immeubles de six étages sur
 rez de jardin et rez de chaussée ;
 quinze immeubles de huit étages
 sur rez de jardin et rez de chaussée ;
 quatre immeubles de dix étages
 sur rez de jardin et rez de chaussée ;
 quarante cinq immeubles de
 cinq immeubles étages sur rez
 de chaussée ;
 treize immeubles de onze étages
 sur rez de jardin et rez de chaussée ;
 vingt immeubles de onze étages
 sur rez de jardin et rez de chaussée ;
 dix immeubles de onze étages
 sur rez de jardin et rez de chaussée ;
 cinq immeubles de quatre étages
 sur rez de jardin et rez de chaussée ;
 trois immeubles de quatre étages
 sur rez de jardin et rez de chaussée ;
 un immeuble parti de quatre
 étages et parti de quinze étages
 sur rez de jardin et rez de chaussée ;
 centres commerciaux, station service,
 piscine de santé, club et piscine
 de détente, locaux usage de
 bureau locaux de rangement,
 centres sportifs et sociaux,
 usagers de jeunes.
 Les terrains ne supportant
 pas de constructions seront
 aménagés en voirie, axes
 d'accès, espaces verts et autres

- Trois ares vingt quatre centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B, n° 146, pour quatre ares soixante quatre centiares.
- Deux ares soixante quatorze centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B, n° 308, pour cinq ares soixante deux centiares.
- Soixante quatre centiares à provenir de partie de la parcelle cadastrée section B, n° 354 et qui figureront, après division, sous la section B, n° 418.
- Quarante neuf centiares à provenir de la parcelle cadastrée section C, n° 98, pour un are soixante dix neuf centiares.
- Et enfin, sur une superficie de dix huit ares constituée par une portion du Chemin rural dit de la Tuilerie ou Chemin rural n° 16.

ORIGINE DE PROPRIETE

Il est ici rappelé que l'origine de propriété des terrains dont la Société Civile Immobilière des Tuileries à GRIGNY est actuellement propriétaire et sur lesquels doit être édifiée partie de l'ensemble immobilier dont il a été ci-dessus parlé, est établie par acte séparé des présentes, reçu par Me HUBER, Notaire soussigné, aujourd'hui même, auquel il est renvoyé et dont une expédition sera publiée au Bureau des Hypothèques de CORBEIL ESSONNES avant les présentes.

Quant à l'origine de propriété des parcelles de terrain restant à acquérir, elle sera établie au fur et à mesure de chaque acquisition, par actes en suite de celui sus-visé.

CECI EXPOSE, Monsieur LAHILLONNE, ès qualités, sus-nommé, procède de la manière suivante à la subdivision des lots n° 1 (n° 12 du plan de masse), n° 10 (n° 63 du plan de masse) et n° 11 (n° 64 du plan de masse) et au modificatif à l'état descriptif de division.

SUBDIVISION des lots n°s 1, 10 et 11 de l'ensemble immobilier situé à GRIGNY et MODIFICATION à l'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION

Conformément aux pouvoirs donnés à Monsieur LAHILLONNE, ès qualités, celui-ci décide :

- 1°) de subdiviser le lot n° 1, sur lequel doivent être édifiés quatre bâtiments à usage principal d'habitation, dénommés U 1 à U 4 incl ainsi que trente deux parkings, lequel lot sera ainsi supprimé pour être remplacé par deux cent huit lots portant les numéros 120 001 à 120 208 et qui comprendront des caves, des appartements et des parkings.
- 2°) de subdiviser le lot n° 10, sur lequel doivent être édifiés vingt six parkings, lequel lot sera ainsi supprimé pour être remplacé par vingt six lots portant les numéros 630 001 à 630 026.
- 3°) de subdiviser le lot n° 11, sur lequel doivent être édifiés quarante six parkings, lequel lot sera ainsi supprimé pour être remplacé par quarante six lots portant les numéros 640 001 à 640 046.



A chacun des lots ainsi créés sera affectée une quote part de la propriété du sol exprimée en cinq millionnièmes, dans des proportions variables pour chaque lot, dont le total par lots subdivisés sera égal la quote part de la propriété du sol qui était affectée aux lots n°s 1, 10 et 11.

DESIGNATION DES LOTS

I - Identification des lots par numérotation codifiée.

Cette codification se fait sur dix caractères.

Caractère 1 et 2 = Bâtiment.

Caractère 3 = Numéro escalier (si 0 escalier unique).

Caractère 4 et 5 = Etage (00 rez-de-chaussée).

Caractère 6 = Situation palière par rapport à l'ascenseur.

Caractère 7 = Nombre de pièces.

Caractère 8 = Jardin (doit toujours être blanc ou 0).

Caractère 9 = Orientation.

Caractère 10 = Accolement si " A " en position 10.

- Codification de la situation palière :

Droite en sortant de l'ascenseur = 1 ou 5

Gauche = 2 ou 6

Face droite = 3 ou 7

Face gauche = 4 ou 8

- Codification de l'orientation :

0 = Nord

1 = Nord Ouest

2 = Nord Est

3 = Est

5 = Sud Est

6 = Sud

7 = Sud Ouest - Bâtiment carré

8 = Sud Ouest - Bâtiment long

9 = Ouest

Exemple de référence appartement : T700434 7A

Cet appartement se trouve :

T7 = Bâtiment T 7

0 = Escalier unique

04 = Quatrième étage

3 = Face droite en sortant ascenseur

4 = Quatre pièces

b = Pas de jardin

7 = Sud Ouest - Bâtiment carré

A = Accolé

Exemple de référence de Chambre de Service : N400581 2

N4 = Bâtiment N 4

0 = Escalier unique

4 7

r



- 05 = Cinquième étage
- 8 = Face gauche en sortant de l'ascenseur
- 1 = Une pièce
- b = Pas de jardin
- 2 = Nord Est

Exemple de référence de cave : N40 C0026
 Cave dans le bâtiment N4, escalier unique,
 Cave numéro C0026.

Il en est de même des parkings et garages ou la zone du bâtiment et escalier sont en blanc.

La modification et la division des lots ainsi que la codification de chaque lot figure conformément à l'article soixante et onze du décret du quatorze Octobre mil neuf cent cinquante cinq modifié par la loi du sept Janvier mil neuf cent cinquante neuf dans le tableau ci-après :

Tableau de division

lots	Bât	Esc	Etage	Nature du lot	Quote part : dans la propriété du sol	désignation des lots
1				Droit à la jouissance du terrain n°12 du plan de masse	47 281/5000000°	Remplacé : les lots 120 001 à 120 208 Supprimé.

4 3

r

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU LOT	I	DESIGNATIONI	PAGE	
I	I	I	I	I			ICO-PROI	DES LOTS	I	

*120001	U1	UNIQUE	00	PT.CAVE	U1000C0001		17	PART.LOT	12	1
*120002	U1	UNIQUE	00	PT.CAVE	U1000C0002		17	PART.LOT	12	1
*120003	U1	UNIQUE	00	PT.CAVE	U1000C0003		17	PART.LOT	12	1
*120004	U1	UNIQUE	00	PT.CAVE	U1000C0004		17	PART.LOT	12	1
*120005	U1	UNIQUE	00	PT.CAVE	U1000C0005		17	PART.LOT	12	1
*120006	U1	UNIQUE	00	PT.CAVE	U1000C0006		17	PART.LOT	12	1
*120007	U1	UNIQUE	00	PT.CAVE	U1000C0007		17	PART.LOT	12	1
*120008	U1	UNIQUE	00	PT.CAVE	U1000C0008		17	PART.LOT	12	1
*120009	U1	UNIQUE	00	PT.CAVE	U1000C0009		17	PART.LOT	12	1
*120010	U1	UNIQUE	00	PT.CAVE	U1000C0010		17	PART.LOT	12	1
*120011	U1	UNIQUE	00	PT.CAVE	U1000C0011		17	PART.LOT	12	1
*120012	U1	UNIQUE	00	PT.CAVE	U1000C0012		17	PART.LOT	12	1
*120013	U1	UNIQUE	00	PT.CAVE	U1000C0013		17	PART.LOT	12	1
*120014	U1	UNIQUE	00	PT.CAVE	U1000C0014		17	PART.LOT	12	1
*120015	U1	UNIQUE	00	PT.CAVE	U1000C0015		17	PART.LOT	12	1
*120016	U1	UNIQUE	00	PT.CAVE	U1000C0016		17	PART.LOT	12	1
*120017	U1	UNIQUE	00	PT.CAVE	U1000C0017		17	PART.LOT	12	1
*120018	U1	UNIQUE	00	PT.CAVE	U1000C0018		17	PART.LOT	12	1
*120019	U1	UNIQUE	00	PT.CAVE	U1000C0019		17	PART.LOT	12	1
*120020	U1	UNIQUE	00	PT.CAVE	U1000C0020		17	PART.LOT	12	1
*120021	U1	UNIQUE	00	PT.CAVE	U1000C0021		17	PART.LOT	12	1
*120022	U1	UNIQUE	00	PT.CAVE	U1000C0022		17	PART.LOT	12	1
*120023	U1	UNIQUE	00	APPART.	U100014	7	468	PART.LOT	12	1
*120024	U1	UNIQUE	00	APPART.	U100025	7A	552	PART.LOT	12	1
*120025	U1	UNIQUE	01	APPART.	U100113	7	405	PART.LOT	12	1
*120026	U1	UNIQUE	01	APPART.	U100126	7A	631	PART.LOT	12	1
*120027	U1	UNIQUE	01	APPART.	U100135	2	532	PART.LOT	12	1
*120028	U1	UNIQUE	01	APPART.	U100144	2	442	PART.LOT	12	1
*120029	U1	UNIQUE	02	APPART.	U100213	7	410	PART.LOT	12	1
*120030	U1	UNIQUE	02	APPART.	U100226	7A	638	PART.LOT	12	1
*120031	U1	UNIQUE	02	APPART.	U100235	2	537	PART.LOT	12	1
*120032	U1	UNIQUE	02	APPART.	U100244	2	446	PART.LOT	12	1
*120033	U1	UNIQUE	03	APPART.	U100313	7	414	PART.LOT	12	1
*120034	U1	UNIQUE	03	APPART.	U100326	7A	644	PART.LOT	12	1
*120035	U1	UNIQUE	03	APPART.	U100335	2	543	PART.LOT	12	1
*120036	U1	UNIQUE	03	APPART.	U100344	2	451	PART.LOT	12	1
*120037	U1	UNIQUE	04	APPART.	U100413	7	418	PART.LOT	12	1
*120038	U1	UNIQUE	04	APPART.	U100426	7A	650	PART.LOT	12	1
*120039	U1	UNIQUE	04	APPART.	U100435	2	548	PART.LOT	12	1
*120040	U1	UNIQUE	04	APPART.	U100444	2	455	PART.LOT	12	1
*120041	U1	UNIQUE	05	APPART.	U100513	7	422	PART.LOT	12	1
*120042	U1	UNIQUE	05	APPART.	U100526	7A	656	PART.LOT	12	1
*120043	U1	UNIQUE	05	APPART.	U100535	2	552	PART.LOT	12	1
*120044	U1	UNIQUE	05	APPART.	U100544	2	458	PART.LOT	12	1
*120045	U2	UNIQUE	00	PT.CAVE	U2000C0001		17	PART.LOT	12	1
*120046	U2	UNIQUE	00	PT.CAVE	U2000C0002		17	PART.LOT	12	1
*120047	U2	UNIQUE	00	PT.CAVE	U2000C0003		17	PART.LOT	12	1
*120048	U2	UNIQUE	00	PT.CAVE	U2000C0004		17	PART.LOT	12	1
*120049	U2	UNIQUE	00	PT.CAVE	U2000C0005		17	PART.LOT	12	1
*120050	U2	UNIQUE	00	PT.CAVE	U2000C0006		17	PART.LOT	12	1
*120051	U2	UNIQUE	00	PT.CAVE	U2000C0007		17	PART.LOT	12	1
*120052	U2	UNIQUE	00	PT.CAVE	U2000C0008		17	PART.LOT	12	1

9

6 June 1978

PAGE

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU LOT	I	DESIGNATION	I	PAGE
I	I	I	I	I			ICO=PROI	DES LOTS	I	

	*120053	U2	UNIQUE	00	PT.CAVE	U2000C0009	17	PART.LOT	12*1	
	*120054	U2	UNIQUE	00	PT.CAVE	U2000C0010	17	PART.LOT	12*1	
	*120055	U2	UNIQUE	00	PT.CAVE	U2000C0011	17	PART.LOT	12*1	
	*120056	U2	UNIQUE	00	PT.CAVE	U2000C0012	17	PART.LOT	12*1	
	*120057	U2	UNIQUE	00	PT.CAVE	U2000C0013	17	PART.LOT	12*1	
	*120058	U2	UNIQUE	00	PT.CAVE	U2000C0014	17	PART.LOT	12*1	
	*120059	U2	UNIQUE	00	PT.CAVE	U2000C0015	17	PART.LOT	12*1	
	*120060	U2	UNIQUE	00	PT.CAVE	U2000C0016	17	PART.LOT	12*1	
	*120061	U2	UNIQUE	00	PT.CAVE	U2000C0017	17	PART.LOT	12*1	
	*120062	U2	UNIQUE	00	PT.CAVE	U2000C0018	17	PART.LOT	12*1	
	*120063	U2	UNIQUE	00	PT.CAVE	U2000C0019	17	PART.LOT	12*1	
	*120064	U2	UNIQUE	00	PT.CAVE	U2000C0020	17	PART.LOT	12*1	
	*120065	U2	UNIQUE	00	PT.CAVE	U2000C0021	17	PART.LOT	12*1	
	*120066	U2	UNIQUE	00	PT.CAVE	U2000C0022	17	PART.LOT	12*1	
	*120067	U2	UNIQUE	00	APPART.	U200014 7	467	PART.LOT	12*1	
U200244-2	*120068	U2	UNIQUE	00	APPART.	U200025 7A	551	PART.LOT	12*1	
4	*120069	U2	UNIQUE	01	APPART.	U200116 7	644	PART.LOT	12*1	
	*120070	U2	UNIQUE	01	APPART.	U200123 7A	396	PART.LOT	12*1	
	*120071	U2	UNIQUE	01	APPART.	U200135 2A	520	PART.LOT	12*1	
	*120072	U2	UNIQUE	01	APPART.	U200144 2	441	PART.LOT	12*1	
	*120073	U2	UNIQUE	02	APPART.	U200216 7	650	PART.LOT	12*1	
	*120074	U2	UNIQUE	02	APPART.	U200223 7A	400	PART.LOT	12*1	
U200235-2	*120075	U2	UNIQUE	02	APPART.	U200234 2A	436	PART.LOT	12*1	
	*120076	U2	UNIQUE	02	APPART.	U200248 2	536	PART.LOT	12*1	
	*120077	U2	UNIQUE	03	APPART.	U200346 7	657	PART.LOT	12*1	
	*120078	U2	UNIQUE	03	APPART.	U200323 7A	404	PART.LOT	12*1	
	*120079	U2	UNIQUE	03	APPART.	U200334 2A	440	PART.LOT	12*1	
	*120080	U2	UNIQUE	03	APPART.	U200348 2	542	PART.LOT	12*1	
U200344-2	*120081	U2	UNIQUE	04	APPART.	U200416 7	663	PART.LOT	12*1	
4	*120082	U2	UNIQUE	04	APPART.	U200423 7A	408	PART.LOT	12*1	
	*120083	U2	UNIQUE	04	APPART.	U200434 2A	444	PART.LOT	12*1	
	*120084	U2	UNIQUE	04	APPART.	U200448 2	547	PART.LOT	12*1	
	*120085	U2	UNIQUE	05	APPART.	U200516 7	670	PART.LOT	12*1	
	*120086	U2	UNIQUE	05	APPART.	U200523 7A	412	PART.LOT	12*1	
U200335-2	*120087	U2	UNIQUE	05	APPART.	U200534 2A	449	PART.LOT	12*1	
4	*120088	U2	UNIQUE	05	APPART.	U200545 2	552	PART.LOT	12*1	
	*120089	U3	UNIQUE	00	PT.CAVE	U3000C0001	17	PART.LOT	12*1	
	*120090	U3	UNIQUE	00	PT.CAVE	U3000C0002	17	PART.LOT	12*1	
U200444-2	*120091	U3	UNIQUE	00	PT.CAVE	U3000C0003	17	PART.LOT	12*1	
4	*120092	U3	UNIQUE	00	PT.CAVE	U3000C0004	17	PART.LOT	12*1	
	*120093	U3	UNIQUE	00	PT.CAVE	U3000C0005	17	PART.LOT	12*1	
	*120094	U3	UNIQUE	00	PT.CAVE	U3000C0006	17	PART.LOT	12*1	
U200435-2	*120095	U3	UNIQUE	00	PT.CAVE	U3000C0007	17	PART.LOT	12*1	
4	*120096	U3	UNIQUE	00	PT.CAVE	U3000C0008	17	PART.LOT	12*1	
	*120097	U3	UNIQUE	00	PT.CAVE	U3000C0009	17	PART.LOT	12*1	
	*120098	U3	UNIQUE	00	PT.CAVE	U3000C0010	17	PART.LOT	12*1	
	*120099	U3	UNIQUE	00	PT.CAVE	U3000C0011	17	PART.LOT	12*1	
U200533-2	*120100	U3	UNIQUE	00	PT.CAVE	U3000C0012	17	PART.LOT	12*1	
4	*120101	U3	UNIQUE	00	PT.CAVE	U3000C0013	17	PART.LOT	12*1	
	*120102	U3	UNIQUE	00	PT.CAVE	U3000C0014	17	PART.LOT	12*1	
	*120103	U3	UNIQUE	00	PT.CAVE	U3000C0015	17	PART.LOT	12*1	
U200524-2	*120104	U3	UNIQUE	00	PT.CAVE	U3000C0016	17	PART.LOT	12*1	

Handwritten signature

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	DESIGNATIONI	PAGE
I	I	I	I	I				ICO-PROI	DES LOTS	I

								Report	23521	
*120105	U3	UNIQUE	00	PT.CAVE	U3000C0017			17	PART.LOT	12*1
*120106	U3	UNIQUE	00	PT.CAVE	U3000C0018			17	PART.LOT	12*1
*120107	U3	UNIQUE	00	PT.CAVE	U3000C0019			17	PART.LOT	12*1
*120108	U3	UNIQUE	00	PT.CAVE	U3000C0020			17	PART.LOT	12*1
*120109	U3	UNIQUE	00	PT.CAVE	U3000C0021			17	PART.LOT	12*1
*120110	U3	UNIQUE	00	PT.CAVE	U3000C0022			17	PART.LOT	12*1
*120111	U3	UNIQUE	00	APPART.	U300014 7			467	PART.LOT	12*1
*120112	U3	UNIQUE	00	APPART.	U300025 7A			551	PART.LOT	12*1
*120113	U3	UNIQUE	01	APPART.	U300113 7			405	PART.LOT	12*1
*120114	U3	UNIQUE	01	APPART.	U300126 7A			630	PART.LOT	12*1
*120115	U3	UNIQUE	01	APPART.	U300134 2A			431	PART.LOT	12*1
*120116	U3	UNIQUE	01	APPART.	U300145 2			531	PART.LOT	12*1
*120117	U3	UNIQUE	02	APPART.	U300213 7			409	PART.LOT	12*1
*120118	U3	UNIQUE	02	APPART.	U300226 7A			637	PART.LOT	12*1
*120119	U3	UNIQUE	02	APPART.	U300234 2A			436	PART.LOT	12*1
*120120	U3	UNIQUE	02	APPART.	U300245 2			536	PART.LOT	12*1
*120121	U3	UNIQUE	03	APPART.	U300313 7			413	PART.LOT	12*1
*120122	U3	UNIQUE	03	APPART.	U300326 7A			643	PART.LOT	12*1
*120123	U3	UNIQUE	03	APPART.	U300334 2A			440	PART.LOT	12*1
*120124	U3	UNIQUE	03	APPART.	U300345 2			542	PART.LOT	12*1
*120125	U3	UNIQUE	04	APPART.	U300413 7			417	PART.LOT	12*1
*120126	U3	UNIQUE	04	APPART.	U300426 7A			649	PART.LOT	12*1
*120127	U3	UNIQUE	04	APPART.	U300434 2A			444	PART.LOT	12*1
*120128	U3	UNIQUE	04	APPART.	U300445 2			547	PART.LOT	12*1
*120129	U3	UNIQUE	05	APPART.	U300513 7			421	PART.LOT	12*1
*120130	U3	UNIQUE	05	APPART.	U300526 7A			656	PART.LOT	12*1
*120131	U3	UNIQUE	05	APPART.	U300534 2A			449	PART.LOT	12*1
*120132	U3	UNIQUE	05	APPART.	U300545 2			552	PART.LOT	12*1
*120133	U4	UNIQUE	00	PT.CAVE	U4000C0001			17	PART.LOT	12*1
*120134	U4	UNIQUE	00	PT.CAVE	U4000C0002			17	PART.LOT	12*1
*120135	U4	UNIQUE	00	PT.CAVE	U4000C0003			17	PART.LOT	12*1
*120136	U4	UNIQUE	00	PT.CAVE	U4000C0004			17	PART.LOT	12*1
*120137	U4	UNIQUE	00	PT.CAVE	U4000C0005			17	PART.LOT	12*1
*120138	U4	UNIQUE	00	PT.CAVE	U4000C0006			17	PART.LOT	12*1
*120139	U4	UNIQUE	00	PT.CAVE	U4000C0007			17	PART.LOT	12*1
*120140	U4	UNIQUE	00	PT.CAVE	U4000C0008			17	PART.LOT	12*1
*120141	U4	UNIQUE	00	PT.CAVE	U4000C0009			17	PART.LOT	12*1
*120142	U4	UNIQUE	00	PT.CAVE	U4000C0010			17	PART.LOT	12*1
*120143	U4	UNIQUE	00	PT.CAVE	U4000C0011			17	PART.LOT	12*1
*120144	U4	UNIQUE	00	PT.CAVE	U4000C0012			17	PART.LOT	12*1
*120145	U4	UNIQUE	00	PT.CAVE	U4000C0013			17	PART.LOT	12*1
*120146	U4	UNIQUE	00	PT.CAVE	U4000C0014			17	PART.LOT	12*1
*120147	U4	UNIQUE	00	PT.CAVE	U4000C0015			17	PART.LOT	12*1
*120148	U4	UNIQUE	00	PT.CAVE	U4000C0016			17	PART.LOT	12*1
*120149	U4	UNIQUE	00	PT.CAVE	U4000C0017			17	PART.LOT	12*1
*120150	U4	UNIQUE	00	PT.CAVE	U4000C0018			17	PART.LOT	12*1
*120151	U4	UNIQUE	00	PT.CAVE	U4000C0019			17	PART.LOT	12*1
*120152	U4	UNIQUE	00	PT.CAVE	U4000C0020			17	PART.LOT	12*1
*120153	U4	UNIQUE	00	PT.CAVE	U4000C0021			17	PART.LOT	12*1
*120154	U4	UNIQUE	00	PT.CAVE	U4000C0022			17	PART.LOT	12*1
*120155	U4	UNIQUE	00	APPART.	U400014 7			467	PART.LOT	12*1
*120156	U4	UNIQUE	00	APPART.	U400025 7			563	PART.LOT	12*1

Handwritten signature

Handwritten mark



Feuille.

lots	Bât	Esc	Etage	Nature du lot	Quote part dans la propriété du sol	désignation de
10				Droit à la jouissance du terrain n°63 du plan de masse	650/5000000°	Remplacé par 1 lots n°s 630 0 à 630 026 Supprimé.

4 9

10 Feuille.
r



Feuille.

lots	Bât	Esc	Etage	Nature du lot	Quote part dans la propriété du sol	désignation de lots
11				Droit à la jouissance du terrain n° 64 du plan de masse	1150/5000000°	Remplacé par lots n°s 640 à 640 045 Supprimé.

5

97

12^e Feuille.

Y

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	DESIGNATION	ICI	DES	LOTS	I
I	I	I	I	I				ICO-PROI					I
*640001					PARKING		P0001	25	PART.LOT				64*11
*640002					PARKING		P0002	25	PART.LOT				64*11
*640003					PARKING		P0003	25	PART.LOT				64*11
*640004					PARKING		P0004	25	PART.LOT				64*11
*640005					PARKING		P0005	25	PART.LOT				64*11
*640006					PARKING		P0006	25	PART.LOT				64*11
*640007					PARKING		P0007	25	PART.LOT				64*11
*640008					PARKING		P0008	25	PART.LOT				64*11
*640009					PARKING		P0009	25	PART.LOT				64*11
*640010					PARKING		P0010	25	PART.LOT				64*11
*640011					PARKING		P0011	25	PART.LOT				64*11
*640012					PARKING		P0012	25	PART.LOT				64*11
*640013					PARKING		P0013	25	PART.LOT				64*11
*640014					PARKING		P0014	25	PART.LOT				64*11
*640015					PARKING		P0015	25	PART.LOT				64*11
*640016					PARKING		P0016	25	PART.LOT				64*11
*640017					PARKING		P0017	25	PART.LOT				64*11
*640018					PARKING		P0018	25	PART.LOT				64*11
*640019					PARKING		P0019	25	PART.LOT				64*11
*640020					PARKING		P0020	25	PART.LOT				64*11
*640021					PARKING		P0021	25	PART.LOT				64*11
*640022					PARKING		P0022	25	PART.LOT				64*11
*640023					PARKING		P0023	25	PART.LOT				64*11
*640024					PARKING		P0024	25	PART.LOT				64*11
*640025					PARKING		P0025	25	PART.LOT				64*11
*640026					PARKING		P0026	25	PART.LOT				64*11
*640027					PARKING		P0027	25	PART.LOT				64*11
*640028					PARKING		P0028	25	PART.LOT				64*11
*640029					PARKING		P0029	25	PART.LOT				64*11
*640030					PARKING		P0030	25	PART.LOT				64*11
*640031					PARKING		P0031	25	PART.LOT				64*11
*640032					PARKING		P0032	25	PART.LOT				64*11
*640033					PARKING		P0033	25	PART.LOT				64*11
*640034					PARKING		P0034	25	PART.LOT				64*11
*640035					PARKING		P0035	25	PART.LOT				64*11
*640036					PARKING		P0036	25	PART.LOT				64*11
*640037					PARKING		P0037	25	PART.LOT				64*11
*640038					PARKING		P0038	25	PART.LOT				64*11
*640039					PARKING		P0039	25	PART.LOT				64*11
*640040					PARKING		P0040	25	PART.LOT				64*11
*640041					PARKING		P0041	25	PART.LOT				64*11
*640042					PARKING		P0042	25	PART.LOT				64*11
*640043					PARKING		P0043	25	PART.LOT				64*11
*640044					PARKING		P0044	25	PART.LOT				64*11
*640045					PARKING		P0045	25	PART.LOT				64*11
*640046					PARKING		P0046	25	PART.LOT				64*11

Total 1 150

Charges d'entretien

La quote part dans le charge d'entretien appartient à chacun des lots à des fins de gestion des biens communs qui comprennent les joints et murs qui sont maintenus ainsi que les autres éléments de l'édifice.

69

9

13 juillet



PLANS

Aux présents sont dénommés joint et annexés après mention :
Un plan masse du programme dit tranche 12
Un plan masse des programmes dits tranche 63 et tranche 64
Quatre plans de rez de chaussée et de l'étage consistant de chacun
des bâtiments U 1, U 2, U 3 et U 4

*32 Ba 12
→ 63 chiffres
2 po numéros
p. unités*

POUVOIRS

Pour l'accomplissement des formalités de publicité foncière, le comparant es-qualités donne tous pouvoirs nécessaires à Monsieur Hugues CHARTIER, principal clerc de notaire, demeurant à Versailles 17 rue Hoche ou, à son défaut, à Monsieur Jean-François THEROUDE, clerc de notaire, demeurant à Versailles, 17 rue Hoche, à l'effet de faire dresser et signer tous actes complémentaires, rectificatifs ou modificatifs des présentes, pour mettre celles-ci en concordance avec les documents hypothécaires et cadastraux.

*Tout dans les
deux tiers dans
bons ray. une
type séparé
par chiffres deux
est d'après
numéros et autres
mots comme nuls.*

DONT ACTE

Fait et passé à Versailles rue Hoche numéro 17 en l'étude de
David Huber notaire soussigné

L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE-NEUF.

Le cinq septembre

Et après lecture faite, le comparant a signé avec le notaire.

g

l. o. a. e.

[Handwritten signature]

14 et démission faculté

19.09.1969

160 val 1/2 p rôles 1/2
cuid 1/2 p rôles 1/2
tableau cablants 7 rôles 1/2

Per



PARDEVANT Maître Daniel HUBER Notaire à
VERSAILLES, (Yvelines) soussigné : _____
A COMPARU

Monsieur Georges LAHILLONNE, directeur
société, demeurant à PARIS, avenue Niel numéro 96
Agissant en qualité de gérant
unique de la "SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
DES TUILERIES A GRIGNY", au capital de
huit cent dix mille francs, dont le sié
social est à GRIGNY (Essonne) Chemin de
Corbeil, _____

Monsieur LAHILLONNE ayant les
pouvoirs nécessaires à l'effet des prés
tes, tant en sa qualité de gérant uniqu
de ladite société, fonction à laquelle
a été nommé suivant décision collective
associés, tenue le sept mai mil neuf ce
soixante neuf, qu'en vertu de l'article
quinze des statuts sociaux. _____

LEQUEL, ès-qualité, préalablement au m
ficatif à l'état descriptif de division des lots
jouissance numéro 2 (numéro 13 du plan masse) et
numéro 9 (numéro 62 du plan masse) faisant l'obje
des présentes a exposé ce qui suit : _____

EXPOSE

Monsieur LAHILLONNE, ès-qualités, rapp
qu'aux termes d'un acte reçu par Maître HUBER No
taire soussigné, le cinq septembre mil neuf cent
soixante neuf, dont une expédition sera publiée au
bureau des Hypothèques de CORBEIL ESSONNES, avant
présentes, il a dressé, en sa dite qualité, le ré
glement de co-propriété contenant l'état descript
de division concernant un ensemble immobilier que
société se propose d'édifier, tant : _____

A - sur des parcelles de terrain toutes
sur la Commune de GRIGNY (Essonne) dont la société
est actuellement propriétaire, d'une superficie to
le de quarante et un hectares cinquante huit ares
quatre vingt quatre centiares, figurant au cadastre
rénové de la manière suivante : _____

ière feuill

SOCIÉTÉ A VERSAILLES A.C.

2 OCT 1969 11/02 13/3

Reçu cinquante fr.

en face



2ème feuille

- Section B, numéro 417, lieudit "GRIGNY II", pour dix sept hectares cinquante six ares soixante seize centiares ; -----

- Section B, numéro 401, même lieudit, pour un hectare quatre vingt huit ares vingt sept centiares ; -----

- Section C, numéro 400, même lieudit, pour trente deux ares quarante six centiares ; -----

- Section C, numéro 495, même lieudit, pour dix hectares quarante deux ares quatre vingt sept centiares ; -----

- Section C, numéro 508, même lieudit pour trente deux ares un centiares. -----

- Section C numéro 505, même lieudit, pour onze hectares six ares quarante sept centiares ; -----

B - Que sur les parcelles aussi toutes sises commune de GRIGNY et dont la société se propose de réaliser l'acquisition, savoir : -----

- Section B, numéro 105, pour deux ares soixante dix centiares

- Section B, numéro 120, pour quatre ares quatre vingt deux centiares ; -----

- Section B, numéro 123, pour quatre ares cinquante neuf centiares

- Section B, numéro 212, pour deux ares cinquante trois centiares

- Section B, numéro 285, pour un are quatre vingt neuf centiares

- Section B, numéro 302, pour deux ares soixante dix centiares.

- Section B, numéro 92, pour neuf ares quatre vingts centiares.

- Section B, numéro 94, pour deux ares cinquante six centiares.

- Section B, numéro 95, pour un are quatorze centiares. -----

- Section B, numéro 409, pour dix neuf ares cinquante neuf centiares. -----

- Section B, numéro 408, pour six ares trente centiares. -----

- Section B, numéro 406, pour trente six centiares. -----

- Section B, numéro 403, pour sept ares quarante quatre centiares

- Section B, numéro 405, pour huit ares quarante deux centiares

- Section B, numéro 402, pour vingt trois ares soixante treize centiares. -----

- Section C, numéro 82, pour un are quatre vingt dix huit centiares. -----

- Section C, numéro 491, pour trois ares vingt quatre centiares

- Section C, numéro 121 pour trois ares trente centiares. -----

- Section C, numéro 146, pour treize ares trente cinq centiares

- Section C, numéro 499, pour un are cinquante centiares. -----

- Section C, numéro 496, pour quinze ares vingt sept centiares.

- Section C, numéro 511, pour dix ares. -----

Et sur les superficies ci-après, à prendre dans les parcelles ci-dessous, sises commune de GRIGNY, savoir : -----

- trois ares vingt quatre centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B, numéro 146, pour quatre ares soixante quatre centiares

- deux ares soixante quatorze centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B, numéro 308, pour cinq ares soixante deux centiares.

2ème feuille



- Soixante quatre centiares à provenir de partie de la parcelle cadastrée section B, numéro 354 et qui figureront, après division, sous section B, numéro 418.

- Quarante neuf centiares à provenir de la parcelle cadastrée section C, numéro 98, pour un are soixante dix neuf centiares.

- et enfin, sur une superficie de dix huit ares constituée par une portion du chemin rural dit de la Tuilerie ou Chemin rural numéro 14

Un modificatif à l'état descriptif de division contenu au règlement de co-propriété sus-visé a été établi aux termes d'un acte reçu par Maître Daniel HUBER Notaire soussigné le cinq septembre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de CORBEIL ESSONNE.

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ

Il est ici rappelé que l'origine de propriété des terrains dont la société civile immobilière des Tuileries à GRIGNY est actuellement propriétaire et sur lesquels doit être édifiée partie de l'ensemble immobilier dont il a été ci-dessus parlé, est établie par acte séparé des présentes, reçu par Maître HUBER Notaire soussigné, aujourd'hui même, auquel est renvoyé et dont une expédition sera publiée au bureau des Hypothèques de CORBEIL ESSONNES avant les présentes.

Quant à l'origine de propriété des parcelles de terrain restant à acquérir, elle sera établie au fur et à mesure de chaque acquisition, par actes en suite de celui sus-visé.

CECI EXPOSE, Monsieur LAHILLONNE, ès-qualités, sus-nommé, procède de la manière suivante à la subdivision des lots numéros deux (numéro 13 du plan de masse) et neuf (numéro 62 du plan de masse) et au modificatif à l'état descriptif de division.

SUBDIVISION des lots numéros 2 et 62 de l'ensemble immobilier situé à GRIGNY et MODIFICATION à l'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION

Conformément aux pouvoirs donnés à Monsieur LAHILLONNE, ès-qualités, celui-ci décide :

1°) - de subdiviser le lot numéro 2, sur lequel doivent être édifiées six bâtiments à usage principal d'habitation, dénommés V1 à V6 ainsi que cent cinq parkings, lequel lot sera ainsi supprimé pour être remplacé par trois cent soixante sept lots portant les numéros 130.001 à 130.367 et qui comprendront des caves, des appartements et des parkings.

2°) - de subdiviser le lot numéro 9, sur lequel doivent être édifiés quarante trois parkings, lequel lot sera ainsi supprimé pour être remplacé par quarante trois lots portant les numéros 620.001 à 620.043.

A chacun des lots ainsi créés sera affectée une quote-part de la propriété du sol exprimée en cinq millièmes, dans des proportions variables pour chaque lot, dont le total par lots subdivisés sera égal à la quote-part de la propriété du sol qui était affectée aux lots numéros 2 et 9.

l'ensemble doit se composer après répartition de :
cent soixante quatre centiares imposables collectifs à usage principal d'habitation avec leurs dépendances (garages et emplacements de voitures, etc.) savoir :
quarante deux centiares de cinq étages sur rez de jardin et rez de chaussée
six centiares de six étages sur rez de jardin et rez de chaussée
quatre centiares de huit étages sur rez de jardin et rez de chaussée
quatre centiares de six étages sur rez de jardin et rez de chaussée
quarante cinq centiares de cinq étages sur rez de chaussée
vingt centiares de onze étages sur rez de chaussée
vingt centiares de onze étages sur rez de chaussée
dix centiares de treize étages sur rez de chaussée
cinq centiares de quatorze étages sur rez de chaussée
trois centiares de quinze étages sur rez de chaussée
un centiare affecté à quatre étages et partie de quinze étages sur rez de chaussée
autres constructions, station service, périsseau de vent, clubs et piscine de loisir, locaux à usage de bureau, locaux de mouvements, locaux de jeux.
Les terrains ne supportant pas de constructions seront aménagés en voirie, caves d'écou, espaces verts et etc.

Handwritten signature or initials.

Handwritten signature or initials.



DESIGNATION DES LOTS

I - Identification des lots par numérotation codifiée.

Cette codification se fait sur dix caractères.

Caractère 1 et 2 = Bâtiment.

Caractère 3 = Numéro escalier (si 0 escalier unique).

Caractère 4 et 5 = Etage (00 rez-de-chaussée).

Caractère 6 = Situation palière par rapport à l'ascenseur.

Caractère 7 = Nombre de pièces.

Caractère 8 = Jardin (doit toujours être blanc ou 0).

Caractère 9 = Orientation.

Caractère 10 = Accolement si "A" en position 10.

- Codification de la situation palière :

Droite en sortant de l'ascenseur = 1 ou 5.

Gauche = 2 ou 6.

Face droite = 3 ou 7.

Face gauche = 4 ou 8.

- Codification de l'orientation :

0 = Nord.

1 = Nord Ouest.

2 = Nord Est.

3 = Est.

5 = Sud Est.

6 = Sud.

7 = Sud Ouest - Bâtiment carré.

8 = Sud Ouest - Bâtiment Long.

9 = Ouest.

Exemple de référence appartement : T700434 7A :

Cet appartement se trouve :

T7 = bâtiment T7.

0 = escalier unique.

04 = quatrième étage.

3 = face droite en sortant ascenseur.

4 = quatre pièces.

b = Pas de Jardin.

7 = sud-ouest - bâtiment carré.

A = accolé.

Exemple de référence de chambre de service : N400581 2 :

N4 = bâtiment N4.

0 = escalier unique.

05 = cinquième étage.

8 = face gauche en sortant de l'ascenseur.

1 = une pièce.

b = pas de jardin.

2 = Nord Est.

Exemple de référence de cave : N40 C0026 :

6 7

✓

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	DESIGNATION	I
I	I	I	I	I				ICO=PROI	DES LOTS	I

*130001	V1	UNIQUE	00	PT.CAVE	V1000C0001			17	PART.LOT	13*2
*130002	V1	UNIQUE	00	PT.CAVE	V1000C0002			17	PART.LOT	13*2
*130003	V1	UNIQUE	00	PT.CAVE	V1000C0003			17	PART.LOT	13*2
*130004	V1	UNIQUE	00	PT.CAVE	V1000C0004			17	PART.LOT	13*2
*130005	V1	UNIQUE	00	PT.CAVE	V1000C0005			17	PART.LOT	13*2
*130006	V1	UNIQUE	00	PT.CAVE	V1000C0006			17	PART.LOT	13*2
*130007	V1	UNIQUE	00	PT.CAVE	V1000C0007			17	PART.LOT	13*2
*130008	V1	UNIQUE	00	PT.CAVE	V1000C0008			17	PART.LOT	13*2
*130009	V1	UNIQUE	00	PT.CAVE	V1000C0009			17	PART.LOT	13*2
*130010	V1	UNIQUE	00	PT.CAVE	V1000C0010			17	PART.LOT	13*2
*130011	V1	UNIQUE	00	PT.CAVE	V1000C0011			17	PART.LOT	13*2
*130012	V1	UNIQUE	00	PT.CAVE	V1000C0012			17	PART.LOT	13*2
*130013	V1	UNIQUE	00	PT.CAVE	V1000C0013			17	PART.LOT	13*2
*130014	V1	UNIQUE	00	PT.CAVE	V1000C0014			17	PART.LOT	13*2
*130015	V1	UNIQUE	00	PT.CAVE	V1000C0015			17	PART.LOT	13*2
*130016	V1	UNIQUE	00	PT.CAVE	V1000C0016			17	PART.LOT	13*2
*130017	V1	UNIQUE	00	PT.CAVE	V1000C0017			17	PART.LOT	13*2
*130018	V1	UNIQUE	00	PT.CAVE	V1000C0018			17	PART.LOT	13*2
*130019	V1	UNIQUE	00	PT.CAVE	V1000C0019			17	PART.LOT	13*2
*130020	V1	UNIQUE	00	PT.CAVE	V1000C0020			17	PART.LOT	13*2
*130021	V1	UNIQUE	00	PT.CAVE	V1000C0021			17	PART.LOT	13*2
*130022	V1	UNIQUE	00	APPART.	V100025 2			527	PART.LOT	13*2
*130023	V1	UNIQUE	01	APPART.	V100115 2			538	PART.LOT	13*2
*130024	V1	UNIQUE	01	APPART.	V100124 2			446	PART.LOT	13*2
*130025	V1	UNIQUE	01	APPART.	V100133 7A			401	PART.LOT	13*2
*130026	V1	UNIQUE	01	APPART.	V100146 7			653	PART.LOT	13*2
*130027	V1	UNIQUE	02	APPART.	V100215 2			544	PART.LOT	13*2
*130028	V1	UNIQUE	02	APPART.	V100224 2			452	PART.LOT	13*2
*130029	V1	UNIQUE	02	APPART.	V100233 7A			406	PART.LOT	13*2
*130030	V1	UNIQUE	02	APPART.	V100246 7			660	PART.LOT	13*2
*130031	V1	UNIQUE	03	APPART.	V100315 2			550	PART.LOT	13*2
*130032	V1	UNIQUE	03	APPART.	V100324 2			456	PART.LOT	13*2
*130033	V1	UNIQUE	03	APPART.	V100333 7A			410	PART.LOT	13*2
*130034	V1	UNIQUE	03	APPART.	V100346 7			666	PART.LOT	13*2
*130035	V1	UNIQUE	04	APPART.	V100415 2			555	PART.LOT	13*2
*130036	V1	UNIQUE	04	APPART.	V100424 2			461	PART.LOT	13*2
*130037	V1	UNIQUE	04	APPART.	V100433 7A			414	PART.LOT	13*2
*130038	V1	UNIQUE	04	APPART.	V100446 7			673	PART.LOT	13*2
*130039	V1	UNIQUE	05	APPART.	V100515 2			560	PART.LOT	13*2
*130040	V1	UNIQUE	05	APPART.	V100524 2			465	PART.LOT	13*2
*130041	V1	UNIQUE	05	APPART.	V100533 7A			418	PART.LOT	13*2
*130042	V1	UNIQUE	05	APPART.	V100546 7			680	PART.LOT	13*2
*130043	V2	UNIQUE	00	PT.CAVE	V2000C0001			17	PART.LOT	13*2
*130044	V2	UNIQUE	00	PT.CAVE	V2000C0002			17	PART.LOT	13*2
*130045	V2	UNIQUE	00	PT.CAVE	V2000C0003			17	PART.LOT	13*2
*130046	V2	UNIQUE	00	PT.CAVE	V2000C0004			17	PART.LOT	13*2
*130047	V2	UNIQUE	00	PT.CAVE	V2000C0005			17	PART.LOT	13*2
*130048	V2	UNIQUE	00	PT.CAVE	V2000C0006			17	PART.LOT	13*2
*130049	V2	UNIQUE	00	PT.CAVE	V2000C0007			17	PART.LOT	13*2
*130050	V2	UNIQUE	00	PT.CAVE	V2000C0008			17	PART.LOT	13*2
*130051	V2	UNIQUE	00	PT.CAVE	V2000C0009			17	PART.LOT	13*2
*130052	V2	UNIQUE	00	PT.CAVE	V2000C0010			17	PART.LOT	13*2

6 eme feu
PAGE

21. 4. 82

4 9

G. Smith

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	PAGE
I	I	I	I	I		ICO-PROI	DES LOTS I	Frais
*130053	V2	UNIQUE	00	PT.CAVE	V2000C0011	17	PART.LOT	13*2
*130054	V2	UNIQUE	00	PT.CAVE	V2000C0012	17	PART.LOT	13*2
*130055	V2	UNIQUE	00	PT.CAVE	V2000C0013	17	PART.LOT	13*2
*130056	V2	UNIQUE	00	PT.CAVE	V2000C0014	17	PART.LOT	13*2
*130057	V2	UNIQUE	00	PT.CAVE	V2000C0015	17	PART.LOT	13*2
*130058	V2	UNIQUE	00	PT.CAVE	V2000C0016	17	PART.LOT	13*2
*130059	V2	UNIQUE	00	PT.CAVE	V2000C0017	17	PART.LOT	13*2
*130060	V2	UNIQUE	00	PT.CAVE	V2000C0018	17	PART.LOT	13*2
*130061	V2	UNIQUE	00	PT.CAVE	V2000C0019	17	PART.LOT	13*2
*130062	V2	UNIQUE	00	PT.CAVE	V2000C0020	17	PART.LOT	13*2
*130063	V2	UNIQUE	00	PT.CAVE	V2000C0021	17	PART.LOT	13*2
*130064	V2	UNIQUE	00	PT.CAVE	V2000C0022	17	PART.LOT	13*2
*130065	V2	UNIQUE	00	APPART.	V200014 2A	429	PART.LOT	13*2
*130066	V2	UNIQUE	00	APPART.	V200025 2A	517	PART.LOT	13*2
*130067	V2	UNIQUE	01	APPART.	V200114 2A	438	PART.LOT	13*2
*130068	V2	UNIQUE	01	APPART.	V200125 2A	528	PART.LOT	13*2
*130069	V2	UNIQUE	01	APPART.	V200136 7	653	PART.LOT	13*2
*130070	V2	UNIQUE	01	APPART.	V200143 7	411	PART.LOT	13*2
*130071	V2	UNIQUE	02	APPART.	V200214 2A	442	PART.LOT	13*2
*130072	V2	UNIQUE	02	APPART.	V200225 2A	533	PART.LOT	13*2
*130073	V2	UNIQUE	02	APPART.	V200236 7	660	PART.LOT	13*2
*130074	V2	UNIQUE	02	APPART.	V200243 7	415	PART.LOT	13*2
*130075	V2	UNIQUE	03	APPART.	V200314 2A	447	PART.LOT	13*2
*130076	V2	UNIQUE	03	APPART.	V200325 2A	538	PART.LOT	13*2
*130077	V2	UNIQUE	03	APPART.	V200336 7	666	PART.LOT	13*2
*130078	V2	UNIQUE	03	APPART.	V200343 7	419	PART.LOT	13*2
*130079	V2	UNIQUE	04	APPART.	V200414 2A	451	PART.LOT	13*2
*130080	V2	UNIQUE	04	APPART.	V200425 2A	543	PART.LOT	13*2
*130081	V2	UNIQUE	04	APPART.	V200436 7	673	PART.LOT	13*2
*130082	V2	UNIQUE	04	APPART.	V200443 7	423	PART.LOT	13*2
*130083	V2	UNIQUE	05	APPART.	V200514 2A	455	PART.LOT	13*2
*130084	V2	UNIQUE	05	APPART.	V200525 2A	549	PART.LOT	13*2
*130085	V2	UNIQUE	05	APPART.	V200536 7	680	PART.LOT	13*2
*130086	V2	UNIQUE	05	APPART.	V200543 7	427	PART.LOT	13*2
*130087	V3	UNIQUE	00	PT.CAVE	V3000C0001	17	PART.LOT	13*2
*130088	V3	UNIQUE	00	PT.CAVE	V3000C0002	17	PART.LOT	13*2
*130089	V3	UNIQUE	00	PT.CAVE	V3000C0003	17	PART.LOT	13*2
*130090	V3	UNIQUE	00	PT.CAVE	V3000C0004	17	PART.LOT	13*2
*130091	V3	UNIQUE	00	PT.CAVE	V3000C0005	17	PART.LOT	13*2
*130092	V3	UNIQUE	00	PT.CAVE	V3000C0006	17	PART.LOT	13*2
*130093	V3	UNIQUE	00	PT.CAVE	V3000C0007	17	PART.LOT	13*2
*130094	V3	UNIQUE	00	PT.CAVE	V3000C0008	17	PART.LOT	13*2
*130095	V3	UNIQUE	00	PT.CAVE	V3000C0009	17	PART.LOT	13*2
*130096	V3	UNIQUE	00	PT.CAVE	V3000C0010	17	PART.LOT	13*2
*130097	V3	UNIQUE	00	PT.CAVE	V3000C0011	17	PART.LOT	13*2
*130098	V3	UNIQUE	00	PT.CAVE	V3000C0012	17	PART.LOT	13*2
*130099	V3	UNIQUE	00	PT.CAVE	V3000C0013	17	PART.LOT	13*2
*130100	V3	UNIQUE	00	PT.CAVE	V3000C0014	17	PART.LOT	13*2
*130101	V3	UNIQUE	00	PT.CAVE	V3000C0015	17	PART.LOT	13*2
*130102	V3	UNIQUE	00	PT.CAVE	V3000C0016	17	PART.LOT	13*2
*130103	V3	UNIQUE	00	PT.CAVE	V3000C0017	17	PART.LOT	13*2
*130104	V3	UNIQUE	00	PT.CAVE	V3000C0018	17	PART.LOT	13*2

29.269

4 9

Frais

-----										PAGE
I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT		I	IDESIGNATIONI		I
I	I	I	I	I	I	I	ICO-PROI	DES	LOTS	I

130105	V3	UNIQUE	00	PT.CAVE	V3000C0019	23 29	17	PART.LOT	13	2
130106	V3	UNIQUE	00	PT.CAVE	V3000C0020		17	PART.LOT	13	2
130107	V3	UNIQUE	00	PT.CAVE	V3000C0021		17	PART.LOT	13	2
130108	V3	UNIQUE	00	PT.CAVE	V3000C0022		17	PART.LOT	13	2
130109	V3	UNIQUE	00	APPART.	V300014 2		438	PART.LOT	13	2
130110	V3	UNIQUE	00	APPART.	V300025 2		528	PART.LOT	13	2
130111	V3	UNIQUE	01	APPART.	V300115 2		539	PART.LOT	13	2
130112	V3	UNIQUE	01	APPART.	V300124 2		447	PART.LOT	13	2
130113	V3	UNIQUE	01	APPART.	V300136 7A		640	PART.LOT	13	2
130114	V3	UNIQUE	01	APPART.	V300143 7A		402	PART.LOT	13	2
130115	V3	UNIQUE	02	APPART.	V300215 2		544	PART.LOT	13	2
130116	V3	UNIQUE	02	APPART.	V300224 2		452	PART.LOT	13	2
130117	V3	UNIQUE	02	APPART.	V300236 7A		646	PART.LOT	13	2
130118	V3	UNIQUE	02	APPART.	V300243 7A		406	PART.LOT	13	2
130119	V3	UNIQUE	03	APPART.	V300315 2		550	PART.LOT	13	2
130120	V3	UNIQUE	03	APPART.	V300324 2		456	PART.LOT	13	2
130121	V3	UNIQUE	03	APPART.	V300336 7A		652	PART.LOT	13	2
130122	V3	UNIQUE	03	APPART.	V300343 7A		410	PART.LOT	13	2
130123	V3	UNIQUE	04	APPART.	V300415 2		555	PART.LOT	13	2
130124	V3	UNIQUE	04	APPART.	V300424 2		461	PART.LOT	13	2
130125	V3	UNIQUE	04	APPART.	V300436 7A		659	PART.LOT	13	2
130126	V3	UNIQUE	04	APPART.	V300443 7A		414	PART.LOT	13	2
130127	V3	UNIQUE	05	APPART.	V300515 2		560	PART.LOT	13	2
130128	V3	UNIQUE	05	APPART.	V300524 2		465	PART.LOT	13	2
130129	V3	UNIQUE	05	APPART.	V300536 7A		665	PART.LOT	13	2
130130	V3	UNIQUE	05	APPART.	V300543 7A		418	PART.LOT	13	2
130131	V4	UNIQUE	00	PT.CAVE	V4000C0001		17	PART.LOT	13	2
130132	V4	UNIQUE	00	PT.CAVE	V4000C0002		17	PART.LOT	13	2
130133	V4	UNIQUE	00	PT.CAVE	V4000C0003		17	PART.LOT	13	2
130134	V4	UNIQUE	00	PT.CAVE	V4000C0004		17	PART.LOT	13	2
130135	V4	UNIQUE	00	PT.CAVE	V4000C0005		17	PART.LOT	13	2
130136	V4	UNIQUE	00	PT.CAVE	V4000C0006		17	PART.LOT	13	2
130137	V4	UNIQUE	00	PT.CAVE	V4000C0007		17	PART.LOT	13	2
130138	V4	UNIQUE	00	PT.CAVE	V4000C0008		17	PART.LOT	13	2
130139	V4	UNIQUE	00	PT.CAVE	V4000C0009		17	PART.LOT	13	2
130140	V4	UNIQUE	00	PT.CAVE	V4000C0010		17	PART.LOT	13	2
130141	V4	UNIQUE	00	PT.CAVE	V4000C0011		17	PART.LOT	13	2
130142	V4	UNIQUE	00	PT.CAVE	V4000C0012		17	PART.LOT	13	2
130143	V4	UNIQUE	00	PT.CAVE	V4000C0013		17	PART.LOT	13	2
130144	V4	UNIQUE	00	PT.CAVE	V4000C0014		17	PART.LOT	13	2
130145	V4	UNIQUE	00	PT.CAVE	V4000C0015		17	PART.LOT	13	2
130146	V4	UNIQUE	00	PT.CAVE	V4000C0016		17	PART.LOT	13	2
130147	V4	UNIQUE	00	PT.CAVE	V4000C0017		17	PART.LOT	13	2
130148	V4	UNIQUE	00	PT.CAVE	V4000C0018		17	PART.LOT	13	2
130149	V4	UNIQUE	00	PT.CAVE	V4000C0019		17	PART.LOT	13	2
130150	V4	UNIQUE	00	PT.CAVE	V4000C0020		17	PART.LOT	13	2
130151	V4	UNIQUE	00	PT.CAVE	V4000C0021		17	PART.LOT	13	2
130152	V4	UNIQUE	00	PT.CAVE	V4000C0022		17	PART.LOT	13	2
130153	V4	UNIQUE	00	APPART.	V400014 2A		429	PART.LOT	13	2
130154	V4	UNIQUE	00	APPART.	V400025 2A		517	PART.LOT	13	2
130155	V4	UNIQUE	01	APPART.	V400115 2A		528	PART.LOT	13	2
130156	V4	UNIQUE	01	APPART.	V400124 2A		438	PART.LOT	13	2

4 9

PAGE
Pauline
 ✓

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	DESIGNATION	PAGE
I	I	I	I	I				ICO-PROI	DES LOTS	I

*130157	V4	UNIQUE	01	APPART.	V400133	7	36259	411	PART.LOT	13# 2
*130158	V4	UNIQUE	01	APPART.	V400146	7		653	PART.LOT	13# 2
*130159	V4	UNIQUE	02	APPART.	V400215	2A		533	PART.LOT	13# 2
*130160	V4	UNIQUE	02	APPART.	V400224	2A		442	PART.LOT	13# 2
*130161	V4	UNIQUE	02	APPART.	V400233	7		415	PART.LOT	13# 2
*130162	V4	UNIQUE	02	APPART.	V400246	7		660	PART.LOT	13# 2
*130163	V4	UNIQUE	03	APPART.	V400315	2A		538	PART.LOT	13# 2
*130164	V4	UNIQUE	03	APPART.	V400324	2A		447	PART.LOT	13# 2
*130165	V4	UNIQUE	03	APPART.	V400333	7		419	PART.LOT	13# 2
*130166	V4	UNIQUE	03	APPART.	V400346	7		666	PART.LOT	13# 2
*130167	V4	UNIQUE	04	APPART.	V400415	2A		543	PART.LOT	13# 2
*130168	V4	UNIQUE	04	APPART.	V400424	2A		451	PART.LOT	13# 2
*130169	V4	UNIQUE	04	APPART.	V400433	7		423	PART.LOT	13# 2
*130170	V4	UNIQUE	04	APPART.	V400446	7		673	PART.LOT	13# 2
*130171	V4	UNIQUE	05	APPART.	V400515	2A		549	PART.LOT	13# 2
*130172	V4	UNIQUE	05	APPART.	V400524	2A		455	PART.LOT	13# 2
*130173	V4	UNIQUE	05	APPART.	V400533	7		427	PART.LOT	13# 2
*130174	V4	UNIQUE	05	APPART.	V400546	7		680	PART.LOT	13# 2
*130175	V5	UNIQUE	00	PT.CAVE	V5000C0001			17	PART.LOT	13# 2
*130176	V5	UNIQUE	00	PT.CAVE	V5000C0002			17	PART.LOT	13# 2
*130177	V5	UNIQUE	00	PT.CAVE	V5000C0003			17	PART.LOT	13# 2
*130178	V5	UNIQUE	00	PT.CAVE	V5000C0004			17	PART.LOT	13# 2
*130179	V5	UNIQUE	00	PT.CAVE	V5000C0005			17	PART.LOT	13# 2
*130180	V5	UNIQUE	00	PT.CAVE	V5000C0006			17	PART.LOT	13# 2
*130181	V5	UNIQUE	00	PT.CAVE	V5000C0007			17	PART.LOT	13# 2
*130182	V5	UNIQUE	00	PT.CAVE	V5000C0008			17	PART.LOT	13# 2
*130183	V5	UNIQUE	00	PT.CAVE	V5000C0009			17	PART.LOT	13# 2
*130184	V5	UNIQUE	00	PT.CAVE	V5000C0010			17	PART.LOT	13# 2
*130185	V5	UNIQUE	00	PT.CAVE	V5000C0011			17	PART.LOT	13# 2
*130186	V5	UNIQUE	00	PT.CAVE	V5000C0012			17	PART.LOT	13# 2
*130187	V5	UNIQUE	00	PT.CAVE	V5000C0013			17	PART.LOT	13# 2
*130188	V5	UNIQUE	00	PT.CAVE	V5000C0014			17	PART.LOT	13# 2
*130189	V5	UNIQUE	00	PT.CAVE	V5000C0015			17	PART.LOT	13# 2
*130190	V5	UNIQUE	00	PT.CAVE	V5000C0016			17	PART.LOT	13# 2
*130191	V5	UNIQUE	00	PT.CAVE	V5000C0017			17	PART.LOT	13# 2
*130192	V5	UNIQUE	00	PT.CAVE	V5000C0018			17	PART.LOT	13# 2
*130193	V5	UNIQUE	00	PT.CAVE	V5000C0019			17	PART.LOT	13# 2
*130194	V5	UNIQUE	00	PT.CAVE	V5000C0020			17	PART.LOT	13# 2
*130195	V5	UNIQUE	00	PT.CAVE	V5000C0021			17	PART.LOT	13# 2
*130196	V5	UNIQUE	00	PT.CAVE	V5000C0022			17	PART.LOT	13# 2
*130197	V5	UNIQUE	00	APPART.	V500014	2A		429	PART.LOT	13# 2
*130198	V5	UNIQUE	00	APPART.	V500025	2		528	PART.LOT	13# 2
*130199	V5	UNIQUE	01	APPART.	V500114	2A		438	PART.LOT	13# 2
*130200	V5	UNIQUE	01	APPART.	V500125	2		539	PART.LOT	13# 2
*130201	V5	UNIQUE	01	APPART.	V500136	7		653	PART.LOT	13# 2
*130202	V5	UNIQUE	01	APPART.	V500143	7A		402	PART.LOT	13# 2
*130203	V5	UNIQUE	02	APPART.	V500214	2A		442	PART.LOT	13# 2
*130204	V5	UNIQUE	02	APPART.	V500225	2		544	PART.LOT	13# 2
*130205	V5	UNIQUE	02	APPART.	V500236	7		660	PART.LOT	13# 2
*130206	V5	UNIQUE	02	APPART.	V500243	7A		406	PART.LOT	13# 2
*130207	V5	UNIQUE	03	APPART.	V500314	2A		447	PART.LOT	13# 2
*130208	V5	UNIQUE	03	APPART.	V500325	2		550	PART.LOT	13# 2

52.227

69

PAGE
gauri
peni

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	DESIGNATION	PAGE
I	I	I	I	I				ICO-PROI	DES LOTS	I

130209	V5	UNIQUE	03	APPART.	V500336	7	666	52 727	PART.LOT	13 2
130210	V5	UNIQUE	03	APPART.	V500343	7A	410		PART.LOT	13 2
130211	V5	UNIQUE	04	APPART.	V500414	2A	451		PART.LOT	13 2
130212	V5	UNIQUE	04	APPART.	V500425	2	555		PART.LOT	13 2
130213	V5	UNIQUE	04	APPART.	V500436	7	673		PART.LOT	13 2
130214	V5	UNIQUE	04	APPART.	V500443	7A	414		PART.LOT	13 2
130215	V5	UNIQUE	05	APPART.	V500514	2A	455		PART.LOT	13 2
130216	V5	UNIQUE	05	APPART.	V500525	2	560		PART.LOT	13 2
130217	V5	UNIQUE	05	APPART.	V500536	7	680		PART.LOT	13 2
130218	V5	UNIQUE	05	APPART.	V500543	7A	418		PART.LOT	13 2
130219	V6	UNIQUE	00	PT.CAVE	V6000C0001		17		PART.LOT	13 2
130220	V6	UNIQUE	00	PT.CAVE	V6000C0002		17		PART.LOT	13 2
130221	V6	UNIQUE	00	PT.CAVE	V6000C0003		17		PART.LOT	13 2
130222	V6	UNIQUE	00	PT.CAVE	V6000C0004		17		PART.LOT	13 2
130223	V6	UNIQUE	00	PT.CAVE	V6000C0005		17		PART.LOT	13 2
130224	V6	UNIQUE	00	PT.CAVE	V6000C0006		17		PART.LOT	13 2
130225	V6	UNIQUE	00	PT.CAVE	V6000C0007		17		PART.LOT	13 2
130226	V6	UNIQUE	00	PT.CAVE	V6000C0008		17		PART.LOT	13 2
130227	V6	UNIQUE	00	PT.CAVE	V6000C0009		17		PART.LOT	13 2
130228	V6	UNIQUE	00	PT.CAVE	V6000C0010		17		PART.LOT	13 2
130229	V6	UNIQUE	00	PT.CAVE	V6000C0011		17		PART.LOT	13 2
130230	V6	UNIQUE	00	PT.CAVE	V6000C0012		17		PART.LOT	13 2
130231	V6	UNIQUE	00	PT.CAVE	V6000C0013		17		PART.LOT	13 2
130232	V6	UNIQUE	00	PT.CAVE	V6000C0014		17		PART.LOT	13 2
130233	V6	UNIQUE	00	PT.CAVE	V6000C0015		17		PART.LOT	13 2
130234	V6	UNIQUE	00	PT.CAVE	V6000C0016		17		PART.LOT	13 2
130235	V6	UNIQUE	00	PT.CAVE	V6000C0017		17		PART.LOT	13 2
130236	V6	UNIQUE	00	PT.CAVE	V6000C0018		17		PART.LOT	13 2
130237	V6	UNIQUE	00	PT.CAVE	V6000C0019		17		PART.LOT	13 2
130238	V6	UNIQUE	00	PT.CAVE	V6000C0020		17		PART.LOT	13 2
130239	V6	UNIQUE	00	PT.CAVE	V6000C0021		17		PART.LOT	13 2
130240	V6	UNIQUE	00	PT.CAVE	V6000C0022		17		PART.LOT	13 2
130241	V6	UNIQUE	00	APPART.	V600014	2	438		PART.LOT	13 2
130242	V6	UNIQUE	00	APPART.	V600025	2	528		PART.LOT	13 2
130243	V6	UNIQUE	01	APPART.	V600114	2	447		PART.LOT	13 2
130244	V6	UNIQUE	01	APPART.	V600125	2	539		PART.LOT	13 2
130245	V6	UNIQUE	01	APPART.	V600133	7	411		PART.LOT	13 2
130246	V6	UNIQUE	01	APPART.	V600146	7A	640		PART.LOT	13 2
130247	V6	UNIQUE	02	APPART.	V600214	2	452		PART.LOT	13 2
130248	V6	UNIQUE	02	APPART.	V600225	2	544		PART.LOT	13 2
130249	V6	UNIQUE	02	APPART.	V600233	7	415		PART.LOT	13 2
130250	V6	UNIQUE	02	APPART.	V600246	7A	646		PART.LOT	13 2
130251	V6	UNIQUE	03	APPART.	V600314	2	456		PART.LOT	13 2
130252	V6	UNIQUE	03	APPART.	V600325	2	550		PART.LOT	13 2
130253	V6	UNIQUE	03	APPART.	V600333	7	419		PART.LOT	13 2
130254	V6	UNIQUE	03	APPART.	V600346	7A	652		PART.LOT	13 2
130255	V6	UNIQUE	04	APPART.	V600414	2	461		PART.LOT	13 2
130256	V6	UNIQUE	04	APPART.	V600425	2	555		PART.LOT	13 2
130257	V6	UNIQUE	04	APPART.	V600433	7	423		PART.LOT	13 2
130258	V6	UNIQUE	04	APPART.	V600446	7A	659		PART.LOT	13 2
130259	V6	UNIQUE	05	APPART.	V600514	2	465		PART.LOT	13 2
130260	V6	UNIQUE	05	APPART.	V600525	2	560		PART.LOT	13 2

10 em fee

50.643

4 9

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	DESIGNATION	PAGE
I	I	I	I	I	I	I	I	ICO-PROI	DES LOTS	I

*130261	V6	UNIQUE	05	APPART.	V600533	7	68 427		PART.LOT	13# 2
*130262	V6	UNIQUE	05	APPART.	V600546	7A	665		PART.LOT	13# 2
*130263				PARKING	P0001		25		PART.LOT	13# 2
*130264				PARKING	P0002		25		PART.LOT	13# 2
*130265				PARKING	P0003		25		PART.LOT	13# 2
*130266				PARKING	P0004		25		PART.LOT	13# 2
*130267				PARKING	P0005		25		PART.LOT	13# 2
*130268				PARKING	P0006		25		PART.LOT	13# 2
*130269				PARKING	P0007		25		PART.LOT	13# 2
*130270				PARKING	P0008		25		PART.LOT	13# 2
*130271				PARKING	P0009		25		PART.LOT	13# 2
*130272				PARKING	P0010		25		PART.LOT	13# 2
*130273				PARKING	P0011		25		PART.LOT	13# 2
*130274				PARKING	P0012		25		PART.LOT	13# 2
*130275				PARKING	P0013		25		PART.LOT	13# 2
*130276				PARKING	P0014		25		PART.LOT	13# 2
*130277				PARKING	P0015		25		PART.LOT	13# 2
*130278				PARKING	P0016		25		PART.LOT	13# 2
*130279				PARKING	P0017		25		PART.LOT	13# 2
*130280				PARKING	P0018		25		PART.LOT	13# 2
*130281				PARKING	P0019		25		PART.LOT	13# 2
*130282				PARKING	P0020		25		PART.LOT	13# 2
*130283				PARKING	P0021		25		PART.LOT	13# 2
*130284				PARKING	P0022		25		PART.LOT	13# 2
*130285				PARKING	P0023		25		PART.LOT	13# 2
*130286				PARKING	P0024		25		PART.LOT	13# 2
*130287				PARKING	P0025		25		PART.LOT	13# 2
*130288				PARKING	P0026		25		PART.LOT	13# 2
*130289				PARKING	P0027		25		PART.LOT	13# 2
*130290				PARKING	P0028		25		PART.LOT	13# 2
*130291				PARKING	P0029		25		PART.LOT	13# 2
*130292				PARKING	P0030		25		PART.LOT	13# 2
*130293				PARKING	P0031		25		PART.LOT	13# 2
*130294				PARKING	P0032		25		PART.LOT	13# 2
*130295				PARKING	P0033		25		PART.LOT	13# 2
*130296				PARKING	P0034		25		PART.LOT	13# 2
*130297				PARKING	P0035		25		PART.LOT	13# 2
*130298				PARKING	P0036		25		PART.LOT	13# 2
*130299				PARKING	P0037		25		PART.LOT	13# 2
*130300				PARKING	P0038		25		PART.LOT	13# 2
*130301				PARKING	P0039		25		PART.LOT	13# 2
*130302				PARKING	P0040		25		PART.LOT	13# 2
*130303				PARKING	P0041		25		PART.LOT	13# 2
*130304				PARKING	P0042		25		PART.LOT	13# 2
*130305				PARKING	P0043		25		PART.LOT	13# 2
*130306				PARKING	P0044		25		PART.LOT	13# 2
*130307				PARKING	P0045		25		PART.LOT	13# 2
*130308				PARKING	P0046		25		PART.LOT	13# 2
*130309				PARKING	P0047		25		PART.LOT	13# 2
*130310				PARKING	P0048		25		PART.LOT	13# 2
*130311				PARKING	P0049		25		PART.LOT	13# 2
*130312				PARKING	P0050		25		PART.LOT	13# 2

70.985

4

7

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	DESIGNATION	PAGE
I	I	I	I	I				ICO-PROI	DES LOTS	

	*130313				PARKING			P0051	25 PART.LOT	13# 2
	*130314				PARKING			P0052	25 PART.LOT	13# 2
	*130315				PARKING			P0053	25 PART.LOT	13# 2
	*130316				PARKING			P0054	25 PART.LOT	13# 2
	*130317				PARKING			P0055	25 PART.LOT	13# 2
	*130318				PARKING			P0056	25 PART.LOT	13# 2
	*130319				PARKING			P0057	25 PART.LOT	13# 2
	*130320				PARKING			P0058	25 PART.LOT	13# 2
	*130321				PARKING			P0059	25 PART.LOT	13# 2
	*130322				PARKING			P0060	25 PART.LOT	13# 2
	*130323				PARKING			P0061	25 PART.LOT	13# 2
	*130324				PARKING			P0062	25 PART.LOT	13# 2
	*130325				PARKING			P0063	25 PART.LOT	13# 2
	*130326				PARKING			P0064	25 PART.LOT	13# 2
	*130327				PARKING			P0065	25 PART.LOT	13# 2
	*130328				PARKING			P0066	25 PART.LOT	13# 2
	*130329				PARKING			P0067	25 PART.LOT	13# 2
	*130330				PARKING			P0068	25 PART.LOT	13# 2
	*130331				PARKING			P0069	25 PART.LOT	13# 2
	*130332				PARKING			P0070	25 PART.LOT	13# 2
	*130333				PARKING			P0071	25 PART.LOT	13# 2
	*130334				PARKING			P0072	25 PART.LOT	13# 2
	*130335				PARKING			P0073	25 PART.LOT	13# 2
	*130336				PARKING			P0074	25 PART.LOT	13# 2
	*130337				PARKING			P0075	25 PART.LOT	13# 2
	*130338				PARKING			P0076	25 PART.LOT	13# 2
	*130339				PARKING			P0077	25 PART.LOT	13# 2
	*130340				PARKING			P0078	25 PART.LOT	13# 2
	*130341				PARKING			P0079	25 PART.LOT	13# 2
	*130342				PARKING			P0080	25 PART.LOT	13# 2
	*130343				PARKING			P0081	25 PART.LOT	13# 2
	*130344				PARKING			P0082	25 PART.LOT	13# 2
	*130345				PARKING			P0083	25 PART.LOT	13# 2
	*130346				PARKING			P0084	25 PART.LOT	13# 2
	*130347				PARKING			P0085	25 PART.LOT	13# 2
	*130348				PARKING			P0086	25 PART.LOT	13# 2
	*130349				PARKING			P0087	25 PART.LOT	13# 2
	*130350				PARKING			P0088	25 PART.LOT	13# 2
	*130351				PARKING			P0089	25 PART.LOT	13# 2
	*130352				PARKING			P0090	25 PART.LOT	13# 2
	*130353				PARKING			P0091	25 PART.LOT	13# 2
	*130354				PARKING			P0092	25 PART.LOT	13# 2
	*130355				PARKING			P0093	25 PART.LOT	13# 2
	*130356				PARKING			P0094	25 PART.LOT	13# 2
	*130357				PARKING			P0095	25 PART.LOT	13# 2
	*130358				PARKING			P0096	25 PART.LOT	13# 2
	*130359				PARKING			P0097	25 PART.LOT	13# 2
	*130360				PARKING			P0098	25 PART.LOT	13# 2
	*130361				PARKING			P0099	25 PART.LOT	13# 2
	*130362				PARKING			P0100	25 PART.LOT	13# 2
	*130363				PARKING			P0101	25 PART.LOT	13# 2
	*130364				PARKING			P0102	25 PART.LOT	13# 2

70 985

4



lots	Bât.	esc.	Etage	Nature du lot	Quote-part dans la Ppté du sol	¹⁵ ème feuille désignati des lot:
620001				Parking P0001	25	Partie Lo
620002				Parking P0002	25	"
620003				Parking P0003	25	"
620004				Parking P0004	25	"
620005				Parking P0005	25	"
620006				Parking P0006	25	"
620007				Parking P0007	25	"
620008				Parking P0008	25	"
620009				Parking P0009	25	"
620010				Parking P0010	25	"
620011				Parking P0011	25	"
620012				Parking P0012	25	"
620013				Parking P0013	25	"
620014				Parking P0014	25	"
620015				Parking P0015	25	"
620016				Parking P0016	25	"
620017				Parking P0017	25	"
620018				Parking P0018	25	"
620019				Parking P0019	25	"
620020				Parking P0020	25	"
620021				Parking P0021	25	"
620022				Parking P0022	25	"
620023				Parking P0023	25	"
620024				Parking P0024	25	"
620025				Parking P0025	25	"
620026				Parking P0026	25	"
620027				Parking P0027	25	"
620028				Parking P0028	25	"
620029				Parking P0029	25	"
620030				Parking P0030	25	"
620031				Parking P0031	25	"
620032				Parking P0032	25	"
620033				Parking P0033	25	"
620034				Parking P0034	25	"
620035				Parking P0035	25	"
620036				Parking P0036	25	"
620037				Parking P0037	25	"
620038				Parking P0038	25	"
620039				Parking P0039	25	"
620040				Parking P0040	25	"
620041				Parking P0041	25	"

à reporter :

1.025

¹⁵ème feuille

Handwritten marks: a '5' and a signature.



620042
620043

report :
Parking P0042
Parking P0043

16^e ème feuille

1.025
25
25

Partie Lot
"

Total :

1.075

CHARGES D'ENTRETIEN

La quote-part dans les charges d'entretien afférente à chacun des lots ci-dessus créés figure en trois tableaux qui demeureront ci-joint et annexés après mention après avoir été certifiés véritables par Monsieur LAHILLONNE ès-qualités.

PLANS

Aux présentes sont demeurés joints et annexés après mention
Un plan masse du programme dit triangle 13
Un plan masse du programme dit triangle 62
Six plans du v^o de chemins et de l'itège courant de chacun des
V1, V2, V3, V4, V5 et V6.

*66 plans
567 usages
etc.*

POUVOIRS

Pour l'accomplissement des formalités de publicité foncière, le comparant ès-qualités donne tous pouvoirs nécessaires à Monsieur Hugues CHARTIER, principal clerk de notaire, demeurant à Versailles I7, rue Hoche ou à son défaut, à Monsieur Jean-François THEROUDE, clerk de notaire, demeurant à Versailles I7, rue Hoche, à l'effet de faire dresser et signer tous actes complémentaires, rectificatifs ou modificatifs des présentes, pour mettre celles-ci en concordance avec les documents hypothécaires et cadastraux.

*162 documents
feuille*

DONT ACTE,

Fait et passé à Versailles rue Hoche numéro 17
En l'absence de M^r Denis Hubert notaire démissionnaire
L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE NEUF.
Le dix neuf sept cent

Mot comme nul. /.

*Tous plans de
plans rois
n° plans rois
une 201 n° plans
nombres et n°*

9 3

Levure 1
*à rôle
travaux*

27.09.1969

exp. ff rôles 1/2
Cofe bullo ff rôles 1/2
tableau ff rôles



Publié au bureau des hypothèques
de CORBEIL-ESSONNES (2)
Le douze de cembre 1969
Volume 16-189 numéro 5
Droits : salaires

Exemplaire à VERSAILLES A.C.

L. n. 3 OCT. 1965

2 Beau 764/2

Reçu circulaire

PARDEVANT Maître Daniel HUBER Notaire
VERSAILLES, (Yvelines) soussigné : _____
ONT COMPARU

Monsieur Georges LAHILLONNE, directeur
société, demeurant à PARIS, avenue Niel numéro 96
Agissant en qualité de gérant
unique de la "SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIERE
DES TUILERIES A GRIGNY", au capital
huit cent dix mille francs, dont le si-
social est à GRIGNY (Essonne) Chemin de
Corbeil,

Monsieur LAHILLONNE ayant les
pouvoirs nécessaires à l'effet des pré-
sentes, tant en sa qualité de gérant unique
de ladite société, fonction à laquelle
a été nommé suivant décision collective
associés, tenue le sept mai mil neuf
soixanteneuf, qu'en vertu de l'article
quinze des statuts sociaux.
LEQUEL, ès-qualité, préalablement au m-
ficatif à l'état descriptif de division des lo-
de jouissance numéro 3 (numéro 14 du plan de mas-
faisant l'objet des présentes a exposé ce qui su-
EXPOSE

Monsieur LAHILLONNE, ès-qualité, rapp-
qu'aux termes d'un acte reçu par Maître HUBER No-
taire soussigné, le cinq septembre mil neuf cent
soixante neuf, dont une expédition sera publiée
au bureau des Hypothèques de CORBEIL ESSONNES, a
les présentes, il a dressé, en sa dite qualité,
règlement de co-propriété contenant l'état des-
de division concernant un ensemble immobilier qu-
société se propose d'édifier, tant :

A - sur des parcelles de terrain toute-
ses sur la commune de GRIGNY (Essonne) dont la s-
ciété est actuellement propriétaire, d'une super-
cie totale de quarante et un hectares cinquante
ares quatre vingt quatre centiares, figurant au
dastre rénové de la manière suivante :

Ière fe



- Section B, numéro 417, lieudit "GRIGNY II", pour dix sept hectares cinquante six ares soixante seize centiares ;
- Section B, numéro 401, même lieudit, pour un hectare quatre vingt huit ares vingt sept centiares ;
- Section C, numéro 400, même lieudit, pour trente deux ares quarante six centiares ;
- Section C, numéro 493, même lieudit, pour dix hectares quarante deux ares quatre vingt sept centiares ;
- Section C, numéro 508, même lieudit pour trente deux ares un centiare.
- Section C, numéro 505, même lieudit, pour onze hectares six ares quarante sept centiares ;
- B - Que sur les parcelles aussi toutes sises commune de GRIGNY et dont la société se propose de réaliser l'acquisition, savoir :
 - Section B, numéro 105, pour deux ares soixante dix centiares ;
 - Section B, numéro 120, pour quatre ares quatre vingt deux centiares ;
 - Section B, numéro 123, pour quatre ares cinquante neuf centiares ;
 - Section B, numéro 212, pour deux ares cinquante trois centiares ;
 - Section B, numéro 285, pour un are quatre vingt neuf centiares ;
 - Section B, numéro 302, pour deux ares soixante dix centiares ;
 - section B, numéro 92, pour neuf ares quatre vingts centiares ;
 - Section B, numéro 94, pour deux ares cinquante six centiares ;
 - Section B, numéro 95, pour un are quatorze centiares.
 - Section B, numéro 409, pour dix neuf ares cinquante neuf centiares.
 - Section B, numéro 408, pour six ares trente centiares.
 - Section B, numéro 406, pour trente six centiares.
 - Section B, numéro 403, pour sept ares quarante quatre centiares ;
 - Section B, numéro 405, pour huit ares quarante deux centiares ;
 - Section B, numéro 402, pour vingt trois ares soixante treize centiares.
 - Section C, numéro 82, pour un are quatre vingt dix huit centiares.
 - Section C, numéro 491, pour trois ares vingt quatre centiares ;
 - Section C, numéro 121 pour trois ares trente centiares.
 - section C, numéro 146, pour treize ares trente cinq centiares ;
 - Section C, numéro 499, pour un are cinquante centiares.
 - Section C, numéro 496, pour quinze ares vingt sept centiares ;
 - Section C, numéro 511 pour dix ares.

Et sur les superficies ci-après, à prendre dans les parcelles dessous, sises commune de GRIGNY, savoir :

- trois ares vingt quatre centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B, numéro 146, pour quatre ares soixante quatre centiares ;
- deux ares soixante quatorze centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B, numéro 308, pour cinq ares soixante deux centiares.

Handwritten marks: a large '4' and a signature.



lot ensemble doit se composer après réalisation de :

- soixante quatre immeubles collectifs à usage principal d'habitation avec leurs dépendances (garages et emplacement de voitures, entrées, etc.) savoir :
- quarante deux : immeubles de cinq étages, sur rez de jardin et rez de chaussée ;
- six immeubles de six étages sur rez de jardin et rez de chaussée ;
- quinze : immeubles de huit étages sur rez de jardin et rez de chaussée ;
- quatre : immeubles de dix étages sur rez de jardin et rez de chaussée ;
- quarante cinq : immeubles de cinq étages sur rez de chaussée ;
- trois : immeubles de onze étages sur rez de sol et rez de chaussée ;
- vingt : immeubles de onze étages sur rez de sol et rez de chaussée ;
- dix : immeubles de onze étages sur rez de sol et rez de chaussée ;
- cinq : immeubles de onze étages sur rez de sol et rez de chaussée ;
- trois : immeubles de onze étages sur rez de sol et rez de chaussée ;
- un : immeuble partie de quatre étages et partie de quinze étages sur rez de sol et rez de chaussée ;
- autres : commerces, station service, pépinière de vente, clubs et piscine de commerce, localité usage de bureau, locaux de manèges, centres sanitaires et sociaux, maisons de jeunes.

Les terrains ne supportent pas de constructions strictement liées au voisin, aires d'écoulement, vents et autres.

Handwritten signature and checkmark.

3ème feuille

- Soixante quatre centiares à provenir de partie de la parcelle cadastrée section B, numéro 354 et qui figureront, après division, sous section B, numéro 418. -----

- quarante neuf centiares à provenir de la parcelle cadastrée section C, numéro 98, pour un are soixante dix neuf centiares. -----

- et enfin, sur une superficie de dix huit ares constituée par une portion du chemin rural dit de la Tuilerie ou Chemin rural numéro 1.

Un premier modificatif à l'état descriptif de division contenu au règlement de co-propriété sus-visé a été établi aux termes d'un acte reçu par Maître Daniel HUBER Notaire soussigné le cinq septembre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de CORBEIL ESSONNES. -----

Un second modificatif à l'état descriptif de division contenu au règlement de co-propriété sus-visé a été établi aux termes d'un acte reçu par Maître Daniel HUBER Notaire soussigné le dix neuf septembre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition est en cours de publication au bureau des Hypothèques de CORBEIL ESSONNES. -----

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ

Il est ici rappelé que l'origine de propriété des terrains dont la société civile immobilière des Tuileries à GRIGNY est actuellement propriétaire et sur lesquels doit être édiflée partie de l'ensemble immobilier dont il a été ci-dessus parlé, est établie par acte séparé des présentes, reçu par Maître HUBER Notaire soussigné, aujourd'hui même, auquel il est renvoyé et dont une expédition sera publiée au bureau des Hypothèques de CORBEIL ESSONNES avant les présentes. -----

Quant à l'origine de propriété des parcelles de terrains restées à acquérir, elle sera établie au fur et à mesure de chaque acquisition, par actes en suite de celui sus-visé. -----

CECI EXPOSE, Monsieur LAHILLONNE, ès-qualités, sus-nommé, procède de la manière suivante à la subdivision du lot numéro trois (numéro 14 du plan de masse et au modificatif à l'état descriptif de division.

SUBDIVISION DU LOT NUMERO 3 de l'ensemble immobilier situé à GRIGNY et MODIFICATION à l'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION.

Conformément aux pouvoirs donnés à Monsieur LAHILLONNE, ès-qualités, celui-ci décide : -----

- de subdiviser le lot numéro 3, sur lequel doivent être édiflés six bâtiments à usage principal d'habitation, dénommés W1 à W6 inclus, ainsi que cent vingt huit parkings, lequel lot sera ainsi supprimé pour être remplacé par trois cent quatre vingt douze lots portant les numéros 140.001 à 140.392 et qui comprendront des caves, des appartements et des parkings. -----

DESIGNATION DES LOTS

I - Identification des lots par numérotation codifiée. -----

Cette codification se fait sur dix caractères. -----

Handwritten signature and checkmark at the bottom of the page.



Caractère 1 et 2 = Bâtiment. _____
Caractère 3 = Numéro escalier (si 0 escalier unique). _____
Caractère 4 et 5 = Etage (00 re-z-de-chaussée). _____
Caractère 6 = Situation palière par rapport à l'ascenseur. _____
Caractère 7 = Nombre de pièces. _____
Caractère 8 = Jardin (doit toujours être blanc ou 0). _____
Caractère 9 = Orientation. _____
Caractère 10 = Accolement si "A" en position 10. _____

- Codification de la situation palière : _____

Droite en sortant de l'ascenseur = 1 ou 5. _____

Gauche = 2 ou 6. _____

Face droite = 3 ou 7. _____

Face gauche = 4 ou 8. _____

- Codification de l'orientation : _____

0 = Nord. _____

1 = Nord Ouest. _____

2 = Nord Est. _____

3 = Est. _____

5 = Sud Est. _____

6 = Sud. _____

7 = Sud Ouest - Bâtiment carré. _____

8 = Sud Ouest - bâtiment Long. _____

9 = Ouest. _____

Exemple de référence appartement : T700434 71 : _____

Cet appartement se trouve : _____

T7 = bâtiment T7. _____

0 = escalier unique. _____

04 = quatrième étage. _____

3 = face droite en sortant ascenseur. _____

4 = quatre pièces. _____

b = pas de jardin. _____

7 = Sud-Ouest - bâtiment carré. _____

A - accolé. _____

Exemple de référence de chambre de service à N400581 2 : _____

N4 = bâtiment N4. _____

0 = escalier unique. _____

05 = cinquième étage. _____

8 = face gauche en sortant de l'ascenseur. _____

1 = Une pièce. _____

b = pas de jardin. _____

2 = Nord Est. _____

Exemple de référence de cave : N40 C0026 : _____

Cave dans le bâtiment N4, escalier unique, _____

Cave numéro C0026. _____

Il en est de même des parkings et garage ou la zone du bâtiment et escaliersont en blanc. _____

Handwritten marks: a vertical line with a hook at the bottom, a large stylized '7' or '9' shape, and a checkmark.

I	LOT	IBATI	ESC.	IETA	NATURE DU LOT		I	IDESIGNATION	I	PAGE
I	I	I	I	I			ICO-PROI	DES LOTS	I	

*140001	W1	UNIQUE	00	PT.CAVE	W1000C0001		17	PART.LOT	14*3	
*140002	W1	UNIQUE	00	PT.CAVE	W1000C0002		17	PART.LOT	14*3	
*140003	W1	UNIQUE	00	PT.CAVE	W1000C0003		17	PART.LOT	14*3	
*140004	W1	UNIQUE	00	PT.CAVE	W1000C0004		17	PART.LOT	14*3	
*140005	W1	UNIQUE	00	PT.CAVE	W1000C0005		17	PART.LOT	14*3	
*140006	W1	UNIQUE	00	PT.CAVE	W1000C0006		17	PART.LOT	14*3	
*140007	W1	UNIQUE	00	PT.CAVE	W1000C0007		17	PART.LOT	14*3	
*140008	W1	UNIQUE	00	PT.CAVE	W1000C0008		17	PART.LOT	14*3	
*140009	W1	UNIQUE	00	PT.CAVE	W1000C0009		17	PART.LOT	14*3	
*140010	W1	UNIQUE	00	PT.CAVE	W1000C0010		17	PART.LOT	14*3	
*140011	W1	UNIQUE	00	PT.CAVE	W1000C0011		17	PART.LOT	14*3	
*140012	W1	UNIQUE	00	PT.CAVE	W1000C0012		17	PART.LOT	14*3	
*140013	W1	UNIQUE	00	PT.CAVE	W1000C0013		17	PART.LOT	14*3	
*140014	W1	UNIQUE	00	PT.CAVE	W1000C0014		17	PART.LOT	14*3	
*140015	W1	UNIQUE	00	PT.CAVE	W1000C0015		17	PART.LOT	14*3	
*140016	W1	UNIQUE	00	PT.CAVE	W1000C0016		17	PART.LOT	14*3	
*140017	W1	UNIQUE	00	PT.CAVE	W1000C0017		17	PART.LOT	14*3	
*140018	W1	UNIQUE	00	PT.CAVE	W1000C0018		17	PART.LOT	14*3	
*140019	W1	UNIQUE	00	PT.CAVE	W1000C0019		17	PART.LOT	14*3	
*140020	W1	UNIQUE	00	PT.CAVE	W1000C0020		17	PART.LOT	14*3	
*140021	W1	UNIQUE	00	PT.CAVE	W1000C0021		17	PART.LOT	14*3	
*140022	W1	UNIQUE	00	PT.CAVE	W1000C0022		17	PART.LOT	14*3	
*140023	W1	UNIQUE	00	APPART.	W100014 7	469	PART.LOT	14*3		
*140024	W1	UNIQUE	00	APPART.	W100025 7	565	PART.LOT	14*3		
*140025	W1	UNIQUE	01	APPART.	W100115 7	577	PART.LOT	14*3		
*140026	W1	UNIQUE	01	APPART.	W100124 7	479	PART.LOT	14*3		
*140027	W1	UNIQUE	01	APPART.	W100136 2	597	PART.LOT	14*3		
*140028	W1	UNIQUE	01	APPART.	W100143 2A	366	PART.LOT	14*3		
*140029	W1	UNIQUE	02	APPART.	W100215 7	581	PART.LOT	14*3		
*140030	W1	UNIQUE	02	APPART.	W100224 7	482	PART.LOT	14*3		
*140031	W1	UNIQUE	02	APPART.	W100236 2	602	PART.LOT	14*3		
*140032	W1	UNIQUE	02	APPART.	W100243 2A	370	PART.LOT	14*3		
*140033	W1	UNIQUE	03	APPART.	W100315 7	587	PART.LOT	14*3		
*140034	W1	UNIQUE	03	APPART.	W100324 7	487	PART.LOT	14*3		
*140035	W1	UNIQUE	03	APPART.	W100336 2	608	PART.LOT	14*3		
*140036	W1	UNIQUE	03	APPART.	W100343 2A	374	PART.LOT	14*3		
*140037	W1	UNIQUE	04	APPART.	W100415 7	593	PART.LOT	14*3		
*140038	W1	UNIQUE	04	APPART.	W100424 7	492	PART.LOT	14*3		
*140039	W1	UNIQUE	04	APPART.	W100436 2	613	PART.LOT	14*3		
*140040	W1	UNIQUE	04	APPART.	W100443 2A	377	PART.LOT	14*3		
*140041	W1	UNIQUE	05	APPART.	W100515 7	599	PART.LOT	14*3		
*140042	W1	UNIQUE	05	APPART.	W100524 7	497	PART.LOT	14*3		
*140043	W1	UNIQUE	05	APPART.	W100536 2	619	PART.LOT	14*3		
*140044	W1	UNIQUE	05	APPART.	W100543 2A	381	PART.LOT	14*3		
*140045	W2	UNIQUE	00	PT.CAVE	W2000C0001	17	PART.LOT	14*3		
*140046	W2	UNIQUE	00	PT.CAVE	W2000C0002	17	PART.LOT	14*3		
*140047	W2	UNIQUE	00	PT.CAVE	W2000C0003	17	PART.LOT	14*3		
*140048	W2	UNIQUE	00	PT.CAVE	W2000C0004	17	PART.LOT	14*3		
*140049	W2	UNIQUE	00	PT.CAVE	W2000C0005	17	PART.LOT	14*3		
*140050	W2	UNIQUE	00	PT.CAVE	W2000C0006	17	PART.LOT	14*3		
*140051	W2	UNIQUE	00	PT.CAVE	W2000C0007	17	PART.LOT	14*3		
*140052	W2	UNIQUE	00	PT.CAVE	W2000C0008	17	PART.LOT	14*3		

4 9

6 eme feuille

----------*-----*-----*-----*-----*-----*										
I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI			PAGE
I	I	I	I	I		ICO=PROI	DES LOTS I			
----------*-----*-----*-----*-----*-----*										
*140105	W3	UNIQUE	00	PT.CAVE	W3000C0017	17	PART.LOT	14	3	
*140106	W3	UNIQUE	00	PT.CAVE	W3000C0018	17	PART.LOT	14	3	
*140107	W3	UNIQUE	00	PT.CAVE	W3000C0019	17	PART.LOT	14	3	
*140108	W3	UNIQUE	00	PT.CAVE	W3000C0020	17	PART.LOT	14	3	
*140109	W3	UNIQUE	00	PT.CAVE	W3000C0021	17	PART.LOT	14	3	
*140110	W3	UNIQUE	00	PT.CAVE	W3000C0022	17	PART.LOT	14	3	
*140111	W3	UNIQUE	00	APPART.	W300014 7A	458	PART.LOT	14	3	
*140112	W3	UNIQUE	00	APPART.	W300025 7A	552	PART.LOT	14	3	
*140113	W3	UNIQUE	01	APPART.	W300115 7A	564	PART.LOT	14	3	
*140114	W3	UNIQUE	01	APPART.	W300124 7A	468	PART.LOT	14	3	
*140115	W3	UNIQUE	01	APPART.	W300133 2	374	PART.LOT	14	3	
*140116	W3	UNIQUE	01	APPART.	W300146 2	596	PART.LOT	14	3	
*140117	W3	UNIQUE	02	APPART.	W300215 7A	569	PART.LOT	14	3	
*140118	W3	UNIQUE	02	APPART.	W300224 7A	472	PART.LOT	14	3	
*140119	W3	UNIQUE	02	APPART.	W300233 2	378	PART.LOT	14	3	
*140120	W3	UNIQUE	02	APPART.	W300246 2	602	PART.LOT	14	3	
*140121	W3	UNIQUE	03	APPART.	W300315 7A	575	PART.LOT	14	3	
*140122	W3	UNIQUE	03	APPART.	W300324 7A	477	PART.LOT	14	3	
*140123	W3	UNIQUE	03	APPART.	W300333 2	382	PART.LOT	14	3	
*140124	W3	UNIQUE	03	APPART.	W300346 2	608	PART.LOT	14	3	
*140125	W3	UNIQUE	04	APPART.	W300415 7A	580	PART.LOT	14	3	
*140126	W3	UNIQUE	04	APPART.	W300424 7A	482	PART.LOT	14	3	
*140127	W3	UNIQUE	04	APPART.	W300433 2	385	PART.LOT	14	3	
*140128	W3	UNIQUE	04	APPART.	W300446 2	613	PART.LOT	14	3	
*140129	W3	UNIQUE	05	APPART.	W300515 7A	586	PART.LOT	14	3	
*140130	W3	UNIQUE	05	APPART.	W300524 7A	486	PART.LOT	14	3	
*140131	W3	UNIQUE	05	APPART.	W300533 2	389	PART.LOT	14	3	
*140132	W3	UNIQUE	05	APPART.	W300546 2	619	PART.LOT	14	3	
*140133	W4	UNIQUE	00	PT.CAVE	W4000C0001	17	PART.LOT	14	3	
*140134	W4	UNIQUE	00	PT.CAVE	W4000C0002	17	PART.LOT	14	3	
*140135	W4	UNIQUE	00	PT.CAVE	W4000C0003	17	PART.LOT	14	3	
*140136	W4	UNIQUE	00	PT.CAVE	W4000C0004	17	PART.LOT	14	3	
*140137	W4	UNIQUE	00	PT.CAVE	W4000C0005	17	PART.LOT	14	3	
*140138	W4	UNIQUE	00	PT.CAVE	W4000C0006	17	PART.LOT	14	3	
*140139	W4	UNIQUE	00	PT.CAVE	W4000C0007	17	PART.LOT	14	3	
*140140	W4	UNIQUE	00	PT.CAVE	W4000C0008	17	PART.LOT	14	3	
*140141	W4	UNIQUE	00	PT.CAVE	W4000C0009	17	PART.LOT	14	3	
*140142	W4	UNIQUE	00	PT.CAVE	W4000C0010	17	PART.LOT	14	3	
*140143	W4	UNIQUE	00	PT.CAVE	W4000C0011	17	PART.LOT	14	3	
*140144	W4	UNIQUE	00	PT.CAVE	W4000C0012	17	PART.LOT	14	3	
*140145	W4	UNIQUE	00	PT.CAVE	W4000C0013	17	PART.LOT	14	3	
*140146	W4	UNIQUE	00	PT.CAVE	W4000C0014	17	PART.LOT	14	3	
*140147	W4	UNIQUE	00	PT.CAVE	W4000C0015	17	PART.LOT	14	3	
*140148	W4	UNIQUE	00	PT.CAVE	W4000C0016	17	PART.LOT	14	3	
*140149	W4	UNIQUE	00	PT.CAVE	W4000C0017	17	PART.LOT	14	3	
*140150	W4	UNIQUE	00	PT.CAVE	W4000C0018	17	PART.LOT	14	3	
*140151	W4	UNIQUE	00	PT.CAVE	W4000C0019	17	PART.LOT	14	3	
*140152	W4	UNIQUE	00	PT.CAVE	W4000C0020	17	PART.LOT	14	3	
*140153	W4	UNIQUE	00	PT.CAVE	W4000C0021	17	PART.LOT	14	3	
*140154	W4	UNIQUE	00	PT.CAVE	W4000C0022	17	PART.LOT	14	3	
*140155	W4	UNIQUE	00	APPART.	W400014 7	468	PART.LOT	14	3	
*140156	W4	UNIQUE	00	APPART.	W400025 7	564	PART.LOT	14	3	

k



pour feuille

----------*-----*-----*-----*-----*-----*											
I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT			I	IDESIGNATIONI	PAGE	
I	I	I	I	I	I	I	I	ICO-PROI	DES LOTS	I	
----------*-----*-----*-----*-----*-----*											
*140209	W5	UNIQUE	03	APPART.	W500314	7A	477	PART.LOT	14#	3	
*140210	W5	UNIQUE	03	APPART.	W500325	7A	575	PART.LOT	14#	3	
*140211	W5	UNIQUE	03	APPART.	W500336	2	608	PART.LOT	14#	3	
*140212	W5	UNIQUE	03	APPART.	W500343	2	382	PART.LOT	14#	3	
*140213	W5	UNIQUE	04	APPART.	W500414	7A	482	PART.LOT	14#	3	
*140214	W5	UNIQUE	04	APPART.	W500425	7A	580	PART.LOT	14#	3	
*140215	W5	UNIQUE	04	APPART.	W500436	2	613	PART.LOT	14#	3	
*140216	W5	UNIQUE	04	APPART.	W500443	2	385	PART.LOT	14#	3	
*140217	W5	UNIQUE	05	APPART.	W500514	7A	486	PART.LOT	14#	3	
*140218	W5	UNIQUE	05	APPART.	W500525	7A	586	PART.LOT	14#	3	
*140219	W5	UNIQUE	05	APPART.	W500536	2	619	PART.LOT	14#	3	
*140220	W5	UNIQUE	05	APPART.	W500543	2	389	PART.LOT	14#	3	
*140221	W6	UNIQUE	00	PT.CAVE	W6000C0001		17	PART.LOT	14#	3	
*140222	W6	UNIQUE	00	PT.CAVE	W6000C0002		17	PART.LOT	14#	3	
*140223	W6	UNIQUE	00	PT.CAVE	W6000C0003		17	PART.LOT	14#	3	
*140224	W6	UNIQUE	00	PT.CAVE	W6000C0004		17	PART.LOT	14#	3	
*140225	W6	UNIQUE	00	PT.CAVE	W6000C0005		17	PART.LOT	14#	3	
*140226	W6	UNIQUE	00	PT.CAVE	W6000C0006		17	PART.LOT	14#	3	
*140227	W6	UNIQUE	00	PT.CAVE	W6000C0007		17	PART.LOT	14#	3	
*140228	W6	UNIQUE	00	PT.CAVE	W6000C0008		17	PART.LOT	14#	3	
*140229	W6	UNIQUE	00	PT.CAVE	W6000C0009		17	PART.LOT	14#	3	
*140230	W6	UNIQUE	00	PT.CAVE	W6000C0010		17	PART.LOT	14#	3	
*140231	W6	UNIQUE	00	PT.CAVE	W6000C0011		17	PART.LOT	14#	3	
*140232	W6	UNIQUE	00	PT.CAVE	W6000C0012		17	PART.LOT	14#	3	
*140233	W6	UNIQUE	00	PT.CAVE	W6000C0013		17	PART.LOT	14#	3	
*140234	W6	UNIQUE	00	PT.CAVE	W6000C0014		17	PART.LOT	14#	3	
*140235	W6	UNIQUE	00	PT.CAVE	W6000C0015		17	PART.LOT	14#	3	
*140236	W6	UNIQUE	00	PT.CAVE	W6000C0016		17	PART.LOT	14#	3	
*140237	W6	UNIQUE	00	PT.CAVE	W6000C0017		17	PART.LOT	14#	3	
*140238	W6	UNIQUE	00	PT.CAVE	W6000C0018		17	PART.LOT	14#	3	
*140239	W6	UNIQUE	00	PT.CAVE	W6000C0019		17	PART.LOT	14#	3	
*140240	W6	UNIQUE	00	PT.CAVE	W6000C0020		17	PART.LOT	14#	3	
*140241	W6	UNIQUE	00	PT.CAVE	W6000C0021		17	PART.LOT	14#	3	
*140242	W6	UNIQUE	00	PT.CAVE	W6000C0022		17	PART.LOT	14#	3	
*140243	W6	UNIQUE	00	APPART.	W600014	7	468	PART.LOT	14#	3	
*140244	W6	UNIQUE	00	APPART.	W600025	7	564	PART.LOT	14#	3	
*140245	W6	UNIQUE	01	APPART.	W600114	7	478	PART.LOT	14#	3	
*140246	W6	UNIQUE	01	APPART.	W600125	7	576	PART.LOT	14#	3	
*140247	W6	UNIQUE	01	APPART.	W600136	2A	583	PART.LOT	14#	3	
*140248	W6	UNIQUE	01	APPART.	W600143	2	374	PART.LOT	14#	3	
*140249	W6	UNIQUE	02	APPART.	W600214	7	482	PART.LOT	14#	3	
*140250	W6	UNIQUE	02	APPART.	W600225	7	581	PART.LOT	14#	3	
*140251	W6	UNIQUE	02	APPART.	W600236	2A	589	PART.LOT	14#	3	
*140252	W6	UNIQUE	02	APPART.	W600243	2	378	PART.LOT	14#	3	
*140253	W6	UNIQUE	03	APPART.	W600314	7	487	PART.LOT	14#	3	
*140254	W6	UNIQUE	03	APPART.	W600325	7	587	PART.LOT	14#	3	
*140255	W6	UNIQUE	03	APPART.	W600336	2A	595	PART.LOT	14#	3	
*140256	W6	UNIQUE	03	APPART.	W600343	2	382	PART.LOT	14#	3	
*140257	W6	UNIQUE	04	APPART.	W600414	7	492	PART.LOT	14#	3	
*140258	W6	UNIQUE	04	APPART.	W600425	7	593	PART.LOT	14#	3	
*140259	W6	UNIQUE	04	APPART.	W600436	2A	601	PART.LOT	14#	3	
*140260	W6	UNIQUE	04	APPART.	W600443	2	385	PART.LOT	14#	3	

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	PAGE
I	I	I	I	I		ICO=PROI	DES LOTS I	
140261	W6	UNIQUE	05	APPART.	W600514	7	497 PART.LOT	14 3
140262	W6	UNIQUE	05	APPART.	W600525	7	599 PART.LOT	14 3
140263	W6	UNIQUE	05	APPART.	W600536	2A	606 PART.LOT	14 3
140264	W6	UNIQUE	05	APPART.	W600543	2	389 PART.LOT	14 3
140265				PARKING	P0001		25 PART.LOT	14 3
140266				PARKING	P0002		25 PART.LOT	14 3
140267				PARKING	P0003		25 PART.LOT	14 3
140268				PARKING	P0004		25 PART.LOT	14 3
140269				PARKING	P0005		25 PART.LOT	14 3
140270				PARKING	P0006		25 PART.LOT	14 3
140271				PARKING	P0007		25 PART.LOT	14 3
140272				PARKING	P0008		25 PART.LOT	14 3
140273				PARKING	P0009		25 PART.LOT	14 3
140274				PARKING	P0010		25 PART.LOT	14 3
140275				PARKING	P0011		25 PART.LOT	14 3
140276				PARKING	P0012		25 PART.LOT	14 3
140277				PARKING	P0013		25 PART.LOT	14 3
140278				PARKING	P0014		25 PART.LOT	14 3
140279				PARKING	P0015		25 PART.LOT	14 3
140280				PARKING	P0016		25 PART.LOT	14 3
140281				PARKING	P0017		25 PART.LOT	14 3
140282				PARKING	P0018		25 PART.LOT	14 3
140283				PARKING	P0019		25 PART.LOT	14 3
140284				PARKING	P0020		25 PART.LOT	14 3
140285				PARKING	P0021		25 PART.LOT	14 3
140286				PARKING	P0022		25 PART.LOT	14 3
140287				PARKING	P0023		25 PART.LOT	14 3
140288				PARKING	P0024		25 PART.LOT	14 3
140289				PARKING	P0025		25 PART.LOT	14 3
140290				PARKING	P0026		25 PART.LOT	14 3
140291				PARKING	P0027		25 PART.LOT	14 3
140292				PARKING	P0028		25 PART.LOT	14 3
140293				PARKING	P0029		25 PART.LOT	14 3
140294				PARKING	P0030		25 PART.LOT	14 3
140295				PARKING	P0031		25 PART.LOT	14 3
140296				PARKING	P0032		25 PART.LOT	14 3
140297				PARKING	P0033		25 PART.LOT	14 3
140298				PARKING	P0034		25 PART.LOT	14 3
140299				PARKING	P0035		25 PART.LOT	14 3
140300				PARKING	P0036		25 PART.LOT	14 3
140301				PARKING	P0037		25 PART.LOT	14 3
140302				PARKING	P0038		25 PART.LOT	14 3
140303				PARKING	P0039		25 PART.LOT	14 3
140304				PARKING	P0040		25 PART.LOT	14 3
140305				PARKING	P0041		25 PART.LOT	14 3
140306				PARKING	P0042		25 PART.LOT	14 3
140307				PARKING	P0043		25 PART.LOT	14 3
140308				PARKING	P0044		25 PART.LOT	14 3
140309				PARKING	P0045		25 PART.LOT	14 3
140310				PARKING	P0046		25 PART.LOT	14 3
140311				PARKING	P0047		25 PART.LOT	14 3
140312				PARKING	P0048		25 PART.LOT	14 3

4



deuxième feuille

I	LOT	IBATI	ESC.	IETA	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATION	I	PAGE
I	I	I	I	I		ICO=PROI	DES LOTS	I	

140313					PARKING	P0049	25 PART.LOT	14	3
140314					PARKING	P0050	25 PART.LOT	14	3
140315					PARKING	P0051	25 PART.LOT	14	3
140316					PARKING	P0052	25 PART.LOT	14	3
140317					PARKING	P0053	25 PART.LOT	14	3
140318					PARKING	P0054	25 PART.LOT	14	3
140319					PARKING	P0055	25 PART.LOT	14	3
140320					PARKING	P0056	25 PART.LOT	14	3
140321					PARKING	P0057	25 PART.LOT	14	3
140322					PARKING	P0058	25 PART.LOT	14	3
140323					PARKING	P0059	25 PART.LOT	14	3
140324					PARKING	P0060	25 PART.LOT	14	3
140325					PARKING	P0061	25 PART.LOT	14	3
140326					PARKING	P0062	25 PART.LOT	14	3
140327					PARKING	P0063	25 PART.LOT	14	3
140328					PARKING	P0064	25 PART.LOT	14	3
140329					PARKING	P0065	25 PART.LOT	14	3
140330					PARKING	P0066	25 PART.LOT	14	3
140331					PARKING	P0067	25 PART.LOT	14	3
140332					PARKING	P0068	25 PART.LOT	14	3
140333					PARKING	P0069	25 PART.LOT	14	3
140334					PARKING	P0070	25 PART.LOT	14	3
140335					PARKING	P0071	25 PART.LOT	14	3
140336					PARKING	P0072	25 PART.LOT	14	3
140337					PARKING	P0073	25 PART.LOT	14	3
140338					PARKING	P0074	25 PART.LOT	14	3
140339					PARKING	P0075	25 PART.LOT	14	3
140340					PARKING	P0076	25 PART.LOT	14	3
140341					PARKING	P0077	25 PART.LOT	14	3
140342					PARKING	P0078	25 PART.LOT	14	3
140343					PARKING	P0079	25 PART.LOT	14	3
140344					PARKING	P0080	25 PART.LOT	14	3
140345					PARKING	P0081	25 PART.LOT	14	3
140346					PARKING	P0082	25 PART.LOT	14	3
140347					PARKING	P0083	25 PART.LOT	14	3
140348					PARKING	P0084	25 PART.LOT	14	3
140349					PARKING	P0085	25 PART.LOT	14	3
140350					PARKING	P0086	25 PART.LOT	14	3
140351					PARKING	P0087	25 PART.LOT	14	3
140352					PARKING	P0088	25 PART.LOT	14	3
140353					PARKING	P0089	25 PART.LOT	14	3
140354					PARKING	P0090	25 PART.LOT	14	3
140355					PARKING	P0091	25 PART.LOT	14	3
140356					PARKING	P0092	25 PART.LOT	14	3
140357					PARKING	P0093	25 PART.LOT	14	3
140358					PARKING	P0094	25 PART.LOT	14	3
140359					PARKING	P0095	25 PART.LOT	14	3
140360					PARKING	P0096	25 PART.LOT	14	3
140361					PARKING	P0097	25 PART.LOT	14	3
140362					PARKING	P0098	25 PART.LOT	14	3
140363					PARKING	P0099	25 PART.LOT	14	3
140364					PARKING	P0100	25 PART.LOT	14	3

49

de cino feuille

CHARGES D'ENTRETIEN

La quote-part dans les charges d'entretien afférente à chacun des lots ci-dessus créés figure en ~~trois~~ tableaux qui demeurent ci-joint et annexés après mention après avoir été certifiés véritables par Monsieur LAHILLONNE, èq-aulités.

PLANS

Aux présents sont dénommés joint et annexés après mention :
Un plan masse du programme dit "Arande 1h"
Six plans du vy de chemin et de l'étage courant de chacun des bâtiments W1, W2, W3, W4, W5 et W6

*19 faire
400 m² environ
9 m² bâtiments*

POUVOIRS

Pour l'accomplissement des formalités de publicité foncière, comparant ès-qualités donne tous pouvoirs nécessaires à Monsieur Hugues CHARTIER, principal clerc de notaire, demeurant à Versailles 17, rue Hoche ou à son défaut, à Monsieur Jean-François THEROUDE, clerc de notaire, demeurant à Versailles, 17, rue Hoche, à l'effet de faire dresser et signer tous actes complémentaires, rectificatifs ou modificatifs des présentes pour mettre celles-ci en concordance avec les documents hypothécaires et cadastraux.

DONT ACTE, -

Fait et passé à Versailles rue Hoche numéro 17
En l'étude de Maître Daniel Hubert notaire demeurant
L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE NEUF.

Le vingt sept septembre
Et après lecture faite, le comparant a signé avec le notaire.

*Plus tard de
dans les
cinq jours
après la
signature*
Mot comme null. /.

4 29

Le curé

14^{ème} dernière feuille

17/9/69
Hubert

07. ~~49~~. 1969

Al
Bp sur GR
copie de la page sur GR
1/2ème de cadastre de l'île de Grigny

Huber



PARDEVANT Maître Daniel HUBER Notaire à
VERSAILLES, (Yvelines) soussigné : -----
ONT COMPARU

Monsieur Georges LAHILLONNE, directeur
société, demeurant à PARIS, avenue Niel numéro 96
Agissant en qualité de gérant
unique de la "SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE
DES TUILERIES A GRIGNY", au capital de
huit cent dix mille francs, dont le siège
social est à GRIGNY (Essonne) Chemin de
Corbeil, -----

Monsieur LAHILLONNE, ayant le
pouvoirs nécessaires à l'effet des présen-
tes, tant en sa qualité de gérant unique
de ladite société, fonction à laquelle
a été nommé suivant décision collective
associés, tenue le sept mai mil neuf cent
soixante neuf, qu'en vertu de l'article
quinze des statuts sociaux.-----

LEQUEL, ès-qualité, préalablement au mo-
dicatif à l'état descriptif de division des lots
de jouissance numéro 4 (numéro 15 du plan de masse
et numéro 9 (numéro 62 du plan de masse) faisant
l'objet des présentes a exposé ce qui suit : -----

EXPOSE

Monsieur LAHILLONNE, ès-qualités, rappo-
qu'aux termes d'un acte reçu par Maître HUBER No-
taire soussigné, le cinq septembre mil neuf cent
soixante neuf dont une expédition sera publiée
au bureau des Hypothèques de CORBEIL ESSONNES, av-
les présentes, il a dressé, en sa dite qualité, le
règlement de co-propriété contenant l'état descrip-
de division concernant un ensemble immobilier que
société se propose d'édifier, tant ; -----

A - sur des parcelles de terrain toutes
ses sur la commune de GRIGNY (Essonne) dont la so-
ciété est actuellement propriétaire, d'une superf-
cie totale de quarante et un hectares cinquante he-
ctares quatre vingt quatre centiares, figurant au ca-
dastre rénové de la manière suivant : -----

1ère feuille



VEPCANNES

2ème feuil

- Section B, numéro 417, lieudit "GRIGNY II", pour dix sept hectares cinquante six ares soixante seize centiares ; -----
- Section B, numéro 401, même lieudit, pour un hectare quatre vingt huit ares vingt sept centiares ; -----
- Section C, numéro 400, même lieudit, pour trente deux ares quarante six centiares ; -----
- Section C, numéro 493, même lieudit, pour dix hectares quarante deux ares quatre vingt sept centiares ; -----
- Section C, numéro 508, même lieudit pour trente deux ares un centiare. -----
- Section C, numéro 505, même lieudit, pour onze hectares six ares quarante sept centiares ; -----
- B - Que sur les parcelles aussi toutes sises commune de GRIGNY et dont la société se propose de réaliser l'acquisition savoir : -----
- section B, numéro 105, pour deux ares soixante dix centiares.
- Section B, numéro 120, pour quatre ares quatre vingt deux centiares ; -----
- Section B, numéro 123, pour quatre ares cinquante neuf centiares ; -----
- Section B, numéro 212, pour deux ares cinquante trois centiares. -----
- Section B, numéro 285, pour un are quatre vingt neuf centiare
- Section B, numéro 302, pour deux ares soixante dix centiares.
- Section B, numéro 92, pour neuf ares quatre vingts centiares.
- Section B, numéro 94, pour deux ares cinquante six centiares.
- Section B, numéro 95, pour un are quatorze centiares. -----
- Section B, numéro 409, pour dix neuf ares cinquante neuf centiares. -----
- Section B, numéro 408, pour six ares trente centiares. -----
- Section B, numéro 406, pour trente six centiares. -----
- Section B, numéro 403, pour sept ares quarante quatre centiar
- Section B, numéro 405, pour huit ares quarante deux centiares
- Section B, numéro 402, pour vingt trois ares soixante treize centiares. -----
- Section C, numéro 82, pour un are quatre vingt dix huit centiares. -----
- Section C, numéro 491, pour trois ares vingt quatre centiares
- Section C, numéro 121 pour trois ares trente centiares. -----
- section C, numéro 146 pour treize ares trente cinq centiares.
- Section C, numéro 499, pour un are cinquante centiares. -----
- Section C, numéro 496, pour quinze ares vingt sept centiares.
- Section C, numéro 511 pour dix ares. -----
- Et sur les superficies ci-après, à prendre dans les parcelles c dessous, sises commune de GRIGNY, savoir : -----
- trois ares vingt quatre centiares à proevenir de la parcelle cadastrée section B, numéro 146, pour quatre ares soixante quatre centiar
- deux ares soixante quatorze centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B, numéro 308, pour cinq ares soixante deux centiares.

2ème feuil

64





3ème feuille

- soixante quatre centiares à provenir de partie de la parcelle cadastrée section B, numéro 354, et qui figureront, après division, sous section B, numéro 418. -----

- quarante neuf centiares à provenir de la parcelle cadastrée section C, numéro 98, pour un are soixante dix neuf centiares. -----

- et enfin, sur une superficie de dix huit ares constitue par une portion du chemin rural dit de la Tuilerie ou Chemin rural numéro 16. Cet ensemble doit se composer après réalisation de : -----

- cent soixante quatre immeubles collectifs à usage principal d'habitation avec leurs dépendances (garages et emplacements de voiture entre autres). -----

- quarante deux immeubles de cinq étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée. -----

- six immeubles de six étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée. -----

- quinze immeubles de huit étage sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée. -----

- quatre immeubles de dix étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée. -----

- quarante cinq immeubles de cinq étages sur rez-de-chaussée. -----

- treize immeubles de onze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée. -----

- vingt immeubles de douze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée. -----

- dix immeubles de treize étages sur sous-sol et rez-de-chaussée. -----

- cinq immeubles de quatorze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée. -----

- trois immeubles de quinze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée. -----

- un immeuble partie de quatorze étages et partie de quinze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée. -----

- Centres commerciaux, station-service, pavillon de vente, club et piscine découverte, locaux à usage de bureau, locaux de mouvements, centres sanitaires et sociaux, maisons de jeunes. -----

Les terrains ne supportant pas de construction seront aménagés en voirie, aires d'accès, espaces verts et autres. -----

Un premier modificatif à l'état descriptif de division contenu au règlement de co-proprété sus-visé a été établi aux termes d'un acte reçu par Maître Daniel HUBER Notaire soussigné le cinq septembre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de CORBEIL ESSONNES. -----

~~Un second modificatif à l'état descriptif de division contenu au règlement de co-proprété sus-visé a été établi aux termes d'un acte reçu par Maître Daniel HUBER Notaire soussigné le cinq septembre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil Essonnes. -----~~

Un second modificatif à l'état descriptif de division contenu au règlement de co-proprété sus-visé a été établi aux termes d'un acte reçu par Maître Daniel HUBER Notaire soussigné, le dix neuf septembre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition est en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil Essonnes. -----

3ème feuille



Un troisième modificatif à l'état descriptif de division contenu au règlement de co-propriété sus-visé a été établi aux termes d'un acte reçu par Maître Daniel HUBER, Notaire soussigné, le vingt six septembre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition est en cours publication au bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes.

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ

Il est ici rappelé que l'origine de propriété des terrains dont la société civile immobilière des Tuileries à CHICHY est actuellement propriétaire et sur lesquels doit être édifiée partie de l'ensemble immobilier dont il a été ci-dessus parlé, est établie par acte séparé présentes, reçu par Maître HUBER, Notaire soussigné, le cinq septembre neuf cent soixante neuf, auquel il est renvoyé et dont une expédition publiée au bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes avant les présentes. *et l'acte ci-dessus* Quant à l'origine de propriété des parcelles de terrains restant à acquérir, elle sera établie au fur et à mesure de chaque acquisition, par actes en suite de celui sus-visé.

Ceci expose, Monsieur LAILLONNE, à-qualités, sus-nommé, cède de la manière suivante à la subdivision du lot numéro quatre (num 15 du plan de masse) et du lot numéro 9 (numéro 69 du plan de masse) c au modificatif à l'état descriptif de division.

SUBDIVISION DU LOT NUMÉRO 4 de l'ensemble immobilier situé CHICHY et MODIFICATIF A L'ÉTAT DEScriptif DE DIVISION

Conformément aux pouvoirs donnés à Monsieur LAILLONNE, à-qualités celui-ci décide :

- de subdiviser le lot numéro 4, sur lequel doivent être édifiés sept bâtiments à usage principal d'habitation, dénommés X1 à X7 inclus, ainsi que cent trente parkings, lequel lot sera ainsi supprimé pour être remplacé par quatre cent trente huit lots portant les numéros 150.001 à 150.438 et qui comprendront des caves, des appartements et 6 parkings.

DESIGNATION DES LOTS

I - Identification des lots par numérotation codifiée.

Cette codification se fait sur dix caractères.

Caractère 1 et 2 = Bâtiment.

Caractère 3 = Numéro escalier (si 0 escalier unique.)

Caractère 4 et 5 = étage (00 rez-de-chaussée).

Caractère 6 = situation pallière par rapport à l'ascenseur.

Caractère 7 = Nombre de pièces.

Caractère 8 = Jardin (doit toujours être blanc ou 0).

Caractère 9 = Orientation.

Caractère 10 = accollement si "A" en position 10.

- Codification de la situation pallière :

6





- Droite en sortant de l'ascenseur = 1 ou 5. _____
- Gauche = 2 ou 6. _____
- Face droite = 3 ou 7. _____
- Face gauche = 4 ou 8. _____

- Codification de l'orientation : _____

- 0 = Nord. _____
- 1 = Nord Ouest. _____
- 2 = Nord Est. _____
- 3 = Est. _____
- 5 = Sud Est. _____
- 6 = Sud. _____
- 7 = Sud Ouest. _____ Bâtiment carré. _____
- 8 = Sud Ouest - bâtiment Long. _____
- 9 = Ouest. _____

Exemple de référence appartement : 5700434 71 : _____

Cet appartement se trouve : _____

T7 = bâtiment T7. _____

- 0 - escalier unique. _____
- 04 = quatrième étage. _____
- 3 = face droite en sortant ascenseur. _____
- 4 = quatre pièces. _____
- b = Pas de Jardin. _____
- 7 = sud ouest - bâtiment carré. _____
- A = accolé. _____

Exemple de référence de chambre de service : N400581 2 : _____

- N4 = bâtiment N4. _____
- 0 - escalier unique. _____
- 05 = cinquième étage. _____
- 8 = face gauche en sortant de l'ascenseur. _____
- 1 = une pièce. _____
- b = pas de jardin. _____
- 2 = Nord Est. _____

Exemple de référence de cave : N40 C0026 : _____

Cave dans le bâtiment N4, escalier unique, _____

Cave numéro C00 26. _____

Il en est de même des parkings et garage ou la zone du bâtiment et escalier sont en blanc. _____

La modification et la division des lots ainsi que la codification de chaque lot figure conformément à l'article soixante et onze du décret quatorze octobre mil neuf cent cinquante cinq modifié par la loi du sept janvier mil neuf cent cinquante neuf dans le tableau ci-après : _____

6



I	LOT	IBATI	ESC.	I	ETA	NATURE DU LOT	I	DESIGNATION	I	PAGE
I	I	I	I	I	I		ICO-PROI	DES LOTS	I	

150053	X2	UNIQUE	00	MY.CAVE	X2000C0009	17	117	PART.LOT	15	4
150054	X2	UNIQUE	00	MY.CAVE	X2000C0010	17		PART.LOT	15	4
150055	X2	UNIQUE	00	MY.CAVE	X2000C0011	17		PART.LOT	15	4
150056	X2	UNIQUE	00	MY.CAVE	X2000C0012	17		PART.LOT	15	4
150057	X2	UNIQUE	00	MY.CAVE	X2000C0013	17		PART.LOT	15	4
150058	X2	UNIQUE	00	MY.CAVE	X2000C0014	17		PART.LOT	15	4
150059	X2	UNIQUE	00	MY.CAVE	X2000C0015	17		PART.LOT	15	4
150060	X2	UNIQUE	00	MY.CAVE	X2000C0016	17		PART.LOT	15	4
150061	X2	UNIQUE	00	MY.CAVE	X2000C0017	17		PART.LOT	15	4
150062	X2	UNIQUE	00	MY.CAVE	X2000C0018	17		PART.LOT	15	4
150063	X2	UNIQUE	00	MY.CAVE	X2000C0019	17		PART.LOT	15	4
150064	X2	UNIQUE	00	MY.CAVE	X2000C0020	17		PART.LOT	15	4
150065	X2	UNIQUE	00	MY.CAVE	X2000C0021	17		PART.LOT	15	4
150066	X2	UNIQUE	00	MY.CAVE	X2000C0022	17		PART.LOT	15	4
150067	X2	UNIQUE	00	APPART.	X200014 7	467		PART.LOT	15	4
150068	X2	UNIQUE	00	APPART.	X200025 7	563		PART.LOT	15	4
150069	X2	UNIQUE	01	APPART.	X200114 7	477		PART.LOT	15	4
150070	X2	UNIQUE	01	APPART.	X200125 7	575		PART.LOT	15	4
150071	X2	UNIQUE	01	APPART.	X200135 2A	520		PART.LOT	15	4
150072	X2	UNIQUE	01	APPART.	X200144 2A	431		PART.LOT	15	4
150073	X2	UNIQUE	02	APPART.	X200214 7	482		PART.LOT	15	4
150074	X2	UNIQUE	02	APPART.	X200225 7	580		PART.LOT	15	4
150075	X2	UNIQUE	02	APPART.	X200235 2A	525		PART.LOT	15	4
150076	X2	UNIQUE	02	APPART.	X200244 2A	436		PART.LOT	15	4
150077	X2	UNIQUE	03	APPART.	X200314 7	486		PART.LOT	15	4
150078	X2	UNIQUE	03	APPART.	X200325 7	586		PART.LOT	15	4
150079	X2	UNIQUE	03	APPART.	X200335 2A	530		PART.LOT	15	4
150080	X2	UNIQUE	03	APPART.	X200344 2A	440		PART.LOT	15	4
150081	X2	UNIQUE	04	APPART.	X200414 7	491		PART.LOT	15	4
150082	X2	UNIQUE	04	APPART.	X200425 7	592		PART.LOT	15	4
150083	X2	UNIQUE	04	APPART.	X200435 2A	535		PART.LOT	15	4
150084	X2	UNIQUE	04	APPART.	X200444 2A	444		PART.LOT	15	4
150085	X2	UNIQUE	05	APPART.	X200514 7	496		PART.LOT	15	4
150086	X2	UNIQUE	05	APPART.	X200525 7	598		PART.LOT	15	4
150087	X2	UNIQUE	05	APPART.	X200535 2A	541		PART.LOT	15	4
150088	X2	UNIQUE	05	APPART.	X200544 2A	449		PART.LOT	15	4
150089	X3	UNIQUE	00	MY.CAVE	X3000C0001	17		PART.LOT	15	4
150090	X3	UNIQUE	00	MY.CAVE	X3000C0002	17		PART.LOT	15	4
150091	X3	UNIQUE	00	MY.CAVE	X3000C0003	17		PART.LOT	15	4
150092	X3	UNIQUE	00	MY.CAVE	X3000C0004	17		PART.LOT	15	4
150093	X3	UNIQUE	00	MY.CAVE	X3000C0005	17		PART.LOT	15	4
150094	X3	UNIQUE	00	MY.CAVE	X3000C0006	17		PART.LOT	15	4
150095	X3	UNIQUE	00	MY.CAVE	X3000C0007	17		PART.LOT	15	4
150096	X3	UNIQUE	00	MY.CAVE	X3000C0008	17		PART.LOT	15	4
150097	X3	UNIQUE	00	MY.CAVE	X3000C0009	17		PART.LOT	15	4
150098	X3	UNIQUE	00	MY.CAVE	X3000C0010	17		PART.LOT	15	4
150099	X3	UNIQUE	00	MY.CAVE	X3000C0011	17		PART.LOT	15	4
150100	X3	UNIQUE	00	MY.CAVE	X3000C0012	17		PART.LOT	15	4
150101	X3	UNIQUE	00	MY.CAVE	X3000C0013	17		PART.LOT	15	4
150102	X3	UNIQUE	00	MY.CAVE	X3000C0014	17		PART.LOT	15	4
150103	X3	UNIQUE	00	MY.CAVE	X3000C0015	17		PART.LOT	15	4
150104	X3	UNIQUE	00	MY.CAVE	X3000C0016	17		PART.LOT	15	4

28.748

8 eme feuille



-----										PAGE
I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI			
I	I	I	I	I		ICO-PROI	DES LOTS	I		

150105	X3	UNIQUE	00	MY.CAVE	X3000C0017	23.548	17 PART.LOT	15	4	
150106	X3	UNIQUE	00	MY.CAVE	X3000C0018		17 PART.LOT	15	4	
150107	X3	UNIQUE	00	MY.CAVE	X3000C0019		17 PART.LOT	15	4	
150108	X3	UNIQUE	00	MY.CAVE	X3000C0020		17 PART.LOT	15	4	
150109	X3	UNIQUE	00	MY.CAVE	X3000C0021		17 PART.LOT	15	4	
150110	X3	UNIQUE	00	MY.CAVE	X3000C0022		17 PART.LOT	15	4	
150111	X3	UNIQUE	00	APPART.	X300014 7A	458	PART.LOT	15	4	
150112	X3	UNIQUE	00	APPART.	X300025 7	563	PART.LOT	15	4	
150113	X3	UNIQUE	01	APPART.	X300114 7A	467	PART.LOT	15	4	
150114	X3	UNIQUE	01	APPART.	X300125 7	575	PART.LOT	15	4	
150115	X3	UNIQUE	01	APPART.	X300135 2	531	PART.LOT	15	4	
150116	X3	UNIQUE	01	APPART.	X300144 2A	431	PART.LOT	15	4	
150117	X3	UNIQUE	02	APPART.	X300214 7A	472	PART.LOT	15	4	
150118	X3	UNIQUE	02	APPART.	X300225 7	580	PART.LOT	15	4	
150119	X3	UNIQUE	02	APPART.	X300235 2	536	PART.LOT	15	4	
150120	X3	UNIQUE	02	APPART.	X300244 2A	436	PART.LOT	15	4	
150121	X3	UNIQUE	03	APPART.	X300314 7A	476	PART.LOT	15	4	
150122	X3	UNIQUE	03	APPART.	X300325 7	586	PART.LOT	15	4	
150123	X3	UNIQUE	03	APPART.	X300335 2	542	PART.LOT	15	4	
150124	X3	UNIQUE	03	APPART.	X300344 2A	440	PART.LOT	15	4	
150125	X3	UNIQUE	04	APPART.	X300414 7A	481	PART.LOT	15	4	
150126	X3	UNIQUE	04	APPART.	X300425 7	592	PART.LOT	15	4	
150127	X3	UNIQUE	04	APPART.	X300435 2	547	PART.LOT	15	4	
150128	X3	UNIQUE	04	APPART.	X300444 2A	444	PART.LOT	15	4	
150129	X3	UNIQUE	05	APPART.	X300514 7A	486	PART.LOT	15	4	
150130	X3	UNIQUE	05	APPART.	X300525 7	598	PART.LOT	15	4	
150131	X3	UNIQUE	05	APPART.	X300535 2	552	PART.LOT	15	4	
150132	X3	UNIQUE	05	APPART.	X300544 2A	449	PART.LOT	15	4	
150133	X4	UNIQUE	00	MY.CAVE	X4000C0001	17	PART.LOT	15	4	
150134	X4	UNIQUE	00	MY.CAVE	X4000C0002	17	PART.LOT	15	4	
150135	X4	UNIQUE	00	MY.CAVE	X4000C0003	17	PART.LOT	15	4	
150136	X4	UNIQUE	00	MY.CAVE	X4000C0004	17	PART.LOT	15	4	
150137	X4	UNIQUE	00	MY.CAVE	X4000C0005	17	PART.LOT	15	4	
150138	X4	UNIQUE	00	MY.CAVE	X4000C0006	17	PART.LOT	15	4	
150139	X4	UNIQUE	00	MY.CAVE	X4000C0007	17	PART.LOT	15	4	
150140	X4	UNIQUE	00	MY.CAVE	X4000C0008	17	PART.LOT	15	4	
150141	X4	UNIQUE	00	MY.CAVE	X4000C0009	17	PART.LOT	15	4	
150142	X4	UNIQUE	00	MY.CAVE	X4000C0010	17	PART.LOT	15	4	
150143	X4	UNIQUE	00	MY.CAVE	X4000C0011	17	PART.LOT	15	4	
150144	X4	UNIQUE	00	MY.CAVE	X4000C0012	17	PART.LOT	15	4	
150145	X4	UNIQUE	00	MY.CAVE	X4000C0013	17	PART.LOT	15	4	
150146	X4	UNIQUE	00	MY.CAVE	X4000C0014	17	PART.LOT	15	4	
150147	X4	UNIQUE	00	MY.CAVE	X4000C0015	17	PART.LOT	15	4	
150148	X4	UNIQUE	00	MY.CAVE	X4000C0016	17	PART.LOT	15	4	
150149	X4	UNIQUE	00	MY.CAVE	X4000C0017	17	PART.LOT	15	4	
150150	X4	UNIQUE	00	MY.CAVE	X4000C0018	17	PART.LOT	15	4	
150151	X4	UNIQUE	00	MY.CAVE	X4000C0019	17	PART.LOT	15	4	
150152	X4	UNIQUE	00	MY.CAVE	X4000C0020	17	PART.LOT	15	4	
150153	X4	UNIQUE	00	MY.CAVE	X4000C0021	17	PART.LOT	15	4	
150154	X4	UNIQUE	00	MY.CAVE	X4000C0022	17	PART.LOT	15	4	
150155	X4	UNIQUE	00	APPART.	X400014 7A	458	PART.LOT	15	4	
150156	X4	UNIQUE	00	APPART.	X400025 7A	551	PART.LOT	15	4	

36275

gène Kuelle

4



I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	DESIGNATION	PAGE
I	I	I	I	I				ICO=PROI	DES LOTS	I

150157	X4	UNIQUE	01	APPART.	X400115	7A	36225	563	PART.LOT	15 4
150158	X4	UNIQUE	01	APPART.	X400124	7A		467	PART.LOT	15 4
150159	X4	UNIQUE	01	APPART.	X400135	2		531	PART.LOT	15 4
150160	X4	UNIQUE	01	APPART.	X400144	2		441	PART.LOT	15 4
150161	X4	UNIQUE	02	APPART.	X400215	7A		568	PART.LOT	15 4
150162	X4	UNIQUE	02	APPART.	X400224	7A		472	PART.LOT	15 4
150163	X4	UNIQUE	02	APPART.	X400235	2		536	PART.LOT	15 4
150164	X4	UNIQUE	02	APPART.	X400244	2		445	PART.LOT	15 4
150165	X4	UNIQUE	03	APPART.	X400315	7A		574	PART.LOT	15 4
150166	X4	UNIQUE	03	APPART.	X400324	7A		476	PART.LOT	15 4
150167	X4	UNIQUE	03	APPART.	X400335	2		542	PART.LOT	15 4
150168	X4	UNIQUE	03	APPART.	X400344	2		449	PART.LOT	15 4
150169	X4	UNIQUE	04	APPART.	X400415	7A		580	PART.LOT	15 4
150170	X4	UNIQUE	04	APPART.	X400424	7A		481	PART.LOT	15 4
150171	X4	UNIQUE	04	APPART.	X400435	2		547	PART.LOT	15 4
150172	X4	UNIQUE	04	APPART.	X400444	2		454	PART.LOT	15 4
150173	X4	UNIQUE	05	APPART.	X400515	7A		585	PART.LOT	15 4
150174	X4	UNIQUE	05	APPART.	X400524	7A		486	PART.LOT	15 4
150175	X4	UNIQUE	05	APPART.	X400535	2		552	PART.LOT	15 4
150176	X4	UNIQUE	05	APPART.	X400544	2		458	PART.LOT	15 4
150177	X5	UNIQUE	00	MY.CAVE	X5000C0001			17	PART.LOT	15 4
150178	X5	UNIQUE	00	MY.CAVE	X5000C0002			17	PART.LOT	15 4
150179	X5	UNIQUE	00	MY.CAVE	X5000C0003			17	PART.LOT	15 4
150180	X5	UNIQUE	00	MY.CAVE	X5000C0004			17	PART.LOT	15 4
150181	X5	UNIQUE	00	MY.CAVE	X5000C0005			17	PART.LOT	15 4
150182	X5	UNIQUE	00	MY.CAVE	X5000C0006			17	PART.LOT	15 4
150183	X5	UNIQUE	00	MY.CAVE	X5000C0007			17	PART.LOT	15 4
150184	X5	UNIQUE	00	MY.CAVE	X5000C0008			17	PART.LOT	15 4
150185	X5	UNIQUE	00	MY.CAVE	X5000C0009			17	PART.LOT	15 4
150186	X5	UNIQUE	00	MY.CAVE	X5000C0010			17	PART.LOT	15 4
150187	X5	UNIQUE	00	MY.CAVE	X5000C0011			17	PART.LOT	15 4
150188	X5	UNIQUE	00	MY.CAVE	X5000C0012			17	PART.LOT	15 4
150189	X5	UNIQUE	00	MY.CAVE	X5000C0013			17	PART.LOT	15 4
150190	X5	UNIQUE	00	MY.CAVE	X5000C0014			17	PART.LOT	15 4
150191	X5	UNIQUE	00	MY.CAVE	X5000C0015			17	PART.LOT	15 4
150192	X5	UNIQUE	00	MY.CAVE	X5000C0016			17	PART.LOT	15 4
150193	X5	UNIQUE	00	MY.CAVE	X5000C0017			17	PART.LOT	15 4
150194	X5	UNIQUE	00	MY.CAVE	X5000C0018			17	PART.LOT	15 4
150195	X5	UNIQUE	00	MY.CAVE	X5000C0019			17	PART.LOT	15 4
150196	X5	UNIQUE	00	MY.CAVE	X5000C0020			17	PART.LOT	15 4
150197	X5	UNIQUE	00	MY.CAVE	X5000C0021			17	PART.LOT	15 4
150198	X5	UNIQUE	00	MY.CAVE	X5000C0022			17	PART.LOT	15 4
150199	X5	UNIQUE	00	APPART.	X500014	7		467	PART.LOT	15 4
150200	X5	UNIQUE	00	APPART.	X500025	7A		551	PART.LOT	15 4
150201	X5	UNIQUE	01	APPART.	X500115	7		575	PART.LOT	15 4
150202	X5	UNIQUE	01	APPART.	X500124	7A		467	PART.LOT	15 4
150203	X5	UNIQUE	01	APPART.	X500134	2A		431	PART.LOT	15 4
150204	X5	UNIQUE	01	APPART.	X500145	2		531	PART.LOT	15 4
150205	X5	UNIQUE	02	APPART.	X500215	7		580	PART.LOT	15 4
150206	X5	UNIQUE	02	APPART.	X500224	7A		472	PART.LOT	15 4
150207	X5	UNIQUE	02	APPART.	X500234	2A		436	PART.LOT	15 4
150208	X5	UNIQUE	02	APPART.	X500245	2		536	PART.LOT	15 4

51902

la une feuille

4



 I LOT IBATI ESC. IETAI NATURE DU LOT I IDESIGNATIONI PAGE
 I I I I I ICO-PROI DES LOTS I

*150209	X5	UNIQUE	03	APPART.	X500315	7	51702 586	PART.LOT	15*4
*150210	X5	UNIQUE	03	APPART.	X500324	7A	476	PART.LOT	15*4
*150211	X5	UNIQUE	03	APPART.	X500334	2A	440	PART.LOT	15*4
*150212	X5	UNIQUE	03	APPART.	X500345	2	542	PART.LOT	15*4
*150213	X5	UNIQUE	04	APPART.	X500415	7	592	PART.LOT	15*4
*150214	X5	UNIQUE	04	APPART.	X500424	7A	481	PART.LOT	15*4
*150215	X5	UNIQUE	04	APPART.	X500434	2A	444	PART.LOT	15*4
*150216	X5	UNIQUE	04	APPART.	X500445	2	547	PART.LOT	15*4
*150217	X5	UNIQUE	05	APPART.	X500515	7	598	PART.LOT	15*4
*150218	X5	UNIQUE	05	APPART.	X500524	7A	486	PART.LOT	15*4
*150219	X5	UNIQUE	05	APPART.	X500534	2A	449	PART.LOT	15*4
*150220	X5	UNIQUE	05	APPART.	X500545	2	552	PART.LOT	15*4
*150221	X6	UNIQUE	00	MY.CAVE	X6000C0001		17	PART.LOT	15*4
*150222	X6	UNIQUE	00	MY.CAVE	X6000C0002		17	PART.LOT	15*4
*150223	X6	UNIQUE	00	MY.CAVE	X6000C0003		17	PART.LOT	15*4
*150224	X6	UNIQUE	00	MY.CAVE	X6000C0004		17	PART.LOT	15*4
*150225	X6	UNIQUE	00	MY.CAVE	X6000C0005		17	PART.LOT	15*4
*150226	X6	UNIQUE	00	MY.CAVE	X6000C0006		17	PART.LOT	15*4
*150227	X6	UNIQUE	00	MY.CAVE	X6000C0007		17	PART.LOT	15*4
*150228	X6	UNIQUE	00	MY.CAVE	X6000C0008		17	PART.LOT	15*4
*150229	X6	UNIQUE	00	MY.CAVE	X6000C0009		17	PART.LOT	15*4
*150230	X6	UNIQUE	00	MY.CAVE	X6000C0010		17	PART.LOT	15*4
*150231	X6	UNIQUE	00	MY.CAVE	X6000C0011		17	PART.LOT	15*4
*150232	X6	UNIQUE	00	MY.CAVE	X6000C0012		17	PART.LOT	15*4
*150233	X6	UNIQUE	00	MY.CAVE	X6000C0013		17	PART.LOT	15*4
*150234	X6	UNIQUE	00	MY.CAVE	X6000C0014		17	PART.LOT	15*4
*150235	X6	UNIQUE	00	MY.CAVE	X6000C0015		17	PART.LOT	15*4
*150236	X6	UNIQUE	00	MY.CAVE	X6000C0016		17	PART.LOT	15*4
*150237	X6	UNIQUE	00	MY.CAVE	X6000C0017		17	PART.LOT	15*4
*150238	X6	UNIQUE	00	MY.CAVE	X6000C0018		17	PART.LOT	15*4
*150239	X6	UNIQUE	00	MY.CAVE	X6000C0019		17	PART.LOT	15*4
*150240	X6	UNIQUE	00	MY.CAVE	X6000C0020		17	PART.LOT	15*4
*150241	X6	UNIQUE	00	MY.CAVE	X6000C0021		17	PART.LOT	15*4
*150242	X6	UNIQUE	00	MY.CAVE	X6000C0022		17	PART.LOT	15*4
*150243	X6	UNIQUE	00	APPART.	X600014	7	467	PART.LOT	15*4
*150244	X6	UNIQUE	00	APPART.	X600025	7	563	PART.LOT	15*4
*150245	X6	UNIQUE	01	APPART.	X600114	7	477	PART.LOT	15*4
*150246	X6	UNIQUE	01	APPART.	X600125	7	575	PART.LOT	15*4
*150247	X6	UNIQUE	01	APPART.	X600135	2A	520	PART.LOT	15*4
*150248	X6	UNIQUE	01	APPART.	X600144	2A	431	PART.LOT	15*4
*150249	X6	UNIQUE	02	APPART.	X600214	7	482	PART.LOT	15*4
*150250	X6	UNIQUE	02	APPART.	X600225	7	580	PART.LOT	15*4
*150251	X6	UNIQUE	02	APPART.	X600235	2A	525	PART.LOT	15*4
*150252	X6	UNIQUE	02	APPART.	X600244	2A	436	PART.LOT	15*4
*150253	X6	UNIQUE	03	APPART.	X600314	7	486	PART.LOT	15*4
*150254	X6	UNIQUE	03	APPART.	X600325	7	586	PART.LOT	15*4
*150255	X6	UNIQUE	03	APPART.	X600335	2A	530	PART.LOT	15*4
*150256	X6	UNIQUE	03	APPART.	X600344	2A	440	PART.LOT	15*4
*150257	X6	UNIQUE	04	APPART.	X600414	7	491	PART.LOT	15*4
*150258	X6	UNIQUE	04	APPART.	X600425	7	592	PART.LOT	15*4
*150259	X6	UNIQUE	04	APPART.	X600435	2A	535	PART.LOT	15*4
*150260	X6	UNIQUE	04	APPART.	X600444	2A	444	PART.LOT	15*4

67629

Heure feuille

4



-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*
 I LOT IBATI ESC. IETAI NATURE DU LOT I IDESIGNATIONI PAGE
 I I I I I ICO-PROI DES LOTS I

*150261	X6	UNIQUE	05	APPART.	X600514	7	67624	PART.LOT	15*4
*150262	X6	UNIQUE	05	APPART.	X600525	7	496	PART.LOT	15*4
*150263	X6	UNIQUE	05	APPART.	X600535	2A	598	PART.LOT	15*4
*150264	X6	UNIQUE	05	APPART.	X600544	2A	541	PART.LOT	15*4
*150265	X7	UNIQUE	00	MY.CAVE	X7000C0001		449	PART.LOT	15*4
*150266	X7	UNIQUE	00	MY.CAVE	X7000C0002		17	PART.LOT	15*4
*150267	X7	UNIQUE	00	MY.CAVE	X7000C0003		17	PART.LOT	15*4
*150268	X7	UNIQUE	00	MY.CAVE	X7000C0004		17	PART.LOT	15*4
*150269	X7	UNIQUE	00	MY.CAVE	X7000C0005		17	PART.LOT	15*4
*150270	X7	UNIQUE	00	MY.CAVE	X7000C0006		17	PART.LOT	15*4
*150271	X7	UNIQUE	00	MY.CAVE	X7000C0007		17	PART.LOT	15*4
*150272	X7	UNIQUE	00	MY.CAVE	X7000C0008		17	PART.LOT	15*4
*150273	X7	UNIQUE	00	MY.CAVE	X7000C0009		17	PART.LOT	15*4
*150274	X7	UNIQUE	00	MY.CAVE	X7000C0010		17	PART.LOT	15*4
*150275	X7	UNIQUE	00	MY.CAVE	X7000C0011		17	PART.LOT	15*4
*150276	X7	UNIQUE	00	MY.CAVE	X7000C0012		17	PART.LOT	15*4
*150277	X7	UNIQUE	00	MY.CAVE	X7000C0013		17	PART.LOT	15*4
*150278	X7	UNIQUE	00	MY.CAVE	X7000C0014		17	PART.LOT	15*4
*150279	X7	UNIQUE	00	MY.CAVE	X7000C0015		17	PART.LOT	15*4
*150280	X7	UNIQUE	00	MY.CAVE	X7000C0016		17	PART.LOT	15*4
*150281	X7	UNIQUE	00	MY.CAVE	X7000C0017		17	PART.LOT	15*4
*150282	X7	UNIQUE	00	MY.CAVE	X7000C0018		17	PART.LOT	15*4
*150283	X7	UNIQUE	00	MY.CAVE	X7000C0019		17	PART.LOT	15*4
*150284	X7	UNIQUE	00	MY.CAVE	X7000C0020		17	PART.LOT	15*4
*150285	X7	UNIQUE	00	MY.CAVE	X7000C0021		17	PART.LOT	15*4
*150286	X7	UNIQUE	00	MY.CAVE	X7000C0022		17	PART.LOT	15*4
*150287	X7	UNIQUE	00	APPART.	X700014	7A	458	PART.LOT	15*4
*150288	X7	UNIQUE	00	APPART.	X700025	7	563	PART.LOT	15*4
*150289	X7	UNIQUE	01	APPART.	X700114	7A	467	PART.LOT	15*4
*150290	X7	UNIQUE	01	APPART.	X700125	7	575	PART.LOT	15*4
*150291	X7	UNIQUE	01	APPART.	X700135	2	531	PART.LOT	15*4
*150292	X7	UNIQUE	01	APPART.	X700144	2	441	PART.LOT	15*4
*150293	X7	UNIQUE	02	APPART.	X700214	7A	472	PART.LOT	15*4
*150294	X7	UNIQUE	02	APPART.	X700225	7	580	PART.LOT	15*4
*150295	X7	UNIQUE	02	APPART.	X700235	2	536	PART.LOT	15*4
*150296	X7	UNIQUE	02	APPART.	X700244	2	445	PART.LOT	15*4
*150297	X7	UNIQUE	03	APPART.	X700314	7A	476	PART.LOT	15*4
*150298	X7	UNIQUE	03	APPART.	X700325	7	586	PART.LOT	15*4
*150299	X7	UNIQUE	03	APPART.	X700335	2	542	PART.LOT	15*4
*150300	X7	UNIQUE	03	APPART.	X700344	2	449	PART.LOT	15*4
*150301	X7	UNIQUE	04	APPART.	X700414	7A	481	PART.LOT	15*4
*150302	X7	UNIQUE	04	APPART.	X700425	7	592	PART.LOT	15*4
*150303	X7	UNIQUE	04	APPART.	X700435	2	547	PART.LOT	15*4
*150304	X7	UNIQUE	04	APPART.	X700444	2	454	PART.LOT	15*4
*150305	X7	UNIQUE	05	APPART.	X700514	7A	486	PART.LOT	15*4
*150306	X7	UNIQUE	05	APPART.	X700525	7	598	PART.LOT	15*4
*150307	X7	UNIQUE	05	APPART.	X700535	2	552	PART.LOT	15*4
*150308	X7	UNIQUE	05	APPART.	X700544	2	458	PART.LOT	15*4
*150309				PARKING	P0001		25	PART.LOT	15*4
*150310				PARKING	P0002		25	PART.LOT	15*4
*150311				PARKING	P0003		25	PART.LOT	15*4
*150312				PARKING	P0004		25	PART.LOT	15*4

St. 476

Steuerville

25.10.1969

*Exp sur BR
ligne Hypo sur BR 1/2
tableaux cad. 0/19 wlat N*

Par.



PARDEVANT Maître Daniel HUBERT Notaire à
VERSAILLES, (Yvelines) soussigné : -----
A COMPARU

Monsieur Georges LAHILLONNE, directeur
société, demeurant à PARIS Avenue Niel numéro 98,
Agissant en qualité de gérant
unique de la "SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
DES TUILERIES A GRIGNY", au capital de
huit cent dix mille francs, dont le sié
social est à GRIGNY (Essonne) Chemin de
Corbeil. -----

Monsieur LAHILLONNE ayant les
pouvoirs nécessaires à l'effet des prés
tes, tant en sa qualité de gérant uniqu
de ladite société, fonction à laquelle
a été nommé suivant décision collective
associés, tenue le sept mai mil neuf ce
soixante neuf, qu'en vertu de l'article
quinze des statuts sociaux. -----

LEQUEL, ès-qualité, préalablement au mo
dificatif à l'état descriptif de division des lot
jouissance numéro 6 (numéro 17, du plan de masse)
numéro 14 (numéro 101 du plan de masse) faisant
l'objet des présentes a exposé ce qui suit : -----

EXPOSE

Monsieur LAHILLONNE, ès-qualités, rapp
qu'aux termes d'un acte reçu par Maître HUBERT No
taire soussigné, le cinq septembre mil neuf cent
soixante neuf, dont une expédition sera publiée
bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes, avant
présentes, il a dressé, en sa dite qualité, le ré
glement de co-propriété contenant l'état descript
de division concernant un ensemble immobilier que
société se propose d'édifier, tant : -----

A - sur des parcelles de terrain toutes
sises sur la Commune de GRIGNY (Essonne) dont la
société est actuellement propriétaire, d'une supe
ficie totale de *quarante deux hectares quat
vingt dix m² soit deux hectares treize
cent dix m².*

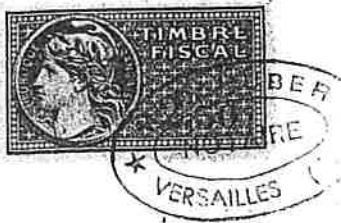
Ère feuille

Reçu cinquantaine francs
Le 1^{er} NOV 1934 P. 6
Compte 855/2
Receissin à VERSAILLES A.C.

Handwritten signature or initials.



- figurant au cadastre rénové de la manière suivante : _____
- Section B, numéro 417, lieudit "GRIGNY II," pour dix sept hectares cinquante six ares soixante seize centiares; _____
 - Section B numéro 401 même lieudit pour un hectare quatre vingt huit ares vingt sept centiares. _____
 - Section B, numéro 92 pour neuf ares quatre vingts centiares, lieudit "Les Ratrais". _____
 - Section B, numéro 94 pour deux ares cinquante six centiares, lieudit "Les Ratrais". _____
 - section B, numéro 95, pour un are quatorze centiares, lieudit "Les Ratrais". _____
 - Section B, numéro 409, pour dix neuf ares cinquante neuf centiares, sans indication de lieudit. _____
 - Section B, numéro 408, pour six ares trente centiares, sans indication de lieudit. _____
 - Section B, numéro 406 pour trente six centiares, sans indication de lieudit. _____
 - Section B numéro 403 pour sept ares quarante quatre centiares sans indication de lieudit. _____
 - Section B numéro 405, pour huit ares quarante deux centiares sans indication de lieudit. _____
 - Section B, numéro 402, pour vingt trois ares soixante treize centiares. _____
 - banalimch* - section B, numéro 418, pour soixante quatre centiares, lieudit "Les Sablons". _____
 - Section ~~B~~ numéro 400, lieudit "Grigny II", pour trente deux ares quarante six centiares. _____
 - Section C, numéro 493, lieudit "Grigny II", pour dix hectares quarante deux ares quatre vingt sept centiares. _____
 - Section C, numéro 508, pour trente deux ares un centiare, lieudit "Grigny II". _____
 - Section C, numéro 505, lieudit "Grigny II", pour onze hectares six ares quarante sept centiares. _____
 - Section C, numéro 517, lieudit chemin rural numéro 16 dit de la Tuilerie, pour dix huit ares (anciennement portion du chemin rural de la Tuilerie ou chemin rural numéro 16.) _____
 - Section C, numéro 496, pour quinze ares vingt sept centiares sans indication de lieudit. _____
 - section C numéro 499, pour un are cinquante centiares, sans indication de lieudit. _____
 - Section C numéro 511, pour dix ares sans indication de lieu.
 - Section C numéro 121, pour trois ares trente centiares, lieudit "La Folie". _____
 - Section C numéro 491 pour trois ares vingt quatre centiares lieudit "La Folie". _____



3ème feuille

B - Que sur les parcelles aussi toutes sises commune de GRIGNY et dont la société se propose de réaliser l'acquisition savoir : -----

- Section B, numéro 105, pour deux ares soixante dix centiares
- Section B, numéro 120, pour quatre ares quatre vingt deux centiares ; -----
- Section B, numéro 123, pour quatre ares cinquante neuf centiares ; -----
- Section B, numéro 212, pour deux ares cinquante trois centiares. -----
- Section B, numéro 285, pour un are quatre vingt neuf centiares
- + - Section C, numéro 82, pour un are quatre vingt dix huit centiares. -----

*Section B - 0302
par deux ares
cinquante dix centiares*

- Section C, numéro 146, pour treize ares trente cinq centiares
Et sur les superficies ci-après, à prendre dans les parcelles ci-dessous, sises commune de GRIGNY, savoir : -----

- trois ares vingt quatre centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B, numéro 146 pour quatre ares soixante quatre centiares
- deux ares soixante quatorze centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B, numéro 308, pour cinq ares soixante deux centiares.
- Quarante neuf centiares à provenir de la parcelle cadastrée section C, numéro 98, pour un are soixante dix neuf centiares. -----

Cet ensemble doit se composer après réalisation de : -----

- cent soixante quatre immeubles collectifs à usage principal d'habitation avec leurs dépendances (garages et emplacements de voiture entre autres) ; -----
- quarante deux immeubles de cinq étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ; -----
- six immeubles de six étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ; -----
- quinze immeubles de huit étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ; -----
- quatre immeubles de dix étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ; -----
- quarante cinq immeubles de cinq étages sur rez-de-chaussée ;
- treize immeubles de onze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée
- vingt immeubles de douze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée
- dix immeubles de treize étages sur sous-sol et rez-de-chaussée
- cinq immeubles de quatorze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée.
- trois immeubles de quinze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée. -----

~~Trois immeubles de quinze étages sur sous-sol~~
- un immeuble partie de quatorze étages et partie de quinze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée. -----

- Centres commerciaux, station-service, pavillon de vente, club et piscine découverte, locaux à usage de bureau, locaux de mouvements, centres sanitaires et sociaux, maisons de jeunes. -----

3ème feuille

4 9 Y



Les terrains ne supportant pas de constructions seront aménagés en voirie, aires d'accès, espaces verts et autres.

Un premier modificatif à l'état descriptif de division contenu au règlement de co-propriété sus-visé a été établi aux termes d'un acte reçu par Maître Daniel HUBER Notaire soussigné le cinq septembre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de CORBEIL ESSONNES.

- Un second modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par Maître Daniel HUBER Notaire soussigné le dix neuf septembre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes.

- Un troisième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le vingt sept septembre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil Essonnes.

- Un quatrième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le sept octobre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes.

ORIGINE DE PROPRIETE

Il est ici rappelé que l'origine de propriété des terrains de la société civile immobilière des Tuileries à GRIGNY est actuellement propriétaire et sur lesquels doit être édiflée partie de l'ensemble immobilier dont il a été ci-dessus parlé, est établie par acte séparé des présentes reçu par Maître HUBER Notaire soussigné le cinq septembre mil neuf cent soixante neuf auquel il est renvoyé et dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes.

Quant à l'origine de propriété des parcelles de terrains restées à acquérir, elle sera établie au fur et à mesure de chaque acquisition, par actes en suite de celui sus-visé.

CECI EXPOSE, Monsieur LAHILLONNE, ès-qualités, sus-nommé, procède de la manière suivante à la subdivision des lots au modificatif à l'état descriptif de division objet des présentes :

I - SUBDIVISION DU LOT NUMERO 6 (numéro 17, du plan de masse) de l'ensemble immobilier situé à GRIGNY et modifications à l'état descriptif de division :

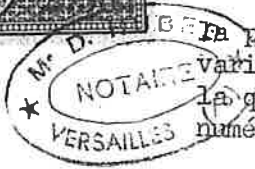
Conformément aux pouvoirs donnés à Monsieur LAHILLONNE, ès-qualités, celui-ci décide de subdiviser le lot numéro six sur lequel doivent être édiflés quatre bâtiments à usage principal d'habitation dénommés Y1 à Y8 inclus ainsi que cinquante parkings, lequel lot sera ainsi supprimé pour être remplacé par deux cent vingt quatre lots portant les numéros 170.001 à 170.224 et qui comprendront des appartements, des caves et des parkings.

et sans forme de deux autres actes reçus par Maître Daniel HUBER le premier, le deux octobre dernier, et le second, le quinze octobre dernier, relatifs à un acte de publication sur l'ensemble des hypothèques de Corbeil-Essonnes.

lg
9
7

lg *9*

7



A chacun des lots ainsi créés sera affectée une quote-part de la propriété du sol exprimée en cinq millionnièmes, dans des proportions variables pour chaque lot, dont le total par lots subdivisés sera égal à la quote-part de la propriété du sol qui était affectée audit lot numéro six.

DESIGNATION DES LOTS

- I - Identification des lots par numérotation codifiée .
- Cette codification se fait sur dix caractères.
- Caractère 1 et 2 = bâtiment ;
- Caractère 3) Numéro escalier (si 0 escalier unique).
- Caractère 4 et 5 = Etage (00 rez-de-chaussée).
- Caractère 6 = Situation palière par rapport à l'ascenseur.
- Caractère 7 = Nombre de pièces.
- Caractère 8 = Jardin (doit toujours être blanc ou 0).
- Caractère 9 = Orientation.
- Caractère 10 = Accolement si "A" en position 10.
- Codification de la situation palière :
- Droite en sortant de l'ascenseur = 1 ou 5.
- Gauche = 2 ou 6.
- Face droite = 3 ou 7.
- Face gauche = 4 ou 8.
- Codification de l'orientation :
- 0 = Nord ;
- 1 = Nord Ouest ;
- 2 = Nord Est.
- 3 = est .
- 5 = Sud-Est.
- 6 = Sud.
- 7) Sud - Ouest - bâtiment carré.
- 8 = Sud Ouest - bâtiment long.
- 9 = Ouest.
- Exemple de référence appartement : T700434 71 :
- Cet appartement se trouve :
- T7 = bâtiment T7.
- 0 - escalier unique.
- 04 = quatrième étage.
- 3 = face droite en sortant ascenseur.
- 4 = quatre pièces.
- b = Pas de Jardin.
- 7 = Sud Ouest - bâtiment carré.
- A = accolé.
- Exemple de référence de chambre de service 1 N400581 2 :
- N4 = bâtiment N4.
- 0 - escalier unique.
- 05 = cinquième étage.

Handwritten marks: a checkmark, a large '9', and a '4'.



8 = face gauche en sortant de l'ascenseur. _____

1 = Une pièce. _____

b = Pas de Jardin. _____

2 = Nord Est. _____

Exemple de référence de cave : N40 C0026 : _____

Cave dans le bâtiment N4, escalier unique, _____

Cave numéro C0026/ _____

Il en est de même des parkings et garages ou la zone du bâtiment et escalier sont en blanc. _____

La modification et la division des lots ainsi que la codification de chaque lot figure conformément à l'article soixante et onze du décret du quatorze octobre mil neuf cent cinquante cinq modifié par la loi du sept janvier mil neuf cent cinquante neuf dans le tableau ci-après : --

TABLEAU DE DIVISION

lots	bât.	Esc.	Etage	Nature du Lot	Quote-part dans la Ppté du sol	désignation des lots
6				Droit à la jouissance du terrain numéro 17 du plan de masse	47731/5.000.000e	remplacé par les lots n° 170.00 et 170.22

 I LOT IBATI ESC. IETAI NATURE DU LOT I IDESIGNATIONI
 I I I I I ICO-PROI DES LOTS I

*170001	Y5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y5000C0001	17	PART.LOT	17*6
*170002	Y5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y5000C0002	17	PART.LOT	17*6
*170003	Y5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y5000C0003	17	PART.LOT	17*6
*170004	Y5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y5000C0004	17	PART.LOT	17*6
*170005	Y5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y5000C0005	17	PART.LOT	17*6
*170006	Y5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y5000C0006	17	PART.LOT	17*6
*170007	Y5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y5000C0007	17	PART.LOT	17*6
*170008	Y5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y5000C0008	17	PART.LOT	17*6
*170009	Y5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y5000C0009	17	PART.LOT	17*6
*170010	Y5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y5000C0010	17	PART.LOT	17*6
*170011	Y5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y5000C0011	17	PART.LOT	17*6
*170012	Y5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y5000C0012	17	PART.LOT	17*6
*170013	Y5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y5000C0013	17	PART.LOT	17*6
*170014	Y5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y5000C0014	17	PART.LOT	17*6
*170015	Y5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y5000C0015	17	PART.LOT	17*6
*170016	Y5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y5000C0016	17	PART.LOT	17*6
*170017	Y5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y5000C0017	17	PART.LOT	17*6
*170018	Y5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y5000C0018	17	PART.LOT	17*6
*170019	Y5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y5000C0019	17	PART.LOT	17*6
*170020	Y5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y5000C0020	17	PART.LOT	17*6
*170021	Y5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y5000C0021	17	PART.LOT	17*6
*170022	Y5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y5000C0022	17	PART.LOT	17*6
*170023	Y5	UNIQUE	00	APPART.	Y500014 2A	429	PART.LOT	17*6
*170024	Y5	UNIQUE	00	APPART.	Y500025 2A	518	PART.LOT	17*6
*170025	Y5	UNIQUE	01	APPART.	Y500114 2A	372	PART.LOT	17*6
*170026	Y5	UNIQUE	01	APPART.	Y500125 2A	593	PART.LOT	17*6
*170027	Y5	UNIQUE	01	APPART.	Y500134 7	486	PART.LOT	17*6
*170028	Y5	UNIQUE	01	APPART.	Y500145 7	585	PART.LOT	17*6
*170029	Y5	UNIQUE	02	APPART.	Y500214 2A	376	PART.LOT	17*6
*170030	Y5	UNIQUE	02	APPART.	Y500225 2A	599	PART.LOT	17*6
*170031	Y5	UNIQUE	02	APPART.	Y500234 7	491	PART.LOT	17*6
*170032	Y5	UNIQUE	02	APPART.	Y500245 7	591	PART.LOT	17*6
*170033	Y5	UNIQUE	03	APPART.	Y500314 2A	380	PART.LOT	17*6
*170034	Y5	UNIQUE	03	APPART.	Y500325 2A	605	PART.LOT	17*6
*170035	Y5	UNIQUE	03	APPART.	Y500334 7	495	PART.LOT	17*6
*170036	Y5	UNIQUE	03	APPART.	Y500345 7	597	PART.LOT	17*6
*170037	Y5	UNIQUE	04	APPART.	Y500414 2A	384	PART.LOT	17*6
*170038	Y5	UNIQUE	04	APPART.	Y500425 2A	611	PART.LOT	17*6
*170039	Y5	UNIQUE	04	APPART.	Y500434 7	500	PART.LOT	17*6
*170040	Y5	UNIQUE	04	APPART.	Y500445 7	603	PART.LOT	17*6
*170041	Y5	UNIQUE	05	APPART.	Y500514 2A	387	PART.LOT	17*6
*170042	Y5	UNIQUE	05	APPART.	Y500525 2A	617	PART.LOT	17*6
*170043	Y5	UNIQUE	05	APPART.	Y500534 7	505	PART.LOT	17*6
*170044	Y5	UNIQUE	05	APPART.	Y500545 7	609	PART.LOT	17*6
*170045	Y6	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y6000C0001	17	PART.LOT	17*6
*170046	Y6	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y6000C0002	17	PART.LOT	17*6
*170047	Y6	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y6000C0003	17	PART.LOT	17*6
*170048	Y6	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y6000C0004	17	PART.LOT	17*6
*170049	Y6	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y6000C0005	17	PART.LOT	17*6
*170050	Y6	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y6000C0006	17	PART.LOT	17*6
*170051	Y6	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y6000C0007	17	PART.LOT	17*6
*170052	Y6	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y6000C0008	17	PART.LOT	17*6



11 863

Handwritten marks and signatures at the bottom of the page, including a large '4' and a signature that appears to be 'J. L. ...'.

-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*
 I LOT IBATI ESC. IETAI NATURE DU LOT I IDESIGNATIONI PAGE
 I I I I I ICO-PROI DES LOTS I
 -----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	IDESIGNATIONI	PAGE
I	I	I	I	I	I	I	I	ICO-PROI	DES LOTS	I
170105	Y7	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y7000C0017	17	PART.LOT	17	6	
170106	Y7	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y7000C0018	17	PART.LOT	17	6	
170107	Y7	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y7000C0019	17	PART.LOT	17	6	
170108	Y7	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y7000C0020	17	PART.LOT	17	6	
170109	Y7	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y7000C0021	17	PART.LOT	17	6	
170110	Y7	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y7000C0022	17	PART.LOT	17	6	
170111	Y7	UNIQUE	00	APPART.	Y700014 2A	430	PART.LOT	17	6	
170112	Y7	UNIQUE	00	APPART.	Y700025 2A	519	PART.LOT	17	6	
170113	Y7	UNIQUE	01	APPART.	Y700114 2A	529	PART.LOT	17	6	
170114	Y7	UNIQUE	01	APPART.	Y700125 2A	439	PART.LOT	17	6	
170115	Y7	UNIQUE	01	APPART.	Y700135 7	585	PART.LOT	17	6	
170116	Y7	UNIQUE	01	APPART.	Y700144 7	486	PART.LOT	17	6	
170117	Y7	UNIQUE	02	APPART.	Y700214 2A	535	PART.LOT	17	6	
170118	Y7	UNIQUE	02	APPART.	Y700225 2A	444	PART.LOT	17	6	
170119	Y7	UNIQUE	02	APPART.	Y700235 7	591	PART.LOT	17	6	
170120	Y7	UNIQUE	02	APPART.	Y700244 7	491	PART.LOT	17	6	
170121	Y7	UNIQUE	03	APPART.	Y700314 2A	540	PART.LOT	17	6	
170122	Y7	UNIQUE	03	APPART.	Y700325 2A	448	PART.LOT	17	6	
170123	Y7	UNIQUE	03	APPART.	Y700335 7	597	PART.LOT	17	6	
170124	Y7	UNIQUE	03	APPART.	Y700344 7	495	PART.LOT	17	6	
170125	Y7	UNIQUE	04	APPART.	Y700414 2A	545	PART.LOT	17	6	
170126	Y7	UNIQUE	04	APPART.	Y700425 2A	452	PART.LOT	17	6	
170127	Y7	UNIQUE	04	APPART.	Y700435 7	603	PART.LOT	17	6	
170128	Y7	UNIQUE	04	APPART.	Y700444 7	500	PART.LOT	17	6	
170129	Y7	UNIQUE	05	APPART.	Y700514 2A	550	PART.LOT	17	6	
170130	Y7	UNIQUE	05	APPART.	Y700525 2A	457	PART.LOT	17	6	
170131	Y7	UNIQUE	05	APPART.	Y700535 7	609	PART.LOT	17	6	
170132	Y7	UNIQUE	05	APPART.	Y700544 7	505	PART.LOT	17	6	
170133	Y8	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y8000C0001	17	PART.LOT	17	6	
170134	Y8	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y8000C0002	17	PART.LOT	17	6	
170135	Y8	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y8000C0003	17	PART.LOT	17	6	
170136	Y8	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y8000C0004	17	PART.LOT	17	6	
170137	Y8	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y8000C0005	17	PART.LOT	17	6	
170138	Y8	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y8000C0006	17	PART.LOT	17	6	
170139	Y8	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y8000C0007	17	PART.LOT	17	6	
170140	Y8	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y8000C0008	17	PART.LOT	17	6	
170141	Y8	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y8000C0009	17	PART.LOT	17	6	
170142	Y8	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y8000C0010	17	PART.LOT	17	6	
170143	Y8	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y8000C0011	17	PART.LOT	17	6	
170144	Y8	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y8000C0012	17	PART.LOT	17	6	
170145	Y8	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y8000C0013	17	PART.LOT	17	6	
170146	Y8	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y8000C0014	17	PART.LOT	17	6	
170147	Y8	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y8000C0015	17	PART.LOT	17	6	
170148	Y8	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y8000C0016	17	PART.LOT	17	6	
170149	Y8	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y8000C0017	17	PART.LOT	17	6	
170150	Y8	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y8000C0018	17	PART.LOT	17	6	
170151	Y8	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y8000C0019	17	PART.LOT	17	6	
170152	Y8	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y8000C0020	17	PART.LOT	17	6	
170153	Y8	UNIQUE	00	MY.CAVE	Y8000C0021	17	PART.LOT	17	6	
170154	Y8	UNIQUE	00	APPART.	Y800025 2	530	PART.LOT	17	6	
170155	Y8	UNIQUE	01	APPART.	Y800114 2	541	PART.LOT	17	6	
170156	Y8	UNIQUE	01	APPART.	Y800125 2	449	PART.LOT	17	6	



Handwritten annotations in the right margin, including '17*' and '6' repeated for each row, and a circled '170' near the bottom right.

37026

Handwritten mark resembling the number '6'.

Handwritten mark resembling a stylized '7' or 'T'.

Handwritten signature or initials.

-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*
 I LOT IBATI ESC. IETAI NATURE DU LOT I IDESIGNATIONI PAGE
 I I I I I ICO-PROI DES LOTS I
 -----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	ICO-PROI	DES LOTS I
*170157	Y8	UNIQUE	01	APPART.	Y800135	7	486	PART.LOT	17*6
*170158	Y8	UNIQUE	01	APPART.	Y800144	7A	573	PART.LOT	17*6
*170159	Y8	UNIQUE	02	APPART.	Y800214	2	546	PART.LOT	17*6
*170160	Y8	UNIQUE	02	APPART.	Y800225	2	453	PART.LOT	17*6
*170161	Y8	UNIQUE	02	APPART.	Y800235	7	491	PART.LOT	17*6
*170162	Y8	UNIQUE	02	APPART.	Y800244	7A	579	PART.LOT	17*6
*170163	Y8	UNIQUE	03	APPART.	Y800314	2	551	PART.LOT	17*6
*170164	Y8	UNIQUE	03	APPART.	Y800325	2	458	PART.LOT	17*6
*170165	Y8	UNIQUE	03	APPART.	Y800335	7	495	PART.LOT	17*6
*170166	Y8	UNIQUE	03	APPART.	Y800344	7A	584	PART.LOT	17*6
*170167	Y8	UNIQUE	04	APPART.	Y800414	2	557	PART.LOT	17*6
*170168	Y8	UNIQUE	04	APPART.	Y800425	2	462	PART.LOT	17*6
*170169	Y8	UNIQUE	04	APPART.	Y800435	7	500	PART.LOT	17*6
*170170	Y8	UNIQUE	04	APPART.	Y800444	7A	590	PART.LOT	17*6
*170171	Y8	UNIQUE	05	APPART.	Y800514	2	562	PART.LOT	17*6
*170172	Y8	UNIQUE	05	APPART.	Y800525	2	467	PART.LOT	17*6
*170173	Y8	UNIQUE	05	APPART.	Y800535	7	505	PART.LOT	17*6
*170174	Y8	UNIQUE	05	APPART.	Y800544	7A	596	PART.LOT	17*6
*170175		PARKING			P0001		25	PART.LOT	17*6
*170176		PARKING			P0002		25	PART.LOT	17*6
*170177		PARKING			P0003		25	PART.LOT	17*6
*170178		PARKING			P0004		25	PART.LOT	17*6
*170179		PARKING			P0005		25	PART.LOT	17*6
*170180		PARKING			P0006		25	PART.LOT	17*6
*170181		PARKING			P0007		25	PART.LOT	17*6
*170182		PARKING			P0008		25	PART.LOT	17*6
*170183		PARKING			P0009		25	PART.LOT	17*6
*170184		PARKING			P0010		25	PART.LOT	17*6
*170185		PARKING			P0011		25	PART.LOT	17*6
*170186		PARKING			P0012		25	PART.LOT	17*6
*170187		PARKING			P0013		25	PART.LOT	17*6
*170188		PARKING			P0014		25	PART.LOT	17*6
*170189		PARKING			P0015		25	PART.LOT	17*6
*170190		PARKING			P0016		25	PART.LOT	17*6
*170191		PARKING			P0017		25	PART.LOT	17*6
*170192		PARKING			P0018		25	PART.LOT	17*6
*170193		PARKING			P0019		25	PART.LOT	17*6
*170194		PARKING			P0020		25	PART.LOT	17*6
*170195		PARKING			P0021		25	PART.LOT	17*6
*170196		PARKING			P0022		25	PART.LOT	17*6
*170197		PARKING			P0023		25	PART.LOT	17*6
*170198		PARKING			P0024		25	PART.LOT	17*6
*170199		PARKING			P0025		25	PART.LOT	17*6
*170200		PARKING			P0026		25	PART.LOT	17*6
*170201		PARKING			P0027		25	PART.LOT	17*6
*170202		PARKING			P0028		25	PART.LOT	17*6
*170203		PARKING			P0029		25	PART.LOT	17*6
*170204		PARKING			P0030		25	PART.LOT	17*6
*170205		PARKING			P0031		25	PART.LOT	17*6
*170206		PARKING			P0032		25	PART.LOT	17*6
*170207		PARKING			P0033		25	PART.LOT	17*6
*170208		PARKING			P0034		25	PART.LOT	17*6



42331

10 fasci

Handwritten signature or mark.



II - Subdivision du lot numéro 14 (numéro 101 du plan de masse dudit ensemble immobilier et modifications à l'état descriptif de divis

Puis conformément toujours aux pouvoirs donnés à Monsieur LAHILLONNE es-qualités, celui-ci décide : _____

1° - de subdivision le lot numéro 14 en deux nouveaux lots de jouissance de terrain, savoir : _____

- le premier lot devant porter le numéro 15 (lequel lot sera lui-même ci-après supprimé pour être remplacé par quatre cent quarante huit lots) ; _____

- le second lot devant porter le numéro 16. _____

A chacun des deux lots ainsi créés sera affectée une quote-pa de la propriété du sol exprimée en cinq millionnièmes ainsi qu'on le verra dans le tableau ci-après : _____

La modification et la division des lots figure conformément à l'article soixante et onze du décret du quatorze octobre mil neuf cent cinquante cinq modifié par la loi du sept janvier mil neuf cent cinquante neuf dans le tableau ci-après : _____

TABLEAU DE DIVISION

lots	bât.	Esc.	Etage	Nature du Lot	Quote-part dans la Ppté du sol	désignat des lots
14				Droit à la jouissance du terrain N° 101 du plan masse et sous-sol pour partie	4371116/ 5.000.000e	rempla par le lots n ros 15 16 suppri
15				Droit à la jouissance du terrain n° 14, du plan masse	84898/ 5.000.000e	Partie 14
16				Droit à la jouissance du terrain N° 101 du plan masse et sous-sol pour partie	4286218/ 5.000.000e	"

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	I
I	I	I	I	I		ICO=PROI	DES LOTS	I
110001	T1	UNIQUE	00	PT.CAVE	T1000C0001	17	PART.LOT	15
110002	T1	UNIQUE	00	PT.CAVE	T1000C0002	17	PART.LOT	15
110003	T1	UNIQUE	00	PT.CAVE	T1000C0003	17	PART.LOT	15
110004	T1	UNIQUE	00	PT.CAVE	T1000C0004	17	PART.LOT	15
110005	T1	UNIQUE	00	PT.CAVE	T1000C0005	17	PART.LOT	15
110006	T1	UNIQUE	00	PT.CAVE	T1000C0006	17	PART.LOT	15
110007	T1	UNIQUE	00	PT.CAVE	T1000C0007	17	PART.LOT	15
110008	T1	UNIQUE	00	PT.CAVE	T1000C0008	17	PART.LOT	15
110009	T1	UNIQUE	00	PT.CAVE	T1000C0009	17	PART.LOT	15
110010	T1	UNIQUE	00	PT.CAVE	T1000C0010	17	PART.LOT	15
110011	T1	UNIQUE	00	PT.CAVE	T1000C0011	17	PART.LOT	15
110012	T1	UNIQUE	00	PT.CAVE	T1000C0012	17	PART.LOT	15
110013	T1	UNIQUE	00	PT.CAVE	T1000C0013	17	PART.LOT	15
110014	T1	UNIQUE	00	PT.CAVE	T1000C0014	17	PART.LOT	15
110015	T1	UNIQUE	00	PT.CAVE	T1000C0015	17	PART.LOT	15
110016	T1	UNIQUE	00	PT.CAVE	T1000C0016	17	PART.LOT	15
110017	T1	UNIQUE	00	PT.CAVE	T1000C0017	17	PART.LOT	15
110018	T1	UNIQUE	00	PT.CAVE	T1000C0018	17	PART.LOT	15
110019	T1	UNIQUE	00	PT.CAVE	T1000C0019	17	PART.LOT	15
110020	T1	UNIQUE	00	PT.CAVE	T1000C0020	17	PART.LOT	15
110021	T1	UNIQUE	00	PT.CAVE	T1000C0021	17	PART.LOT	15
110022	T1	UNIQUE	00	PT.CAVE	T1000C0022	17	PART.LOT	15
110023	T1	UNIQUE	00	APPART.	T100014 2	436	PART.LOT	15
110024	T1	UNIQUE	00	APPART.	T100025 2	525	PART.LOT	15
110025	T1	UNIQUE	01	APPART.	T100115 2	536	PART.LOT	15
110026	T1	UNIQUE	01	APPART.	T100124 2	445	PART.LOT	15
110027	T1	UNIQUE	01	APPART.	T100136 7A	637	PART.LOT	15
110028	T1	UNIQUE	01	APPART.	T100143 7	408	PART.LOT	15
110029	T1	UNIQUE	02	APPART.	T100215 2	542	PART.LOT	15
110030	T1	UNIQUE	02	APPART.	T100224 2	450	PART.LOT	15
110031	T1	UNIQUE	02	APPART.	T100236 7A	643	PART.LOT	15
110032	T1	UNIQUE	02	APPART.	T100243 7	412	PART.LOT	15
110033	T1	UNIQUE	03	APPART.	T100315 2	547	PART.LOT	15
110034	T1	UNIQUE	03	APPART.	T100324 2	454	PART.LOT	15
110035	T1	UNIQUE	03	APPART.	T100336 7A	650	PART.LOT	15
110036	T1	UNIQUE	03	APPART.	T100343 7	417	PART.LOT	15
110037	T1	UNIQUE	04	APPART.	T100415 2	552	PART.LOT	15
110038	T1	UNIQUE	04	APPART.	T100424 2	458	PART.LOT	15
110039	T1	UNIQUE	04	APPART.	T100436 7A	656	PART.LOT	15
110040	T1	UNIQUE	04	APPART.	T100443 7	420	PART.LOT	15
110041	T1	UNIQUE	05	APPART.	T100515 2	558	PART.LOT	15
110042	T1	UNIQUE	05	APPART.	T100524 2	463	PART.LOT	15
110043	T1	UNIQUE	05	APPART.	T100536 7A	662	PART.LOT	15
110044	T1	UNIQUE	05	APPART.	T100543 7	425	PART.LOT	15
110045	T2	UNIQUE	00	PT.CAVE	T2000C0001	17	PART.LOT	15
110046	T2	UNIQUE	00	PT.CAVE	T2000C0002	17	PART.LOT	15
110047	T2	UNIQUE	00	PT.CAVE	T2000C0003	17	PART.LOT	15
110048	T2	UNIQUE	00	PT.CAVE	T2000C0004	17	PART.LOT	15
110049	T2	UNIQUE	00	PT.CAVE	T2000C0005	17	PART.LOT	15
110050	T2	UNIQUE	00	PT.CAVE	T2000C0006	17	PART.LOT	15
110051	T2	UNIQUE	00	PT.CAVE	T2000C0007	17	PART.LOT	15
110052	T2	UNIQUE	00	PT.CAVE	T2000C0008	17	PART.LOT	15



Handwritten marks at the bottom right of the page, including a large stylized signature or mark and the text "16 cent" written vertically.

 I LOT IBATI ESC. IETAI NATURE DU LOT I IDESIGNATIONI
 I I I I I ICO-PROI DES LOTS I

110053	T2	UNIQUE	00	PT.CAVE	T2000C0009	17	PART.LOT	15
110054	T2	UNIQUE	00	PT.CAVE	T2000C0010	17	PART.LOT	15
110055	T2	UNIQUE	00	PT.CAVE	T2000C0011	17	PART.LOT	15
110056	T2	UNIQUE	00	PT.CAVE	T2000C0012	17	PART.LOT	15
110057	T2	UNIQUE	00	PT.CAVE	T2000C0013	17	PART.LOT	15
110058	T2	UNIQUE	00	PT.CAVE	T2000C0014	17	PART.LOT	15
110059	T2	UNIQUE	00	PT.CAVE	T2000C0015	17	PART.LOT	15
110060	T2	UNIQUE	00	PT.CAVE	T2000C0016	17	PART.LOT	15
110061	T2	UNIQUE	00	PT.CAVE	T2000C0017	17	PART.LOT	15
110062	T2	UNIQUE	00	PT.CAVE	T2000C0018	17	PART.LOT	15
110063	T2	UNIQUE	00	PT.CAVE	T2000C0019	17	PART.LOT	15
110064	T2	UNIQUE	00	PT.CAVE	T2000C0020	17	PART.LOT	15
110065	T2	UNIQUE	00	PT.CAVE	T2000C0021	17	PART.LOT	15
110066	T2	UNIQUE	00	PT.CAVE	T2000C0022	17	PART.LOT	15
110067	T2	UNIQUE	00	APPART.	T200014 2A	427	PART.LOT	15
110068	T2	UNIQUE	00	APPART.	T200025 2A	514	PART.LOT	15
110069	T2	UNIQUE	01	APPART.	T200115 2A	525	PART.LOT	15
110070	T2	UNIQUE	01	APPART.	T200124 2A	435	PART.LOT	15
110071	T2	UNIQUE	01	APPART.	T200134 7	482	PART.LOT	15
110072	T2	UNIQUE	01	APPART.	T200145 7	581	PART.LOT	15
110073	T2	UNIQUE	02	APPART.	T200215 2A	530	PART.LOT	15
110074	T2	UNIQUE	02	APPART.	T200224 2A	440	PART.LOT	15
110075	T2	UNIQUE	02	APPART.	T200234 7	486	PART.LOT	15
110076	T2	UNIQUE	02	APPART.	T200245 7	586	PART.LOT	15
110077	T2	UNIQUE	03	APPART.	T200315 2A	535	PART.LOT	15
110078	T2	UNIQUE	03	APPART.	T200324 2A	444	PART.LOT	15
110079	T2	UNIQUE	03	APPART.	T200334 7	491	PART.LOT	15
110080	T2	UNIQUE	03	APPART.	T200345 7	592	PART.LOT	15
110081	T2	UNIQUE	04	APPART.	T200415 2A	541	PART.LOT	15
110082	T2	UNIQUE	04	APPART.	T200424 2A	448	PART.LOT	15
110083	T2	UNIQUE	04	APPART.	T200434 7	496	PART.LOT	15
110084	T2	UNIQUE	04	APPART.	T200445 7	598	PART.LOT	15
110085	T2	UNIQUE	05	APPART.	T200515 2A	546	PART.LOT	15
110086	T2	UNIQUE	05	APPART.	T200524 2A	553	PART.LOT	15
110087	T2	UNIQUE	05	APPART.	T200534 7	501	PART.LOT	15
110088	T2	UNIQUE	05	APPART.	T200545 7	604	PART.LOT	15
110089	T3	UNIQUE	00	PT.CAVE	T3000C0001	17	PART.LOT	15
110090	T3	UNIQUE	00	PT.CAVE	T3000C0002	17	PART.LOT	15
110091	T3	UNIQUE	00	PT.CAVE	T3000C0003	17	PART.LOT	15
110092	T3	UNIQUE	00	PT.CAVE	T3000C0004	17	PART.LOT	15
110093	T3	UNIQUE	00	PT.CAVE	T3000C0005	17	PART.LOT	15
110094	T3	UNIQUE	00	PT.CAVE	T3000C0006	17	PART.LOT	15
110095	T3	UNIQUE	00	PT.CAVE	T3000C0007	17	PART.LOT	15
110096	T3	UNIQUE	00	PT.CAVE	T3000C0008	17	PART.LOT	15
110097	T3	UNIQUE	00	PT.CAVE	T3000C0009	17	PART.LOT	15
110098	T3	UNIQUE	00	PT.CAVE	T3000C0010	17	PART.LOT	15
110099	T3	UNIQUE	00	PT.CAVE	T3000C0011	17	PART.LOT	15
110100	T3	UNIQUE	00	PT.CAVE	T3000C0012	17	PART.LOT	15
110101	T3	UNIQUE	00	PT.CAVE	T3000C0013	17	PART.LOT	15
110102	T3	UNIQUE	00	PT.CAVE	T3000C0014	17	PART.LOT	15
110103	T3	UNIQUE	00	PT.CAVE	T3000C0015	17	PART.LOT	15
110104	T3	UNIQUE	00	PT.CAVE	T3000C0016	17	PART.LOT	15



15/10/10
 5 9 ✓

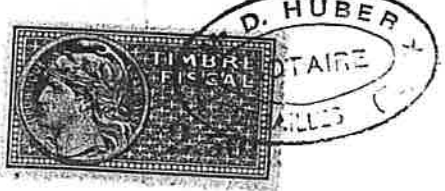
I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	I
I	I	I	I	I		ICO-PROI	DES LOTS	I
110105	T3	UNIQUE	00	PT.CAVE	T3000C0017	17	PART.LOT	15
110106	T3	UNIQUE	00	PT.CAVE	T3000C0018	17	PART.LOT	15
110107	T3	UNIQUE	00	PT.CAVE	T3000C0019	17	PART.LOT	15
110108	T3	UNIQUE	00	PT.CAVE	T3000C0020	17	PART.LOT	15
110109	T3	UNIQUE	00	PT.CAVE	T3000C0021	17	PART.LOT	15
110110	T3	UNIQUE	00	PT.CAVE	T3000C0022	17	PART.LOT	15
110111	T3	UNIQUE	00	APPART.	T300014 2	436	PART.LOT	15
110112	T3	UNIQUE	00	APPART.	T300025 2	525	PART.LOT	15
110113	T3	UNIQUE	01	APPART.	T300114 2	445	PART.LOT	15
110114	T3	UNIQUE	01	APPART.	T300125 2	536	PART.LOT	15
110115	T3	UNIQUE	01	APPART.	T300136 7	650	PART.LOT	15
110116	T3	UNIQUE	01	APPART.	T300143 7A	400	PART.LOT	15
110117	T3	UNIQUE	02	APPART.	T300214 2	450	PART.LOT	15
110118	T3	UNIQUE	02	APPART.	T300225 2	542	PART.LOT	15
110119	T3	UNIQUE	02	APPART.	T300236 7	657	PART.LOT	15
110120	T3	UNIQUE	02	APPART.	T300243 7A	404	PART.LOT	15
110121	T3	UNIQUE	03	APPART.	T300314 2	454	PART.LOT	15
110122	T3	UNIQUE	03	APPART.	T300325 2	547	PART.LOT	15
110123	T3	UNIQUE	03	APPART.	T300336 7	663	PART.LOT	15
110124	T3	UNIQUE	03	APPART.	T300343 7A	408	PART.LOT	15
110125	T3	UNIQUE	04	APPART.	T300414 2	458	PART.LOT	15
110126	T3	UNIQUE	04	APPART.	T300425 2	552	PART.LOT	15
110127	T3	UNIQUE	04	APPART.	T300436 7	670	PART.LOT	15
110128	T3	UNIQUE	04	APPART.	T300443 7A	412	PART.LOT	15
110129	T3	UNIQUE	05	APPART.	T300514 2	463	PART.LOT	15
110130	T3	UNIQUE	05	APPART.	T300525 2	558	PART.LOT	15
110131	T3	UNIQUE	05	APPART.	T300536 7	676	PART.LOT	15
110132	T3	UNIQUE	05	APPART.	T300543 7A	416	PART.LOT	15
110133	T4	UNIQUE	00	PT.CAVE	T4000C0001	17	PART.LOT	15
110134	T4	UNIQUE	00	PT.CAVE	T4000C0002	17	PART.LOT	15
110135	T4	UNIQUE	00	PT.CAVE	T4000C0003	17	PART.LOT	15
110136	T4	UNIQUE	00	PT.CAVE	T4000C0004	17	PART.LOT	15
110137	T4	UNIQUE	00	PT.CAVE	T4000C0005	17	PART.LOT	15
110138	T4	UNIQUE	00	PT.CAVE	T4000C0006	17	PART.LOT	15
110139	T4	UNIQUE	00	PT.CAVE	T4000C0007	17	PART.LOT	15
110140	T4	UNIQUE	00	PT.CAVE	T4000C0008	17	PART.LOT	15
110141	T4	UNIQUE	00	PT.CAVE	T4000C0009	17	PART.LOT	15
110142	T4	UNIQUE	00	PT.CAVE	T4000C0010	17	PART.LOT	15
110143	T4	UNIQUE	00	PT.CAVE	T4000C0011	17	PART.LOT	15
110144	T4	UNIQUE	00	PT.CAVE	T4000C0012	17	PART.LOT	15
110145	T4	UNIQUE	00	PT.CAVE	T4000C0013	17	PART.LOT	15
110146	T4	UNIQUE	00	PT.CAVE	T4000C0014	17	PART.LOT	15
110147	T4	UNIQUE	00	PT.CAVE	T4000C0015	17	PART.LOT	15
110148	T4	UNIQUE	00	PT.CAVE	T4000C0016	17	PART.LOT	15
110149	T4	UNIQUE	00	PT.CAVE	T4000C0017	17	PART.LOT	15
110150	T4	UNIQUE	00	PT.CAVE	T4000C0018	17	PART.LOT	15
110151	T4	UNIQUE	00	PT.CAVE	T4000C0019	17	PART.LOT	15
110152	T4	UNIQUE	00	PT.CAVE	T4000C0020	17	PART.LOT	15
110153	T4	UNIQUE	00	PT.CAVE	T4000C0021	17	PART.LOT	15
110154	T4	UNIQUE	00	APPART.	T400025 2	525	PART.LOT	15
110155	T4	UNIQUE	01	APPART.	T400115 2	536	PART.LOT	15
110156	T4	UNIQUE	01	APPART.	T400124 2	445	PART.LOT	15



Handwritten signature and initials

----------*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*
 I LOT IBATI ESC. IETAI NATURE DU LOT I IDESIGNATIONI
 I I I I I ICO-PROI DES LOTS I
 ----------*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*

110157	T4	UNIQUE	01	APPART.	T400133	7A	400	PART.LOT	15
110158	T4	UNIQUE	01	APPART.	T400146	7	650	PART.LOT	15
110159	T4	UNIQUE	02	APPART.	T400215	2	542	PART.LOT	15
110160	T4	UNIQUE	02	APPART.	T400224	2	450	PART.LOT	15
110161	T4	UNIQUE	02	APPART.	T400233	7A	404	PART.LOT	15
110162	T4	UNIQUE	02	APPART.	T400246	7	657	PART.LOT	15
110163	T4	UNIQUE	03	APPART.	T400315	2	547	PART.LOT	15
110164	T4	UNIQUE	03	APPART.	T400324	2	454	PART.LOT	15
110165	T4	UNIQUE	03	APPART.	T400333	7A	408	PART.LOT	15
110166	T4	UNIQUE	03	APPART.	T400346	7	663	PART.LOT	15
110167	T4	UNIQUE	04	APPART.	T400415	2	552	PART.LOT	15
110168	T4	UNIQUE	04	APPART.	T400424	2	458	PART.LOT	15
110169	T4	UNIQUE	04	APPART.	T400433	7A	412	PART.LOT	15
110170	T4	UNIQUE	04	APPART.	T400446	7	670	PART.LOT	15
110171	T4	UNIQUE	05	APPART.	T400515	2	558	PART.LOT	15
110172	T4	UNIQUE	05	APPART.	T400524	2	463	PART.LOT	15
110173	T4	UNIQUE	05	APPART.	T400533	7A	416	PART.LOT	15
110174	T4	UNIQUE	05	APPART.	T400546	7	676	PART.LOT	15
110175	T5	UNIQUE	00	PT.CAVE	T5000C0001		17	PART.LOT	15
110176	T5	UNIQUE	00	PT.CAVE	T5000C0002		17	PART.LOT	15
110177	T5	UNIQUE	00	PT.CAVE	T5000C0003		17	PART.LOT	15
110178	T5	UNIQUE	00	PT.CAVE	T5000C0004		17	PART.LOT	15
110179	T5	UNIQUE	00	PT.CAVE	T5000C0005		17	PART.LOT	15
110180	T5	UNIQUE	00	PT.CAVE	T5000C0006		17	PART.LOT	15
110181	T5	UNIQUE	00	PT.CAVE	T5000C0007		17	PART.LOT	15
110182	T5	UNIQUE	00	PT.CAVE	T5000C0008		17	PART.LOT	15
110183	T5	UNIQUE	00	PT.CAVE	T5000C0009		17	PART.LOT	15
110184	T5	UNIQUE	00	PT.CAVE	T5000C0010		17	PART.LOT	15
110185	T5	UNIQUE	00	PT.CAVE	T5000C0011		17	PART.LOT	15
110186	T5	UNIQUE	00	PT.CAVE	T5000C0012		17	PART.LOT	15
110187	T5	UNIQUE	00	PT.CAVE	T5000C0013		17	PART.LOT	15
110188	T5	UNIQUE	00	PT.CAVE	T5000C0014		17	PART.LOT	15
110189	T5	UNIQUE	00	PT.CAVE	T5000C0015		17	PART.LOT	15
110190	T5	UNIQUE	00	PT.CAVE	T5000C0016		17	PART.LOT	15
110191	T5	UNIQUE	00	PT.CAVE	T5000C0017		17	PART.LOT	15
110192	T5	UNIQUE	00	PT.CAVE	T5000C0018		17	PART.LOT	15
110193	T5	UNIQUE	00	PT.CAVE	T5000C0019		17	PART.LOT	15
110194	T5	UNIQUE	00	PT.CAVE	T5000C0020		17	PART.LOT	15
110195	T5	UNIQUE	00	PT.CAVE	T5000C0021		17	PART.LOT	15
110196	T5	UNIQUE	00	PT.CAVE	T5000C0022		17	PART.LOT	15
110197	T5	UNIQUE	00	APPART.	T500014	2	436	PART.LOT	15
110198	T5	UNIQUE	00	APPART.	T500025	2A	514	PART.LOT	15
110199	T5	UNIQUE	01	APPART.	T500114	2	445	PART.LOT	15
110200	T5	UNIQUE	01	APPART.	T500125	2A	525	PART.LOT	15
110201	T5	UNIQUE	01	APPART.	T500136	7A	637	PART.LOT	15
110202	T5	UNIQUE	01	APPART.	T500143	7	408	PART.LOT	15
110203	T5	UNIQUE	02	APPART.	T500214	2	450	PART.LOT	15
110204	T5	UNIQUE	02	APPART.	T500225	2A	530	PART.LOT	15
110205	T5	UNIQUE	02	APPART.	T500236	7A	643	PART.LOT	15
110206	T5	UNIQUE	02	APPART.	T500243	7	412	PART.LOT	15
110207	T5	UNIQUE	03	APPART.	T500314	2	454	PART.LOT	15
110208	T5	UNIQUE	03	APPART.	T500325	2A	535	PART.LOT	15



4
 17/10/20
 ✓

LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU LOT	I	IDESIGNATIONI	ICI
I	I	I	I	I	I	ICO-PROI	DES LOTS	I
110209	T5	UNIQUE	03	APPART.	T500336	7A	650 PART.LOT	15
110210	T5	UNIQUE	03	APPART.	T500343	7	416 PART.LOT	15
110211	T5	UNIQUE	04	APPART.	T500414	2	458 PART.LOT	15
110212	T5	UNIQUE	04	APPART.	T500425	2A	541 PART.LOT	15
110213	T5	UNIQUE	04	APPART.	T500436	7A	656 PART.LOT	15
110214	T5	UNIQUE	04	APPART.	T500443	7	420 PART.LOT	15
110215	T5	UNIQUE	05	APPART.	T500514	2	463 PART.LOT	15
110216	T5	UNIQUE	05	APPART.	T500525	2A	546 PART.LOT	15
110217	T5	UNIQUE	05	APPART.	T500536	7A	662 PART.LOT	15
110218	T5	UNIQUE	05	APPART.	T500543	7	425 PART.LOT	15
110219	T6	UNIQUE	00	PT.CAVE	T6000C0001		17 PART.LOT	15
110220	T6	UNIQUE	00	PT.CAVE	T6000C0002		17 PART.LOT	15
110221	T6	UNIQUE	00	PT.CAVE	T6000C0003		17 PART.LOT	15
110222	T6	UNIQUE	00	PT.CAVE	T6000C0004		17 PART.LOT	15
110223	T6	UNIQUE	00	PT.CAVE	T6000C0005		17 PART.LOT	15
110224	T6	UNIQUE	00	PT.CAVE	T6000C0006		17 PART.LOT	15
110225	T6	UNIQUE	00	PT.CAVE	T6000C0007		17 PART.LOT	15
110226	T6	UNIQUE	00	PT.CAVE	T6000C0008		17 PART.LOT	15
110227	T6	UNIQUE	00	PT.CAVE	T6000C0009		17 PART.LOT	15
110228	T6	UNIQUE	00	PT.CAVE	T6000C0010		17 PART.LOT	15
110229	T6	UNIQUE	00	PT.CAVE	T6000C0011		17 PART.LOT	15
110230	T6	UNIQUE	00	PT.CAVE	T6000C0012		17 PART.LOT	15
110231	T6	UNIQUE	00	PT.CAVE	T6000C0013		17 PART.LOT	15
110232	T6	UNIQUE	00	PT.CAVE	T6000C0014		17 PART.LOT	15
110233	T6	UNIQUE	00	PT.CAVE	T6000C0015		17 PART.LOT	15
110234	T6	UNIQUE	00	PT.CAVE	T6000C0016		17 PART.LOT	15
110235	T6	UNIQUE	00	PT.CAVE	T6000C0017		17 PART.LOT	15
110236	T6	UNIQUE	00	PT.CAVE	T6000C0018		17 PART.LOT	15
110237	T6	UNIQUE	00	PT.CAVE	T6000C0019		17 PART.LOT	15
110238	T6	UNIQUE	00	PT.CAVE	T6000C0020		17 PART.LOT	15
110239	T6	UNIQUE	00	PT.CAVE	T6000C0021		17 PART.LOT	15
110240	T6	UNIQUE	00	PT.CAVE	T6000C0022		17 PART.LOT	15
110241	T6	UNIQUE	00	APPART.	T600014	2	436 PART.LOT	15
110242	T6	UNIQUE	00	APPART.	T600025	2A	514 PART.LOT	15
110243	T6	UNIQUE	01	APPART.	T600115	2	602 PART.LOT	15
110244	T6	UNIQUE	01	APPART.	T600124	2A	436 PART.LOT	15
110245	T6	UNIQUE	01	APPART.	T600136	7A	638 PART.LOT	15
110246	T6	UNIQUE	01	APPART.	T600143	2	378 PART.LOT	15
110247	T6	UNIQUE	02	APPART.	T600215	2A	532 PART.LOT	15
110248	T6	UNIQUE	02	APPART.	T600224	7A	477 PART.LOT	15
110249	T6	UNIQUE	02	APPART.	T600236	7	658 PART.LOT	15
110250	T6	UNIQUE	02	APPART.	T600243	21	382 PART.LOT	15
110251	T6	UNIQUE	03	APPART.	T600315	2A	536 PART.LOT	15
110252	T6	UNIQUE	03	APPART.	T600324	7A	482 PART.LOT	15
110253	T6	UNIQUE	03	APPART.	T600336	7	666 PART.LOT	15
110254	T6	UNIQUE	03	APPART.	T600343	2	386 PART.LOT	15
110255	T6	UNIQUE	04	APPART.	T600415	2A	542 PART.LOT	15
110256	T6	UNIQUE	04	APPART.	T600424	7A	487 PART.LOT	15
110257	T6	UNIQUE	04	APPART.	T600436	7	672 PART.LOT	15
110258	T6	UNIQUE	04	APPART.	T600443	2	390 PART.LOT	15
110259	T6	UNIQUE	05	APPART.	T600515	2A	547 PART.LOT	15
110260	T6	UNIQUE	05	APPART.	T600524	7A	491 PART.LOT	15



1.8 hect
 9 ✓

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	IDESIGNATIONI	ICI	PROI	DES	LOTS	I
*110261	T6	UNIQUE	05	APPART.	T600536	7	678	PART.LOT	15					
*110262	T6	UNIQUE	05	APPART.	T600543	2	393	PART.LOT	15					
*110263	T7	UNIQUE	00	PT.CAVE	T7000C0001		17	PART.LOT	15					
*110264	T7	UNIQUE	00	PT.CAVE	T7000C0002		17	PART.LOT	15					
*110265	T7	UNIQUE	00	PT.CAVE	T7000C0003		17	PART.LOT	15					
*110266	T7	UNIQUE	00	PT.CAVE	T7000C0004		17	PART.LOT	15					
*110267	T7	UNIQUE	00	PT.CAVE	T7000C0005		17	PART.LOT	15					
*110268	T7	UNIQUE	00	PT.CAVE	T7000C0006		17	PART.LOT	15					
*110269	T7	UNIQUE	00	PT.CAVE	T7000C0007		17	PART.LOT	15					
*110270	T7	UNIQUE	00	PT.CAVE	T7000C0008		17	PART.LOT	15					
*110271	T7	UNIQUE	00	PT.CAVE	T7000C0009		17	PART.LOT	15					
*110272	T7	UNIQUE	00	PT.CAVE	T7000C0010		17	PART.LOT	15					
*110273	T7	UNIQUE	00	PT.CAVE	T7000C0011		17	PART.LOT	15					
*110274	T7	UNIQUE	00	PT.CAVE	T7000C0012		17	PART.LOT	15					
*110275	T7	UNIQUE	00	PT.CAVE	T7000C0013		17	PART.LOT	15					
*110276	T7	UNIQUE	00	PT.CAVE	T7000C0014		17	PART.LOT	15					
*110277	T7	UNIQUE	00	PT.CAVE	T7000C0015		17	PART.LOT	15					
*110278	T7	UNIQUE	00	PT.CAVE	T7000C0016		17	PART.LOT	15					
*110279	T7	UNIQUE	00	PT.CAVE	T7000C0017		17	PART.LOT	15					
*110280	T7	UNIQUE	00	PT.CAVE	T7000C0018		17	PART.LOT	15					
*110281	T7	UNIQUE	00	PT.CAVE	T7000C0019		17	PART.LOT	15					
*110282	T7	UNIQUE	00	PT.CAVE	T7000C0020		17	PART.LOT	15					
*110283	T7	UNIQUE	00	PT.CAVE	T7000C0021		17	PART.LOT	15					
*110284	T7	UNIQUE	00	PT.CAVE	T7000C0022		17	PART.LOT	15					
*110285	T7	UNIQUE	00	APPART.	T700014	2	437	PART.LOT	15					
*110286	T7	UNIQUE	00	APPART.	T700025	2A	516	PART.LOT	15					
*110287	T7	UNIQUE	01	APPART.	T700114	2	446	PART.LOT	15					
*110288	T7	UNIQUE	01	APPART.	T700125	2A	526	PART.LOT	15					
*110289	T7	UNIQUE	01	APPART.	T700134	7	483	PART.LOT	15					
*110290	T7	UNIQUE	01	APPART.	T700145	7	582	PART.LOT	15					
*110291	T7	UNIQUE	02	APPART.	T700214	2	450	PART.LOT	15					
*110292	T7	UNIQUE	02	APPART.	T700225	2A	531	PART.LOT	15					
*110293	T7	UNIQUE	02	APPART.	T700234	7	487	PART.LOT	15					
*110294	T7	UNIQUE	02	APPART.	T700245	7	587	PART.LOT	15					
*110295	T7	UNIQUE	03	APPART.	T700314	2	456	PART.LOT	15					
*110296	T7	UNIQUE	03	APPART.	T700325	2A	537	PART.LOT	15					
*110297	T7	UNIQUE	03	APPART.	T700334	7	492	PART.LOT	15					
*110298	T7	UNIQUE	03	APPART.	T700345	7	593	PART.LOT	15					
*110299	T7	UNIQUE	04	APPART.	T700414	2	459	PART.LOT	15					
*110300	T7	UNIQUE	04	APPART.	T700425	2A	542	PART.LOT	15					
*110301	T7	UNIQUE	04	APPART.	T700434	7	497	PART.LOT	15					
*110302	T7	UNIQUE	04	APPART.	T700445	7	599	PART.LOT	15					
*110303	T7	UNIQUE	05	APPART.	T700514	2	464	PART.LOT	15					
*110304	T7	UNIQUE	05	APPART.	T700525	2A	547	PART.LOT	15					
*110305	T7	UNIQUE	05	APPART.	T700534	7	502	PART.LOT	15					
*110306	T7	UNIQUE	05	APPART.	T700545	7	606	PART.LOT	15					
*110307				PARKING	P0001		25	PART.LOT	15					
*110308				PARKING	P0002		25	PART.LOT	15					
*110309				PARKING	P0003		25	PART.LOT	15					
*110310				PARKING	P0004		25	PART.LOT	15					
*110311				PARKING	P0005		25	PART.LOT	15					
*110312				PARKING	P0006		25	PART.LOT	15					



6 7 19 bull ✓

-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*
 I LOT IBATI ESC. IETAI NATURE DU LOT I. IDESIGNATIONI
 I I I I I ICO-PROI DES LOTS I
 -----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*

110313				PARKING	P0007	25	PART.LOT 15
110314				PARKING	P0008	25	PART.LOT 15
110315				PARKING	P0009	25	PART.LOT 15
110316				PARKING	P0010	25	PART.LOT 15
110317				PARKING	P0011	25	PART.LOT 15
110318				PARKING	P0012	25	PART.LOT 15
110319				PARKING	P0013	25	PART.LOT 15
110320				PARKING	P0014	25	PART.LOT 15
110321				PARKING	P0015	25	PART.LOT 15
110322				PARKING	P0016	25	PART.LOT 15
110323				PARKING	P0017	25	PART.LOT 15
110324				PARKING	P0018	25	PART.LOT 15
110325				PARKING	P0019	25	PART.LOT 15
110326				PARKING	P0020	25	PART.LOT 15
110327				PARKING	P0021	25	PART.LOT 15
110328				PARKING	P0022	25	PART.LOT 15
110329				PARKING	P0023	25	PART.LOT 15
110330				PARKING	P0024	25	PART.LOT 15
110331				PARKING	P0025	25	PART.LOT 15
110332				PARKING	P0026	25	PART.LOT 15
110333				PARKING	P0027	25	PART.LOT 15
110334				PARKING	P0028	25	PART.LOT 15
110335				PARKING	P0029	25	PART.LOT 15
110336				PARKING	P0030	25	PART.LOT 15
110337				PARKING	P0031	25	PART.LOT 15
110338				PARKING	P0032	25	PART.LOT 15
110339				PARKING	P0033	25	PART.LOT 15
110340				PARKING	P0034	25	PART.LOT 15
110341				PARKING	P0035	25	PART.LOT 15
110342				PARKING	P0036	25	PART.LOT 15
110343				PARKING	P0037	25	PART.LOT 15
110344				PARKING	P0038	25	PART.LOT 15
110345				PARKING	P0039	25	PART.LOT 15
110346				PARKING	P0040	25	PART.LOT 15
110347				PARKING	P0041	25	PART.LOT 15
110348				PARKING	P0042	25	PART.LOT 15
110349				PARKING	P0043	25	PART.LOT 15
110350				PARKING	P0044	25	PART.LOT 15
110351				PARKING	P0045	25	PART.LOT 15
110352				PARKING	P0046	25	PART.LOT 15
110353				PARKING	P0047	25	PART.LOT 15
110354				PARKING	P0048	25	PART.LOT 15
110355				PARKING	P0049	25	PART.LOT 15
110356				PARKING	P0050	25	PART.LOT 15
110357				PARKING	P0051	25	PART.LOT 15
110358				PARKING	P0052	25	PART.LOT 15
110359				PARKING	P0053	25	PART.LOT 15
110360				PARKING	P0054	25	PART.LOT 15
110361				PARKING	P0055	25	PART.LOT 15
110362				PARKING	P0056	25	PART.LOT 15
110363				PARKING	P0057	25	PART.LOT 15
110364				PARKING	P0058	25	PART.LOT 15



g 7 20 hurb
 ✓

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	DESIGNATION	I
I	I	I	I	I	I	I	I	ICO-PROI	DES	LOTS
I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I

110365					PARKING			P0059	25	PART.LOT 15
110366					PARKING			P0060	25	PART.LOT 15
110367					PARKING			P0061	25	PART.LOT 15
110368					PARKING			P0062	25	PART.LOT 15
110369					PARKING			P0063	25	PART.LOT 15
110370					PARKING			P0064	25	PART.LOT 15
110371					PARKING			P0065	25	PART.LOT 15
110372					PARKING			P0066	25	PART.LOT 15
110373					PARKING			P0067	25	PART.LOT 15
110374					PARKING			P0068	25	PART.LOT 15
110375					PARKING			P0069	25	PART.LOT 15
110376					PARKING			P0070	25	PART.LOT 15
110377					PARKING			P0071	25	PART.LOT 15
110378					PARKING			P0072	25	PART.LOT 15
110379					PARKING			P0073	25	PART.LOT 15
110380					PARKING			P0074	25	PART.LOT 15
110381					PARKING			P0075	25	PART.LOT 15
110382					PARKING			P0076	25	PART.LOT 15
110383					PARKING			P0077	25	PART.LOT 15
110384					PARKING			P0078	25	PART.LOT 15
110385					PARKING			P0079	25	PART.LOT 15
110386					PARKING			P0080	25	PART.LOT 15
110387					PARKING			P0081	25	PART.LOT 15
110388					PARKING			P0082	25	PART.LOT 15
110389					PARKING			P0083	25	PART.LOT 15
110390					PARKING			P0084	25	PART.LOT 15
110391					PARKING			P0085	25	PART.LOT 15
110392					PARKING			P0086	25	PART.LOT 15
110393					PARKING			P0087	25	PART.LOT 15
110394					PARKING			P0088	25	PART.LOT 15
110395					PARKING			P0089	25	PART.LOT 15
110396					PARKING			P0090	25	PART.LOT 15
110397					PARKING			P0091	25	PART.LOT 15
110398					PARKING			P0092	25	PART.LOT 15
110399					PARKING			P0093	25	PART.LOT 15
110400					PARKING			P0094	25	PART.LOT 15
110401					PARKING			P0095	25	PART.LOT 15
110402					PARKING			P0096	25	PART.LOT 15
110403					PARKING			P0097	25	PART.LOT 15
110404					PARKING			P0098	25	PART.LOT 15
110405					PARKING			P0099	25	PART.LOT 15
110406					PARKING			P0100	25	PART.LOT 15
110407					PARKING			P0101	25	PART.LOT 15
110408					PARKING			P0102	25	PART.LOT 15
110409					PARKING			P0103	25	PART.LOT 15
110410					PARKING			P0104	25	PART.LOT 15
110411					PARKING			P0105	25	PART.LOT 15
110412					PARKING			P0106	25	PART.LOT 15
110413					PARKING			P0107	25	PART.LOT 15
110414					PARKING			P0108	25	PART.LOT 15
110415					PARKING			P0109	25	PART.LOT 15
110416					PARKING			P0110	25	PART.LOT 15

M. D. HUBER
 NOTAIRE
 VERSAILLES (78)



Handwritten marks and signatures at the bottom right of the page.

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	PAGE
I	I	I	I	I		ICO-PROI	DES LOTS I	

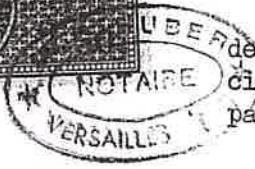
110417					PARKING	P0111	25 PART.LOT 1	13
110418					PARKING	P0112	25 PART.LOT 1	13
110419					PARKING	P0113	25 PART.LOT 1	13
110420					PARKING	P0114	25 PART.LOT 1	13
110421					PARKING	P0115	25 PART.LOT 1	13
110422					PARKING	P0116	25 PART.LOT 1	13
110423					PARKING	P0117	25 PART.LOT 1	13
110424					PARKING	P0118	25 PART.LOT 1	13
110425					PARKING	P0119	25 PART.LOT 1	13
110426					PARKING	P0120	25 PART.LOT 1	13
110427					PARKING	P0121	25 PART.LOT 1	13
110428					PARKING	P0122	25 PART.LOT 1	13
110429					PARKING	P0123	25 PART.LOT 1	13
110430					PARKING	P0124	25 PART.LOT 1	13
110431					PARKING	P0125	25 PART.LOT 1	13
110432					PARKING	P0126	25 PART.LOT 1	13
110433					PARKING	P0127	25 PART.LOT 1	13
110434					PARKING	P0128	25 PART.LOT 1	13
110435					PARKING	P0129	25 PART.LOT 1	13
110436					PARKING	P0130	25 PART.LOT 1	13
110437					PARKING	P0131	25 PART.LOT 1	13
110438					PARKING	P0132	25 PART.LOT 1	13
110439					PARKING	P0133	25 PART.LOT 1	13
110440					PARKING	P0134	25 PART.LOT 1	13
110441					PARKING	P0135	25 PART.LOT 1	13
110442					PARKING	P0136	25 PART.LOT 1	13
110443					PARKING	P0137	25 PART.LOT 1	13
110444					PARKING	P0138	25 PART.LOT 1	13
110445					PARKING	P0139	25 PART.LOT 1	13
110446					PARKING	P0140	25 PART.LOT 1	13
110447					PARKING	P0141	25 PART.LOT 1	13
110448					PARKING	P0142	25 PART.LOT 1	13

84 818



Handwritten signature and date: 22 Oct

CHARGES D'ENTRETIEN



La quote-part dans les charges d'entretien afférente à chacun des lots ci-dessus créés figure en ~~trois~~ tableaux qui demeureront ci-joints et annexés après mention après avoir été certifiés véritablement par Monsieur LAHILLONNE ès-qualités.

PLANS

Avec plans ont été remis joints et mis en ordre :
Un plan masse du programme dit "Tranche 17"
Un plan masse du programme dit "Tranche 19"
Deux plans du rez-de-chaussée et de l'étage pour
de chacun des bâtiments Y5, Y6, Y7, Y8, T1 à T7 inclus
Un plan masse de l'immeuble immobilier.

*12 copies
2 lignes
3 mots*

POUVOIRS

Pour l'accomplissement des formalités de publicité foncière, comparant ès-qualités donne tous pouvoirs nécessaires à Monsieur Hugu CHARTIER, principal clerk de notaire, demeurant à Versailles I7, rue Hoche, ou à son défaut à Monsieur Jean-François THEROUDE, clerk de notaire, demeurant même adresse, à l'effet de faire dresser et signer tous actes complémentaires, rectificatifs ou modificatifs des présentes, y compris celles-ci en concordance avec les documents hypothécaires et cadastraux.

DONT ACTE,

Fait et passé à Versailles, rue Hoche n° 17
En l'hôtel de Monsieur Huber, notaire demeurant
L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE NEUF.

Le quinze ~~septembre~~ octobre
Et après lecture faite, le comparant a signé avec le notaire.

*Tu dans des
certaines circonstances
des plans rayés
une ligne et un mot*

Mot comme nul

Handwritten signature/initials

Handwritten signature/initials

23. dernière feuille

27.10.1969

1. Exp. sur BSR.
2. Copie Hypo sur BSR.
3. Copie sur libre sur BSR.

Paul



12

Publié au bureau des hypothèques
de Corbeil-Essonnes (2°)
Le 27 février 1970
Volume 16387 numéro 6
Droits : salafres

PARDEVANT Maître Daniel HUBER, Notaire
VERSAILLES, (Yvelines) soussigné : _____
A COMPARU

Monsieur René MAGRON, ingénieur, demeu-
rant à PARIS, seizième arrondissement, 18, rue
Duret. _____

Agissant en qualité de gérant
unique de la "SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
DES TUILERIES A GRIGNY", au capital de
huit cent dix mille francs, dont le siège
social est à GRIGNY (Essonne) Chemin de
Corbeil. _____

Monsieur MAGRON ayant les pou-
voirs nécessaires à l'effet des présents
tant en sa qualité de gérant unique de
ladite société, fonction à laquelle il
a été nommé suivant décision collective
des associés, tenue le vingt octobre mil
neuf cent soixante neuf, qu'en vertu de
l'article quinze des statuts sociaux. --
LEQUEL, ès-qualité préalablement au mo-
dificatif à l'état descriptif de division des lots
de jouissance numéros 5 (numéro 16 du plan de masse
7 (numéro 45, du plan de masse), 8 (numéro 46 du
plan de masse) 16 (numéro 46 du plan de masse) num-
ro 16 (numéro 101 du plan de masse) faisant l'obje
des présentes a exposé ce qui suit : _____

E X P O S E

Monsieur MAGRON, ès-qualités, rappelle
qu'aux termes d'un acte reçu par Maître HUBER No-
taire soussigné, le cinq septembre mil neuf cent
soixante neuf dont une expédition sera publiée au
bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes avant la
présentes, il a dressé, en sa dite qualité, le ré-
glement de co-propriété contenant l'état descriptif
de division concernant un ensemble immobilier que
société se propose d'édifier, tant : _____

A - sur des parcelles de terrain toutes
sises sur la Commune de GRIGNY (Essonne) dont la
société est actuellement propriétaire, d'une super-
ficie totale de *quarante trois hectares trois*
ans quarante huit centiers

Enregistré à VERSAILLES A.C.
Le 28 NOV. 1969 f. 7
Reçu cinquante francs
N° 889/16
6701

en

Ère feuille



2ème feuil

- figurant au cadastre rénové de la manière suivante : _____
- section B, numéro 417, lieudit "GRIGNY II", pour dix sept hectares cinquante six ares soixante seize centiares ; _____
 - section B, numéro 401, même lieudit pour un hectare quatre vingt huit ares vingt sept centiares. _____
 - Section B, numéro 92, pour neuf ares quatre vingts centiare lieudit "Les Ratrais". _____
 - Section B, numéro 94, pour deux ares cinquante six centiare lieudit "Les Ratrais". _____
 - Section B, numéro 95, pour un are quatorze centiares, lieudit "Les Ratrais". _____
 - Section B, numéro 409, pour dix neuf ares cinquante neuf centiares, sans indication de lieudit. _____
 - Section B, numéro 408, pour six ares trente centiares, sans indication de lieudit. _____
 - Section B, numéro 406, pour trente six centiares, sans indication de lieudit. _____
 - Section B numéro 403, pour sept ares quarante quatre centiares sans indication de lieudit. _____
 - Section B numéro 405, pour huit ares quarante deux centiares sans indication de lieudit. _____
 - Section B numéro 402, pour vingt trois ares soixante treize centiares, _____ sans indication de lieudit. _____
 - Section B numéro 418, pour soixante quatre centiares, lieudit "Les Salons". _____
 - Section B, numéro 400, lieudit "Grigny II", pour trente deux ares quarante six centiares. _____
 - Section C, numéro 493, lieudit "Grigny II", pour dix hectares quarante deux ares quatre vingt sept centiares. _____
 - Section C, numéro 508, pour trente deux ares un centiare, lieudit "GRIGNY II". _____
 - Section C, numéro 505, lieudit "Grigny II", pour onze hectares six ares quarante sept centiares. _____
 - Section C, numéro 517, lieudit chemin rural numéro 16 dit de la Tuilerie, pour dix huit ares (anciennement portion du chemin rural dit de la Tuilerie ou chemin rural numéro 16). _____
 - Section C, numéro 496, pour quinze ares vingt sept centiare sans indication de lieudit. _____
 - Section C, numéro 499, pour un are cinquante centiares, sans indication de lieudit. _____
 - Section C, numéro 511, pour dix ares sans indication de lieudit. _____
 - Section C numéro 121 pour trois ares trente centiares lieudit "La Folie". _____
 - Section C numéro 491, pour trois ares vingt quatre centiare lieudit "La Folie". _____

2ème feuille



3ème feuille

lieudit "da Koke" Section C, numéro 146 pour treize ares trente cinq centiares

B - Que sur les parcelles aussi toutes sises commune de GRIGNY et dont la société se propose de réaliser l'acquisition savoir : -----

- Section B, numéro 105, pour deux ares soixante dix centiares ;
- section B, numéro 120, pour quatre ares quatre vingt deux centiares ;

- Section B, numéro 123 pour quatre ares cinquante neuf centiares ;

- section B, numéro 212, pour deux ares cinquante trois centiares.

- Section B, numéro 285, pour un are quatre vingt neuf centiares

- Section C, numéro 82, pour un are quatre vingt dix huit centiares.

+ section B n° 302
pour deux ans
au sein de dix sections

Et sur les superficies ci-après, à prendre dans les parcelles

dessous, sises commune de GRIGNY? savoir : -----

- trois ares vingt quatre centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B, numéro 146 pour quatre ares soixante quatre centiares

- deux ares soixante quatorze centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B, numéro 308, pour cinq ares soixante deux centiares.

- quarante neuf centiares à provenir de la parcelle cadastrée section C, numéro 98, pour un are soixante dix neuf centiares.

Cet ensemble doit se composer après réalisation de : -----

- cent soixante quatre immeubles collectifs à usage principal d'habitation avec leurs dépendances (garages et emplacements de voiture entre autres) ;

- quarante deux immeubles de cinq étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée.

- six immeubles de six étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ;

- quinze immeubles de huit étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ;

- quatre immeubles de deux étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ;

- quarante cinq immeubles de cinq étages sur rez-de-chaussée ;

- treize immeubles de onze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée ;

- vingt immeubles de douze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée ;

- dix immeubles de treize étages sur sous-sol et rez-de-chaussée ;

- cinq immeubles de quatorze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée.

- trois immeubles de quinze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée.

- un immeuble partie de quatorze étages et partie de quinze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée.

- centres commerciaux, station-service, pavillon de vente, club et piscine découverte, locaux à usage de bureau, locaux de mouvements

3ème feuille

kn 9



centres sanitaires et sociaux, maisons de jeunes. _____

Les terrains ne supportant pas de constructions seront aménagés en voirie, aires d'accès, espaces verts et autres. _____

Un premier modificatif à l'état descriptif de division contenu au règlement de co-propriété sus-visé a été établi aux termes d'un acte reçu par Maître Daniel HUBER Notaire soussigné le cinq septembre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de CORBEIL ESSONNES. _____

- un second modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par Maître Daniel HUBER Notaire soussigné le dix neuf septembre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes. _____

- un troisième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le vingt sept septembre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes. _____

- un quatrième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le sept octobre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes. _____

- Un cinquième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le quinze octobre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes. _____

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ

Il est ici rappelé que l'origine de propriété des terrains de la société civile immobilière des Tuileries à GRIGNY est actuellement propriété et sur lesquels doit être édifiée partie de l'ensemble immobilier dont il a été ci-dessus parlé, est établie par actes séparés des présentes reçus par Maître HUBER Notaire soussigné le premier le cinq septembre mil neuf cent soixante neuf, le second le *cinque septembre mil neuf cent soixante neuf*, le troisième le *quatre septembre mil neuf cent soixante neuf*, le quatrième le *sept septembre mil neuf cent soixante neuf*, auquel il est renvoyé et dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes. _____

Quant à l'origine de propriété des parcelles de terrains restant à acquérir, elle sera établie au fur et à mesure de chaque acquisition, par actes en suite de celui sus-visé. _____

RN



2

I - SUBDIVISION DU LOT NUMERO 5 (numéro 16 du plan de masse, de l'ensemble immobilier situé à GRIGNY et Modification à l'état descriptif de division : _____

Conformément aux pouvoirs donnés à Monsieur MAGRON, es-qualifié celui-ci décide de subdiviser le lot numéro 5 sur lequel doivent être édifiés quatre bâtiments à usage principal d'habitation dénommés Y1 à Y4 inclus, ainsi que trente trois parkings, lequel lot sera ainsi supprimé pour être remplacé par deux cent neuf lots portant les numéros 160.001 à 160.209, et qui comprendront des appartements, des caves et des parkings.

A chacun des lots ainsi créés sera affectée une quote-part de la propriété du sol exprimée en cinq millionnièmes, dans des proportions variables pour chaque lot, dont le total par lots subdivisés sera égal à la quote-part de la propriété du sol qui était affectée audit lot numéro cinq. _____

DESIGNATION DES LOTS

I - Identification des lots par numérotation codifiée : _____

Cette codification se fait sur dix caractères. _____

Caractère 1 et 2 = bâtiment ; _____

Caractère 3 = numéro escalier (si 0 escalier unique). _____

Caractère 4 et 5 = Etage (00 rez-de-chaussée). _____

Caractère 6 = Situation palière par rapport à l'ascenseur. _____

Caractère 7 = Nombre de pièces. _____

Caractère 8 = Jardin (doit toujours être blanc ou 0). _____

Caractère 9 = Orientation. _____

Caractère 10 = accollement si "A" en position 10. _____

- Codification de la situation palière : _____

Droite en sortant de l'ascenseur = 1 ou 5. _____

Gauche = 2 ou 6. _____

Face droite = 3 ou 7. _____

Face gauche = 4 ou 8. _____

Codification de l'orientation : _____

0 = Nord ; _____

1 = Nord Ouest ; _____

2 = Nord Est ; _____

3 = Est ; _____

5 = Sud Est. _____

6 = Sud. _____

7 = sud Ouest - bâtiment carré. _____

8 = Sud Ouest - bâtiment Long. _____

9 = Ouest. _____

Exemple de référence appartement : T700434 71 : _____

Cet appartement se trouve : _____

T7 = bâtiment T7. _____

0 - escalier unique. _____

04 = quatrième étage. _____

3 = face droite en sortant ascenseur. _____

4 = quatre pièces. _____

9



27

6ème feuil

b = Pas de Jardin. _____

7 = Sud Ouest - bâtiment carré. _____

A = accolé. _____

Exemple de référence de chambre de service : N400581 2 : -

N4 = bâtiment N4. _____

0 = escalier unique. _____

05 = cinquième étage. _____

8 = face gauche en sortant de l'ascenseur. _____

A = une pièce. _____

b = Pas de Jardin. _____

2 = Nord Est. _____

Exemple de référence de cave : N40 C0026. _____

Cave dans le bâtiment N4, escalier unique, _____

Cave numéro C0026. _____

Il en est de même des parkings et garages ou la zone du bâtiment et escalier sont en blanc. _____

La modification et la division des lots ainsi que la codification de chaque lot figure, conformément à l'article soixante et onze du décret du quatorze octobre mil neuf cent cinquante cinq modifié par la loi du sept janvier mil neuf cent cinquante neuf dans la tableau ci-après. _____

TABLEAU DE DIVISION

Lots	bât.	esc.	Etage	Nature du Lot	Quote-part dans la Ppté du sol	désignation des lots
5				Droit à la jouissance du terrain numéro 16 du plan de masse	47306/5000000èmes	remplacé par les lots numéros 160.00 160.20

25

3

6ème feuil

✓

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	IDESIGNATION	I
I	I	I	I	I				ICO-PROI	DES	LOTS

160001	Y1	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y1000C0001			17	PART.LOT	16 5
160002	Y1	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y1000C0002			17	PART.LOT	16 5
160003	Y1	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y1000C0003			17	PART.LOT	16 5
160004	Y1	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y1000C0004			17	PART.LOT	16 5
160005	Y1	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y1000C0005			17	PART.LOT	16 5
160006	Y1	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y1000C0006			17	PART.LOT	16 5
160007	Y1	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y1000C0007			17	PART.LOT	16 5
160008	Y1	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y1000C0008			17	PART.LOT	16 5
160009	Y1	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y1000C0009			17	PART.LOT	16 5
160010	Y1	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y1000C0010			17	PART.LOT	16 5
160011	Y1	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y1000C0011			17	PART.LOT	16 5
160012	Y1	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y1000C0012			17	PART.LOT	16 5
160013	Y1	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y1000C0013			17	PART.LOT	16 5
160014	Y1	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y1000C0014			17	PART.LOT	16 5
160015	Y1	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y1000C0015			17	PART.LOT	16 5
160016	Y1	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y1000C0016			17	PART.LOT	16 5
160017	Y1	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y1000C0017			17	PART.LOT	16 5
160018	Y1	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y1000C0018			17	PART.LOT	16 5
160019	Y1	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y1000C0019			17	PART.LOT	16 5
160020	Y1	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y1000C0020			17	PART.LOT	16 5
160021	Y1	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y1000C0021			17	PART.LOT	16 5
160022	Y1	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y1000C0022			17	PART.LOT	16 5
160023	Y1	UNIQUE	00	APPART.	Y100014 2		435	PART.LOT	16 5	
160024	Y1	UNIQUE	00	APPART.	Y100025 2		523	PART.LOT	16 5	
160025	Y1	UNIQUE	01	APPART.	Y100114 2		444	PART.LOT	16 5	
160026	Y1	UNIQUE	01	APPART.	Y100125 2		534	PART.LOT	16 5	
160027	Y1	UNIQUE	01	APPART.	Y100134 7A		470	PART.LOT	16 5	
160028	Y1	UNIQUE	01	APPART.	Y100145 7		578	PART.LOT	16 5	
160029	Y1	UNIQUE	02	APPART.	Y100214 2		448	PART.LOT	16 5	
160030	Y1	UNIQUE	02	APPART.	Y100225 2		539	PART.LOT	16 5	
160031	Y1	UNIQUE	02	APPART.	Y100234 7A		475	PART.LOT	16 5	
160032	Y1	UNIQUE	02	APPART.	Y100245 7		584	PART.LOT	16 5	
160033	Y1	UNIQUE	03	APPART.	Y100314 2		453	PART.LOT	16 5	
160034	Y1	UNIQUE	03	APPART.	Y100325 2		545	PART.LOT	16 5	
160035	Y1	UNIQUE	03	APPART.	Y100334 7A		480	PART.LOT	16 5	
160036	Y1	UNIQUE	03	APPART.	Y100345 7		590	PART.LOT	16 5	
160037	Y1	UNIQUE	04	APPART.	Y100414 2		457	PART.LOT	16 5	
160038	Y1	UNIQUE	04	APPART.	Y100425 2		551	PART.LOT	16 5	
160039	Y1	UNIQUE	04	APPART.	Y100434 7A		484	PART.LOT	16 5	
160040	Y1	UNIQUE	04	APPART.	Y100445 7		596	PART.LOT	16 5	
160041	Y1	UNIQUE	05	APPART.	Y100514 2		461	PART.LOT	16 5	
160042	Y1	UNIQUE	05	APPART.	Y100525 2		556	PART.LOT	16 5	
160043	Y1	UNIQUE	05	APPART.	Y100534 7A		489	PART.LOT	16 5	
160044	Y1	UNIQUE	05	APPART.	Y100545 7		602	PART.LOT	16 5	
160045	Y2	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y2000C0001			17	PART.LOT	16 5
160046	Y2	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y2000C0002			17	PART.LOT	16 5
160047	Y2	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y2000C0003			17	PART.LOT	16 5
160048	Y2	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y2000C0004			17	PART.LOT	16 5
160049	Y2	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y2000C0005			17	PART.LOT	16 5
160050	Y2	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y2000C0006			17	PART.LOT	16 5
160051	Y2	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y2000C0007			17	PART.LOT	16 5
160052	Y2	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y2000C0008			17	PART.LOT	16 5

four series
PAGE 7

RN



9

11804

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	ICO=PROI	DES LOTS I
I	I	I	I	I					

160053	Y2	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y2000C0009	17	PART.LOT	16	5
160054	Y2	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y2000C0010	17	PART.LOT	16	5
160055	Y2	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y2000C0011	17	PART.LOT	16	5
160056	Y2	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y2000C0012	17	PART.LOT	16	5
160057	Y2	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y2000C0013	17	PART.LOT	16	5
160058	Y2	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y2000C0014	17	PART.LOT	16	5
160059	Y2	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y2000C0015	17	PART.LOT	16	5
160060	Y2	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y2000C0016	17	PART.LOT	16	5
160061	Y2	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y2000C0017	17	PART.LOT	16	5
160062	Y2	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y2000C0018	17	PART.LOT	16	5
160063	Y2	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y2000C0019	17	PART.LOT	16	5
160064	Y2	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y2000C0020	17	PART.LOT	16	5
160065	Y2	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y2000C0021	17	PART.LOT	16	5
160066	Y2	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y2000C0022	17	PART.LOT	16	5
160067	Y2	UNIQUE	00	APPART.	Y200014 2	435	PART.LOT	16	5
160068	Y2	UNIQUE	00	APPART.	Y200025 2A	513	PART.LOT	16	5
160069	Y2	UNIQUE	01	APPART.	Y200114 2	444	PART.LOT	16	5
160070	Y2	UNIQUE	01	APPART.	Y200125 2A	523	PART.LOT	16	5
160071	Y2	UNIQUE	01	APPART.	Y200134 7A	470	PART.LOT	16	5
160072	Y2	UNIQUE	01	APPART.	Y200145 7	579	PART.LOT	16	5
160073	Y2	UNIQUE	02	APPART.	Y200214 2	448	PART.LOT	16	5
160074	Y2	UNIQUE	02	APPART.	Y200225 2A	529	PART.LOT	16	5
160075	Y2	UNIQUE	02	APPART.	Y200234 7A	475	PART.LOT	16	5
160076	Y2	UNIQUE	02	APPART.	Y200245 7	585	PART.LOT	16	5
160077	Y2	UNIQUE	03	APPART.	Y200314 2	453	PART.LOT	16	5
160078	Y2	UNIQUE	03	APPART.	Y200325 2A	534	PART.LOT	16	5
160079	Y2	UNIQUE	03	APPART.	Y200334 7A	480	PART.LOT	16	5
160080	Y2	UNIQUE	03	APPART.	Y200345 7	590	PART.LOT	16	5
160081	Y2	UNIQUE	04	APPART.	Y200414 2	457	PART.LOT	16	5
160082	Y2	UNIQUE	04	APPART.	Y200425 2A	539	PART.LOT	16	5
160083	Y2	UNIQUE	04	APPART.	Y200434 7A	484	PART.LOT	16	5
160084	Y2	UNIQUE	04	APPART.	Y200445 7	596	PART.LOT	16	5
160085	Y2	UNIQUE	05	APPART.	Y200514 2	461	PART.LOT	16	5
160086	Y2	UNIQUE	05	APPART.	Y200525 2A	544	PART.LOT	16	5
160087	Y2	UNIQUE	05	APPART.	Y200534 7A	489	PART.LOT	16	5
160088	Y2	UNIQUE	05	APPART.	Y200545 7	602	PART.LOT	16	5
160089	Y3	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y3000C0001	17	PART.LOT	16	5
160090	Y3	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y3000C0002	17	PART.LOT	16	5
160091	Y3	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y3000C0003	17	PART.LOT	16	5
160092	Y3	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y3000C0004	17	PART.LOT	16	5
160093	Y3	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y3000C0005	17	PART.LOT	16	5
160094	Y3	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y3000C0006	17	PART.LOT	16	5
160095	Y3	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y3000C0007	17	PART.LOT	16	5
160096	Y3	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y3000C0008	17	PART.LOT	16	5
160097	Y3	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y3000C0009	17	PART.LOT	16	5
160098	Y3	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y3000C0010	17	PART.LOT	16	5
160099	Y3	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y3000C0011	17	PART.LOT	16	5
160100	Y3	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y3000C0012	17	PART.LOT	16	5
160101	Y3	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y3000C0013	17	PART.LOT	16	5
160102	Y3	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y3000C0014	17	PART.LOT	16	5
160103	Y3	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y3000C0015	17	PART.LOT	16	5
160104	Y3	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y3000C0016	17	PART.LOT	16	5

penley
PAGE 1

11804

23564

RN



9

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	NI	PAGE
I	I	I	I	I		ICO=PROI	DES LOTS	I	

*160105	Y3	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y3000C0017	23544	17	PART.LOT	16*5
*160106	Y3	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y3000C0018		17	PART.LOT	16*5
*160107	Y3	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y3000C0019		17	PART.LOT	16*5
*160108	Y3	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y3000C0020		17	PART.LOT	16*5
*160109	Y3	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y3000C0021		17	PART.LOT	16*5
*160110	Y3	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y3000C0022		17	PART.LOT	16*5
*160111	Y3	UNIQUE	00	APPART.	Y300014 2A		426	PART.LOT	16*5
*160112	Y3	UNIQUE	00	APPART.	Y300025 2A		513	PART.LOT	16*5
*160113	Y3	UNIQUE	01	APPART.	Y300114 2A		434	PART.LOT	16*5
*160114	Y3	UNIQUE	01	APPART.	Y300125 2A		523	PART.LOT	16*5
*160115	Y3	UNIQUE	01	APPART.	Y300134 7		480	PART.LOT	16*5
*160116	Y3	UNIQUE	01	APPART.	Y300145 7		579	PART.LOT	16*5
*160117	Y3	UNIQUE	02	APPART.	Y300214 2A		439	PART.LOT	16*5
*160118	Y3	UNIQUE	02	APPART.	Y300225 2A		529	PART.LOT	16*5
*160119	Y3	UNIQUE	02	APPART.	Y300234 7		485	PART.LOT	16*5
*160120	Y3	UNIQUE	02	APPART.	Y300245 7		585	PART.LOT	16*5
*160121	Y3	UNIQUE	03	APPART.	Y300314 2A		443	PART.LOT	16*5
*160122	Y3	UNIQUE	03	APPART.	Y300325 2A		534	PART.LOT	16*5
*160123	Y3	UNIQUE	03	APPART.	Y300334 7		490	PART.LOT	16*5
*160124	Y3	UNIQUE	03	APPART.	Y300345 7		590	PART.LOT	16*5
*160125	Y3	UNIQUE	04	APPART.	Y300414 2A		447	PART.LOT	16*5
*160126	Y3	UNIQUE	04	APPART.	Y300425 2A		539	PART.LOT	16*5
*160127	Y3	UNIQUE	04	APPART.	Y300434 7		495	PART.LOT	16*5
*160128	Y3	UNIQUE	04	APPART.	Y300445 7		596	PART.LOT	16*5
*160129	Y3	UNIQUE	05	APPART.	Y300514 2A		452	PART.LOT	16*5
*160130	Y3	UNIQUE	05	APPART.	Y300525 2A		544	PART.LOT	16*5
*160131	Y3	UNIQUE	05	APPART.	Y300534 7		499	PART.LOT	16*5
*160132	Y3	UNIQUE	05	APPART.	Y300545 7		602	PART.LOT	16*5
*160133	Y4	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y4000C0001		17	PART.LOT	16*5
*160134	Y4	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y4000C0002		17	PART.LOT	16*5
*160135	Y4	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y4000C0003		17	PART.LOT	16*5
*160136	Y4	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y4000C0004		17	PART.LOT	16*5
*160137	Y4	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y4000C0005		17	PART.LOT	16*5
*160138	Y4	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y4000C0006		17	PART.LOT	16*5
*160139	Y4	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y4000C0007		17	PART.LOT	16*5
*160140	Y4	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y4000C0008		17	PART.LOT	16*5
*160141	Y4	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y4000C0009		17	PART.LOT	16*5
*160142	Y4	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y4000C0010		17	PART.LOT	16*5
*160143	Y4	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y4000C0011		17	PART.LOT	16*5
*160144	Y4	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y4000C0012		17	PART.LOT	16*5
*160145	Y4	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y4000C0013		17	PART.LOT	16*5
*160146	Y4	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y4000C0014		17	PART.LOT	16*5
*160147	Y4	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y4000C0015		17	PART.LOT	16*5
*160148	Y4	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y4000C0016		17	PART.LOT	16*5
*160149	Y4	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y4000C0017		17	PART.LOT	16*5
*160150	Y4	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y4000C0018		17	PART.LOT	16*5
*160151	Y4	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y4000C0019		17	PART.LOT	16*5
*160152	Y4	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y4000C0020		17	PART.LOT	16*5
*160153	Y4	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y4000C0021		17	PART.LOT	16*5
*160154	Y4	UNIQUE	00	PT.CAVE	Y4000C0022		17	PART.LOT	16*5
*160155	Y4	UNIQUE	00	APPART.	Y400014 2		435	PART.LOT	16*5
*160156	Y4	UNIQUE	00	APPART.	Y400025 2		524	PART.LOT	16*5

RN



12 203

[Handwritten signature]

*160157	Y4	UNIQUE	01	APPART.	Y400114	2			36 203 444	PART.LOT	16	5
*160158	Y4	UNIQUE	01	APPART.	Y400125	2			535	PART.LOT	16	5
*160159	Y4	UNIQUE	01	APPART.	Y400134	7A			470	PART.LOT	16	5
*160160	Y4	UNIQUE	01	APPART.	Y400145	7A			567	PART.LOT	16	5
*160161	Y4	UNIQUE	02	APPART.	Y400214	2			448	PART.LOT	16	5
*160162	Y4	UNIQUE	02	APPART.	Y400225	2			540	PART.LOT	16	5
*160163	Y4	UNIQUE	02	APPART.	Y400234	7A			475	PART.LOT	16	5
*160164	Y4	UNIQUE	02	APPART.	Y400245	7A			572	PART.LOT	16	5
*160165	Y4	UNIQUE	03	APPART.	Y400314	2			453	PART.LOT	16	5
*160166	Y4	UNIQUE	03	APPART.	Y400325	2			545	PART.LOT	16	5
*160167	Y4	UNIQUE	03	APPART.	Y400334	7A			480	PART.LOT	16	5
*160168	Y4	UNIQUE	03	APPART.	Y400345	7A			578	PART.LOT	16	5
*160169	Y4	UNIQUE	04	APPART.	Y400414	2			457	PART.LOT	16	5
*160170	Y4	UNIQUE	04	APPART.	Y400425	2			551	PART.LOT	16	5
*160171	Y4	UNIQUE	04	APPART.	Y400434	7A			484	PART.LOT	16	5
*160172	Y4	UNIQUE	04	APPART.	Y400445	7A			584	PART.LOT	16	5
*160173	Y4	UNIQUE	05	APPART.	Y400514	2			461	PART.LOT	16	5
*160174	Y4	UNIQUE	05	APPART.	Y400525	2			556	PART.LOT	16	5
*160175	Y4	UNIQUE	05	APPART.	Y400534	7A			489	PART.LOT	16	5
*160176	Y4	UNIQUE	05	APPART.	Y400545	7A			589	PART.LOT	16	5
*160177				PARKING	P0001				25	PART.LOT	16	5
*160178				PARKING	P0002				25	PART.LOT	16	5
*160179				PARKING	P0003				25	PART.LOT	16	5
*160180				PARKING	P0004				25	PART.LOT	16	5
*160181				PARKING	P0005				25	PART.LOT	16	5
*160182				PARKING	P0006				25	PART.LOT	16	5
*160183				PARKING	P0007				25	PART.LOT	16	5
*160184				PARKING	P0008				25	PART.LOT	16	5
*160185				PARKING	P0009				25	PART.LOT	16	5
*160186				PARKING	P0010				25	PART.LOT	16	5
*160187				PARKING	P0011				25	PART.LOT	16	5
*160188				PARKING	P0012				25	PART.LOT	16	5
*160189				PARKING	P0013				25	PART.LOT	16	5
*160190				PARKING	P0014				25	PART.LOT	16	5
*160191				PARKING	P0015				25	PART.LOT	16	5
*160192				PARKING	P0016				25	PART.LOT	16	5
*160193				PARKING	P0017				25	PART.LOT	16	5
*160194				PARKING	P0018				25	PART.LOT	16	5
*160195				PARKING	P0019				25	PART.LOT	16	5
*160196				PARKING	P0020				25	PART.LOT	16	5
*160197				PARKING	P0021				25	PART.LOT	16	5
*160198				PARKING	P0022				25	PART.LOT	16	5
*160199				PARKING	P0023				25	PART.LOT	16	5
*160200				PARKING	P0024				25	PART.LOT	16	5
*160201				PARKING	P0025				25	PART.LOT	16	5
*160202				PARKING	P0026				25	PART.LOT	16	5
*160203				PARKING	P0027				25	PART.LOT	16	5
*160204				PARKING	P0028				25	PART.LOT	16	5
*160205				PARKING	P0029				25	PART.LOT	16	5
*160206				PARKING	P0030				25	PART.LOT	16	5
*160207				PARKING	P0031				25	PART.LOT	16	5
*160208				PARKING	P0032				25	PART.LOT	16	5



Rm

47 201

9

----------*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----* *11 rue fer*
 I LOT IBATI ESC. IETAI NATURE DU LOT I IDESIGNATIONI ~~PAGE~~
 I I I I I ICO-PROI DES LOTS I *Y*
 ----------*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*
 *160209 PARKING P0033 *47 2/25* PART.LOT *16*5*

47 305

Rn

9



I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	I
I	I	I	I	I		ICO-PROI	DES LOTS	I
450001	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0001	17 PART.LOT	45 2
450002	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0002	17 PART.LOT	45 2
450003	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0003	17 PART.LOT	45 2
450004	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0004	17 PART.LOT	45 2
450005	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0005	17 PART.LOT	45 2
450006	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0006	17 PART.LOT	45 2
450007	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0007	17 PART.LOT	45 2
450008	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0008	17 PART.LOT	45 2
450009	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0009	17 PART.LOT	45 2
450010	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0010	17 PART.LOT	45 2
450011	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0011	17 PART.LOT	45 2
450012	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0012	17 PART.LOT	45 2
450013	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0013	17 PART.LOT	45 2
450014	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0014	17 PART.LOT	45 2
450015	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0015	17 PART.LOT	45 2
450016	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0016	17 PART.LOT	45 2
450017	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0017	17 PART.LOT	45 2
450018	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0018	17 PART.LOT	45 2
450019	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0019	17 PART.LOT	45 2
450020	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0020	17 PART.LOT	45 2
450021	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0021	17 PART.LOT	45 2
450022	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0022	17 PART.LOT	45 2
450023	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0023	17 PART.LOT	45 2
450024	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0024	17 PART.LOT	45 2
450025	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0025	17 PART.LOT	45 2
450026	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0026	17 PART.LOT	45 2
450027	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0027	17 PART.LOT	45 2
450028	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0028	17 PART.LOT	45 2
450029	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0029	17 PART.LOT	45 2
450030	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0030	17 PART.LOT	45 2
450031	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0031	17 PART.LOT	45 2
450032	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0032	17 PART.LOT	45 2
450033	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0033	17 PART.LOT	45 2
450034	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0034	17 PART.LOT	45 2
450035	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0035	17 PART.LOT	45 2
450036	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0036	17 PART.LOT	45 2
450037	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0037	17 PART.LOT	45 2
450038	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0038	17 PART.LOT	45 2
450039	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0039	17 PART.LOT	45 2
450040	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0040	17 PART.LOT	45 2
450041	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0041	17 PART.LOT	45 2
450042	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0042	17 PART.LOT	45 2
450043	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0043	17 PART.LOT	45 2
450044	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0044	17 PART.LOT	45 2
450045	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0045	17 PART.LOT	45 2
450046	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0046	17 PART.LOT	45 2
450047	L3	UNIQUE			MY.CAVE L30	C0047	17 PART.LOT	45 2
450048	L3	UNIQUE	00	CH. SRV.	L300011 7		86 PART.LOT	45 2
450049	L3	UNIQUE	00	CH. SRV.	L300051 7		199 PART.LOT	45 2
450050	L3	UNIQUE	00	APPART.	L300013 7		554 PART.LOT	45 2
450051	L3	UNIQUE	00	CH. SRV.	L300021 7		86 PART.LOT	45 2
450052	L3	UNIQUE	00	CH. SRV.	L300061 7		199 PART.LOT	45 2

1823

Rn



9

----------*-----*-----*-----*-----*-----*-----*										
I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	IDESIGNATION	PAGE
I	I	I	I	I				ICO-PROI	DES LOTS	I
----------*-----*-----*-----*-----*-----*-----*										
450053	L3	UNIQUE	00	APPART.	L300023	7A	543	1923	PART.LOT	45 7
450054	L3	UNIQUE	00	APPART.	L300034	2A	584		PART.LOT	45 7
450055	L3	UNIQUE	01	CH.SRV.	L300111	7	87		PART.LOT	45 7
450056	L3	UNIQUE	01	CH.SRV.	L300151	7	201		PART.LOT	45 7
450057	L3	UNIQUE	01	APPART.	L300113	7	560		PART.LOT	45 7
450058	L3	UNIQUE	01	CH.SRV.	L300121	7	87		PART.LOT	45 7
450059	L3	UNIQUE	01	CH.SRV.	L300161	7	201		PART.LOT	45 7
450060	L3	UNIQUE	01	APPART.	L300123	7A	548		PART.LOT	45 7
450061	L3	UNIQUE	01	CH.SRV.	L300131	2	81		PART.LOT	45 7
450062	L3	UNIQUE	01	CH.SRV.	L300171	2	186		PART.LOT	45 7
450063	L3	UNIQUE	01	APPART.	L300133	2A	507		PART.LOT	45 7
450064	L3	UNIQUE	01	CH.SRV.	L300141	2	81		PART.LOT	45 7
450065	L3	UNIQUE	01	CH.SRV.	L300181	2	186		PART.LOT	45 7
450066	L3	UNIQUE	01	APPART.	L300143	2	517		PART.LOT	45 7
450067	L3	UNIQUE	02	CH.SRV.	L300211	7	88		PART.LOT	45 7
450068	L3	UNIQUE	02	CH.SRV.	L300251	7	203		PART.LOT	45 7
450069	L3	UNIQUE	02	APPART.	L300213	7	566		PART.LOT	45 7
450070	L3	UNIQUE	02	CH.SRV.	L300221	7	88		PART.LOT	45 7
450071	L3	UNIQUE	02	CH.SRV.	L300261	7	203		PART.LOT	45 7
450072	L3	UNIQUE	02	APPART.	L300223	7A	554		PART.LOT	45 7
450073	L3	UNIQUE	02	CH.SRV.	L300231	2	82		PART.LOT	45 7
450074	L3	UNIQUE	02	CH.SRV.	L300271	2	188		PART.LOT	45 7
450075	L3	UNIQUE	02	APPART.	L300233	2A	513		PART.LOT	45 7
450076	L3	UNIQUE	02	CH.SRV.	L300241	2	82		PART.LOT	45 7
450077	L3	UNIQUE	02	CH.SRV.	L300281	2	188		PART.LOT	45 7
450078	L3	UNIQUE	02	APPART.	L300243	2	524		PART.LOT	45 7
450079	L3	UNIQUE	03	CH.SRV.	L300311	7	89		PART.LOT	45 7
450080	L3	UNIQUE	03	CH.SRV.	L300351	7	205		PART.LOT	45 7
450081	L3	UNIQUE	03	APPART.	L300313	7	573		PART.LOT	45 7
450082	L3	UNIQUE	03	CH.SRV.	L300321	7	89		PART.LOT	45 7
450083	L3	UNIQUE	03	CH.SRV.	L300361	7	205		PART.LOT	45 7
450084	L3	UNIQUE	03	APPART.	L300323	7A	560		PART.LOT	45 7
450085	L3	UNIQUE	03	CH.SRV.	L300331	2	82		PART.LOT	45 7
450086	L3	UNIQUE	03	CH.SRV.	L300371	2	189		PART.LOT	45 7
450087	L3	UNIQUE	03	APPART.	L300333	2A	518		PART.LOT	45 7
450088	L3	UNIQUE	03	CH.SRV.	L300341	2	82		PART.LOT	45 7
450089	L3	UNIQUE	03	CH.SRV.	L300381	2	189		PART.LOT	45 7
450090	L3	UNIQUE	03	APPART.	L300343	2	529		PART.LOT	45 7
450091	L3	UNIQUE	04	CH.SRV.	L300411	7	90		PART.LOT	45 7
450092	L3	UNIQUE	04	CH.SRV.	L300451	7	207		PART.LOT	45 7
450093	L3	UNIQUE	04	APPART.	L300413	7	578		PART.LOT	45 7
450094	L3	UNIQUE	04	CH.SRV.	L300421	7	90		PART.LOT	45 7
450095	L3	UNIQUE	04	CH.SRV.	L300461	7	207		PART.LOT	45 7
450096	L3	UNIQUE	04	APPART.	L300423	7A	566		PART.LOT	45 7
450097	L3	UNIQUE	04	CH.SRV.	L300431	2	83		PART.LOT	45 7
450098	L3	UNIQUE	04	CH.SRV.	L300471	2	191		PART.LOT	45 7
450099	L3	UNIQUE	04	APPART.	L300433	2A	524		PART.LOT	45 7
450100	L3	UNIQUE	04	CH.SRV.	L300441	2	83		PART.LOT	45 7
450101	L3	UNIQUE	04	CH.SRV.	L300481	2	191		PART.LOT	45 7
450102	L3	UNIQUE	04	APPART.	L300443	2	534		PART.LOT	45 7
450103	L3	UNIQUE	05	CH.SRV.	L300511	7	91		PART.LOT	45 7
450104	L3	UNIQUE	05	CH.SRV.	L300551	7	209		PART.LOT	45 7

lle au feu

10525



Rn

9

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	ICI	PROI	DES LOTS	I	PAGE
I	I	I	I	I		ICO						

450105	L3	UNIQUE	05	APPART.	L300513	7	11584	584	PART.LOT	45	7	
450106	L3	UNIQUE	05	CH.SRV.	L300521	7		91	PART.LOT	45	7	
450107	L3	UNIQUE	05	CH.SRV.	L300561	7		209	PART.LOT	45	7	
450108	L3	UNIQUE	05	APPART.	L300523	7A		572	PART.LOT	45	7	
450109	L3	UNIQUE	05	CH.SRV.	L300531	2		84	PART.LOT	45	7	
450110	L3	UNIQUE	05	CH.SRV.	L300571	2		193	PART.LOT	45	7	
450111	L3	UNIQUE	05	APPART.	L300533	2A		528	PART.LOT	45	7	
450112	L3	UNIQUE	05	CH.SRV.	L300541	2		84	PART.LOT	45	7	
450113	L3	UNIQUE	05	CH.SRV.	L300581	2		193	PART.LOT	45	7	
450114	L3	UNIQUE	05	APPART.	L300543	2		540	PART.LOT	45	7	
450115	L3	UNIQUE	06	CH.SRV.	L300611	7		92	PART.LOT	45	7	
450116	L3	UNIQUE	06	CH.SRV.	L300651	7		211	PART.LOT	45	7	
450117	L3	UNIQUE	06	APPART.	L300613	7		590	PART.LOT	45	7	
450118	L3	UNIQUE	06	CH.SRV.	L300621	7		92	PART.LOT	45	7	
450119	L3	UNIQUE	06	CH.SRV.	L300661	7		211	PART.LOT	45	7	
450120	L3	UNIQUE	06	APPART.	L300623	7A		577	PART.LOT	45	7	
450121	L3	UNIQUE	06	CH.SRV.	L300631	2		85	PART.LOT	45	7	
450122	L3	UNIQUE	06	CH.SRV.	L300671	2		195	PART.LOT	45	7	
450123	L3	UNIQUE	06	APPART.	L300633	2A		533	PART.LOT	45	7	
450124	L3	UNIQUE	06	CH.SRV.	L300641	2		85	PART.LOT	45	7	
450125	L3	UNIQUE	06	CH.SRV.	L300681	2		195	PART.LOT	45	7	
450126	L3	UNIQUE	06	APPART.	L300643	2		545	PART.LOT	45	7	
450127	L3	UNIQUE	07	CH.SRV.	L300711	7		93	PART.LOT	45	7	
450128	L3	UNIQUE	07	CH.SRV.	L300751	7		213	PART.LOT	45	7	
450129	L3	UNIQUE	07	APPART.	L300713	7		595	PART.LOT	45	7	
450130	L3	UNIQUE	07	CH.SRV.	L300721	7		93	PART.LOT	45	7	
450131	L3	UNIQUE	07	CH.SRV.	L300761	7		213	PART.LOT	45	7	
450132	L3	UNIQUE	07	APPART.	L300723	7A		583	PART.LOT	45	7	
450133	L3	UNIQUE	07	CH.SRV.	L300731	2		86	PART.LOT	45	7	
450134	L3	UNIQUE	07	CH.SRV.	L300771	2		197	PART.LOT	45	7	
450135	L3	UNIQUE	07	APPART.	L300733	2A		539	PART.LOT	45	7	
450136	L3	UNIQUE	07	CH.SRV.	L300741	2		86	PART.LOT	45	7	
450137	L3	UNIQUE	07	CH.SRV.	L300781	2		197	PART.LOT	45	7	
450138	L3	UNIQUE	07	APPART.	L300743	2		550	PART.LOT	45	7	
450139	L3	UNIQUE	08	CH.SRV.	L300811	7		94	PART.LOT	45	7	
450140	L3	UNIQUE	08	CH.SRV.	L300851	7		215	PART.LOT	45	7	
450141	L3	UNIQUE	08	APPART.	L300813	7		601	PART.LOT	45	7	
450142	L3	UNIQUE	08	CH.SRV.	L300821	7		94	PART.LOT	45	7	
450143	L3	UNIQUE	08	CH.SRV.	L300861	7		215	PART.LOT	45	7	
450144	L3	UNIQUE	08	APPART.	L300823	7A		589	PART.LOT	45	7	
450145	L3	UNIQUE	08	CH.SRV.	L300831	2		86	PART.LOT	45	7	
450146	L3	UNIQUE	08	CH.SRV.	L300871	2		199	PART.LOT	45	7	
450147	L3	UNIQUE	08	APPART.	L300833	2A		544	PART.LOT	45	7	
450148	L3	UNIQUE	08	CH.SRV.	L300841	2		86	PART.LOT	45	7	
450149	L3	UNIQUE	08	CH.SRV.	L300881	2		199	PART.LOT	45	7	
450150	L3	UNIQUE	08	APPART.	L300843	2		555	PART.LOT	45	7	
450151	L3	UNIQUE	09	CH.SRV.	L300911	7		94	PART.LOT	45	7	
450152	L3	UNIQUE	09	CH.SRV.	L300951	7		217	PART.LOT	45	7	
450153	L3	UNIQUE	09	APPART.	L300913	7		607	PART.LOT	45	7	
450154	L3	UNIQUE	09	CH.SRV.	L300921	7		94	PART.LOT	45	7	
450155	L3	UNIQUE	09	CH.SRV.	L300961	7		217	PART.LOT	45	7	
450156	L3	UNIQUE	09	APPART.	L300923	7A		594	PART.LOT	45	7	



2077

RA

2

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	DESIGNATION	ICI
I	I	I	I	I				ICO-PROI	DES LOTS	I

450157	L3	UNIQUE	09	CH.SRV.	L300931	2	21787	PART.LOT	45	7
450158	L3	UNIQUE	09	CH.SRV.	L300971	2	201	PART.LOT	45	7
450159	L3	UNIQUE	09	APPART.	L300933	2A	549	PART.LOT	45	7
450160	L3	UNIQUE	09	CH.SRV.	L300941	2	87	PART.LOT	45	7
450161	L3	UNIQUE	09	CH.SRV.	L300981	2	201	PART.LOT	45	7
450162	L3	UNIQUE	09	APPART.	L300943	2	561	PART.LOT	45	7
450163	L3	UNIQUE	10	CH.SRV.	L301011	7	95	PART.LOT	45	7
450164	L3	UNIQUE	10	CH.SRV.	L301051	7	219	PART.LOT	45	7
450165	L3	UNIQUE	10	APPART.	L301013	7	613	PART.LOT	45	7
450166	L3	UNIQUE	10	CH.SRV.	L301021	7	95	PART.LOT	45	7
450167	L3	UNIQUE	10	CH.SRV.	L301061	7	219	PART.LOT	45	7
450168	L3	UNIQUE	10	APPART.	L301023	7A	600	PART.LOT	45	7
450169	L3	UNIQUE	10	CH.SRV.	L301031	2	88	PART.LOT	45	7
450170	L3	UNIQUE	10	CH.SRV.	L301071	2	203	PART.LOT	45	7
450171	L3	UNIQUE	10	APPART.	L301033	2A	554	PART.LOT	45	7
450172	L3	UNIQUE	10	CH.SRV.	L301041	2	88	PART.LOT	45	7
450173	L3	UNIQUE	10	CH.SRV.	L301081	2	203	PART.LOT	45	7
450174	L3	UNIQUE	10	APPART.	L301043	2	566	PART.LOT	45	7
450175	L3	UNIQUE	11	CH.SRV.	L301111	7	96	PART.LOT	45	7
450176	L3	UNIQUE	11	CH.SRV.	L301151	7	222	PART.LOT	45	7
450177	L3	UNIQUE	11	APPART.	L301113	7	618	PART.LOT	45	7
450178	L3	UNIQUE	11	CH.SRV.	L301121	7	96	PART.LOT	45	7
450179	L3	UNIQUE	11	CH.SRV.	L301161	7	222	PART.LOT	45	7
450180	L3	UNIQUE	11	APPART.	L301123	7A	605	PART.LOT	45	7
450181	L3	UNIQUE	11	CH.SRV.	L301131	2	89	PART.LOT	45	7
450182	L3	UNIQUE	11	CH.SRV.	L301171	2	205	PART.LOT	45	7
450183	L3	UNIQUE	11	APPART.	L301133	2A	559	PART.LOT	45	7
450184	L3	UNIQUE	11	CH.SRV.	L301141	2	89	PART.LOT	45	7
450185	L3	UNIQUE	11	CH.SRV.	L301181	2	205	PART.LOT	45	7
450186	L3	UNIQUE	11	APPART.	L301143	2	571	PART.LOT	45	7
450187	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40 C0001		17	PART.LOT	45	7
450188	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40 C0002		17	PART.LOT	45	7
450189	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40 C0003		17	PART.LOT	45	7
450190	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40 C0004		17	PART.LOT	45	7
450191	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40 C0005		17	PART.LOT	45	7
450192	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40 C0006		17	PART.LOT	45	7
450193	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40 C0007		17	PART.LOT	45	7
450194	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40 C0008		17	PART.LOT	45	7
450195	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40 C0009		17	PART.LOT	45	7
450196	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40 C0010		17	PART.LOT	45	7
450197	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40 C0011		17	PART.LOT	45	7
450198	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40 C0012		17	PART.LOT	45	7
450199	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40 C0013		17	PART.LOT	45	7
450200	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40 C0014		17	PART.LOT	45	7
450201	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40 C0015		17	PART.LOT	45	7
450202	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40 C0016		17	PART.LOT	45	7
450203	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40 C0017		17	PART.LOT	45	7
450204	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40 C0018		17	PART.LOT	45	7
450205	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40 C0019		17	PART.LOT	45	7
450206	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40 C0020		17	PART.LOT	45	7
450207	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40 C0021		17	PART.LOT	45	7
450208	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40 C0022		17	PART.LOT	45	7

revenir

RA



9

no 829

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT		I	IDESIGNATIONI	ICI	PROI DES LOTS I
I	I	I	I	I	I			ICO-PROI	DES LOTS I	I

	*450209	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0023	40829 17	PART.LOT	45# 7
	*450210	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0024	17	PART.LOT	45# 7
	*450211	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0025	17	PART.LOT	45# 7
	*450212	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0026	17	PART.LOT	45# 7
	*450213	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0027	17	PART.LOT	45# 7
	*450214	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0028	17	PART.LOT	45# 7
	*450215	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0029	17	PART.LOT	45# 7
	*450216	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0030	17	PART.LOT	45# 7
	*450217	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0031	17	PART.LOT	45# 7
	*450218	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0032	17	PART.LOT	45# 7
	*450219	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0033	17	PART.LOT	45# 7
	*450220	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0034	17	PART.LOT	45# 7
	*450221	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0035	17	PART.LOT	45# 7
	*450222	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0036	17	PART.LOT	45# 7
	*450223	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0037	17	PART.LOT	45# 7
	*450224	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0038	17	PART.LOT	45# 7
	*450225	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0039	17	PART.LOT	45# 7
	*450226	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0040	17	PART.LOT	45# 7
	*450227	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0041	17	PART.LOT	45# 7
	*450228	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0042	17	PART.LOT	45# 7
	*450229	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0043	17	PART.LOT	45# 7
	*450230	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0044	17	PART.LOT	45# 7
	*450231	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0045	17	PART.LOT	45# 7
	*450232	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0046	17	PART.LOT	45# 7
	*450233	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0047	17	PART.LOT	45# 7
	*450234	L4	UNIQUE		MY.CAVE	L40	C0048	17	PART.LOT	45# 7
	*450235	L4	UNIQUE	00	CH.SRV.	L400011	7	86	PART.LOT	45# 7
	*450236	L4	UNIQUE	00	CH.SRV.	L400051	7	199	PART.LOT	45# 7
	*450237	L4	UNIQUE	00	APPART.	L400013	7	555	PART.LOT	45# 7
	*450238	L4	UNIQUE	00	CH.SRV.	L400021	7	86	PART.LOT	45# 7
	*450239	L4	UNIQUE	00	CH.SRV.	L400061	7	199	PART.LOT	45# 7
	*450240	L4	UNIQUE	00	APPART.	L400023	7	555	PART.LOT	45# 7
	*450241	L4	UNIQUE	00	APPART.	L400034	2A	585	PART.LOT	45# 7
	*450242	L4	UNIQUE	00	APPART.	L400044	2	597	PART.LOT	45# 7
	*450243	L4	UNIQUE	01	CH.SRV.	L400111	7	87	PART.LOT	45# 7
	*450244	L4	UNIQUE	01	CH.SRV.	L400151	7	201	PART.LOT	45# 7
	*450245	L4	UNIQUE	01	APPART.	L400113	7	561	PART.LOT	45# 7
	*450246	L4	UNIQUE	01	CH.SRV.	L400121	7	87	PART.LOT	45# 7
	*450247	L4	UNIQUE	01	CH.SRV.	L400161	7	201	PART.LOT	45# 7
	*450248	L4	UNIQUE	01	APPART.	L400123	7	561	PART.LOT	45# 7
	*450249	L4	UNIQUE	01	CH.SRV.	L400131	2	81	PART.LOT	45# 7
	*450250	L4	UNIQUE	01	CH.SRV.	L400171	2	186	PART.LOT	45# 7
	*450251	L4	UNIQUE	01	APPART.	L400133	2A	508	PART.LOT	45# 7
	*450252	L4	UNIQUE	01	CH.SRV.	L400141	2	81	PART.LOT	45# 7
	*450253	L4	UNIQUE	01	CH.SRV.	L400181	2	186	PART.LOT	45# 7
	*450254	L4	UNIQUE	01	APPART.	L400143	2	518	PART.LOT	45# 7
	*450255	L4	UNIQUE	02	CH.SRV.	L400211	7	88	PART.LOT	45# 7
	*450256	L4	UNIQUE	02	CH.SRV.	L400251	7	203	PART.LOT	45# 7
	*450257	L4	UNIQUE	02	APPART.	L400213	7	567	PART.LOT	45# 7
	*450258	L4	UNIQUE	02	CH.SRV.	L400221	7	88	PART.LOT	45# 7
	*450259	L4	UNIQUE	02	CH.SRV.	L400261	7	203	PART.LOT	45# 7
	*450260	L4	UNIQUE	02	APPART.	L400223	7	567	PART.LOT	45# 7

new fer
PAGE

40829

✓

RN



48217

9

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	ICI	PROI	DES LOTS
I	I	I	I	I		ICO				I

450261	L4	UNIQUE	02	CH.SRV.	L400231	2	49217 81	PART.LOT	45	7
450262	L4	UNIQUE	02	CH.SRV.	L400271	2	188	PART.LOT	45	7
450263	L4	UNIQUE	02	APPART.	L400233	2A	513	PART.LOT	45	7
450264	L4	UNIQUE	02	CH.SRV.	L400241	2	81	PART.LOT	45	7
450265	L4	UNIQUE	02	CH.SRV.	L400281	2	188	PART.LOT	45	7
450266	L4	UNIQUE	02	APPART.	L400243	2	524	PART.LOT	45	7
450267	L4	UNIQUE	03	CH.SRV.	L400311	7	89	PART.LOT	45	7
450268	L4	UNIQUE	03	CH.SRV.	L400351	7	205	PART.LOT	45	7
450269	L4	UNIQUE	03	APPART.	L400313	7	573	PART.LOT	45	7
450270	L4	UNIQUE	03	CH.SRV.	L400321	7	89	PART.LOT	45	7
450271	L4	UNIQUE	03	CH.SRV.	L400361	7	205	PART.LOT	45	7
450272	L4	UNIQUE	03	APPART.	L400323	7	573	PART.LOT	45	7
450273	L4	UNIQUE	03	CH.SRV.	L400331	2	82	PART.LOT	45	7
450274	L4	UNIQUE	03	CH.SRV.	L400371	2	189	PART.LOT	45	7
450275	L4	UNIQUE	03	APPART.	L400333	2A	518	PART.LOT	45	7
450276	L4	UNIQUE	03	CH.SRV.	L400341	2	82	PART.LOT	45	7
450277	L4	UNIQUE	03	CH.SRV.	L400381	2	189	PART.LOT	45	7
450278	L4	UNIQUE	03	APPART.	L400343	2	529	PART.LOT	45	7
450279	L4	UNIQUE	04	CH.SRV.	L400411	7	90	PART.LOT	45	7
450280	L4	UNIQUE	04	CH.SRV.	L400451	7	207	PART.LOT	45	7
450281	L4	UNIQUE	04	APPART.	L400413	7	578	PART.LOT	45	7
450282	L4	UNIQUE	04	CH.SRV.	L400421	7	90	PART.LOT	45	7
450283	L4	UNIQUE	04	CH.SRV.	L400461	7	207	PART.LOT	45	7
450284	L4	UNIQUE	04	APPART.	L400423	7	578	PART.LOT	45	7
450285	L4	UNIQUE	04	CH.SRV.	L400431	2	83	PART.LOT	45	7
450286	L4	UNIQUE	04	CH.SRV.	L400471	2	191	PART.LOT	45	7
450287	L4	UNIQUE	04	APPART.	L400433	2A	523	PART.LOT	45	7
450288	L4	UNIQUE	04	CH.SRV.	L400441	2	83	PART.LOT	45	7
450289	L4	UNIQUE	04	CH.SRV.	L400481	2	191	PART.LOT	45	7
450290	L4	UNIQUE	04	APPART.	L400443	2	534	PART.LOT	45	7
450291	L4	UNIQUE	05	CH.SRV.	L400511	7	91	PART.LOT	45	7
450292	L4	UNIQUE	05	CH.SRV.	L400551	7	209	PART.LOT	45	7
450293	L4	UNIQUE	05	APPART.	L400513	7	584	PART.LOT	45	7
450294	L4	UNIQUE	05	CH.SRV.	L400521	7	91	PART.LOT	45	7
450295	L4	UNIQUE	05	CH.SRV.	L400561	7	209	PART.LOT	45	7
450296	L4	UNIQUE	05	APPART.	L400523	7	584	PART.LOT	45	7
450297	L4	UNIQUE	05	CH.SRV.	L400531	2	84	PART.LOT	45	7
450298	L4	UNIQUE	05	CH.SRV.	L400571	2	193	PART.LOT	45	7
450299	L4	UNIQUE	05	APPART.	L400533	2A	528	PART.LOT	45	7
450300	L4	UNIQUE	05	CH.SRV.	L400541	2	84	PART.LOT	45	7
450301	L4	UNIQUE	05	CH.SRV.	L400581	2	193	PART.LOT	45	7
450302	L4	UNIQUE	05	APPART.	L400543	2	540	PART.LOT	45	7
450303	L4	UNIQUE	06	CH.SRV.	L400611	7	92	PART.LOT	45	7
450304	L4	UNIQUE	06	CH.SRV.	L400651	7	211	PART.LOT	45	7
450305	L4	UNIQUE	06	APPART.	L400613	7	590	PART.LOT	45	7
450306	L4	UNIQUE	06	CH.SRV.	L400621	7	92	PART.LOT	45	7
450307	L4	UNIQUE	06	CH.SRV.	L400661	7	211	PART.LOT	45	7
450308	L4	UNIQUE	06	APPART.	L400623	7	590	PART.LOT	45	7
450309	L4	UNIQUE	06	CH.SRV.	L400631	2	85	PART.LOT	45	7
450310	L4	UNIQUE	06	CH.SRV.	L400671	2	195	PART.LOT	45	7
450311	L4	UNIQUE	06	APPART.	L400633	2A	533	PART.LOT	45	7
450312	L4	UNIQUE	06	CH.SRV.	L400641	2	85	PART.LOT	45	7

spawfer
PAGE
Y

rn



63 744

9

----------*-----*-----*-----*-----*										
I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI			19 em fer
I	I	I	I	I	I	ICO=PROI	DES	LOTS	I	PAGE
----------*-----*-----*-----*-----*										
*450313	L4	UNIQUE	06	CH.SRV.	L400681	2	63 195	PART.LOT	45*7	
*450314	L4	UNIQUE	06	APPART.	L400643	2	545	PART.LOT	45*7	
*450315	L4	UNIQUE	07	CH.SRV.	L400711	7	93	PART.LOT	45*7	
*450316	L4	UNIQUE	07	CH.SRV.	L400751	7	213	PART.LOT	45*7	
*450317	L4	UNIQUE	07	APPART.	L400713	7	595	PART.LOT	45*7	
*450318	L4	UNIQUE	07	CH.SRV.	L400721	7	93	PART.LOT	45*7	
*450319	L4	UNIQUE	07	CH.SRV.	L400761	7	213	PART.LOT	45*7	
*450320	L4	UNIQUE	07	APPART.	L400723	7	595	PART.LOT	45*7	
*450321	L4	UNIQUE	07	CH.SRV.	L400731	2	86	PART.LOT	45*7	
*450322	L4	UNIQUE	07	CH.SRV.	L400771	2	197	PART.LOT	45*7	
*450323	L4	UNIQUE	07	APPART.	L400733	2A	539	PART.LOT	45*7	
*450324	L4	UNIQUE	07	CH.SRV.	L400741	2	86	PART.LOT	45*7	
*450325	L4	UNIQUE	07	CH.SRV.	L400781	2	197	PART.LOT	45*7	
*450326	L4	UNIQUE	07	APPART.	L400743	2	550	PART.LOT	45*7	
*450327	L4	UNIQUE	08	CH.SRV.	L400811	7	94	PART.LOT	45*7	
*450328	L4	UNIQUE	08	CH.SRV.	L400851	7	215	PART.LOT	45*7	
*450329	L4	UNIQUE	08	APPART.	L400813	7	601	PART.LOT	45*7	
*450330	L4	UNIQUE	08	CH.SRV.	L400821	7	94	PART.LOT	45*7	
*450331	L4	UNIQUE	08	CH.SRV.	L400861	7	215	PART.LOT	45*7	
*450332	L4	UNIQUE	08	APPART.	L400823	7	601	PART.LOT	45*7	
*450333	L4	UNIQUE	08	CH.SRV.	L400831	2	86	PART.LOT	45*7	
*450334	L4	UNIQUE	08	CH.SRV.	L400871	2	199	PART.LOT	45*7	
*450335	L4	UNIQUE	08	APPART.	L400833	2A	544	PART.LOT	45*7	
*450336	L4	UNIQUE	08	CH.SRV.	L400841	2	86	PART.LOT	45*7	
*450337	L4	UNIQUE	08	CH.SRV.	L400881	2	199	PART.LOT	45*7	
*450338	L4	UNIQUE	08	APPART.	L400843	2	555	PART.LOT	45*7	
*450339	L4	UNIQUE	09	CH.SRV.	L400911	7	94	PART.LOT	45*7	
*450340	L4	UNIQUE	09	CH.SRV.	L400951	7	217	PART.LOT	45*7	
*450341	L4	UNIQUE	09	APPART.	L400913	7	607	PART.LOT	45*7	
*450342	L4	UNIQUE	09	CH.SRV.	L400921	7	94	PART.LOT	45*7	
*450343	L4	UNIQUE	09	CH.SRV.	L400961	7	217	PART.LOT	45*7	
*450344	L4	UNIQUE	09	APPART.	L400923	7	607	PART.LOT	45*7	
*450345	L4	UNIQUE	09	CH.SRV.	L400931	2	87	PART.LOT	45*7	
*450346	L4	UNIQUE	09	CH.SRV.	L400971	2	201	PART.LOT	45*7	
*450347	L4	UNIQUE	09	APPART.	L400933	2A	549	PART.LOT	45*7	
*450348	L4	UNIQUE	09	CH.SRV.	L400941	2	87	PART.LOT	45*7	
*450349	L4	UNIQUE	09	CH.SRV.	L400981	2	201	PART.LOT	45*7	
*450350	L4	UNIQUE	09	APPART.	L400943	2	561	PART.LOT	45*7	
*450351	L4	UNIQUE	10	CH.SRV.	L401011	7	95	PART.LOT	45*7	
*450352	L4	UNIQUE	10	CH.SRV.	L401051	7	219	PART.LOT	45*7	
*450353	L4	UNIQUE	10	APPART.	L401013	7	613	PART.LOT	45*7	
*450354	L4	UNIQUE	10	CH.SRV.	L401021	7	95	PART.LOT	45*7	
*450355	L4	UNIQUE	10	CH.SRV.	L401061	7	219	PART.LOT	45*7	
*450356	L4	UNIQUE	10	APPART.	L401023	7	613	PART.LOT	45*7	
*450357	L4	UNIQUE	10	CH.SRV.	L401031	2	88	PART.LOT	45*7	
*450358	L4	UNIQUE	10	CH.SRV.	L401071	2	203	PART.LOT	45*7	
*450359	L4	UNIQUE	10	APPART.	L401033	2A	554	PART.LOT	45*7	
*450360	L4	UNIQUE	10	CH.SRV.	L401041	2	88	PART.LOT	45*7	
*450361	L4	UNIQUE	10	CH.SRV.	L401081	2	203	PART.LOT	45*7	
*450362	L4	UNIQUE	10	APPART.	L401043	2	566	PART.LOT	45*7	
*450363	L4	UNIQUE	11	CH.SRV.	L401111	7	96	PART.LOT	45*7	
*450364	L4	UNIQUE	11	CH.SRV.	L401151	7	222	PART.LOT	45*7	



Rr

78 125
9

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	DESIGNATION	NI
I	I	I	I	I				I	CO-PROI	DES LOTS
450365	L4	UNIQUE	11	APPART.	L401113	7	618	PART.LOT	45	7
450366	L4	UNIQUE	11	CH.SRV.	L401121	7	96	PART.LOT	45	7
450367	L4	UNIQUE	11	CH.SRV.	L401161	7	222	PART.LOT	45	7
450368	L4	UNIQUE	11	APPART.	L401123	7	618	PART.LOT	45	7
450369	L4	UNIQUE	11	CH.SRV.	L401131	2	89	PART.LOT	45	7
450370	L4	UNIQUE	11	CH.SRV.	L401171	2	205	PART.LOT	45	7
450371	L4	UNIQUE	11	APPART.	L401133	2A	559	PART.LOT	45	7
450372	L4	UNIQUE	11	CH.SRV.	L401141	2	89	PART.LOT	45	7
450373	L4	UNIQUE	11	CH.SRV.	L401181	2	205	PART.LOT	45	7
450374	L4	UNIQUE	11	APPART.	L401143	2	571	PART.LOT	45	7
450375				PARKING		P0001	25	PART.LOT	45	7
450376				PARKING		P0002	25	PART.LOT	45	7
450377				PARKING		P0003	25	PART.LOT	45	7
450378				PARKING		P0004	25	PART.LOT	45	7
450379				PARKING		P0005	25	PART.LOT	45	7
450380				PARKING		P0006	25	PART.LOT	45	7
450381				PARKING		P0007	25	PART.LOT	45	7
450382				PARKING		P0008	25	PART.LOT	45	7
450383				PARKING		P0009	25	PART.LOT	45	7
450384				PARKING		P0010	25	PART.LOT	45	7
450385				PARKING		P0011	25	PART.LOT	45	7
450386				PARKING		P0012	25	PART.LOT	45	7
450387				PARKING		P0013	25	PART.LOT	45	7
450388				PARKING		P0014	25	PART.LOT	45	7

82.248

Rn

9



21



27

Deux feuille ✓

III - SUBDIVISION DU LOT NUMERO 8 DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER e
MODIFICATION A L'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION.

Puis toujours conformément aux pouvoirs donnés à Monsieur MAGI es-qualités, celui-ci décide : -----
- de subdiviser le lot numéro 8 (terrain numéro 46 du plan de masse), sur lequel doivent être édifiés trois bâtiments à usage principal d'habitation, dénommés M1 à M3 inclus, ainsi que cinquante deux parkings, lequel lot sera ainsi supprimé pour être remplacé par six cent seize lots portant les numéros 460 001 à 460 616, et qui comprendront des caves, des appartements et des parkings. -----

La modification et la division des lots ainsi que la codification de chaque lot figure, conformément à l'article soixante et onze du décret du quatorze octobre mil neuf cent cinquante cinq, modifié par la loi du sept janvier mil neuf cent cinquante neuf, dans le tableau ci-après : -

TABLEAU DE DIVISION

lots	bât.	esc.	Etage	Nature du lot	Quote-part dans la Ppté du sol	désignation des lots
8				Droit à la jouissance du terrain numéro 46 du plan de masse	124 147/5 000 000ème	remplacé par les lots N° 460 001 à 460 616 supprimé.

RN

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	IDESIGNATIONI	NI
I	I	I	I	I	I			ICO=PROI	DES	LOTS
									DES	LOTS
460001	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0001	17	PART.LOT	46 P
460002	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0002	17	PART.LOT	46 P
460003	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0003	17	PART.LOT	46 P
460004	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0004	17	PART.LOT	46 P
460005	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0005	17	PART.LOT	46 P
460006	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0006	17	PART.LOT	46 P
460007	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0007	17	PART.LOT	46 P
460008	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0008	17	PART.LOT	46 P
460009	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0009	17	PART.LOT	46 P
460010	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0010	17	PART.LOT	46 P
460011	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0011	17	PART.LOT	46 P
460012	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0012	17	PART.LOT	46 P
460013	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0013	17	PART.LOT	46 P
460014	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0014	17	PART.LOT	46 P
460015	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0015	17	PART.LOT	46 P
460016	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0016	17	PART.LOT	46 P
460017	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0017	17	PART.LOT	46 P
460018	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0018	17	PART.LOT	46 P
460019	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0019	17	PART.LOT	46 P
460020	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0020	17	PART.LOT	46 P
460021	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0021	17	PART.LOT	46 P
460022	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0022	17	PART.LOT	46 P
460023	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0023	17	PART.LOT	46 P
460024	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0024	17	PART.LOT	46 P
460025	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0025	17	PART.LOT	46 P
460026	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0026	17	PART.LOT	46 P
460027	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0027	17	PART.LOT	46 P
460028	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0028	17	PART.LOT	46 P
460029	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0029	17	PART.LOT	46 P
460030	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0030	17	PART.LOT	46 P
460031	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0031	17	PART.LOT	46 P
460032	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0032	17	PART.LOT	46 P
460033	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0033	17	PART.LOT	46 P
460034	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0034	17	PART.LOT	46 P
460035	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0035	17	PART.LOT	46 P
460036	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0036	17	PART.LOT	46 P
460037	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0037	17	PART.LOT	46 P
460038	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0038	17	PART.LOT	46 P
460039	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0039	17	PART.LOT	46 P
460040	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0040	17	PART.LOT	46 P
460041	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0041	17	PART.LOT	46 P
460042	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0042	17	PART.LOT	46 P
460043	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0043	17	PART.LOT	46 P
460044	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0044	17	PART.LOT	46 P
460045	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0045	17	PART.LOT	46 P
460046	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0046	17	PART.LOT	46 P
460047	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0047	17	PART.LOT	46 P
460048	M1	UNIQUE			MY.CAVE	M10	C0048	17	PART.LOT	46 P
460049	M1	UNIQUE		00	CH.SRV.	M100011	7	83	PART.LOT	46 P
460050	M1	UNIQUE		00	CH.SRV.	M100051	7	192	PART.LOT	46 P
460051	M1	UNIQUE		00	APPART.	M100013	7	552	PART.LOT	46 P
460052	M1	UNIQUE		00	CH.SRV.	M100021	7	83	PART.LOT	46 P

Rn 9



1726

-----										23 en feu
I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU LOT	I	IDESIGNATIONI	ICI	PAGE
I	I	I	I	I	I	I	ICO-PROI	DES LOTS	I	

460053	M1	UNIQUE	00	CH.SRV.	M100061	7	172	PART.LOT	46	8
460054	M1	UNIQUE	00	APPART.	M100023	7A	541	PART.LOT	46	8
460055	M1	UNIQUE	00	APPART.	M100034	5	622	PART.LOT	46	8
460056	M1	UNIQUE	00	APPART.	M100044	2	592	PART.LOT	46	8
460057	M1	UNIQUE	01	CH.SRV.	M100111	7	84	PART.LOT	46	8
460058	M1	UNIQUE	01	CH.SRV.	M100151	7	194	PART.LOT	46	8
460059	M1	UNIQUE	01	APPART.	M100113	7	557	PART.LOT	46	8
460060	M1	UNIQUE	01	CH.SRV.	M100121	7	84	PART.LOT	46	8
460061	M1	UNIQUE	01	CH.SRV.	M100161	7	194	PART.LOT	46	8
460062	M1	UNIQUE	01	APPART.	M100123	7A	546	PART.LOT	46	8
460063	M1	UNIQUE	01	CH.SRV.	M100131	2	78	PART.LOT	46	8
460064	M1	UNIQUE	01	CH.SRV.	M100171	2	179	PART.LOT	46	8
460065	M1	UNIQUE	01	APPART.	M100133	5	542	PART.LOT	46	8
460066	M1	UNIQUE	01	CH.SRV.	M100141	2	78	PART.LOT	46	8
460067	M1	UNIQUE	01	CH.SRV.	M100181	2	179	PART.LOT	46	8
460068	M1	UNIQUE	01	APPART.	M100143	2	516	PART.LOT	46	8
460069	M1	UNIQUE	02	CH.SRV.	M100211	7	85	PART.LOT	46	8
460070	M1	UNIQUE	02	CH.SRV.	M100251	7	196	PART.LOT	46	8
460071	M1	UNIQUE	02	APPART.	M100213	7	563	PART.LOT	46	8
460072	M1	UNIQUE	02	CH.SRV.	M100221	7	85	PART.LOT	46	8
460073	M1	UNIQUE	02	CH.SRV.	M100261	7	196	PART.LOT	46	8
460074	M1	UNIQUE	02	APPART.	M100223	7A	551	PART.LOT	46	8
460075	M1	UNIQUE	02	CH.SRV.	M100231	2	79	PART.LOT	46	8
460076	M1	UNIQUE	02	CH.SRV.	M100271	2	181	PART.LOT	46	8
460077	M1	UNIQUE	02	APPART.	M100233	5	547	PART.LOT	46	8
460078	M1	UNIQUE	02	CH.SRV.	M100241	2	79	PART.LOT	46	8
460079	M1	UNIQUE	02	CH.SRV.	M100281	2	181	PART.LOT	46	8
460080	M1	UNIQUE	02	APPART.	M100243	2	521	PART.LOT	46	8
460081	M1	UNIQUE	03	CH.SRV.	M100311	7	86	PART.LOT	46	8
460082	M1	UNIQUE	03	CH.SRV.	M100351	7	198	PART.LOT	46	8
460083	M1	UNIQUE	03	APPART.	M100313	7	568	PART.LOT	46	8
460084	M1	UNIQUE	03	CH.SRV.	M100321	7	86	PART.LOT	46	8
460085	M1	UNIQUE	03	CH.SRV.	M100361	7	198	PART.LOT	46	8
460086	M1	UNIQUE	03	APPART.	M100323	7A	557	PART.LOT	46	8
460087	M1	UNIQUE	03	CH.SRV.	M100331	2	79	PART.LOT	46	8
460088	M1	UNIQUE	03	CH.SRV.	M100371	2	183	PART.LOT	46	8
460089	M1	UNIQUE	03	APPART.	M100333	5	553	PART.LOT	46	8
460090	M1	UNIQUE	03	CH.SRV.	M100341	2	79	PART.LOT	46	8
460091	M1	UNIQUE	03	CH.SRV.	M100381	2	183	PART.LOT	46	8
460092	M1	UNIQUE	03	APPART.	M100343	2	526	PART.LOT	46	8
460093	M1	UNIQUE	04	CH.SRV.	M100411	7	87	PART.LOT	46	8
460094	M1	UNIQUE	04	CH.SRV.	M100451	7	200	PART.LOT	46	8
460095	M1	UNIQUE	04	APPART.	M100413	7	574	PART.LOT	46	8
460096	M1	UNIQUE	04	CH.SRV.	M100421	7	87	PART.LOT	46	8
460097	M1	UNIQUE	04	CH.SRV.	M100461	7	200	PART.LOT	46	8
460098	M1	UNIQUE	04	APPART.	M100423	7A	562	PART.LOT	46	8
460099	M1	UNIQUE	04	CH.SRV.	M100431	2	80	PART.LOT	46	8
460100	M1	UNIQUE	04	CH.SRV.	M100471	2	185	PART.LOT	46	8
460101	M1	UNIQUE	04	APPART.	M100433	5	558	PART.LOT	46	8
460102	M1	UNIQUE	04	CH.SRV.	M100441	2	80	PART.LOT	46	8
460103	M1	UNIQUE	04	CH.SRV.	M100481	2	185	PART.LOT	46	8
460104	M1	UNIQUE	04	APPART.	M100443	2	531	PART.LOT	46	8

Rn

9



10793

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	DESIGNATION	I	26 sur feu
I	I	I	I	I		ICO-PROI	DES LOTS	I	PAGE

460105	M1	UNIQUE	05	CH.SRV.	M100511	7	88	PART.LOT	46 P
460106	M1	UNIQUE	05	CH.SRV.	M100551	7	202	PART.LOT	46 P
460107	M1	UNIQUE	05	APPART.	M100513	7	579	PART.LOT	46 P
460108	M1	UNIQUE	05	CH.SRV.	M100521	7	88	PART.LOT	46 P
460109	M1	UNIQUE	05	CH.SRV.	M100561	7	202	PART.LOT	46 P
460110	M1	UNIQUE	05	APPART.	M100523	7A	568	PART.LOT	46 P
460111	M1	UNIQUE	05	CH.SRV.	M100531	2	81	PART.LOT	46 P
460112	M1	UNIQUE	05	CH.SRV.	M100571	2	186	PART.LOT	46 P
460113	M1	UNIQUE	05	APPART.	M100533	5	563	PART.LOT	46 P
460114	M1	UNIQUE	05	CH.SRV.	M100541	2	81	PART.LOT	46 P
460115	M1	UNIQUE	05	CH.SRV.	M100581	2	186	PART.LOT	46 P
460116	M1	UNIQUE	05	APPART.	M100543	2	536	PART.LOT	46 P
460117	M1	UNIQUE	06	CH.SRV.	M100611	7	89	PART.LOT	46 P
460118	M1	UNIQUE	06	CH.SRV.	M100651	7	204	PART.LOT	46 P
460119	M1	UNIQUE	06	APPART.	M100613	7	585	PART.LOT	46 P
460120	M1	UNIQUE	06	CH.SRV.	M100621	7	89	PART.LOT	46 P
460121	M1	UNIQUE	06	CH.SRV.	M100661	7	204	PART.LOT	46 P
460122	M1	UNIQUE	06	APPART.	M100623	7A	573	PART.LOT	46 P
460123	M1	UNIQUE	06	CH.SRV.	M100631	2	82	PART.LOT	46 P
460124	M1	UNIQUE	06	CH.SRV.	M100671	2	188	PART.LOT	46 P
460125	M1	UNIQUE	06	APPART.	M100633	5	569	PART.LOT	46 P
460126	M1	UNIQUE	06	CH.SRV.	M100641	2	82	PART.LOT	46 P
460127	M1	UNIQUE	06	CH.SRV.	M100681	2	188	PART.LOT	46 P
460128	M1	UNIQUE	06	APPART.	M100643	2	542	PART.LOT	46 P
460129	M1	UNIQUE	07	CH.SRV.	M100711	7	89	PART.LOT	46 P
460130	M1	UNIQUE	07	CH.SRV.	M100751	7	206	PART.LOT	46 P
460131	M1	UNIQUE	07	APPART.	M100713	7	590	PART.LOT	46 P
460132	M1	UNIQUE	07	CH.SRV.	M100721	7	89	PART.LOT	46 P
460133	M1	UNIQUE	07	CH.SRV.	M100761	7	206	PART.LOT	46 P
460134	M1	UNIQUE	07	APPART.	M100723	7A	578	PART.LOT	46 P
460135	M1	UNIQUE	07	CH.SRV.	M100731	2	83	PART.LOT	46 P
460136	M1	UNIQUE	07	CH.SRV.	M100771	2	190	PART.LOT	46 P
460137	M1	UNIQUE	07	APPART.	M100733	5	574	PART.LOT	46 P
460138	M1	UNIQUE	07	CH.SRV.	M100741	2	83	PART.LOT	46 P
460139	M1	UNIQUE	07	CH.SRV.	M100781	2	190	PART.LOT	46 P
460140	M1	UNIQUE	07	APPART.	M100743	2	547	PART.LOT	46 P
460141	M1	UNIQUE	08	CH.SRV.	M100811	7	90	PART.LOT	46 P
460142	M1	UNIQUE	08	CH.SRV.	M100851	7	208	PART.LOT	46 P
460143	M1	UNIQUE	08	APPART.	M100813	7	596	PART.LOT	46 P
460144	M1	UNIQUE	08	CH.SRV.	M100821	7	90	PART.LOT	46 P
460145	M1	UNIQUE	08	CH.SRV.	M100861	7	208	PART.LOT	46 P
460146	M1	UNIQUE	08	APPART.	M100823	7A	584	PART.LOT	46 P
460147	M1	UNIQUE	08	CH.SRV.	M100831	2	83	PART.LOT	46 P
460148	M1	UNIQUE	08	CH.SRV.	M100871	2	192	PART.LOT	46 P
460149	M1	UNIQUE	08	APPART.	M100833	5	579	PART.LOT	46 P
460150	M1	UNIQUE	08	CH.SRV.	M100841	2	83	PART.LOT	46 P
460151	M1	UNIQUE	08	CH.SRV.	M100881	2	192	PART.LOT	46 P
460152	M1	UNIQUE	08	APPART.	M100843	2	552	PART.LOT	46 P
460153	M1	UNIQUE	09	CH.SRV.	M100911	7	91	PART.LOT	46 P
460154	M1	UNIQUE	09	CH.SRV.	M100951	7	210	PART.LOT	46 P
460155	M1	UNIQUE	09	APPART.	M100913	7	601	PART.LOT	46 P
460156	M1	UNIQUE	09	CH.SRV.	M100921	7	91	PART.LOT	46 P

RD



2/423

----------*-----*-----*-----*-----*-----*										
I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	IDESIGNATION	NI
I	I	I	I	I	I			ICO-PROI	DES	LOTS
----------*-----*-----*-----*-----*-----*										
460157	M1	UNIQUE	09	CH.SRV.	M100961	7	210	31623	PART.LOT	46 P
460158	M1	UNIQUE	09	APPART.	M100923	7A	589		PART.LOT	46 P
460159	M1	UNIQUE	09	CH.SRV.	M100931	2	84		PART.LOT	46 P
460160	M1	UNIQUE	09	CH.SRV.	M100971	2	194		PART.LOT	46 P
460161	M1	UNIQUE	09	APPART.	M100933	5	585		PART.LOT	46 P
460162	M1	UNIQUE	09	CH.SRV.	M100941	2	84		PART.LOT	46 P
460163	M1	UNIQUE	09	CH.SRV.	M100981	2	194		PART.LOT	46 P
460164	M1	UNIQUE	09	APPART.	M100943	2	557		PART.LOT	46 P
460165	M1	UNIQUE	10	CH.SRV.	M101011	7	92		PART.LOT	46 P
460166	M1	UNIQUE	10	CH.SRV.	M101051	7	212		PART.LOT	46 P
460167	M1	UNIQUE	10	APPART.	M101013	7	607		PART.LOT	46 P
460168	M1	UNIQUE	10	CH.SRV.	M101021	7	92		PART.LOT	46 P
460169	M1	UNIQUE	10	CH.SRV.	M101061	7	212		PART.LOT	46 P
460170	M1	UNIQUE	10	APPART.	M101023	7A	595		PART.LOT	46 P
460171	M1	UNIQUE	10	CH.SRV.	M101031	2	85		PART.LOT	46 P
460172	M1	UNIQUE	10	CH.SRV.	M101071	2	196		PART.LOT	46 P
460173	M1	UNIQUE	10	APPART.	M101033	5	590		PART.LOT	46 P
460174	M1	UNIQUE	10	CH.SRV.	M101041	2	85		PART.LOT	46 P
460175	M1	UNIQUE	10	CH.SRV.	M101081	2	196		PART.LOT	46 P
460176	M1	UNIQUE	10	APPART.	M101043	2	562		PART.LOT	46 P
460177	M1	UNIQUE	11	CH.SRV.	M101111	7	93		PART.LOT	46 P
460178	M1	UNIQUE	11	CH.SRV.	M101151	7	214		PART.LOT	46 P
460179	M1	UNIQUE	11	APPART.	M101113	7	612		PART.LOT	46 P
460180	M1	UNIQUE	11	CH.SRV.	M101121	7	93		PART.LOT	46 P
460181	M1	UNIQUE	11	CH.SRV.	M101161	7	214		PART.LOT	46 P
460182	M1	UNIQUE	11	APPART.	M101123	7A	600		PART.LOT	46 P
460183	M1	UNIQUE	11	CH.SRV.	M101131	2	86		PART.LOT	46 P
460184	M1	UNIQUE	11	CH.SRV.	M101171	2	197		PART.LOT	46 P
460185	M1	UNIQUE	11	APPART.	M101133	5	596		PART.LOT	46 P
460186	M1	UNIQUE	11	CH.SRV.	M101141	2	86		PART.LOT	46 P
460187	M1	UNIQUE	11	CH.SRV.	M101181	2	197		PART.LOT	46 P
460188	M1	UNIQUE	11	APPART.	M101143	2	567		PART.LOT	46 P
460189	M2	UNIQUE		MY.CAVE	M20	C0001	17		PART.LOT	46 P
460190	M2	UNIQUE		MY.CAVE	M20	C0002	17		PART.LOT	46 P
460191	M2	UNIQUE		MY.CAVE	M20	C0003	17		PART.LOT	46 P
460192	M2	UNIQUE		MY.CAVE	M20	C0004	17		PART.LOT	46 P
460193	M2	UNIQUE		MY.CAVE	M20	C0005	17		PART.LOT	46 P
460194	M2	UNIQUE		MY.CAVE	M20	C0006	17		PART.LOT	46 P
460195	M2	UNIQUE		MY.CAVE	M20	C0007	17		PART.LOT	46 P
460196	M2	UNIQUE		MY.CAVE	M20	C0008	17		PART.LOT	46 P
460197	M2	UNIQUE		MY.CAVE	M20	C0009	17		PART.LOT	46 P
460198	M2	UNIQUE		MY.CAVE	M20	C0010	17		PART.LOT	46 P
460199	M2	UNIQUE		MY.CAVE	M20	C0011	17		PART.LOT	46 P
460200	M2	UNIQUE		MY.CAVE	M20	C0012	17		PART.LOT	46 P
460201	M2	UNIQUE		MY.CAVE	M20	C0013	17		PART.LOT	46 P
460202	M2	UNIQUE		MY.CAVE	M20	C0014	17		PART.LOT	46 P
460203	M2	UNIQUE		MY.CAVE	M20	C0015	17		PART.LOT	46 P
460204	M2	UNIQUE		MY.CAVE	M20	C0016	17		PART.LOT	46 P
460205	M2	UNIQUE		MY.CAVE	M20	C0017	17		PART.LOT	46 P
460206	M2	UNIQUE		MY.CAVE	M20	C0018	17		PART.LOT	46 P
460207	M2	UNIQUE		MY.CAVE	M20	C0019	17		PART.LOT	46 P
460208	M2	UNIQUE		MY.CAVE	M20	C0020	17		PART.LOT	46 P

25 *cu fe*
PAGE 7

R1



6-1379

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT		I	IDESIGNATIONI	I	<i>20 pages</i> PAGE
I	I	I	I	I	I		ICO=PROI	DES LOTS	I	

460209	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0021	17	PART.LOT	46
460210	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0022	17	PART.LOT	46
460211	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0023	17	PART.LOT	46
460212	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0024	17	PART.LOT	46
460213	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0025	17	PART.LOT	46
460214	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0026	17	PART.LOT	46
460215	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0027	17	PART.LOT	46
460216	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0028	17	PART.LOT	46
460217	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0029	17	PART.LOT	46
460218	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0030	17	PART.LOT	46
460219	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0031	17	PART.LOT	46
460220	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0032	17	PART.LOT	46
460221	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0033	17	PART.LOT	46
460222	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0034	17	PART.LOT	46
460223	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0035	17	PART.LOT	46
460224	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0036	17	PART.LOT	46
460225	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0037	17	PART.LOT	46
460226	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0038	17	PART.LOT	46
460227	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0039	17	PART.LOT	46
460228	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0040	17	PART.LOT	46
460229	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0041	17	PART.LOT	46
460230	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0042	17	PART.LOT	46
460231	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0043	17	PART.LOT	46
460232	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0044	17	PART.LOT	46
460233	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0045	17	PART.LOT	46
460234	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0046	17	PART.LOT	46
460235	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0047	17	PART.LOT	46
460236	M2	UNIQUE			MY.CAVE	M20	C0048	17	PART.LOT	46
460237	M2	UNIQUE		00	CH.SRV.	M20001107		83	PART.LOT	46
460238	M2	UNIQUE		00	CH.SRV.	M20005107		192	PART.LOT	46
460239	M2	UNIQUE		00	APPART.	M20001307		551	PART.LOT	46
460240	M2	UNIQUE		00	CH.SRV.	M20002107		83	PART.LOT	46
460241	M2	UNIQUE		00	CH.SRV.	M20006107		192	PART.LOT	46
460242	M2	UNIQUE		00	APPART.	M20002307A		541	PART.LOT	46
460243	M2	UNIQUE		00	APPART.	M20003405A		608	PART.LOT	46
460244	M2	UNIQUE		00	APPART.	M20004402		592	PART.LOT	46
460245	M2	UNIQUE		01	CH.SRV.	M20011107		84	PART.LOT	46
460246	M2	UNIQUE		01	CH.SRV.	M20015107		194	PART.LOT	46
460247	M2	UNIQUE		01	APPART.	M20011307		556	PART.LOT	46
460248	M2	UNIQUE		01	CH.SRV.	M20012107		84	PART.LOT	46
460249	M2	UNIQUE		01	CH.SRV.	M20016107		194	PART.LOT	46
460250	M2	UNIQUE		01	APPART.	M20012307A		546	PART.LOT	46
460251	M2	UNIQUE		01	CH.SRV.	M20013102		78	PART.LOT	46
460252	M2	UNIQUE		01	CH.SRV.	M20017102		179	PART.LOT	46
460253	M2	UNIQUE		01	APPART.	M20013305A		531	PART.LOT	46
460254	M2	UNIQUE		01	CH.SRV.	M20014102		78	PART.LOT	46
460255	M2	UNIQUE		01	CH.SRV.	M20018102		179	PART.LOT	46
460256	M2	UNIQUE		01	APPART.	M20014302		515	PART.LOT	46
460257	M2	UNIQUE		02	CH.SRV.	M20021107		85	PART.LOT	46
460258	M2	UNIQUE		02	CH.SRV.	M20025107		196	PART.LOT	46
460259	M2	UNIQUE		02	APPART.	M20021307		562	PART.LOT	46
460260	M2	UNIQUE		02	CH.SRV.	M20022107		85	PART.LOT	46

20

9



49903

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	I
I	I	I	I	I	I	ICO-PROI	DES LOTS I	I
460261	M2	UNIQUE	02	CH.SRV.	M20026107	196	PART.LOT	46
460262	M2	UNIQUE	02	APPART.	M20022307A	551	PART.LOT	46
460263	M2	UNIQUE	02	CH.SRV.	M20023102	79	PART.LOT	46
460264	M2	UNIQUE	02	CH.SRV.	M20027102	181	PART.LOT	46
460265	M2	UNIQUE	02	APPART.	M20023305A	536	PART.LOT	46
460266	M2	UNIQUE	02	CH.SRV.	M20024102	79	PART.LOT	46
460267	M2	UNIQUE	02	CH.SRV.	M20028102	181	PART.LOT	46
460268	M2	UNIQUE	02	APPART.	M20024302	521	PART.LOT	46
460269	M2	UNIQUE	03	CH.SRV.	M20031107	86	PART.LOT	46
460270	M2	UNIQUE	03	CH.SRV.	M20035107	198	PART.LOT	46
460271	M2	UNIQUE	03	APPART.	M200313 7	567	PART.LOT	46
460272	M2	UNIQUE	03	CH.SRV.	M200321 7	86	PART.LOT	46
460273	M2	UNIQUE	03	CH.SRV.	M200361 7	198	PART.LOT	46
460274	M2	UNIQUE	03	APPART.	M200323 7A	557	PART.LOT	46
460275	M2	UNIQUE	03	CH.SRV.	M200331 2	79	PART.LOT	46
460276	M2	UNIQUE	03	CH.SRV.	M200371 2	183	PART.LOT	46
460277	M2	UNIQUE	03	APPART.	M200333 5A	541	PART.LOT	46
460278	M2	UNIQUE	03	CH.SRV.	M200341 2	79	PART.LOT	46
460279	M2	UNIQUE	03	CH.SRV.	M200381 2	183	PART.LOT	46
460280	M2	UNIQUE	03	APPART.	M200343 2	526	PART.LOT	46
460281	M2	UNIQUE	04	CH.SRV.	M200411 7	87	PART.LOT	46
460282	M2	UNIQUE	04	CH.SRV.	M200451 7	200	PART.LOT	46
460283	M2	UNIQUE	04	APPART.	M200413 7	574	PART.LOT	46
460284	M2	UNIQUE	04	CH.SRV.	M200421 7	87	PART.LOT	46
460285	M2	UNIQUE	04	CH.SRV.	M200461 7	200	PART.LOT	46
460286	M2	UNIQUE	04	APPART.	M200423 7A	562	PART.LOT	46
460287	M2	UNIQUE	04	CH.SRV.	M200431 2	80	PART.LOT	46
460288	M2	UNIQUE	04	CH.SRV.	M200471 2	185	PART.LOT	46
460289	M2	UNIQUE	04	APPART.	M200433 5A	547	PART.LOT	46
460290	M2	UNIQUE	04	CH.SRV.	M200441 2	80	PART.LOT	46
460291	M2	UNIQUE	04	CH.SRV.	M200481 2	185	PART.LOT	46
460292	M2	UNIQUE	04	APPART.	M200443 2	531	PART.LOT	46
460293	M2	UNIQUE	05	CH.SRV.	M200511 7	88	PART.LOT	46
460294	M2	UNIQUE	05	CH.SRV.	M200551 7	202	PART.LOT	46
460295	M2	UNIQUE	05	APPART.	M200513 7	578	PART.LOT	46
460296	M2	UNIQUE	05	CH.SRV.	M200521 7	88	PART.LOT	46
460297	M2	UNIQUE	05	CH.SRV.	M200561 7	202	PART.LOT	46
460298	M2	UNIQUE	05	APPART.	M200523 7A	568	PART.LOT	46
460299	M2	UNIQUE	05	CH.SRV.	M200531 2	81	PART.LOT	46
460300	M2	UNIQUE	05	CH.SRV.	M200571 2	186	PART.LOT	46
460301	M2	UNIQUE	05	APPART.	M200533 5A	552	PART.LOT	46
460302	M2	UNIQUE	05	CH.SRV.	M200541 2	81	PART.LOT	46
460303	M2	UNIQUE	05	CH.SRV.	M200581 2	186	PART.LOT	46
460304	M2	UNIQUE	05	APPART.	M200543 2	536	PART.LOT	46
460305	M2	UNIQUE	06	CH.SRV.	M200611 7	89	PART.LOT	46
460306	M2	UNIQUE	06	CH.SRV.	M200651 7	204	PART.LOT	46
460307	M2	UNIQUE	06	APPART.	M200613 7	585	PART.LOT	46
460308	M2	UNIQUE	06	CH.SRV.	M200621 7	89	PART.LOT	46
460309	M2	UNIQUE	06	CH.SRV.	M200661 7	204	PART.LOT	46
460310	M2	UNIQUE	06	APPART.	M200623 7A	573	PART.LOT	46
460311	M2	UNIQUE	06	CH.SRV.	M200631 2	82	PART.LOT	46
460312	M2	UNIQUE	06	CH.SRV.	M200671 2	188	PART.LOT	46

63090

M
9



----------*-----*-----*-----*-----*-----*										
I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU LOT	I	DESIGNATION	ICI	DES LOTS
I	I	I	I	I			ICO-PROI	DES LOTS	I	I
----------*-----*-----*-----*-----*-----*										
460313	M2	UNIQUE	06	APPART.	M200633	5A	557	PART.LOT	46	P
460314	M2	UNIQUE	06	CH.SRV.	M200641	2	82	PART.LOT	46	P
460315	M2	UNIQUE	06	CH.SRV.	M200681	2	188	PART.LOT	46	P
460316	M2	UNIQUE	06	APPART.	M200643	2	542	PART.LOT	46	P
460317	M2	UNIQUE	07	CH.SRV.	M200711	7	89	PART.LOT	46	P
460318	M2	UNIQUE	07	CH.SRV.	M200751	7	206	PART.LOT	46	P
460319	M2	UNIQUE	07	APPART.	M200713	7	590	PART.LOT	46	P
460320	M2	UNIQUE	07	CH.SRV.	M200721	7	89	PART.LOT	46	P
460321	M2	UNIQUE	07	CH.SRV.	M200761	7	206	PART.LOT	46	P
460322	M2	UNIQUE	07	APPART.	M200723	7A	577	PART.LOT	46	P
460323	M2	UNIQUE	07	CH.SRV.	M200731	2	83	PART.LOT	46	P
460324	M2	UNIQUE	07	CH.SRV.	M200771	2	190	PART.LOT	46	P
460325	M2	UNIQUE	07	APPART.	M200733	5A	562	PART.LOT	46	P
460326	M2	UNIQUE	07	CH.SRV.	M200741	2	83	PART.LOT	46	P
460327	M2	UNIQUE	07	CH.SRV.	M200781	2	190	PART.LOT	46	P
460328	M2	UNIQUE	07	APPART.	M200743	2	547	PART.LOT	46	P
460329	M2	UNIQUE	08	CH.SRV.	M200811	7	90	PART.LOT	46	P
460330	M2	UNIQUE	08	CH.SRV.	M200851	7	208	PART.LOT	46	P
460331	M2	UNIQUE	08	APPART.	M200813	7	596	PART.LOT	46	P
460332	M2	UNIQUE	08	CH.SRV.	M200821	7	90	PART.LOT	46	P
460333	M2	UNIQUE	08	CH.SRV.	M200861	7	208	PART.LOT	46	P
460334	M2	UNIQUE	08	APPART.	M200823	7A	584	PART.LOT	46	P
460335	M2	UNIQUE	08	CH.SRV.	M200831	2	83	PART.LOT	46	P
460336	M2	UNIQUE	08	CH.SRV.	M200871	2	192	PART.LOT	46	P
460337	M2	UNIQUE	08	APPART.	M200833	5A	568	PART.LOT	46	P
460338	M2	UNIQUE	08	CH.SRV.	M200841	2	83	PART.LOT	46	P
460339	M2	UNIQUE	08	CH.SRV.	M200881	2	192	PART.LOT	46	P
460340	M2	UNIQUE	08	APPART.	M200843	2	552	PART.LOT	46	P
460341	M2	UNIQUE	09	CH.SRV.	M200911	7	91	PART.LOT	46	P
460342	M2	UNIQUE	09	CH.SRV.	M200951	7	210	PART.LOT	46	P
460343	M2	UNIQUE	09	APPART.	M200913	7	601	PART.LOT	46	P
460344	M2	UNIQUE	09	CH.SRV.	M200921	7	91	PART.LOT	46	P
460345	M2	UNIQUE	09	CH.SRV.	M200961	7	210	PART.LOT	46	P
460346	M2	UNIQUE	09	APPART.	M200923	7A	589	PART.LOT	46	P
460347	M2	UNIQUE	09	CH.SRV.	M200931	2	84	PART.LOT	46	P
460348	M2	UNIQUE	09	CH.SRV.	M200971	2	194	PART.LOT	46	P
460349	M2	UNIQUE	09	APPART.	M200933	5A	573	PART.LOT	46	P
460350	M2	UNIQUE	09	CH.SRV.	M200941	2	84	PART.LOT	46	P
460351	M2	UNIQUE	09	CH.SRV.	M200981	2	194	PART.LOT	46	P
460352	M2	UNIQUE	09	APPART.	M200943	2	557	PART.LOT	46	P
460353	M2	UNIQUE	10	CH.SRV.	M201011	7	92	PART.LOT	46	P
460354	M2	UNIQUE	10	CH.SRV.	M201051	7	212	PART.LOT	46	P
460355	M2	UNIQUE	10	APPART.	M201013	7	607	PART.LOT	46	P
460356	M2	UNIQUE	10	CH.SRV.	M201021	7	92	PART.LOT	46	P
460357	M2	UNIQUE	10	CH.SRV.	M201061	7	212	PART.LOT	46	P
460358	M2	UNIQUE	10	APPART.	M201023	7A	595	PART.LOT	46	P
460359	M2	UNIQUE	10	CH.SRV.	M201031	2	85	PART.LOT	46	P
460360	M2	UNIQUE	10	CH.SRV.	M201071	2	196	PART.LOT	46	P
460361	M2	UNIQUE	10	APPART.	M201033	5A	578	PART.LOT	46	P
460362	M2	UNIQUE	10	CH.SRV.	M201041	2	85	PART.LOT	46	P
460363	M2	UNIQUE	10	CH.SRV.	M201081	2	196	PART.LOT	46	P
460364	M2	UNIQUE	10	APPART.	M201043	2	562	PART.LOT	46	P

2 pages
PAGE

25

9

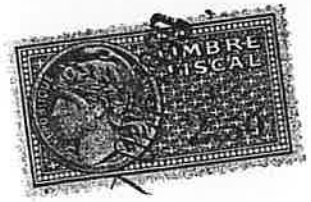


70307

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	DESIGNATION	NI
I	I	I	I	I				ICO-PROI	DES	LOTS
460365	M2	UNIQUE	11	CH.SRV.	M201111	7	78801	93	PART.LOT	46
460366	M2	UNIQUE	11	CH.SRV.	M201151	7	214		PART.LOT	46
460367	M2	UNIQUE	11	APPART.	M201113	7	612		PART.LOT	46
460368	M2	UNIQUE	11	CH.SRV.	M201121	7	93		PART.LOT	46
460369	M2	UNIQUE	11	CH.SRV.	M201161	7	214		PART.LOT	46
460370	M2	UNIQUE	11	APPART.	M201123	7A	600		PART.LOT	46
460371	M2	UNIQUE	11	CH.SRV.	M201131	2	86		PART.LOT	46
460372	M2	UNIQUE	11	CH.SRV.	M201171	2	197		PART.LOT	46
460373	M2	UNIQUE	11	APPART.	M201133	5A	583		PART.LOT	46
460374	M2	UNIQUE	11	CH.SRV.	M201141	2	86		PART.LOT	46
460375	M2	UNIQUE	11	CH.SRV.	M201181	2	197		PART.LOT	46
460376	M2	UNIQUE	11	APPART.	M201143	2	567		PART.LOT	46
460377	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0001	17		PART.LOT	46
460378	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0002	17		PART.LOT	46
460379	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0003	17		PART.LOT	46
460380	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0004	17		PART.LOT	46
460381	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0005	17		PART.LOT	46
460382	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0006	17		PART.LOT	46
460383	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0007	17		PART.LOT	46
460384	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0008	17		PART.LOT	46
460385	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0009	17		PART.LOT	46
460386	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0010	17		PART.LOT	46
460387	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0011	17		PART.LOT	46
460388	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0012	17		PART.LOT	46
460389	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0013	17		PART.LOT	46
460390	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0014	17		PART.LOT	46
460391	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0015	17		PART.LOT	46
460392	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0016	17		PART.LOT	46
460393	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0017	17		PART.LOT	46
460394	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0018	17		PART.LOT	46
460395	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0019	17		PART.LOT	46
460396	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0020	17		PART.LOT	46
460397	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0021	17		PART.LOT	46
460398	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0022	17		PART.LOT	46
460399	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0023	17		PART.LOT	46
460400	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0024	17		PART.LOT	46
460401	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0025	17		PART.LOT	46
460402	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0026	17		PART.LOT	46
460403	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0027	17		PART.LOT	46
460404	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0028	17		PART.LOT	46
460405	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0029	17		PART.LOT	46
460406	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0030	17		PART.LOT	46
460407	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0031	17		PART.LOT	46
460408	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0032	17		PART.LOT	46
460409	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0033	17		PART.LOT	46
460410	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0034	17		PART.LOT	46
460411	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0035	17		PART.LOT	46
460412	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0036	17		PART.LOT	46
460413	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0037	17		PART.LOT	46
460414	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0038	17		PART.LOT	46
460415	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0039	17		PART.LOT	46
460416	M3	UNIQUE		MY.CAVE	M30	C0040	17		PART.LOT	46

Ra

9



2259

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT		I	IDESIGNATIONI		
I	I	I	I	I			ICO=PROI	DES LOTS I		

460417	M3	UNIQUE			MY.CAVE	M30	C0041	17	PART.LOT	46
460418	M3	UNIQUE			MY.CAVE	M30	C0042	17	PART.LOT	46
460419	M3	UNIQUE			MY.CAVE	M30	C0043	17	PART.LOT	46
460420	M3	UNIQUE			MY.CAVE	M30	C0044	17	PART.LOT	46
460421	M3	UNIQUE			MY.CAVE	M30	C0045	17	PART.LOT	46
460422	M3	UNIQUE			MY.CAVE	M30	C0046	17	PART.LOT	46
460423	M3	UNIQUE			MY.CAVE	M30	C0047	17	PART.LOT	46
460424	M3	UNIQUE			MY.CAVE	M30	C0048	17	PART.LOT	46
460425	M3	UNIQUE	00		CH.SRV.	M300011	7	83	PART.LOT	46
460426	M3	UNIQUE	00		CH.SRV.	M300051	7	192	PART.LOT	46
460427	M3	UNIQUE	00		APPART.	M300013	7	552	PART.LOT	46
460428	M3	UNIQUE	00		CH.SRV.	M300021	7	83	PART.LOT	46
460429	M3	UNIQUE	00		CH.SRV.	M300061	7	192	PART.LOT	46
460430	M3	UNIQUE	00		APPART.	M300023	7	552	PART.LOT	46
460431	M3	UNIQUE	00		APPART.	M300034	5A	609	PART.LOT	46
460432	M3	UNIQUE	00		APPART.	M300044	2	592	PART.LOT	46
460433	M3	UNIQUE	01		CH.SRV.	M300111	7	84	PART.LOT	46
460434	M3	UNIQUE	01		CH.SRV.	M300151	7	194	PART.LOT	46
460435	M3	UNIQUE	01		APPART.	M300113	7	557	PART.LOT	46
460436	M3	UNIQUE	01		CH.SRV.	M300121	7	84	PART.LOT	46
460437	M3	UNIQUE	01		CH.SRV.	M300161	7	194	PART.LOT	46
460438	M3	UNIQUE	01		APPART.	M300123	7	557	PART.LOT	46
460439	M3	UNIQUE	01		CH.SRV.	M300131	2	78	PART.LOT	46
460440	M3	UNIQUE	01		CH.SRV.	M300171	2	179	PART.LOT	46
460441	M3	UNIQUE	01		APPART.	M300133	5A	531	PART.LOT	46
460442	M3	UNIQUE	01		CH.SRV.	M300141	2	78	PART.LOT	46
460443	M3	UNIQUE	01		CH.SRV.	M300181	2	179	PART.LOT	46
460444	M3	UNIQUE	01		APPART.	M300143	2	516	PART.LOT	46
460445	M3	UNIQUE	02		CH.SRV.	M300211	7	85	PART.LOT	46
460446	M3	UNIQUE	02		CH.SRV.	M300251	7	196	PART.LOT	46
460447	M3	UNIQUE	02		APPART.	M300213	7	563	PART.LOT	46
460448	M3	UNIQUE	02		CH.SRV.	M300221	7	85	PART.LOT	46
460449	M3	UNIQUE	02		CH.SRV.	M300261	7	196	PART.LOT	46
460450	M3	UNIQUE	02		APPART.	M300223	7	563	PART.LOT	46
460451	M3	UNIQUE	02		CH.SRV.	M300231	2	79	PART.LOT	46
460452	M3	UNIQUE	02		CH.SRV.	M300271	2	181	PART.LOT	46
460453	M3	UNIQUE	02		APPART.	M300233	5A	536	PART.LOT	46
460454	M3	UNIQUE	02		CH.SRV.	M300241	2	79	PART.LOT	46
460455	M3	UNIQUE	02		CH.SRV.	M300281	2	181	PART.LOT	46
460456	M3	UNIQUE	02		APPART.	M300243	2	521	PART.LOT	46
460457	M3	UNIQUE	03		CH.SRV.	M300311	7	86	PART.LOT	46
460458	M3	UNIQUE	03		CH.SRV.	M300351	7	198	PART.LOT	46
460459	M3	UNIQUE	03		APPART.	M300313	7	568	PART.LOT	46
460460	M3	UNIQUE	03		CH.SRV.	M300321	7	86	PART.LOT	46
460461	M3	UNIQUE	03		CH.SRV.	M300361	7	198	PART.LOT	46
460462	M3	UNIQUE	03		APPART.	M300323	7	568	PART.LOT	46
460463	M3	UNIQUE	03		CH.SRV.	M300331	2	79	PART.LOT	46
460464	M3	UNIQUE	03		CH.SRV.	M300371	2	183	PART.LOT	46
460465	M3	UNIQUE	03		APPART.	M300333	5A	541	PART.LOT	46
460466	M3	UNIQUE	03		CH.SRV.	M300341	2	79	PART.LOT	46
460467	M3	UNIQUE	03		CH.SRV.	M300381	2	183	PART.LOT	46
460468	M3	UNIQUE	03		APPART.	M300343	2	526	PART.LOT	46

30 feuille
PAGE

pl 529

R
9



9.5317

-----										PAGE
I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	DESIGNATION	I
I	I	I	I	I				ICO=PROI	DES	LOTS
-----										I
460469	M3	UNIQUE	04	CH.SRV.	M300411	7	87	200	PART.LOT	46
460470	M3	UNIQUE	04	CH.SRV.	M300451	7	200	574	PART.LOT	46
460471	M3	UNIQUE	04	APPART.	M300413	7	574	87	PART.LOT	46
460472	M3	UNIQUE	04	CH.SRV.	M300421	7	87	200	PART.LOT	46
460473	M3	UNIQUE	04	CH.SRV.	M300461	7	200	574	PART.LOT	46
460474	M3	UNIQUE	04	APPART.	M300423	7	574	80	PART.LOT	46
460475	M3	UNIQUE	04	CH.SRV.	M300431	2	80	185	PART.LOT	46
460476	M3	UNIQUE	04	CH.SRV.	M300471	2	185	547	PART.LOT	46
460477	M3	UNIQUE	04	APPART.	M300433	5A	547	80	PART.LOT	46
460478	M3	UNIQUE	04	CH.SRV.	M300441	2	80	185	PART.LOT	46
460479	M3	UNIQUE	04	CH.SRV.	M300481	2	185	531	PART.LOT	46
460480	M3	UNIQUE	04	APPART.	M300443	2	531	88	PART.LOT	46
460481	M3	UNIQUE	05	CH.SRV.	M300511	7	88	202	PART.LOT	46
460482	M3	UNIQUE	05	CH.SRV.	M300551	7	202	579	PART.LOT	46
460483	M3	UNIQUE	05	APPART.	M300513	7	579	88	PART.LOT	46
460484	M3	UNIQUE	05	CH.SRV.	M300521	7	88	202	PART.LOT	46
460485	M3	UNIQUE	05	CH.SRV.	M300561	7	202	579	PART.LOT	46
460486	M3	UNIQUE	05	APPART.	M300523	7	579	81	PART.LOT	46
460487	M3	UNIQUE	05	CH.SRV.	M300531	2	81	186	PART.LOT	46
460488	M3	UNIQUE	05	CH.SRV.	M300571	2	186	552	PART.LOT	46
460489	M3	UNIQUE	05	APPART.	M300533	5A	552	81	PART.LOT	46
460490	M3	UNIQUE	05	CH.SRV.	M300541	2	81	186	PART.LOT	46
460491	M3	UNIQUE	05	CH.SRV.	M300581	2	186	536	PART.LOT	46
460492	M3	UNIQUE	05	APPART.	M300543	2	536	89	PART.LOT	46
460493	M3	UNIQUE	06	CH.SRV.	M300611	7	89	204	PART.LOT	46
460494	M3	UNIQUE	06	CH.SRV.	M300651	7	204	585	PART.LOT	46
460495	M3	UNIQUE	06	APPART.	M300613	7	585	89	PART.LOT	46
460496	M3	UNIQUE	06	CH.SRV.	M300621	7	89	204	PART.LOT	46
460497	M3	UNIQUE	06	CH.SRV.	M300661	7	204	585	PART.LOT	46
460498	M3	UNIQUE	06	APPART.	M300623	7	585	82	PART.LOT	46
460499	M3	UNIQUE	06	CH.SRV.	M300631	2	82	188	PART.LOT	46
460500	M3	UNIQUE	06	CH.SRV.	M300671	2	188	557	PART.LOT	46
460501	M3	UNIQUE	06	APPART.	M300633	5A	557	82	PART.LOT	46
460502	M3	UNIQUE	06	CH.SRV.	M300641	2	82	188	PART.LOT	46
460503	M3	UNIQUE	06	CH.SRV.	M300681	2	188	542	PART.LOT	46
460504	M3	UNIQUE	06	APPART.	M300643	2	542	89	PART.LOT	46
460505	M3	UNIQUE	07	CH.SRV.	M300711	7	89	206	PART.LOT	46
460506	M3	UNIQUE	07	CH.SRV.	M300751	7	206	590	PART.LOT	46
460507	M3	UNIQUE	07	APPART.	M300713	7	590	89	PART.LOT	46
460508	M3	UNIQUE	07	CH.SRV.	M300721	7	89	206	PART.LOT	46
460509	M3	UNIQUE	07	CH.SRV.	M300761	7	206	590	PART.LOT	46
460510	M3	UNIQUE	07	APPART.	M300723	7	590	83	PART.LOT	46
460511	M3	UNIQUE	07	CH.SRV.	M300731	2	83	190	PART.LOT	46
460512	M3	UNIQUE	07	CH.SRV.	M300771	2	190	562	PART.LOT	46
460513	M3	UNIQUE	07	APPART.	M300733	5A	562	83	PART.LOT	46
460514	M3	UNIQUE	07	CH.SRV.	M300741	2	83	190	PART.LOT	46
460515	M3	UNIQUE	07	CH.SRV.	M300781	2	190	547	PART.LOT	46
460516	M3	UNIQUE	07	APPART.	M300743	2	547	90	PART.LOT	46
460517	M3	UNIQUE	08	CH.SRV.	M300811	7	90	208	PART.LOT	46
460518	M3	UNIQUE	08	CH.SRV.	M300851	7	208	596	PART.LOT	46
460519	M3	UNIQUE	08	APPART.	M300813	7	596	90	PART.LOT	46
460520	M3	UNIQUE	08	CH.SRV.	M300821	7	90		PART.LOT	46

Haufeu

PA
9



109005

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI			12 en feu
I	I	I	I	I		ICO-PROI	DES	LOTS	I	PAGE

460521	M3	UNIQUE	08	CH.SRV.	M300861	7	208	PART.LOT	46	8
460522	M3	UNIQUE	08	APPART.	M300823	7	596	PART.LOT	46	8
460523	M3	UNIQUE	08	CH.SRV.	M300831	2	83	PART.LOT	46	8
460524	M3	UNIQUE	08	CH.SRV.	M300871	2	192	PART.LOT	46	8
460525	M3	UNIQUE	08	APPART.	M300833	5A	568	PART.LOT	46	8
460526	M3	UNIQUE	08	CH.SRV.	M300841	2	83	PART.LOT	46	8
460527	M3	UNIQUE	08	CH.SRV.	M300881	2	192	PART.LOT	46	8
460528	M3	UNIQUE	08	APPART.	M300843	2	552	PART.LOT	46	8
460529	M3	UNIQUE	09	CH.SRV.	M300911	7	91	PART.LOT	46	8
460530	M3	UNIQUE	09	CH.SRV.	M300951	7	210	PART.LOT	46	8
460531	M3	UNIQUE	09	APPART.	M300913	7	601	PART.LOT	46	8
460532	M3	UNIQUE	09	CH.SRV.	M300921	7	91	PART.LOT	46	8
460533	M3	UNIQUE	09	CH.SRV.	M300961	7	210	PART.LOT	46	8
460534	M3	UNIQUE	09	APPART.	M300923	7	601	PART.LOT	46	8
460535	M3	UNIQUE	09	CH.SRV.	M300931	2	84	PART.LOT	46	8
460536	M3	UNIQUE	09	CH.SRV.	M300971	2	194	PART.LOT	46	8
460537	M3	UNIQUE	09	APPART.	M300933	5A	573	PART.LOT	46	8
460538	M3	UNIQUE	09	CH.SRV.	M300941	2	84	PART.LOT	46	8
460539	M3	UNIQUE	09	CH.SRV.	M300981	2	194	PART.LOT	46	8
460540	M3	UNIQUE	09	APPART.	M300943	2	557	PART.LOT	46	8
460541	M3	UNIQUE	10	CH.SRV.	M301011	7	92	PART.LOT	46	8
460542	M3	UNIQUE	10	CH.SRV.	M301051	7	212	PART.LOT	46	8
460543	M3	UNIQUE	10	APPART.	M301013	7	607	PART.LOT	46	8
460544	M3	UNIQUE	10	CH.SRV.	M301021	7	92	PART.LOT	46	8
460545	M3	UNIQUE	10	CH.SRV.	M301061	7	212	PART.LOT	46	8
460546	M3	UNIQUE	10	APPART.	M301023	7	607	PART.LOT	46	8
460547	M3	UNIQUE	10	CH.SRV.	M301031	2	85	PART.LOT	46	8
460548	M3	UNIQUE	10	CH.SRV.	M301071	2	196	PART.LOT	46	8
460549	M3	UNIQUE	10	APPART.	M301033	5A	578	PART.LOT	46	8
460550	M3	UNIQUE	10	CH.SRV.	M301041	2	85	PART.LOT	46	8
460551	M3	UNIQUE	10	CH.SRV.	M301081	2	196	PART.LOT	46	8
460552	M3	UNIQUE	10	APPART.	M301043	2	562	PART.LOT	46	8
460553	M3	UNIQUE	11	CH.SRV.	M301111	7	93	PART.LOT	46	8
460554	M3	UNIQUE	11	CH.SRV.	M301151	7	214	PART.LOT	46	8
460555	M3	UNIQUE	11	APPART.	M301113	7	612	PART.LOT	46	8
460556	M3	UNIQUE	11	CH.SRV.	M301121	7	93	PART.LOT	46	8
460557	M3	UNIQUE	11	CH.SRV.	M301161	7	214	PART.LOT	46	8
460558	M3	UNIQUE	11	APPART.	M301123	7	612	PART.LOT	46	8
460559	M3	UNIQUE	11	CH.SRV.	M301131	2	86	PART.LOT	46	8
460560	M3	UNIQUE	11	CH.SRV.	M301171	2	197	PART.LOT	46	8
460561	M3	UNIQUE	11	APPART.	M301133	5A	583	PART.LOT	46	8
460562	M3	UNIQUE	11	CH.SRV.	M301141	2	86	PART.LOT	46	8
460563	M3	UNIQUE	11	CH.SRV.	M301181	2	197	PART.LOT	46	8
460564	M3	UNIQUE	11	APPART.	M301143	2	567	PART.LOT	46	8
460565				PARKING	P0001		25	PART.LOT	46	8
460566				PARKING	P0002		25	PART.LOT	46	8
460567				PARKING	P0003		25	PART.LOT	46	8
460568				PARKING	P0004		25	PART.LOT	46	8
460569				PARKING	P0005		25	PART.LOT	46	8
460570				PARKING	P0006		25	PART.LOT	46	8
460571				PARKING	P0007		25	PART.LOT	46	8
460572				PARKING	P0008		25	PART.LOT	46	8

Rn



12.30.97

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	IDESIGNATIONI	PAGE
I	I	I	I	I				ICO-PROI	DES LOTS	I

	*460573				PARKING			P0009	25 PART.LOT	46#
	*460574				PARKING			P0010	25 PART.LOT	46#
	*460575				PARKING			P0011	25 PART.LOT	46#
	*460576				PARKING			P0012	25 PART.LOT	46#
	*460577				PARKING			P0013	25 PART.LOT	46#
	*460578				PARKING			P0014	25 PART.LOT	46#
	*460579				PARKING			P0015	25 PART.LOT	46#
	*460580				PARKING			P0016	25 PART.LOT	46#
	*460581				PARKING			P0017	25 PART.LOT	46#
	*460582				PARKING			P0018	25 PART.LOT	46#
	*460583				PARKING			P0019	25 PART.LOT	46#
	*460584				PARKING			P0020	25 PART.LOT	46#
	*460585				PARKING			P0021	25 PART.LOT	46#
	*460586				PARKING			P0022	25 PART.LOT	46#
	*460587				PARKING			P0023	25 PART.LOT	46#
	*460588				PARKING			P0024	25 PART.LOT	46#
	*460589				PARKING			P0025	25 PART.LOT	46#
	*460590				PARKING			P0026	25 PART.LOT	46#
	*460591				PARKING			P0027	25 PART.LOT	46#
	*460592				PARKING			P0028	25 PART.LOT	46#
	*460593				PARKING			P0029	25 PART.LOT	46#
	*460594				PARKING			P0030	25 PART.LOT	46#
	*460595				PARKING			P0031	25 PART.LOT	46#
	*460596				PARKING			P0032	25 PART.LOT	46#
	*460597				PARKING			P0033	25 PART.LOT	46#
	*460598				PARKING			P0034	25 PART.LOT	46#
	*460599				PARKING			P0035	25 PART.LOT	46#
	*460600				PARKING			P0036	25 PART.LOT	46#
	*460601				PARKING			P0037	25 PART.LOT	46#
	*460602				PARKING			P0038	25 PART.LOT	46#
	*460603				PARKING			P0039	25 PART.LOT	46#
	*460604				PARKING			P0040	25 PART.LOT	46#
	*460605				PARKING			P0041	25 PART.LOT	46#
	*460606				PARKING			P0042	25 PART.LOT	46#
	*460607				PARKING			P0043	25 PART.LOT	46#
	*460608				PARKING			P0044	25 PART.LOT	46#
	*460609				PARKING			P0045	25 PART.LOT	46#
	*460610				PARKING			P0046	25 PART.LOT	46#
	*460611				PARKING			P0047	25 PART.LOT	46#
	*460612				PARKING			P0048	25 PART.LOT	46#
	*460613				PARKING			P0049	25 PART.LOT	46#
	*460614				PARKING			P0050	25 PART.LOT	46#
	*460615				PARKING			P0051	25 PART.LOT	46#
	*460616				PARKING			P0052	25 PART.LOT	46#

33 feuille
PAGE -

123047

126147

B





570

34 en feuille

IV - SUBDIVISION DU LOT NUMERO 16 (n° 101 du plan de masse dudi ensemble immobilier) ET MODIFICATION A L'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION.

Puis toujours conformément aux pouvoirs donnés à Monsieur MAGRO es-qualités, celui-ci décide : - - - - -

- 1°/ - de subdiviser le lot numéro 16 en cinq nouveaux lots de jouissance de terrains, savoir : - - - - -
- Le Premier lot devant porter le numéro 17 (lequel lot sera lui-même ci-après supprimé pour être remplacé par quatre cent vingt neuf lots).
- Le Second lot devant porter le numéro 18 (lequel lot sera lui-même ci-après supprimé pour être remplacé par vingt cinq lots).
- Le Troisième lot devant porter le numéro 19 (lequel lot sera lui-même ci-après supprimé pour être remplacé par cent lots).
- Le Quatrième lot devant porter le numéro 20 (lequel lot sera lui-même ci-après supprimé pour être remplacé par trois cent soixante quatre lots).
- Le Cinquième lot devant porter le numéro 21. - - - - -

A chacun des lots ainsi créés sera affectée une quote-part de la propriété du sol, exprimée en cinq millionnièmes, ainsi qu'on le verra dans le tableau ci-après ; - - - - -

La modification et la division des lots figurent conformément à l'article 71 du décret du quatorze octobre mil neuf cent cinquante cinq, modifié par la loi du sept janvier mil neuf cent cinquante neuf, dans le tableau ci-après : - - - - -

! Lots !	! bât. !	! esc. !	! Etage !	! Nature du Lot !	! Quote-part dans la Ppté du sol !	! désignation des lots !
! 16 !	! !	! !	! !	! Droit à la jouissance du terrain numéro 101 du plan de masse et sous-sol pour partie. !	! 4 286 218 / 5 000 000èmes !	! remplacé par lots 17, 18, 20 et 21. supprimé. !
! 17 !	! !	! !	! !	! Droit à la jouissance du terrain numéro 18 du plan de masse. !	! <i>84451 / 5.000.000èmes</i> !	! Partie du lot !
! 18 !	! !	! !	! !	! Droit à la jouissance du terrain numéro 60 du plan de masse. !	! 800 / 5 000 000èmes !	! Partie du lot !

Rm *9*



VC

3^{ème} feuillet

Lots	bâts.	esc.	Etage	Nature du Lot	Quote-part dans la Pnté du sol	Désignation des lots
19				Droit à la jouissance du terrain numéro 61 du plan de masse.	2 500 / 5 000 000èmes	Partie du lot 16.
20				Droit à la jouissance du sous-sol numéro 81 du plan de masse.	16440 / 5.000.000èmes	Partie du lot 16.
21				Droit à la jouissance du terrain numéro 101 du plan de masse et sous-sol pour partie.	4.182.357 / 5.000.000èmes	Partie du lot 16.

Rn



36^{me} feuille

SUBDIVISION DU LOT NUMERO 17 de l'ensemble immobilier
(N° 18 du plan de masse) et MODIFICATION A L'ETAT
DESCRIPTIF DE DIVISION

Monsieur MAGRON, ès qualités, usant des pouvoirs à lui donnés
décide :

- de subdiviser le lot numéro 17 sur lequel doivent être édifiés sept bâtiments à usage principal d'habitation, dénommés Z 1 à Z 7 inclus ainsi que cent vingt trois parkings, lequel lot sera ainsi supprimé pour être remplacé par quatre cent vingt neuf lots portant les numéros 180 001 à 180 429.

La modification et la division des lots ainsi que leur codification figurent conformément à l'article 71 du décret du quatorze octobre mil neuf cent cinquante cinq, modifié par la loi du sept Janvier mil neuf cent cinquante neuf, dans le tableau ci-après :

TABLEAU DE DIVISION

Lots	Bât.	Esc.	Etage	Nature du lot	Quote-part dans la Ppté du sol	désignation des lots
17				Droit à la jouissance du terrain n° 18 du plan de masse.	84 451 / 5 000 000°	Remplacé par les lots 180 001 à 180 429 Supprimé

Rn

9

* * * * *
 I LOT IBATI ESC. IETAI NATURE DU LOT I IDESIGNATIONI
 I I I I I ICO-PROI DES LOTS I
 * * * * *

32^{ème} feuille
 PAGE
 ✓

180001	Z1	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z1000C0001	17	PART.LOT	18	17
180002	Z1	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z1000C0002	17	PART.LOT	18	17
180003	Z1	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z1000C0003	17	PART.LOT	18	17
180004	Z1	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z1000C0004	17	PART.LOT	18	17
180005	Z1	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z1000C0005	17	PART.LOT	18	17
180006	Z1	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z1000C0006	17	PART.LOT	18	17
180007	Z1	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z1000C0007	17	PART.LOT	18	17
180008	Z1	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z1000C0008	17	PART.LOT	18	17
180009	Z1	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z1000C0009	17	PART.LOT	18	17
180010	Z1	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z1000C0010	17	PART.LOT	18	17
180011	Z1	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z1000C0011	17	PART.LOT	18	17
180012	Z1	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z1000C0012	17	PART.LOT	18	17
180013	Z1	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z1000C0013	17	PART.LOT	18	17
180014	Z1	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z1000C0014	17	PART.LOT	18	17
180015	Z1	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z1000C0015	17	PART.LOT	18	17
180016	Z1	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z1000C0016	17	PART.LOT	18	17
180017	Z1	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z1000C0017	17	PART.LOT	18	17
180018	Z1	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z1000C0018	17	PART.LOT	18	17
180019	Z1	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z1000C0019	17	PART.LOT	18	17
180020	Z1	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z1000C0020	17	PART.LOT	18	17
180021	Z1	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z1000C0021	17	PART.LOT	18	17
180022	Z1	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z1000C0022	17	PART.LOT	18	17
180023	Z1	UNIQUE	00	APPART.	Z100014 7	470-	PART.LOT	18	17
180024	Z1	UNIQUE	00	APPART.	Z100025 7A	554-	PART.LOT	18	17
180025	Z1	UNIQUE	01	APPART.	Z100115 7	578-	PART.LOT	18	17
180026	Z1	UNIQUE	01	APPART.	Z100124 7A	470-	PART.LOT	18	17
180027	Z1	UNIQUE	01	APPART.	Z100134 2	445-	PART.LOT	18	17
180028	Z1	UNIQUE	01	APPART.	Z100145 2	534-	PART.LOT	18	17
180029	Z1	UNIQUE	02	APPART.	Z100215 7	584-	PART.LOT	18	17
180030	Z1	UNIQUE	02	APPART.	Z100224 7A	475-	PART.LOT	18	17
180031	Z1	UNIQUE	02	APPART.	Z100234 2	448-	PART.LOT	18	17
180032	Z1	UNIQUE	02	APPART.	Z100245 2	540-	PART.LOT	18	17
180033	Z1	UNIQUE	03	APPART.	Z100315 7	590-	PART.LOT	18	17
180034	Z1	UNIQUE	03	APPART.	Z100324 7A	479-	PART.LOT	18	17
180035	Z1	UNIQUE	03	APPART.	Z100334 2	452-	PART.LOT	18	17
180036	Z1	UNIQUE	03	APPART.	Z100345 2	545-	PART.LOT	18	17
180037	Z1	UNIQUE	04	APPART.	Z100415 7	596-	PART.LOT	18	17
180038	Z1	UNIQUE	04	APPART.	Z100424 7A	484-	PART.LOT	18	17
180039	Z1	UNIQUE	04	APPART.	Z100434 2	457-	PART.LOT	18	17
180040	Z1	UNIQUE	04	APPART.	Z100445 2	550-	PART.LOT	18	17
180041	Z1	UNIQUE	05	APPART.	Z100515 7	602-	PART.LOT	18	17
180042	Z1	UNIQUE	05	APPART.	Z100524 7A	489-	PART.LOT	18	17
180043	Z1	UNIQUE	05	APPART.	Z100534 2	461	PART.LOT	18	17
180044	Z1	UNIQUE	05	APPART.	Z100545 2	556	PART.LOT	18	17
180045	Z2	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z2000C0001	17	PART.LOT	18	17
180046	Z2	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z2000C0002	17	PART.LOT	18	17
180047	Z2	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z2000C0003	17	PART.LOT	18	17
180048	Z2	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z2000C0004	17	PART.LOT	18	17
180049	Z2	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z2000C0005	17	PART.LOT	18	17
180050	Z2	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z2000C0006	17	PART.LOT	18	17
180051	Z2	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z2000C0007	17	PART.LOT	18	17
180052	Z2	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z2000C0008	17	PART.LOT	18	17



no 11865

an

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	I
I	I	I	I	I		ICO-PROI	DES LOTS	I

180053	Z2	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z2000C0009	17	PART.LOT	18
180054	Z2	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z2000C0010	17	PART.LOT	18
180055	Z2	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z2000C0011	17	PART.LOT	18
180056	Z2	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z2000C0012	17	PART.LOT	18
180057	Z2	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z2000C0013	17	PART.LOT	18
180058	Z2	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z2000C0014	17	PART.LOT	18
180059	Z2	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z2000C0015	17	PART.LOT	18
180060	Z2	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z2000C0016	17	PART.LOT	18
180061	Z2	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z2000C0017	17	PART.LOT	18
180062	Z2	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z2000C0018	17	PART.LOT	18
180063	Z2	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z2000C0019	17	PART.LOT	18
180064	Z2	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z2000C0020	17	PART.LOT	18
180065	Z2	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z2000C0021	17	PART.LOT	18
180066	Z2	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z2000C0022	17	PART.LOT	18
180067	Z2	UNIQUE	00	APPART.	Z200014 7	470	PART.LOT	18
180068	Z2	UNIQUE	00	APPART.	Z200025 7A	554	PART.LOT	18
180069	Z2	UNIQUE	01	APPART.	Z200114 7	480	PART.LOT	18
180070	Z2	UNIQUE	01	APPART.	Z200125 7A	566	PART.LOT	18
180071	Z2	UNIQUE	01	APPART.	Z200134 2A	434	PART.LOT	18
180072	Z2	UNIQUE	01	APPART.	Z200145 2	534	PART.LOT	18
180073	Z2	UNIQUE	02	APPART.	Z200214 7	485	PART.LOT	18
180074	Z2	UNIQUE	02	APPART.	Z200225 7A	572	PART.LOT	18
180075	Z2	UNIQUE	02	APPART.	Z200234 2A	439	PART.LOT	18
180076	Z2	UNIQUE	02	APPART.	Z200245 2	540	PART.LOT	18
180077	Z2	UNIQUE	03	APPART.	Z200314 7	490	PART.LOT	18
180078	Z2	UNIQUE	03	APPART.	Z200325 7A	578	PART.LOT	18
180079	Z2	UNIQUE	03	APPART.	Z200334 2A	443	PART.LOT	18
180080	Z2	UNIQUE	03	APPART.	Z200345 2	545	PART.LOT	18
180081	Z2	UNIQUE	04	APPART.	Z200414 7	495	PART.LOT	18
180082	Z2	UNIQUE	04	APPART.	Z200425 7A	583	PART.LOT	18
180083	Z2	UNIQUE	04	APPART.	Z200434 2A	447	PART.LOT	18
180084	Z2	UNIQUE	04	APPART.	Z200445 2	550	PART.LOT	18
180085	Z2	UNIQUE	05	APPART.	Z200514 7	499	PART.LOT	18
180086	Z2	UNIQUE	05	APPART.	Z200525 7A	589	PART.LOT	18
180087	Z2	UNIQUE	05	APPART.	Z200534 2A	452	PART.LOT	18
180088	Z2	UNIQUE	05	APPART.	Z200545 2	556	PART.LOT	18
180089	Z3	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z3000C0001	17	PART.LOT	18
180090	Z3	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z3000C0002	17	PART.LOT	18
180091	Z3	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z3000C0003	17	PART.LOT	18
180092	Z3	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z3000C0004	17	PART.LOT	18
180093	Z3	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z3000C0005	17	PART.LOT	18
180094	Z3	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z3000C0006	17	PART.LOT	18
180095	Z3	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z3000C0007	17	PART.LOT	18
180096	Z3	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z3000C0008	17	PART.LOT	18
180097	Z3	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z3000C0009	17	PART.LOT	18
180098	Z3	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z3000C0010	17	PART.LOT	18
180099	Z3	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z3000C0011	17	PART.LOT	18
180100	Z3	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z3000C0012	17	PART.LOT	18
180101	Z3	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z3000C0013	17	PART.LOT	18
180102	Z3	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z3000C0014	17	PART.LOT	18
180103	Z3	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z3000C0015	17	PART.LOT	18
180104	Z3	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z3000C0016	17	PART.LOT	18

11 8 5

Rn

9



23 680

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	ICO=PROI	DES LOTS	I
I	I	I	I	I						
*	180105	Z3	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z3000C0017	17	PART.LOT	18*	17
*	180106	Z3	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z3000C0018	17	PART.LOT	18*	17
*	180107	Z3	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z3000C0019	17	PART.LOT	18*	17
*	180108	Z3	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z3000C0020	17	PART.LOT	18*	17
*	180109	Z3	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z3000C0021	17	PART.LOT	18*	17
*	180110	Z3	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z3000C0022	17	PART.LOT	18*	17
*	180111	Z3	UNIQUE	00	APPART.	Z300014 7	471	PART.LOT	18*	17
*	180112	Z3	UNIQUE	00	APPART.	Z300025 7A	555	PART.LOT	18*	17
*	180113	Z3	UNIQUE	01	APPART.	Z300115 7	579	PART.LOT	18*	17
*	180114	Z3	UNIQUE	01	APPART.	Z300124 7A	470	PART.LOT	18*	17
*	180115	Z3	UNIQUE	01	APPART.	Z300135 2A	523	PART.LOT	18*	17
*	180116	Z3	UNIQUE	01	APPART.	Z300144 2	444	PART.LOT	18*	17
*	180117	Z3	UNIQUE	02	APPART.	Z300215 7	584	PART.LOT	18*	17
*	180118	Z3	UNIQUE	02	APPART.	Z300224 7A	475	PART.LOT	18*	17
*	180119	Z3	UNIQUE	02	APPART.	Z300235 2A	528	PART.LOT	18*	17
*	180120	Z3	UNIQUE	02	APPART.	Z300244 2	448	PART.LOT	18*	17
*	180121	Z3	UNIQUE	03	APPART.	Z300315 7	590	PART.LOT	18*	17
*	180122	Z3	UNIQUE	03	APPART.	Z300324 7A	479	PART.LOT	18*	17
*	180123	Z3	UNIQUE	03	APPART.	Z300335 2A	534	PART.LOT	18*	17
*	180124	Z3	UNIQUE	03	APPART.	Z300344 2	452	PART.LOT	18*	17
*	180125	Z3	UNIQUE	04	APPART.	Z300415 7	596	PART.LOT	18*	17
*	180126	Z3	UNIQUE	04	APPART.	Z300424 7A	484	PART.LOT	18*	17
*	180127	Z3	UNIQUE	04	APPART.	Z300435 2A	539	PART.LOT	18*	17
*	180128	Z3	UNIQUE	04	APPART.	Z300444 2	457	PART.LOT	18*	17
*	180129	Z3	UNIQUE	05	APPART.	Z300515 7	602	PART.LOT	18*	17
*	180130	Z3	UNIQUE	05	APPART.	Z300524 7A	489	PART.LOT	18*	17
*	180131	Z3	UNIQUE	05	APPART.	Z300535 2A	544	PART.LOT	18*	17
*	180132	Z3	UNIQUE	05	APPART.	Z300544 2	461	PART.LOT	18*	17
*	180133	Z4	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z4000C0001	17	PART.LOT	18*	17
*	180134	Z4	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z4000C0002	17	PART.LOT	18*	17
*	180135	Z4	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z4000C0003	17	PART.LOT	18*	17
*	180136	Z4	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z4000C0004	17	PART.LOT	18*	17
*	180137	Z4	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z4000C0005	17	PART.LOT	18*	17
*	180138	Z4	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z4000C0006	17	PART.LOT	18*	17
*	180139	Z4	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z4000C0007	17	PART.LOT	18*	17
*	180140	Z4	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z4000C0008	17	PART.LOT	18*	17
*	180141	Z4	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z4000C0009	17	PART.LOT	18*	17
*	180142	Z4	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z4000C0010	17	PART.LOT	18*	17
*	180143	Z4	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z4000C0011	17	PART.LOT	18*	17
*	180144	Z4	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z4000C0012	17	PART.LOT	18*	17
*	180145	Z4	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z4000C0013	17	PART.LOT	18*	17
*	180146	Z4	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z4000C0014	17	PART.LOT	18*	17
*	180147	Z4	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z4000C0015	17	PART.LOT	18*	17
*	180148	Z4	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z4000C0016	17	PART.LOT	18*	17
*	180149	Z4	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z4000C0017	17	PART.LOT	18*	17
*	180150	Z4	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z4000C0018	17	PART.LOT	18*	17
*	180151	Z4	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z4000C0019	17	PART.LOT	18*	17
*	180152	Z4	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z4000C0020	17	PART.LOT	18*	17
*	180153	Z4	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z4000C0021	17	PART.LOT	18*	17
*	180154	Z4	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z4000C0022	17	PART.LOT	18*	17
*	180155	Z4	UNIQUE	00	APPART.	Z400014 7	471	PART.LOT	18*	17
*	180156	Z4	UNIQUE	00	APPART.	Z400025 7	567	PART.LOT	18*	17

23 6 8 D

RN



36418

180157	Z4	UNIQUE	01	APPART.	Z400114	7	480	PART.LOT	18
180158	Z4	UNIQUE	01	APPART.	Z400125	7	579	PART.LOT	18
180159	Z4	UNIQUE	01	APPART.	Z400135	2A	523	PART.LOT	18
180160	Z4	UNIQUE	01	APPART.	Z400144	2A	434	PART.LOT	18
180161	Z4	UNIQUE	02	APPART.	Z400214	7	485	PART.LOT	18
180162	Z4	UNIQUE	02	APPART.	Z400225	7	584	PART.LOT	18
180163	Z4	UNIQUE	02	APPART.	Z400235	2A	528	PART.LOT	18
180164	Z4	UNIQUE	02	APPART.	Z400244	2A	439	PART.LOT	18
180165	Z4	UNIQUE	03	APPART.	Z400314	7	490	PART.LOT	18
180166	Z4	UNIQUE	03	APPART.	Z400325	7	590	PART.LOT	18
180167	Z4	UNIQUE	03	APPART.	Z400335	2A	534	PART.LOT	18
180168	Z4	UNIQUE	03	APPART.	Z400344	2A	443	PART.LOT	18
180169	Z4	UNIQUE	04	APPART.	Z400414	7	495	PART.LOT	18
180170	Z4	UNIQUE	04	APPART.	Z400425	7	596	PART.LOT	18
180171	Z4	UNIQUE	04	APPART.	Z400435	2A	539	PART.LOT	18
180172	Z4	UNIQUE	04	APPART.	Z400444	2A	447	PART.LOT	18
180173	Z4	UNIQUE	05	APPART.	Z400514	7	499	PART.LOT	18
180174	Z4	UNIQUE	05	APPART.	Z400525	7	602	PART.LOT	18
180175	Z4	UNIQUE	05	APPART.	Z400535	2A	544	PART.LOT	18
180176	Z4	UNIQUE	05	APPART.	Z400544	2A	452	PART.LOT	18
180177	Z5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z5000C0001		17	PART.LOT	18
180178	Z5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z5000C0002		17	PART.LOT	18
180179	Z5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z5000C0003		17	PART.LOT	18
180180	Z5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z5000C0004		17	PART.LOT	18
180181	Z5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z5000C0005		17	PART.LOT	18
180182	Z5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z5000C0006		17	PART.LOT	18
180183	Z5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z5000C0007		17	PART.LOT	18
180184	Z5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z5000C0008		17	PART.LOT	18
180185	Z5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z5000C0009		17	PART.LOT	18
180186	Z5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z5000C0010		17	PART.LOT	18
180187	Z5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z5000C0011		17	PART.LOT	18
180188	Z5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z5000C0012		17	PART.LOT	18
180189	Z5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z5000C0013		17	PART.LOT	18
180190	Z5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z5000C0014		17	PART.LOT	18
180191	Z5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z5000C0015		17	PART.LOT	18
180192	Z5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z5000C0016		17	PART.LOT	18
180193	Z5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z5000C0017		17	PART.LOT	18
180194	Z5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z5000C0018		17	PART.LOT	18
180195	Z5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z5000C0019		17	PART.LOT	18
180196	Z5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z5000C0020		17	PART.LOT	18
180197	Z5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z5000C0021		17	PART.LOT	18
180198	Z5	UNIQUE	00	MY.CAVE	Z5000C0022		17	PART.LOT	18
180199	Z5	UNIQUE	00	APPART.	Z500014	7A	461	PART.LOT	18
180200	Z5	UNIQUE	00	APPART.	Z500025	7A	555	PART.LOT	18
180201	Z5	UNIQUE	01	APPART.	Z500114	7A	470	PART.LOT	18
180202	Z5	UNIQUE	01	APPART.	Z500125	7A	566	PART.LOT	18
180203	Z5	UNIQUE	01	APPART.	Z500134	2	444	PART.LOT	18
180204	Z5	UNIQUE	01	APPART.	Z500145	2	534	PART.LOT	18
180205	Z5	UNIQUE	02	APPART.	Z500214	7A	475	PART.LOT	18
180206	Z5	UNIQUE	02	APPART.	Z500225	7A	572	PART.LOT	18
180207	Z5	UNIQUE	02	APPART.	Z500234	2	448	PART.LOT	18
180208	Z5	UNIQUE	02	APPART.	Z500245	2	540	PART.LOT	18

52220

Rn 9



I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	ICO-PROI	DES LOTS	I
*	180261	Z6	UNIQUE	05	APPART. Z600514	7	68 137 499 PART.LOT	18	17	18
*	180262	Z6	UNIQUE	05	APPART. Z600525	7	602 PART.LOT	18	17	18
*	180263	Z6	UNIQUE	05	APPART. Z600534	2A	452 PART.LOT	18	17	18
*	180264	Z6	UNIQUE	05	APPART. Z600545	2A	544 PART.LOT	18	17	18
*	180265	Z7	UNIQUE	00	MY.CAVE Z7000C0001		17 PART.LOT	18	17	18
*	180266	Z7	UNIQUE	00	MY.CAVE Z7000C0002		17 PART.LOT	18	17	18
*	180267	Z7	UNIQUE	00	MY.CAVE Z7000C0003		17 PART.LOT	18	17	18
*	180268	Z7	UNIQUE	00	MY.CAVE Z7000C0004		17 PART.LOT	18	17	18
*	180269	Z7	UNIQUE	00	MY.CAVE Z7000C0005		17 PART.LOT	18	17	18
*	180270	Z7	UNIQUE	00	MY.CAVE Z7000C0006		17 PART.LOT	18	17	18
*	180271	Z7	UNIQUE	00	MY.CAVE Z7000C0007		17 PART.LOT	18	17	18
*	180272	Z7	UNIQUE	00	MY.CAVE Z7000C0008		17 PART.LOT	18	17	18
*	180273	Z7	UNIQUE	00	MY.CAVE Z7000C0009		17 PART.LOT	18	17	18
*	180274	Z7	UNIQUE	00	MY.CAVE Z7000C0010		17 PART.LOT	18	17	18
*	180275	Z7	UNIQUE	00	MY.CAVE Z7000C0011		17 PART.LOT	18	17	18
*	180276	Z7	UNIQUE	00	MY.CAVE Z7000C0012		17 PART.LOT	18	17	18
*	180277	Z7	UNIQUE	00	MY.CAVE Z7000C0013		17 PART.LOT	18	17	18
*	180278	Z7	UNIQUE	00	MY.CAVE Z7000C0014		17 PART.LOT	18	17	18
*	180279	Z7	UNIQUE	00	MY.CAVE Z7000C0015		17 PART.LOT	18	17	18
*	180280	Z7	UNIQUE	00	MY.CAVE Z7000C0016		17 PART.LOT	18	17	18
*	180281	Z7	UNIQUE	00	MY.CAVE Z7000C0017		17 PART.LOT	18	17	18
*	180282	Z7	UNIQUE	00	MY.CAVE Z7000C0018		17 PART.LOT	18	17	18
*	180283	Z7	UNIQUE	00	MY.CAVE Z7000C0019		17 PART.LOT	18	17	18
*	180284	Z7	UNIQUE	00	MY.CAVE Z7000C0020		17 PART.LOT	18	17	18
*	180285	Z7	UNIQUE	00	MY.CAVE Z7000C0021		17 PART.LOT	18	17	18
*	180286	Z7	UNIQUE	00	APPART. Z700014	7A	461 PART.LOT	18	17	18
*	180287	Z7	UNIQUE	01	APPART. Z700115	7A	566 PART.LOT	18	17	18
*	180288	Z7	UNIQUE	01	APPART. Z700124	7	480 PART.LOT	18	17	18
*	180289	Z7	UNIQUE	01	APPART. Z700135	2	534 PART.LOT	18	17	18
*	180290	Z7	UNIQUE	01	APPART. Z700144	2	444 PART.LOT	18	17	18
*	180291	Z7	UNIQUE	02	APPART. Z700215	7A	572 PART.LOT	18	17	18
*	180292	Z7	UNIQUE	02	APPART. Z700224	7	485 PART.LOT	18	17	18
*	180293	Z7	UNIQUE	02	APPART. Z700235	2	540 PART.LOT	18	17	18
*	180294	Z7	UNIQUE	02	APPART. Z700244	2	448 PART.LOT	18	17	18
*	180295	Z7	UNIQUE	03	APPART. Z700315	7A	578 PART.LOT	18	17	18
*	180296	Z7	UNIQUE	03	APPART. Z700324	7	490 PART.LOT	18	17	18
*	180297	Z7	UNIQUE	03	APPART. Z700335	2	545 PART.LOT	18	17	18
*	180298	Z7	UNIQUE	03	APPART. Z700344	2	452 PART.LOT	18	17	18
*	180299	Z7	UNIQUE	04	APPART. Z700415	7A	583 PART.LOT	18	17	18
*	180300	Z7	UNIQUE	04	APPART. Z700424	7	495 PART.LOT	18	17	18
*	180301	Z7	UNIQUE	04	APPART. Z700435	2	550 PART.LOT	18	17	18
*	180302	Z7	UNIQUE	04	APPART. Z700444	2	457 PART.LOT	18	17	18
*	180303	Z7	UNIQUE	05	APPART. Z700515	7A	589 PART.LOT	18	17	18
*	180304	Z7	UNIQUE	05	APPART. Z700524	7	499 PART.LOT	18	17	18
*	180305	Z7	UNIQUE	05	APPART. Z700535	2	556 PART.LOT	18	17	18
*	180306	Z7	UNIQUE	05	APPART. Z700544	2	461 PART.LOT	18	17	18
*	180307				PARKING P0001		25 PART.LOT	18	17	18
*	180308				PARKING P0002		25 PART.LOT	18	17	18
*	180309				PARKING P0003		25 PART.LOT	18	17	18
*	180310				PARKING P0004		25 PART.LOT	18	17	18
*	180311				PARKING P0005		25 PART.LOT	18	17	18
*	180312				PARKING P0006		25 PART.LOT	18	17	18

81526

RA



2

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	IDESIGNATION	ICO-PROI	DES	LOTS	I
*	180313				PARKING			P0007	25	PART.LOT	18*	17	✓
*	180314				PARKING			P0008	25	PART.LOT	18*	17	
*	180315				PARKING			P0009	25	PART.LOT	18*	17	
*	180316				PARKING			P0010	25	PART.LOT	18*	17	
*	180317				PARKING			P0011	25	PART.LOT	18*	17	
*	180318				PARKING			P0012	25	PART.LOT	18*	17	
*	180319				PARKING			P0013	25	PART.LOT	18*	17	
*	180320				PARKING			P0014	25	PART.LOT	18*	17	
*	180321				PARKING			P0015	25	PART.LOT	18*	17	
*	180322				PARKING			P0016	25	PART.LOT	18*	17	
*	180323				PARKING			P0017	25	PART.LOT	18*	17	
*	180324				PARKING			P0018	25	PART.LOT	18*	17	
*	180325				PARKING			P0019	25	PART.LOT	18*	17	
*	180326				PARKING			P0020	25	PART.LOT	18*	17	
*	180327				PARKING			P0021	25	PART.LOT	18*	17	
*	180328				PARKING			P0022	25	PART.LOT	18*	17	
*	180329				PARKING			P0023	25	PART.LOT	18*	17	
*	180330				PARKING			P0024	25	PART.LOT	18*	17	
*	180331				PARKING			P0025	25	PART.LOT	18*	17	
*	180332				PARKING			P0026	25	PART.LOT	18*	17	
*	180333				PARKING			P0027	25	PART.LOT	18*	17	
*	180334				PARKING			P0028	25	PART.LOT	18*	17	
*	180335				PARKING			P0029	25	PART.LOT	18*	17	
*	180336				PARKING			P0030	25	PART.LOT	18*	17	
*	180337				PARKING			P0031	25	PART.LOT	18*	17	
*	180338				PARKING			P0032	25	PART.LOT	18*	17	
*	180339				PARKING			P0033	25	PART.LOT	18*	17	
*	180340				PARKING			P0034	25	PART.LOT	18*	17	
*	180341				PARKING			P0035	25	PART.LOT	18*	17	
*	180342				PARKING			P0036	25	PART.LOT	18*	17	
*	180343				PARKING			P0037	25	PART.LOT	18*	17	
*	180344				PARKING			P0038	25	PART.LOT	18*	17	
*	180345				PARKING			P0039	25	PART.LOT	18*	17	
*	180346				PARKING			P0040	25	PART.LOT	18*	17	
*	180347				PARKING			P0041	25	PART.LOT	18*	17	
*	180348				PARKING			P0042	25	PART.LOT	18*	17	
*	180349				PARKING			P0043	25	PART.LOT	18*	17	
*	180350				PARKING			P0044	25	PART.LOT	18*	17	
*	180351				PARKING			P0045	25	PART.LOT	18*	17	
*	180352				PARKING			P0046	25	PART.LOT	18*	17	
*	180353				PARKING			P0047	25	PART.LOT	18*	17	
*	180354				PARKING			P0048	25	PART.LOT	18*	17	
*	180355				PARKING			P0049	25	PART.LOT	18*	17	
*	180356				PARKING			P0050	25	PART.LOT	18*	17	
*	180357				PARKING			P0051	25	PART.LOT	18*	17	
*	180358				PARKING			P0052	25	PART.LOT	18*	17	
*	180359				PARKING			P0053	25	PART.LOT	18*	17	
*	180360				PARKING			P0054	25	PART.LOT	18*	17	
*	180361				PARKING			P0055	25	PART.LOT	18*	17	
*	180362				PARKING			P0056	25	PART.LOT	18*	17	
*	180363				PARKING			P0057	25	PART.LOT	18*	17	
*	180364				PARKING			P0058	25	PART.LOT	18*	17	

81526

82226

RA



PAGE 5
66 feuilles

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	IDESIGNATIONI	ICO-PROI	DES	LOTS	I
I	I	I	I	I	I								

180365					PARKING			P0059	25	PART.LOT	18	17
180366					PARKING			P0060	25	PART.LOT	18	17
180367					PARKING			P0061	25	PART.LOT	18	17
180368					PARKING			P0062	25	PART.LOT	18	17
180369					PARKING			P0063	25	PART.LOT	18	17
180370					PARKING			P0064	25	PART.LOT	18	17
180371					PARKING			P0065	25	PART.LOT	18	17
180372					PARKING			P0066	25	PART.LOT	18	17
180373					PARKING			P0067	25	PART.LOT	18	17
180374					PARKING			P0068	25	PART.LOT	18	17
180375					PARKING			P0069	25	PART.LOT	18	17
180376					PARKING			P0070	25	PART.LOT	18	17
180377					PARKING			P0071	25	PART.LOT	18	17
180378					PARKING			P0072	25	PART.LOT	18	17
180379					PARKING			P0073	25	PART.LOT	18	17
180380					PARKING			P0074	25	PART.LOT	18	17
180381					PARKING			P0075	25	PART.LOT	18	17
180382					PARKING			P0076	25	PART.LOT	18	17
180383					PARKING			P0077	25	PART.LOT	18	17
180384					PARKING			P0078	25	PART.LOT	18	17
180385					PARKING			P0079	25	PART.LOT	18	17
180386					PARKING			P0080	25	PART.LOT	18	17
180387					PARKING			P0081	25	PART.LOT	18	17
180388					PARKING			P0082	25	PART.LOT	18	17
180389					PARKING			P0083	25	PART.LOT	18	17
180390					PARKING			P0084	25	PART.LOT	18	17
180391					PARKING			P0085	25	PART.LOT	18	17
180392					PARKING			P0086	25	PART.LOT	18	17
180393					PARKING			P0087	25	PART.LOT	18	17
180394					PARKING			P0088	25	PART.LOT	18	17
180395					PARKING			P0089	25	PART.LOT	18	17
180396					PARKING			P0090	25	PART.LOT	18	17
180397					PARKING			P0091	25	PART.LOT	18	17
180398					PARKING			P0092	25	PART.LOT	18	17
180399					PARKING			P0093	25	PART.LOT	18	17
180400					PARKING			P0094	25	PART.LOT	18	17
180401					PARKING			P0095	25	PART.LOT	18	17
180402					PARKING			P0096	25	PART.LOT	18	17
180403					PARKING			P0097	25	PART.LOT	18	17
180404					PARKING			P0098	25	PART.LOT	18	17
180405					PARKING			P0099	25	PART.LOT	18	17
180406					PARKING			P0100	25	PART.LOT	18	17
180407					PARKING			P0101	25	PART.LOT	18	17
180408					PARKING			P0102	25	PART.LOT	18	17
180409					PARKING			P0103	25	PART.LOT	18	17
180410					PARKING			P0104	25	PART.LOT	18	17
180411					PARKING			P0105	25	PART.LOT	18	17
180412					PARKING			P0106	25	PART.LOT	18	17
180413					PARKING			P0107	25	PART.LOT	18	17
180414					PARKING			P0108	25	PART.LOT	18	17
180415					PARKING			P0109	25	PART.LOT	18	17
180416					PARKING			P0110	25	PART.LOT	18	17

828 25

Y

1969

84126

Rn



*****							PAGE 5
I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI
I	I	I	I	I		ICO-PROI	DES LOTS I
*****							65cm feuille
180417					PARKING	P0111	25 PART.LOT 18
180418					PARKING	P0112	25 PART.LOT 18
180419					PARKING	P0113	25 PART.LOT 18
180420					PARKING	P0114	25 PART.LOT 18
180421					PARKING	P0115	25 PART.LOT 18
180422					PARKING	P0116	25 PART.LOT 18
180423					PARKING	P0117	25 PART.LOT 18
180424					PARKING	P0118	25 PART.LOT 18
180425					PARKING	P0119	25 PART.LOT 18
180426					PARKING	P0120	25 PART.LOT 18
180427					PARKING	P0121	25 PART.LOT 18
180428					PARKING	P0122	25 PART.LOT 18
180429					PARKING	P0123	25 PART.LOT 18

Total 84451

Rn



2

9

Reçu feuille

SUBDIVISION DU LOT NUMERO 18 dudit ensemble immobilier
et MODIFICATION A L'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION.

Monsieur MAGRON, ès qualités, décide de subdiviser le lot num
ro 18 sur lequel doivent être édifiés trente deux parkings, lequel lot
sera ainsi supprimé pour être remplacé par trente deux lots portant les
numéros 600 001 à 600 032.

La modification et la division des lots ainsi que leur codifi
cation figure, conformément à l'article 71 du décret du quatorze octobr
mil neuf cent cinquante cinq, modifié par la loi du sept Janvier mil ne
cent cinquante neuf, dans le tableau ci-après :

TABLEAU DE DIVISION

Lots	Bât.	Esc.	Etage	Nature du lot	Quote-part dans la Ppté du sol	désigna des lots
18				Droit à la jouissance du terrain n° 60 du plan de masse	800/ 5 000 000 ^c	Remplacé par 1 lots 600 001 à 600 032. Supprimé.

RM

g



2

*****							PAGE
I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI
I	I	I	I	I		ICO-PROI	DES LOTS I
*****							47 ^{es} feuille
600001					PARKING	P0001	25 PART.LOT 60 18
600002					PARKING	P0002	25 PART.LOT 60 18
600003					PARKING	P0003	25 PART.LOT 60 18
600004					PARKING	P0004	25 PART.LOT 60 18
600005					PARKING	P0005	25 PART.LOT 60 18
600006					PARKING	P0006	25 PART.LOT 60 18
600007					PARKING	P0007	25 PART.LOT 60 18
600008					PARKING	P0008	25 PART.LOT 60 18
600009					PARKING	P0009	25 PART.LOT 60 18
600010					PARKING	P0010	25 PART.LOT 60 18
600011					PARKING	P0011	25 PART.LOT 60 18
600012					PARKING	P0012	25 PART.LOT 60 18
600013					PARKING	P0013	25 PART.LOT 60 18
600014					PARKING	P0014	25 PART.LOT 60 18
600015					PARKING	P0015	25 PART.LOT 60 18
600016					PARKING	P0016	25 PART.LOT 60 18
600017					PARKING	P0017	25 PART.LOT 60 18
600018					PARKING	P0018	25 PART.LOT 60 18
600019					PARKING	P0019	25 PART.LOT 60 18
600020					PARKING	P0020	25 PART.LOT 60 18
600021					PARKING	P0021	25 PART.LOT 60 18
600022					PARKING	P0022	25 PART.LOT 60 18
600023					PARKING	P0023	25 PART.LOT 60 18
600024					PARKING	P0024	25 PART.LOT 60 18
600025					PARKING	P0025	25 PART.LOT 60 18
600026					PARKING	P0026	25 PART.LOT 60 18
600027					PARKING	P0027	25 PART.LOT 60 18
600028					PARKING	P0028	25 PART.LOT 60 18
600029					PARKING	P0029	25 PART.LOT 60 18
600030					PARKING	P0030	25 PART.LOT 60 18
600031					PARKING	P0031	25 PART.LOT 60 18
600032					PARKING	P0032	25 PART.LOT 60 18

200

Rn



2

7



48^e feuille

SUBDIVISION DU LOT NUMERO 19 dudit ensemble immobilier
et MODIFICATION A L'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION

Monsieur MAGRON, ès qualités, décide de subdiviser le lot n^o 19 sur lequel doivent être édifiés cent parkings, lequel lot sera supprimé pour être remplacé par cent lots portant les numéros 610 001 à 610 100.

La modification et la division des lots ainsi que leur codification figurent conformément à l'article 71 du décret du quatorze octobre mil neuf cent cinquante cinq, modifié par la loi du sept Janvier mil neuf cent cinquante neuf, dans le tableau ci-après :

TABLEAU DE DIVISION

Lots	Bât.	Esc.	Etage	Nature du lot	Quote-part dans la Ppté du sol	désignat. des lots
19				Droit à la jouissance du terrain n ^o 61 du plan de masse.	2 500 / 5 000 000 ^e	Remplacé par les lots 610 001 à 610 100. Supprimé.

Rn



-----						*-----*		*-----*	
I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATION	ICI	PROI DES LOTS
I	I	I	I	I					
-----						*-----*		*-----*	
610053					PARKING	P0053	25	PART.LOT	61 19
610054					PARKING	P0054	25	PART.LOT	61 19
610055					PARKING	P0055	25	PART.LOT	61 19
610056					PARKING	P0056	25	PART.LOT	61 19
610057					PARKING	P0057	25	PART.LOT	61 19
610058					PARKING	P0058	25	PART.LOT	61 19
610059					PARKING	P0059	25	PART.LOT	61 19
610060					PARKING	P0060	25	PART.LOT	61 19
610061					PARKING	P0061	25	PART.LOT	61 19
610062					PARKING	P0062	25	PART.LOT	61 19
610063					PARKING	P0063	25	PART.LOT	61 19
610064					PARKING	P0064	25	PART.LOT	61 19
610065					PARKING	P0065	25	PART.LOT	61 19
610066					PARKING	P0066	25	PART.LOT	61 19
610067					PARKING	P0067	25	PART.LOT	61 19
610068					PARKING	P0068	25	PART.LOT	61 19
610069					PARKING	P0069	25	PART.LOT	61 19
610070					PARKING	P0070	25	PART.LOT	61 19
610071					PARKING	P0071	25	PART.LOT	61 19
610072					PARKING	P0072	25	PART.LOT	61 19
610073					PARKING	P0073	25	PART.LOT	61 19
610074					PARKING	P0074	25	PART.LOT	61 19
610075					PARKING	P0075	25	PART.LOT	61 19
610076					PARKING	P0076	25	PART.LOT	61 19
610077					PARKING	P0077	25	PART.LOT	61 19
610078					PARKING	P0078	25	PART.LOT	61 19
610079					PARKING	P0079	25	PART.LOT	61 19
610080					PARKING	P0080	25	PART.LOT	61 19
610081					PARKING	P0081	25	PART.LOT	61 19
610082					PARKING	P0082	25	PART.LOT	61 19
610083					PARKING	P0083	25	PART.LOT	61 19
610084					PARKING	P0084	25	PART.LOT	61 19
610085					PARKING	P0085	25	PART.LOT	61 19
610086					PARKING	P0086	25	PART.LOT	61 19
610087					PARKING	P0087	25	PART.LOT	61 19
610088					PARKING	P0088	25	PART.LOT	61 19
610089					PARKING	P0089	25	PART.LOT	61 19
610090					PARKING	P0090	25	PART.LOT	61 19
610091					PARKING	P0091	25	PART.LOT	61 19
610092					PARKING	P0092	25	PART.LOT	61 19
610093					PARKING	P0093	25	PART.LOT	61 19
610094					PARKING	P0094	25	PART.LOT	61 19
610095					PARKING	P0095	25	PART.LOT	61 19
610096					PARKING	P0096	25	PART.LOT	61 19
610097					PARKING	P0097	25	PART.LOT	61 19
610098					PARKING	P0098	25	PART.LOT	61 19
610099					PARKING	P0099	25	PART.LOT	61 19
610100					PARKING	P0100	25	PART.LOT	61 19

Y

2500

Rn



2

7



27

57^e feuille

SUBDIVISION DU LOT NUMERO 20 dudit ensemble immobilier
et MODIFICATION A L'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION

Monsieur MAGRON, ès qualités, décide de subdiviser le lot num
ro 20 sur lequel doivent être édifiés trois cent soixante quatre boxes
à usage de voitures, lequel lot sera ainsi supprimé pour être remplacé
par trois cent soixante quatre lots portant les numéros 810 001 à
810 364.

La modification et la division des lots ainsi que leur codifi
cation figurent conformément à l'article 71 du décret du quatorze octobr
mil neuf cent cinquante cinq, modifié par la loi du sept Janvier mil ne
cent cinquante neuf, dans le tableau ci-après :

TABLEAU DE DIVISION

Lots	Bât.	Esc.	Etage	Nature du lot	Quote-part dans la Ppté du sol	désignatio des lots
20				Droit à la jouissance du sous-sol n°81 du plan de masse.	16110 / 5 000 000 ^e	Remplacé par les lots 810 à 810 364. Supprimé.

R2



----------*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*
 I LOT IBATI ESC. IETAI NATURE DU LOT I IDESIGNATIONI
 I I I I I ICO-PROI DES LOTS I
 ----------*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*

PAGE 52
 52 feuilles

810001		GARAGE	G0001	45	PART.LOT	81	20
810002		GARAGE	G0002	45	PART.LOT	81	20
810003		GARAGE	G0003	45	PART.LOT	81	20
810004		GARAGE	G0004	45	PART.LOT	81	20
810005		GARAGE	G0005	45	PART.LOT	81	20
810006		GARAGE	G0006	45	PART.LOT	81	20
810007		GARAGE	G0007	45	PART.LOT	81	20
810008		GARAGE	G0008	45	PART.LOT	81	20
810009		GARAGE	G0009	45	PART.LOT	81	20
810010		GARAGE	G0010	45	PART.LOT	81	20
810011		GARAGE	G0011	45	PART.LOT	81	20
810012		GARAGE	G0012	45	PART.LOT	81	20
810013		GARAGE	G0013	45	PART.LOT	81	20
810014		GARAGE	G0014	45	PART.LOT	81	20
810015		GARAGE	G0015	45	PART.LOT	81	20
810016		GARAGE	G0016	45	PART.LOT	81	20
810017		GARAGE	G0017	45	PART.LOT	81	20
810018		GARAGE	G0018	45	PART.LOT	81	20
810019		GARAGE	G0019	45	PART.LOT	81	20
810020		GARAGE	G0020	45	PART.LOT	81	20
810021		GARAGE	G0021	45	PART.LOT	81	20
810022		GARAGE	G0022	45	PART.LOT	81	20
810023		GARAGE	G0023	45	PART.LOT	81	20
810024		GARAGE	G0024	45	PART.LOT	81	20
810025		GARAGE	G0025	45	PART.LOT	81	20
810026		GARAGE	G0026	45	PART.LOT	81	20
810027		GARAGE	G0027	45	PART.LOT	81	20
810028		GARAGE	G0028	45	PART.LOT	81	20
810029		GARAGE	G0029	45	PART.LOT	81	20
810030		GARAGE	G0030	45	PART.LOT	81	20
810031		GARAGE	G0031	45	PART.LOT	81	20
810032		GARAGE	G0032	45	PART.LOT	81	20
810033		GARAGE	G0033	45	PART.LOT	81	20
810034		GARAGE	G0034	45	PART.LOT	81	20
810035		GARAGE	G0035	45	PART.LOT	81	20
810036		GARAGE	G0036	45	PART.LOT	81	20
810037		GARAGE	G0037	45	PART.LOT	81	20
810038		GARAGE	G0038	45	PART.LOT	81	20
810039		GARAGE	G0039	45	PART.LOT	81	20
810040		GARAGE	G0040	45	PART.LOT	81	20
810041		GARAGE	G0041	45	PART.LOT	81	20
810042		GARAGE	G0042	45	PART.LOT	81	20
810043		GARAGE	G0043	45	PART.LOT	81	20
810044		GARAGE	G0044	45	PART.LOT	81	20
810045		GARAGE	G0045	45	PART.LOT	81	20
810046		GARAGE	G0046	45	PART.LOT	81	20
810047		GARAGE	G0047	45	PART.LOT	81	20
810048		GARAGE	G0048	45	PART.LOT	81	20
810049		GARAGE	G0049	45	PART.LOT	81	20
810050		GARAGE	G0050	45	PART.LOT	81	20
810051		GARAGE	G0051	45	PART.LOT	81	20
810052		GARAGE	G0052	45	PART.LOT	81	20



I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	DESIGNATION	I
I	I	I	I	I				ICO-PROI	DES	LOTS
*	810053				GARAGE		G0053	2340 45	PART.LOT	81* 20
*	810054				GARAGE		G0054	45	PART.LOT	81* 20
*	810055				GARAGE		G0055	45	PART.LOT	81* 20
*	810056				GARAGE		G0056	45	PART.LOT	81* 20
*	810057				GARAGE		G0057	45	PART.LOT	81* 20
*	810058				GARAGE		G0058	45	PART.LOT	81* 20
*	810059				GARAGE		G0059	45	PART.LOT	81* 20
*	810060				GARAGE		G0060	45	PART.LOT	81* 20
*	810061				GARAGE		G0061	45	PART.LOT	81* 20
*	810062				GARAGE		G0062	45	PART.LOT	81* 20
*	810063				GARAGE		G0063	45	PART.LOT	81* 20
*	810064				GARAGE		G0064	45	PART.LOT	81* 20
*	810065				GARAGE		G0065	45	PART.LOT	81* 20
*	810066				GARAGE		G0066	45	PART.LOT	81* 20
*	810067				GARAGE		G0067	45	PART.LOT	81* 20
*	810068				GARAGE		G0068	45	PART.LOT	81* 20
*	810069				GARAGE		G0069	45	PART.LOT	81* 20
*	810070				GARAGE		G0070	45	PART.LOT	81* 20
*	810071				GARAGE		G0071	45	PART.LOT	81* 20
*	810072				GARAGE		G0072	45	PART.LOT	81* 20
*	810073				GARAGE		G0073	45	PART.LOT	81* 20
*	810074				GARAGE		G0074	45	PART.LOT	81* 20
*	810075				GARAGE		G0075	45	PART.LOT	81* 20
*	810076				GARAGE		G0076	45	PART.LOT	81* 20
*	810077				GARAGE		G0077	45	PART.LOT	81* 20
*	810078				GARAGE		G0078	45	PART.LOT	81* 20
*	810079				GARAGE		G0079	45	PART.LOT	81* 20
*	810080				GARAGE		G0080	45	PART.LOT	81* 20
*	810081				GARAGE		G0081	45	PART.LOT	81* 20
*	810082				GARAGE		G0082	45	PART.LOT	81* 20
*	810083				GARAGE		G0083	45	PART.LOT	81* 20
*	810084				GARAGE		G0084	45	PART.LOT	81* 20
*	810085				GARAGE		G0085	45	PART.LOT	81* 20
*	810086				GARAGE		G0086	45	PART.LOT	81* 20
*	810087				GARAGE		G0087	45	PART.LOT	81* 20
*	810088				GARAGE		G0088	45	PART.LOT	81* 20
*	810089				GARAGE		G0089	45	PART.LOT	81* 20
*	810090				GARAGE		G0090	45	PART.LOT	81* 20
*	810091				GARAGE		G0091	45	PART.LOT	81* 20
*	810092				GARAGE		G0092	45	PART.LOT	81* 20
*	810093				GARAGE		G0093	45	PART.LOT	81* 20
*	810094				GARAGE		G0094	45	PART.LOT	81* 20
*	810095				GARAGE		G0095	45	PART.LOT	81* 20
*	810096				GARAGE		G0096	45	PART.LOT	81* 20
*	810097				GARAGE		G0097	45	PART.LOT	81* 20
*	810098				GARAGE		G0098	45	PART.LOT	81* 20
*	810099				GARAGE		G0099	45	PART.LOT	81* 20
*	810100				GARAGE		G0100	45	PART.LOT	81* 20
*	810101				GARAGE		G0101	45	PART.LOT	81* 20
*	810102				GARAGE		G0102	45	PART.LOT	81* 20
*	810103				GARAGE		G0103	45	PART.LOT	81* 20
*	810104				GARAGE		G0104	45	PART.LOT	81* 20



per

7

-----		*-----*		*-----*		*-----*	
I	LOT	IBATI ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	ICO-PROI DES LOTS I
I	I	J	I	I			
-----		*-----*		*-----*		*-----*	
	810105			GARAGE	G0105	45 PART.LOT 81	Co
	810106			GARAGE	G0106	45 PART.LOT 81	Co
	810107			GARAGE	G0107	45 PART.LOT 81	Co
	810108			GARAGE	G0108	45 PART.LOT 81	Co
	810109			GARAGE	G0109	45 PART.LOT 81	Co
	810110			GARAGE	G0110	45 PART.LOT 81	Co
	810111			GARAGE	G0111	45 PART.LOT 81	Co
	810112			GARAGE	G0112	45 PART.LOT 81	Co
	810113			GARAGE	G0113	45 PART.LOT 81	Co
	810114			GARAGE	G0114	45 PART.LOT 81	Co
	810115			GARAGE	G0115	45 PART.LOT 81	Co
	810116			GARAGE	G0116	45 PART.LOT 81	Co
	810117			GARAGE	G0117	45 PART.LOT 81	Co
	810118			GARAGE	G0118	45 PART.LOT 81	Co
	810119			GARAGE	G0119	45 PART.LOT 81	Co
	810120			GARAGE	G0120	45 PART.LOT 81	Co
	810121			GARAGE	G0121	45 PART.LOT 81	Co
	810122			GARAGE	G0122	45 PART.LOT 81	Co
	810123			GARAGE	G0123	45 PART.LOT 81	Co
	810124			GARAGE	G0124	45 PART.LOT 81	Co
	810125			GARAGE	G0125	30 PART.LOT 81	Co
	810126			GARAGE	G0126	30 PART.LOT 81	Co
	810127			GARAGE	G0127	45 PART.LOT 81	Co
	810128			GARAGE	G0128	45 PART.LOT 81	Co
	810129			GARAGE	G0129	45 PART.LOT 81	Co
	810130			GARAGE	G0130	45 PART.LOT 81	Co
	810131			GARAGE	G0131	45 PART.LOT 81	Co
	810132			GARAGE	G0132	45 PART.LOT 81	Co
	810133			GARAGE	G0133	45 PART.LOT 81	Co
	810134			GARAGE	G0134	45 PART.LOT 81	Co
	810135			GARAGE	G0135	45 PART.LOT 81	Co
	810136			GARAGE	G0136	45 PART.LOT 81	Co
	810137			GARAGE	G0137	45 PART.LOT 81	Co
	810138			GARAGE	G0138	30 PART.LOT 81	Co
	810139			GARAGE	G0139	45 PART.LOT 81	Co
	810140			GARAGE	G0140	45 PART.LOT 81	Co
	810141			GARAGE	G0141	45 PART.LOT 81	Co
	810142			GARAGE	G0142	45 PART.LOT 81	Co
	810143			GARAGE	G0143	45 PART.LOT 81	Co
	810144			GARAGE	G0144	45 PART.LOT 81	Co
	810145			GARAGE	G0145	45 PART.LOT 81	Co
	810146			GARAGE	G0146	45 PART.LOT 81	Co
	810147			GARAGE	G0147	45 PART.LOT 81	Co
	810148			GARAGE	G0148	45 PART.LOT 81	Co
	810149			GARAGE	G0149	45 PART.LOT 81	Co
	810150			GARAGE	G0150	45 PART.LOT 81	Co
	810151			GARAGE	G0151	45 PART.LOT 81	Co
	810152			GARAGE	G0152	45 PART.LOT 81	Co
	810153			GARAGE	G0153	45 PART.LOT 81	Co
	810154			GARAGE	G0154	45 PART.LOT 81	Co
	810155			GARAGE	G0155	45 PART.LOT 81	Co
	810156			GARAGE	G0156	45 PART.LOT 81	Co



9975

RA

----------*-----*-----*-----*-----*-----*
 I LOT IBATI ESC. IETAI NATURE DU LOT I IDESIGNATIONI
 I I I I I ICO-PROI DES LOTS I
 ----------*-----*-----*-----*-----*-----*

PAGE 56 en feuille

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	I
I	I	I	I	I	I	ICO-PROI	DES LOTS	I
810209				dim	GARAGE	G0209	90 145 PART.LOT 81	20
810210					GARAGE	G0210	45 PART.LOT 81	20
810211					GARAGE	G0211	45 PART.LOT 81	20
810212					GARAGE	G0212	45 PART.LOT 81	20
810213					GARAGE	G0213	45 PART.LOT 81	20
810214					GARAGE	G0214	30 PART.LOT 81	20
810215					GARAGE	G0215	30 PART.LOT 81	20
810216					GARAGE	G0216	45 PART.LOT 81	20
810217					GARAGE	G0217	45 PART.LOT 81	20
810218					GARAGE	G0218	45 PART.LOT 81	20
810219					GARAGE	G0219	45 PART.LOT 81	20
810220					GARAGE	G0220	45 PART.LOT 81	20
810221					GARAGE	G0221	45 PART.LOT 81	20
810222					GARAGE	G0222	45 PART.LOT 81	20
810223					GARAGE	G0223	45 PART.LOT 81	20
810224					GARAGE	G0224	45 PART.LOT 81	20
810225					GARAGE	G0225	45 PART.LOT 81	20
810226					GARAGE	G0226	45 PART.LOT 81	20
810227					GARAGE	G0227	30 PART.LOT 81	20
810228					GARAGE	G0228	45 PART.LOT 81	20
810229					GARAGE	G0229	45 PART.LOT 81	20
810230					GARAGE	G0230	45 PART.LOT 81	20
810231					GARAGE	G0231	45 PART.LOT 81	20
810232					GARAGE	G0232	45 PART.LOT 81	20
810233					GARAGE	G0233	45 PART.LOT 81	20
810234					GARAGE	G0234	45 PART.LOT 81	20
810235					GARAGE	G0235	45 PART.LOT 81	20
810236					GARAGE	G0236	45 PART.LOT 81	20
810237					GARAGE	G0237	45 PART.LOT 81	20
810238					GARAGE	G0238	45 PART.LOT 81	20
810239					GARAGE	G0239	45 PART.LOT 81	20
810240					GARAGE	G0240	45 PART.LOT 81	20
810241					GARAGE	G0241	45 PART.LOT 81	20
810242					GARAGE	G0242	45 PART.LOT 81	20
810243					GARAGE	G0243	45 PART.LOT 81	20
810244					GARAGE	G0244	45 PART.LOT 81	20
810245					GARAGE	G0245	45 PART.LOT 81	20
810246					GARAGE	G0246	45 PART.LOT 81	20
810247					GARAGE	G0247	30 PART.LOT 81	20
810248					GARAGE	G0248	45 PART.LOT 81	20
810249					GARAGE	G0249	45 PART.LOT 81	20
810250					GARAGE	G0250	45 PART.LOT 81	20
810251					GARAGE	G0251	45 PART.LOT 81	20
810252					GARAGE	G0252	45 PART.LOT 81	20
810253					GARAGE	G0253	45 PART.LOT 81	20
810254					GARAGE	G0254	45 PART.LOT 81	20
810255					GARAGE	G0255	45 PART.LOT 81	20
810256					GARAGE	G0256	45 PART.LOT 81	20
810257					GARAGE	G0257	45 PART.LOT 81	20
810258					GARAGE	G0258	45 PART.LOT 81	20
810259					GARAGE	G0259	45 PART.LOT 81	20
810260					GARAGE	G0260	30 PART.LOT 81	20



RNI

11585

-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*
 I LOT IBATI ESC. IETAI NATURE DU LOT I IDESIGNATIONI
 I I I I I ICO-PROI DES LOTS I

PAGE 7
 57 au feuille

*810313								
810313				Garage	G0313	45	PART.LOT	81 20
810314				Garage	G0314	45	PART.LOT	81 20
810315				Garage	G0315	45	PART.LOT	81 20
810316				Garage	G0316	30	PART.LOT	81 20
810317				Garage	G0317	45	PART.LOT	81 20
810318				Garage	G0318	45	PART.LOT	81 20
810319				Garage	G0319	45	PART.LOT	81 20
810320				Garage	G0320	45	PART.LOT	81 20
810321				Garage	G0321	45	PART.LOT	81 20
810322				Garage	G0322	45	PART.LOT	81 20
810323				Garage	G0323	45	PART.LOT	81 20
810324				Garage	G0324	45	PART.LOT	81 20
810325				Garage	G0325	45	PART.LOT	81 20
810326				Garage	G0326	45	PART.LOT	81 20
810327				Garage	G0327	45	PART.LOT	81 20
810328				Garage	G0328	45	PART.LOT	81 20
810329				Garage	G0329	45	PART.LOT	81 20
810330				Garage	G0330	45	PART.LOT	81 20
810331				Garage	G0331	45	PART.LOT	81 20
810332				Garage	G0332	45	PART.LOT	81 20
810333				Garage	G0333	45	PART.LOT	81 20
810334				Garage	G0334	30	PART.LOT	81 20
810335				Garage	G0335	45	PART.LOT	81 20
810336				Garage	G0336	45	PART.LOT	81 20
810337				Garage	G0337	45	PART.LOT	81 20
810338				Garage	G0338	45	PART.LOT	81 20
810339				Garage	G0339	45	PART.LOT	81 20
810340				Garage	G0340	45	PART.LOT	81 20
810341				Garage	G0341	45	PART.LOT	81 20
810342				Garage	G0342	45	PART.LOT	81 20
810343				Garage	G0343	45	PART.LOT	81 20
810344				Garage	G0344	45	PART.LOT	81 20
810345				Garage	G0345	45	PART.LOT	81 20
810346				Garage	G0346	45	PART.LOT	81 20
810347				Garage	G0347	30	PART.LOT	81 20
810348				Garage	G0348	45	PART.LOT	81 20
810349				Garage	G0349	45	PART.LOT	81 20
810350				Garage	G0350	45	PART.LOT	81 20
810351				Garage	G0351	45	PART.LOT	81 20
810352				Garage	G0352	45	PART.LOT	81 20
810353				Garage	G0353	45	PART.LOT	81 20
810354				Garage	G0354	45	PART.LOT	81 20
810355				Garage	G0355	45	PART.LOT	81 20
810356				Garage	G0356	30	PART.LOT	81 20
810357				Garage	G0357	45	PART.LOT	81 20
810358				Garage	G0358	45	PART.LOT	81 20
810359				Garage	G0359	45	PART.LOT	81 20
810360				Garage	G0360	45	PART.LOT	81 20
810361				Garage	G0361	45	PART.LOT	81 20
810362				Garage	G0362	45	PART.LOT	81 20
810363				Garage	G0363	45	PART.LOT	81 20
810364				Garage	G0364	45	PART.LOT	81 20



Tout 15 10 16 10

Rn



59^{au} feuille
suivante

CHARGES D'ENTRETIEN

La quote-part dans les charges d'entretien afférente à chacun des lots ci-dessus créés figure en sept tableaux qui demeureront ci-joints et annexés après mention, après avoir été certifiés véritablement par Monsieur MAGRON, ès qualités.

PLANS

Les plans joints sont délimités joints et mesurés après, entre les plans ~~de~~ mesure de direction de profonds 16, 18, 45, 48, 60, 64 et 81

Sept plans de rez-de-chaussée et de l'étage ce sont des bâtiments Y1 et Y4, L3, L4, M1, M2, M3, Z et Z7 inclus.

Un plan mesure de l'ensemble immobilière jointe entre les bords 18, 60, 64 et 81.

15 plans
237 mesures
2 mes 5

POUVOIRS

Pour l'accomplissement des formalités de publicité foncière, le comparant ès qualités donne tous pouvoirs nécessaires à Monsieur HU, CHARTIER, Principal Clerc de Notaire, demeurant à VERSAILLES, 17, rue Hoche, ou à son défaut Monsieur Jean-François THEROUDE, Clerc de Notaire demeurant à VERSAILLES, 17, rue Hoche, à l'effet de faire dresser et signer tous actes complémentaires, rectificatifs ou modificatifs des présentes, pour mettre celles-ci en concordance avec les documents hypothécaires et cadastraux.

DONT ACTE

Fait et passé à Guigny, Commun de Cergy
Par la famille de ...
L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE NEUF,

Le vingt sept et
Et, après lecture faite, le comparant ès qualités a signé
avec le Notaire.

Tous les plans des
plans joints
sont mesurés
par les
mesures et plans

Handwritten signatures and initials, including a large signature on the right and initials 'AG' in the center.

22. 12. 1969

X
1 Copie Hypothèque M.R.
1 Copie au B.R.
1 Copie au M.R.
2

Am



Publié au bureau des hypothèques
de Corbeil-Essonnes
Le 15 Avril 1970
Volume 16618 numéro 5
Révisé :

PARDEVANT Maître Daniel HUBER Notaire à
VERSAILLES (Yvelines) soussigné : _____
A COMPARU

Monsieur René MAGRON, ingénieur, demeurant à
PARIS, seizième arrondissement, 18, rue DURET. _____

Agissant en qualité de gérant unique
de la "SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DES TUILERIES
A GRIGNY", au capital de huit cent dix mille
francs, dont le siège social est à GRIGNY,
(Essonne) chemin de Corbeil. _____

Monsieur MAGRON ayant les pou-
voirs nécessaires à l'effet des présentes tan
en sa qualité de gérant unique de ladite so-
ciété, fonction à laquelle il a été nommé sui-
vant décision collective des associés, tenue
le vingt octobre mil neuf cent soixante neuf,
qu'en vertu de l'article quinze des statuts
sociaux. _____

LEQUEL, ès-qualité, préalablement au modifica-
tif à l'état descriptif de division des lots de jouissance
numéro 21 (numéro 101 du plan de masse) faisant l'objet
des présentes, a exposé ce qui suit : _____

EXPOSE

Monsieur MAGRON, ès-qualités, rappelle qu'aux
termes d'un acte reçu par Maître HUBER Notaire soussi-
gné le cinq septembre mil neuf cent soixante neuf dont
une expédition sera publiée au bureau des Hypothèques de
Corbeil-Essonnes, avant les présentes, il a dressé, en
sa dite qualité, le règlement de co-propriété contenant
l'état descriptif de division concernant un ensemble im-
mobilier que la société se propose d'édifier, tant : —

A - sur des parcelles de terrain toutes sises
sur la commune de GRIGNY (Essonne) dont la société est
actuellement propriétaire, d'une superficie totale de
quarante trois hectares trois ares quarante huit centiares
figurant au cadastre rénové de la manière suivante : —

- section B, numéro 417, lieudit "Grigny II",
pour dix sept hectares cinquante six ares soixante
seize centiares. _____

- Section B, numéro 401, même lieudit, pour un
hectare quatre vingt huit ares vingt sept centiares. —

- Section B, numéro 92, pour neuf ares quatre
vingts centiares, lieudit "Les Ratras". _____

Ère feuille -

D.F. = 50'
ENREGISTRÉ A VERSAILLES-NORD
Le 16 JANV. 1970 Fo 3 Beau 36/2
Reçu : Cirquante Francs
Le Receveur Divisionnaire,

Rr



- Section C n° 436 pour quinze ares vingt sept centiares sans indication de lieu dit.
- Section B, numéro 94, pour deux ares cinquante six centiares, lieu dit "Les Ratrais".
- Section B, numéro 95, pour un are quatorze centiares, lieu dit "Les Ratrais".
- Section B, numéro 409, pour dix neuf ares cinquante neuf centiares, sans indication de lieu dit.
- Section B, numéro 408, pour six ares trente centiares, sans indication de lieu dit.
- Section B, numéro 406 pour trente six centiares, sans indication de lieu dit.
- Section B, numéro 403, pour sept ares quarante quatre centiares, sans indication de lieu dit.
- Section B, numéro 405, pour huit ares quarante deux centiares, sans indication de lieu dit.
- Section B, numéro 402, pour vingt trois ares soixante treize centiares, sans indication de lieu dit.
- Section B, numéro 418, pour soixante quatre centiares, lieu dit "Les Sablons".
- Section B, numéro 400, lieu dit "Grigny II", pour trente deux ares quarante six centiares.
- Section C, numéro 493, lieu dit "Grigny II", pour dix hectares quarante deux ares quatre vingt sept centiares.
- Section C, numéro 508, pour trente deux ares un centiare, lieu dit "Grigny II".
- Section C, numéro 505; lieu dit "Grigny II" pour onze hectares six ares quarante sept centiares.
- Section C, numéro 517, lieu dit chemin rural numéro 16 dit de la Tuileries, pour dix huit ares (anciennement portion du chemin rural dit de la Tuileries ou chemin rural numéro 16).
- Section C, numéro 499, pour un are cinquante centiares, sans indication de lieu dit.
- Section C, numéro 511, pour dix ares sans indication de lieu dit.
- Section C, numéro 121 pour trois ares trente centiares lieu dit "La Folie".
- Section C, numéro 491 pour trois ares vingt quatre centiares, lieu dit "La Folie".
- Section C, numéro 146 pour treize ares trente cinq centiares, lieu dit "La Folie".
- B - Que sur les parcelles aussi toutes sises commune de GRIGNY, et dont la société se propose de réaliser l'acquisition savoir :
- ~~Section B, numéro 105, pour deux ares soixante dix centiares.~~
 - section B, numéro 120, pour quatre ares quatre vingt deux centiares.
 - section B, numéro 123 pour quatre ares cinquante neuf centiares.
 - section B, numéro 212 pour deux ares cinquante trois centiares.
 - section B, numéro 285 pour un are quatre vingt neuf centiares.
 - ~~Section C, numéro 82 pour un are quatre vingt dix huit centiares.~~
- Et sur les superficies ci-après, à prendre dans les parcelles ci-dessous, sises commune de BRIGNY, savoir :
- trois ares vingt quatre centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B, numéro 146 pour quatre ares soixante quatre centiares.

Section B n° 302
pour deux ares
vingt deux
centiares.

Ad

47



- deux ares soixante quatorze centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B, numéro 308, pour cinq ares soixante deux centiares. ---
- quarante neuf centiares à provenir de la parcelle cadastrée section C, numéro 98, pour un are soixante dix neuf centiares. _____

Cet ensemble doit se composer après réalisation de : _____

- cent soixante quatre immeubles collectifs à usage principal d'habitation avec leurs dépendances (garages et emplacements de voiture entre autres) ; _____

- quarante deux immeubles de cinq étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée. _____

- six immeubles de six étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ;

- quinze immeubles de huit étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ; _____

- quatre immeubles de dix étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ; _____

- quarante cinq immeubles de cinq étages sur rez-de-chaussée ; _____

- treize immeubles de onze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée ;

- vingt immeubles de douze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée ;

- dix immeubles de treize étages sur sous-sol et rez-de-chaussée ;

- cinq immeubles de quatorze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée

- trois immeubles de quinze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée

- un immeuble partie de quatorze étages et partie de quinze étages

sur sous-sol et rez-de-chaussée ; _____

- centres commerciaux, station-service, pavillon de vente, club et piscine découverte, locaux à usage de breaux, locaux de mouvements, centres sanitaires et sociaux, maisons de jeunes. _____

Les terrains ne supportant pas de constructions seront aménagés en voirie, aires d'accès espaces verts et autres. _____

Un premier modificatif à l'état descriptif de division contenu au règlement de co-propriété sus-visé a été établi aux termes d'un acte reçu par Maître Daniel HUBER Notaire soussigné le cinq septembre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes. _____

- un second modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par Maître Daniel HUBER Notaire soussigné le dix neuf septembre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes. _____

- un troisième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le vingt sept septembre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes. _____

- un quatrième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le sept octobre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes. _____

- un cinquième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le quinze octobre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes. _____

PS

7



- un sixième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le vingt sept octobre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes. -----

ORIGINE DE PROPRIETE

Il est ici rappelé que l'origine de propriété des terrains dont la société civile immobilière des Tuileries à Grigny, est actuellement propriétaire et sur lesquels doit être édiflée partie de l'ensemble immobilier dont il a été ci-dessus parlé, est établie par actes séparés des présentes reçus par Maître HUBER Notaire soussigné le premier le cinq septembre mil neuf cent soixante neuf, le second le dix octobre mil neuf cent soixante neuf, le troisième le quinze octobre mil neuf cent soixante neuf, le quatrième le vingt sept octobre mil neuf cent soixante neuf, auquel il est renvoyé et dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes. -----

Quant à l'origine de propriété des parcelles de terrains restant à acquérir, elle sera établie au fur et à mesure de chaque acquisition, par actes en suite de celui-sus-visé. -----

I - SUBDIVISION DU LOT NUMERO 21 (numéro 101 du plan de masse) de l'ensemble immobilier situé à GRIGNY et modification à l'état descriptif de division : -----

Conformément aux pouvoirs donnés à Monsieur MAGRON ès-qualités, celui-ci décide de subdiviser le lot numéro 21 sur lequel doit être édiflée en deux nouveaux lots de jouissance de terrain savoir : -----

- le premier lot devant porter le numéro 22, (lequel sera lui-même ci-après supprimé pour être remplacé par six cent quatre vingt lots) ; -----
- le deuxième lot devant porter le numéro 23, -----

A chacun des lots ainsi créés sera affectée une quote-part de la propriété du sol exprimée en cinq millièmes ainsi qu'on le verra dans le tableau ci-après. -----

La modification et la division des lots figurent conformément à l'article 71 du décret du quatorze octobre mil neuf cent cinquante cinq, modifié par la loi du sept janvier mil neuf cent cinquante neuf, dans le tableau ci-après : -----

Lots	Bât.	Esc.	Etage	Nature du Lot	Quote-part dans la Ppté du sol	désignation des lots
21				Droit à la jouissance du terrain numéro 101 du plan de masse et sous-sol pour partie	4.182.357 / 5.000.000a	Remplacé par les lots 22 et 23, supprimé.
22				Droit à la jouissance du terrain numéro 49 du plan de masse	144361 / 5.000.000a	Partie du lot 21



23				Droit à la jouissance du terrain numéro 101 du plan de masse et sous-sol pour partie.	4.037.990 5.000.000	Partie du lot 2
----	--	--	--	---	------------------------	-----------------

SUBDIVISION DU LOT NUMERO 22 de l'ENSEMBLE IMMOBILIER

Numéro 49, du plan de masse et modification à l'état descriptif de division

Monsieur MAGRON, ès-qualités, usant des pouvoirs à lui donnés décid - de subdiviser le lot numéro 22 sur lequel doivent être édifiés trois bâtiments à usage principal d'habitation dénommés N4 à N6 inclus, ainsi que dix huit parkings lequel lot sera ainsi supprimé pour être remplacé par six cent quatre vingt lots portant les numéros 490.001 à 490.680 qui comprendront des caves, des appartements, des chambres de service et des parkings.

A chacun des lots ainsi créés sera affectée une quote-part de la propriété du sol exprimée en cinq millièmes, dans des proportions variables pour chaque lot, dont le total par lots subdivisés sera égal à la quote-part de la propriété du sol qui était affectée audit lot numéro 22.

DESIGNATION DES LOTS

I - Identification des lots par numérotation codifiée : _____

Cette codification se fait sur dix caractères. _____

Caractère 1 et 2 = bâtiment ; _____

Caractère 3 = numéro escalier (si 0 escalier unique). _____

Caractère 4 et 5 = étage (00 rez-de-chaussée). _____

Caractère 6 = situation première par rapport à l'ascenseur. _____

Caractère 7 = Nombre de pièces. _____

Caractère 8 = Jardin (doit toujours être blanc ou 0). _____

Caractère 9 = Orientation. _____

Caractère 10 = accollement si "A" en position 10. _____

- Codification de la situation palière : _____

Droite en sortant de l'ascenseur = 1 ou 5. _____

Gauche = 2 ou 6. _____

Face droite = 3 ou 7. _____

Face gauche = 4 ou 8. _____

Codification de l'orientation : _____

0 = Nprd. _____

1 = Nord Ouest. _____

2 = Nord Est. _____

3 = Est. _____

5 = Sud Est. _____

6 = Sud. _____

7 = Sud Ouest - bâtiment carré. _____

8 = Sud - Ouest, bâtiment Long. _____

Exemple de référence appartement : T700434 7A : _____

Cet appartement se trouve : _____

T7 - bâtiment T7. _____

PA

9



- 0 - escalier unique. _____
- 04 - quatrième étage. _____
- 3 = face droite en sortant ascenseur. _____
- 4 = quatre pièces. _____
- b = Pas de jardin. _____
- 7 = Sud Ouest , bâtiment carré. _____
- A - accolé. _____

Exemple de référence de chambre de service : N400581 2 : _____
 N4 = bâtiment N4. _____

- 0 - escalier unique. _____
- 05 - cinquième étage. _____
- 8 ½ face gauche en sortant de l'ascenseur. _____
- A = une pièce _____
- b = Pas de Jardin. _____
- 2 = Nord Est. _____

Exemple de référence de cave : N40 C0026 : _____
 Cave dans le bâtiment N4, escalier unique, _____
 - cave numéro C00 26. _____

Il en est de même des parkings et garages ou la zone du bâtiment et escalier sont en blanc. _____

La modification et la division des lots ainsi que la codification de chaque lot figure conformément à l'article soixante et onze du décret du quatorze octobre mil neuf cent cinquante cinq modifié par la loi du sept janv mil neuf cent cinquante neuf dans le tableau ci-après : _____

TABLEAU DE DIVISION

lots	bâti	esc.	etage	Nature du Lot	Quote-part dans la Ppté du sol	désignation des lots
22				Droit à la jouissance du terrain numéro 49 du plan de masse	144 364 5.000.000e	remplacé par les lots numé ros 490.001 à 490.680

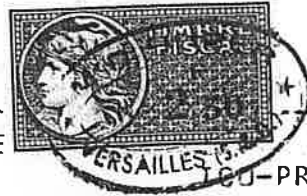


I LOT		IBATI ESC.		IETAI		NATURE DU LOT		IDESIGNATIONI		P	
I	I	I	I	I	I			ICO-PROI	DES LOTS	I	
490001	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0001		17	PART. LOT	49	22
490002	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0002		17	PART. LOT	49	27
490003	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0003		17	PART. LOT	49	22
490004	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0004		17	PART. LOT	49	22
490005	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0005		17	PART. LOT	49	7
490006	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0006		17	PART. LOT	49	11
490007	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0007		17	PART. LOT	49	11
490008	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0008		17	PART. LOT	49	11
490009	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0009		17	PART. LOT	49	11
490010	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0010		17	PART. LOT	49	11
490011	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0011		17	PART. LOT	49	11
490012	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0012		17	PART. LOT	49	11
490013	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0013		17	PART. LOT	49	11
490014	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0014		17	PART. LOT	49	11
490015	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0015		17	PART. LOT	49	11
490016	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0016		17	PART. LOT	49	11
490017	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0017		17	PART. LOT	49	11
490018	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0018		17	PART. LOT	49	11
490019	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0019		17	PART. LOT	49	11
490020	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0020		17	PART. LOT	49	11
490021	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0021		17	PART. LOT	49	11
490022	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0022		17	PART. LOT	49	11
490023	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0023		17	PART. LOT	49	11
490024	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0024		17	PART. LOT	49	11
490025	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0025		17	PART. LOT	49	11
490026	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0026		17	PART. LOT	49	11
490027	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0027		17	PART. LOT	49	11
490028	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0028		17	PART. LOT	49	11
490029	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0029		17	PART. LOT	49	11
490030	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0030		17	PART. LOT	49	11
490031	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0031		17	PART. LOT	49	11
490032	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0032		17	PART. LOT	49	11
490033	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0033		17	PART. LOT	49	11
490034	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0034		17	PART. LOT	49	11
490035	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0035		17	PART. LOT	49	11
490036	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0036		17	PART. LOT	49	11
490037	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0037		17	PART. LOT	49	11
490038	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0038		17	PART. LOT	49	11
490039	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0039		17	PART. LOT	49	11
490040	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0040		17	PART. LOT	49	11
490041	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0041		17	PART. LOT	49	11
490042	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0042		17	PART. LOT	49	11
490043	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0043		17	PART. LOT	49	11
490044	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0044		17	PART. LOT	49	11
490045	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0045		17	PART. LOT	49	11
490046	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0046		17	PART. LOT	49	11
490047	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0047		17	PART. LOT	49	11
490048	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0048		17	PART. LOT	49	11
490049	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0049		17	PART. LOT	49	11
490050	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0050		17	PART. LOT	49	11
490051	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0051		17	PART. LOT	49	11
490052	N4	UNIQUE		MY. CAVE	N40	C0052		17	PART. LOT	49	11

884 J. J. J. J.

Pm

7



I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DESIGNATION	DES LOTS	I
I	I	I	I	I	I	PROI	DES LOTS	I
490053	N4	UNIQUE	MY. CAVE	N40	C0053	17	PART. LOT	49 21
490054	N4	UNIQUE	MY. CAVE	N40	C0054	17	PART. LOT	49 //
490055	N4	UNIQUE	MY. CAVE	N40	C0055	17	PART. LOT	49 //
490056	N4	UNIQUE	MY. CAVE	N40	C0056	17	PART. LOT	49 //
490057	N4	UNIQUE	MY. CAVE	N40	C0057	17	PART. LOT	49 //
490058	N4	UNIQUE	MY. CAVE	N40	C0058	17	PART. LOT	49 //
490059	N4	UNIQUE	MY. CAVE	N40	C0059	17	PART. LOT	49 //
490060	N4	UNIQUE	MY. CAVE	N40	C0060	17	PART. LOT	49 //
490061	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400011	7	86	PART. LOT	49 //
490062	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400051	7	197	PART. LOT	49 //
490063	N4	UNIQUE	APPART.	N400013	7	549	PART. LOT	49 //
490064	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400021	7	86	PART. LOT	49 //
490065	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400061	7	197	PART. LOT	49 //
490066	N4	UNIQUE	APPART.	N400023	7A	537	PART. LOT	49 //
490067	N4	UNIQUE	APPART.	N400034	2	590	PART. LOT	49 //
490068	N4	UNIQUE	APPART.	N400044	2	590	PART. LOT	49 //
490069	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400111	7	87	PART. LOT	49 //
490070	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400151	7	199	PART. LOT	49 //
490071	N4	UNIQUE	APPART.	N400113	7	554	PART. LOT	49 //
490072	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400121	7	87	PART. LOT	49 //
490073	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400161	7	199	PART. LOT	49 //
490074	N4	UNIQUE	APPART.	N400123	7A	543	PART. LOT	49 //
490075	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400131	2	81	PART. LOT	49 //
490076	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400171	2	184	PART. LOT	49 //
490077	N4	UNIQUE	APPART.	N400133	2	512	PART. LOT	49 //
490078	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400141	2	81	PART. LOT	49 //
490079	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400181	2	184	PART. LOT	49 //
490080	N4	UNIQUE	APPART.	N400143	2	512	PART. LOT	49 //
490081	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400211	7	88	PART. LOT	49 //
490082	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400251	7	201	PART. LOT	49 //
490083	N4	UNIQUE	APPART.	N400213	7	560	PART. LOT	49 //
490084	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400221	7	88	PART. LOT	49 //
490085	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400261	7	201	PART. LOT	49 //
490086	N4	UNIQUE	APPART.	N400223	7A	548	PART. LOT	49 //
490087	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400231	2	81	PART. LOT	49 //
490088	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400271	2	185	PART. LOT	49 //
490089	N4	UNIQUE	APPART.	N400233	2	516	PART. LOT	49 //
490090	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400241	2	80	PART. LOT	49 //
490091	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400281	2	185	PART. LOT	49 //
490092	N4	UNIQUE	APPART.	N400243	2	516	PART. LOT	49 //
490093	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400311	7	88	PART. LOT	49 //
490094	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400351	7	202	PART. LOT	49 //
490095	N4	UNIQUE	APPART.	N400313	7	565	PART. LOT	49 //
490096	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400321	7	88	PART. LOT	49 //
490097	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400361	7	202	PART. LOT	49 //
490098	N4	UNIQUE	APPART.	N400323	7A	553	PART. LOT	49 //
490099	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400331	2	81	PART. LOT	49 //
490100	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400371	2	187	PART. LOT	49 //
490101	N4	UNIQUE	APPART.	N400333	2	522	PART. LOT	49 //
490102	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400341	2	81	PART. LOT	49 //
490103	N4	UNIQUE	CH. SRV.	N400381	2	187	PART. LOT	49 //
490104	N4	UNIQUE	APPART.	N400343	2	522	PART. LOT	49 //

AB 506 8° feuille
13.602

AM

7 7



I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU	DESIGNATIONI	DES LOTS I
I	I	I	I	I			
490105	N4	UNIQUE	04	CH. SRV.	N400411	7	89 PART. LOT 48
490106	N4	UNIQUE	04	CH. SRV.	N400451	7	204 PART. LOT 49
490107	N4	UNIQUE	04	APPART.	N400413	7	570 PART. LOT 49
490108	N4	UNIQUE	04	CH. SRV.	N400421	7	89 PART. LOT 45
490109	N4	UNIQUE	04	CH. SRV.	N400461	7	204 PART. LOT 49
490110	N4	UNIQUE	04	APPART.	N400423	7A	558 PART. LOT 49
490111	N4	UNIQUE	04	CH. SRV.	N400431	2	82 PART. LOT 49
490112	N4	UNIQUE	04	CH. SRV.	N400471	2	189 PART. LOT 49
490113	N4	UNIQUE	04	APPART.	N400433	2	527 PART. LOT 49
490114	N4	UNIQUE	04	CH. SRV.	N400441	2	82 PART. LOT 49
490115	N4	UNIQUE	04	CH. SRV.	N400481	2	189 PART. LOT 49
490116	N4	UNIQUE	04	APPART.	N400443	2	527 PART. LOT 49
490117	N4	UNIQUE	05	CH. SRV.	N400511	7	90 PART. LOT 48
490118	N4	UNIQUE	05	CH. SRV.	N400551	7	206 PART. LOT 48
490119	N4	UNIQUE	05	APPART.	N400513	7	576 PART. LOT 49
490120	N4	UNIQUE	05	CH. SRV.	N400521	7	90 PART. LOT 48
490121	N4	UNIQUE	05	CH. SRV.	N400561	7	206 PART. LOT 48
490122	N4	UNIQUE	05	APPART.	N400523	7A	564 PART. LOT 49
490123	N4	UNIQUE	05	CH. SRV.	N400531	2	83 PART. LOT 49
490124	N4	UNIQUE	05	CH. SRV.	N400571	2	191 PART. LOT 49
490125	N4	UNIQUE	05	APPART.	N400535	2	532 PART. LOT 49
490126	N4	UNIQUE	05	CH. SRV.	N400541	2	83 PART. LOT 49
490127	N4	UNIQUE	05	CH. SRV.	N400581	2	191 PART. LOT 49
490128	N4	UNIQUE	05	APPART.	N400543	2	532 PART. LOT 49
490129	N4	UNIQUE	06	CH. SRV.	N400611	7	91 PART. LOT 49
490130	N4	UNIQUE	06	CH. SRV.	N400651	7	208 PART. LOT 49
490131	N4	UNIQUE	06	APPART.	N400613	7	581 PART. LOT 49
490132	N4	UNIQUE	06	CH. SRV.	N400621	7	91 PART. LOT 49
490133	N4	UNIQUE	06	CH. SRV.	N400661	7	208 PART. LOT 49
490134	N4	UNIQUE	06	APPART.	N400623	7A	569 PART. LOT 49
490135	N4	UNIQUE	06	CH. SRV.	N400631	2	84 PART. LOT 49
490136	N4	UNIQUE	06	CH. SRV.	N400671	2	193 PART. LOT 49
490137	N4	UNIQUE	06	APPART.	N400633	2	537 PART. LOT 49
490138	N4	UNIQUE	06	CH. SRV.	N400641	2	84 PART. LOT 49
490139	N4	UNIQUE	06	CH. SRV.	N400681	2	193 PART. LOT 49
490140	N4	UNIQUE	06	APPART.	N400643	2	537 PART. LOT 49
490141	N4	UNIQUE	07	CH. SRV.	N400711	7	92 PART. LOT 49
490142	N4	UNIQUE	07	CH. SRV.	N400751	7	210 PART. LOT 49
490143	N4	UNIQUE	07	APPART.	N400713	7	587 PART. LOT 49
490144	N4	UNIQUE	07	CH. SRV.	N400721	7	92 PART. LOT 49
490145	N4	UNIQUE	07	CH. SRV.	N400761	7	210 PART. LOT 49
490146	N4	UNIQUE	07	APPART.	N400723	7A	575 PART. LOT 49
490147	N4	UNIQUE	07	CH. SRV.	N400731	2	85 PART. LOT 49
490148	N4	UNIQUE	07	CH. SRV.	N400771	2	194 PART. LOT 49
490149	N4	UNIQUE	07	APPART.	N400733	2	542 PART. LOT 49
490150	N4	UNIQUE	07	CH. SRV.	N400741	2	85 PART. LOT 49
490151	N4	UNIQUE	07	CH. SRV.	N400781	2	194 PART. LOT 49
490152	N4	UNIQUE	07	APPART.	N400743	2	542 PART. LOT 49
490153	N4	UNIQUE	08	CH. SRV.	N400811	7	92 PART. LOT 49
490154	N4	UNIQUE	08	CH. SRV.	N400851	7	212 PART. LOT 49
490155	N4	UNIQUE	08	APPART.	N400813	7	593 PART. LOT 49
490156	N4	UNIQUE	08	CH. SRV.	N400821	7	92 PART. LOT 49

28-03
29029

ge fille

PA



I	LOT	IBATI	ESC.	I	ETA	NATURE DU LOT	ICO-PROI	DESIGNATIONI	I	P
I	I	I	I	I	I			DES LOTS	I	
						<i>Report</i>		<i>58029</i>		
*	490157	N4	UNIQUE	08	CH. SRV.	N400861	7	212	PART. LOT	49*
*	490158	N4	UNIQUE	08	APPART.	N400823	7A	580	PART. LOT	49*
*	490159	N4	UNIQUE	08	CH. SRV.	N400831	2	85	PART. LOT	49*
*	490160	N4	UNIQUE	08	CH. SRV.	N400871	2	196	PART. LOT	49*
*	490161	N4	UNIQUE	08	APPART.	N400833	2	548	PART. LOT	49*
*	490162	N4	UNIQUE	08	CH. SRV.	N400841	2	85	PART. LOT	49*
*	490163	N4	UNIQUE	08	CH. SRV.	N400881	2	196	PART. LOT	49*
*	490164	N4	UNIQUE	08	APPART.	N400843	2	548	PART. LOT	49*
*	490165	N4	UNIQUE	09	CH. SRV.	N400911	7	93	PART. LOT	49*
*	490166	N4	UNIQUE	09	CH. SRV.	N400951	7	214	PART. LOT	49*
*	490167	N4	UNIQUE	09	APPART.	N400913	7	598	PART. LOT	49*
*	490168	N4	UNIQUE	09	CH. SRV.	N400921	7	93	PART. LOT	49*
*	490169	N4	UNIQUE	09	CH. SRV.	N400961	7	214	PART. LOT	49*
*	490170	N4	UNIQUE	09	APPART.	N400923	7A	586	PART. LOT	49*
*	490171	N4	UNIQUE	09	CH. SRV.	N400931	2	86	PART. LOT	49*
*	490172	N4	UNIQUE	09	CH. SRV.	N400971	2	198	PART. LOT	49*
*	490173	N4	UNIQUE	09	APPART.	N400933	2	553	PART. LOT	49*
*	490174	N4	UNIQUE	09	CH. SRV.	N400941	2	86	PART. LOT	49*
*	490175	N4	UNIQUE	09	CH. SRV.	N400981	2	198	PART. LOT	49*
*	490176	N4	UNIQUE	09	APPART.	N400943	2	553	PART. LOT	49*
*	490177	N4	UNIQUE	10	CH. SRV.	N401011	7	94	PART. LOT	49*
*	490178	N4	UNIQUE	10	CH. SRV.	N401051	7	217	PART. LOT	49*
*	490179	N4	UNIQUE	10	APPART.	N401013	7	604	PART. LOT	49*
*	490180	N4	UNIQUE	10	CH. SRV.	N401021	7	94	PART. LOT	49*
*	490181	N4	UNIQUE	10	CH. SRV.	N401061	7	217	PART. LOT	49*
*	490182	N4	UNIQUE	10	APPART.	N401023	7A	591	PART. LOT	49*
*	490183	N4	UNIQUE	10	CH. SRV.	N401031	2	87	PART. LOT	49*
*	490184	N4	UNIQUE	10	CH. SRV.	N401071	2	200	PART. LOT	49*
*	490185	N4	UNIQUE	10	APPART.	N401033	2	558	PART. LOT	49*
*	490186	N4	UNIQUE	10	CH. SRV.	N401041	2	87	PART. LOT	49*
*	490187	N4	UNIQUE	10	CH. SRV.	N401081	2	200	PART. LOT	49*
*	490188	N4	UNIQUE	10	APPART.	N401043	2	558	PART. LOT	49*
*	490189	N4	UNIQUE	11	CH. SRV.	N401111	7	95	PART. LOT	49*
*	490190	N4	UNIQUE	11	CH. SRV.	N401151	7	219	PART. LOT	49*
*	490191	N4	UNIQUE	11	APPART.	N401113	7	610	PART. LOT	49*
*	490192	N4	UNIQUE	11	CH. SRV.	N401121	7	95	PART. LOT	49*
*	490193	N4	UNIQUE	11	CH. SRV.	N401161	7	219	PART. LOT	49*
*	490194	N4	UNIQUE	11	APPART.	N401123	7A	597	PART. LOT	49*
*	490195	N4	UNIQUE	11	CH. SRV.	N401131	2	88	PART. LOT	49*
*	490196	N4	UNIQUE	11	CH. SRV.	N401171	2	202	PART. LOT	49*
*	490197	N4	UNIQUE	11	APPART.	N401133	2	563	PART. LOT	49*
*	490198	N4	UNIQUE	11	CH. SRV.	N401141	2	88	PART. LOT	49*
*	490199	N4	UNIQUE	11	CH. SRV.	N401181	2	202	PART. LOT	49*
*	490200	N4	UNIQUE	11	APPART.	N401143	2	563	PART. LOT	49*
*	490201	N4	UNIQUE	12	CH. SRV.	N401211	7	96	PART. LOT	49*
*	490202	N4	UNIQUE	12	CH. SRV.	N401251	7	221	PART. LOT	49*
*	490203	N4	UNIQUE	12	APPART.	N401213	7	615	PART. LOT	49*
*	490204	N4	UNIQUE	12	CH. SRV.	N401221	7	96	PART. LOT	49*
*	490205	N4	UNIQUE	12	CH. SRV.	N401261	7	221	PART. LOT	49*
*	490206	N4	UNIQUE	12	APPART.	N401223	7A	602	PART. LOT	49*
*	490207	N4	UNIQUE	12	CH. SRV.	N401231	2	89	PART. LOT	49*
*	490208	N4	UNIQUE	12	CH. SRV.	N401271	2	204	PART. LOT	49*

AN

Handwritten marks resembling a stylized '7' or 'D'.

4225
43143

doe pail



I LOT		IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU	DESIGNATION	ICI	PROJ	DES LOTS	I
*490209	N4	UNIQUE	12	APPART.	N401233	2	568	PART.	LOT	49# 27
*490210	N4	UNIQUE	12	CH. SRV.	N401241	2	89	PART.	LOT	49# //
*490211	N4	UNIQUE	12	CH. SRV.	N401281	2	204	PART.	LOT	49# //
*490212	N4	UNIQUE	12	APPART.	N401243	2	558	PART.	LOT	49# //
*490213	N4	UNIQUE	13	CH. SRV.	N401311	7	97	PART.	LOT	49# //
*490214	N4	UNIQUE	13	CH. SRV.	N401351	7	223	PART.	LOT	49# //
*490215	N4	UNIQUE	13	APPART.	N401313	7	621	PART.	LOT	49# //
*490216	N4	UNIQUE	13	CH. SRV.	N401321	7	97	PART.	LOT	49# //
*490217	N4	UNIQUE	13	CH. SRV.	N401361	7	223	PART.	LOT	49# //
*490218	N4	UNIQUE	13	APPART.	N401323	7A	608	PART.	LOT	49# //
*490219	N4	UNIQUE	13	CH. SRV.	N401331	2	89	PART.	LOT	49# //
*490220	N4	UNIQUE	13	CH. SRV.	N401371	2	206	PART.	LOT	49# //
*490221	N4	UNIQUE	13	APPART.	N401333	2	574	PART.	LOT	49# //
*490222	N4	UNIQUE	13	CH. SRV.	N401341	2	89	PART.	LOT	49# //
*490223	N4	UNIQUE	13	CH. SRV.	N401381	2	206	PART.	LOT	49# //
*490224	N4	UNIQUE	13	APPART.	N401343	2	574	PART.	LOT	49# //
*490225	N4	UNIQUE	14	CH. SRV.	N401411	7	98	PART.	LOT	49# //
*490226	N4	UNIQUE	14	CH. SRV.	N401451	7	225	PART.	LOT	49# //
*490227	N4	UNIQUE	14	APPART.	N401413	7	627	PART.	LOT	49# //
*490228	N4	UNIQUE	14	CH. SRV.	N401421	7	98	PART.	LOT	49# //
*490229	N4	UNIQUE	14	CH. SRV.	N401461	7	225	PART.	LOT	49# //
*490230	N4	UNIQUE	14	APPART.	N401423	7A	614	PART.	LOT	49# //
*490231	N4	UNIQUE	14	CH. SRV.	N401431	2	90	PART.	LOT	49# //
*490232	N4	UNIQUE	14	CH. SRV.	N401471	2	207	PART.	LOT	49# //
*490233	N4	UNIQUE	14	APPART.	N401433	2	579	PART.	LOT	49# //
*490234	N4	UNIQUE	14	CH. SRV.	N401441	2	91	PART.	LOT	49# //
*490235	N4	UNIQUE	14	CH. SRV.	N401481	2	207	PART.	LOT	49# //
*490236	N4	UNIQUE	14	APPART.	N401443	2	579	PART.	LOT	49# //
*490237	N5	UNIQUE		MY. CAVE	N50 C0001		17	PART.	LOT	49# //
*490238	N5	UNIQUE		MY. CAVE	N50 C0002		17	PART.	LOT	49# //
*490239	N5	UNIQUE		MY. CAVE	N50 C0003		17	PART.	LOT	49# //
*490240	N5	UNIQUE		MY. CAVE	N50 C0004		17	PART.	LOT	49# //
*490241	N5	UNIQUE		MY. CAVE	N50 C0005		17	PART.	LOT	49# //
*490242	N5	UNIQUE		MY. CAVE	N50 C0006		17	PART.	LOT	49# //
*490243	N5	UNIQUE		MY. CAVE	N50 C0007		17	PART.	LOT	49# //
*490244	N5	UNIQUE		MY. CAVE	N50 C0008		17	PART.	LOT	49# //
*490245	N5	UNIQUE		MY. CAVE	N50 C0009		17	PART.	LOT	49# //
*490246	N5	UNIQUE		MY. CAVE	N50 C0010		17	PART.	LOT	49# //
*490247	N5	UNIQUE		MY. CAVE	N50 C0011		17	PART.	LOT	49# //
*490248	N5	UNIQUE		MY. CAVE	N50 C0012		17	PART.	LOT	49# //
*490249	N5	UNIQUE		MY. CAVE	N50 C0013		17	PART.	LOT	49# //
*490250	N5	UNIQUE		MY. CAVE	N50 C0014		17	PART.	LOT	49# //
*490251	N5	UNIQUE		MY. CAVE	N50 C0015		17	PART.	LOT	49# //
*490252	N5	UNIQUE		MY. CAVE	N50 C0016		17	PART.	LOT	49# //
*490253	N5	UNIQUE		MY. CAVE	N50 C0017		17	PART.	LOT	49# //
*490254	N5	UNIQUE		MY. CAVE	N50 C0018		17	PART.	LOT	49# //
*490255	N5	UNIQUE		MY. CAVE	N50 C0019		17	PART.	LOT	49# //
*490256	N5	UNIQUE		MY. CAVE	N50 C0020		17	PART.	LOT	49# //
*490257	N5	UNIQUE		MY. CAVE	N50 C0021		17	PART.	LOT	49# //
*490258	N5	UNIQUE		MY. CAVE	N50 C0022		17	PART.	LOT	49# //
*490259	N5	UNIQUE		MY. CAVE	N50 C0023		17	PART.	LOT	49# //
*490260	N5	UNIQUE		MY. CAVE	N50 C0024		17	PART.	LOT	49# //

Report

43143

52 226

Me fait

an



----------*-----*-----*										
I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	DESIGNATIONI			P
I	I	I	I	I	I	I	DES LOTS I			
----------*-----*-----*										
490261	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0025	17	PART. LOT	49 22
490262	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0026	17	PART. LOT	49 --
490263	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0027	17	PART. LOT	49 //
490264	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0028	17	PART. LOT	49 //
490265	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0029	17	PART. LOT	49 //
490266	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0030	17	PART. LOT	49 //
490267	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0031	17	PART. LOT	49 //
490268	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0032	17	PART. LOT	49 //
490269	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0033	17	PART. LOT	49 //
490270	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0034	17	PART. LOT	49 //
490271	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0035	17	PART. LOT	49 //
490272	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0036	17	PART. LOT	49 //
490273	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0037	17	PART. LOT	49 //
490274	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0038	17	PART. LOT	49 //
490275	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0039	17	PART. LOT	49 //
490276	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0040	17	PART. LOT	49 //
490277	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0041	17	PART. LOT	49 //
490278	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0042	17	PART. LOT	49 //
490279	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0043	17	PART. LOT	49 //
490280	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0044	17	PART. LOT	49 //
490281	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0045	17	PART. LOT	49 //
490282	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0046	17	PART. LOT	49 //
490283	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0047	17	PART. LOT	49 //
490284	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0048	17	PART. LOT	49 //
490285	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0049	17	PART. LOT	49 //
490286	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0050	17	PART. LOT	49 //
490287	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0051	17	PART. LOT	49 //
490288	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0052	17	PART. LOT	49 //
490289	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0053	17	PART. LOT	49 //
490290	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0054	17	PART. LOT	49 //
490291	N5	UNIQUE			MY. CAVE	N50	C0055	17	PART. LOT	49 //
490292	N5	UNIQUE		00	CH. SRV.	N500011	7	85	PART. LOT	49 //
490293	N5	UNIQUE		00	CH. SRV.	N500051	7	196	PART. LOT	49 //
490294	N5	UNIQUE		00	APPART.	N500013	7	548	PART. LOT	49 //
490295	N5	UNIQUE		00	CH. SRV.	N500021	7	85	PART. LOT	49 //
490296	N5	UNIQUE		00	CH. SRV.	N500061	7	196	PART. LOT	49 //
490297	N5	UNIQUE		00	APPART.	N500023	7A	536	PART. LOT	49 //
490298	N5	UNIQUE		00	APPART.	N500034	2A	577	PART. LOT	49 //
490299	N5	UNIQUE		01	CH. SRV.	N500111	7	86	PART. LOT	49 //
490300	N5	UNIQUE		01	CH. SRV.	N500151	7	198	PART. LOT	49 //
490301	N5	UNIQUE		01	APPART.	N500113	7	553	PART. LOT	49 //
490302	N5	UNIQUE		01	CH. SRV.	N500121	7	86	PART. LOT	49 //
490303	N5	UNIQUE		01	CH. SRV.	N500161	7	198	PART. LOT	49 //
490304	N5	UNIQUE		01	APPART.	N500123	7A	542	PART. LOT	49 //
490305	N5	UNIQUE		01	CH. SRV.	N500131	2	80	PART. LOT	49 //
490306	N5	UNIQUE		01	CH. SRV.	N500171	2	183	PART. LOT	49 //
490307	N5	UNIQUE		01	APPART.	N500133	2A	500	PART. LOT	49 //
490308	N5	UNIQUE		01	CH. SRV.	N500141	2	80	PART. LOT	49 //
490309	N5	UNIQUE		01	CH. SRV.	N500181	2	183	PART. LOT	49 //
490310	N5	UNIQUE		01	APPART.	N500143	2	511	PART. LOT	49 //
490311	N5	UNIQUE		02	CH. SRV.	N500211	7	87	PART. LOT	49 //
490312	N5	UNIQUE		02	CH. SRV.	N500251	7	200	PART. LOT	49 //

Rap A

59226

5212

pn

Handwritten marks resembling 'y' and '7'.

58463

12^e feuille



I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU	DESIGNATION	NI
I	I	I	I	I		DES LOTS	I
#490313	N5	UNIQUE	02	APPART.	N500213	7	559 PART. LOT 49# 22
#490314	N5	UNIQUE	02	CH. SRV.	N500221	7	87 PART. LOT 49# //
#490315	N5	UNIQUE	02	CH. SRV.	N500261	7	200 PART. LOT 49# //
#490316	N5	UNIQUE	02	APPART.	N500223	7A	547 PART. LOT 49# //
#490317	N5	UNIQUE	02	CH. SRV.	N500231	2	80 PART. LOT 49# //
#490318	N5	UNIQUE	02	CH. SRV.	N500271	2	185 PART. LOT 49# //
#490319	N5	UNIQUE	02	APPART.	N500233	2A	505 PART. LOT 49# //
#490320	N5	UNIQUE	02	CH. SRV.	N500241	2	80 PART. LOT 49# //
#490321	N5	UNIQUE	02	CH. SRV.	N500281	2	185 PART. LOT 49# //
#490322	N5	UNIQUE	02	APPART.	N500243	2	516 PART. LOT 49# //
#490323	N5	UNIQUE	03	CH. SRV.	N500311	7	88 PART. LOT 49# //
#490324	N5	UNIQUE	03	CH. SRV.	N500351	7	202 PART. LOT 49# //
#490325	N5	UNIQUE	03	APPART.	N500313	7	565 PART. LOT 49# //
#490326	N5	UNIQUE	03	CH. SRV.	N500321	7	80 PART. LOT 49# //
#490327	N5	UNIQUE	03	CH. SRV.	N500361	7	202 PART. LOT 49# //
#490328	N5	UNIQUE	03	APPART.	N500323	7A	553 PART. LOT 49# //
#490329	N5	UNIQUE	03	CH. SRV.	N500331	2	81 PART. LOT 49# //
#490330	N5	UNIQUE	03	CH. SRV.	N500371	2	187 PART. LOT 49# //
#490331	N5	UNIQUE	03	APPART.	N500333	2A	511 PART. LOT 49# //
#490332	N5	UNIQUE	03	CH. SRV.	N500341	2	81 PART. LOT 49# //
#490333	N5	UNIQUE	03	CH. SRV.	N500381	2	187 PART. LOT 49# //
#490334	N5	UNIQUE	03	APPART.	N500343	2	522 PART. LOT 49# //
#490335	N5	UNIQUE	04	CH. SRV.	N500411	7	89 PART. LOT 49# //
#490336	N5	UNIQUE	04	CH. SRV.	N500451	7	204 PART. LOT 49# //
#490337	N5	UNIQUE	04	APPART.	N500413	7	570 PART. LOT 49# //
#490338	N5	UNIQUE	04	CH. SRV.	N500421	7	89 PART. LOT 49# //
#490339	N5	UNIQUE	04	CH. SRV.	N500461	7	204 PART. LOT 49# //
#490340	N5	UNIQUE	04	APPART.	N500423	7A	558 PART. LOT 49# //
#490341	N5	UNIQUE	04	CH. SRV.	N500431	2	82 PART. LOT 49# //
#490342	N5	UNIQUE	04	CH. SRV.	N500471	2	189 PART. LOT 49# //
#490343	N5	UNIQUE	04	APPART.	N500433	2A	516 PART. LOT 49# //
#490344	N5	UNIQUE	04	CH. SRV.	N500441	2	82 PART. LOT 49# //
#490345	N5	UNIQUE	04	CH. SRV.	N500481	2	189 PART. LOT 49# //
#490346	N5	UNIQUE	04	APPART.	N500443	2	527 PART. LOT 49# //
#490347	N5	UNIQUE	05	CH. SRV.	N500511	7	90 PART. LOT 49# //
#490348	N5	UNIQUE	05	CH. SRV.	N500551	7	206 PART. LOT 49# //
#490349	N5	UNIQUE	05	APPART.	N500513	7	576 PART. LOT 49# //
#490350	N5	UNIQUE	05	CH. SRV.	N500521	7	90 PART. LOT 49# //
#490351	N5	UNIQUE	05	CH. SRV.	N500561	7	206 PART. LOT 49# //
#490352	N5	UNIQUE	05	APPART.	N500523	7A	564 PART. LOT 49# //
#490353	N5	UNIQUE	05	CH. SRV.	N500531	2	83 PART. LOT 49# //
#490354	N5	UNIQUE	05	CH. SRV.	N500571	2	191 PART. LOT 49# //
#490355	N5	UNIQUE	05	APPART.	N500533	2A	521 PART. LOT 49# //
#490356	N5	UNIQUE	05	CH. SRV.	N500541	2	83 PART. LOT 49# //
#490357	N5	UNIQUE	05	CH. SRV.	N500581	2	191 PART. LOT 49# //
#490358	N5	UNIQUE	05	APPART.	N500543	2	532 PART. LOT 49# //
#490359	N5	UNIQUE	06	CH. SRV.	N500611	7	91 PART. LOT 49# //
#490360	N5	UNIQUE	06	CH. SRV.	N500651	7	208 PART. LOT 49# //
#490361	N5	UNIQUE	06	APPART.	N500613	7	581 PART. LOT 49# //
#490362	N5	UNIQUE	06	CH. SRV.	N500621	7	91 PART. LOT 49# //
#490363	N5	UNIQUE	06	CH. SRV.	N500661	7	208 PART. LOT 49# //
#490364	N5	UNIQUE	06	APPART.	N500623	7A	569 PART. LOT 49# //

7246
73.054

pn

136



I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LO	ICO-PROI	SIGNATIONI	PA			
I	I	I	I	I			DES LOTS	I			
*	490365	N5	UNIQUE	06	CH. SRV.	N500631	2	84	PART. LOT	49	LL
*	490366	N5	UNIQUE	06	CH. SRV.	N500671	2	193	PART. LOT	49	/
*	490367	N5	UNIQUE	06	APPART.	N500633	2A	526	PART. LOT	49	/
*	490368	N5	UNIQUE	06	CH. SRV.	N500641	2	84	PART. LOT	49	/
*	490369	N5	UNIQUE	06	CH. SRV.	N500681	2	193	PART. LOT	49	/
*	490370	N5	UNIQUE	06	APPART.	N500643	2	537	PART. LOT	49	/
*	490371	N5	UNIQUE	07	CH. SRV.	N500711	7	92	PART. LOT	49	/
*	490372	N5	UNIQUE	07	CH. SRV.	N500751	7	210	PART. LOT	49	/
*	490373	N5	UNIQUE	07	APPART.	N500713	7	587	PART. LOT	49	/
*	490374	N5	UNIQUE	07	CH. SRV.	N500721	7	92	PART. LOT	49	/
*	490375	N5	UNIQUE	07	CH. SRV.	N500761	7	210	PART. LOT	49	/
*	490376	N5	UNIQUE	07	APPART.	N500723	7A	575	PART. LOT	49	/
*	490377	N5	UNIQUE	07	CH. SRV.	N500731	2	85	PART. LOT	49	/
*	490378	N5	UNIQUE	07	CH. SRV.	N500771	2	194	PART. LOT	49	/
*	490379	N5	UNIQUE	07	APPART.	N500733	2A	531	PART. LOT	49	/
*	490380	N5	UNIQUE	07	CH. SRV.	N500741	2	85	PART. LOT	49	/
*	490381	N5	UNIQUE	07	CH. SRV.	N500781	2	194	PART. LOT	49	/
*	490382	N5	UNIQUE	07	APPART.	N500743	2	542	PART. LOT	49	/
*	490383	N5	UNIQUE	08	CH. SRV.	N500811	7	92	PART. LOT	49	/
*	490384	N5	UNIQUE	08	CH. SRV.	N500851	7	212	PART. LOT	49	/
*	490385	N5	UNIQUE	08	APPART.	N500813	7	593	PART. LOT	49	/
*	490386	N5	UNIQUE	08	CH. SRV.	N500821	7	92	PART. LOT	49	/
*	490387	N5	UNIQUE	08	CH. SRV.	N500851	7	212	PART. LOT	49	/
*	490388	N5	UNIQUE	08	APPART.	N500823	7A	580	PART. LOT	49	/
*	490389	N5	UNIQUE	08	CH. SRV.	N500831	2	85	PART. LOT	49	/
*	490390	N5	UNIQUE	08	CH. SRV.	N500871	2	196	PART. LOT	49	/
*	490391	N5	UNIQUE	08	APPART.	N500833	2A	536	PART. LOT	49	/
*	490392	N5	UNIQUE	08	CH. SRV.	N500841	2	85	PART. LOT	49	/
*	490393	N5	UNIQUE	08	CH. SRV.	N500881	2	196	PART. LOT	49	/
*	490394	N5	UNIQUE	08	APPART.	N500843	2	548	PART. LOT	49	/
*	490395	N5	UNIQUE	09	CH. SRV.	N500911	7	93	PART. LOT	49	/
*	490396	N5	UNIQUE	09	CH. SRV.	N500951	7	214	PART. LOT	49	/
*	490397	N5	UNIQUE	09	APPART.	N500913	7	598	PART. LOT	49	/
*	490398	N5	UNIQUE	09	CH. SRV.	N500921	7	93	PART. LOT	49	/
*	490399	N5	UNIQUE	09	CH. SRV.	N500961	7	214	PART. LOT	49	/
*	490400	N5	UNIQUE	09	APPART.	N500923	7A	586	PART. LOT	49	/
*	490401	N5	UNIQUE	09	CH. SRV.	N500931	2	86	PART. LOT	49	/
*	490402	N5	UNIQUE	09	CH. SRV.	N500971	2	198	PART. LOT	49	/
*	490403	N5	UNIQUE	09	APPART.	N500933	2A	541	PART. LOT	49	/
*	490404	N5	UNIQUE	09	CH. SRV.	N500941	2	86	PART. LOT	49	/
*	490405	N5	UNIQUE	09	CH. SRV.	N500981	2	198	PART. LOT	49	/
*	490406	N5	UNIQUE	09	APPART.	N500943	2	553	PART. LOT	49	/
*	490407	N5	UNIQUE	10	CH. SRV.	N501011	7	94	PART. LOT	49	/
*	490408	N5	UNIQUE	10	CH. SRV.	N501051	7	217	PART. LOT	49	/
*	490409	N5	UNIQUE	10	APPART.	N501013	7	604	PART. LOT	49	/
*	490410	N5	UNIQUE	10	CH. SRV.	N501021	7	94	PART. LOT	49	/
*	490411	N5	UNIQUE	10	CH. SRV.	N501061	7	217	PART. LOT	49	/
*	490412	N5	UNIQUE	10	APPART.	N501023	7A	591	PART. LOT	49	/
*	490413	N5	UNIQUE	10	CH. SRV.	N501031	2	87	PART. LOT	49	/
*	490414	N5	UNIQUE	10	CH. SRV.	N501071	2	200	PART. LOT	49	/
*	490415	N5	UNIQUE	10	APPART.	N501033	2A	546	PART. LOT	49	/
*	490416	N5	UNIQUE	10	CH. SRV.	N501041	2	87	PART. LOT	49	/

Repon

79054

79056

57684

87632

RN

Handwritten marks resembling the number 7 and a curved line.

Handwritten signature or initials.



I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU	DESIGNATIONI	PA
I	I	I	I	I		DES LOTS I	
	490417	N5	UNIQUE	1	CH. SRV. N501081	2	207 PART. LOT 49
	490418	N5	UNIQUE	1	APPART. N501043	2	558 PART. LOT 49
	490419	N5	UNIQUE	11	CH. SRV. N501111	7	95 PART. LOT 49
	490420	N5	UNIQUE	11	CH. SRV. N501151	7	219 PART. LOT 49
	490421	N5	UNIQUE	11	APPART. N501113	7	610 PART. LOT 49
	490422	N5	UNIQUE	11	CH. SRV. N501121	7	95 PART. LOT 49
	490423	N5	UNIQUE	11	CH. SRV. N501161	7	219 PART. LOT 49
	490424	N5	UNIQUE	11	APPART. N501123	7A	597 PART. LOT 49
	490425	N5	UNIQUE	11	CH. SRV. N501131	2	88 PART. LOT 49
	490426	N5	UNIQUE	11	CH. SRV. N501171	2	202 PART. LOT 49
	490427	N5	UNIQUE	11	APPART. N501133	2A	551 PART. LOT 49
	490428	N5	UNIQUE	11	CH. SRV. N501141	2	88 PART. LOT 49
	490429	N5	UNIQUE	11	CH. SRV. N501181	2	202 PART. LOT 49
	490430	N5	UNIQUE	11	APPART. N501143	2	563 PART. LOT 49
	490431	N5	UNIQUE	12	CH. SRV. N501211	7	96 PART. LOT 49
	490432	N5	UNIQUE	12	CH. SRV. N501251	7	221 PART. LOT 49
	490433	N5	UNIQUE	12	APPART. N501213	7	615 PART. LOT 49
	490434	N5	UNIQUE	12	CH. SRV. N501221	7	96 PART. LOT 49
	490435	N5	UNIQUE	12	CH. SRV. N501261	7	221 PART. LOT 49
	490436	N5	UNIQUE	12	APPART. N501223	7A	602 PART. LOT 49
	490437	N5	UNIQUE	12	CH. SRV. N501231	2	89 PART. LOT 49
	490438	N5	UNIQUE	12	CH. SRV. N501271	2	204 PART. LOT 49
	490439	N5	UNIQUE	12	APPART. N501233	2A	557 PART. LOT 49
	490440	N5	UNIQUE	12	CH. SRV. N501241	2	89 PART. LOT 49
	490441	N5	UNIQUE	12	CH. SRV. N501231	2	204 PART. LOT 49
	490442	N5	UNIQUE	12	APPART. N501243	2	568 PART. LOT 49
	490443	N5	UNIQUE	13	CH. SRV. N501311	7	97 PART. LOT 49
	490444	N5	UNIQUE	13	CH. SRV. N501351	7	223 PART. LOT 49
	490445	N5	UNIQUE	13	APPART. N501313	7	621 PART. LOT 49
	490446	N5	UNIQUE	13	CH. SRV. N501321	7	97 PART. LOT 49
	490447	N5	UNIQUE	13	CH. SRV. N501361	7	223 PART. LGT 49
	490448	N5	UNIQUE	13	APPART. N501323	7A	608 PART. LOT 49
	490449	N5	UNIQUE	13	CH. SRV. N501331	2	89 PART. LOT 49
	490450	N5	UNIQUE	13	CH. SRV. N501371	2	206 PART. LOT 49
	490451	N5	UNIQUE	13	APPART. N501333	2A	562 PART. LOT 49
	490452	N5	UNIQUE	13	CH. SRV. N501341	2	89 PART. LOT 49
	490453	N5	UNIQUE	13	CH. SRV. N501381	2	206 PART. LOT 49
	490454	N5	UNIQUE	13	APPART. N501343	2	574 PART. LOT 49
	490455	N6	UNIQUE		MY. CAVE N60 C0001		17 PART. LOT 49
	490456	N6	UNIQUE		MY. CAVE N60 C0002		17 PART. LOT 49
	490457	N6	UNIQUE		MY. CAVE N60 C0003		17 PART. LOT 49
	490458	N6	UNIQUE		MY. CAVE N60 C0004		17 PART. LOT 49
	490459	N6	UNIQUE		MY. CAVE N60 C0005		17 PART. LOT 49
	490460	N6	UNIQUE		MY. CAVE N60 C0006		17 PART. LOT 49
	490461	N6	UNIQUE		MY. CAVE N60 C0007		17 PART. LOT 49
	490462	N6	UNIQUE		MY. CAVE N60 C0008		17 PART. LOT 49
	490463	N6	UNIQUE		MY. CAVE N60 C0009		17 PART. LOT 49
	490464	N6	UNIQUE		MY. CAVE N60 C0010		17 PART. LOT 49
	490465	N6	UNIQUE		MY. CAVE N60 C0011		17 PART. LOT 49
	490466	N6	UNIQUE		MY. CAVE N60 C0012		17 PART. LOT 49
	490467	N6	UNIQUE		MY. CAVE N60 C0013		17 PART. LOT 49
	490468	N6	UNIQUE		MY. CAVE N60 C0014		17 PART. LOT 49

99 366

99 374

AN

4 7

154



I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	DESIGNATION	NI	P.
I	I	I	I	I				DES LOTS	I	
	490469	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60	59374	C0015	17 PART.LOT	49	22
	490470	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0016	17 PART.LOT	49	//
	490471	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0017	17 PART.LOT	49	//
	490472	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0018	17 PART.LOT	49	//
	490473	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0019	17 PART.LOT	49	//
	490474	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0020	17 PART.LOT	49	//
	490475	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0021	17 PART.LOT	49	//
	490476	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0022	17 PART.LOT	49	//
	490477	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0023	17 PART.LOT	49	//
	490478	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0024	17 PART.LOT	49	//
	490479	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0025	17 PART.LOT	49	//
	490480	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0026	17 PART.LOT	49	//
	490481	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0027	17 PART.LOT	49	//
	490482	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0028	17 PART.LOT	49	//
	490483	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0029	17 PART.LOT	49	//
	490484	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0030	17 PART.LOT	49	//
	490485	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0031	17 PART.LOT	49	//
	490486	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0032	17 PART.LOT	49	//
	490487	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0033	17 PART.LOT	49	//
	490488	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0034	17 PART.LOT	49	//
	490489	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0035	17 PART.LOT	49	//
	490490	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0036	17 PART.LOT	49	//
	490491	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0037	17 PART.LOT	49	//
	490492	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0038	17 PART.LOT	49	//
	490493	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0039	17 PART.LOT	49	//
	490494	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0040	17 PART.LOT	49	//
	490495	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0041	17 PART.LOT	49	//
	490496	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0042	17 PART.LOT	49	//
	490497	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0043	17 PART.LOT	49	//
	490498	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0044	17 PART.LOT	49	//
	490499	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0045	17 PART.LOT	49	//
	490500	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0046	17 PART.LOT	49	//
	490501	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0047	17 PART.LOT	49	//
	490502	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0048	17 PART.LOT	49	//
	490503	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0049	17 PART.LOT	49	//
	490504	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0050	17 PART.LOT	49	//
	490505	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0051	17 PART.LOT	49	//
	490506	N6	UNIQUE	MY.CAVE	N60		C0052	17 PART.LOT	49	//
	490507	N6	UNIQUE	80 CH.SRV.	N600011	7		85-PART.LOT	49	//
	490508	N6	UNIQUE	80 CH.SRV.	N600051	7		196-PART.LOT	49	//
	490509	N6	UNIQUE	80 APPART.	N600013	7		548-PART.LOT	49	//
	490510	N6	UNIQUE	80 CH.SRV.	N600021	7		85-PART.LOT	49	//
	490511	N6	UNIQUE	80 CH.SRV.	N600061	7		196-PART.LOT	49	//
	490512	N6	UNIQUE	80 APPART.	N600023	7		548-PART.LOT	49	//
	490513	N6	UNIQUE	80 CH.SRV.	N600031	2		79-PART.LOT	49	//
	490514	N6	UNIQUE	80 CH.SRV.	N600071	2		181-PART.LOT	49	//
	490515	N6	UNIQUE	80 APPART.	N600033	2A		495-PART.LOT	49	//
	490516	N6	UNIQUE	80 CH.SRV.	N600041	2		79-PART.LOT	49	//
	490517	N6	UNIQUE	80 CH.SRV.	N600031	2		181-PART.LOT	49	//
	490518	N6	UNIQUE	80 APPART.	N600043	2		506-PART.LOT	49	//
	490519	N6	UNIQUE	81 CH.SRV.	N600111	7		86-PART.LOT	49	//
	490520	N6	UNIQUE	81 CH.SRV.	N600151	7		198-PART.LOT	49	//

PM

Handwritten scribbles and marks at the bottom of the page.

103483

16 April



I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU L	DESIGNATION I	PA
I	I	I	I	I		DES LOTS I	
490521	N6	UNIQUE	01	APPART.	N600113	7	553 PART. LOT 49 21
490522	N6	UNIQUE	01	CH. SRV.	N600121	7	86 PART. LOT 49 //
490523	N6	UNIQUE	01	CH. SRV.	N600161	7	198 PART. LOT 49 //
490524	N6	UNIQUE	01	APPART.	N600123	7	553 PART. LOT 49 //
490525	N6	UNIQUE	01	CH. SRV.	N600131	2	87 PART. LOT 49 //
490526	N6	UNIQUE	01	CH. SRV.	N600171	2	183 PART. LOT 49 //
490527	N6	UNIQUE	01	APPART.	N600133	2A	500 PART. LOT 49 //
490528	N6	UNIQUE	01	CH. SRV.	N600141	2	80 PART. LOT 49 //
490529	N6	UNIQUE	01	CH. SRV.	N600181	2	183 PART. LOT 49 //
490530	N6	UNIQUE	01	APPART.	N600143	2	511 PART. LOT 49 //
490531	N6	UNIQUE	02	CH. SRV.	N600211	7	87 PART. LOT 49 //
490532	N6	UNIQUE	02	CH. SRV.	N600251	7	200 PART. LOT 49 //
490533	N6	UNIQUE	02	APPART.	N600213	7	559 PART. LOT 49 //
490534	N6	UNIQUE	02	CH. SRV.	N600221	7	87 PART. LOT 49 //
490535	N6	UNIQUE	02	CH. SRV.	N600261	7	200 PART. LOT 49 //
490536	N6	UNIQUE	02	APPART.	N600223	7	559 PART. LOT 49 //
490537	N6	UNIQUE	02	CH. SRV.	N600231	2	80 PART. LOT 49 //
490538	N6	UNIQUE	02	CH. SRV.	N600271	2	185 PART. LOT 49 //
490539	N6	UNIQUE	02	APPART.	N600233	2A	505 PART. LOT 49 //
490540	N6	UNIQUE	02	CH. SRV.	N600241	2	80 PART. LOT 49 //
490541	N6	UNIQUE	02	CH. SRV.	N600281	2	185 PART. LOT 49 //
490542	N6	UNIQUE	02	APPART.	N600243	2	516 PART. LOT 49 //
490543	N6	UNIQUE	03	CH. SRV.	N600311	7	88 PART. LOT 49 //
490544	N6	UNIQUE	03	CH. SRV.	N600351	7	202 PART. LOT 49 //
490545	N6	UNIQUE	03	APPART.	N600313	7	565 PART. LOT 49 //
490546	N6	UNIQUE	03	CH. SRV.	N600321	7	88 PART. LOT 49 //
490547	N6	UNIQUE	03	CH. SRV.	N600361	7	202 PART. LOT 49 //
490548	N6	UNIQUE	03	APPART.	N600323	7	565 PART. LOT 49 //
490549	N6	UNIQUE	03	CH. SRV.	N600331	2	81 PART. LOT 49 //
490550	N6	UNIQUE	03	CH. SRV.	N600371	2	187 PART. LOT 49 //
490551	N6	UNIQUE	03	APPART.	N600333	2A	511 PART. LOT 49 //
490552	N6	UNIQUE	03	CH. SRV.	N600341	2	81 PART. LOT 49 //
490553	N6	UNIQUE	03	CH. SRV.	N600381	2	187 PART. LOT 49 //
490554	N6	UNIQUE	03	APPART.	N600343	2	522 PART. LOT 49 //
490555	N6	UNIQUE	04	CH. SRV.	N600411	7	89 PART. LOT 49 //
490556	N6	UNIQUE	04	CH. SRV.	N600451	7	204 PART. LOT 49 //
490557	N6	UNIQUE	04	APPART.	N600413	7	570 PART. LOT 49 //
490558	N6	UNIQUE	04	CH. SRV.	N600421	7	89 PART. LOT 49 //
490559	N6	UNIQUE	04	CH. SRV.	N600461	7	204 PART. LOT 49 //
490560	N6	UNIQUE	04	APPART.	N600423	7	570 PART. LOT 49 //
490561	N6	UNIQUE	04	CH. SRV.	N600431	2	82 PART. LOT 49 //
490562	N6	UNIQUE	04	CH. SRV.	N600471	2	189 PART. LOT 49 //
490563	N6	UNIQUE	04	APPART.	N600433	2A	516 PART. LOT 49 //
490564	N6	UNIQUE	04	CH. SRV.	N600441	2	82 PART. LOT 49 //
490565	N6	UNIQUE	04	CH. SRV.	N600481	2	189 PART. LOT 49 //
490566	N6	UNIQUE	04	APPART.	N600443	2	527 PART. LOT 49 //
490567	N6	UNIQUE	05	CH. SRV.	N600511	7	90 PART. LOT 49 //
490568	N6	UNIQUE	05	CH. SRV.	N600551	7	206 PART. LOT 49 //
490569	N6	UNIQUE	05	APPART.	N600513	7	576 PART. LOT 49 //
490570	N6	UNIQUE	05	CH. SRV.	N600521	7	90 PART. LOT 49 //
490571	N6	UNIQUE	05	CH. SRV.	N600561	7	206 PART. LOT 49 //
490572	N6	UNIQUE	05	APPART.	N600523	7	576 PART. LOT 49 //

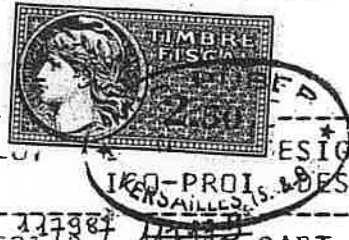
REYON 303483

417 39
117 387

AN

77

1400



I LOT		IBATI ESC.		IETAI		NATURE DU LOT		DESIGNATIONI PA	
I	I	I	I	I	I				
490573	N6	UNIQUE	05	CH. SRV.	N600531	2	1787	1783	PART. LOT 49 21
490574	N6	UNIQUE	05	CH. SRV.	N600571	2			191 - PART. LOT 49 //
490575	N6	UNIQUE	05	APPART.	N600533	2A			521 - PART. LOT 49 //
490576	N6	UNIQUE	05	CH. SRV.	N600541	2			83 - PART. LOT 49 //
490577	N6	UNIQUE	05	CH. SRV.	N600581	2			191 - PART. LOT 49 //
490578	N6	UNIQUE	05	APPART.	N600543	2			532 - PART. LOT 49 //
490579	N6	UNIQUE	06	CH. SRV.	N600611	7			91 - PART. LOT 49 //
490580	N6	UNIQUE	06	CH. SRV.	N600651	7			208 - PART. LOT 49 //
490581	N6	UNIQUE	06	APPART.	N600613	7			581 - PART. LOT 49 //
490582	N6	UNIQUE	06	CH. SRV.	N600621	7			91 - PART. LOT 49 //
490583	N6	UNIQUE	06	CH. SRV.	N600661	7			208 - PART. LOT 49 //
490584	N6	UNIQUE	06	APPART.	N600623	7			581 - PART. LOT 49 //
490585	N6	UNIQUE	06	CH. SRV.	N600631	2			84 - PART. LOT 49 //
490586	N6	UNIQUE	06	CH. SRV.	N600671	2			193 - PART. LOT 49 //
490587	N6	UNIQUE	06	APPART.	N600633	2A			526 - PART. LOT 49 //
490588	N6	UNIQUE	06	CH. SRV.	N600641	2			84 - PART. LOT 49 //
490589	N6	UNIQUE	06	CH. SRV.	N600681	2			193 - PART. LOT 49 //
490590	N6	UNIQUE	06	APPART.	N600643	2			537 - PART. LOT 49 //
490591	N6	UNIQUE	07	CH. SRV.	N600711	7			92 - PART. LOT 49 //
490592	N6	UNIQUE	07	CH. SRV.	N600751	7			210 - PART. LOT 49 //
490593	N6	UNIQUE	07	APPART.	N600713	7			587 - PART. LOT 49 //
490594	N6	UNIQUE	07	CH. SRV.	N600721	7			92 - PART. LOT 49 //
490595	N6	UNIQUE	07	CH. SRV.	N600761	7			210 - PART. LOT 49 //
490596	N6	UNIQUE	07	APPART.	N600723	7			587 - PART. LOT 49 //
490597	N6	UNIQUE	07	CH. SRV.	N600731	2			85 - PART. LOT 49 //
490598	N6	UNIQUE	07	CH. SRV.	N600771	2			194 - PART. LOT 49 //
490599	N6	UNIQUE	07	APPART.	N600733	2A			531 - PART. LOT 49 //
490600	N6	UNIQUE	07	CH. SRV.	N600741	2			85 - PART. LOT 49 //
490601	N6	UNIQUE	07	CH. SRV.	N600781	2			194 - PART. LOT 49 //
490602	N6	UNIQUE	07	APPART.	N600743	2			542 - PART. LOT 49 //
490603	N6	UNIQUE	08	CH. SRV.	N600811	7			92 - PART. LOT 49 //
490604	N6	UNIQUE	08	CH. SRV.	N600851	7			212 - PART. LOT 49 //
490605	N6	UNIQUE	08	APPART.	N600813	7			593 - PART. LOT 49 //
490606	N6	UNIQUE	08	CH. SRV.	N600821	7			92 - PART. LOT 49 //
490607	N6	UNIQUE	08	CH. SRV.	N600861	7			212 - PART. LOT 49 //
490608	N6	UNIQUE	08	APPART.	N600823	7			593 - PART. LOT 49 //
490609	N6	UNIQUE	08	CH. SRV.	N600831	2			85 - PART. LOT 49 //
490610	N6	UNIQUE	08	CH. SRV.	N600871	2			196 - PART. LOT 49 //
490611	N6	UNIQUE	08	APPART.	N600833	2A			536 - PART. LOT 49 //
490612	N6	UNIQUE	08	CH. SRV.	N600841	2			85 - PART. LOT 49 //
490613	N6	UNIQUE	08	CH. SRV.	N600881	2			196 - PART. LOT 49 //
490614	N6	UNIQUE	08	APPART.	N600843	2			548 - PART. LOT 49 //
490615	N6	UNIQUE	09	CH. SRV.	N600911	7			93 - PART. LOT 49 //
490616	N6	UNIQUE	09	CH. SRV.	N600951	7			214 - PART. LOT 49 //
490617	N6	UNIQUE	09	APPART.	N600913	7			598 - PART. LOT 49 //
490618	N6	UNIQUE	09	CH. SRV.	N600921	7			93 - PART. LOT 49 //
490619	N6	UNIQUE	09	CH. SRV.	N600961	7			214 - PART. LOT 49 //
490620	N6	UNIQUE	09	APPART.	N600923	7			598 - PART. LOT 49 //
490621	N6	UNIQUE	09	CH. SRV.	N600931	2			86 - PART. LOT 49 //
490622	N6	UNIQUE	09	CH. SRV.	N600971	2			198 - PART. LOT 49 //
490623	N6	UNIQUE	09	APPART.	N600933	2A			541 - PART. LOT 49 //
490624	N6	UNIQUE	09	CH. SRV.	N600941	2			86 - PART. LOT 49 //

Handwritten marks resembling a stylized '7' or '77'.

Handwritten numbers: 122571 and 432.535

Handwritten text: 102 fac

Handwritten text: An



I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	DESIGNATION	PA
I	I	I	I	I				DES LOTS	I
*490625	N6	UNIQUE	09	CH. SRV.	N600981	2	156	PART. LOT	49*22
490626	N6	UNIQUE	09	APPART.	N600943	2	553	PART. LOT	49 //
490627	N6	UNIQUE	10	CH. SRV.	N601011	7	94	PART. LOT	49 //
490628	N6	UNIQUE	10	CH. SRV.	N601051	7	217	PART. LOT	49 //
490629	N6	UNIQUE	10	APPART.	N601013	7	604	PART. LOT	49 //
490630	N6	UNIQUE	10	CH. SRV.	N601021	7	94	PART. LOT	49 //
490631	N6	UNIQUE	10	CH. SRV.	N601061	7	217	PART. LOT	49 //
490632	N6	UNIQUE	10	APPART.	N601023	7	604	PART. LOT	49 //
490633	N6	UNIQUE	10	CH. SRV.	N601031	2	87	PART. LOT	49 //
490634	N6	UNIQUE	10	CH. SRV.	N601071	2	200	PART. LOT	49 //
490635	N6	UNIQUE	10	APPART.	N601033	2A	546	PART. LOT	49 //
490636	N6	UNIQUE	10	CH. SRV.	N601041	2	87	PART. LOT	49 //
490637	N6	UNIQUE	10	CH. SRV.	N601081	2	200	PART. LOT	49 //
490638	N6	UNIQUE	10	APPART.	N601043	2	558	PART. LOT	49 //
490639	N6	UNIQUE	11	CH. SRV.	N601111	7	95	PART. LOT	49 //
490640	N6	UNIQUE	11	CH. SRV.	N601151	7	219	PART. LOT	49 //
490641	N6	UNIQUE	11	APPART.	N601113	7	610	PART. LOT	49 //
490642	N6	UNIQUE	11	CH. SRV.	N601121	7	95	PART. LOT	49 //
490643	N6	UNIQUE	11	CH. SRV.	N601161	7	219	PART. LOT	49 //
490644	N6	UNIQUE	11	APPART.	N601123	7	610	PART. LOT	49 //
490645	N6	UNIQUE	11	CH. SRV.	N601131	2	88	PART. LOT	49 //
490646	N6	UNIQUE	11	CH. SRV.	N601171	2	202	PART. LOT	49 //
490647	N6	UNIQUE	11	APPART.	N601133	2A	551	PART. LOT	49 //
490648	N6	UNIQUE	11	CH. SRV.	N601141	2	88	PART. LOT	49 //
490649	N6	UNIQUE	11	CH. SRV.	N601181	2	202	PART. LOT	49 //
490650	N6	UNIQUE	11	APPART.	N601143	2	563	PART. LOT	49 //
490651	N6	UNIQUE	12	CH. SRV.	N601211	7	96	PART. LOT	49 //
490652	N6	UNIQUE	12	CH. SRV.	N601251	7	221	PART. LOT	49 //
490653	N6	UNIQUE	12	APPART.	N601213	7	615	PART. LOT	49 //
490654	N6	UNIQUE	12	CH. SRV.	N601221	7	96	PART. LOT	49 //
490655	N6	UNIQUE	12	CH. SRV.	N601261	7	221	PART. LOT	49 //
490656	N6	UNIQUE	12	APPART.	N601223	7	615	PART. LOT	49 //
490657	N6	UNIQUE	12	CH. SRV.	N601231	2	89	PART. LOT	49 //
490658	N6	UNIQUE	12	CH. SRV.	N601271	2	204	PART. LOT	49 //
490659	N6	UNIQUE	12	APPART.	N601233	2A	557	PART. LOT	49 //
490660	N6	UNIQUE	12	CH. SRV.	N601241	2	89	PART. LOT	49 //
490661	N6	UNIQUE	12	CH. SRV.	N601281	2	204	PART. LOT	49 //
490662	N6	UNIQUE	12	APPART.	N601243	2	568	PART. LOT	49 //
490663				PARKING	P0001		25	PART. LOT	49 //
490664				PARKING	P0002		25	PART. LOT	49 //
490665				PARKING	P0003		25	PART. LOT	49 //
490666				PARKING	P0004		25	PART. LOT	49 //
490667				PARKING	P0005		25	PART. LOT	49 //
490668				PARKING	P0006		25	PART. LOT	49 //
490669				PARKING	P0007		25	PART. LOT	49 //
490670				PARKING	P0008		25	PART. LOT	49 //
490671				PARKING	P0009		25	PART. LOT	49 //
490672				PARKING	P0010		25	PART. LOT	49 //
490673				PARKING	P0011		25	PART. LOT	49 //
490674				PARKING	P0012		25	PART. LOT	49 //
490675				PARKING	P0013		25	PART. LOT	49 //
490676				PARKING	P0014		25	PART. LOT	49 //

144.201

m

7 7

1900



2^e feuille

CHARGES D'ENTRETIEN

La quote-part dans les charges d'entretien afférente à chacun des lots ci-dessus créés figure en un tableau qui demeurera ci-joint et annexé après mention, après avoir été certifié véritables par Monsieur MAGRON, ès-qualités.

PLANS

Annexe primaires et secondaires ci-dessus visés après mention.
Un plan masse indiquant la lot n° 48 et surface 69.
Un plan masse de l'acte de vente n° 49.
Deux plans des immeubles avec plans de répartition de charges et des étages existants.

POUVOIRS

Pour l'accomplissement des formalités de publicité foncière, le comparant ès-qualités donne tous pouvoirs nécessaires à Monsieur Hugues CHARTIER, Principal clerc de notaire, demeurant à Versailles I7, rue Hoche ou à son défaut Monsieur Jean-François THEROUDE, clerc de notaire, demeurant à Versailles I7, rue Hoche, à l'effet de faire dresser et signer tous actes complémentaires, rectificatifs ou modificatifs des présentes, pour mettre celles-ci en concordance avec les documents hypothécaires et cadastraux.

DONT ACTE,

Fait et passé à Versailles, rue Hoche n° 17
En l'état de Maître Hubert, notaire soussigné
L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE NEUF.
Le vingt deux décembre
Et après lecture faite, les p comparant a signé avec le notaire. —

*Tout dans ce
document
et me faire
ce, sauf l'imp
Mot comme nul
An*

19
[Signature]

23.04.1970

1 Copie sur libre sur 13R.
* 2 Cop sur 13R.
1 Copie Hypo sur 13R.
1 Copie s/l. sur 13R.

Daniel HUBER 112918
NOTAIRE
17 Rue Hoche
VERSAILLES S&O



D.F = 50
ENREGISTRÉ A VERSAILLES-NORD

Le 20 MAI 1970 Fo 16 Beau 329/3

Reçu : Cinquante Francs
Le Receveur Divisionnaire,

PARDEVANT Maître Daniel HUBER, Notaire à VERSAILLES, (Yvelines) soussigné :

A COMPARU
Monsieur Alain LE BEGUE de GERMINY, ingénieur, demeurant à Boulogne sur Mer, ancien du Génie de la Mer

Agissant au nom et en qualité de mandataire de Monsieur René MAGRON, ingénieur, demeurant à PARIS, seizième arrondissement, 18, rue Duret, aux termes des pouvoirs qu'il lui a donnés devant acte sous seing privé en date à PARIS du vingt et un avril mil neuf cent soixante dix dont l'original est demeuré annexé à un acte contenant caution bancaire par la Banque de SUEZ et de l'Union des Mines et autres établissements de dit, reçu ce jour par Maître Daniel HUBER Notaire soussigné.

Dans laquelle procuration Monsieur MAGRON a lui-même agi en qualité de gérant unique de la "SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DES TUILLERIES A GRIGNY, au capital de huit cent dix mille francs, dont le siège social est à GRIGNY (Essonne), chemin de Corbeil. Monsieur MAGRON, a les pouvoirs nécessaires à l'effet des présentes tant en sa dite qualité, fonction à laquelle il a été nommé suivant décision collective des associés, tenue le vingt octobre mil neuf cent soixante neuf, qu'en vertu de l'article quinze des statuts sociaux.

LEQUEL, en qualité, préalablement au modificatif à l'état descriptif de division du lot de jouissance numéro 23 (numéro 101 du plan de n° se) faisant l'objet des présentes, a exposé ce qui suit :

EXPOSE

Monsieur de GERMINY en qualité rappelle qu'aux termes d'un acte reçu par Maître HUBER Notaire soussigné le cinq septembre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition a été publiée au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes, le trois novembre mil neuf cent soixante neuf, volume 16079 numéro 1ère feui

a été dressé le règlement de copropriété contenant l'état descriptif de division concernant un ensemble immobilier que la société se propose d'édifier tant :

A - sur des parcelles de terrain toutes sises sur la commune de GRIGNY (Essonne) dont la société est actuellement propriétaire, d'une superficie totale de quarante trois hectares dix %.

LE BEGUE

MAIRIE DE VERSAILLES 119919

INDICATAIRE
17 Rue de la Poste
VERSAILLES S80



ANNEXE 10 - VERSAILLES SOCIÉTÉS

ares quatre vingt six centiares figurant au cadastre rénové de la manière suivante :

- section B, numéro 417, lieudit "Grigny II", pour dix sept hectares cinquante six ares soixante seize centiares.
- section B, numéro 401, même lieudit, pour un hectare quatre vingt huit ares vingt sept centiares.
- section B, numéro 92, pour neuf ares quatre vingts centiares, lieudit "Les Ratrais".
- section B, numéro 94, pour deux ares cinquante six centiares, lieudit "Les Ratrais".
- section B, numéro 95, pour un are quatorze centiares, lieudit "Les Ratrais".
- section B, numéro 409, pour dix neuf ares cinquante neuf centiares, sans indication de lieudit.
- section B, numéro 408, pour six ares trente centiares, sans indication de lieudit.
- section B, numéro 406, pour trente six centiares, sans indication de lieudit.
- section B, numéro 403, pour sept ares quarante quatre centiares sans indication de lieudit.
- section B, numéro 405, pour huit ares quarante deux centiares, sans indication de lieudit.
- section B, numéro 402, pour vingt trois ares soixante treize centiares, sans indication de lieudit.
- section B, numéro 418, pour soixante quatre centiares, lieudit "Les Sablons".
- section B, numéro 400, lieudit "Grigny II", pour trente deux ares quarante six centiares.
- section B, numéro 105, pour deux ares soixante dix centiares, lieudit "Les Ratrais".
- section B, numéro 302, pour deux ares soixante dix centiares, lieudit "Les Ratrais".
- section C; numéro 496, pour quinze ares vingt sept centiares, sans indication de lieudit.
- section C, numéro 493, lieudit "Grigny II", pour dix hectares quarante deux ares quatre vingt sept centiares.
- section C, numéro 508, pour trente deux ares un centiare, lieudit "Grigny II".
- section C, numéro 505, lieudit "Grigny II", pour onze hectares six ares quarante sept centiares.
- section C, numéro 517, lieudit chemin rural numéro 16 dit de la Tuileries, pour dix huit ares (anciennement portion du chemin rural dit de la Tuilerie ou chemin rural numéro 16).
- section C, numéro 499, pour un are cinquante centiares, sans indication de lieudit.
- section C, numéro 511, pour dix ares sans indication de lieudit.
- section C, numéro 121 pour trois ares trente centiares, lieudit

HUBER 19920

NOTAIRE

17 Rue Roche
VERSAILLES 580



--- EN AVR 1971 --- VERSAILLES SOCIETES ---

"La Folie".

- section C, numéro 491 pour trois ares vingt quatre centiares, lieudit "La Folie".

- section C, numéro 146, pour treize ares trente cinq centiares, lieudit "La Folie".

- section C, numéro 82, pour un are quatre vingt dix huit centiares, lieudit "Les Porcherons".

B - Que sur les parcelles aussi toutes sises commune de GRIGNY, et dont la société se propose de réaliser l'acquisition savoir :

- section B, numéro 120, pour quatre ares quatre vingt deux centiares.

- section B, numéro 123 pour quatre ares cinquante neuf centiare

- Section B, numéro 212 pour deux ares cinquante trois centiares

- section B, numéro 285 pour un are quatre vingt neuf centiares.

Et sur les superficies ci-après, à prendre dans les parcelles ci dessous, sises commune de GRIGNY, savoir :

- trois ares vingt quatre centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B, numéro 146 pour quatre ares soixante quatre centiares.

- deux ares soixante quatorze centiares à provenir de la parcell cadastrée section B, numéro 308, pour cinq ares soixante deux centiares. -

- quarante neuf centiares à provenir de la parcelle cadastrée section C, numéro 98, pour un are soixante dix neuf centiares. -----

Cet ensemble doit se composer après réalisation de :

- cent soixante quatre immeubles collectifs à usage principal d'habitation avec leurs dépendances (garages et emplacements de voiture entre autres) ;

- quarante deux immeubles de cinq étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ;

- six immeubles de six étages sur rez-de-jardin et rez-de-chauss

- quinze immeubles de huit étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ;

- quatre immeubles de dix étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ;

- quarante cinq immeubles de cinq étages sur rez-de-chaussée ; -

- treize immeubles de onze étages sur sous-sol et rez-de-chaussé

- vingt immeubles de douze étages sur sous-sol et rez-de-chaussé

- dix immeubles de treize étages sur sous-sol et rez-de-chaussée

- cinq immeubles de quatorze étages sur sous-sol et rez-de-chauss

- trois immeubles de quinze étages sur sous-sol et rez-de-chauss

- un immeuble partie de quatorze étages et partie de quinze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée ;

- centres commerciaux, station-service, pavillon de vente, club et piscine découverte, locaux à usage de bureau, locaux de mouvements, centres sanitaires et sociaux, maisons de jeunes. -----

Les terrains ne supportant pas de constructions seront aménagés voirie, aires d'accès, espaces verts et autres. -----

Un premier modificatif à l'état descriptif de division contenu au règlement de co-propriété sus-visé a été établi aux termes d'un acte reçu par Maître Daniel HUBER Notaire soussigné le cinq septembre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de CORBEIL-ESSONNES. -----

3ème feuille

Handwritten marks: a large '4' on the left, and '1' and '7' below it.

HUBER 119921

NOTAIRE
17 Rue Roche
VERSAILLES 980



VERSAILLES SOCIETES

- un second modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par Maître Daniel HUBER Notaire soussigné dix neuf septembre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de CORBEIL-ESSONNES.

- un troisième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le vingt sept septembre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de CORBEIL-ESSONNES.

- un quatrième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le sept octobre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes.

- un cinquième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le quinze octobre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes.

- un sixième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le vingt sept octobre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de CORBEIL-ESSONNES.

- un septième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le vingt deux décembre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de CORBEIL-ESSONNES.

ORIGINE DE PROPRIETE

Il est ici rappelé que l'origine de propriété des terrains dont la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DES TUILERIES A GRIGNY, est actuellement propriétaire et sur lesquels doit être édiée partie de l'ensemble immobilier dont il a été ci-dessus parlé, est établie par actes séparés des présentes reçus par Maître HUBER Notaire soussigné, savoir :

- le premier, le cinq septembre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition a été publiée au bureau des Hypothèques de CORBEIL-ESSONNES, le trois novembre mil neuf cent soixante neuf, volume 16.079, numéro I.

- le second, le dix octobre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes.

- le troisième, le quinze octobre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes.

- le quatrième, le vingt sept octobre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes.

- le cinquième, le vingt six janvier mil neuf cent soixante dix, dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes.

Handwritten signature and initials.

ROBERT 119922

NOTAIRE

17 Rue Poche
VERSAILLES S&O



VERSAILLES SOCIÉTÉS

- le sixième, le vingt neuf janvier mil neuf cent soixante dix, dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essomes.

- le septième, le dix sept février mil neuf cent soixante dix, dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essomes.

Quant à l'origine de propriété des parcelles de terrains restant acquérir, elle sera établie au fur et à mesure de chaque acquisition, par actes en suite de celui sus-visé.

SUBDIVISION DU LOT NUMÉRO 23

(numéro 101 du plan de masse)

de l'ensemble immobilier situé à GRIGNY et modification à l'état descriptif de division :

Conformément aux pouvoirs donnés à Monsieur ~~LAGRON~~ ^{LAGRON} es-qualités, celui-ci décide de subdiviser le lot numéro 23 en deux nouveaux lots de jouissance de terrain savoir :

- le premier lot devant porter le numéro 24 (lequel sera lui-même ci-après supprimé pour être remplacé par sept cent trente six lots) ;
- le deuxième lot devant porter le numéro 25.

A chacun des lots ainsi créés sera affectée une quote-part de la propriété du sol exprimée en cinq millionnièmes ainsi qu'on le verra dans le tableau ci-après.

La modification et la division des lots figurent conformément à l'article 71 du décret du quatorze octobre mil neuf cent cinquante cinq, modifié par la loi du sept janvier mil neuf cent cinquante neuf, dans le tableau ci-après :

lots	Bât.	esc.	Etage	Nature du lot	Quote-part dans la Ppté du sol	désignation des lots
23				droit à la jouissance du terrain N°101 du plan de masse et sous-sol pour partie	4.037.996/5.000.000e	remplacé par les lots 24 et 25 supprimé
24				droit à la jouissance du terrain N°48 du plan de masse	168.794/5.000.000e	Partie du lot
25				droit à la jouissance du terrain N°101 du plan de masse et sous-sol pour partie	3.869.202/5.000.000e	partie lot 23

5ème feuille

11 LE BEGUE

de GERMINY %

Handwritten marks and numbers at the bottom of the page.

ROBERT 119923
NOTAIRE
17 Rue Hoche
VERSAILLES 950



VERSAILLES SOCIÉTÉS

SUBDIVISION DU LOT NUMERO 24 de l'ENSEMBLE IMMOBILIER

N°48, du plan de masse et modification à l'état descriptif de division

Monsieur ~~FRANCOIS~~, ès-qualités, usant des pouvoirs à lui donnés de :

- de subdiviser le lot numéro 24 sur lequel doivent être édifiés trois bâtiments à usage principal d'habitation dénommés N1 à N3 inclus, ainsi que soixante six parkings, lequel lot sera ainsi supprimé pour être placé par sept cent trente six lots portant les numéros 480.001 à 480.736, qui comprendront des caves, des appartements, des chambres de service et des parkings.

A chacun des lots ainsi créés sera affectée une quote-part de la propriété du sol exprimée en cinq/millionièmes dans des proportions variables pour chaque lot, dont le total par lots subdivisés sera égal à la quote-part de la propriété du sol qui était affectée audit lot numéro 24.

DESIGNATION DES LOTS

DE GERMINY %

48

01 7

LE BEGUE

48

07 7

1) Identification des lots par numérotation codifiée :

Cette codification se fait sur dix caractères.

Caractère 1 et 2 = bâtiment.

Caractère 3 = numéro escalier (si 0 escalier unique).

Caractère 4 et 5 = étage (00 rez-de-chaussée).

Caractère 6 = situation palière par rapport à l'ascenseur.

Caractère 7 = Nombre de pièces.

Caractère 8 = Jardin (doit toujours être blanc ou 0).

Caractère 9 = Orientation.

Caractère 10 = accollement si "A" en position 10.

2) Codification de la situation palière :

Droite en sortant de l'ascenseur = 1 ou 5.

Gauche = 2 ou 6.

Face droite = 3 ou 7.

Face gauche = 4 ou 8.

3) Codification de l'orientation :

0 - Nord.

1 - Nord - Ouest.

2 - Nord-Est.

3 - Est.

5 - Sud-Est.

6 - Sud.

7 - Sud-Ouest, Bâtiment carré.

8 - Sud-Ouest, bâtiment Long.

Exemple de référence appartement : T700434 7A :

Cet appartement se trouve :

T7 - bâtiment T7.

0 - escalier unique.

04 - quatrième étage.

3 - face droite en sortant ascenseur.

7 48

MAIRIE DE VERSAILLES 119924
 NOTAIRE
 17 Rue Boene
 VERSAILLES 980



VERSAILLES SOCIETES

- 4 - quatre pièces. _____
- b - Pas de Jardin. _____
- 7 - Sud-Ouest - bâtiment carré. _____
- A - accolé. _____

Exemple de référence de chambre de service : N400581 2 : _____

- N4 - bâtiment N4. _____
- 0 - escalier unique. _____
- 05 - cinquième étage. _____
- 8 - face gauche en sortant de l'ascenseur. _____
- 1 - une pièce. _____
- b - pas de jardin. _____
- 2 - Nord Est. _____

Exemple de référence de cave : N40 C0026 : _____

cave dans le bâtiment N4, escalier unique, _____
 Cave numéro C00 26. _____

Il en est de même des parkings et garages ou la zone du bâtiment et escalier sont en blanc. _____

La modification et la division des lots ainsi que la codification de chaque lot figure conformément à l'article soixante et onze du décret du quatorze octobre mil neuf cent cinquante cinq, modifié par la loi du sept janvier mil neuf cent cinquante neuf, dans le tableau ci-après : _____

TABLEAU DE DIVISION

lots	bât.	esc.	Etage	Nature du Lot	Quote-part dans la propriété du sol	désignation des lots
24				droit à la jouissance du terrain numéro 48 du plan de masse	168.794/5.000.000e	remplacé par les lots numéros 480 à 480.7. <i>supprimé</i>

189

----------*-----*-----*-----*-----*-----*										
I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	IDESIGNATIONI	PAGE
I	I	I	I	I	I	I	I	ICO-PROI	DES LOTS	I
----------*-----*-----*-----*-----*-----*										
480001	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0001	17	PART.LOT	48
480002	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0002	17	PART.LOT	48
480003	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0003	17	PART.LOT	48
480004	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0004	17	PART.LOT	48
480005	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0005	17	PART.LOT	48
480006	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0006	17	PART.LOT	48
480007	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0007	17	PART.LOT	48
480008	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0008	17	PART.LOT	48
480009	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0009	17	PART.LOT	48
480010	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0010	17	PART.LOT	48
480011	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0011	17	PART.LOT	48
480012	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0012	17	PART.LOT	48
480013	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0013	17	PART.LOT	48
480014	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0014	17	PART.LOT	48
480015	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0015	17	PART.LOT	48
480016	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0016	17	PART.LOT	48
480017	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0017	17	PART.LOT	48
480018	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0018	17	PART.LOT	48
480019	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0019	17	PART.LOT	48
480020	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0020	17	PART.LOT	48
480021	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0021	17	PART.LOT	48
480022	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0022	17	PART.LOT	48
480023	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0023	17	PART.LOT	48
480024	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0024	17	PART.LOT	48
480025	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0025	17	PART.LOT	48
480026	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0026	17	PART.LOT	48
480027	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0027	17	PART.LOT	48
480028	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0028	17	PART.LOT	48
480029	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0029	17	PART.LOT	48
480030	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0030	17	PART.LOT	48
480031	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0031	17	PART.LOT	48
480032	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0032	17	PART.LOT	48
480033	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0033	17	PART.LOT	48
480034	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0034	17	PART.LOT	48
480035	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0035	17	PART.LOT	48
480036	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0036	17	PART.LOT	48
480037	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0037	17	PART.LOT	48
480038	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0038	17	PART.LOT	48
480039	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0039	17	PART.LOT	48
480040	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0040	17	PART.LOT	48
480041	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0041	17	PART.LOT	48
480042	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0042	17	PART.LOT	48
480043	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0043	17	PART.LOT	48
480044	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0044	17	PART.LOT	48
480045	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0045	17	PART.LOT	48
480046	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0046	17	PART.LOT	48
480047	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0047	17	PART.LOT	48
480048	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0048	17	PART.LOT	48
480049	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0049	17	PART.LOT	48
480050	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0050	17	PART.LOT	48
480051	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0051	17	PART.LOT	48
480052	N1	UNIQUE			MY.CAVE	N10	C0052	17	PART.LOT	48



à reporter :

364
8ème feuille

Handwritten signature and scribbles.

----------*-----*-----*-----*										
I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	DESIGNATION	ICI
I	I	I	I	I				ICO-PROI	DES LOTS	I
----------*-----*-----*-----*										
480053	N1	UNIQUE			Report MY. CAVE	N10	C0053	17	PART. LOT	48
480054	N1	UNIQUE			MY. CAVE	N10	C0054	17	PART. LOT	48
480055	N1	UNIQUE			MY. CAVE	N10	C0055	17	PART. LOT	48
480056	N1	UNIQUE			MY. CAVE	N10	C0056	17	PART. LOT	48
480057	N1	UNIQUE			MY. CAVE	N10	C0057	17	PART. LOT	48
480058	N1	UNIQUE			MY. CAVE	N10	C0058	17	PART. LOT	48
480059	N1	UNIQUE			MY. CAVE	N10	C0059	17	PART. LOT	48
480060	N1	UNIQUE			MY. CAVE	N10	C0060	17	PART. LOT	48
480061	N1	UNIQUE			MY. CAVE	N10	C0061	17	PART. LOT	48
480062	N1	UNIQUE			MY. CAVE	N10	C0062	17	PART. LOT	48
480063	N1	UNIQUE			MY. CAVE	N10	C0063	17	PART. LOT	48
480064	N1	UNIQUE			MY. CAVE	N10	C0064	17	PART. LOT	48
480065	N1	UNIQUE	00		CH. SRV.	N100011	2	78	PART. LOT	48
480066	N1	UNIQUE	00		CH. SRV.	N100051	2	180	PART. LOT	48
480067	N1	UNIQUE	00		APPART.	N100013	2	504	PART. LOT	48
480068	N1	UNIQUE	00		CH. SRV.	N100021	2	78	PART. LOT	48
480069	N1	UNIQUE	00		CH. SRV.	N100061	2	180	PART. LOT	48
480070	N1	UNIQUE	00		APPART.	N100023	2	504	PART. LOT	48
480071	N1	UNIQUE	00		APPART.	N100034	7	635	PART. LOT	48
480072	N1	UNIQUE	00		APPART.	N100044	7A	621	PART. LOT	48
480073	N1	UNIQUE	01		CH. SRV.	N100111	2	79	PART. LOT	48
480074	N1	UNIQUE	01		CH. SRV.	N100151	2	181	PART. LOT	48
480075	N1	UNIQUE	01		APPART.	N100113	2	508	PART. LOT	48
480076	N1	UNIQUE	01		CH. SRV.	N100121	2	79	PART. LOT	48
480077	N1	UNIQUE	01		CH. SRV.	N100161	2	181	PART. LOT	48
480078	N1	UNIQUE	01		APPART.	N100123	2	509	PART. LOT	48
480079	N1	UNIQUE	01		CH. SRV.	N100131	7	86	PART. LOT	48
480080	N1	UNIQUE	01		CH. SRV.	N100171	7	197	PART. LOT	48
480081	N1	UNIQUE	01		APPART.	N100133	7	551	PART. LOT	48
480082	N1	UNIQUE	01		CH. SRV.	N100141	7	86	PART. LOT	48
480083	N1	UNIQUE	01		CH. SRV.	N100181	7	197	PART. LOT	48
480084	N1	UNIQUE	01		APPART.	N100143	7A	539	PART. LOT	48
480085	N1	UNIQUE	02		CH. SRV.	N100211	2	80	PART. LOT	48
480086	N1	UNIQUE	02		CH. SRV.	N100251	2	184	PART. LOT	48
480087	N1	UNIQUE	02		APPART.	N100213	2	514	PART. LOT	48
480088	N1	UNIQUE	02		CH. SRV.	N100221	2	80	PART. LOT	48
480089	N1	UNIQUE	02		CH. SRV.	N100261	2	184	PART. LOT	48
480090	N1	UNIQUE	02		APPART.	N100223	2	514	PART. LOT	48
480091	N1	UNIQUE	02		CH. SRV.	N100231	7	87	PART. LOT	48
480092	N1	UNIQUE	02		CH. SRV.	N100271	7	199	PART. LOT	48
480093	N1	UNIQUE	02		APPART.	N100233	7	556	PART. LOT	48
480094	N1	UNIQUE	02		CH. SRV.	N100241	7	87	PART. LOT	48
480095	N1	UNIQUE	02		CH. SRV.	N100281	7	199	PART. LOT	48
480096	N1	UNIQUE	02		APPART.	N100243	7A	545	PART. LOT	48
480097	N1	UNIQUE	03		CH. SRV.	N100311	2	81	PART. LOT	48
480098	N1	UNIQUE	03		CH. SRV.	N100351	2	186	PART. LOT	48
480099	N1	UNIQUE	03		APPART.	N100313	2	519	PART. LOT	48
480100	N1	UNIQUE	03		CH. SRV.	N100321	2	81	PART. LOT	48
480101	N1	UNIQUE	03		CH. SRV.	N100361	2	186	PART. LOT	48
480102	N1	UNIQUE	03		APPART.	N100323	2	519	PART. LOT	48
480103	N1	UNIQUE	03		CH. SRV.	N100331	7	88	PART. LOT	48
480104	N1	UNIQUE	03		CH. SRV.	N100371	7	201	PART. LOT	48



à reporter 1

12151

9ème feuille

Handwritten signature and scribbles.

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	I	PAGE
I	I	I	I	I		ICO-PROI	DES LOTS	I	
480105	N1	UNIQUE	03	report	APPART. N100333	7	562 PART.LOT	48	24
480106	N1	UNIQUE	03		CH. SRV. N100341	7	88 PART.LOT	48	"
480107	N1	UNIQUE	03		CH. SRV. N100381	7	201 PART.LOT	48	"
480108	N1	UNIQUE	03		APPART. N100343	7A	550 PART.LOT	48	"
480109	N1	UNIQUE	04		CH. SRV. N100411	2	82 PART.LOT	48	"
480110	N1	UNIQUE	04		CH. SRV. N100451	2	188 PART.LOT	48	"
480111	N1	UNIQUE	04		APPART. N100413	2	524 PART.LOT	48	"
480112	N1	UNIQUE	04		CH. SRV. N100421	2	82 PART.LOT	48	"
480113	N1	UNIQUE	04		CH. SRV. N100461	2	188 PART.LOT	48	"
480114	N1	UNIQUE	04		APPART. N100423	2	524 PART.LOT	48	"
480115	N1	UNIQUE	04		CH. SRV. N100431	7	88 PART.LOT	48	"
480116	N1	UNIQUE	04		CH. SRV. N100471	7	203 PART.LOT	48	"
480117	N1	UNIQUE	04		APPART. N100433	7	568 PART.LOT	48	"
480118	N1	UNIQUE	04		CH. SRV. N100441	7	88 PART.LOT	48	"
480119	N1	UNIQUE	04		CH. SRV. N100481	7	203 PART.LOT	48	"
480120	N1	UNIQUE	04		APPART. N100443	7A	556 PART.LOT	48	"
480121	N1	UNIQUE	05		CH. SRV. N100511	2	83 PART.LOT	48	"
480122	N1	UNIQUE	05		CH. SRV. N100451	2	188 PART.LOT	48	"
480123	N1	UNIQUE	05		APPART. N100513	2	524 PART.LOT	48	"
480124	N1	UNIQUE	05		CH. SRV. N100521	2	82 PART.LOT	48	"
480125	N1	UNIQUE	05		CH. SRV. N100561	2	190 PART.LOT	48	"
480126	N1	UNIQUE	05		APPART. N100523	2	530 PART.LOT	48	"
480127	N1	UNIQUE	05		CH. SRV. N100531	7	89 PART.LOT	48	"
480128	N1	UNIQUE	05		CH. SRV. N100571	7	205 PART.LOT	48	"
480129	N1	UNIQUE	05		APPART. N100533	7	573 PART.LOT	48	"
480130	N1	UNIQUE	05		CH. SRV. N100541	7	89 PART.LOT	48	"
480131	N1	UNIQUE	05		CH. SRV. N100581	7	205 PART.LOT	48	"
480132	N1	UNIQUE	05		APPART. N100543	7A	561 PART.LOT	48	"
480133	N1	UNIQUE	06		CH. SRV. N100611	2	83 PART.LOT	48	"
480134	N1	UNIQUE	06		CH. SRV. N100651	2	192 PART.LOT	48	"
480135	N1	UNIQUE	06		APPART. N100613	2	535 PART.LOT	48	"
480136	N1	UNIQUE	06		CH. SRV. N100621	2	83 PART.LOT	48	"
480137	N1	UNIQUE	06		CH. SRV. N100661	2	192 PART.LOT	48	"
480138	N1	UNIQUE	06		APPART. N100623	2	535 PART.LOT	48	"
480139	N1	UNIQUE	06		CH. SRV. N100631	7	90 PART.LOT	48	"
480140	N1	UNIQUE	06		CH. SRV. N100671	7	207 PART.LOT	48	"
480141	N1	UNIQUE	06		APPART. N100633	7	579 PART.LOT	48	"
480142	N1	UNIQUE	06		CH. SRV. N100641	7	90 PART.LOT	48	"
480143	N1	UNIQUE	06		CH. SRV. N100681	7	207 PART.LOT	48	"
480144	N1	UNIQUE	06		APPART. N100643	7A	567 PART.LOT	48	"
480145	N1	UNIQUE	07		CH. SRV. N100711	2	84 PART.LOT	48	"
480146	N1	UNIQUE	07		CH. SRV. N100751	2	194 PART.LOT	48	"
480147	N1	UNIQUE	07		APPART. N100713	2	540 PART.LOT	48	"
480148	N1	UNIQUE	07		CH. SRV. N100721	2	84 PART.LOT	48	"
480149	N1	UNIQUE	07		CH. SRV. N100761	2	194 PART.LOT	48	"
480150	N1	UNIQUE	07		APPART. N100723	2	540 PART.LOT	48	"
480151	N1	UNIQUE	07		CH. SRV. N100731	7	91 PART.LOT	48	"
480152	N1	UNIQUE	07		CH. SRV. N100771	7	209 PART.LOT	48	"
480153	N1	UNIQUE	07		APPART. N100733	7	585 PART.LOT	48	"
480154	N1	UNIQUE	07		CH. SRV. N100741	7	91 PART.LOT	48	"
480155	N1	UNIQUE	07		CH. SRV. N100781	7	209 PART.LOT	48	"
480156	N1	UNIQUE	07		APPART. N100743	7A	572 PART.LOT	48	"



Handwritten signature and scribbles.

à reporter :

26918

10ème feuille

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	DESIGNATION	ICI
I	I	I	I	I	I			ICO-PROI	DES	LOTS

					Report			26918		
480157	N1	UNIQUE	08	CH. SRV.	N100811	2	85	PART. LOT	48	24
480158	N1	UNIQUE	08	CH. SRV.	N100851	2	195	PART. LOT	48	"
480159	N1	UNIQUE	08	APPART.	N100813	2	545	PART. LOT	48	"
480160	N1	UNIQUE	08	CH. SRV.	N100821	2	85	PART. LOT	48	"
480161	N1	UNIQUE	08	CH. SRV.	N100861	2	195	PART. LOT	48	"
480162	N1	UNIQUE	08	APPART.	N100823	2	545	PART. LOT	48	"
480163	N1	UNIQUE	08	CH. SRV.	N100831	7	92	PART. LOT	48	"
480164	N1	UNIQUE	08	CH. SRV.	N100871	7	212	PART. LOT	48	"
480165	N1	UNIQUE	08	APPART.	N100833	7	590	PART. LOT	48	"
480166	N1	UNIQUE	08	CH. SRV.	N100841	7	92	PART. LOT	48	"
480167	N1	UNIQUE	08	CH. SRV.	N100881	7	212	PART. LOT	48	"
480168	N1	UNIQUE	08	APPART.	N100843	7A	578	PART. LOT	48	"
480169	N1	UNIQUE	09	CH. SRV.	N100911	2	86	PART. LOT	48	"
480170	N1	UNIQUE	09	CH. SRV.	N100951	2	197	PART. LOT	48	"
480171	N1	UNIQUE	09	APPART.	N100913	2	550	PART. LOT	48	"
480172	N1	UNIQUE	09	CH. SRV.	N100921	2	86	PART. LOT	48	"
480173	N1	UNIQUE	09	CH. SRV.	N100961	2	197	PART. LOT	48	"
480174	N1	UNIQUE	09	APPART.	N100923	2	550	PART. LOT	48	"
480175	N1	UNIQUE	09	CH. SRV.	N100931	7	93	PART. LOT	48	"
480176	N1	UNIQUE	09	CH. SRV.	N100971	7	214	PART. LOT	48	"
480177	N1	UNIQUE	09	APPART.	N100933	7	596	PART. LOT	48	"
480178	N1	UNIQUE	09	CH. SRV.	N100941	7	93	PART. LOT	48	"
480179	N1	UNIQUE	09	CH. SRV.	N100981	7	214	PART. LOT	48	"
480180	N1	UNIQUE	09	APPART.	N100943	7A	583	PART. LOT	48	"
480181	N1	UNIQUE	10	CH. SRV.	N101011	2	87	PART. LOT	48	"
480182	N1	UNIQUE	10	CH. SRV.	N101051	2	199	PART. LOT	48	"
480183	N1	UNIQUE	10	APPART.	N101013	2	556	PART. LOT	48	"
480184	N1	UNIQUE	10	CH. SRV.	N101021	2	87	PART. LOT	48	"
480185	N1	UNIQUE	10	CH. SRV.	N101061	2	199	PART. LOT	48	"
480186	N1	UNIQUE	10	APPART.	N101023	2	556	PART. LOT	48	"
480187	N1	UNIQUE	10	CH. SRV.	N101031	7	94	PART. LOT	48	"
480188	N1	UNIQUE	10	CH. SRV.	N101071	7	216	PART. LOT	48	"
480189	N1	UNIQUE	10	APPART.	N101033	7	601	PART. LOT	48	"
480190	N1	UNIQUE	10	CH. SRV.	N101041	7	94	PART. LOT	48	"
480191	N1	UNIQUE	10	CH. SRV.	N101081	7	216	PART. LOT	48	"
480192	N1	UNIQUE	10	APPART.	N101043	7A	589	PART. LOT	48	"
480193	N1	UNIQUE	11	CH. SRV.	N101111	2	87	PART. LOT	48	"
480194	N1	UNIQUE	11	CH. SRV.	N101151	2	201	PART. LOT	48	"
480195	N1	UNIQUE	11	APPART.	N101113	2	561	PART. LOT	48	"
480196	N1	UNIQUE	11	CH. SRV.	N101121	2	87	PART. LOT	48	"
480197	N1	UNIQUE	11	CH. SRV.	N101161	2	201	PART. LOT	48	"
480198	N1	UNIQUE	11	APPART.	N101123	2	561	PART. LOT	48	"
480199	N1	UNIQUE	11	CH. SRV.	N101131	7	95	PART. LOT	48	"
480200	N1	UNIQUE	11	CH. SRV.	N101171	7	218	PART. LOT	48	"
480201	N1	UNIQUE	11	APPART.	N101133	7	607	PART. LOT	48	"
480202	N1	UNIQUE	11	CH. SRV.	N101141	7	95	PART. LOT	48	"
480203	N1	UNIQUE	11	CH. SRV.	N101181	7	218	PART. LOT	48	"
480204	N1	UNIQUE	11	APPART.	N101143	7A	594	PART. LOT	48	"
480205	N1	UNIQUE	12	CH. SRV.	N101211	2	88	PART. LOT	48	"
480206	N1	UNIQUE	12	CH. SRV.	N101251	2	203	PART. LOT	48	"
480207	N1	UNIQUE	12	APPART.	N101213	2	566	PART. LOT	48	"
480208	N1	UNIQUE	12	CH. SRV.	N101221	2	88	PART. LOT	48	"



à reporter :

41767

11ème feuille

Handwritten marks including a large '7' and other scribbles at the bottom of the page.

----------*-----*-----*-----*										
I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	DESIGNATION	I
I	I	I	I	I				ICO-PROI	DES	LOTS
----------*-----*-----*-----*										
480209	N1	UNIQUE	12	CH. SRV.	N101261	2	203	41767	PART. LOT	48
480210	N1	UNIQUE	12	APPART.	N101223	2	566		PART. LOT	48
480211	N1	UNIQUE	12	CH. SRV.	N101231	7	95		PART. LOT	48
480212	N1	UNIQUE	12	CH. SRV.	N101271	7	220		PART. LOT	48
480213	N1	UNIQUE	12	APPART.	N101233	7	613		PART. LOT	48
480214	N1	UNIQUE	12	CH. SRV.	N101241	7	95		PART. LOT	48
480215	N1	UNIQUE	12	CH. SRV.	N101281	7	220		PART. LOT	48
480216	N1	UNIQUE	12	APPART.	N101243	7A	600		PART. LOT	48
480217	N1	UNIQUE	13	CH. SRV.	N101311	2	89		PART. LOT	48
480218	N1	UNIQUE	13	CH. SRV.	N101351	2	205		PART. LOT	48
480219	N1	UNIQUE	13	APPART.	N101313	2	571		PART. LOT	48
480220	N1	UNIQUE	13	CH. SRV.	N101321	2	89		PART. LOT	48
480221	N1	UNIQUE	13	CH. SRV.	N101361	2	205		PART. LOT	48
480222	N1	UNIQUE	13	APPART.	N101323	2	571		PART. LOT	48
480223	N1	UNIQUE	13	CH. SRV.	N101331	7	96		PART. LOT	48
480224	N1	UNIQUE	13	CH. SRV.	N101371	7	222		PART. LOT	48
480225	N1	UNIQUE	13	APPART.	N101333	7	618		PART. LOT	48
480226	N1	UNIQUE	13	CH. SRV.	N101341	7	96		PART. LOT	48
480227	N1	UNIQUE	13	CH. SRV.	N101381	7	222		PART. LOT	48
480228	N1	UNIQUE	13	APPART.	N101343	7A	605		PART. LOT	48
480229	N1	UNIQUE	14	CH. SRV.	N101411	2	90		PART. LOT	48
480230	N1	UNIQUE	14	CH. SRV.	N101451	2	207		PART. LOT	48
480231	N1	UNIQUE	14	APPART.	N101413	2	576		PART. LOT	48
480232	N1	UNIQUE	14	CH. SRV.	N101421	2	90		PART. LOT	48
480233	N1	UNIQUE	14	CH. SRV.	N101461	2	207		PART. LOT	48
480234	N1	UNIQUE	14	APPART.	N101423	2	576		PART. LOT	48
480235	N1	UNIQUE	14	CH. SRV.	N101431	7	97		PART. LOT	48
480236	N1	UNIQUE	14	CH. SRV.	N101471	7	224		PART. LOT	48
480237	N1	UNIQUE	14	APPART.	N101433	7	624		PART. LOT	48
480238	N1	UNIQUE	14	CH. SRV.	N101441	7	97		PART. LOT	48
480239	N1	UNIQUE	14	CH. SRV.	N101481	7	224		PART. LOT	48
480240	N1	UNIQUE	14	APPART.	N101443	7A	611		PART. LOT	48
480241	N1	UNIQUE	15	CH. SRV.	N101511	2	91		PART. LOT	48
480242	N1	UNIQUE	15	CH. SRV.	N101551	2	208		PART. LOT	48
480243	N1	UNIQUE	15	APPART.	N101513	2	582		PART. LOT	48
480244	N1	UNIQUE	15	CH. SRV.	N101521	2	91		PART. LOT	48
480245	N1	UNIQUE	15	CH. SRV.	N101561	2	208		PART. LOT	48
480246	N1	UNIQUE	15	APPART.	N101523	2	582		PART. LOT	48
480247	N1	UNIQUE	15	CH. SRV.	N101531	7	98		PART. LOT	48
480248	N1	UNIQUE	15	CH. SRV.	N101571	7	226		PART. LOT	48
480249	N1	UNIQUE	15	APPART.	N101533	7	629		PART. LOT	48
480250	N1	UNIQUE	15	CH. SRV.	N101541	7	98		PART. LOT	48
480251	N1	UNIQUE	15	CH. SRV.	N101581	7	226		PART. LOT	48
480252	N1	UNIQUE	15	APPART.	N101543	7A	616		PART. LOT	48
480253	N2	1		MY. CAVE	N21	C0001	17		PART. LOT	48
480254	N2	1		MY. CAVE	N21	C0002	17		PART. LOT	48
480255	N2	1		MY. CAVE	N21	C0003	17		PART. LOT	48
480256	N2	1		MY. CAVE	N21	C0004	17		PART. LOT	48
480257	N2	1		MY. CAVE	N21	C0005	17		PART. LOT	48
480258	N2	1		MY. CAVE	N21	C0006	17		PART. LOT	48
480259	N2	1		MY. CAVE	N21	C0007	17		PART. LOT	48
480260	N2	1		MY. CAVE	N21	C0008	17		PART. LOT	48



à reporter :

55382

12ème feuille

Handwritten scribbles and marks at the bottom left of the page.

----------*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	DESIGNATION	ICI	DES	LOTS	I
I		I		I				ICO-PROI					
480	261	N2	1		report MY.CAVE	N21	C0009	55382	17	PART.	LOT	48	
480	262	N2	1		MY.CAVE	N21	C0010		17	PART.	LOT	48	24
480	263	N2	1		MY.CAVE	N21	C0011		17	PART.	LOT	48	"
480	264	N2	1		MY.CAVE	N21	C0012		17	PART.	LOT	48	"
480	265	N2	1		MY.CAVE	N21	C0013		17	PART.	LOT	48	"
480	266	N2	1		MY.CAVE	N21	C0014		17	PART.	LOT	48	"
480	267	N2	1		MY.CAVE	N21	C0015		17	PART.	LOT	48	"
480	268	N2	1		MY.CAVE	N21	C0016		17	PART.	LOT	48	"
480	269	N2	1		MY.CAVE	N21	C0017		17	PART.	LOT	48	"
480	270	N2	1		MY.CAVE	N21	C0018		17	PART.	LOT	48	"
480	271	N2	1		MY.CAVE	N21	C0019		17	PART.	LOT	48	"
480	272	N2	1		MY.CAVE	N21	C0020		17	PART.	LOT	48	"
480	273	N2	1		MY.CAVE	N21	C0021		17	PART.	LOT	48	"
480	274	N2	1		MY.CAVE	N21	C0022		17	PART.	LOT	48	"
480	275	N2	1		MY.CAVE	N21	C0023		17	PART.	LOT	48	"
480	276	N2	1		MY.CAVE	N21	C0024		17	PART.	LOT	48	"
480	277	N2	1		MY.CAVE	N21	C0025		17	PART.	LOT	48	"
480	278	N2	1		MY.CAVE	N21	C0026		17	PART.	LOT	48	"
480	279	N2	1		MY.CAVE	N21	C0027		17	PART.	LOT	48	"
480	280	N2	1		MY.CAVE	N21	C0028		17	PART.	LOT	48	"
480	281	N2	1		MY.CAVE	N21	C0029		17	PART.	LOT	48	"
480	282	N2	1		MY.CAVE	N21	C0030		17	PART.	LOT	48	"
480	283	N2	1		MY.CAVE	N21	C0031		17	PART.	LOT	48	"
480	284	N2	1	00	APPART.	N21001405A		635	PART.	LOT	48	"	
480	285	N2	1	01	APPART.	N21011305A		550	PART.	LOT	48	"	
480	286	N2	1	01	APPART.	N21012405		655	PART.	LOT	48	"	
480	287	N2	1	02	APPART.	N21021305A		556	PART.	LOT	48	"	
480	288	N2	1	02	APPART.	N21022405		662	PART.	LOT	48	"	
480	289	N2	1	03	APPART.	N21031305A		562	PART.	LOT	48	"	
480	290	N2	1	03	APPART.	N21032405		669	PART.	LOT	48	"	
480	291	N2	1	04	APPART.	N21041305A		567	PART.	LOT	48	"	
480	292	N2	1	04	APPART.	N21042405		675	PART.	LOT	48	"	
480	293	N2	1	05	APPART.	N21051305A		573	PART.	LOT	48	"	
480	294	N2	1	05	APPART.	N21052405		682	PART.	LOT	48	"	
480	295	N2	1	06	APPART.	N21061305A		578	PART.	LOT	48	"	
480	296	N2	1	06	APPART.	N21062405		689	PART.	LOT	48	"	
480	297	N2	1	07	APPART.	N21071305A		584	PART.	LOT	48	"	
480	298	N2	1	07	APPART.	N21072405		695	PART.	LOT	48	"	
480	299	N2	1	08	APPART.	N21081305A		590	PART.	LOT	48	"	
480	300	N2	1	08	APPART.	N21082405		702	PART.	LOT	48	"	
480	301	N2	1	09	APPART.	N21091305A		595	PART.	LOT	48	"	
480	302	N2	1	09	APPART.	N21092405		709	PART.	LOT	48	"	
480	303	N2	1	10	APPART.	N21101305A		601	PART.	LOT	48	"	
480	304	N2	1	10	APPART.	N21102405		716	PART.	LOT	48	"	
480	305	N2	1	11	APPART.	N21111305A		607	PART.	LOT	48	"	
480	306	N2	1	11	APPART.	N21112405		722	PART.	LOT	48	"	
480	307	N2	1	12	APPART.	N21121305A		612	PART.	LOT	48	"	
480	308	N2	1	12	APPART.	N21122405		729	PART.	LOT	48	"	
480	309	N2	1	13	APPART.	N21131305A		618	PART.	LOT	48	"	
480	310	N2	1	13	APPART.	N21132405		736	PART.	LOT	48	"	
480	311	N2	1	14	APPART.	N21141305A		623	PART.	LOT	48	"	
480	312	N2	1	14	APPART.	N21142405		742	PART.	LOT	48	"	



à reporter

74407

13ème feuille

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	I	PAGE
I	I	I	I	I		ICO-PROI	DES LOTS	I	
*	480365	N2	2	10	APPART. N22101305	88385	614 PART.LOT	48*	24
*	480366	N2	2	10	APPART. N22102405		716 PART.LOT	48*	"
*	480367	N2	2	11	APPART. N22111305		620 PART.LOT	48*	"
*	480368	N2	2	11	APPART. N22112405		722 PART.LOT	48*	"
*	480369	N2	2	12	APPART. N22121305		625 PART.LOT	48*	"
*	480370	N2	2	12	APPART. N22122405		729 PART.LOT	48*	"
*	480371	N2	2	13	APPART. N22131305		631 PART.LOT	48*	"
*	480372	N2	2	13	APPART. N22132405		736 PART.LOT	48*	"
*	480373	N2	2	14	APPART. N22141305		637 PART.LOT	48*	"
*	480374	N2	2	14	APPART. N22142405		742 PART.LOT	48*	"
*	480375	N2	2	15	APPART. N22151305		643 PART.LOT	48*	"
*	480376	N2	2	15	APPART. N22152405		749 PART.LOT	48*	"
*	480377	N2	3		MY.CAVE N23 C0001		17 PART.LOT	48*	"
*	480378	N2	3		MY.CAVE N23 C0002		17 PART.LOT	48*	"
*	480379	N2	3		MY.CAVE N23 C0003		17 PART.LOT	48*	"
*	480380	N2	3		MY.CAVE N23 C0004		17 PART.LOT	48*	"
*	480381	N2	3		MY.CAVE N23 C0005		17 PART.LOT	48*	"
*	480382	N2	3		MY.CAVE N23 C0006		17 PART.LOT	48*	"
*	480383	N2	3		MY.CAVE N23 C0007		17 PART.LOT	48*	"
*	480384	N2	3		MY.CAVE N23 C0008		17 PART.LOT	48*	"
*	480385	N2	3		MY.CAVE N23 C0009		17 PART.LOT	48*	"
*	480386	N2	3		MY.CAVE N23 C0010		17 PART.LOT	48*	"
*	480387	N2	3		MY.CAVE N23 C0011		17 PART.LOT	48*	"
*	480388	N2	3		MY.CAVE N23 C0012		17 PART.LOT	48*	"
*	480389	N2	3		MY.CAVE N23 C0013		17 PART.LOT	48*	"
*	480390	N2	3		MY.CAVE N23 C0014		17 PART.LOT	48*	"
*	480391	N2	3		MY.CAVE N23 C0015		17 PART.LOT	48*	"
*	480392	N2	3		MY.CAVE N23 C0016		17 PART.LOT	48*	"
*	480393	N2	3		MY.CAVE N23 C0017		17 PART.LOT	48*	"
*	480394	N2	3		MY.CAVE N23 C0018		17 PART.LOT	48*	"
*	480395	N2	3		MY.CAVE N23 C0019		17 PART.LOT	48*	"
*	480396	N2	3		MY.CAVE N23 C0020		17 PART.LOT	48*	"
*	480397	N2	3		MY.CAVE N23 C0021		17 PART.LOT	48*	"
*	480398	N2	3		MY.CAVE N23 C0022		17 PART.LOT	48*	"
*	480399	N2	3		MY.CAVE N23 C0023		17 PART.LOT	48*	"
*	480400	N2	3		MY.CAVE N23 C0024		17 PART.LOT	48*	"
*	480401	N2	3		MY.CAVE N23 C0025		17 PART.LOT	48*	"
*	480402	N2	3		MY.CAVE N23 C0026		17 PART.LOT	48*	"
*	480403	N2	3		MY.CAVE N23 C0027		17 PART.LOT	48*	"
*	480404	N2	3		MY.CAVE N23 C0028		17 PART.LOT	48*	"
*	480405	N2	3		MY.CAVE N23 C0029		17 PART.LOT	48*	"
*	480406	N2	3	00	APPART. N23002405A		635 PART.LOT	48*	"
*	480407	N2	3	01	APPART. N23011305		562 PART.LOT	48*	"
*	480408	N2	3	01	APPART. N23012405A		642 PART.LOT	48*	"
*	480409	N2	3	02	APPART. N23021305		568 PART.LOT	48*	"
*	480410	N2	3	02	APPART. N23022405A		648 PART.LOT	48*	"
*	480411	N2	3	03	APPART. N23031305		574 PART.LOT	48*	"
*	480412	N2	3	03	APPART. N23032405A		655 PART.LOT	48*	"
*	480413	N2	3	04	APPART. N23041305		579 PART.LOT	48*	"
*	480414	N2	3	04	APPART. N23042405A		661 PART.LOT	48*	"
*	480415	N2	3	05	APPART. N23051305		585 PART.LOT	48*	"
*	480416	N2	3	05	APPART. N23052405A		668 PART.LOT	48*	"

à reporter :

103.799

15ème feuille



Handwritten signature and scribbles.

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	PAGE
I	I	I	I	I	I	ICO-PROI	DES LOTS I	
					Report	105.799		
480417	N2	3	06	APPART.	N23061305	591	PART. LOT	48 24
480418	N2	3	06	APPART.	N23062405A	674	PART. LOT	48 "
480419	N2	3	07	APPART.	N23071305	597	PART. LOT	48 "
480420	N2	3	07	APPART.	N23072405A	681	PART. LOT	48 "
480421	N2	3	08	APPART.	N23081305	602	PART. LOT	48 "
480422	N2	3	08	APPART.	N23082405A	687	PART. LOT	48 "
480423	N2	3	09	APPART.	N23091305	608	PART. LOT	48 "
480424	N2	3	09	APPART.	N23092405A	694	PART. LOT	48 "
480425	N2	3	10	APPART.	N23101305	614	PART. LOT	48 "
480426	N2	3	10	APPART.	N23102405A	701	PART. LOT	48 "
480427	N2	3	11	APPART.	N23111305	620	PART. LOT	48 "
480428	N2	3	11	APPART.	N23112405A	707	PART. LOT	48 "
480429	N2	3	12	APPART.	N23121305	625	PART. LOT	48 "
480430	N2	3	12	APPART.	N23122405A	714	PART. LOT	48 "
480431	N2	3	13	APPART.	N23131305	631	PART. LOT	48 "
480432	N2	3	13	APPART.	N23132405A	720	PART. LOT	48 "
480433	N2	3	14	APPART.	N23141305	637	PART. LOT	48 "
480434	N2	3	14	APPART.	N23142405A	727	PART. LOT	48 "
480435	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0001	17	PART. LOT	48 "
480436	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0002	17	PART. LOT	48 "
480437	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0003	17	PART. LOT	48 "
480438	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0004	17	PART. LOT	48 "
480439	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0005	17	PART. LOT	48 "
480440	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0006	17	PART. LOT	48 "
480441	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0007	17	PART. LOT	48 "
480442	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0008	17	PART. LOT	48 "
480443	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0009	17	PART. LOT	48 "
480444	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0010	17	PART. LOT	48 "
480445	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0011	17	PART. LOT	48 "
480446	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0012	17	PART. LOT	48 "
480447	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0013	17	PART. LOT	48 "
480448	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0014	17	PART. LOT	48 "
480449	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0015	17	PART. LOT	48 "
480450	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0016	17	PART. LOT	48 "
480451	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0017	17	PART. LOT	48 "
480452	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0018	17	PART. LOT	48 "
480453	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0019	17	PART. LOT	48 "
480454	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0020	17	PART. LOT	48 "
480455	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0021	17	PART. LOT	48 "
480456	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0022	17	PART. LOT	48 "
480457	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0023	17	PART. LOT	48 "
480458	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0024	17	PART. LOT	48 "
480459	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0025	17	PART. LOT	48 "
480460	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0026	17	PART. LOT	48 "
480461	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0027	17	PART. LOT	48 "
480462	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0028	17	PART. LOT	48 "
480463	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0029	17	PART. LOT	48 "
480464	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0030	17	PART. LOT	48 "
480465	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0031	17	PART. LOT	48 "
480466	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0032	17	PART. LOT	48 "
480467	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0033	17	PART. LOT	48 "
480468	N3	UNIQUE		MY. CAVE	N30 C0034	17	PART. LOT	48 "

à reporter : 116.207

16ème feuille

Handwritten signature



I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	PAGE
I	I	I	I	I	I	ICO-PROI	DES LOTS I	I
					Report	116.207		
480469	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0035	17 PART. LOT	48 24
480470	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0036	17 PART. LOT	48 "
480471	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0037	17 PART. LOT	48 "
480472	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0038	17 PART. LOT	48 "
480473	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0039	17 PART. LOT	48 "
480474	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0040	17 PART. LOT	48 "
480475	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0041	17 PART. LOT	48 "
480476	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0042	17 PART. LOT	48 "
480477	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0043	17 PART. LOT	48 "
480478	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0044	17 PART. LOT	48 "
480479	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0045	17 PART. LOT	48 "
480480	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0046	17 PART. LOT	48 "
480481	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0047	17 PART. LOT	48 "
480482	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0048	17 PART. LOT	48 "
480483	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0049	17 PART. LOT	48 "
480484	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0050	17 PART. LOT	48 "
480485	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0051	17 PART. LOT	48 "
480486	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0052	17 PART. LOT	48 "
480487	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0053	17 PART. LOT	48 "
480488	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0054	17 PART. LOT	48 "
480489	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0055	17 PART. LOT	48 "
480490	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0056	17 PART. LOT	48 "
480491	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0057	17 PART. LOT	48 "
480492	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0058	17 PART. LOT	48 "
480493	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0059	17 PART. LOT	48 "
480494	N3	UNIQUE			MY. CAVE N30	C0060	17 PART. LOT	48 "
480495	N3	UNIQUE	00		CH. SRV. N30001102		78 PART. LOT	48 "
480496	N3	UNIQUE	00		CH. SRV. N30005102		180 PART. LOT	48 "
480497	N3	UNIQUE	00		APPART. N30001302A		493 PART. LOT	48 "
480498	N3	UNIQUE	00		CH. SRV. N30002102		78 PART. LOT	48 "
480499	N3	UNIQUE	00		CH. SRV. N30006102		180 PART. LOT	48 "
480500	N3	UNIQUE	00		APPART. N30002302		504 PART. LOT	48 "
480501	N3	UNIQUE	00		APPART. N30003407		635 PART. LOT	48 "
480502	N3	UNIQUE	00		APPART. N30004407		635 PART. LOT	48 "
480503	N3	UNIQUE	01		CH. SRV. N30011102		79 PART. LOT	48 "
480504	N3	UNIQUE	01		CH. SRV. N30015102		182 PART. LOT	48 "
480505	N3	UNIQUE	01		APPART. N30011302A		498 PART. LOT	48 "
480506	N3	UNIQUE	01		CH. SRV. N30012102		79 PART. LOT	48 "
480507	N3	UNIQUE	01		CH. SRV. N30016102		182 PART. LOT	48 "
480508	N3	UNIQUE	01		APPART. N30012302		509 PART. LOT	48 "
480509	N3	UNIQUE	01		CH. SRV. N30013107		86 PART. LOT	48 "
480510	N3	UNIQUE	01		CH. SRV. N30017107		197 PART. LOT	48 "
480511	N3	UNIQUE	01		APPART. N30013307		551 PART. LOT	48 "
480512	N3	UNIQUE	01		CH. SRV. N30014107		86 PART. LOT	48 "
480513	N3	UNIQUE	01		CH. SRV. N30018107		197 PART. LOT	48 "
480514	N3	UNIQUE	01		APPART. N30014307		551 PART. LOT	48 "
480515	N3	UNIQUE	02		CH. SRV. N30021102		80 PART. LOT	48 "
480516	N3	UNIQUE	02		CH. SRV. N30025102		184 PART. LOT	48 "
480517	N3	UNIQUE	02		APPART. N30021302A		503 PART. LOT	48 "
480518	N3	UNIQUE	02		CH. SRV. N30022102		80 PART. LOT	48 "
480519	N3	UNIQUE	02		CH. SRV. N30026102		184 PART. LOT	48 "
480520	N3	UNIQUE	02		APPART. N30022302		497 PART. LOT	48 "



à reporter :

					Report :	158,285			
480573	N3	UNIQUE	06	CH. SRV.	N30068107	267	PART. LOT	48	24
480574	N3	UNIQUE	06	APPART.	N30064307	579	PART. LOT	48	"
480575	N3	UNIQUE	07	CH. SRV.	N30071102	84	PART. LOT	48	"
480576	N3	UNIQUE	07	CH. SRV.	N30075102	194	PART. LOT	48	"
480577	N3	UNIQUE	07	APPART.	N30071302A	529	PART. LOT	48	"
480578	N3	UNIQUE	07	CH. SRV.	N30072102	84	PART. LOT	48	"
480579	N3	UNIQUE	07	CH. SRV.	N30076102	194	PART. LOT	48	"
480580	N3	UNIQUE	07	APPART.	N30072302	540	PART. LOT	48	"
480581	N3	UNIQUE	07	CH. SRV.	N30073107	91	PART. LOT	48	"
480582	N3	UNIQUE	07	CH. SRV.	N30077107	209	PART. LOT	48	"
480583	N3	UNIQUE	07	APPART.	N30073307	585	PART. LOT	48	"
480584	N3	UNIQUE	07	CH. SRV.	N30074107	91	PART. LOT	48	"
480585	N3	UNIQUE	07	CH. SRV.	N30078107	209	PART. LOT	48	"
480586	N3	UNIQUE	07	APPART.	N30074307	585	PART. LOT	48	"
480587	N3	UNIQUE	08	CH. SRV.	N30081102	85	PART. LOT	48	"
480588	N3	UNIQUE	08	CH. SRV.	N30085102	195	PART. LOT	48	"
480589	N3	UNIQUE	08	APPART.	N30081302A	534	PART. LOT	48	"
480590	N3	UNIQUE	08	CH. SRV.	N30082102	85	PART. LOT	48	"
480591	N3	UNIQUE	08	CH. SRV.	N30086102	195	PART. LOT	48	"
480592	N3	UNIQUE	08	APPART.	N30082302	545	PART. LOT	48	"
480593	N3	UNIQUE	08	CH. SRV.	N30083107	92	PART. LOT	48	"
480594	N3	UNIQUE	08	CH. SRV.	N30087107	212	PART. LOT	48	"
480595	N3	UNIQUE	08	APPART.	N30083307	590	PART. LOT	48	"
480596	N3	UNIQUE	08	CH. SRV.	N30084107	92	PART. LOT	48	"
480597	N3	UNIQUE	08	CH. SRV.	N30088107	212	PART. LOT	48	"
480598	N3	UNIQUE	08	APPART.	N30084307	590	PART. LOT	48	"
480599	N3	UNIQUE	09	CH. SRV.	N30091102	86	PART. LOT	48	"
480600	N3	UNIQUE	09	CH. SRV.	N30095102	197	PART. LOT	48	"
480601	N3	UNIQUE	09	APPART.	N30091302A	539	PART. LOT	48	"
480602	N3	UNIQUE	09	CH. SRV.	N30092102	86	PART. LOT	48	"
480603	N3	UNIQUE	09	CH. SRV.	N30096102	197	PART. LOT	48	"
480604	N3	UNIQUE	09	APPART.	N30092302	550	PART. LOT	48	"
480605	N3	UNIQUE	09	CH. SRV.	N30093107	93	PART. LOT	48	"
480606	N3	UNIQUE	09	CH. SRV.	N30097107	214	PART. LOT	48	"
480607	N3	UNIQUE	09	APPART.	N30093307	596	PART. LOT	48	"
480608	N3	UNIQUE	09	CH. SRV.	N30094107	93	PART. LOT	48	"
480609	N3	UNIQUE	09	CH. SRV.	N30098107	214	PART. LOT	48	"
480610	N3	UNIQUE	09	APPART.	N30094307	596	PART. LOT	48	"
480611	N3	UNIQUE	10	CH. SRV.	N30101102	87	PART. LOT	48	"
480612	N3	UNIQUE	10	CH. SRV.	N30105102	199	PART. LOT	48	"
480613	N3	UNIQUE	10	APPART.	N30101302A	544	PART. LOT	48	"
480614	N3	UNIQUE	10	CH. SRV.	N30102102	87	PART. LOT	48	"
480615	N3	UNIQUE	10	CH. SRV.	N30106102	199	PART. LOT	48	"
480616	N3	UNIQUE	10	APPART.	N30102302	556	PART. LOT	48	"
480617	N3	UNIQUE	10	CH. SRV.	N30103107	94	PART. LOT	48	"
480618	N3	UNIQUE	10	CH. SRV.	N30107107	216	PART. LOT	48	"
480619	N3	UNIQUE	10	APPART.	N30103307	601	PART. LOT	48	"
480620	N3	UNIQUE	10	CH. SRV.	N30104107	94	PART. LOT	48	"
480621	N3	UNIQUE	10	CH. SRV.	N30108107	216	PART. LOT	48	"
480622	N3	UNIQUE	10	APPART.	N30104307	601	PART. LOT	48	"
480623	N3	UNIQUE	11	CH. SRV.	N30111102	87	PART. LOT	48	"
480624	N3	UNIQUE	11	CH. SRV.	N30115102	201	PART. LOT	48	"



à reporter :

153.134

19ème feuille

Handwritten signature and scribbles at the bottom of the page.

 I LOT IBATI ESC. IETAI NATURE DU LOT I IDESIGNATIONI
 I I I I I IGO-PROI DES LOTS I

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	I
I	I	I	I	I	I	IGO-PROI	DES LOTS	I
480625	N3	UNIQUE	11	report : APPART.	N30111302A	153,134	549 PART.LOT	48 24
480626	N3	UNIQUE	11	CH.SRV.	N30112102		87 PART.LOT	48 "
480627	N3	UNIQUE	11	CH.SRV.	N30116102		201 PART.LOT	48 é
480628	N3	UNIQUE	11	APPART.	N30112302		561 PART.LOT	48 "
480629	N3	UNIQUE	11	CH.SRV.	N30113107		95 PART.LOT	48 "
480630	N3	UNIQUE	11	CH.SRV.	N30117107		218 PART.LOT	48 "
480631	N3	UNIQUE	11	APPART.	N30113307		607 PART.LOT	48 "
480632	N3	UNIQUE	11	CH.SRV.	N30114107		95 PART.LOT	48 "
480633	N3	UNIQUE	11	CH.SRV.	N30118107		218 PART.LOT	48 "
480634	N3	UNIQUE	11	APPART.	N30114307		607 PART.LOT	48 "
480635	N3	UNIQUE	12	CH.SRV.	N30121102		88 PART.LOT	48 "
480636	N3	UNIQUE	12	CH.SRV.	N30125102		203 PART.LOT	48 "
480637	N3	UNIQUE	12	APPART.	N30121302A		554 PART.LOT	48 "
480638	N3	UNIQUE	12	CH.SRV.	N30122102		88 PART.LOT	48 "
480639	N3	UNIQUE	12	CH.SRV.	N30126102		203 PART.LOT	48 "
480640	N3	UNIQUE	12	APPART.	N30122302		566 PART.LOT	48 "
480641	N3	UNIQUE	12	CH.SRV.	N30123107		95 PART.LOT	48 "
480642	N3	UNIQUE	12	CH.SRV.	N30127107		220 PART.LOT	48 "
480643	N3	UNIQUE	12	APPART.	N30123307		613 PART.LOT	48 "
480644	N3	UNIQUE	12	CH.SRV.	N30124107		95 PART.LOT	48 "
480645	N3	UNIQUE	12	CH.SRV.	N30128107		220 PART.LOT	48 "
480646	N3	UNIQUE	12	APPART.	N30124307		613 PART.LOT	48 "
480647	N3	UNIQUE	13	CH.SRV.	N30131102		89 PART.LOT	48 "
480648	N3	UNIQUE	13	CH.SRV.	N30135102		205 PART.LOT	48 "
480649	N3	UNIQUE	13	APPART.	N30131302A		559 PART.LOT	48 "
480650	N3	UNIQUE	13	CH.SRV.	N30132102		89 PART.LOT	48 "
480651	N3	UNIQUE	13	CH.SRV.	N30136102		205 PART.LOT	48 "
480652	N3	UNIQUE	13	APPART.	N30132302		571 PART.LOT	48 "
480653	N3	UNIQUE	13	CH.SRV.	N30133107		96 PART.LOT	48 "
480654	N3	UNIQUE	13	CH.SRV.	N30137107		222 PART.LOT	48 "
480655	N3	UNIQUE	13	APPART.	N30133307		618 PART.LOT	48 "
480656	N3	UNIQUE	13	CH.SRV.	N30134107		96 PART.LOT	48 "
480657	N3	UNIQUE	13	CH.SRV.	N30138107		222 PART.LOT	48 "
480658	N3	UNIQUE	13	APPART.	N30134307		618 PART.LOT	48 "
480659	N3	UNIQUE	14	CH.SRV.	N30141102		90 PART.LOT	48 "
480660	N3	UNIQUE	14	CH.SRV.	N30145102		207 PART.LOT	48 "
480661	N3	UNIQUE	14	APPART.	N30141302A		564 PART.LOT	48 "
480662	N3	UNIQUE	14	CH.SRV.	N30142102		90 PART.LOT	48 "
480663	N3	UNIQUE	14	CH.SRV.	N30146102		207 PART.LOT	48 "
480664	N3	UNIQUE	14	APPART.	N30142302		576 PART.LOT	48 "
480665	N3	UNIQUE	14	CH.SRV.	N30143107		97 PART.LOT	48 "
480666	N3	UNIQUE	14	CH.SRV.	N30147107		224 PART.LOT	48 "
480667	N3	UNIQUE	14	APPART.	N30143307		624 PART.LOT	48 "
480668	N3	UNIQUE	14	CH.SRV.	N30144107		97 PART.LOT	48 "
480669	N3	UNIQUE	14	CH.SRV.	N30148107		224 PART.LOT	48 "
480670	N3	UNIQUE	14	APPART.	N30144307		624 PART.LOT	48 "
480671				PARKING	P0001		25 PART.LOT	48 "
480672				PARKING	P0002		25 PART.LOT	48 "
480673				PARKING	P0003		25 PART.LOT	48 "
480674				PARKING	P0004		25 PART.LOT	48 "
480675				PARKING	P0005		25 PART.LOT	48 "
480676				PARKING	P0006		25 PART.LOT	48 "



à reporter :

167.294

20ème feuille

Handwritten signature or initials.



CHARGES D'ENTRETIEN

La quote-part dans les charges d'entretien afférente à chacun des lots ci-dessus créés figure en un tableau qui demeurera ci-joint et annexé après mention, après avoir été certifié véritable par Monsieur ~~FRANÇOIS~~, ès-qualité.

PLANS

- . Avec présents, demeurant ci-joint après mention
- . Un plan masse indiquant la tranchée 4 &.
- . Un plan masse de l'édifice tranchée 4 &.
- . Trois plans de immeubles avec plans de rez de ch.
- . sci et des étages courants.

POUVOIRS

Pour l'accomplissement des formalités de publicité foncière, le comparant ès-qualités, donne tous pouvoirs nécessaires à Monsieur Hugues CHARTIER, Principal clerc de notaire, demeurant à Versailles, 17, rue Hoche, ou à son défaut Monsieur Jean-François THEROUDE, clerc de notaire, demeurant même adresse, à l'effet de faire dresser et signer tous actes complémentaires, rectificatifs ou modificatifs des présentes, pour mettre celles-ci en concordance avec les documents hypothécaires et cadastraux.

DONT ACTE, -----

Fait et passé à Versailles le 14 de ce mois 17
En l'étude de M^e David Hubert

L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE-DIX.

Le vingt trois mil

Et après lecture faite, le comparant a signé avec le notaire. --

REÇU
de GERMINY /.

by ay

Tu dans les
plans dit
plans
Nap^e trois

Not/comme nul ./.

by ay

y

08.07.1970

Mis
3 copies de R.
1 copie de l'apostrophe
Copie de l'acte de 1/2 rôle
Copie de l'acte de 1/2 rôle

HUBER 143904

NOTAIRE

17 Rue de la République

92 VERSAILLES S 30



Publié au bureau des hypothèques
de Corbeil-Essonnes (2^e)

Le 4 novembre 1970

Volume 17145 numéro 9

Droits : salaires

PARDEVANT Maître Daniel HUBER Notaire à
VERSAILLES, (Yvelines) soussigné : _____
A COMPARU

Monsieur Alain LE BEGUE de GERMINY, ingé-
nieur, demeurant à BOULOGNE SUR SEINE, avenue du
Général Leclerc numéro 39. _____

Agissant au nom et en qualité de mar-
dataire de Monsieur René MAGRON, ingénieur
demeurant à PARIS, seizième arrondissement
18, rue Duret, aux termes des pouvoirs qu
il lui a donnés suivant acte sous seing
privé en date à PARIS le vingt et un avril
mil neuf cent soixante dix dont l'origine
est demeuré annexé à un acte contenant ce
tion bancaire par la Banque de Suez et de
l'Union des Mines et autres établissements
de crédit, reçus ~~so~~ par Maître Daniel
HUBER, Notaire soussigné. _____

Dans laquelle procuration Monsieur
MAGRON a lui-même agi en qualité de gérant
unique de la "SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
DES TUILERIES A GRIGNY", au capital de ha-
cent dix mille francs, dont le siège soci-
est à GRIGNY (Essonne) chemin de Corbeil.
Monsieur MAGRON, ayant les pouvoirs néces-
saires à l'effet des présentes tant en sa
dite qualité, fonction à laquelle il a été
nommé suivant décision collective des as-
sociés, tenue le vingt octobre mil neuf
cent soixante neuf, qu'en vertu de l'arti-
cle quinze des statuts sociaux. _____

LEQUEL, ès-qualité, préalablement au modi-
ficatif à l'état descriptif de division du lot à
jouissance numéro 25 (numéro 101 du plan de mas-
se) faisant l'objet des présentes, a exposé ce
suit : _____

EXPOSE

Monsieur LE BEGUE de GERMINY, ès-qualités
rappelle qu'aux termes d'un acte reçu par Maître
HUBER Notaire soussigné le cinq septembre mil ne-
cent soixante neuf dont une expédition a été pu-
_____ Tère feuille

D. F. = 50^a
ENREGISTRÉ A VERSAILLES-NORD

Le 16 JUIL. 1970 Fo 22 Bours 440/13

Reçu : Cinquante Francs.

Le Receveur Divisionnaire,

Te 23-11-70 -



LES SOCIÉTÉS

blée au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes, le trois novembre mil neuf cent soixante neuf, volume 16079 numéro 2, a été dressé le règlement de co-propriété contenant l'état descriptif de division concernant un ensemble immobilier que la société se propose d'édifier tant : _____

A - sur des parcelles de terrain toutes sises sur la commune de GRIGNY (Essonne) dont la société est actuellement propriétaire, d'une superficie totale de quarante trois hectares dix ares quatre vingt six centiares, figurant au cadastre rénové de la manière suivante : _____

- section B, numéro 417, lieudit "Grigny II", pour dix sept hectares cinquante six ares soixante seize centiares. _____

- section B, numéro 401, même lieudit, pour un hectare quatre vingt huit ares vingt sept centiares. _____

- section B, numéro 92, pour neuf ares quatre vingts centiares, lieudit "Les Ratrais". _____

- section B, numéro 94, pour deux ares cinquante six centiares, lieudit "Les Ratrais". _____

- section B, numéro 95, pour un are quatorze centiares, lieudit "Les Ratrais". _____

- section B, numéro 409, pour dix neuf ares cinquante neuf centiares, sans indication de lieudit. _____

- section B, numéro 408, pour six ares trente centiares, sans indication de lieudit. _____

- section B, numéro 406, pour trente six centiares, sans indication de lieudit. _____

- section B, numéro 403, pour sept ares quarante quatre centiares, sans indication de lieudit. _____

- section B, numéro 405, pour huit ares quarante deux centiares, sans indication de lieudit. _____

- section B, numéro 402, pour vingt trois ares soixante treize centiares, sans indication de lieudit. _____

- section B, numéro 418, pour soixante quatre centiares, lieudit "Les Sablons". _____

- section B, numéro 400, lieudit "Grigny II", pour trente deux ares quarante six centiares. _____

- section B, numéro 105, pour deux ares soixante dix centiares, lieudit "Les Ratrais". _____

- section B, numéro 302, pour deux ares soixante dix centiares, lieudit "Les Ratrais". _____

- section C, numéro 496, pour quinze ares vingt sept centiares, sans indication de lieudit. _____

- section C, numéro 493, lieudit "Grigny II", pour dix hectares quarante deux ares quatre vingt sept centiares. _____

- section C, numéro 508, pour trente deux ares un centiare, lieudit "Grigny II". _____

- section C, numéro 505, lieudit "Grigny II", pour onze hectares six ares quarante sept centiares. _____

- section C, numéro 517, lieudit chemin rural numéro 16 dit de la _____

Handwritten signature and scribbles at the bottom of the page.

LAUBER 143906

NOTAIRE

17 Rue de la Poste

53000 LORIENT



IMMOBILIERES SOCIETES ==

Tuileries, pour dix huit ares (anciennement portion du chemin rural dit de la Tuilerie ou chemin rural numéro 16). _____

- section C, numéro 499, pour un are cinquante centiares, sans indication de lieudit. _____

- section C, numéro 511, pour dix ares sans indication de lieudit.

- section C, numéro 121 pour trois ares trente centiares, lieudit "La Folie". _____

- section C, numéro 491 pour trois ares vingt quatre centiares, lieudit "La Folie". _____

- section C, numéro 146, pour treize ares trente cinq centiares, lieudit "La Folie". _____

- section C, numéro 82, pour un are quatre vingt dix huit centiares lieudit "Les Porcherons". _____

B - Que sur les parcelles aussi toutes sises commune de GRIGNY et dont la société se propose de réaliser l'acquisition savoir : _____

- section B, numéro 120, pour quatre ares quatre vingt deux centiares. _____

- section B, numéro 123, pour quatre ares cinquante neuf centiares.

- section B, numéro 212 pour deux ares cinquante trois centiares. -

- section B, numéro 285 pour un are quatre vingt neuf centiares. -

Et sur les superficies ci-après, à prendre dans les parcelles ci-dessous, sises commune de GRIGNY, savoir : _____

- trois ares vingt quatre centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B, numéro 146 pour quatre ares soixante quatre centiares.

- deux ares soixante quatorze centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B, numéro 308, pour cinq ares soixante deux centiares. -

- quarante neuf centiares à provenir de la parcelle cadastrée section C, numéro 98, pour un are soixante dix neuf centiares. _____

Cet ensemble doit se composer après réalisation de : _____

- cent soixante quatre immeubles collectifs à usage principal d'habitation avec leurs dépendances (garages et emplacements de voiture entre autres) ; _____

- quarante deux immeubles de cinq étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ; _____

- six immeubles de six étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée

- quinze immeubles de huit étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ; _____

- quatre immeubles de dix étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ; _____

- quarante cinq immeubles de cinq étages sur rez-de-chaussée ; -

- treize immeubles de onze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée ;

- vingt immeubles de douze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée ;

- dix immeubles de treize étages sur sous-sol et rez-de-chaussée ;

- cinq immeubles de quatorze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée

- trois immeubles de quinze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée

- un immeuble partie de quatorze étages et partie de quinze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée ; _____

3ème feuille _____

45

D. HUBER 143907

NOTAIRE

15 rue de la Roche

91100 CORBEIL-ESSONNES



--- SOCIÉTÉS ---

- centres commerciaux, station-service, pavillon de vente, club et piscine découverte, locaux à usage de bureau, locaux de mouvements, centres sanitaires et sociaux, maisons de jeunes, _____

Les terrains ne supportant pas de constructions seront aménagés en voirie, aires d'accès, espaces verts et autres. _____

Un premier modificatif à l'état descriptif de division contenu au règlement de co-propriété sus-visé a été établi aux termes d'un acte reçu par Maître Daniel HUBER Notaire soussigné le cinq septembre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition a été publiée le trois novembre mil neuf cent soixante neuf, volume 16.069 numéro 4. _____

Un second modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par Maître Daniel HUBER Notaire soussigné le dix neuf septembre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition a été publiée audit bureau d'hypothèques, le trois novembre mil neuf cent soixante neuf, volume 16.079 numéro 3. _____

Un troisième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le vingt sept septembre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition a été publiée audit bureau d'hypothèques, le douze décembre mil neuf cent soixante neuf, volume 16.189 numéro 5. _____

Un quatrième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le sept octobre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition a été publiée au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes, le six janvier mil neuf cent soixante dix, volume 16.247 numéro 5. _____

Un cinquième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le quinze octobre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition a été publiée au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes, le deux février mil neuf cent soixante dix, volume 16.317 numéro 1. _____

Un sixième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le vingt sept octobre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition a été publiée audit bureau d'hypothèques, le vingt et un février mil neuf cent soixante dix, volume 16.387 numéro 6. _____

Un septième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le vingt deux décembre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition est en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes. _____

Un huitième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le vingt trois avril mil neuf cent soixante dix, dont une expédition est en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes. _____

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ

Il est ici rappelé que l'origine de propriété des terrains dont la SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DES TUILERIES A GRIGNY, est actuellement pro

----- 4ème feuille -----

by

HUBER 143903

NOTAIRE

17 rue de la Poste

91100 Corbeil-Essonnes



COMPAGNIES SOCIÉTÉS

priétaire et sur lesquels doit être édiflée partie de l'ensemble immobilier dont il a été ci-dessus parlé, est établie par actes séparés des présentes reçus par Maître HUBER Notaire soussigné, savoir :

- le premier, le cinq septembre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition a été publiée au bureau des Hypothèques de CORBEIL-ESSONNES le trois novembre mil neuf cent soixante neuf, volume 16.079 numéro I. -

- le second, le dix octobre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes. _____

- le troisième, le quinze octobre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes. _____

- le quatrième, le vingt sept octobre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes. _____

- le cinquième le vingt six janvier mil neuf cent soixante dix, dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes. _____

- le sixième, le vingt neuf janvier mil neuf cent soixante dix, dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes. _____

- le septième, le dix sept février mil neuf cent soixante dix, dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes. _____

Quant à l'origine de propriété des parcelles de terrains restant à acquérir, elle sera établie au fur et à mesure de chaque acquisition, par actes en suite de celui-sus-visé. _____

SUBDIVISION DU LOT NUMERO 25

(numéro 101 du plan de masse)

de l'ensemble immobilier situé à GRIGNY et modification à l'état descriptif de division : _____

Conformément aux pouvoirs donnés à Monsieur LE BEGUE DE GERMINY, es-qualités, celui-ci décide de subdiviser le lot numéro 25 en deux nouveaux lots de jouissance de terrain savoir : _____

- le premier lot devant porter le numéro 26 (lequel sera lui-même ci-après supprimé pour être remplacé par cinq cent neuf lots) ; _____

- le deuxième lot devant porter le numéro 27 ; _____

A chacun des lots ainsi créés sera affectée une quote-part de la propriété du sol exprimée en cinq millionnièmes ainsi qu'on le verra dans le tableau ci-après. _____

La modification et la division des lots figurent conformément à l'article 71 du décret du quatorze octobre mil neuf cent cinquante cinq, modifié par la loi du sept janvier mil neuf cent cinquante neuf, dans le tableau ci-après : _____

G. 1-70
16 2/18 m 28

by 71



PROCES-VERBAL

lots	Bât.	esc.	Etage	Nature du lot	Quote-part dans la Ppté du sol	désignation des lots
25				Droit à la jouissance du terrain N°101 du plan de masse et sous-sol pour partie	3.869.202/ 5.000.000e	remplacé par les lots 26 27 suppl.
26				Droit à la jouissance du terrain N°28 du plan de masse	34.359/ 5.000.000e	partie : 25
27				Droit à la jouissance du terrain N° 101 du plan de masse et sous-sol pour partie	3.774.843/ 5.000.000e	partie : 25

by 277

N° 143910

SUBDIVISION DU LOT NUMERO 26 de l'ENSEMBLE IMMOBILIER

N° 28 du plan de masse et modification à l'état descriptif de division

Monsieur LE BEGUE DE GERMINY, ès-qualités, usant des pouvoirs à lui donnés décide :

- de subdiviser le lot numéro 26 sur lequel doivent être édifiés deux bâtiments à usage principal d'habitation dénommés D1 et D2 inclus, ainsi que quatre vingt cinq parkings, lequel lot sera ainsi supprimé pour être remplacé par cinq cent neuf lots portant les numéros 280.001 à 280.500 qui comprendront des caves, des appartements, des chambres de service et des parkings.

A chacun des lots ainsi créés sera affectée une quote-part de la propriété du sol exprimée en cinq/millionièmes dans des proportions variables pour chaque lot, dont le total par lots subdivisée sera égal à la quote-part de la propriété du sol qui était affectée audit lot numéro 26.

DESIGNATION DES LOTS

1) Identification des lots par numérotation codifiée :

Cette codification se fait sur dix caractères.

Caractère 1 et 2 = Bâtiment.

Caractère 3 : numéro escalier (si 0 escalier unique).

Caractère 4 et 5 = Etage (00 rez-de-chaussée).

Caractère 6 = situation palière par rapport à l'ascenseur.

Caractère 7 = Nombre de pièces.

Caractère 8 : Jardin (doit toujours être blanc ou 0).

Caractère 9 = Orientation.

Caractère 10 = accollement si "A" en position 10.

2) Codification de la situation palière :

Droite en sortant de l'ascenseur = 1 ou 5.

Gauche = 2 ou 6.

Face droite = 3 ou 7.

Face gauche = 3 ou 8.

3) Codification de l'orientation :

0 - Nord.

1 - Nord Ouest.

2 - Nord Est.

3 - Est.

5 - Sud Est.

6 - Sud.

7 - Sud Ouest, bâtiment carré.

8 - Sud Ouest, bâtiment long.

Exemple de référence appartement : T700434 7A :

Cet appartement se trouve :

T7 - bâtiment T7.

0 - escalier unique.

042 quatrième étage.



- 3 - face droite en sortant ascenseur. -----
- 4 - Quatre pièces. -----
- b - Pas de jardin. -----
- 7 - Sud Ouest - Bâtiment carré. -----
- A - accolé. -----

Exemple de référence de chambre de service : N400581 2 : -----

- N4 - bâtiment N4. -----
- 0 - escalier unique. -----
- 05 - cinquième étage. -----
- 8 - face gauche en sortant de l'ascenseur. -----
- 1 - 1 Pièce. -----
- b - Pas de jardin. -----
- 2 - Nord Est. -----

Exemple de référence de cave : N40 C0026 : -----

Cave dans le bâtiment N4, escalier unique, -----
Cave numéro C00 26 -----

Il en est de même des parkings et garages ou la zone du bâtiment et escalier sont en blanc. -----

La modification des lots ainsi que la division et la codification figure conformément à l'article soixante et onze du décret du quatorze octobre mil neuf cent cinquante cinq, modifié par la loi du sept janvier mil neuf cent cinquante neuf, dans le tableau ci-après : -----

TABLEAU DE DIVISION

lots	bâti.	esc.	Etage	Nature du lot	Quote-part dans la propriété du sol	désignat: des :
26				Droit à la jouissance du terrain N°28 du plan de masse	94.853 / 5.000.000e	supplé par le 25 ^e supplé 280 000 280 500 280 500

by

NOTAIRE 143912

NOTAIRE

15 Rue de la Poste

91000 Evry-Courcouronnes



ACTES SOCIÉTÉS

Lots	Bât.	Esc.	étage	Nature du lot	Quote-part dans la propriété du sol	désignat: des lots
280001	D1	Unique		MY.CAVE D10 C0001	17	Partie 1
280002	D1	"		MY.CAVE D10 C0002	17	26
280003	D1	"		MY.CAVE D10 C0003	17	"
280004	D1	"		MY.CAVE D10 C0004	17	"
280005	D1	"		MY.CAVE D10 C0005	17	"
280006	D1	"		MY.CAVE D10 C0006	17	"
280007	D1	"		MY.CAVE D10 C0007	17	"
280008	D1	"		MY.CAVE D10 C0008	17	"
280009	D1	"		MY.CAVE D10 C0009	17	"
280010	D1	"		MY.CAVE D10 C0010	17	"
280011	D1	"		MY.CAVE D10 C0011	17	"
280012	D1	"		MY.CAVE D10 C0012	17	"
280013	D1	"		MY.CAVE D10 C0013	17	"
280014	D1	"		MY.CAVE D10 C0014	17	"
280015	D1	"		MY.CAVE D10 C0015	17	"
280016	D1	"		MY.CAVE D10 C0016	17	"
280017	D1	"		MY.CAVE D10 C0017	17	"
280018	D1	"		MY.CAVE D10 C0018	17	"
280019	D1	"		MY.CAVE D10 C0019	17	"
280020	D1	"		MY.CAVE D10 C0020	17	"
280021	D1	"		MY.CAVE D10 C0021	17	"
280022	D1	"		MY.CAVE D10 C0022	17	"
280023	D1	"		MY.CAVE D10 C0023	17	"
280024	D1	"		MY.CAVE D10 C0024	17	"
280025	D1	"		MY.CAVE D10 C0025	17	"
280026	D1	"		MY.CAVE D10 C0026	17	"
280027	D1	"		MY.CAVE D10 C0027	17	"
280028	D1	"		MY.CAVE D10 C0028	17	"
280029	D1	"		MY.CAVE D10 C0029	17	"
280030	D1	"		MY.CAVE D10 C0030	17	"
280031	D1	"		MY.CAVE D10 C0031	17	"
280032	D1	"		MY.CAVE D10 C0032	17	"
280033	D1	"		MY.CAVE D10 C0033	17	"
280034	D1	"		MY.CAVE D10 C0034	17	"
280035	D1	"		MY.CAVE D10 C0035	17	"
280036	D1	"		MY.CAVE D10 C0036	17	"
280037	D1	"		MY.CAVE D10 C0037	17	"
à reporter :					629	

by

3^e feuille

INDEX 143913

PIRE

17 R. Pêche

LIBRE S&C



LES SOCIÉTÉS

				report :	623	
280038	D1	Unique		MY.CAVE D10 C0038	17	partie lot 26
280039	D1	"		MY.CAVE D10 C0039	17	"
280040	D1	"		MY.CAVE D10 C0040	17	"
280041	D1	"		MY.CAVE D10 C0041	17	"
280042	D1	"		MY.CAVE D10 C0042	17	"
280043	D1	"		MY.CAVE D10 C0043	17	"
280044	D1	"		MY.CAVE D10 C0044	17	"
280045	D1	"		MY.CAVE D10 C0045	17	"
280046	D1	"		MY.CAVE D10 C0046	17	"
280047	D1	"		MY.CAVE D10 C0047	17	"
280048	D1	"		MY.CAVE D10 C0048	17	"
280049	D1	"		MY.CAVE D10 C0049	17	"
280050	D1	"		MY.CAVE D10 C0050	17	"
280051	D1	"		MY.CAVE D10 C0051	17	"
280052	D1	"		MY.CAVE D10 C0052	17	"
280053	D1	"		MY.CAVE D10 C0053	17	"
280054	D1	"		MY.CAVE D10 C0054	17	"
280055	D1	"		MY.CAVE D10 C0055	17	"
280056	D1	"		MY.CAVE D10 C0056	17	"
280057	D1	"	00	CH.SRV. D100011 2	79	"
280058	D1	"	00	CH.SRV. D100051 2	181	"
280059	D1	"	00	APPART. D100013 2	505	"
280060	D1	"	00	CH.SRV. D100021 2	79	"
280061	D1	"	00	CH.SRV. D100061 2	181	"
280062	D1	"	00	APPART. D100023 2	505	"
280063	D1	"	00	APPART. D100034 7A	624	"
280064	D1	"	00	APPART. D100044 7	637	"
280065	D1	"	01	CH.SRV. D100111 2	80	"
280066	D1	"	01	CH.SRV. D100151 2	183	"
280067	D1	"	01	APPART. D100113 2	511	"
280068	D1	"	01	CH.SRV. D100121 2	80	"
280069	D1	"	01	CH.SRV. D100161 2	183	"
280070	D1	"	01	APPART. D100123 2	511	"
280071	D1	"	01	CH.SRV. D100131 7	86	"
280072	D1	"	01	CH.SRV. D100171 7	198	"
280073	D1	"	01	APPART. D100133 7A	541	"
280074	D1	"	01	CH.SRV. D100141 7	86	"
280075	D1	"	01	CH.SRV. D100181 7	198	"
280076	D1	"	01	APPART. D100143 7	553	"
280077	D1	"	02	CH.SRV. D100211 2	80	"
280078	D1	"	02	CH.SRV. D100251 2	185	"
280079	D1	"	02	APPART. D100213 2	516	"
				à reporter :	7734	

Handwritten scribbles and numbers at the bottom left of the page.

102 fin de

NUMERO 143914

DETAIPE

17 6 1984

NUMERO 143914



ASSOCIATION COPIETES

				report :	7.184	
280080	D1	Unique	02	CH.SRV. D100221 2	80	partie lot 26
280081	D1	"	02	CH.SRV. D100261 2	185	"
280082	D1	"	02	APPART. D100223 2	516	"
280083	D1	"	02	CH.SRV. D100231 7	87	"
280084	D1	"	02	CH.SRV. D100271 7	200	"
280085	D1	"	02	APPART. D100233 7A	547	"
280086	D1	"	02	CH.SRV. D100241 7	87	"
280087	D1	"	02	CH.SRV. D100281 7	200	"
280088	D1	"	02	APPART. D100243 7	558	"
280089	D1	"	03	CH.SRV. D100311 2	81	"
280090	D1	"	03	CH.SRV. D100351 2	187	"
280091	D1	"	03	APPART. D100313 2	521	"
280092	D1	"	03	CH.SRV. D100321 2	81	"
280093	D1	"	03	CH.SRV. D100361 2	187	"
280094	D1	"	03	APPART. D100323 2	521	"
280095	D1	"	03	CH.SRV. D100331 7	88	"
280096	D1	"	03	CH.SRV. D100371 7	202	"
280097	D1	"	03	APPART. D100333 7A	552	"
280098	D1	"	03	CH.SRV. D100341 7	88	"
280099	D1	"	03	CH.SRV. D100381 7	202	"
280100	D1	"	03	APPART. D100343 7	564	"
280101	D1	"	04	CH.SRV. D100411 2	82	"
280102	D1	"	04	CH.SRV. D100451 2	189	"
280103	D1	"	04	APPART. D100413 2	526	"
280104	D1	"	04	CH.SRV. D100421 2	82	"
280105	D1	"	04	CH.SRV. D100461 2	189	"
280106	D1	"	04	APPART. D100423 2	526	"
280107	D1	"	04	CH.SRV. D100431 7	89	"
280108	D1	"	04	CH.SRV. D100471 7	204	"
280109	D1	"	04	APPART. D100433 7A	558	"
280110	D1	"	04	CH.SRV. D100441 7	89	"
280111	D1	"	04	CH.SRV. D100481 7	204	"
280112	D1	"	04	APPART. D100443 7	570	"
280113	D1	"	05	CH.SRV. D100511 2	83	"
280114	D1	"	05	CH.SRV. D100551 2	190	"
280115	D1	"	05	APPART. D100513 2	531	"
280116	D1	"	05	CH.SRV. D100521 2	83	"
280117	D1	"	05	CH.SRV. D100561 2	190	"
280118	D1	"	05	APPART. D100523 2	531	"
280119	D1	"	05	CH.SRV. D100531 7	90	"
280120	D1	"	05	CH.SRV. D100571 7	206	"
280121	D1	"	05	APPART. D100533 7A	563	"
280122	D1	"	05	CH.SRV. D100541 7	90	"
280123	D1	"	05	CH.SRV. D100581 7	206	"
280124	D1	"	05	APPART. D100543 7	575	"
à reporter :					20.114	

69 71

M^e Juville

LIBRE 143915

NOTAIRE

NOTAIRE
RUE DE LA SALLE 583



--- SOCIÉTÉS SOCIÉTÉS ---

				report :	20.114	
280125	D1	Unique	06	CH.SRV. D100511 2	84	partie lot 26
280126	D1	"	06	CH.SRV. D100651 2	192	"
280127	D1	"	06	APPART. D100613 2	537	"
280128	D1	"	06	CH.SRV. D100621 2	84	"
280129	D1	"	06	CH.SRV. D100661 2	192	"
280130	D1	"	06	APPART. D100623 2	537	"
280131	D1	"	06	CH.SRV. D100631 7	91	"
280132	D1	"	06	CH.SRV. D100671 7	208	"
280133	D1	"	06	APPART. D100633 7A	569	"
280134	D1	"	06	CH.SRV. D100641 7	91	"
280135	D1	"	06	CH.SRV. D100681 7	208	"
280136	D1	"	06	APPART. D100643 7	581	"
280137	D1	"	07	CH.SRV. D100711 2	84	"
280138	D1	"	07	CH.SRV. D100751 2	194	"
280139	D1	"	07	APPART. D100713 2	542	"
280140	D1	"	07	CH.SRV. D100721 2	84	"
280141	D1	"	07	CH.SRV. D100761 2	194	"
280142	D1	"	07	APPART. D100723 2	542	"
280143	D1	"	07	CH.SRV. D100731 7	91	"
280144	D1	"	07	CH.SRV. D100771 7	210	"
280145	D1	"	07	APPART. D100733 7A	574	"
280146	D1	"	07	CH.SRV. D100741 7	91	"
280147	D1	"	07	CH.SRV. D100781 7	210	"
280148	D1	"	07	APPART. D100743 7	587	"
280149	D1	"	08	CH.SRV. D100811 2	85	"
280150	D1	"	08	CH.SRV. D100851 2	196	"
280151	D1	"	08	APPART. D100813 2	547	"
280152	D1	"	08	CH.SRV. D100821 2	85	"
280153	D1	"	08	CH.SRV. D100861 2	196	"
280154	D1	"	08	APPART. D100823 2	547	"
280155	D1	"	08	CH.SRV. D100831 7	92	"
280156	D1	"	08	CH.SRV. D100871 7	212	"
280157	D1	"	08	APPART. D100833 7A	580	"
280158	D1	"	08	CH.SRV. D100841 7	92	"
280159	D1	"	08	CH.SRV. D100881 7	212	"
280160	D1	"	08	APPART. D100843 7	592	"
280161	D1	"	09	CH.SRV. D100911 2	86	"
280162	D1	"	09	CH.SRV. D100951 2	198	"
280163	D1	"	09	APPART. D100913 2	552	"
280164	D1	"	09	CH.SRV. D100921 2	86	"
280165	D1	"	09	CH.SRV. D100961 2	198	"
280166	D1	"	09	APPART. D100923 2	552	"
280167	D1	"	09	CH.SRV. D100931 7	93	"
				report :	32.02	

48 9 1

13^e famille

LIBRE 143916

173 ...
... 580



... SOCIETES ...

					report :	32.099	
280168	D1	Unique	09	CH.SRV. D100971 7	214	partie lot 26	
280169	D1	"	09	APPART. D100933 7A	585	"	
280170	D1	"	09	CH.SRV. D100941 7	93	"	
280171	D1	"	09	CH.SRV. D100981 7	214	"	
280172	D1	"	09	APPART. D100943 7	598	"	
280173	D1	"	10	CH.SRV. D101011 2	87	"	
280174	D1	"	10	CH.SRV. D101051 2	200	"	
280175	D1	"	10	APPART. D101013 2	558	"	
280176	D1	"	10	CH.SRV. D101021 2	87	"	
280177	D1	"	10	CH.SRV. D101061 2	200	"	
280178	D1	"	10	APPART. D101023 2	558	"	
280179	D1	"	10	CH.SRV. D101031 7	94	"	
280180	D1	"	10	CH.SRV. D101071 7	216	"	
280181	D1	"	10	APPART. D101033 7A	591	"	
280182	D1	"	10	CH.SRV. D101041 7	94	"	
280183	D1	"	10	CH.SRV. D101081 7	216	"	
280184	D1	"	10	APPART. D101043 7	604	"	
280185	D1	"	11	CH.SRV. D101111 2	88	"	
280186	D1	"	11	CH.SRV. D101151 2	202	"	
280187	D1	"	11	APPART. D101113 2	563	"	
280188	D1	"	11	CH.SRV. D101121 2	88	"	
280189	D1	"	11	CH.SRV. D101161 2	202	"	
280190	D1	"	11	APPART. D101123 2	563	"	
280191	D1	"	11	CH.SRV. D101131 7	95	"	
280192	D1	"	11	CH.SRV. D101171 7	218	"	
280193	D1	"	11	APPART. D101133 7A	596	"	
280194	D1	"	11	CH.SRV. D101141 7	95	"	
280195	D1	"	11	CH.SRV. D101181 7	218	"	
280196	D1	"	11	APPART. D101143 7	609	"	
280197	D1	"	12	CH.SRV. D101211 2	89	"	
280198	D1	"	12	CH.SRV. D101251 2	204	"	
280199	D1	"	12	APPART. D101213 2	568	"	
280200	D1	"	12	CH.SRV. D101221 2	89	"	
280201	D1	"	12	CH.SRV. D101261 2	204	"	
280202	D1	"	12	APPART. D101223 2I	568	"	
280203	D1	"	12	CH.SRV. D101231 7	96	"	
280204	D1	"	12	CH.SRV. D101271 7	220	"	
280205	D1	"	12	APPART. D101233 7A	602	"	
280206	D1	"	12	CH.SRV. D101241 7	96	"	
280207	D1	"	12	CH.SRV. D101281 7	220	"	
280208	D1	"	12	APPART. D101243 7	615	"	
				à reporter :	Hh.109		

48

91

18^e feuille

PLA. IREER 143917

NOTAIRE

17 Rue de la Monnaie

1000 Bruxelles



NOTAIRE DES SOCIÉTÉS

				report :	hh.409	
280209	D1	Unique	13	CH.SRV. D101311 2	89	Partie lot 26
280210	D1	"	13	CH.SRV. D101351 2	205	"
280211	D1	"	13	APPART. D101313 2	573	"
280212	D1	"	13	CH.SRV. D101321 2	89	"
280213	D1	"	13	CH.SRV. D101361 2	205	"
280214	D1	"	13	APPART. D101323 2	573	"
280215	D1	"	13	CH.SRV. D101331 7	97	"
280216	D1	"	13	CH.SRV. D101371 7	222	"
280217	D1	"	13	APPART. D101333 7A	607	"
280218	D1	"	13	CH.SRV. D101341 7	97	"
280219	D1	"	13	CH.SRV. D101381 7	222	"
280220	D1	"	13	APPART. D101343 7	620	"
280221	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0001	17	"
280222	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0002	17	"
280223	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0003	17	"
280224	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0004	17	"
280225	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0005	17	"
280226	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0006	17	"
280227	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0007	17	"
280228	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0008	17	"
280229	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0009	17	"
280230	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0010	17	"
280231	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0011	17	"
280232	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0012	17	"
280233	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0013	17	"
280234	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0014	17	"
280235	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0015	17	"
280236	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0016	17	"
280237	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0017	17	"
280238	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0018	17	"
280239	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0019	17	"
280240	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0020	17	"
280241	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0021	17	"
280242	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0022	17	"
280243	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0023	17	"
280244	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0024	17	"
280245	D2	"	00	MY.CAVE?D2000C0025	17	"
280246	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0026	17	"
280247	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0027	17	"
280248	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0028	17	"
280249	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0029	17	"
280250	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0030	17	"
280251	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0031	17	"
				à reporter :	48.535	

by

71

Asse finale

17 JUILLET 1980

RECEVÉ

17 JUILLET 1980
RUE DE LA S&O



REPORTS SOCIETES

				report :	48.531	
280252	D2	Unique	00	MY.CAVE D2000C0032	17	Partie lot 26
280253	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0033	17	"
280254	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0034	17	"
280255	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0035	17	"
280256	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0036	17	"
280257	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0037	17	"
280258	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0038	17	"
280259	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0039	17	"
280260	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0040	17	"
280261	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0041	17	"
280262	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0042	17	"
280263	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0043	17	"
280264	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0044	17	"
280265	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0045	17	"
280266	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0046	17	"
280267	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0047	17	"
280268	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0048	17	"
280269	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0049	17	"
280270	D2	"	00	MY.CAVE D2000C0050	17	"
280271	D2	"		MY.CAVE D20 C0051	17	"
280272	D2	"		MY.CAVE D20 C0052	17	"
280273	D2	"	00	CH.SRV. D20001102	79	"
280274	D2	"	00	CH.SRV. D20005102	181	"
280275	D2	"	00	APPART. D20001302	505	"
280276	D2	"	00	CH.SRV. D20002102	79	"
280277	D2	"	00	CH.SRV. D20006102	181	"
280278	D2	"	00	APPART. D20002302A	495	"
280279	D2	"	00	APPART. D20003407A	624	"
280280	D2	"	00	APPART. D20004407	637	"
280281	D2	"	01	CH.SRV. D20011102	80	"
280282	D2	"	01	CH.SRV. D20015102	183	"
280283	D2	"	01	APPART. D20011302	511	"
280284	D2	"	01	CH.SRV. D20012402	80	"
280285	D2	"	01	CH.SRV. D20016102	183	"
280286	D2	"	01	APPART. D20012302A	500	"
280287	D2	"	01	CH.SRV. D20013107	86	"
280288	D2	"	01	CH.SRV. D20017107	198	"
280289	D2	"	01	APPART. D20015307A	541	"
280290	D2	"	01	CH.SRV. D20014107	86	"
280291	D2	"	01	CH.SRV. D20018107	198	"
280292	D2	"	01	APPART. D20014307	553	"
280293	D2	"	02	CH.SRV. D20021102	80	"
280294	D2	"	02	CH.SRV. D20025102	185	"
				à reporter :	55.187.	

68

Handwritten scribbles and lines.

150/200

LE 11 MARS 1939 20

NOTAIRE

17 Rue de la Poste
91000 EVRY-COURCOURONNES S&O



--- SOCIÉTÉS ---

					report :	68.567	
280337	D2	Unique	05	APPART. D20053307A	563	partie lot 26	
280338	D2	"	05	CH.SRV. D20054107	90	"	
280339	D2	"	05	CH.SRV. D20058107	206	"	
280340	D2	"	05	APPART. D20054307	575	"	
280341	D2	"	06	CH.SRV. D20061102	84	"	
280342	D2	"	06	CH.SRV. D20065102	192	"	
280343	D2	"	06	APPART. D20061302	537	"	
280344	D2	"	06	CH.SRV. D20062102	84	"	
280345	D2	"	06	CH.SRV. D20066102	192	"	
280346	D2	"	06	APPART. D20062302A	525	"	
280347	D2	"	06	CH.SRV. D20063107	91	"	
280348	D2	"	06	CH.SRV. D20067107	208	"	
280349	D2	"	06	APPART. D20063307A	569	"	
280350	D2	"	06	CH.SRV. D20064107	91	"	
280351	D2	"	06	CH.SRV. D20068107	208	"	
280352	D2	"	06	APPART. D20064307	581	"	
280353	D2	"	07	CH.SRV. D20071102	84	"	
280354	D2	"	07	CH.SRV. D20075102	194	"	
280355	D2	"	07	APPART. D20071302	542	"	
280356	D2	"	07	CH.SRV. D20072102	84	"	
280357	D2	"	07	CH.SRV. D20076102	194	"	
280358	D2	"	07	APPART. D20072302A	531	"	
280359	D2	"	07	CH.SRV. D20073107	91	"	
280360	D2	"	07	CH.SRV. D20077107	210	"	
280361	D2	"	07	APPART. D20073307A	574	"	
280362	D2	"	07	CH.SRV. D20074107	91	"	
280363	D2	"	07	CH.SRV. D20078107	210	"	
280364	D2	"	07	APPART. D20074307	587	"	
280365	D2	"	08	CH.SRV. D20081102	85	"	
280366	D2	"	08	CH.SRV. D20085102	196	"	
280367	D2	"	08	APPART. D20081302	547	"	
280368	D2	"	08	CH.SRV. D20082102	85	"	
280369	D2	"	08	CH.SRV. D20086102	196	"	
280370	D2	"	08	APPART. D20082302A	536	"	
280371	D2	"	08	CH.SRV. D20083107	92	"	
280372	D2	"	08	CH.SRV. D20087107	212	"	
280373	D2	"	08	APPART. D20083307A	580	"	
280374	D2	"	08	CH.SRV. D20084107	92	"	
280375	D2	"	08	CH.SRV. D20088107	212	"	
280376	D2	"	08	APPART. D20084307	592	"	
280377	D2	"	09	CH.SRV. D20091102	86	"	
280378	D2	"	09	CH.SRV. D20095102	198	"	
280379	D2	"	09	APPART. D20091302	552	"	
					à reporter :	79216.	

by

771

M. Guille

LE 11 MARS 1992

NOTAIRE

17 Rue Hoene
SF 51100 SGO



--- PROPRIETES SOCIETES ---

					report :	73016	
280380	D2	Unique	09	CH.SRV. D20092102	86	partie lot 26	
280381	D2	"	09	CH.SRV. D20096102	198	"	
280382	D2	"	09	APPART. D20092302A	541	"	
280383	D2	"	09	CH.SRV. D20093107	93	"	
280384	D2	"	09	CH.SRV. D20097107	214	"	
280385	D2	"	09	APPART. D20093307A	585	"	
280386	D2	"	09	CH.SRV. D20094107	93	"	
280387	D2	"	09	CH.SRV. D20098107	214	"	
280388	D2	"	09	APPART. D20094307	598	"	
280389	D2	"	10	CH.SRV. D20101102	87	"	
280390	D2	"	10	CH.SRV. D20105102	200	"	
280391	D2	"	10	APPART. D20101302	558	"	
280392	D2	"	10	CH.SRV. D20102102	87	"	
280393	D2	"	10	CH.SRV. D20106102	200	"	
280394	D2	"	10	APPART. D20102302A	546	"	
280395	D2	"	10	CH.SRV. D20103107	94	"	
280396	D2	"	10	CH.SRV. D20107107	216	"	
280397	D2	"	10	APPART. D20103307A	591	"	
280398	D2	"	10	CH.SRV. D20104107	94	"	
280399	D2	"	10	CH.SRV. D20108107	216	"	
280400	D2	"	10	APPART. D20104307	604	"	
280401	D2	"	11	CH.SRV. D20111102	88	"	
280402	D2	"	11	CH.SRV. D20115102	202	"	
280403	D2	"	11	APPART. D20111302	563	"	
280404	D2	"	11	CH.SRV. D20112102	88	"	
280405	D2	"	11	CH.SRV. D20116102	202	"	
280406	D2	"	11	APPART. D20112302A	552	"	
280407	D2	"	11	CH.SRV. D20113107	95	"	
280408	D2	"	11	CH.SRV. D20117107	218	"	
280409	D2	"	11	APPART. D20113307A	609	"	
280410	D2	"	11	CH.SRV. D20114107	95	"	
280411	D2	"	11	CH.SRV. D20118107	218	"	
280412	D2	"	11	APPART. D20114307	610	"	
280413	D2	"	12	CH.SRV. D20121102	89	"	
280414	D2	"	12	CH.SRV. D20125102	204	"	
280415	D2	"	12	APPART. D20121302	569	"	
280416	D2	"	12	CH.SRV. D20122102	89	"	
280417	D2	"	12	CH.SRV. D20126102	204	"	
280418	D2	"	12	APPART. D20122302A	557	"	
280419	D2	"	12	CH.SRV. D20123107	96	"	
280420	D2	"	12	CH.SRV. D20127107	220	"	
280421	D2	"	12	APPART. D20123307A	603	"	
280422	D2	"	12	CH.SRV. D20124107	96	"	
				à reporter :	91.938		

by

71

18^e feuille

173 1030E11 143522
 NOTAIRE
 173 1030E11
 VERIFICATION DES SOCIÉTÉS



				report ;	91.338	
280423	D2	Unique	12	CH.SRV. D20128107	220	partie lot 26
280424	D2	"	12	APPART. D20124307	616	"
280425				PARKING P0001	25	"
280426				PARKING P0002	25	"
280427				PARKING P0003	25	"
280428				PARKING P0004	25	"
280429				PARKING P0005	25	"
280230				PARKING P0006	25	"
280431				PARKING P0007	25	"
280432				PARKING P0008	25	"
280433				PARKING P0009	25	"
280434				PARKING P0010	25	"
280435				PARKING P0011	25	"
280436				PARKING P0012	25	"
280437				PARKING P0013	25	"
280438				PARKING P0014	25	"
280439				PARKING P0015	25	"
280440				PARKING P0016	25	"
280441				PARKING P0017	25	"
280442				PARKING P0018	25	"
280443				PARKING P0019	25	"
280444				PARKING P0020	25	"
280445				PARKING P0021	25	"
280446				PARKING P0022	25	"
280447				PARKING P0023	25	"
280448				PARKING P0024	25	"
280449				PARKING P0025	25	"
280450				PARKING P0026	25	"
280451				PARKING P0027	25	"
280452				PARKING P0028	25	"
280453				PARKING P0029	25	"
280454				PARKING P0030	25	"
280455				PARKING P0031	25	"
280456				PARKING P0032	25	"
280457				PARKING P0033	25	"
280458				PARKING P0034	25	"
280459				PARKING P0035	25	"
280460				PARKING P0036	25	"
280461				PARKING P0037	25	"
280462				PARKING P0038	25	"
				à reporter :	93.184	

by [Handwritten signature]

Age finit

CHARTIER 113915
NOTAIRE
17 rue Hoche
VERSAILLES 580



VERSAILLES SOCIÉTÉS

22^e feuille.

CHARGES D'ENTRETIEN

La quote-part dans les charges d'entretien afférente à chacun des lots ci-dessus créés figure en un tableau qui demeurera ci-joint et annexé après mention, après avoir été certifié véritable par Monsieur LE BEGUE DE GERMINY.

PLANS

Aux présentes demeureront ci-annexés après mention :

- Un plan masse indiquant la tranchée 28.
- Un plan masse de la dite tranchée 28.
- Deux plans de immeubles avec plans de 2^e et de 3^e étages et de étages en cours.

POUVOIRS

Pour l'accomplissement des formalités de publicité foncière, le comparant es-qualités, donne tous pouvoirs nécessaires à Monsieur Hugues CHARTIER Principal clerc de notaire, demeurant à Versailles, 17, rue Hoche ou à son défaut Monsieur Jean-François THEROUDE, clerc de notaire, demeurant même adresse, à l'effet de faire dresser et signer tous actes compléments, rectificatifs ou modificatifs des présentes, pour mettre celles-ci en concordance avec les documents hypothécaires et cadastraux.

DONT ACTE,

Fait et passé à Versailles, rue Hoche n° 17
en l'étude de Maître Hugues Chartier, notaire susdigné.
L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE DIX.

Le huit juillet
Et après lecture faite, le comparant a signé avec le notaire.

Ti' dans ds
plans jointe
au dit acte
et sans

Mot, comme nul.

07.08.1940

1875

1 exp sur BR/n
 1 copie 20/100 sur 20/100
 17 copie 1/100 sur 1/100



PARDEVANT Maître Lucien SAUVAGE
 .Notaire à Versailles, soussigné, substituant
 .confrère Maître Daniel HUBER Notaire en la mē
 .ville, momentanément empêché,
 A COMPARU

Monsieur Alain LE BEGUE de GERMINY,
 ingénieur, demeurant à BOULOGNE SUR SEINE, ave
 nue du Général Leclerc numéro 39,

Agissant au nom et en qualité de
 mandataire de Monsieur René MAGRON,
 ingénieur, demeurant à Paris, seizième
 arrondissement, 18, rue Duret, aux te
 mes des pouvoirs qu'il lui a donnés
 vant acte sous seing privé en date à
 PARIS, du vingt et un avril mil neuf
 cent soixanté dix dont l'original est
 demeuré annexé à un acte contenant ce
 tion bancaire par la Banque de Suez e
 de l'Union des Mines et autres établi
 sements de crédit, reçu le vingt trois
 avril mil neuf cent soixanté dix par
 Maître Daniel HUBER, Notaire substitua

DROITS D'ENREGISTREMENT SUR ÉTAT
 PENDANT LES DROITS : Sofarun

Publié au Bureau des hypothèques
 de Corbeil Essonne (27)
 Le 6 Novembre 1970
 Volume 77-166 numéro 1
 Paris

Dans laquelle procuration Monsie
 MAGRON a lui-même agi en qualité de g
 rant unique de la "SOCIETE CIVILE IMP
 BILIERE DES TUILLERIES A GRIGNY", au c
 pital de huit cent dix mille francs,
 dont le siège social est à GRIGNY (Ess
 sonne) chemin de Corbeil.

Monsieur MAGRON, ayant les pou-
 voirs nécessaires à l'effet des prése
 tes tant en sadite qualité, fonction
 à laquelle il a été nommé suivant déc
 sion collective des associés, tenue l
 vingt octobre mil neuf cent soixante
 neuf, qu'en vertu de l'article quinze
 des statuts sociaux.

LEQUEL, ès-qualité, préalablement au
 modificatif à l'état descriptif de division des
 lots de jouissance numéro 12 (numéro 79 du plan
 de masse), numéro 27 (numéro 101 du plan de mas
 1ère feuille

by



numéro 29 (numéro 83 du plan de masse) a exposé ce qui suit : _____
EXPOSE

Monsieur LE BEGUE DE GERMINY, ès-qualités rappelle qu'aux termes d'un acte reçu par Maître HUBER Notaire soussigné le cinq septembre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition a été publiée au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes, le trois novembre mil neuf cent soixante neuf, volume 16079 numéro 2, a été dressé le règlement de co-propriété contenant l'état descriptif de division concernant un ensemble immobilier que la société se propose d'édifier tant : _____

- A - sur des parcelles de terrain toutes sises sur la commune de GRIGNY (Essonne) dont la société est actuellement propriétaire, d'une superficie totale de quarante trois hectares dix ares quatre vingt six centiares, figurant au cadastre rénové de la manière suivante : _____
- section B, numéro 417, lieudit "Grigny II", pour dix sept hectares cinquante six ares soixante seize centiares. _____
 - section B, numéro 401, même lieudit, pour un hectare quatre vingt huit ares vingt sept centiares. _____
 - section B, numéro 92, pour neuf ares quatre vingts centiares, lieudit "Les Ratrais". _____
 - section B, numéro 94, pour deux ares cinquante six centiares, lieudit "Les Ratrais". _____
 - section B, numéro 95, pour un are quatorze centiares, lieudit "Les Ratrais". _____
 - section B, numéro 409, pour dix neuf ares cinquante neuf centiares, sans indication de lieudit. _____
 - section B, numéro 408, pour six ares trente centiares, sans indication de lieudit. _____
 - section B, numéro 406, pour trente six centiares, sans indication de lieudit. _____
 - section B, numéro 403, pour sept ares quarante quatre centiares sans indication de lieudit. _____
 - section B, numéro 405, pour huit ares quarante deux centiares sans indication de lieudit. _____
 - section B, numéro 402, pour vingt trois ares soixante treize centiares, sans indication de lieudit. _____
 - section B, numéro 418 pour soixante quatre centiares, lieudit "Les Sablons". _____
 - section B, numéro 400, lieudit "Grigny II", pour trente deux ares quarante six centiares. _____
 - section B, numéro 105, pour deux ares soixante dix centiares, lieudit "Les Ratrais". _____
 - section B, numéro 302, pour deux ares soixante dix centiares, lieudit "Les Ratrais". _____
 - section B, numéro 496, pour quinze ares vingt sept centiares, sans indication de lieudit. _____
 - section B, numéro 493, lieudit "Grigny II", pour dix hectares quarante deux ares quatre vingt sept centiares. _____



- section C, numéro 508, pour trente deux ares un centiare, lieudit "Grigny II".
 - section C, numéro 505, lieudit "Grigny II" pour onze hectares six ares quarante sept centiares.
 - section C, numéro 517, lieudit chemin rural numéro 16 dit de Tuileris pour dix huit ares. (anciennement portion du chemin rural dit de la Tuilerie ou chemin rural numéro 16).
 - section C, numéro 499, pour un are cinquante centiares, sans indication de lieudit.
 - section C, numéro 511, pour dix ares sans indication de lieudit.
 - section C, numéro 121, pour trois ares trente centiares, lieudit "La Folie".
 - section C, numéro 491 pour trois ares vingt quatre centiares, lieudit "La Folie".
 - section C, numéro 146, pour treize ares trente cinq centiares lieudit "La Folie".
 - section C, numéro 82, pour un are quatre vingt dix huit centiares, lieudit "Les Porcherons".
- B - Que sur les parcelles aussi toutes sises commune de GRIGNY dont la société se propose de réaliser l'acquisition savoir :
- section B, numéro 120 pour quatre ares quatre vingt deux centiares.
 - section B, numéro 123, pour quatre ares cinquante neuf centiares
 - section B, numéro 212, pour deux ares cinquante trois centiares
 - section B, numéro 285 pour un are quatre vingt neuf centiares
- Et sur les superficies ci-après, à prendre dans les parcelles ci-dessous sises commune de GRIGNY, savoir :
- trois ares vingt quatre centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B, numéro 146 pour quatre ares soixante quatre centiares.
 - deux ares soixante quatorze centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B, numéro 308 pour cinq ares soixante deux centiares.
 - quarante neuf centiares à provenir de la parcelle cadastrée section C, numéro 98, pour un are soixante dix neuf centiares.
- Cet ensemble doit se composer après réalisation de :
- cent soixante quatre immeubles collectifs à usage principal d'habitation avec leurs dépendances (garages et emplacements de voiture entre autres) ;
 - quarante deux immeubles de cinq étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ;
 - six immeubles de six étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ;
 - quinze immeubles de huit étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ;
 - quatre immeubles de dix étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ;
 - quarante cinq immeubles de cinq étages sur rez-de-chaussée ;



- treize immeubles de onze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée
- vingt immeubles de douze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée
- dix immeubles de treize étages sur sous-sol et rez-de-chaussée
- cinq immeubles de quatorze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée
- trois immeubles de quinze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée
- un immeuble partie de quatorze étages et partie de quinze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée ;

- centres commerciaux, station-service, pavillon de vente, club et piscine découverte, locaux à usage de bureau, locaux de mouvements, centres sanitaires et sociaux, maisons de jeunes,

Les terrains ne supportant pas de constructions seront aménagés voierie, aires d'accès, espaces verts et autres.

Un premier modificatif à l'état descriptif de division contenu règlement de co-propriété sus-visé a été établi aux termes d'un acte reçu par Maître Daniel HUBER Notaire soussigné le cinq septembre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition a été publiée le trois novembre mil neuf cent soixante neuf, volume 16.069 numéro 4.

Un second modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par Maître Daniel HUBER Notaire soussigné dix neuf septembre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition a été publiée audit bureau d'hypothèques, le trois novembre mil neuf cent soixante neuf, volume 16.069 numéro 3.

Un troisième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le vingt sept septembre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition a été publiée audit bureau d'Hypothèques, le douze décembre mil neuf cent soixante neuf volume 16.189 numéro 5.

Un quatrième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le sept octobre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition a été publiée au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes, le six janvier mil neuf cent soixante dix, volume 16.247 numéro 5.

Un cinquième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le quinze octobre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition a été publiée au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes, le deux février mil neuf cent soixante dix, volume 16.317 numéro 1.

Un sixième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le vingt sept octobre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition a été publiée audit bureau d'hypothèques, le vingt et un février mil neuf cent soixante dix, volume 16.387 numéro 6.

Un septième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le vingt deux décembre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition est en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes.

Un huitième modificatif audit état descriptif de division a été



établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le vingt trois avril mil neuf cent soixante dix, dont une expédition est en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes.

- un neuvième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le huit juillet mil neuf cent soixante dix, dont une expédition est en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes.

ORIGINE DE PROPRIETE

Il est ici rappelé que l'origine de propriété des terrains dont la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DES TUILERIES A GRIGNY, est actuellement propriétaire et sur lesquels doit être édiflée partie de l'ensemble immobilier dont il a été ci-dessus parlé, est établie par actes séparés des présentes reçus par Maître HUBER Notaire soussigné, savoir :

- le premier le cinq septembre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition a été publiée au bureau des Hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le trois novembre mil neuf cent soixante neuf, volume 16.079 numéro 1.

- le second le dix octobre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition a été publiée audit bureau des Hypothèques le six janvier mil neuf cent soixante dix, volume 16.248 numéro 8.

- le troisième le quinze octobre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition a été publiée audit bureau des Hypothèques, le deux février mil neuf cent soixante dix, volume 16316 numéro 16.

- le quatrième le vingt sept octobre mil neuf cent soixante-neuf dont une expédition a été publiée audit bureau des Hypothèques le vingt et un février mil neuf cent soixante dix, volume 16387 numéro 4.

- le cinquième le vingt six janvier mil neuf cent soixante dix dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes.

- le sixième, le vingt neuf janvier mil neuf cent soixante dix, dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes.

- le septième le dix sept février mil neuf cent soixante dix, dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes.

Quant à l'origine de propriété des parcelles de terrain restant acquérir, elle sera établie au fur et à mesure de chaque actions, par acte en suite de celui-sus-visé.

SUBDIVISION DU LOT NUMERO 12

(numéro 79 du plan de masse)

de l'ensemble immobilier situé à GRIGNY et modification à l'état descriptif de division :

Conformément aux pouvoirs donnés à Monsieur LE BEGUE DE GERMINY, ès-qualités, celui-ci décide de subdiviser le lot numéro 12, sur lequel doivent être édiflés deux cent quatorze parkings et quatre cent soixante deux garages, portant les numéros 790001 à 790457, qui comprendront des

5ème feuille

lequel lot sera ainsi supprimé pour être remplacé par six cent quatre vingt un lots./.

Handwritten signature and the word 'acquisitions' written vertically.



DESIGNATION DES LOTS

- 1) Identification des lots par numérotation codifiée : _____
Cette codification se fait sur dix caractères. _____
Caractère 1 et 2 = Bâtiment. _____
Caractère 3 : numéro escalier (si 0 escalier unique). _____
Caractère 4 et 5 : Etage (00 rez-de-chaussée). _____
Caractère 6 : Situation palière par rapport à l'ascenseur. _____
Caractère 7 : Nombre de pièces. _____
Caractère 8 : Jardin (doit toujours être blanc ou 0). _____
Caractère 9 : Orientation. _____
Caractère 10 : accollement si "A" en position 10. _____
- 2) Codification de la situation palière : _____
Droite en sortant de l'ascenseur = 1 ou 5. _____
Gauche = 2 ou 6. _____
Face droite = 3 ou 7. _____
Face gauche = 3 ou 8. _____
- 3) Codification de l'orientation : _____
0 - Nord. _____
1 - Nord Ouest. _____
2 - Nord Est. _____
3 - Est. _____
5 - Sud Est. _____
6 - Sud. _____
7 - Sud Ouest - bâtiment carré. _____
8 - Sud Ouest, bâtiment Long. _____
- Exemple de référence appartement : T700434 7A : _____
Cet appartement se trouve : _____
T7 - Bâtiment T7. _____
0- escalier Unique. _____
04 - quatrième étage. _____
3 - face droite en sortant ascenseur. _____
4 - quatre pièces. _____
b - Pas de Jardin. _____
7 - sud Ouest , bâtiment carré. _____
A - accolé. _____
- Exemple de référence de chambre de service : N400581 2 : _____
N4 - Bâtiment N4. _____
0- escalier unique. _____
05, cinquième étage. _____
8 face gauche en sortant de l'ascenseur. _____
1 - 1 Pièce. _____
b - Pas de Jardin. _____
2 - Nord Est. _____
- Exemple de référence de cave : N40 C00 26 : _____
Cave dans le bâtiment N4, escalier unique, _____
Cave numéro C00 26. _____

-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*
 I LOT IBATI ESC. IETAI NATURE DU LOT I IDESIGNATIONI PAGE- X
 I I I I I ICO-PROI DES LOTS I

790001				PARKING	P0001	25	PART.LOT	79 12
790002				PARKING	P0002	25	PART.LOT	79 11
790003				PARKING	P0003	25	PART.LOT	79 11
790004				PARKING	P0004	25	PART.LOT	79 11
790005				PARKING	P0005	25	PART.LOT	79 11
790006				PARKING	P0006	25	PART.LOT	79 11
790007				PARKING	P0007	25	PART.LOT	79 11
790008				PARKING	P0008	25	PART.LOT	79 11
790009				PARKING	P0009	25	PART.LOT	79 11
790010				PARKING	P0010	25	PART.LOT	79 11
790011				PARKING	P0011	25	PART.LOT	79 11
790012				PARKING	P0012	25	PART.LOT	79 11
790013				PARKING	P0013	25	PART.LOT	79 11
790014				PARKING	P0014	25	PART.LOT	79 11
790015				PARKING	P0015	25	PART.LOT	79 11
790016				PARKING	P0016	25	PART.LOT	79 11
790017				PARKING	P0017	25	PART.LOT	79 11
790018				PARKING	P0018	25	PART.LOT	79 11
790019				PARKING	P0019	25	PART.LOT	79 11
790020				PARKING	P0020	25	PART.LOT	79 11
790021				PARKING	P0021	25	PART.LOT	79 11
790022				PARKING	P0022	25	PART.LOT	79 11
790023				PARKING	P0023	25	PART.LOT	79 11
790024				PARKING	P0024	25	PART.LOT	79 11
790025				PARKING	P0025	25	PART.LOT	79 11
790026				PARKING	P0026	25	PART.LOT	79 11
790027				PARKING	P0027	25	PART.LOT	79 11
790028				PARKING	P0028	25	PART.LOT	79 11
790029				PARKING	P0029	25	PART.LOT	79 11
790030				PARKING	P0030	25	PART.LOT	79 11
790031				PARKING	P0031	25	PART.LOT	79 11
790032				PARKING	P0032	25	PART.LOT	79 11
790033				PARKING	P0033	25	PART.LOT	79 11
790034				PARKING	P0034	25	PART.LOT	79 11
790035				PARKING	P0035	25	PART.LOT	79 11
790036				PARKING	P0036	25	PART.LOT	79 11
790037				PARKING	P0037	25	PART.LOT	79 11
790038				PARKING	P0038	25	PART.LOT	79 11
790039				PARKING	P0039	25	PART.LOT	79 11
790040				PARKING	P0040	25	PART.LOT	79 11
790041				PARKING	P0041	25	PART.LOT	79 11
790042				PARKING	P0042	25	PART.LOT	79 11
790043				PARKING	P0043	25	PART.LOT	79 11
790044				PARKING	P0044	25	PART.LOT	79 11
790045				PARKING	P0045	25	PART.LOT	79 11
790046				PARKING	P0046	25	PART.LOT	79 11
790047				PARKING	P0047	25	PART.LOT	79 11
790048				PARKING	P0048	25	PART.LOT	79 11
790049				PARKING	P0049	25	PART.LOT	79 11
790050				PARKING	P0050	25	PART.LOT	79 11
790051				PARKING	P0051	25	PART.LOT	79 11
790052				PARKING	P0052	25	PART.LOT	79 11



Arrière 1300
 Y by

9c finale

I	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	PAGE
I	I	I	I	I	ICO-PROI	DES LOTS	I
790053				PARKING	P0053	25 PART.LOT 79 12	
790054				PARKING	P0054	25 PART.LOT 79 12	
790055				PARKING	P0055	25 PART.LOT 79 12	
790056				PARKING	P0056	25 PART.LOT 79 11	
790057				PARKING	P0057	25 PART.LOT 79 11	
790058				PARKING	P0058	25 PART.LOT 79 11	
790059				PARKING	P0059	25 PART.LOT 79 11	
790060				PARKING	P0060	25 PART.LOT 79 11	
790061				PARKING	P0061	25 PART.LOT 79 11	
790062				PARKING	P0062	25 PART.LOT 79 11	
790063				PARKING	P0063	25 PART.LOT 79 11	
790064				PARKING	P0064	25 PART.LOT 79 11	
790065				PARKING	P0065	25 PART.LOT 79 11	
790066				PARKING	P0066	25 PART.LOT 79 11	
790067				PARKING	P0067	25 PART.LOT 79 11	
790068				PARKING	P0068	25 PART.LOT 79 11	
790069				PARKING	P0069	25 PART.LOT 79 11	
790070				PARKING	P0070	25 PART.LOT 79 11	
790071				PARKING	P0071	25 PART.LOT 79 11	
790072				PARKING	P0072	25 PART.LOT 79 11	
790073				PARKING	P0073	25 PART.LOT 79 11	
790074				PARKING	P0074	25 PART.LOT 79 11	
790075				PARKING	P0075	25 PART.LOT 79 11	
790076				PARKING	P0076	25 PART.LOT 79 11	
790077				PARKING	P0077	25 PART.LOT 79 11	
790078				PARKING	P0078	25 PART.LOT 79 11	
790079				PARKING	P0079	25 PART.LOT 79 11	
790080				PARKING	P0080	25 PART.LOT 79 11	
790081				PARKING	P0081	25 PART.LOT 79 11	
790082				PARKING	P0082	25 PART.LOT 79 11	
790083				PARKING	P0083	25 PART.LOT 79 11	
790084				PARKING	P0084	25 PART.LOT 79 11	
790085				PARKING	P0085	25 PART.LOT 79 11	
790086				PARKING	P0086	25 PART.LOT 79 11	
790087				PARKING	P0087	25 PART.LOT 79 11	
790088				PARKING	P0088	25 PART.LOT 79 11	
790089				PARKING	P0089	25 PART.LOT 79 11	
790090				PARKING	P0090	25 PART.LOT 79 11	
790091				PARKING	P0091	25 PART.LOT 79 11	
790092				PARKING	P0092	25 PART.LOT 79 11	
790093				PARKING	P0093	25 PART.LOT 79 11	
790094				PARKING	P0094	25 PART.LOT 79 11	
790095				PARKING	P0095	25 PART.LOT 79 11	
790096				PARKING	P0096	25 PART.LOT 79 11	
790097				PARKING	P0097	25 PART.LOT 79 11	
790098				PARKING	P0098	25 PART.LOT 79 11	
790099				PARKING	P0099	25 PART.LOT 79 11	
790100				PARKING	P0100	25 PART.LOT 79 11	
790101				PARKING	P0101	25 PART.LOT 79 11	
790102				PARKING	P0102	25 PART.LOT 79 11	
790103				PARKING	P0103	25 PART.LOT 79 11	
790104				PARKING	P0104	25 PART.LOT 79 11	



13 00

Amph 25 00
 4 2

10^e feuille

* 790105	PARKING	P0105	25	PART.LOT	79* 12
* 790106	PARKING	P0106	25	PART.LOT	79* 12
* 790107	PARKING	P0107	25	PART.LOT	79* 12
* 790108	PARKING	P0108	25	PART.LOT	79* 12
* 790109	PARKING	P0109	25	PART.LOT	79* 12
* 790110	PARKING	P0110	25	PART.LOT	79* 12
* 790111	PARKING	P0111	25	PART.LOT	79* 12
* 790112	PARKING	P0112	25	PART.LOT	79* 12
* 790113	PARKING	P0113	25	PART.LOT	79* 12
* 790114	PARKING	P0114	25	PART.LOT	79* 12
* 790115	PARKING	P0115	25	PART.LOT	79* 12
* 790116	PARKING	P0116	25	PART.LOT	79* 12
* 790117	PARKING	P0117	25	PART.LOT	79* 12
* 790118	PARKING	P0118	25	PART.LOT	79* 12
* 790119	PARKING	P0119	25	PART.LOT	79* 12
* 790120	PARKING	P0120	25	PART.LOT	79* 12
* 790121	PARKING	P0121	25	PART.LOT	79* 12
* 790122	PARKING	P0122	25	PART.LOT	79* 12
* 790123	PARKING	P0123	25	PART.LOT	79* 12
* 790124	PARKING	P0124	25	PART.LOT	79* 12
* 790125	PARKING	P0125	25	PART.LOT	79* 12
* 790126	PARKING	P0126	25	PART.LOT	79* 12
* 790127	PARKING	P0127	25	PART.LOT	79* 12
* 790128	PARKING	P0128	25	PART.LOT	79* 12
* 790129	PARKING	P0129	25	PART.LOT	79* 12
* 790130	PARKING	P0130	25	PART.LOT	79* 12
* 790131	PARKING	P0131	25	PART.LOT	79* 12
* 790132	PARKING	P0132	25	PART.LOT	79* 12
* 790133	PARKING	P0133	25	PART.LOT	79* 12
* 790134	PARKING	P0134	25	PART.LOT	79* 12
* 790135	PARKING	P0135	25	PART.LOT	79* 12
* 790136	PARKING	P0136	25	PART.LOT	79* 12
* 790137	PARKING	P0137	25	PART.LOT	79* 12
* 790138	PARKING	P0138	25	PART.LOT	79* 12
* 790139	PARKING	P0139	25	PART.LOT	79* 12
* 790140	PARKING	P0140	25	PART.LOT	79* 12
* 790141	PARKING	P0141	25	PART.LOT	79* 12
* 790142	PARKING	P0142	25	PART.LOT	79* 12
* 790143	PARKING	P0143	25	PART.LOT	79* 12
* 790144	PARKING	P0144	25	PART.LOT	79* 12
* 790145	PARKING	P0145	25	PART.LOT	79* 12
* 790146	PARKING	P0146	25	PART.LOT	79* 12
* 790147	PARKING	P0147	25	PART.LOT	79* 12
* 790148	PARKING	P0148	25	PART.LOT	79* 12
* 790149	PARKING	P0149	25	PART.LOT	79* 12
* 790150	PARKING	P0150	25	PART.LOT	79* 12
* 790151	PARKING	P0151	25	PART.LOT	79* 12
* 790152	PARKING	P0152	25	PART.LOT	79* 12
* 790153	PARKING	P0153	25	PART.LOT	79* 12
* 790154	PARKING	P0154	25	PART.LOT	79* 12
* 790155	PARKING	P0155	25	PART.LOT	79* 12
* 790156	PARKING	P0156	25	PART.LOT	79* 12



260

A upda

3900

Alc Guille

I	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	IDESIGNATIONI	PAGE
I	I	I	I	I	I	I	ICO-PROI	DES LOTS	I
790157				PARKING		P0157	25	PART.LOT 79 12	
790158				PARKING		P0158	25	PART.LOT 79 11	
790159				PARKING		P0159	25	PART.LOT 79 11	
790160				PARKING		P0160	25	PART.LOT 79 11	
790161				PARKING		P0161	25	PART.LOT 79 11	
790162				PARKING		P0162	25	PART.LOT 79 11	
790163				PARKING		P0163	25	PART.LOT 79 11	
790164				PARKING		P0164	25	PART.LOT 79 11	
790165				PARKING		P0165	25	PART.LOT 79 11	
790166				PARKING		P0166	25	PART.LOT 79 11	
790167				PARKING		P0167	25	PART.LOT 79 11	
790168				PARKING		P0168	25	PART.LOT 79 11	
790169				PARKING		P0169	25	PART.LOT 79 11	
790170				PARKING		P0170	25	PART.LOT 79 11	
790171				PARKING		P0171	25	PART.LOT 79 11	
790172				PARKING		P0172	25	PART.LOT 79 11	
790173				PARKING		P0173	25	PART.LOT 79 11	
790174				PARKING		P0174	25	PART.LOT 79 11	
790175				PARKING		P0175	25	PART.LOT 79 11	
790176				PARKING		P0176	25	PART.LOT 79 11	
790177				PARKING		P0177	25	PART.LOT 79 11	
790178				PARKING		P0178	25	PART.LOT 79 11	
790179				PARKING		P0179	25	PART.LOT 79 11	
790180				PARKING		P0180	25	PART.LOT 79 11	
790181				PARKING		P0181	25	PART.LOT 79 11	
790182				PARKING		P0182	25	PART.LOT 79 11	
790183				PARKING		P0183	25	PART.LOT 79 11	
790184				PARKING		P0184	25	PART.LOT 79 11	
790185				PARKING		P0185	25	PART.LOT 79 11	
790186				PARKING		P0186	25	PART.LOT 79 11	
790187				PARKING		P0187	25	PART.LOT 79 11	
790188				PARKING		P0188	25	PART.LOT 79 11	
790189				PARKING		P0189	25	PART.LOT 79 11	
790190				PARKING		P0190	25	PART.LOT 79 11	
790191				PARKING		P0191	25	PART.LOT 79 11	
790192				PARKING		P0192	25	PART.LOT 79 11	
790193				PARKING		P0193	25	PART.LOT 79 11	
790194				PARKING		P0194	25	PART.LOT 79 11	
790195				PARKING		P0195	25	PART.LOT 79 11	
790196				PARKING		P0196	25	PART.LOT 79 11	
790197				PARKING		P0197	25	PART.LOT 79 11	
790198				PARKING		P0198	25	PART.LOT 79 11	
790199				PARKING		P0199	25	PART.LOT 79 11	
790200				PARKING		P0200	25	PART.LOT 79 11	
790201				PARKING		P0201	25	PART.LOT 79 11	
790202				PARKING		P0202	25	PART.LOT 79 11	
790203				PARKING		P0203	25	PART.LOT 79 11	
790204				PARKING		P0204	25	PART.LOT 79 11	
790205				PARKING		P0205	25	PART.LOT 79 11	
790206				PARKING		P0206	25	PART.LOT 79 11	
790207				PARKING		P0207	25	PART.LOT 79 11	
790208				PARKING		P0208	25	PART.LOT 79 11	



3500

A 24 5200
 G H

19^o Jan 19

* 790209	PARKING	PO209	25	PART.LOT	79*	A 2
* 790210	PARKING	PO210	25	PART.LOT	79*	/
* 790211	PARKING	PO211	25	PART.LOT	79*	/
* 790212	PARKING	PO212	25	PART.LOT	79*	/
* 790213	PARKING	PO213	25	PART.LOT	79*	/
* 790214	PARKING	PO214	25	PART.LOT	79*	/
* 790215	GARAGE	G0001	45	PART.LOT	79*	/
* 790216	GARAGE	G0002	45	PART.LOT	79*	/
* 790217	GARAGE	G0003	45	PART.LOT	79*	/
* 790218	GARAGE	G0004	45	PART.LOT	79*	/
* 790219	GARAGE	G0005	45	PART.LOT	79*	/
* 790220	GARAGE	G0006	45	PART.LOT	79*	/
* 790221	GARAGE	G0007	45	PART.LOT	79*	/
* 790222	GARAGE	G0008	45	PART.LOT	79*	/
* 790223	GARAGE	G0009	45	PART.LOT	79*	/
* 790224	GARAGE	G0010	45	PART.LOT	79*	/
* 790225	GARAGE	G0011	45	PART.LOT	79*	/
* 790226	GARAGE	G0012	45	PART.LOT	79*	/
* 790227	GARAGE	G0013	45	PART.LOT	79*	/
* 790228	GARAGE	G0014	45	PART.LOT	79*	/
* 790229	GARAGE	G0015	45	PART.LOT	79*	/
* 790230	GARAGE	G0016	45	PART.LOT	79*	/
* 790231	GARAGE	G0017	45	PART.LOT	79*	/
* 790232	GARAGE	G0018	45	PART.LOT	79*	/
* 790233	GARAGE	G0019	45	PART.LOT	79*	/
* 790234	GARAGE	G0020	45	PART.LOT	79*	/
* 790235	GARAGE	G0021	45	PART.LOT	79*	/
* 790236	GARAGE	G0022	45	PART.LOT	79*	/
* 790237	GARAGE	G0023	45	PART.LOT	79*	/
* 790238	GARAGE	G0024	45	PART.LOT	79*	/
* 790239	GARAGE	G0025	45	PART.LOT	79*	/
* 790240	GARAGE	G0026	45	PART.LOT	79*	/
* 790241	GARAGE	G0027	45	PART.LOT	79*	/
* 790242	GARAGE	G0028	45	PART.LOT	79*	/
* 790243	GARAGE	G0029	45	PART.LOT	79*	/
* 790244	GARAGE	G0030	45	PART.LOT	79*	/
* 790245	GARAGE	G0031	45	PART.LOT	79*	/
* 790246	GARAGE	G0032	45	PART.LOT	79*	/
* 790247	GARAGE	G0033	45	PART.LOT	79*	/
* 790248	GARAGE	G0034	45	PART.LOT	79*	/
* 790249	GARAGE	G0035	45	PART.LOT	79*	/
* 790250	GARAGE	G0036	45	PART.LOT	79*	/
* 790251	GARAGE	G0037	45	PART.LOT	79*	/
* 790252	GARAGE	G0038	45	PART.LOT	79*	/
* 790253	GARAGE	G0039	45	PART.LOT	79*	/
* 790254	GARAGE	G0040	45	PART.LOT	79*	/
* 790255	GARAGE	G0041	45	PART.LOT	79*	/
* 790256	GARAGE	G0042	45	PART.LOT	79*	/
* 790257	GARAGE	G0043	45	PART.LOT	79*	/
* 790258	GARAGE	G0044	45	PART.LOT	79*	/
* 790259	GARAGE	G0045	45	PART.LOT	79*	/
* 790260	GARAGE	G0046	45	PART.LOT	79*	/



5200

76 20

Arypa

19^e finilla

-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*
 I LOT IBATI ESC. IETAI NATURE DU LOT I IDESIGNATIONI PAGE 6
 I I I I I ICO-PROI DES LOTS I
 -----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*

I	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	ICO-PROI	DES LOTS I
790261				GARAGE	G0047	7425	45	PART.LOT 79 12
790262				GARAGE	G0048		45	PART.LOT 79 11
790263				GARAGE	G0049		45	PART.LOT 79 11
790264				GARAGE	G0050		45	PART.LOT 79 11
790265				GARAGE	G0051		45	PART.LOT 79 11
790266				GARAGE	G0052		45	PART.LOT 79 11
790267				GARAGE	G0053		45	PART.LOT 79 11
790268				GARAGE	G0054		45	PART.LOT 79 11
790269				GARAGE	G0055		45	PART.LOT 79 11
790270				GARAGE	G0056		45	PART.LOT 79 11
790271				GARAGE	G0057		45	PART.LOT 79 11
790272				GARAGE	G0058		45	PART.LOT 79 11
790273				GARAGE	G0059		45	PART.LOT 79 11
790274				GARAGE	G0060		45	PART.LOT 79 11
790275				GARAGE	G0061		45	PART.LOT 79 11
790276				GARAGE	G0062		45	PART.LOT 79 11
790277				GARAGE	G0063		45	PART.LOT 79 11
790278				GARAGE	G0064		45	PART.LOT 79 11
790279				GARAGE	G0065		45	PART.LOT 79 11
790280				GARAGE	G0066		45	PART.LOT 79 11
790281				GARAGE	G0067		45	PART.LOT 79 11
790282				GARAGE	G0068		45	PART.LOT 79 11
790283				GARAGE	G0069		45	PART.LOT 79 11
790284				GARAGE	G0070		45	PART.LOT 79 11
790285				GARAGE	G0071		45	PART.LOT 79 11
790286				GARAGE	G0072		45	PART.LOT 79 11
790287				GARAGE	G0073		45	PART.LOT 79 11
790288				GARAGE	G0074		45	PART.LOT 79 11
790289				GARAGE	G0075		45	PART.LOT 79 11
790290				GARAGE	G0076		45	PART.LOT 79 11
790291				GARAGE	G0077		45	PART.LOT 79 11
790292				GARAGE	G0078		45	PART.LOT 79 11
790293				GARAGE	G0079		45	PART.LOT 79 11
790294				GARAGE	G0080		45	PART.LOT 79 11
790295				GARAGE	G0081		45	PART.LOT 79 11
790296				GARAGE	G0082		45	PART.LOT 79 11
790297				GARAGE	G0083		45	PART.LOT 79 11
790298				GARAGE	G0084		45	PART.LOT 79 11
790299				GARAGE	G0085		45	PART.LOT 79 11
790300				GARAGE	G0086		45	PART.LOT 79 11
790301				GARAGE	G0087		45	PART.LOT 79 11
790302				GARAGE	G0088		45	PART.LOT 79 11
790303				GARAGE	G0089		45	PART.LOT 79 11
790304				GARAGE	G0090		45	PART.LOT 79 11
790305				GARAGE	G0091		45	PART.LOT 79 11
790306				GARAGE	G0092		45	PART.LOT 79 11
790307				GARAGE	G0093		45	PART.LOT 79 11
790308				GARAGE	G0094		45	PART.LOT 79 11
790309				GARAGE	G0095		45	PART.LOT 79 11
790310				GARAGE	G0096		45	PART.LOT 79 11
790311				GARAGE	G0097		45	PART.LOT 79 11
790312				GARAGE	G0098		45	PART.LOT 79 11



A ynta 2760

by [signature]
 Mr. Finck

790313		GARAGE	G0099	45	PART.LOT	78 12
790314		GARAGE	G0100	45	PART.LOT	78 1
790315		GARAGE	G0101	45	PART.LOT	78 1
790316		GARAGE	G0102	45	PART.LOT	79 1
790317		GARAGE	G0103	45	PART.LOT	79 1
790318		GARAGE	G0104	45	PART.LOT	79 1
790319		GARAGE	G0105	45	PART.LOT	79 1
790320		GARAGE	G0106	45	PART.LOT	79 1
790321		GARAGE	G0107	45	PART.LOT	79 1
790322		GARAGE	G0108	45	PART.LOT	79 1
790323		GARAGE	G0109	45	PART.LOT	79 1
790324		GARAGE	G0110	45	PART.LOT	79 1
790325		GARAGE	G0111	45	PART.LOT	79 1
790326		GARAGE	G0112	45	PART.LOT	79 1
790327		GARAGE	G0113	45	PART.LOT	79 1
790328		GARAGE	G0114	45	PART.LOT	79 1
790329		GARAGE	G0115	45	PART.LOT	79 1
790330		GARAGE	G0116	45	PART.LOT	79 1
790331		GARAGE	G0117	45	PART.LOT	79 1
790332		GARAGE	G0118	45	PART.LOT	79 1
790333		GARAGE	G0119	45	PART.LOT	79 1
790334		GARAGE	G0120	45	PART.LOT	79 1
790335		GARAGE	G0121	45	PART.LOT	79 1
790336		GARAGE	G0122	45	PART.LOT	79 1
790337		GARAGE	G0123	45	PART.LOT	79 1
790338		GARAGE	G0124	45	PART.LOT	79 1
790339		GARAGE	G0125	45	PART.LOT	79 1
790340		GARAGE	G0126	45	PART.LOT	79 1
790341		GARAGE	G0127	45	PART.LOT	79 1
790342		GARAGE	G0128	45	PART.LOT	79 1
790343		GARAGE	G0129	45	PART.LOT	79 1
790344		GARAGE	G0130	45	PART.LOT	79 1
790345		GARAGE	G0131	45	PART.LOT	79 1
790346		GARAGE	G0132	45	PART.LOT	79 1
790347		GARAGE	G0133	45	PART.LOT	79 1
790348		GARAGE	G0134	45	PART.LOT	79 1
790349		GARAGE	G0135	45	PART.LOT	79 1
790350		GARAGE	G0136	45	PART.LOT	79 1
790351		GARAGE	G0137	45	PART.LOT	79 1
790352		GARAGE	G0138	45	PART.LOT	79 1
790353		GARAGE	G0139	45	PART.LOT	79 1
790354		GARAGE	G0140	45	PART.LOT	79 1
790355		GARAGE	G0141	45	PART.LOT	79 1
790356		GARAGE	G0142	45	PART.LOT	79 1
790357		GARAGE	G0143	45	PART.LOT	79 1
790358		GARAGE	G0144	45	PART.LOT	79 1
790359		GARAGE	G0145	45	PART.LOT	79 1
790360		GARAGE	G0146	45	PART.LOT	79 1
790361		GARAGE	G0147	45	PART.LOT	79 1
790362		GARAGE	G0148	45	PART.LOT	79 1
790363		GARAGE	G0149	45	PART.LOT	79 1
790364		GARAGE	G0150	45	PART.LOT	79 1



5750

12100

15^e famille

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	PAGE
I	I	I	I	I		I	ICO-PROI DES LOTS I	
*790365					GARAGE	G0151	45 PART.LOT	79*12
*790366					GARAGE	G0152	45 PART.LOT	79*11
*790367					GARAGE	G0153	45 PART.LOT	79*11
*790368					GARAGE	G0154	45 PART.LOT	79*11
*790369					GARAGE	G0155	45 PART.LOT	79*11
*790370					GARAGE	G0156	45 PART.LOT	79*11
*790371					GARAGE	G0157	45 PART.LOT	79*11
*790372					GARAGE	G0158	45 PART.LOT	79*11
*790373					GARAGE	G0159	45 PART.LOT	79*11
*790374					GARAGE	G0160	45 PART.LOT	79*11
*790375					GARAGE	G0161	45 PART.LOT	79*11
*790376					GARAGE	G0162	45 PART.LOT	79*11
*790377					GARAGE	G0163	45 PART.LOT	79*11
*790378					GARAGE	G0164	45 PART.LOT	79*11
*790379					GARAGE	G0165	45 PART.LOT	79*11
*790380					GARAGE	G0166	45 PART.LOT	79*11
*790381					GARAGE	G0167	45 PART.LOT	79*11
*790382					GARAGE	G0168	45 PART.LOT	79*11
*790383					GARAGE	G0169	45 PART.LOT	79*11
*790384					GARAGE	G0170	45 PART.LOT	79*11
*790385					GARAGE	G0171	45 PART.LOT	79*11
*790386					GARAGE	G0172	45 PART.LOT	79*11
*790387					GARAGE	G0173	45 PART.LOT	79*11
*790388					GARAGE	G0174	45 PART.LOT	79*11
*790389					GARAGE	G0175	45 PART.LOT	79*11
*790390					GARAGE	G0176	45 PART.LOT	79*11
*790391					GARAGE	G0177	45 PART.LOT	79*11
*790392					GARAGE	G0178	45 PART.LOT	79*11
*790393					GARAGE	G0179	45 PART.LOT	79*11
*790394					GARAGE	G0180	45 PART.LOT	79*11
*790395					GARAGE	G0181	45 PART.LOT	79*11
*790396					GARAGE	G0182	45 PART.LOT	79*11
*790397					GARAGE	G0183	45 PART.LOT	79*11
*790398					GARAGE	G0184	45 PART.LOT	79*11
*790399					GARAGE	G0185	45 PART.LOT	79*11
*790400					GARAGE	G0186	45 PART.LOT	79*11
*790401					GARAGE	G0187	45 PART.LOT	79*11
*790402					GARAGE	G0188	45 PART.LOT	79*11
*790403					GARAGE	G0189	45 PART.LOT	79*11
*790404					GARAGE	G0190	45 PART.LOT	79*11
*790405					GARAGE	G0191	45 PART.LOT	79*11
*790406					GARAGE	G0192	45 PART.LOT	79*11
*790407					GARAGE	G0193	45 PART.LOT	79*11
*790408					GARAGE	G0194	45 PART.LOT	79*11
*790409					GARAGE	G0195	45 PART.LOT	79*11
*790410					GARAGE	G0196	45 PART.LOT	79*11
*790411					GARAGE	G0197	45 PART.LOT	79*11
*790412					GARAGE	G0198	45 PART.LOT	79*11
*790413					GARAGE	G0199	45 PART.LOT	79*11
*790414					GARAGE	G0200	45 PART.LOT	79*11
*790415					GARAGE	G0201	45 PART.LOT	79*11
*790416					GARAGE	G0202	45 PART.LOT	79*11



12100

Ayuda 14440

Handwritten signature or initials.

154 finit

I	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	PAGE
I	I	I	I	I	ICO-PROI	DES LOTS I	
790417				GARAGE	G0203	45 PART.LOT	79 12
790418				GARAGE	G0204	45 PART.LOT	79
790419				GARAGE	G0205	45 PART.LOT	79
790420				GARAGE	G0206	45 PART.LOT	79
790421				GARAGE	G0207	45 PART.LOT	79
790422				GARAGE	G0208	45 PART.LOT	79
790423				GARAGE	G0209	45 PART.LOT	79
790424				GARAGE	G0210	45 PART.LOT	79
790425				GARAGE	G0211	45 PART.LOT	79
790426				GARAGE	G0212	45 PART.LOT	79
790427				GARAGE	G0213	45 PART.LOT	79
790428				GARAGE	G0214	45 PART.LOT	79
790429				GARAGE	G0215	45 PART.LOT	79
790430				GARAGE	G0216	45 PART.LOT	79
790431				GARAGE	G0217	45 PART.LOT	79
790432				GARAGE	G0218	45 PART.LOT	79
790433				GARAGE	G0219	45 PART.LOT	79
790434				GARAGE	G0220	45 PART.LOT	79
790435				GARAGE	G0221	45 PART.LOT	79
790436				GARAGE	G0222	45 PART.LOT	79
790437				GARAGE	G0223	45 PART.LOT	79
790438				GARAGE	G0224	45 PART.LOT	79
790439				GARAGE	G0225	45 PART.LOT	79
790440				GARAGE	G0226	45 PART.LOT	79
790441				GARAGE	G0227	45 PART.LOT	79
790442				GARAGE	G0228	45 PART.LOT	79
790443				GARAGE	G0229	45 PART.LOT	79
790444				GARAGE	G0230	45 PART.LOT	79
790445				GARAGE	G0231	45 PART.LOT	79
790446				GARAGE	G0232	45 PART.LOT	79
790447				GARAGE	G0233	45 PART.LOT	79
790448				GARAGE	G0234	45 PART.LOT	79
790449				GARAGE	G0235	45 PART.LOT	79
790450				GARAGE	G0236	45 PART.LOT	79
790451				GARAGE	G0237	45 PART.LOT	79
790452				GARAGE	G0238	45 PART.LOT	79
790453				GARAGE	G0239	45 PART.LOT	79
790454				GARAGE	G0240	45 PART.LOT	79
790455				GARAGE	G0241	45 PART.LOT	79
790456				GARAGE	G0242	45 PART.LOT	79
790457				GARAGE	G0243	45 PART.LOT	79
790458				GARAGE	G0244	45 PART.LOT	79
790459				GARAGE	G0245	45 PART.LOT	79
790460				GARAGE	G0246	45 PART.LOT	79
790461				GARAGE	G0247	45 PART.LOT	79
790462				GARAGE	G0248	45 PART.LOT	79
790463				GARAGE	G0249	45 PART.LOT	79
790464				GARAGE	G0250	45 PART.LOT	79
790465				GARAGE	G0251	45 PART.LOT	79
790466				GARAGE	G0252	45 PART.LOT	79
790467				GARAGE	G0253	45 PART.LOT	79
790468				GARAGE	G0254	45 PART.LOT	79



1644D

Ampul 16 780

Handwritten signature

Handwritten signature

*790469		GARAGE	G0255	45	PART.LOT	79*1 2
*790470		GARAGE	G0256	45	PART.LOT	79*1
*790471		GARAGE	G0257	45	PART.LOT	79*1
*790472		GARAGE	G0258	45	PART.LOT	79*1
*790473		GARAGE	G0259	45	PART.LOT	79*1
*790474		GARAGE	G0260	45	PART.LOT	79*1
*790475		GARAGE	G0261	45	PART.LOT	79*1
*790476		GARAGE	G0262	45	PART.LOT	79*1
*790477		GARAGE	G0263	45	PART.LOT	79*1
*790478		GARAGE	G0264	45	PART.LOT	79*1
*790479		GARAGE	G0265	45	PART.LOT	79*1
*790480		GARAGE	G0266	45	PART.LOT	79*1
*790481		GARAGE	G0267	45	PART.LOT	79*1
*790482		GARAGE	G0268	45	PART.LOT	79*1
*790483		GARAGE	G0269	45	PART.LOT	79*1
*790484		GARAGE	G0270	45	PART.LOT	79*1
*790485		GARAGE	G0271	45	PART.LOT	79*1
*790486		GARAGE	G0272	45	PART.LOT	79*1
*790487		GARAGE	G0273	45	PART.LOT	79*1
*790488		GARAGE	G0274	45	PART.LOT	79*1
*790489		GARAGE	G0275	45	PART.LOT	79*1
*790490		GARAGE	G0276	45	PART.LOT	79*1
*790491		GARAGE	G0277	45	PART.LOT	79*1
*790492		GARAGE	G0278	45	PART.LOT	79*1
*790493		GARAGE	G0279	45	PART.LOT	79*1
*790494		GARAGE	G0280	45	PART.LOT	79*1
*790495		GARAGE	G0281	45	PART.LOT	79*1
*790496		GARAGE	G0282	45	PART.LOT	79*1
*790497		GARAGE	G0283	45	PART.LOT	79*1
*790498		GARAGE	G0284	45	PART.LOT	79*1
*790499		GARAGE	G0285	45	PART.LOT	79*1
*790500		GARAGE	G0286	45	PART.LOT	79*1
*790501		GARAGE	G0287	45	PART.LOT	79*1
*790502		GARAGE	G0288	45	PART.LOT	79*1
*790503		GARAGE	G0289	45	PART.LOT	79*1
*790504		GARAGE	G0290	45	PART.LOT	79*1
*790505		GARAGE	G0291	45	PART.LOT	79*1
*790506		GARAGE	G0292	45	PART.LOT	79*1
*790507		GARAGE	G0293	45	PART.LOT	79*1
*790508		GARAGE	G0294	45	PART.LOT	79*1
*790509		GARAGE	G0295	45	PART.LOT	79*1
*790510		GARAGE	G0296	45	PART.LOT	79*1
*790511		GARAGE	G0297	45	PART.LOT	79*1
*790512		GARAGE	G0298	45	PART.LOT	79*1
*790513		GARAGE	G0299	45	PART.LOT	79*1
*790514		GARAGE	G0300	45	PART.LOT	79*1
*790515		GARAGE	G0301	45	PART.LOT	79*1
*790516		GARAGE	G0302	45	PART.LOT	79*1
*790517		GARAGE	G0303	45	PART.LOT	79*1
*790518		GARAGE	G0304	45	PART.LOT	79*1
*790519		GARAGE	G0305	45	PART.LOT	79*1
*790520		GARAGE	G0306	45	PART.LOT	79*1



A regatta 18120

Handwritten signatures and initials at the bottom right of the page.

-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*
 I LOT IBATI ESC. IETAI NATURE DU LOT I IDESIGNATIONI PAGE 22
 I I I I I ICO-PROI DES LOTS I
 -----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*-----*

790521	GARAGE	G0307	45	PART.LOT	79 12
790522	GARAGE	G0308	45	PART.LOT	79 11
790523	GARAGE	G0309	45	PART.LOT	79 11
790524	GARAGE	G0310	45	PART.LOT	79 11
790525	GARAGE	G0311	45	PART.LOT	79 11
790526	GARAGE	G0312	45	PART.LOT	79 11
790527	GARAGE	G0313	45	PART.LOT	79 11
790528	GARAGE	G0314	45	PART.LOT	79 11
790529	GARAGE	G0315	45	PART.LOT	79 11
790530	GARAGE	G0316	45	PART.LOT	79 11
790531	GARAGE	G0317	45	PART.LOT	79 11
790532	GARAGE	G0318	45	PART.LOT	79 11
790533	GARAGE	G0319	45	PART.LOT	79 11
790534	GARAGE	G0320	45	PART.LOT	79 11
790535	GARAGE	G0321	45	PART.LOT	79 11
790536	GARAGE	G0322	45	PART.LOT	79 11
790537	GARAGE	G0323	45	PART.LOT	79 11
790538	GARAGE	G0324	45	PART.LOT	79 11
790539	GARAGE	G0325	45	PART.LOT	79 11
790540	GARAGE	G0326	45	PART.LOT	79 11
790541	GARAGE	G0327	45	PART.LOT	79 11
790542	GARAGE	G0328	45	PART.LOT	79 11
790543	GARAGE	G0329	45	PART.LOT	79 11
790544	GARAGE	G0330	45	PART.LOT	79 11
790545	GARAGE	G0331	45	PART.LOT	79 11
790546	GARAGE	G0332	45	PART.LOT	79 11
790547	GARAGE	G0333	45	PART.LOT	79 11
790548	GARAGE	G0334	45	PART.LOT	79 11
790549	GARAGE	G0335	45	PART.LOT	79 11
790550	GARAGE	G0336	45	PART.LOT	79 11
790551	GARAGE	G0337	45	PART.LOT	79 11
790552	GARAGE	G0338	45	PART.LOT	79 11
790553	GARAGE	G0339	45	PART.LOT	79 11
790554	GARAGE	G0340	45	PART.LOT	79 11
790555	GARAGE	G0341	45	PART.LOT	79 11
790556	GARAGE	G0342	45	PART.LOT	79 11
790557	GARAGE	G0343	45	PART.LOT	79 11
790558	GARAGE	G0344	45	PART.LOT	79 11
790559	GARAGE	G0345	45	PART.LOT	79 11
790560	GARAGE	G0346	45	PART.LOT	79 11
790561	GARAGE	G0347	45	PART.LOT	79 11
790562	GARAGE	G0348	45	PART.LOT	79 11
790563	GARAGE	G0349	45	PART.LOT	79 11
790564	GARAGE	G0350	45	PART.LOT	79 11
790565	GARAGE	G0351	45	PART.LOT	79 11
790566	GARAGE	G0352	45	PART.LOT	79 11
790567	GARAGE	G0353	45	PART.LOT	79 11
790568	GARAGE	G0354	45	PART.LOT	79 11
790569	GARAGE	G0355	45	PART.LOT	79 11
790570	GARAGE	G0356	45	PART.LOT	79 11
790571	GARAGE	G0357	45	PART.LOT	79 11
790572	GARAGE	G0358	45	PART.LOT	79 11



19 12 8
 21660
 by [signature]
 19th June

-----	*-----*	*-----*	*-----*	*-----*	*-----*	*-----*	*-----*	*-----*
I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	PAGE
I	I	I	I	I		ICO-PROI	DES LOTS I	12
*790573					GARAGE	G0359	45 PART.LOT 79*12	
*790574					GARAGE	G0360	45 PART.LOT 79*11	
*790575					GARAGE	G0361	45 PART.LOT 79*11	
*790576					GARAGE	G0362	45 PART.LOT 79*11	
*790577					GARAGE	G0363	45 PART.LOT 79*11	
*790578					GARAGE	G0364	45 PART.LOT 79*11	
*790579					GARAGE	G0365	45 PART.LOT 79*11	
*790580					GARAGE	G0366	45 PART.LOT 79*11	
*790581					GARAGE	G0367	45 PART.LOT 79*11	
*790582					GARAGE	G0368	45 PART.LOT 79*11	
*790583					GARAGE	G0369	45 PART.LOT 79*11	
*790584					GARAGE	G0370	45 PART.LOT 79*11	
*790585					GARAGE	G0371	45 PART.LOT 79*11	
*790586					GARAGE	G0372	45 PART.LOT 79*11	
*790587					GARAGE	G0373	45 PART.LOT 79*11	
*790588					GARAGE	G0374	45 PART.LOT 79*11	
*790589					GARAGE	G0375	45 PART.LOT 79*11	
*790590					GARAGE	G0376	45 PART.LOT 79*11	
*790591					GARAGE	G0377	45 PART.LOT 79*11	
*790592					GARAGE	G0378	45 PART.LOT 79*11	
*790593					GARAGE	G0379	45 PART.LOT 79*11	
*790594					GARAGE	G0380	45 PART.LOT 79*11	
*790595					GARAGE	G0381	45 PART.LOT 79*11	
*790596					GARAGE	G0382	45 PART.LOT 79*11	
*790597					GARAGE	G0383	45 PART.LOT 79*11	
*790598					GARAGE	G0384	45 PART.LOT 79*11	
*790599					GARAGE	G0385	45 PART.LOT 79*11	
*790600					GARAGE	G0386	45 PART.LOT 79*11	
*790601					GARAGE	G0387	45 PART.LOT 79*11	
*790602					GARAGE	G0388	45 PART.LOT 79*11	
*790603					GARAGE	G0389	45 PART.LOT 79*11	
*790604					GARAGE	G0390	45 PART.LOT 79*11	
*790605					GARAGE	G0391	45 PART.LOT 79*11	
*790606					GARAGE	G0392	45 PART.LOT 79*11	
*790607					GARAGE	G0393	45 PART.LOT 79*11	
*790608					GARAGE	G0394	45 PART.LOT 79*11	
*790609					GARAGE	G0395	45 PART.LOT 79*11	
*790610					GARAGE	G0396	45 PART.LOT 79*11	
*790611					GARAGE	G0397	45 PART.LOT 79*11	
*790612					GARAGE	G0398	45 PART.LOT 79*11	
*790613					GARAGE	G0399	45 PART.LOT 79*11	
*790614					GARAGE	G0400	45 PART.LOT 79*11	
*790615					GARAGE	G0401	45 PART.LOT 79*11	
*790616					GARAGE	G0402	45 PART.LOT 79*11	
*790617					GARAGE	G0403	45 PART.LOT 79*11	
*790618					GARAGE	G0404	45 PART.LOT 79*11	
*790619					GARAGE	G0405	45 PART.LOT 79*11	
*790620					GARAGE	G0406	45 PART.LOT 79*11	
*790621					GARAGE	G0407	45 PART.LOT 79*11	
*790622					GARAGE	G0408	45 PART.LOT 79*11	
*790623					GARAGE	G0409	45 PART.LOT 79*11	
*790624					GARAGE	G0410	45 PART.LOT 79*11	



num 21452

23800

by [signature]

Do! finale

----------*-----*-----*-----*-----*-----*-----*

I LOT IBATI ESC. IETAI NATURE DU LOT I. IDESIGNATIONI PAGE 13

I I I I I ICO-PROI DES LOTS I

----------*-----*-----*-----*-----*-----*-----*

*790625				GARAGE	G0411	45 PART.LOT 79*11 2
*790626				GARAGE	G0412	45 PART.LOT 79*11
*790627				GARAGE	G0413	45 PART.LOT 79*11
*790628				GARAGE	G0414	45 PART.LOT 79*11
*790629				GARAGE	G0415	45 PART.LOT 79*11
*790630				GARAGE	G0416	45 PART.LOT 79*11
*790631				GARAGE	G0417	45 PART.LOT 79*11
*790632				GARAGE	G0418	45 PART.LOT 79*11
*790633				GARAGE	G0419	45 PART.LOT 79*11
*790634				GARAGE	G0420	45 PART.LOT 79*11
*790635				GARAGE	G0421	45 PART.LOT 79*11
*790636				GARAGE	G0422	45 PART.LOT 79*11
*790637				GARAGE	G0423	45 PART.LOT 79*11
*790638				GARAGE	G0424	45 PART.LOT 79*11
*790639				GARAGE	G0425	45 PART.LOT 79*11
*790640				GARAGE	G0426	45 PART.LOT 79*11
*790641				GARAGE	G0427	45 PART.LOT 79*11
*790642				GARAGE	G0428	45 PART.LOT 79*11
*790643				GARAGE	G0429	45 PART.LOT 79*11
*790644				GARAGE	G0430	45 PART.LOT 79*11
*790645				GARAGE	G0431	45 PART.LOT 79*11
*790646				GARAGE	G0432	45 PART.LOT 79*11
*790647				GARAGE	G0433	45 PART.LOT 79*11
*790648				GARAGE	G0434	45 PART.LOT 79*11
*790649				GARAGE	G0435	45 PART.LOT 79*11
*790650				GARAGE	G0436	45 PART.LOT 79*11
*790651				GARAGE	G0437	45 PART.LOT 79*11
*790652				GARAGE	G0438	45 PART.LOT 79*11
*790653				GARAGE	G0439	45 PART.LOT 79*11
*790654				GARAGE	G0440	45 PART.LOT 79*11
*790655				GARAGE	G0441	45 PART.LOT 79*11
*790656				GARAGE	G0442	45 PART.LOT 79*11
*790657				GARAGE	G0443	45 PART.LOT 79*11
*790658				GARAGE	G0444	45 PART.LOT 79*11
*790659				GARAGE	G0445	45 PART.LOT 79*11
*790660				GARAGE	G0446	45 PART.LOT 79*11
*790661				GARAGE	G0447	45 PART.LOT 79*11
*790662				GARAGE	G0448	45 PART.LOT 79*11
*790663				GARAGE	G0449	45 PART.LOT 79*11
*790664				GARAGE	G0450	45 PART.LOT 79*11
*790665				GARAGE	G0451	45 PART.LOT 79*11
*790666				GARAGE	G0452	45 PART.LOT 79*11
*790667				GARAGE	G0453	45 PART.LOT 79*11
*790668				GARAGE	G0454	45 PART.LOT 79*11
*790669				GARAGE	G0455	45 PART.LOT 79*11
*790670				GARAGE	G0456	45 PART.LOT 79*11
*790671				GARAGE	G0457	45 PART.LOT 79*11
*790672				GARAGE	G0458	45 PART.LOT 79*11
*790673				GARAGE	G0459	45 PART.LOT 79*11
*790674				GARAGE	G0460	45 PART.LOT 79*11
*790675				GARAGE	G0461	45 PART.LOT 79*11
*790676				GARAGE	G0462	45 PART.LOT 79*11



23300

Amph 26 160

[Handwritten signature] Mcfield



SUBDIVISION DU LOT NUMERO 27

(numéro 101 du plan de masse)

de l'ensemble immobilier situé à Grigny et modification à l'état descriptif de division :

Conformément aux pouvoirs donnés à Monsieur LE BUEGUE DE GERMINY des-qualités, celui-ci décide de subdiviser le lot numéro 27 en trois nouveaux lots de jouissance de terrain savoir :

- le premier lot devant porter le numéro 28 (lequel sera lui-même ci-après supprimé pour être remplacé par quatre cent vingt sept lots) ;
- le deuxième lot devant portant le numéro 29 (lequel sera lui-même ci-après supprimé pour être remplacé par sept cent quatorze lots) ;
- le troisième lot devant portant le numéro 30.

A chacun des lots ainsi créés sera affectée une quote-part de la propriété du sol exprimée en cinq millionièmes ainsi qu'on le verra ci-après dans le tableau.

La modification et la division des lots figurent conformément à l'article 71 du décret du quatorze octobre mil neuf cent cinquante cinq, modifié par la loi du sept janvier mil neuf cent cinquante neuf, dans le tableau ci-après :

TABLEAU DE DIVISION

lots	Bât.	esc.	Etage	Nature du Lot	Quote-part dans la Ppté du sol	désignation de lots
27				Droit à la jouissance du terrain N°101 du plan de masse et sous-sol pour partie	3.774.843/5.000.000e	remplacé par les lots 28, 29 et 30
28				Droit à la jouissance du terrain numéro 29 du plan de masse	832.69/5.000.000e	partie lot 27
29				Droit à la jouissance du terrain numéro 83 du plan de masse et sous-sol	3.1785/5.000.000e	partie lot 27
30				Droit à la jouissance du terrain numéro 101 du plan de masse et sous-sol pour partie	3653.789/5.000.000e	partie lot 27



SUBDIVISION DU LOT NUMERO 28

numéro 29 du plan de masse et modification à l'état descriptif de division :

Monsieur LE BEGUE DE GERMINY, ès-qualités, usant des pouvoirs à lui donnés, décide :

- de subdiviser le lot numéro 28 sur lequel doivent être édiés deux bâtiments à usage principal d'habitation dénommée D3 et D4 inclus, ainsi que dix neuf parkings lequel lot sera ainsi supprimé pour être remplacé par quatre cent vingt sept lots portant les numéros 290.001 à 290.427 qui comprendront des caves, des appartements, des chambres de service et des parkings.

A chacun des lots ainsi créés sera affectée une quote-part de la propriété du sol exprimée en cinq/millionièmes dans des proportions variables pour chaque lot, dont le total par lots subdivisés sera égal à la quote-part de la propriété du sol qui était affectée audit lot numéro 28.

Lots	Bât.	Esc.	Etage	Nature du Lot	Quote-part dans la propriété du sol	désignation des lots
28				Droit à la jouissance du terrain N° 29 du plan de masse	89263 / 5.000.000	remplacé par les lots 290.001 à 290.427 <i>supprimé</i>

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	IDESIGNATION	NI
I	I	I	I	I	I			ICC-PROI	DES	LOTS
290053	D3	UNIQUE	00	CH. SRV.	D30001102			79	PART. LOT	29
290054	D3	UNIQUE	00	CH. SRV.	D30005102			182	PART. LOT	29
290055	D3	UNIQUE	00	APPART.	D300013 2			507	PART. LOT	29
290056	D3	UNIQUE	00	CH. SRV.	D300021 2			79	PART. LOT	29
290057	D3	UNIQUE	00	CH. SRV.	D300061 2			182	PART. LOT	29
290058	D3	UNIQUE	00	APPART.	D300023 2A			496	PART. LOT	29
290059	D3	UNIQUE	00	APPART.	D300034 7A			625	PART. LOT	29
290060	D3	UNIQUE	00	APPART.	D300044 7			639	PART. LOT	29
290061	D3	UNIQUE	01	CH. SRV.	D300111 2			80	PART. LOT	29
290062	D3	UNIQUE	01	CH. SRV.	D300151 2			184	PART. LOT	29
290063	D3	UNIQUE	01	APPART.	D300113 2			512	PART. LOT	29
290064	D3	UNIQUE	01	CH. SRV.	D300121 2			80	PART. LOT	29
290065	D3	UNIQUE	01	CH. SRV.	D300161 2			184	PART. LOT	29
290066	D3	UNIQUE	01	APPART.	D300123 2A			501	PART. LOT	29
290067	D3	UNIQUE	01	CH. SRV.	D300131 7			86	PART. LOT	29
290068	D3	UNIQUE	01	CH. SRV.	D300171 7			199	PART. LOT	29
290069	D3	UNIQUE	01	APPART.	D300133 7A			543	PART. LOT	29
290070	D3	UNIQUE	01	CH. SRV.	D300141 7			86	PART. LOT	29
290071	D3	UNIQUE	01	CH. SRV.	D300181 7			199	PART. LOT	29
290072	D3	UNIQUE	01	APPART.	D300143 7			554	PART. LOT	29
290073	D3	UNIQUE	02	CH. SRV.	D300211 2			81	PART. LOT	29
290074	D3	UNIQUE	02	CH. SRV.	D300251 2			185	PART. LOT	29
290075	D3	UNIQUE	02	APPART.	D300213 2			517	PART. LOT	29
290076	D3	UNIQUE	02	CH. SRV.	D300221 2			81	PART. LOT	29
290077	D3	UNIQUE	02	CH. SRV.	D300261 2			185	PART. LOT	29
290078	D3	UNIQUE	02	APPART.	D300223 2A			506	PART. LOT	29
290079	D3	UNIQUE	02	CH. SRV.	D300231 7			87	PART. LOT	29
290080	D3	UNIQUE	02	CH. SRV.	D300271 7			201	PART. LOT	29
290081	D3	UNIQUE	02	APPART.	D300233 7A			548	PART. LOT	29
290082	D3	UNIQUE	02	CH. SRV.	D300241 7			87	PART. LOT	29
290083	D3	UNIQUE	02	CH. SRV.	D300281 7			201	PART. LOT	29
290084	D3	UNIQUE	02	APPART.	D300243 7			560	PART. LOT	29
290085	D3	UNIQUE	03	CH. SRV.	D300311 2			81	PART. LOT	29
290086	D3	UNIQUE	03	CH. SRV.	D300351 2			187	PART. LOT	29
290087	D3	UNIQUE	03	APPART.	D300313 2			522	PART. LOT	29
290088	D3	UNIQUE	03	CH. SRV.	D300321 2			81	PART. LOT	29
290089	D3	UNIQUE	03	CH. SRV.	D300361 2			187	PART. LOT	29
290090	D3	UNIQUE	03	APPART.	D300323 2A			511	PART. LOT	29
290091	D3	UNIQUE	03	CH. SRV.	D300331 7			88	PART. LOT	29
290092	D3	UNIQUE	03	CH. SRV.	D300371 7			203	PART. LOT	29
290093	D3	UNIQUE	03	APPART.	D300333 7A			554	PART. LOT	29
290094	D3	UNIQUE	03	CH. SRV.	D300341 7			88	PART. LOT	29
290095	D3	UNIQUE	03	CH. SRV.	D300381 7			203	PART. LOT	29
290096	D3	UNIQUE	03	APPART.	D300343 7			566	PART. LOT	29
290097	D3	UNIQUE	04	CH. SRV.	D300411 2			82	PART. LOT	29
290098	D3	UNIQUE	04	CH. SRV.	D300451 2			189	PART. LOT	29
290099	D3	UNIQUE	04	APPART.	D300413 2			528	PART. LOT	29
290100	D3	UNIQUE	04	CH. SRV.	D300421 2			82	PART. LOT	29
290101	D3	UNIQUE	04	CH. SRV.	D300461 2			189	PART. LOT	29
290102	D3	UNIQUE	04	APPART.	D300423 2A			517	PART. LOT	29
290103	D3	UNIQUE	04	CH. SRV.	D300431 7			89	PART. LOT	29
290104	D3	UNIQUE	04	CH. SRV.	D300471 7			205	PART. LOT	29



Amak 15272

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU	LOT	I	DESIGNATION	ICI
I	I	I	I	I				ICO-PROI	DES	LOTS
*	290157	D3	UNIQUE	09	CH. SRV.	D300911	2	86	PART. LOT	29*
*	290158	D3	UNIQUE	09	CH. SRV.	D300951	2	198	PART. LOT	29*
*	290159	D3	UNIQUE	09	APPART.	D300913	2	554	PART. LOT	29*
*	290160	D3	UNIQUE	09	CH. SRV.	D300921	2	86	PART. LOT	29*
*	290161	D3	UNIQUE	09	CH. SRV.	D300961	2	198	PART. LOT	29*
*	290162	D3	UNIQUE	09	APPART.	D300923	2A	542	PART. LOT	29*
*	290163	D3	UNIQUE	09	CH. SRV.	D300931	7	93	PART. LOT	29*
*	290164	D3	UNIQUE	09	CH. SRV.	D300971	7	215	PART. LOT	29*
*	290165	D3	UNIQUE	09	APPART.	D300933	7A	587	PART. LOT	29*
*	290166	D3	UNIQUE	09	CH. SRV.	D300941	7	93	PART. LOT	29*
*	290167	D3	UNIQUE	09	CH. SRV.	D300981	7	215	PART. LOT	29*
*	290168	D3	UNIQUE	09	APPART.	D300943	7	600	PART. LOT	29*
*	290169	D3	UNIQUE	10	CH. SRV.	D301011	2	87	PART. LOT	29*
*	290170	D3	UNIQUE	10	CH. SRV.	D301051	2	200	PART. LOT	29*
*	290171	D3	UNIQUE	10	APPART.	D301013	2	559	PART. LOT	29*
*	290172	D3	UNIQUE	10	CH. SRV.	D301021	2	87	PART. LOT	29*
*	290173	D3	UNIQUE	10	CH. SRV.	D301061	2	200	PART. LOT	29*
*	290174	D3	UNIQUE	10	APPART.	D301023	2A	547	PART. LOT	29*
*	290175	D3	UNIQUE	10	CH. SRV.	D301031	7	94	PART. LOT	29*
*	290176	D3	UNIQUE	10	CH. SRV.	D301071	7	217	PART. LOT	29*
*	290177	D3	UNIQUE	10	APPART.	D301033	7A	592	PART. LOT	29*
*	290178	D3	UNIQUE	10	CH. SRV.	D301041	7	94	PART. LOT	29*
*	290179	D3	UNIQUE	10	CH. SRV.	D301081	7	217	PART. LOT	29*
*	290180	D3	UNIQUE	10	APPART.	D301043	7	605	PART. LOT	29*
*	290181	D3	UNIQUE	11	CH. SRV.	D301111	2	88	PART. LOT	29*
*	290182	D3	UNIQUE	11	CH. SRV.	D301151	2	202	PART. LOT	29*
*	290183	D3	UNIQUE	11	APPART.	D301113	2	564	PART. LOT	29*
*	290184	D3	UNIQUE	11	CH. SRV.	D301121	2	88	PART. LOT	29*
*	290185	D3	UNIQUE	11	CH. SRV.	D301161	2	202	PART. LOT	29*
*	290186	D3	UNIQUE	11	APPART.	D301123	2A	552	PART. LOT	29*
*	290187	D3	UNIQUE	11	CH. SRV.	D301131	7	95	PART. LOT	29*
*	290188	D3	UNIQUE	11	CH. SRV.	D301171	7	219	PART. LOT	29*
*	290189	D3	UNIQUE	11	APPART.	D301133	7A	598	PART. LOT	29*
*	290190	D3	UNIQUE	11	CH. SRV.	D301141	7	95	PART. LOT	29*
*	290191	D3	UNIQUE	11	CH. SRV.	D301181	7	219	PART. LOT	29*
*	290192	D3	UNIQUE	11	APPART.	D301143	7	611	PART. LOT	29*
*	290193	D3	UNIQUE	12	CH. SRV.	D301211	2	89	PART. LOT	29*
*	290194	D3	UNIQUE	12	CH. SRV.	D301251	2	204	PART. LOT	29*
*	290195	D3	UNIQUE	12	APPART.	D301213	2	570	PART. LOT	29*
*	290196	D3	UNIQUE	12	CH. SRV.	D301221	2	89	PART. LOT	29*
*	290197	D3	UNIQUE	12	CH. SRV.	D301261	2	204	PART. LOT	29*
*	290198	D3	UNIQUE	12	APPART.	D301223	2A	558	PART. LOT	29*
*	290199	D3	UNIQUE	12	CH. SRV.	D301231	7	96	PART. LOT	29*
*	290200	D3	UNIQUE	12	CH. SRV.	D301271	7	221	PART. LOT	29*
*	290201	D3	UNIQUE	12	APPART.	D301233	7A	604	PART. LOT	29*
*	290202	D3	UNIQUE	12	CH. SRV.	D301241	7	96	PART. LOT	29*
*	290203	D3	UNIQUE	12	CH. SRV.	D301281	7	221	PART. LOT	29*
*	290204	D3	UNIQUE	12	APPART.	D301243	7	616	PART. LOT	29*
*	290205	D4	UNIQUE		MY. CAVE	D4C C0001		17	PART. LOT	29*
*	290206	D4	UNIQUE		MY. CAVE	D4C C0002		17	PART. LOT	29*
*	290207	D4	UNIQUE		MY. CAVE	D4C C0003		17	PART. LOT	29*
*	290208	D4	UNIQUE		MY. CAVE	D4C C0004		17	PART. LOT	29*

30225



28

Aug 463 84

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	I
I	I	I	I	I		ICG-PROI	DES LGTS	I
290261	D4	UNIQUE	00	CH. SRV.	D400061	2	182 PART. LOT	29
290262	D4	UNIQUE	00	APPART.	D400023	2A	496 PART. LOT	29
290263	D4	UNIQUE	00	APPART.	D400034	7	639 PART. LOT	29
290264	D4	UNIQUE	00	APPART.	D400044	7	639 PART. LOT	29
290265	D4	UNIQUE	01	CH. SRV.	D400111	2	80 PART. LOT	29
290266	D4	UNIQUE	01	CH. SRV.	D400151	2	184 PART. LOT	29
290267	D4	UNIQUE	01	APPART.	D400113	2	512 PART. LOT	29
290268	D4	UNIQUE	01	CH. SRV.	D400121	2	80 PART. LOT	29
290269	D4	UNIQUE	01	CH. SRV.	D400161	2	184 PART. LOT	29
290270	D4	UNIQUE	01	APPART.	D400123	2A	501 PART. LOT	29
290271	D4	UNIQUE	01	CH. SRV.	D400131	7	86 PART. LOT	29
290272	D4	UNIQUE	01	CH. SRV.	D400171	7	199 PART. LOT	29
290273	D4	UNIQUE	01	APPART.	D400133	7	554 PART. LOT	29
290274	D4	UNIQUE	01	CH. SRV.	D400141	7	86 PART. LOT	29
290275	D4	UNIQUE	01	CH. SRV.	D400181	7	199 PART. LOT	29
290276	D4	UNIQUE	01	APPART.	D400143	7	554 PART. LOT	29
290277	D4	UNIQUE	02	CH. SRV.	D400211	2	81 PART. LOT	29
290278	D4	UNIQUE	02	CH. SRV.	D400251	2	185 PART. LOT	29
290279	D4	UNIQUE	02	APPART.	D400213	2	517 PART. LOT	29
290280	D4	UNIQUE	02	CH. SRV.	D400221	2	81 PART. LOT	29
290281	D4	UNIQUE	02	CH. SRV.	D400261	2	185 PART. LOT	29
290282	D4	UNIQUE	02	APPART.	D400223	2A	506 PART. LOT	29
290283	D4	UNIQUE	02	CH. SRV.	D400231	7	87 PART. LOT	29
290284	D4	UNIQUE	02	CH. SRV.	D400271	7	201 PART. LOT	29
290285	D4	UNIQUE	02	APPART.	D400233	7	560 PART. LOT	29
290286	D4	UNIQUE	02	CH. SRV.	D400241	7	87 PART. LOT	29
290287	D4	UNIQUE	02	CH. SRV.	D400281	7	201 PART. LOT	29
290288	D4	UNIQUE	02	APPART.	D400243	7	560 PART. LOT	29
290289	D4	UNIQUE	03	CH. SRV.	D400311	2	81 PART. LOT	29
290290	D4	UNIQUE	03	CH. SRV.	D400351	2	187 PART. LOT	29
290291	D4	UNIQUE	03	APPART.	D400313	2	522 PART. LOT	29
290292	D4	UNIQUE	03	CH. SRV.	D400321	2	81 PART. LOT	29
290293	D4	UNIQUE	03	CH. SRV.	D400361	2	187 PART. LOT	29
290294	D4	UNIQUE	03	APPART.	D400323	2A	511 PART. LOT	29
290295	D4	UNIQUE	03	CH. SRV.	D400331	7	88 PART. LOT	29
290296	D4	UNIQUE	03	CH. SRV.	D400371	7	203 PART. LOT	29
290297	D4	UNIQUE	03	APPART.	D400333	7	566 PART. LOT	29
290298	D4	UNIQUE	03	CH. SRV.	D400341	7	88 PART. LOT	29
290299	D4	UNIQUE	03	CH. SRV.	D400381	7	203 PART. LOT	29
290300	D4	UNIQUE	03	APPART.	D400343	7	566 PART. LOT	29
290301	D4	UNIQUE	04	CH. SRV.	D400411	2	82 PART. LOT	29
290302	D4	UNIQUE	04	CH. SRV.	D400451	2	189 PART. LOT	29
290303	D4	UNIQUE	04	APPART.	D400413	2	528 PART. LOT	29
290304	D4	UNIQUE	04	CH. SRV.	D400421	2	82 PART. LOT	29
290305	D4	UNIQUE	04	CH. SRV.	D400461	2	189 PART. LOT	29
290306	D4	UNIQUE	04	APPART.	D400423	2A	517 PART. LOT	29
290307	D4	UNIQUE	04	CH. SRV.	D400431	7	89 PART. LOT	29
290308	D4	UNIQUE	04	CH. SRV.	D400471	7	205 PART. LOT	29
290309	D4	UNIQUE	04	APPART.	D400433	7	571 PART. LOT	29
290310	D4	UNIQUE	04	CH. SRV.	D400441	7	89 PART. LOT	29
290311	D4	UNIQUE	04	CH. SRV.	D400481	7	205 PART. LOT	29
290312	D4	UNIQUE	04	APPART.	D400443	7	571 PART. LOT	29



Aynah 61 D73

Handwritten signature or initials.

30° fin de

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	I
I	I	I	I	I		ICO-PROI	DES LGTS	I
290313	D4	UNIQUE	05	CH. SRV.	D400511	83	PART. LOT	29
290314	D4	UNIQUE	05	CH. SRV.	D400551	191	PART. LOT	29
290315	D4	UNIQUE	05	APPART.	D400513	533	PART. LOT	29
290316	D4	UNIQUE	05	CH. SRV.	D400521	83	PART. LOT	29
290317	D4	UNIQUE	05	CH. SRV.	D400561	191	PART. LOT	29
290318	D4	UNIQUE	05	APPART.	D400523	522	PART. LOT	29
290319	D4	UNIQUE	05	CH. SRV.	D400531	90	PART. LOT	29
290320	D4	UNIQUE	05	CH. SRV.	D400571	207	PART. LOT	29
290321	D4	UNIQUE	05	APPART.	D400533	577	PART. LOT	29
290322	D4	UNIQUE	05	CH. SRV.	D400541	90	PART. LOT	29
290323	D4	UNIQUE	05	CH. SRV.	D400581	207	PART. LOT	29
290324	D4	UNIQUE	05	APPART.	D400543	577	PART. LOT	29
290325	D4	UNIQUE	06	CH. SRV.	D400611	84	PART. LOT	29
290326	D4	UNIQUE	06	CH. SRV.	D400651	193	PART. LOT	29
290327	D4	UNIQUE	06	APPART.	D400613	538	PART. LOT	29
290328	D4	UNIQUE	06	CH. SRV.	D400621	84	PART. LOT	29
290329	D4	UNIQUE	06	CH. SRV.	D400661	193	PART. LOT	29
290330	D4	UNIQUE	06	APPART.	D400623	527	PART. LOT	29
290331	D4	UNIQUE	06	CH. SRV.	D400631	91	PART. LOT	29
290332	D4	UNIQUE	06	CH. SRV.	D400671	209	PART. LOT	29
290333	D4	UNIQUE	06	APPART.	D400633	583	PART. LOT	29
290334	D4	UNIQUE	06	CH. SRV.	D400641	91	PART. LOT	29
290335	D4	UNIQUE	06	CH. SRV.	D400681	209	PART. LOT	29
290336	D4	UNIQUE	06	APPART.	D400643	583	PART. LOT	29
290337	D4	UNIQUE	07	CH. SRV.	D400711	85	PART. LOT	29
290338	D4	UNIQUE	07	CH. SRV.	D400751	195	PART. LOT	29
290339	D4	UNIQUE	07	APPART.	D400713	543	PART. LOT	29
290340	D4	UNIQUE	07	CH. SRV.	D400721	85	PART. LOT	29
290341	D4	UNIQUE	07	CH. SRV.	D400761	195	PART. LOT	29
290342	D4	UNIQUE	07	APPART.	D400723	532	PART. LOT	29
290343	D4	UNIQUE	07	CH. SRV.	D400731	92	PART. LOT	29
290344	D4	UNIQUE	07	CH. SRV.	D400771	211	PART. LOT	29
290345	D4	UNIQUE	07	APPART.	D400733	588	PART. LOT	29
290346	D4	UNIQUE	07	CH. SRV.	D400741	92	PART. LOT	29
290347	D4	UNIQUE	07	CH. SRV.	D400781	211	PART. LOT	29
290348	D4	UNIQUE	07	APPART.	D400743	588	PART. LOT	29
290349	D4	UNIQUE	08	CH. SRV.	D400811	85	PART. LOT	29
290350	D4	UNIQUE	08	CH. SRV.	D400851	197	PART. LOT	29
290351	D4	UNIQUE	08	APPART.	D400813	549	PART. LOT	29
290352	D4	UNIQUE	08	CH. SRV.	D400821	85	PART. LOT	29
290353	D4	UNIQUE	08	CH. SRV.	D400861	197	PART. LOT	29
290354	D4	UNIQUE	08	APPART.	D400823	537	PART. LOT	29
290355	D4	UNIQUE	08	CH. SRV.	D400831	93	PART. LOT	29
290356	D4	UNIQUE	08	CH. SRV.	D400871	213	PART. LOT	29
290357	D4	UNIQUE	08	APPART.	D400833	594	PART. LOT	29
290358	D4	UNIQUE	08	CH. SRV.	D400841	93	PART. LOT	29
290359	D4	UNIQUE	08	CH. SRV.	D400881	213	PART. LOT	29
290360	D4	UNIQUE	08	APPART.	D400843	594	PART. LOT	29
290361	D4	UNIQUE	09	CH. SRV.	D400911	86	PART. LOT	29
290362	D4	UNIQUE	09	CH. SRV.	D400951	198	PART. LOT	29
290363	D4	UNIQUE	09	APPART.	D400913	554	PART. LOT	29
290364	D4	UNIQUE	09	CH. SRV.	D400921	86	PART. LOT	29

Amph 61073

28



Amph 75600

[Handwritten signature]

31e page

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE	DU LOT	I	DESIGNATION	NI
I	I	I	I	I			ICO-PROI	DES LOTS	I
290365	D4	UNIQUE	09	CH. SRV.	D400961	2	198	PART. LOT	29
290366	D4	UNIQUE	09	APPART.	D4CC923	2A	542	PART. LOT	29
290367	D4	UNIQUE	09	CH. SRV.	D400931	7	93	PART. LOT	29
290368	D4	UNIQUE	09	CH. SRV.	D4CC971	7	215	PART. LOT	29
290369	D4	UNIQUE	09	APPART.	D4CC933	7	600	PART. LOT	29
290370	D4	UNIQUE	09	CH. SRV.	D400941	7	93	PART. LOT	29
290371	D4	UNIQUE	09	CH. SRV.	D400981	7	215	PART. LOT	29
290372	D4	UNIQUE	09	APPART.	D400943	7	600	PART. LOT	29
290373	D4	UNIQUE	10	CH. SRV.	D401011	2	87	PART. LOT	29
290374	D4	UNIQUE	10	CH. SRV.	D401051	2	200	PART. LOT	29
290375	D4	UNIQUE	10	APPART.	D401013	2	559	PART. LOT	29
290376	D4	UNIQUE	10	CH. SRV.	D401021	2	87	PART. LOT	29
290377	D4	UNIQUE	10	CH. SRV.	D401061	2	200	PART. LOT	29
290378	D4	UNIQUE	10	APPART.	D401023	2A	547	PART. LOT	29
290379	D4	UNIQUE	10	CH. SRV.	D401031	7	94	PART. LOT	29
290380	D4	UNIQUE	10	CH. SRV.	D401071	7	217	PART. LOT	29
290381	D4	UNIQUE	10	APPART.	D401033	7	605	PART. LOT	29
290382	D4	UNIQUE	10	CH. SRV.	D401041	7	94	PART. LOT	29
290383	D4	UNIQUE	10	CH. SRV.	D401081	7	217	PART. LOT	29
290384	D4	UNIQUE	10	APPART.	D401043	7	605	PART. LOT	29
290385	D4	UNIQUE	11	CH. SRV.	D401111	2	88	PART. LOT	29
290386	D4	UNIQUE	11	CH. SRV.	D401151	2	202	PART. LOT	29
290387	D4	UNIQUE	11	APPART.	D401113	2	564	PART. LOT	29
290388	D4	UNIQUE	11	CH. SRV.	D401121	2	88	PART. LOT	29
290389	D4	UNIQUE	11	CH. SRV.	D401161	2	202	PART. LOT	29
290390	D4	UNIQUE	11	APPART.	D401123	2A	552	PART. LOT	29
290391	D4	UNIQUE	11	CH. SRV.	D401131	7	95	PART. LOT	29
290392	D4	UNIQUE	11	CH. SRV.	D401171	7	219	PART. LOT	29
290393	D4	UNIQUE	11	APPART.	D401133	7	611	PART. LOT	29
290394	D4	UNIQUE	11	CH. SRV.	D401141	7	95	PART. LOT	29
290395	D4	UNIQUE	11	CH. SRV.	D401181	7	219	PART. LOT	29
290396	D4	UNIQUE	11	APPART.	D401143	7	611	PART. LOT	29
290397	D4	UNIQUE	12	CH. SRV.	D401211	2	89	PART. LOT	29
290398	D4	UNIQUE	12	CH. SRV.	D401251	2	204	PART. LOT	29
290399	D4	UNIQUE	12	APPART.	D401213	2	570	PART. LOT	29
290400	D4	UNIQUE	12	CH. SRV.	D401221	2	89	PART. LOT	29
290401	D4	UNIQUE	12	CH. SRV.	D401261	2	204	PART. LOT	29
290402	D4	UNIQUE	12	APPART.	D401223	2A	558	PART. LOT	29
290403	D4	UNIQUE	12	CH. SRV.	D401231	7	96	PART. LOT	29
290404	D4	UNIQUE	12	CH. SRV.	D401271	7	221	PART. LOT	29
290405	D4	UNIQUE	12	APPART.	D401233	7	616	PART. LOT	29
290406	D4	UNIQUE	12	CH. SRV.	D401241	7	96	PART. LOT	29
290407	D4	UNIQUE	12	CH. SRV.	D401281	7	221	PART. LOT	29
290408	D4	UNIQUE	12	APPART.	D401243	7	616	PART. LOT	29
290409	D4	UNIQUE		PARKING	D4C P0001		25	PART. LOT	29
290410	D4	UNIQUE		PARKING	D4C P0002		25	PART. LOT	29
290411	D4	UNIQUE		PARKING	D4C P0003		25	PART. LOT	29
290412	D4	UNIQUE		PARKING	D4C P0004		25	PART. LOT	29
290413	D4	UNIQUE		PARKING	D4C P0005		25	PART. LOT	29
290414	D4	UNIQUE		PARKING	D4C P0006		25	PART. LOT	29
290415	D4	UNIQUE		PARKING	D4C P0007		25	PART. LOT	29
290416	D4	UNIQUE		PARKING	D4C P0008		25	PART. LOT	29

75100

28



Aynak 88915

Handwritten signature

32 feuille

 I LOT IBATI ESC. IETAI NATURE DU LOT I IDESIGNATIONI PAGE 9
 I I I I I ICC-PROI DES LCTS I

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	I
I	I	I	I	I	I	ICC-PROI	DES LCTS	I
*290417	D4	UNIQUE			PARKING D4C	P0009	25 PART. LOT 29	284
*290418	D4	UNIQUE			PARKING D4C	P0010	25 PART. LOT 29	
*290419	D4	UNIQUE			PARKING D4C	P0011	25 PART. LOT 29	
*290420	D4	UNIQUE			PARKING D4C	P0012	25 PART. LOT 29	
*290421	D4	UNIQUE			PARKING D4C	P0013	25 PART. LOT 29	
*290422	D4	UNIQUE			PARKING D4C	P0014	25 PART. LOT 29	
*290423	D4	UNIQUE			PARKING D4C	P0015	25 PART. LOT 29	
*290424	D4	UNIQUE			PARKING D4C	P0016	25 PART. LOT 29	
*290425	D4	UNIQUE			PARKING D4C	P0017	25 PART. LOT 29	
*290426	D4	UNIQUE			PARKING D4C	P0018	25 PART. LOT 29	
*290427	D4	UNIQUE			PARKING D4C	P0019	25 PART. LOT 29	

Total 88269



gy

33^e feuille



SUBDIVISION DU LOT NUMERO 29

numéro 83, du plan de masse et modification à l'état descriptif de division :

Monsieur LE BEGUE DE GERMINY, ès-qualités, usant des pouvoirs à lui donnés décide :

- de subdiviser le lot numéro 29 sur lequel doivent être édifiés sept cent quatorze garages, lequel lot sera ainsi supprimé pour être remplacé par sept cent quatorze lots portant les numéros 830.001 à 830.714 qui comprendront des garages.

A chacun des lots ainsi créés sera affectée une quote-part de la propriété du sol exprimée en cinq/millionièmes dans des proportions variables pour chaque lot, dont le total par lots subdivisés sera égal à 1 quote-part de la propriété du sol qui était affectée audit lot numéro 29

lots	Bât.	Esc.	Etage	Nature du Lot	Quote-part dans la propriété du sol	désignat de lots
29				Droit à la jouissance du terrain numéro 83 du plan de masse et sous-sol	31785/ 5.000.000 ^e	remplacé par les 830.001 à 830.714 supprimé

I	LOT	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	PAGE
I	I	I	I	I	I	ICC-PROI	DES LOTS I	2
	830053				GARAGE	G0053	45 PART. LOT	82
	830054				GARAGE	G0054	45 PART. LOT	83
	830055				GARAGE	G0055	45 PART. LOT	83
	830056				GARAGE	G0056	45 PART. LOT	83
	830057				GARAGE	G0057	45 PART. LOT	83
	830058				GARAGE	G0058	45 PART. LOT	83
	830059				GARAGE	G0059	45 PART. LOT	83
	830060				GARAGE	G0060	45 PART. LOT	83
	830061				GARAGE	G0061	45 PART. LOT	83
	830062				GARAGE	G0062	45 PART. LOT	83
	830063				GARAGE	G0063	45 PART. LOT	83
	830064				GARAGE	G0064	45 PART. LOT	83
	830065				GARAGE	G0065	45 PART. LOT	83
	830066				GARAGE	G0066	45 PART. LOT	83
	830067				GARAGE	G0067	45 PART. LOT	83
	830068				GARAGE	G0068	45 PART. LOT	83
	830069				GARAGE	G0069	45 PART. LOT	83
	830070				GARAGE	G0070	45 PART. LOT	83
	830071				GARAGE	G0071	45 PART. LOT	83
	830072				GARAGE	G0072	45 PART. LOT	83
	830073				GARAGE	G0073	45 PART. LOT	83
	830074				GARAGE	G0074	45 PART. LOT	83
	830075				GARAGE	G0075	45 PART. LOT	83
	830076				GARAGE	G0076	45 PART. LOT	83
	830077				GARAGE	G0077	45 PART. LOT	83
	830078				GARAGE	G0078	45 PART. LOT	83
	830079				GARAGE	G0079	45 PART. LOT	83
	830080				GARAGE	G0080	45 PART. LOT	83
	830081				GARAGE	G0081	45 PART. LOT	83
	830082				GARAGE	G0082	45 PART. LOT	83
	830083				GARAGE	G0083	45 PART. LOT	83
	830084				GARAGE	G0084	45 PART. LOT	83
	830085				GARAGE	G0085	45 PART. LOT	83
	830086				GARAGE	G0086	45 PART. LOT	83
	830087				GARAGE	G0087	45 PART. LOT	83
	830088				GARAGE	G0088	45 PART. LOT	83
	830089				GARAGE	G0089	45 PART. LOT	83
	830090				GARAGE	G0090	45 PART. LOT	83
	830091				GARAGE	G0091	45 PART. LOT	83
	830092				GARAGE	G0092	45 PART. LOT	83
	830093				GARAGE	G0093	45 PART. LOT	83
	830094				GARAGE	G0094	45 PART. LOT	83
	830095				GARAGE	G0095	45 PART. LOT	83
	830096				GARAGE	G0096	45 PART. LOT	83
	830097				GARAGE	G0097	45 PART. LOT	83
	830098				GARAGE	G0098	45 PART. LOT	83
	830099				GARAGE	G0099	45 PART. LOT	83
	830100				GARAGE	G0100	45 PART. LOT	83
	830101				GARAGE	G0101	45 PART. LOT	83
	830102				GARAGE	G0102	45 PART. LOT	83
	830103				GARAGE	G0103	45 PART. LOT	83
	830104				GARAGE	G0104	45 PART. LOT	83



ajout 2340

Amph 4680

ly

36° finale

I	IBATI	ESC.	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	PAGE
I	I	I	I	I	ICO-PROI	DES LOTS I	4
830157				GARAGE	G0157	45 PART. LOT	2 A
830158				GARAGE	G0158	45 PART. LOT	
830159				GARAGE	G0159	45 PART. LOT	
830160				GARAGE	G0160	45 PART. LOT	
830161				GARAGE	G0161	45 PART. LOT	
830162				GARAGE	G0162	45 PART. LOT	
830163				GARAGE	G0163	45 PART. LOT	
830164				GARAGE	G0164	45 PART. LOT	
830165				GARAGE	G0165	45 PART. LOT	
830166				GARAGE	G0166	45 PART. LOT	
830167				GARAGE	G0167	45 PART. LOT	
830168				GARAGE	G0168	45 PART. LOT	
830169				GARAGE	G0169	45 PART. LOT	
830170				GARAGE	G0170	45 PART. LOT	
830171				GARAGE	G0171	45 PART. LOT	
830172				GARAGE	G0172	45 PART. LOT	
830173				GARAGE	G0173	45 PART. LOT	
830174				GARAGE	G0174	45 PART. LOT	
830175				GARAGE	G0175	45 PART. LOT	
830176				GARAGE	G0176	45 PART. LOT	
830177				GARAGE	G0177	45 PART. LOT	
830178				GARAGE	G0178	45 PART. LOT	
830179				GARAGE	G0179	45 PART. LOT	
830180				GARAGE	G0180	45 PART. LOT	
830181				GARAGE	G0181	45 PART. LOT	
830182				GARAGE	G0182	45 PART. LOT	
830183				GARAGE	G0183	45 PART. LOT	
830184				GARAGE	G0184	45 PART. LOT	
830185				GARAGE	G0185	45 PART. LOT	
830186				GARAGE	G0186	45 PART. LOT	
830187				GARAGE	G0187	45 PART. LOT	
830188				GARAGE	G0188	45 PART. LOT	
830189				GARAGE	G0189	45 PART. LOT	
830190				GARAGE	G0190	45 PART. LOT	
830191				GARAGE	G0191	45 PART. LOT	
830192				GARAGE	G0192	45 PART. LOT	
830193				GARAGE	G0193	45 PART. LOT	
830194				GARAGE	G0194	45 PART. LOT	
830195				GARAGE	G0195	45 PART. LOT	
830196				GARAGE	G0196	45 PART. LOT	
830197				GARAGE	G0197	45 PART. LOT	
830198				GARAGE	G0198	45 PART. LOT	
830199				GARAGE	G0199	45 PART. LOT	
830200				GARAGE	G0200	45 PART. LOT	
830201				GARAGE	G0201	45 PART. LOT	
830202				GARAGE	G0202	45 PART. LOT	
830203				GARAGE	G0203	45 PART. LOT	
830204				GARAGE	G0204	45 PART. LOT	
830205				GARAGE	G0205	45 PART. LOT	
830206				GARAGE	G0206	45 PART. LOT	
830207				GARAGE	G0207	45 PART. LOT	
830208				GARAGE	G0208	45 PART. LOT	



Aut 7020

Aynker 9360

by

38^e feuille

I	LOT	I	BATI	ESC.	I	ETAI	NATURE DU LOT	I	I	DESIGNATION	I
I	I	I	I	I	I	I	I	ICC-PROI	DES	LOTS	I
*830209							GARAGE	G0209	45	PART. LOT	83
*830210							GARAGE	G0210	45	PART. LOT	83
*830211							GARAGE	G0211	45	PART. LOT	83
*830212							GARAGE	G0212	45	PART. LOT	83
*830213							GARAGE	G0213	45	PART. LOT	83
*830214							GARAGE	G0214	45	PART. LOT	83
*830215							GARAGE	G0215	30	PART. LOT	83
*830216							GARAGE	G0216	30	PART. LOT	83
*830217							GARAGE	G0217	45	PART. LOT	83
*830218							GARAGE	G0218	45	PART. LOT	83
*830219							GARAGE	G0219	45	PART. LOT	83
*830220							GARAGE	G0220	45	PART. LOT	83
*830221							GARAGE	G0221	45	PART. LOT	83
*830222							GARAGE	G0222	45	PART. LOT	83
*830223							GARAGE	G0223	45	PART. LOT	83
*830224							GARAGE	G0224	45	PART. LOT	83
*830225							GARAGE	G0225	45	PART. LOT	83
*830226							GARAGE	G0226	45	PART. LOT	83
*830227							GARAGE	G0227	45	PART. LOT	83
*830228							GARAGE	G0228	45	PART. LOT	83
*830229							GARAGE	G0229	45	PART. LOT	83
*830230							GARAGE	G0230	45	PART. LOT	83
*830231							GARAGE	G0231	45	PART. LOT	83
*830232							GARAGE	G0232	45	PART. LOT	83
*830233							GARAGE	G0233	45	PART. LOT	83
*830234							GARAGE	G0234	45	PART. LOT	83
*830235							GARAGE	G0235	45	PART. LOT	83
*830236							GARAGE	G0236	45	PART. LOT	83
*830237							GARAGE	G0237	30	PART. LOT	83
*830238							GARAGE	G0238	30	PART. LOT	83
*830239							GARAGE	G0239	45	PART. LOT	83
*830240							GARAGE	G0240	45	PART. LOT	83
*830241							GARAGE	G0241	45	PART. LOT	83
*830242							GARAGE	G0242	45	PART. LOT	83
*830243							GARAGE	G0243	45	PART. LOT	83
*830244							GARAGE	G0244	45	PART. LOT	83
*830245							GARAGE	G0245	45	PART. LOT	83
*830246							GARAGE	G0246	45	PART. LOT	83
*830247							GARAGE	G0247	45	PART. LOT	83
*830248							GARAGE	G0248	45	PART. LOT	83
*830249							GARAGE	G0249	45	PART. LOT	83
*830250							GARAGE	G0250	45	PART. LOT	83
*830251							GARAGE	G0251	45	PART. LOT	83
*830252							GARAGE	G0252	45	PART. LOT	83
*830253							GARAGE	G0253	45	PART. LOT	83
*830254							GARAGE	G0254	45	PART. LOT	83
*830255							GARAGE	G0255	45	PART. LOT	83
*830256							GARAGE	G0256	45	PART. LOT	83
*830257							GARAGE	G0257	45	PART. LOT	83
*830258							GARAGE	G0258	45	PART. LOT	83
*830259							GARAGE	G0259	30	PART. LOT	83
*830260							GARAGE	G0260	30	PART. LOT	83



Amputé 11610

[Handwritten signature]

39^e feuille

I	LOT	IBATI	ESC,	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	PAGE
I	I	I	I	I	I	ICC-PROI	DES LOTS	I
	830261				GARAGE	G0261	45 PART. LOT	82 23
	830262				GARAGE	G0262	45 PART. LOT	82
	830263				GARAGE	G0263	45 PART. LOT	82
	830264				GARAGE	G0264	45 PART. LOT	82
	830265				GARAGE	G0265	45 PART. LOT	82
	830266				GARAGE	G0266	45 PART. LOT	82
	830267				GARAGE	G0267	45 PART. LOT	82
	830268				GARAGE	G0268	45 PART. LOT	82
	830269				GARAGE	G0269	45 PART. LOT	82
	830270				GARAGE	G0270	45 PART. LOT	82
	830271				GARAGE	G0271	45 PART. LOT	82
	830272				GARAGE	G0272	45 PART. LOT	82
	830273				GARAGE	G0273	45 PART. LOT	82
	830274				GARAGE	G0274	45 PART. LOT	82
	830275				GARAGE	G0275	45 PART. LOT	82
	830276				GARAGE	G0276	45 PART. LOT	82
	830277				GARAGE	G0277	45 PART. LOT	82
	830278				GARAGE	G0278	45 PART. LOT	82
	830279				GARAGE	G0279	45 PART. LOT	82
	830280				GARAGE	G0280	45 PART. LOT	82
	830281				GARAGE	G0281	45 PART. LOT	82
	830282				GARAGE	G0282	45 PART. LOT	82
	830283				GARAGE	G0283	45 PART. LOT	82
	830284				GARAGE	G0284	45 PART. LOT	82
	830285				GARAGE	G0285	45 PART. LOT	82
	830286				GARAGE	G0286	45 PART. LOT	82
	830287				GARAGE	G0287	45 PART. LOT	82
	830288				GARAGE	G0288	45 PART. LOT	82
	830289				GARAGE	G0289	45 PART. LOT	82
	830290				GARAGE	G0290	45 PART. LOT	82
	830291				GARAGE	G0291	45 PART. LOT	82
	830292				GARAGE	G0292	45 PART. LOT	82
	830293				GARAGE	G0293	45 PART. LOT	82
	830294				GARAGE	G0294	45 PART. LOT	82
	830295				GARAGE	G0295	45 PART. LOT	82
	830296				GARAGE	G0296	45 PART. LOT	82
	830297				GARAGE	G0297	45 PART. LOT	82
	830298				GARAGE	G0298	45 PART. LOT	82
	830299				GARAGE	G0299	45 PART. LOT	82
	830300				GARAGE	G0300	45 PART. LOT	82
	830301				GARAGE	G0301	45 PART. LOT	82
	830302				GARAGE	G0302	45 PART. LOT	82
	830303				GARAGE	G0303	45 PART. LOT	82
	830304				GARAGE	G0304	45 PART. LOT	82
	830305				GARAGE	G0305	45 PART. LOT	82
	830306				GARAGE	G0306	45 PART. LOT	82
	830307				GARAGE	G0307	45 PART. LOT	82
	830308				GARAGE	G0308	45 PART. LOT	82
	830309				GARAGE	G0309	45 PART. LOT	82
	830310				GARAGE	G0310	45 PART. LOT	82
	830311				GARAGE	G0311	45 PART. LOT	82
	830312				GARAGE	G0312	45 PART. LOT	82



Handwritten: 11610

Handwritten: August 13850

Handwritten signature/initials

Handwritten: Ho 2 faille

I LOT I BATI ESC. I ETAI NATURE DU LOT I I DESIGNATION I
 I I I I I ICC-PROI DES LOTS I PAGE

I LOT	I BATI	ESC.	I ETAI	NATURE DU LOT	I I	DESIGNATION	I
I	I	I	I	I	I	ICC-PROI	DES LOTS I
830313				GARAGE	G0313	45	PART. LOT 83
830314				GARAGE	G0314	45	PART. LOT 83
830315				GARAGE	G0315	45	PART. LOT 83
830316				GARAGE	G0316	45	PART. LOT 83
830317				GARAGE	G0317	45	PART. LOT 83
830318				GARAGE	G0318	45	PART. LOT 83
830319				GARAGE	G0319	45	PART. LOT 83
830320				GARAGE	G0320	45	PART. LOT 83
830321				GARAGE	G0321	45	PART. LOT 83
830322				GARAGE	G0322	45	PART. LOT 83
830323				GARAGE	G0323	45	PART. LOT 83
830324				GARAGE	G0324	45	PART. LOT 83
830325				GARAGE	G0325	45	PART. LOT 83
830326				GARAGE	G0326	45	PART. LOT 83
830327				GARAGE	G0327	45	PART. LOT 83
830328				GARAGE	G0328	45	PART. LOT 83
830329				GARAGE	G0329	45	PART. LOT 83
830330				GARAGE	G0330	45	PART. LOT 83
830331				GARAGE	G0331	45	PART. LOT 83
830332				GARAGE	G0332	45	PART. LOT 83
830333				GARAGE	G0333	45	PART. LOT 83
830334				GARAGE	G0334	45	PART. LOT 83
830335				GARAGE	G0335	45	PART. LOT 83
830336				GARAGE	G0336	45	PART. LOT 83
830337				GARAGE	G0337	45	PART. LOT 83
830338				GARAGE	G0338	45	PART. LOT 83
830339				GARAGE	G0339	45	PART. LOT 83
830340				GARAGE	G0340	45	PART. LOT 83
830341				GARAGE	G0341	45	PART. LOT 83
830342				GARAGE	G0342	45	PART. LOT 83
830343				GARAGE	G0343	45	PART. LOT 83
830344				GARAGE	G0344	45	PART. LOT 83
830345				GARAGE	G0345	45	PART. LOT 83
830346				GARAGE	G0346	45	PART. LOT 83
830347				GARAGE	G0347	45	PART. LOT 83
830348				GARAGE	G0348	45	PART. LOT 83
830349				GARAGE	G0349	45	PART. LOT 83
830350				GARAGE	G0350	45	PART. LOT 83
830351				GARAGE	G0351	45	PART. LOT 83
830352				GARAGE	G0352	45	PART. LOT 83
830353				GARAGE	G0353	45	PART. LOT 83
830354				GARAGE	G0354	30	PART. LOT 83
830355				GARAGE	G0355	45	PART. LOT 83
830356				GARAGE	G0356	45	PART. LOT 83
830357				GARAGE	G0357	45	PART. LOT 83
830358				GARAGE	G0358	45	PART. LOT 83
830359				GARAGE	G0359	45	PART. LOT 83
830360				GARAGE	G0360	45	PART. LOT 83
830361				GARAGE	G0361	45	PART. LOT 83
830362				GARAGE	G0362	45	PART. LOT 83
830363				GARAGE	G0363	45	PART. LOT 83
830364				GARAGE	G0364	45	PART. LOT 83



13550

A report 16275

del' famille

[Handwritten signature]

I LOT IBATI ESC. IETAI NATURE DU LOT I IDESIGNATIONI PAGE 8
 I I I I I ICC-PROI DES LOTS I

830365				GARAGE	G0365	45	PART. LOT	82 2 9
830366				GARAGE	G0366	45	PART. LOT	83*
830367				GARAGE	G0367	45	PART. LOT	83*
830368				GARAGE	G0368	45	PART. LOT	83*
830369				GARAGE	G0369	45	PART. LOT	83*
830370				GARAGE	G0370	45	PART. LOT	83*
830371				GARAGE	G0371	30	PART. LOT	83*
830372				GARAGE	G0372	45	PART. LOT	83*
830373				GARAGE	G0373	45	PART. LOT	83*
830374				GARAGE	G0374	45	PART. LOT	83*
830375				GARAGE	G0375	45	PART. LOT	83*
830376				GARAGE	G0376	45	PART. LOT	83*
830377				GARAGE	G0377	45	PART. LOT	83*
830378				GARAGE	G0378	45	PART. LOT	83*
830379				GARAGE	G0379	45	PART. LOT	83*
830380				GARAGE	G0380	45	PART. LOT	83*
830381				GARAGE	G0381	45	PART. LOT	83*
830382				GARAGE	G0382	45	PART. LOT	83*
830383				GARAGE	G0383	45	PART. LOT	83*
830384				GARAGE	G0384	45	PART. LOT	83*
830385				GARAGE	G0385	45	PART. LOT	83*
830386				GARAGE	G0386	45	PART. LOT	83*
830387				GARAGE	G0387	45	PART. LOT	83*
830388				GARAGE	G0388	45	PART. LOT	83*
830389				GARAGE	G0389	45	PART. LOT	83*
830390				GARAGE	G0390	30	PART. LOT	83*
830391				GARAGE	G0391	45	PART. LOT	83*
830392				GARAGE	G0392	45	PART. LOT	83*
830393				GARAGE	G0393	45	PART. LOT	83*
830394				GARAGE	G0394	45	PART. LOT	83*
830395				GARAGE	G0395	45	PART. LOT	83*
830396				GARAGE	G0396	45	PART. LOT	83*
830397				GARAGE	G0397	45	PART. LOT	83*
830398				GARAGE	G0398	45	PART. LOT	83*
830399				GARAGE	G0399	45	PART. LOT	83*
830400				GARAGE	G0400	45	PART. LOT	83*
830401				GARAGE	G0401	45	PART. LOT	83*
830402				GARAGE	G0402	45	PART. LOT	83*
830403				GARAGE	G0403	45	PART. LOT	83*
830404				GARAGE	G0404	45	PART. LOT	83*
830405				GARAGE	G0405	45	PART. LOT	83*
830406				GARAGE	G0406	45	PART. LOT	83*
830407				GARAGE	G0407	45	PART. LOT	83*
830408				GARAGE	G0408	45	PART. LOT	83*
830409				GARAGE	G0409	45	PART. LOT	83*
830410				GARAGE	G0410	45	PART. LOT	83*
830411				GARAGE	G0411	45	PART. LOT	83*
830412				GARAGE	G0412	45	PART. LOT	83*
830413				GARAGE	G0413	45	PART. LOT	83*
830414				GARAGE	G0414	45	PART. LOT	83*
830415				GARAGE	G0415	45	PART. LOT	83*
830416				GARAGE	G0416	30	PART. LOT	83*



Handwritten: 11275

Handwritten: 1857D

Handwritten signature: [Signature]

Handwritten: H3 e finle

I	LOT	BATI	ESC.	ETAI	NATURE DU LOT	I	DESIGNATION	I	PAGE
I	I	I	I	I	I	ICC-PROI	DES LGTS	I	I
*830417					GARAGE	G0417	PART. LOT	83	2 D
*830418					GARAGE	G0418	45 PART. LOT	89	
*830419					GARAGE	G0419	45 PART. LOT	89	
*830420					GARAGE	G0420	45 PART. LOT	89	
*830421					GARAGE	G0421	45 PART. LOT	89	
*830422					GARAGE	G0422	45 PART. LOT	89	
*830423					GARAGE	G0423	45 PART. LOT	89	
*830424					GARAGE	G0424	45 PART. LOT	89	
*830425					GARAGE	G0425	45 PART. LOT	89	
*830426					GARAGE	G0426	45 PART. LOT	89	
*830427					GARAGE	G0427	45 PART. LOT	89	
*830428					GARAGE	G0428	45 PART. LOT	89	
*830429					GARAGE	G0429	45 PART. LOT	89	
*830430					GARAGE	G0430	45 PART. LOT	89	
*830431					GARAGE	G0431	45 PART. LOT	89	
*830432					GARAGE	G0432	45 PART. LOT	89	
*830433					GARAGE	G0433	45 PART. LOT	89	
*830434					GARAGE	G0434	45 PART. LOT	89	
*830435					GARAGE	G0435	45 PART. LOT	89	
*830436					GARAGE	G0436	45 PART. LOT	89	
*830437					GARAGE	G0437	45 PART. LOT	89	
*830438					GARAGE	G0438	30 PART. LOT	89	
*830439					GARAGE	G0439	30 PART. LOT	89	
*830440					GARAGE	G0440	45 PART. LOT	89	
*830441					GARAGE	G0441	45 PART. LOT	89	
*830442					GARAGE	G0442	45 PART. LOT	89	
*830443					GARAGE	G0443	45 PART. LOT	89	
*830444					GARAGE	G0444	45 PART. LOT	89	
*830445					GARAGE	G0445	45 PART. LOT	89	
*830446					GARAGE	G0446	45 PART. LOT	89	
*830447					GARAGE	G0447	45 PART. LOT	89	
*830448					GARAGE	G0448	45 PART. LOT	89	
*830449					GARAGE	G0449	45 PART. LOT	89	
*830450					GARAGE	G0450	45 PART. LOT	89	
*830451					GARAGE	G0451	45 PART. LOT	89	
*830452					GARAGE	G0452	45 PART. LOT	89	
*830453					GARAGE	G0453	45 PART. LOT	89	
*830454					GARAGE	G0454	45 PART. LOT	89	
*830455					GARAGE	G0455	45 PART. LOT	89	
*830456					GARAGE	G0456	45 PART. LOT	89	
*830457					GARAGE	G0457	45 PART. LOT	89	
*830458					GARAGE	G0458	45 PART. LOT	89	
*830459					GARAGE	G0459	45 PART. LOT	89	
*830460					GARAGE	G0460	30 PART. LOT	89	
*830461					GARAGE	G0461	30 PART. LOT	89	
*830462					GARAGE	G0462	45 PART. LOT	89	
*830463					GARAGE	G0463	45 PART. LOT	89	
*830464					GARAGE	G0464	45 PART. LOT	89	
*830465					GARAGE	G0465	45 PART. LOT	89	
*830466					GARAGE	G0466	45 PART. LOT	89	
*830467					GARAGE	G0467	45 PART. LOT	89	
*830468					GARAGE	G0468	45 PART. LOT	89	



Amph 1830

*Repart 23178
20835*

He fin de

I	LOT	IBATI	ESC.	IETA	I	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	PAGE
I	I	I	I	I	I	I	ICC-PROI	DES LGTS	I
*830469						GARAGE	G0469	45 PART. LOT	83 2 9
*830470						GARAGE	G0470	45 PART. LOT	83
*830471						GARAGE	G0471	45 PART. LOT	83
*830472						GARAGE	G0472	45 PART. LOT	83
*830473						GARAGE	G0473	45 PART. LOT	83
*830474						GARAGE	G0474	45 PART. LOT	83
*830475						GARAGE	G0475	45 PART. LOT	83
*830476						GARAGE	G0476	45 PART. LOT	83
*830477						GARAGE	G0477	45 PART. LOT	83
*830478						GARAGE	G0478	45 PART. LOT	83
*830479						GARAGE	G0479	45 PART. LOT	83
*830480						GARAGE	G0480	45 PART. LOT	83
*830481						GARAGE	G0481	45 PART. LOT	83
*830482						GARAGE	G0482	45 PART. LOT	83
*830483						GARAGE	G0483	45 PART. LOT	83
*830484						GARAGE	G0484	45 PART. LOT	83
*830485						GARAGE	G0485	45 PART. LOT	83
*830486						GARAGE	G0486	45 PART. LOT	83
*830487						GARAGE	G0487	45 PART. LOT	83
*830488						GARAGE	G0488	45 PART. LOT	83
*830489						GARAGE	G0489	45 PART. LOT	83
*830490						GARAGE	G0490	45 PART. LOT	83
*830491						GARAGE	G0491	45 PART. LOT	83
*830492						GARAGE	G0492	45 PART. LOT	83
*830493						GARAGE	G0493	45 PART. LOT	83
*830494						GARAGE	G0494	45 PART. LOT	83
*830495						GARAGE	G0495	45 PART. LOT	83
*830496						GARAGE	G0496	45 PART. LOT	83
*830497						GARAGE	G0497	45 PART. LOT	83
*830498						GARAGE	G0498	45 PART. LOT	83
*830499						GARAGE	G0499	45 PART. LOT	83
*830500						GARAGE	G0500	45 PART. LOT	83
*830501						GARAGE	G0501	45 PART. LOT	83
*830502						GARAGE	G0502	45 PART. LOT	83
*830503						GARAGE	G0503	45 PART. LOT	83
*830504						GARAGE	G0504	45 PART. LOT	83
*830505						GARAGE	G0505	45 PART. LOT	83
*830506						GARAGE	G0506	45 PART. LOT	83
*830507						GARAGE	G0507	45 PART. LOT	83
*830508						GARAGE	G0508	45 PART. LOT	83
*830509						GARAGE	G0509	45 PART. LOT	83
*830510						GARAGE	G0510	45 PART. LOT	83
*830511						GARAGE	G0511	45 PART. LOT	83
*830512						GARAGE	G0512	45 PART. LOT	83
*830513						GARAGE	G0513	45 PART. LOT	83
*830514						GARAGE	G0514	45 PART. LOT	83
*830515						GARAGE	G0515	45 PART. LOT	83
*830516						GARAGE	G0516	45 PART. LOT	83
*830517						GARAGE	G0517	45 PART. LOT	83
*830518						GARAGE	G0518	45 PART. LOT	83
*830519						GARAGE	G0519	45 PART. LOT	83
*830520						GARAGE	G0520	45 PART. LOT	83



(handwritten) 20835

*A unid. 25 288
23175*

[Handwritten signature]

Alte feuille

830521				GARAGE	G0521	45	PART. LOT	29
830522				GARAGE	G0522	45	PART. LOT	29
830523				GARAGE	G0523	45	PART. LOT	29
830524				GARAGE	G0524	45	PART. LOT	29
830525				GARAGE	G0525	45	PART. LOT	29
830526				GARAGE	G0526	45	PART. LOT	29
830527				GARAGE	G0527	45	PART. LOT	29
830528				GARAGE	G0528	45	PART. LOT	29
830529				GARAGE	G0529	45	PART. LOT	29
830530				GARAGE	G0530	45	PART. LOT	29
830531				GARAGE	G0531	45	PART. LOT	29
830532				GARAGE	G0532	45	PART. LOT	29
830533				GARAGE	G0533	45	PART. LOT	29
830534				GARAGE	G0534	45	PART. LOT	29
830535				GARAGE	G0535	45	PART. LOT	29
830536				GARAGE	G0536	45	PART. LOT	29
830537				GARAGE	G0537	45	PART. LOT	29
830538				GARAGE	G0538	45	PART. LOT	29
830539				GARAGE	G0539	45	PART. LOT	29
830540				GARAGE	G0540	45	PART. LOT	29
830541				GARAGE	G0541	45	PART. LOT	29
830542				GARAGE	G0542	45	PART. LOT	29
830543				GARAGE	G0543	45	PART. LOT	29
830544				GARAGE	G0544	45	PART. LOT	29
830545				GARAGE	G0545	45	PART. LOT	29
830546				GARAGE	G0546	45	PART. LOT	29
830547				GARAGE	G0547	45	PART. LOT	29
830548				GARAGE	G0548	45	PART. LOT	29
830549				GARAGE	G0549	45	PART. LOT	29
830550				GARAGE	G0550	45	PART. LOT	29
830551				GARAGE	G0551	45	PART. LOT	29
830552				GARAGE	G0552	45	PART. LOT	29
830553				GARAGE	G0553	45	PART. LOT	29
830554				GARAGE	G0554	45	PART. LOT	29
830555				GARAGE	G0555	30	PART. LOT	29
830556				GARAGE	G0556	45	PART. LOT	29
830557				GARAGE	G0557	45	PART. LOT	29
830558				GARAGE	G0558	45	PART. LOT	29
830559				GARAGE	G0559	45	PART. LOT	29
830560				GARAGE	G0560	45	PART. LOT	29
830561				GARAGE	G0561	45	PART. LOT	29
830562				GARAGE	G0562	45	PART. LOT	29
830563				GARAGE	G0563	45	PART. LOT	29
830564				GARAGE	G0564	45	PART. LOT	29
830565				GARAGE	G0565	45	PART. LOT	29
830566				GARAGE	G0566	45	PART. LOT	29
830567				GARAGE	G0567	45	PART. LOT	29
830568				GARAGE	G0568	45	PART. LOT	29
830569				GARAGE	G0569	45	PART. LOT	29
830570				GARAGE	G0570	45	PART. LOT	29
830571				GARAGE	G0571	45	PART. LOT	29
830572				GARAGE	G0572	30	PART. LOT	29



1520

Lot 25485

Ampute 27958 25485

g

45c filled

I LOT IBATI ESC. IETAI NATURE DU LOT I IDESIGNATIONI
 I I I I I ICG-PROI DES LGTS I

830573				GARAGE	G0573	45	PART. LOT	83	20
830574				GARAGE	G0574	45	PART. LOT	83	
830575				GARAGE	G0575	45	PART. LOT	83	
830576				GARAGE	G0576	45	PART. LOT	83	
830577				GARAGE	G0577	45	PART. LOT	83	
830578				GARAGE	G0578	45	PART. LOT	83	
830579				GARAGE	G0579	45	PART. LOT	83	
830580				GARAGE	G0580	45	PART. LOT	83	
830581				GARAGE	G0581	45	PART. LOT	83	
830582				GARAGE	G0582	45	PART. LOT	83	
830583				GARAGE	G0583	45	PART. LOT	83	
830584				GARAGE	G0584	45	PART. LOT	83	
830585				GARAGE	G0585	45	PART. LOT	83	
830586				GARAGE	G0586	45	PART. LOT	83	
830587				GARAGE	G0587	45	PART. LOT	83	
830588				GARAGE	G0588	45	PART. LOT	83	
830589				GARAGE	G0589	45	PART. LOT	83	
830590				GARAGE	G0590	45	PART. LOT	83	
830591				GARAGE	G0591	30	PART. LOT	83	
830592				GARAGE	G0592	45	PART. LOT	83	
830593				GARAGE	G0593	45	PART. LOT	83	
830594				GARAGE	G0594	45	PART. LOT	83	
830595				GARAGE	G0595	45	PART. LOT	83	
830596				GARAGE	G0596	45	PART. LOT	83	
830597				GARAGE	G0597	45	PART. LOT	83	
830598				GARAGE	G0598	45	PART. LOT	83	
830599				GARAGE	G0599	45	PART. LOT	83	
830600				GARAGE	G0600	45	PART. LOT	83	
830601				GARAGE	G0601	45	PART. LOT	83	
830602				GARAGE	G0602	45	PART. LOT	83	
830603				GARAGE	G0603	45	PART. LOT	83	
830604				GARAGE	G0604	45	PART. LOT	83	
830605				GARAGE	G0605	45	PART. LOT	83	
830606				GARAGE	G0606	45	PART. LOT	83	
830607				GARAGE	G0607	30	PART. LOT	83	
830608				GARAGE	G0608	45	PART. LOT	83	
830609				GARAGE	G0609	45	PART. LOT	83	
830610				GARAGE	G0610	45	PART. LOT	83	
830611				GARAGE	G0611	45	PART. LOT	83	
830612				GARAGE	G0612	45	PART. LOT	83	
830613				GARAGE	G0613	45	PART. LOT	83	
830614				GARAGE	G0614	45	PART. LOT	83	
830615				GARAGE	G0615	45	PART. LOT	83	
830616				GARAGE	G0616	45	PART. LOT	83	
830617				GARAGE	G0617	45	PART. LOT	83	
830618				GARAGE	G0618	45	PART. LOT	83	
830619				GARAGE	G0619	45	PART. LOT	83	
830620				GARAGE	G0620	45	PART. LOT	83	
830621				GARAGE	G0621	45	PART. LOT	83	
830622				GARAGE	G0622	45	PART. LOT	83	
830623				GARAGE	G0623	45	PART. LOT	83	
830624				GARAGE	G0624	45	PART. LOT	83	



1370

Amputé 20x05
27755

ly

H&e paille

I LOT IBATI FSC, IETAI NATURE DU LOT I IDESIGNATIONI PAGE 12
 I I I I I ICC-PROI DES LGTS I

830625				GARAGE	G0625	45	PART, LOT	82
830626				GARAGE	G0626	45	PART, LOT	89
830627				GARAGE	G0627	30	PART, LOT	83
830628				GARAGE	G0628	30	PART, LOT	83
830629				GARAGE	G0629	45	PART, LOT	83
830630				GARAGE	G0630	45	PART, LOT	83
830631				GARAGE	G0631	45	PART, LOT	83
830632				GARAGE	G0632	45	PART, LOT	83
830633				GARAGE	G0633	45	PART, LOT	83
830634				GARAGE	G0634	45	PART, LOT	83
830635				GARAGE	G0635	45	PART, LOT	83
830636				GARAGE	G0636	45	PART, LOT	83
830637				GARAGE	G0637	45	PART, LOT	83
830638				GARAGE	G0638	45	PART, LOT	83
830639				GARAGE	G0639	45	PART, LOT	83
830640				GARAGE	G0640	45	PART, LOT	83
830641				GARAGE	G0641	45	PART, LOT	83
830642				GARAGE	G0642	45	PART, LOT	83
830643				GARAGE	G0643	45	PART, LOT	83
830644				GARAGE	G0644	45	PART, LOT	83
830645				GARAGE	G0645	45	PART, LOT	83
830646				GARAGE	G0646	45	PART, LOT	83
830647				GARAGE	G0647	45	PART, LOT	83
830648				GARAGE	G0648	45	PART, LOT	83
830649				GARAGE	G0649	45	PART, LOT	83
830650				GARAGE	G0650	45	PART, LOT	83
830651				GARAGE	G0651	45	PART, LOT	83
830652				GARAGE	G0652	45	PART, LOT	83
830653				GARAGE	G0653	45	PART, LOT	83
830654				GARAGE	G0654	45	PART, LOT	83
830655				GARAGE	G0655	45	PART, LOT	83
830656				GARAGE	G0656	45	PART, LOT	83
830657				GARAGE	G0657	45	PART, LOT	83
830658				GARAGE	G0658	45	PART, LOT	83
830659				GARAGE	G0659	45	PART, LOT	83
830660				GARAGE	G0660	45	PART, LOT	83
830661				GARAGE	G0661	45	PART, LOT	83
830662				GARAGE	G0662	45	PART, LOT	83
830663				GARAGE	G0663	45	PART, LOT	83
830664				GARAGE	G0664	45	PART, LOT	83
830665				GARAGE	G0665	45	PART, LOT	83
830666				GARAGE	G0666	45	PART, LOT	83
830667				GARAGE	G0667	45	PART, LOT	83
830668				GARAGE	G0668	45	PART, LOT	83
830669				GARAGE	G0669	45	PART, LOT	83
830670				GARAGE	G0670	45	PART, LOT	83
830671				GARAGE	G0671	45	PART, LOT	83
830672				GARAGE	G0672	45	PART, LOT	83
830673				GARAGE	G0673	45	PART, LOT	83
830674				GARAGE	G0674	45	PART, LOT	83
830675				GARAGE	G0675	45	PART, LOT	83
830676				GARAGE	G0676	45	PART, LOT	83



Handwritten: 29785

Handwritten: 23

Handwritten: Anuph 30105

Handwritten signature: yg

Handwritten: Hf e fleur de

I LOT	IBATI	ESC	IETAI	NATURE DU LOT	I	IDESIGNATIONI	PAGE
I	I	I	I	I	ICC-PROI	DES LOTS I	24
830677				GARAGE	G0677	45 PART. LOT	29
830678				GARAGE	G0678	45 PART. LOT	29
830679				GARAGE	G0679	45 PART. LOT	29
830680				GARAGE	G0680	45 PART. LOT	29
830681				GARAGE	G0681	45 PART. LOT	29
830682				GARAGE	G0682	45 PART. LOT	29
830683				GARAGE	G0683	45 PART. LOT	29
830684				GARAGE	G0684	45 PART. LOT	29
830685				GARAGE	G0685	45 PART. LOT	29
830686				GARAGE	G0686	45 PART. LOT	29
830687				GARAGE	G0687	45 PART. LOT	29
830688				GARAGE	G0688	45 PART. LOT	29
830689				GARAGE	G0689	45 PART. LOT	29
830690				GARAGE	G0690	45 PART. LOT	29
830691				GARAGE	G0691	30 PART. LOT	29
830692				GARAGE	G0692	45 PART. LOT	29
830693				GARAGE	G0693	45 PART. LOT	29
830694				GARAGE	G0694	45 PART. LOT	29
830695				GARAGE	G0695	45 PART. LOT	29
830696				GARAGE	G0696	45 PART. LOT	29
830697				GARAGE	G0697	45 PART. LOT	29
830698				GARAGE	G0698	45 PART. LOT	29
830699				GARAGE	G0699	45 PART. LOT	29
830700				GARAGE	G0700	45 PART. LOT	29
830701				GARAGE	G0701	45 PART. LOT	29
830702				GARAGE	G0702	45 PART. LOT	29
830703				GARAGE	G0703	45 PART. LOT	29
830704				GARAGE	G0704	45 PART. LOT	29
830705				GARAGE	G0705	45 PART. LOT	29
830706				GARAGE	G0706	45 PART. LOT	29
830707				GARAGE	G0707	45 PART. LOT	29
830708				GARAGE	G0708	30 PART. LOT	29
830709				GARAGE	G0709	45 PART. LOT	29
830710				GARAGE	G0710	45 PART. LOT	29
830711				GARAGE	G0711	45 PART. LOT	29
830712				GARAGE	G0712	45 PART. LOT	29
830713				GARAGE	G0713	45 PART. LOT	29
830714				GARAGE	G0714	45 PART. LOT	29



TOTAL 31785

Handwritten signature and initials, possibly 'M. 8 e fille'.



490 feuille

CHARGES D'ENTRETIEN

La quote-part dans les charges d'entretien afférente à chacun des lots ci-dessus créés figure en un tableau qui demeurera ci-joint et annexé après mention, après avoir été certifié véritable par Monsieur LE BEGUE DE GERMINY.

PLANS

Aux présentes demeurent ci-joints et annexés après mention :
- Un plan masse indiquant les tranches 29, 78 et 83
- Un plan masse de chacune des tranches 29, 78 et 83
- Deux plans des immeubles de la tranche 29.

88 hautes
1 mètre

POUVOIRS

Pour l'accomplissement des formalités de publicité foncière, le comparant es-qualité donne tous pouvoirs nécessaires à Monsieur Hugues CHARTIER Principal clerc de notaire, demeurant à Versailles, 17, rue Hoch ou à son défaut Monsieur Jean-François THEROUDE, clerc de notaire, demeurant même adresse, à l'effet de faire dresser et signer tous actes complémentaires, rectificatifs ou modificatif des présentes, pour mettre celles en concordance avec les documents hypothécaires et cadastraux.

DONT ACTE

Fait et passé à Versailles, rue Hoch n° 17
En l'absence de M^e Hugues, notaire substitué
L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE DIX.

Le sept août
Et après lecture faite, le comparant a signé avec le notaire.

Les présentes seront portées aux répertoires des notaires substitué et substitué et resteront au rang des minutes de ce d. nier.

Fin quatre vingt trois
Barres dans le bleu, rouge
Mot comme nul %

g g

[Handwritten signature]

4.10.1970

1 exp. sur 92
1 copie hyp. sur 102

M. DANIEL HUBER 169945
NOTAIRE
17 Rue Hoche
VERSAILLES 930



MONDIALE SUR ETAT
DROITS : 48'00

Publié au bureau des hypothèques
de Corbeil Essonne (27)
Le 10 décembre 1970
Volume 17219 numéro 1
Droits : salaires

PARDEVANT Maître Daniel HUBER Notaire
à VERSAILLES (Yvelines) soussigné : _____
A COMPARU

Monsieur Alain LE REGUE DE GERMINY,
ingénieur, demeurant à BOULOGNE SUR SEINE, av
nue du Général Leclerc numéro 39, _____

Agissant au nom et en qualité d
mandataire de Monsieur René MAGRON,
ingénieur, demeurant à Paris, seizième
arrondissement, 18, rue Durot, aux t
mes des pouvoirs qu'il lui a donnés
vant acte sous seing privé en date à
PARIS, du vingt et un avril mil neuf
cent soixante dix dont l'original es
demeuré annexé à un acte contenant c
tion bancaire par la Banque de Suez
de l'Union des Mines et autres établ
sements de crédit, reçu le vingt tro
avril mil neuf cent soixante dix par
Maître Daniel HUBER Notaire soussigné

Dans laquelle procuration Monsi
MAGRON a lui-même agi en qualité de
rant unique de la "SOCIETE CIVILE IM
BIERE DES TULLERIES A GRIGNY", au
pital de huit cent dix mille francs,
dont le siège social est à GRIGNY (E
sonne) chemin de Corbeil. _____

Monsieur MAGRON, ayant les pou
voirs nécessaires à l'effet des prés
tes tant en sadite qualité, fonction
à laquelle il a été nommé suivant dé
sion collective des associés, tenue
vingt octobre mil neuf cent soixante
neuf, qu'en vertu de l'article quinze
statuts sociaux. _____

LEQUEL ès-qualité, préalablement au
modificatif à l'état descriptif de division d
lot de jouissance numéro 30 (numéro 101 du pla
de masse) a exposé ce qui suit : _____

EXPOSE

Monsieur LE REGUE DE GERMINY, ès-qualités, rap
_____ 1ere feuille



VERSAILLES SOCIETES

- cinq immeubles de quatorze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée ;
- trois immeubles de quinze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée ;
- un immeuble partie de quatorze étages et partie de quinze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée ;
- centres commerciaux, station-service, pavillon de vente, club et piscine découverte, locaux à usage de bureau, locaux de mouvements, centres sanitaires et sociaux, maisons de jeunes.

Les terrains ne supportant pas de constructions seront aménagés en voirie, aires d'accès, espaces verts et autres.

Un premier modificatif à l'état descriptif de division contenu dans le règlement de co-propriété sus-visé a été établi aux termes d'un acte reçu par Maître Daniel HUBER Notaire soussigné le cinq septembre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition a été publiée le trois novembre mil neuf cent soixante neuf, volume 16.069 numéro 4.

Un second modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par Maître Daniel HUBER Notaire soussigné le dix neuf septembre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition a été publiée audit bureau des hypothèques, le trois novembre mil neuf cent soixante neuf, volume 16.069 numéro 3.

Un troisième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le vingt sept septembre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition a été publiée audit bureau d'hypothèques, le douze décembre mil neuf cent soixante neuf, volume 16.189 numéro 5.

Un quatrième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le sept octobre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition a été publiée au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes, le six janvier mil neuf cent soixante dix, volume 16247 numéro 5.

Un cinquième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le quinze octobre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition a été publiée au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes, le deux février mil neuf cent soixante dix, volume 16.317 numéro 1.

Un sixième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le vingt sept octobre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition a été publiée audit bureau d'hypothèques, le vingt et un février mil neuf cent soixante dix, volume 15.387 numéro 6.

Un septième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le vingt deux novembre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition est en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes.

Un huitième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le vingt trois avril mil neuf cent soixante dix, dont une expédition est en cours de publication.

HUBER 169946

NOTAIRE

17 Rue Hoene
VERMILLES 580



LES VERMILLES SOCIÉTÉS

pelle qu'aux termes d'un acte reçu par Maître HUBER Notaire soussigné le cinq septembre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition a été pul au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes, le trois novembre mil neu cent soixante neuf, volume 16079 numéro 2, a été dressé le règlement de propriété contenant l'état descriptif de division concernant un ensemble mobilier que la société se propose d'édifier tant :

A - Sur des parcelles de terrain toutes sises sur la commune de GRIGNY (Essonne) dont la société est actuellement propriétaire, d'une superficie totale de quarante trois hectares dix ares quatre vingt six centiares, figurant au cadastre rénové de la manière suivante :

- section B, numéro 417, lieudit "Grigny II", pour dix sept hectares cinquante six ares soixante seize centiares.

- section B, numéro 401, même lieudit, pour un hectare quatre vingt huit ares vingt sept centiares.

- section B, numéro 92, pour neuf ares quatre vingts centiares lieudit "Les Ratrais".

- section B, numéro 94, pour deux ares cinquante six centiares lieudit "Les ratrais".

- section B, numéro 95, pour un are quatorze centiares, lieudit "Les Ratrais".

- section B, numéro 409, pour dix neuf ares cinquante neuf centiares, sans indication de lieudit.

- section B, numéro 408, pour six ares trente centiares, sans indication de lieudit.

- section B, numéro 406, pour trente six centiares, sans indication de lieudit.

- section B, numéro 403, pour sept ares quarante quatre centiares, sans indication de lieudit.

- section B, numéro 405, pour huit ares quarante deux centiare sans indication de lieudit.

- section B, numéro 402, pour vingt trois ares soixante treize centiares, sans indication de lieudit.

- section B, numéro 418, pour soixante quatre centiares, lieudit "Les Sablons".

- section B, numéro 400, lieudit "Grigny II", pour trente deux ares quarante six centiares.

- section B, numéro 105, pour deux ares soixante dix centiares, lieudit "Les Ratrais".

- section B, numéro 302, pour deux ares soixante dix centiares lieudit "Les Ratrais".

- section B, numéro 496, pour quinze ares vingt sept centiares sans indication de lieudit.

- section B, numéro 493, lieudit "Grigny II", pour dix hectares quarante deux ares quatre vingt sept centiares.

- section C, numéro 508, pour trente deux ares un centiare, lieudit "Grigny II".

- section C numéro 505, lieudit "Grigny II", pour onze hectares

2ème feuille

h
7

169947

17
MORISSE



PROPRIÉTÉS INDIVISIBLES SOCIÉTÉS =

six ares quarante sept centiares.

- section C, numéro 517, lieudit chemin rural numéro 16 dit de Tuilerie pour dix huit ares (anciennement portion du chemin rural dit de la Tuilerie ou chemin rural numéro 16).

- section C, numéro 499, pour un are cinquante centiares, sans indication de lieudit.

- section C, numéro 511, pour dix ares sans indication de lieudit.

- section C, numéro 121, pour trois ares trente centiares, lieudit "La Folie".

- section C, numéro 491 pour trois ares vingt quatre centiares lieudit "La Folie."

- section C, numéro 146, pour treize ares trente cinq centiares lieudit "La Folie".

- section C, numéro 82, pour un are quatre vingt dix huit centiares, lieudit "Les Porcherons".

B - Que sur les parcelles aussi toutes sises commune de GRIGNY dont la société se propose de réaliser l'acquisition savoir :

- section B, numéro 120 pour quatre ares quatre vingt deux centiares.

- section B, numéro 212, pour deux ares cinquante trois centiares

- section B, numéro 123, pour quatre ares cinquante neuf centiares

- section B, numéro 285 pour un are quatre vingt neuf centiares

Et sur les superficies ci-après, à prendre dans les parcelles ci-dessous sises commune de GRIGNY, savoir :

- trois ares vingt quatre centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B, numéro 146 pour quatre ares soixante quatre centiares.

- deux ares soixante quatorze centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B, numéro 308 pour cinq ares soixante deux centiares.

- quarante neuf centiares à provenir de la parcelle cadastrée section C, numéro 98, pour un are soixante dix neuf centiares.

Cet ensemble doit se composer après réalisation de :

- cent soixante quatre immeubles collectifs à usage principal d'habitation avec leurs dépendances (garages et emplacements de voiture entre autres) ;

- quarante deux immeubles de cinq étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ;

- six immeubles de six étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ;

- quinze immeubles de huit étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ;

- quatre immeubles de dix étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ;

- quarante cinq immeubles de cinq étages sur rez-de-chaussée ;

- treize immeubles de onze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée ;

- vingt immeubles de douze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée ;

- dix immeubles de treize étages sur sous-sol et rez-de-chaussée ;

3ème feuille

HUBER 169949
NOTAIRE
17 Rue Hoche
VERSAILLES 920



VERSAILLES SOCIÉTÉS

Un neuvième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le huit juillet mil neuf cent soixante dix, dont une expédition est en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes.

Un dixième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le sept août mil neuf cent soixante dix, dont une expédition est en cours de publication dit bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes.

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ

Il est ici rappelé que l'origine de propriété des terrains dont la SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DES TUILLERIES A GRIGNY, est actuellement propriétaire et sur lesquels doit être édiflée partie de l'ensemble immobilier dont il a été ci-dessus parlé, est établie par actes séparés des présentes reçus par Maître HUBER Notaire soussigné, savoir :

- le premier le cinq septembre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition a été publiée au bureau des Hypothèques de CORBEIL ESSONNE le trois novembre mil neuf cent soixante neuf, volume 15.079 numéro 1.

- le second le dix octobre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition a été publiée audit bureau des Hypothèques, le six janvier mil neuf cent soixante dix, volume 16.248 numéro 8.

- le troisième le quinze octobre mil neuf cent soixante neuf, dont une expédition a été publiée audit bureau des Hypothèques, le deux février mil neuf cent soixante dix, volume 16.316 numéro 16.

- le quatrième le vingt sept octobre mil neuf cent soixante-neuf, dont une expédition a été publiée audit bureau des Hypothèques, le vingt et un février mil neuf cent soixante dix, volume 16.387 numéro 4.

- le cinquième le vingt six janvier mil neuf cent soixante dix dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau de Hypothèques de Corbeil-Essonnes.

- le sixième le vingt neuf janvier mil neuf cent soixante dix, dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau d'Hypothèques de Corbeil-Essonnes.

- le septième le dix sept février mil neuf cent soixante dix, dont une expédition est actuellement en cours de publication au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes.

Quant à l'origine de propriété des parcelles de terrain restant acquérir, elle sera établie au fur et à mesure de chaque acquisition, par actes en suite de celui sus-visé.

SUBDIVISION DU LOT NUMERO 30

(numéro 101 du plan de masse)

de l'ensemble immobilier situé à GRIGNY et modification à l'état descriptif de division :

Conformément aux pouvoirs donnés à Monsieur LE BÈGUE DE GERMIN, sesqualités, celui-ci décide de subdiviser le lot numéro 30, en deux nouvelles feuilles

HP
PP

HP
PP
VE 16721 no. 4

HP
PP
VE 16720 no. 7

HP
PP
VE 16885 no. 4

HP
PP
VE 16888 no. 7

Handwritten signature or mark.



VERBALES SOCIETES

veaux lots de jouissance de terrain savoir :
- le premier lot devant porter le numéro 31 (lequel sera lui-même après supprimé pour être remplacé par quatre cents lots) ;
- le deuxième lot devant porter le numéro 32 ;

A chacun des lots ainsi créés sera affectée une quote-part de propriété du sol exprimée en cinq millionnièmes ainsi qu'on le verra ci-après dans le tableau.

La modification et la division des lots figurent conformément l'article 71 du décret du quatorze octobre mil neuf cent cinquante cinq défini par la loi du sept janvier mil neuf cent cinquante neuf, dans le tableau ci-après ;

DESIGNATION DES LOTS

1) Identification des lots par numérotation codifiée ;

- Cette codification se fait sur dix caractères.
Caractère 1 et 2 = Bâtiment.
Caractère 3 : numéro escalier (si 0 escalier unique).
Caractère 4 et 5 : Etage (00 rez-de-chaussée).
Caractère 6 : situation palière par rapport à l'ascenseur.
Caractère 7 : Nombre de pièces ;
Caractère 8 : Jardin (doit toujours être blanc ou 0).
Caractère 9 : Orientation ;
Caractère 10 : accolement si "A" en position 10.

2) Codification de la situation palière :

- Droite en sortant de l'ascenseur = 1 ou 5.
Gauche = 2 ou 6.
Face droite = 3 ou 7.
Face gauche = 3 ou 8.

3) Codification de l'orientation :

- 0 : Nord.
1 : Nord Ouest.
2 : Nord Est.
3 : Est.
5 : Sud Est.
6 : Sud.
7 - Sud Ouest - bâtiment carré.
8 : Sud Ouest, bâtiment long.

g ouest

Exemple de référence appartement : T700434 7A :

- Cet appartement se trouve :
T7 : Bâtiment T7.
0 : Escalier unique.
04 : quatrième étage.
3 : face droite en sortant ascenseur.
4 : quatre pièces.
b : Pas de jardin.
7 : Sud Ouest bâtiment carré.
A : accolé.

Handwritten signature or mark.

NOTAIRE
 17 Rue Hoche-
 VERSAILLES 950



VERSAILLES SOCIÉTÉS ==

Exemple de référence de chambre de service : N400581 2 : -----
 N4 : Bâtiment N4. -----
 0 : escalier unique. -----
 05 : cinquième étage. -----
 B : face gauche en sortant de l'ascenseur. -----
 1 : une pièce. -----
 b : Pas de jardin. -----
 2 : Nord Est. -----

Exemple de référence de cave : N40 000 26 : -----
 Cave dans le bâtiment N4, escalier unique, -----
 Cave numéro 000 26. -----

Il en est de même des parkings et garages ou la zone du bâtiment et escalier sont en blanc. -----

gare ls

Les modification des lots ainsi division et codification figurent conformément à l'article soixante et onze du décret du quatorze octobre mil neuf cent cinquante cinq, modifié par la loi du sept janvier mil neuf cent cinquante neuf, dans le tableau ci-après : -----

TABLEAU DE DIVISION

lots	Bât.	Esc.	Etage	Nature du Lot	Quote-part dans la Ppté du sol	désignation de lots
30	:	:	:	Droit à la jouissance du terrain numéro 101 du plan de masse et sous-sol pour partie	3.653.489/5.000.000e	Remplacé par les lots 31, 32, supprimé
31	:	:	:	Droit à la jouissance du terrain numéro 43 du plan de masse	120.984/5.000.000e	partie 1 30
32	:	:	:	Droit à la jouissance du terrain numéro 101 du plan de masse et sous-sol pour partie	3.532.805/5.000.000e	partie 1 30

SUBDIVISION DU LOT NUMERO 31

numéro 101 du plan de masse et modification à l'état descriptif de division : -----

Monsieur LE BEQUE DE GERMINY, es-qualités, usant des pouvoirs lui donnés, décide : -----

- de subdiviser le lot numéro 31 sur lequel doivent être édifiés trois bâtiments à usage principal d'habitation dénommés K1 à K3 inclus, -----

Terre feuille -----

ls

NOTAIRE 169953

NOTAIRE

17 Rue Hooper
VERSAILLES 980



TOUR 1010 - VERSAILLES SOCIETES

lots	Bât.	ESc.	Etage	Nature du lot	Quote-part dans la propriété du sol	dési tior lc
430001	K1	Unique		MY. CAVE K10 C0001	17	Part 34
430002	"	"		MY. CAVE K10 C0002	17	"
430003	"	"		MY. CAVE K10 C0003	17	"
430004	"	"		MY. CAVE K10 C0004	17	"
430005	"	"		MY. CAVE K10 C0005	17	"
430006	"	"		MY. CAVE K10 C0006	17	"
430007	"	"		MY. CAVE K10 C0007	17	"
430008	"	"		MY. CAVE K10 C0008	17	"
430009	"	"		MY. CAVE K10 C0009	17	"
430010	"	"		MY. CAVE K10 C0010	17	"
430011	"	"		MY. CAVE K10 C0011	17	"
430012	"	"		MY. CAVE K10 C0012	17	"
430013	"	"		MY. CAVE K10 C0013	17	"
430014	"	"		MY. CAVE K10 C0014	17	"
430015	"	"		MY. CAVE K10 C0015	17	"
430016	"	"		MY. CAVE K10 C0016	17	"
430017	"	"		MY. CAVE K10 C0017	17	"
430018	"	"		MY. CAVE K10 C0018	17	"
430019	"	"		MY. CAVE K10 C0019	17	"
430020	"	"		MY. CAVE K10 C0020	17	"
430021	"	"		MY. CAVE K10 C0021	17	"
430022	"	"		MY. CAVE K10 C0022	17	"
430023	"	"		MY. CAVE K10 C0023	17	"
430024	"	"		MY. CAVE K10 C0024	17	"
430025	"	"		MY. CAVE K10 C0025	17	"
430026	"	"		MY. CAVE K10 C0026	17	"
430027	"	"		MY. CAVE K10 C0027	17	"
430028	"	"		MY. CAVE K10 C0028	17	"
430029	"	"		MY. CAVE K10 C0029	17	"
430030	"	"		MY. CAVE K10 C0030	17	"
430031	"	"		MY. CAVE K10 C0031	17	"
430032	"	"		MY. CAVE K10 C0032	17	"
430033	"	"		MY. CAVE K10 C0033	17	"
430034	"	"		MY. CAVE K10 C0034	17	"
430035	"	"		MY. CAVE K10 C0035	17	"
430036	"	"		MY. CAVE K10 C0036	17	"
430037	"	"		MY. CAVE K10 C0037	17	"
430038	"	"		MY. CAVE K10 C0038	17	"
430039	"	"		MY. CAVE K10 C0039	17	"
à reporter :					663	

9ème feuille

NUMERO 169954

NOTAIRE

17 Rue Hoche
VERSAILLES 520



VERSAILLES SOCIETES

				report :	663	
430040	Ki	Unique		MY. CAVE K10 C0040	17	Part: lot :
430041	"	"		MY. CAVE K10 C0041	17	"
430042	"	"		MY. CAVE K10 C0042	17	"
430043	"	"		MY. CAVE K10 C0043	17	"
430044	"	"		MY. CAVE K10 C0044	17	"
430045	"	"		MY. CAVE K10 C0045	17	"
430046	"	"		MY. CAVE K10 C0046	17	"
430047	"	"		MY. CAVE K10 C0047	17	"
430048	"	"		MY. CAVE K10 C0048	17	"
430049	"	"	R de C	APPART. K100013 7	538-	"
430050	"	"	"	CH. SRV. K100051 7	279	"
430051	"	"	"	APPART. K100025 7A	801	"
430052	"	"	"	APPART. K100044 2	578-	"
430053	"	"	"	APPART. K100034 2	578.	"
430054	"	"	Ier	APPART. K100114 7	632-	"
430055	"	"	"	APPART. K100162 7	389-	"
430056	"	"	"	APPART. K100124 7A	619.	"
430057	"	"	"	APPART. K100144 2	584.	"
430058	"	"	"	APPART. K100182 2	359.	"
430059	"	"	"	APPART. K100134 2	584-	"
430060	"	"	2ème	APPART. K100214 7	639.	"
430061	"	"	"	APPART. K100262 7	393.	"
430062	"	"	"	APPART. K100224 7A	625.	"
430063	"	"	"	APPART. K100244 2	590-	"
430064	"	"	"	APPART. K100282 2	363-	"
430065	"	"	"	APPART. K100234 2	590-	"
430066	"	"	3ème	APPART. K100314 7	645.	"
430067	"	"	"	APPART. K100362 7	397-	"
430068	"	"	"	APPART. K100324 7A	632-	"
430069	"	"	"	APPART. K100344 2	596-	"
430070	"	"	"	APPART. K100382 2	367-	"
430071	"	"	"	APPART. K100334 2	596-	"
430072	"	"	4ème	APPART. K100414 7	652-	"
430073	"	"	"	APPART. K100462 7	401-	"
430074	"	"	"	APPART. K100424 7A.	638-	"
430075	"	"	"	APPART. K100444 2	602-	"
430076	"	"	"	APPART. K100482 2	370-	"
430077	"	"	"	APPART. K100434 2	602-	"
430078	"	"	5ème	APPART. K100514 7	658-	"
430079	"	"	"	APPART. K100562 7	405-	"
430080	"	"	"	APPART. K100524 7A	644-	"
430081	"	"	"	APPART. K100544 2	608.	"
à reporter :					18.770	

12ème feuille -

Handwritten signature

Notaire ROGER 169955
 NOTAIRE
 17 Rue Hoche
 VERSAILLES S80



ANNEXE 10 - VERSAILLES SOCIETES -

430082 K1	Unique	5ème	report : APPART. K100582 2	18.770 374	Partie 32
430083 "	"	"	APPART. K100534 2	608	"
430084 "	"	6ème	APPART. K100614 7	665	"
430085 "	"	"	APPART. K100662 7	409	"
430086 "	"	"	APPART. K100624 7A	651	"
430087 "	"	"	APPART. K100644 2	614	"
430088 "	"	"	APPART. K100682 2	378	"
430089 "	"	"	APPART. K100634 2	614	"
430090 "	"	7ème	APPART. K100714 7	671	"
430091 "	"	"	APPART. K100762 7	413	"
430092 "	"	"	APPART. K100724 7A	657	"
430093 "	"	"	APPART. K100744 2	620	"
430094 "	"	"	APPART. K100782 2	381	"
430095 "	"	"	APPART. K100734 2	620	"
430096 "	"	8ème	APPART. K100814 7	678	"
430097 "	"	"	APPART. K100862 7	417	"
430098 "	"	"	APPART. K100824 7A	665	"
430099 "	"	"	APPART. K100844 2	626	"
430100 "	"	"	APPART. K100882 2	385	"
430101 "	"	"	APPART. K100834 2	626	"
430102 "	"	9ème	APPART. K100914 7	684	"
430103 "	"	"	APPART. K100962 7	421	"
430104 "	"	"	APPART. K100924 7A	670	"
430105 "	"	"	APPART. K100944 2	632	"
430106 "	"	"	APPART. K100982 2	389	"
430107 "	"	"	APPART. K100934 2	632	"
430108 "	"	10ème	APPART. K101014 7	690	"
430109 "	"	"	APPART. K101062 7	425	"
430110 "	"	"	APPART. K101024 7A	676	"
430111 "	"	"	APPART. K101044 2	638	"
430112 "	"	"	APPART. K101082 2	392	"
430113 "	"	"	APPART. K101034 2	638	"
430114 "	"	11ème	APPART. K101114 7	697	"
430115 "	"	"	APPART. K101162 7	429	"
430116 "	"	"	APPART. K101124 7A	682	"
430117 "	"	"	APPART. K101144 2	644	"
430118 "	"	"	APPART. K101182 2	396	"
430119 "	"	"	APPART. K101134 2	644	"
430120 K2	Unique		MY. CAVE K20 C0001	17	"
430121 "	"		MY. CAVE K20 C0002	17	"
430122 "	"		MY. CAVE K20 C0003	17	"
430123 "	"		MY. CAVE K20 C0004	17	"
430124 "	"		MY. CAVE K20 C0005	17	"
à reporter :				40.304	

à la même feuille -

Handwritten signature

Mairie HONORER 169956

NOTAIRE

17 Rue Hoche
VERSAILLES S20



VERSAILLES SOCIETES ==

			report :	40.304	
430125	K2	Unique	MY. CAVE K20 C0006	17	Part lot
430126	"	"	MY. CAVE K20 C0007	17	"
430127	"	"	MY. CAVE K20 C0008	17	"
430128	"	"	MY. CAVE K20 C0009	17	"
430129	"	"	MY. CAVE K20 C0010	17	"
430130	"	"	MY. CAVE K20 C0011	17	"
430131	"	"	MY. CAVE K20 C0012	17	"
430132	"	"	MY. CAVE K20 C0013	17	"
430133	"	"	MY. CAVE K20 C0014	17	"
430134	"	"	MY. CAVE K20 C0015	17	"
430135	"	"	MY. CAVE K20 C0016	17	"
430136	"	"	MY. CAVE K20 C0017	17	"
430137	"	"	MY. CAVE K20 C0018	17	"
430138	"	"	MY. CAVE K20 C0019	17	"
430139	"	"	MY. CAVE K20 C0020	17	"
430140	"	"	MY. CAVE K20 C0021	17	"
430141	"	"	MY. CAVE K20 C0022	17	"
430142	"	"	MY. CAVE K20 C0023	17	"
430143	"	"	MY. CAVE K20 C0024	17	"
430144	"	"	MY. CAVE K20 C0025	17	"
430145	"	"	MY. CAVE K20 C0026	17	"
430146	"	"	MY. CAVE K20 C0027	17	"
430147	"	"	MY. CAVE K20 C0028	17	"
430148	"	"	MY. CAVE K20 C0029	17	"
430149	"	"	MY. CAVE K20 C0030	17	"
430150	"	"	MY. CAVE K20 C0031	17	"
430151	"	"	MY. CAVE K20 C0032	17	"
430152	"	"	MY. CAVE K20 C0033	17	"
430153	"	"	MY. CAVE K20 C0034	17	"
430154	"	"	MY. CAVE K20 C0035	17	"
430155	"	"	MY. CAVE K20 C0036	17	"
430156	"	"	MY. CAVE K20 C0037	17	"
430157	"	"	MY. CAVE K20 C0038	17	"
430158	"	"	MY. CAVE K20 C0039	17	"
430159	"	"	MY. CAVE K20 C0040	17	"
430160	"	"	MY. CAVE K20 C0041	17	"
430161	"	"	MY. CAVE K20 C0042	17	"
430162	"	"	MY. CAVE K20 C0043	17	"
430163	"	"	MY. CAVE K20 C0044	17	"
430164	"	"	MY. CAVE K20 C0045	17	"
430165	"	"	MY. CAVE K20 C0046	17	"
430166	"	"	MY. CAVE K20 C0047	17	"
			à reporter :	41.018	

by

M. J. ROCHER 169957

NOTAIRE

17 Rue Hoche
VERSAILLES 780



VERSAILLES SOCIETES

430167	K2	Unique		report : MY. CAVE K20 C0048	41.018 17	Part lot3
430168	"	"	R de C	APPART. K200016 7	1.010	"
430169	"	"	"	APPART. K200024 7A	613	"
430170	"	"	"	APPART. K200044 2	578	"
430171	"	"	"	APPART. K200034 2A	566	"
430172	"	"	1er	APPART. K200116 7	1.021	"
430173	"	"	"	APPART. K200124 7A	619	"
430174	"	"	"	APPART. K200143 2	502	"
430175	"	"	"	CH. SRV. K200181 2	261	"
430176	"	"	"	CH. SRV. K200171 2	261	"
430177	"	"	"	APPART. K200133 2A	491	"
430178	"	"	2ème	APPART. K200216 7	1.031	"
430179	"	"	"	APPART. K200224 7A	625	"
430180	"	"	"	APPART. K200243 2	507	"
430181	"	"	"	CH. SRV. K200281 2	263	"
430182	"	"	"	CH. SRV. K200271 2	263	"
430183	"	"	"	APPART. K200233 2A	496	"
430184	"	"	3ème	APPART. K200316 7	1.042	"
430185	"	"	"	APPART. K200324 7A	632	"
430186	"	"	"	APPART. K200343 2	512	"
430187	"	"	"	CH. SRV. K200381 2	266	"
430188	"	"	"	CH. SRV. K200371 2	266	"
430189	"	"	"	APPART. K200333 2A	501	"
430190	"	"	4ème	APPART. K200416 7	1.052	"
430191	"	"	"	APPART. K200424 7A	638	"
430192	"	"	"	APPART. K200443 2	517	"
430193	"	"	"	CH. SRV. K200481 2	269	"
430194	"	"	"	CH. SRV. K200471 2	269	"
430195	"	"	"	APPART. K200433 2A	506	"
430196	"	"	5ème	APPART. K200516 7	1.062	"
430197	"	"	"	APPART. K200524 7A	644	"
430198	"	"	"	APPART. K200543 2	522	"
430199	"	"	"	CH. SRV. K200581 2	271	"
430200	"	"	"	CH. SRV. K200571 2	271	"
430201	"	"	"	APPART. K200533 2A	511	"
430202	"	"	6ème	APPART. K200616 7	1.073	"
430203	"	"	"	APPART. K200624 7A	651	"
430204	"	"	"	APPART. K200643 2	527	"
430205	"	"	"	CH. SRV. K200681 2	274	"
430206	"	"	"	CH. SRV. K200671 2	274	"
430207	"	"	"	APPART. K200633 2A	516	"
430208	"	"	7ème	APPART. K200716 7	1.083	"
430209	"	"	"	APPART. K200724 7A	657	"
à reporter :					64.948	

Revue feuille

NOTAIRE 169958

NOTAIRE

17 Rue Moane

VERSAILLES 950



VERSAILLES SOCIETES

430210	K2	Unique	7ème	report : APPART. K200743 2	64.948 533	Par lot
430211	"	"	"	CH. SRV. K200781 2	277	"
430212	"	"	"	CH. SRV. K200771 2	277	"
430213	"	"	"	APPART. K200733 2A	521	"
430214	"	"	8ème	APPART. K200816 7	1.094	"
430215	"	"	"	APPART. K200824 7A	663	"
430216	"	"	"	APPART. K200843 2	538	"
430217	"	"	"	CH. SRV. K200881 2	279	"
430218	"	"	"	CH. SRV. K200871 2	279	"
430219	"	"	"	APPART. K200833 2A	526	"
430220	"	"	9ème	APPART. K200916 7	1.104	"
430221	"	"	"	APPART. K200924 7A	670	"
430222	"	"	"	APPART. K200943 2	543	"
430223	"	"	"	CH. SRV. K200981 2	282	"
430224	"	"	"	CH. SRV. K200971 2	282	"
430225	"	"	"	APPART. K200933 2A	531	"
430226	"	"	10ème	APPART. K201016 7	1.114	"
430227	"	"	"	APPART. K201024 7A	676	"
430228	"	"	"	APPART. K201043 2	548	"
430229	"	"	"	CH. SRV. K201081 2	285	"
430230	"	"	"	CH. SRV. K201071 2	285	"
430231	"	"	"	APPART. K201033 2A	536	"
430232	"	"	11ème	APPART. K201116 7	1.125	"
430233	"	"	"	APPART. K201124 7A	682	"
430234	"	"	"	APPART. K201143 2	553	"
430235	"	"	"	CH. SRV. K201181 2	287	"
430236	"	"	"	CH. SRV. K201171 2	287	"
430237	"	"	"	APPART. K201133 2A	541	"
430238	K3	"	"	MY. CAVE K30 C0001	17	"
430239	"	"	"	MY. CAVE K30 C0002	17	"
430240	"	"	"	MY. CAVE K30 C0003	17	"
430241	"	"	"	MY. CAVE K30 C0004	17	"
430242	"	"	"	MY. CAVE K30 C0005	17	"
430243	"	"	"	MY. CAVE K30 C0006	17	"
430244	"	"	"	MY. CAVE K30 C0007	17	"
430245	"	"	"	MY. CAVE K30 C0008	17	"
430246	"	"	"	MY. CAVE K30 C0009	17	"
430247	"	"	"	MY. CAVE K30 C0010	17	"
430248	"	"	"	MY. CAVE K30 C0011	17	"
430249	"	"	"	MY. CAVE K30 C0012	17	"
430250	"	"	"	MY. CAVE K30 C0013	17	"
430251	"	"	"	MY. CAVE K30 C0014	17	"
à reporter :					80.504	

11ème feuille

Handwritten signature

M. ~~RENE~~ ER 169959

NOTAIRE

17 Rue de la Poste

VERSAILLES 930



== OCT 1973 == VERSAILLES SOCIETES ==

				report :	80.504	
430252	K3	Unique		MY. CAVE K30 C0015	17	Par lot
430253	"	"		MY. CAVE K30 C0016	17	"
430254	"	"		MY. CAVE K30 C0017	17	"
430255	"	"		MY. CAVE K30 C0018	17	"
430256	"	"		MY. CAVE K30 C0019	17	"
430257	"	"		MY. CAVE K30 C0020	17	"
430258	"	"		MY. CAVE K30 C0021	17	"
430259	"	"		MY. CAVE K30 C0022	17	"
430260	"	"		MY. CAVE K30 C0023	17	"
430261	"	"		MY. CAVE K30 C0024	17	"
430262	"	"		MY. CAVE K30 C0025	17	"
430263	"	"		MY. CAVE K30 C0026	17	"
430264	"	"		MY. CAVE K30 C0027	17	"
430265	"	"		MY. CAVE K30 C0028	17	"
430266	"	"		MY. CAVE K30 C0029	17	"
430267	"	"		MY. CAVE K30 C0030	17	"
430268	"	"		MY. CAVE K30 C0031	17	"
430269	"	"		MY. CAVE K30 C0032	17	"
430270	"	"		MY. CAVE K30 C0033	17	"
430271	"	"		MY. CAVE K30 C0034	17	"
430272	"	"		MY. CAVE K30 C0035	17	"
430273	"	"		MY. CAVE K30 C0036	17	"
430274	"	"		MY. CAVE K30 C0037	17	"
430275	"	"		MY. CAVE K30 C0038	17	"
430276	"	"		MY. CAVE K30 C0039	17	"
430277	"	"		MY. CAVE K30 C0040	17	"
430278	"	"		MY. CAVE K30 C0041	17	"
430279	"	"		MY. CAVE K30 C0042	17	"
430280	"	"		MY. CAVE K30 C0043	17	"
430281	"	"		MY. CAVE K30 C0044	17	"
430282	"	"		MY. CAVE K30 C0045	17	"
430283	"	"		MY. CAVE K30 C0046	17	"
430284	"	"		MY. CAVE K30 C0047	17	"
430285	"	"		MY. CAVE K30 C0048	17	"
430286	"	"	R de C	APPART. K300013 7	538	"
430287	"	"	"	CH. SRV. K300051 7	279	"
430288	"	"	"	CH. SRV. K300061 7	279	"
430289	"	"	"	APPART. K300023 7	538	"
430290	"	"	"	APPART. K300044 2	578	"
430291	"	"	"	APPART. K300034 2A	566	"
430292	"	"	Ier	APPART. K300113 7	543	"
430293	"	"	"	CH. SRV. K300151 7	282	"
à reporter :					84.685	

à une feuille

8

NOTAIRE
17 Rue de la Roche
VERSAILLES S&O



1007 1970 = VERSAILLES SOCIETES =

				report :	84.685	
430294	K3	Unique	Ier	CH. SRV. K300161 7	282	Part lot
430295	"	"	"	APPART. K300123 7	543	"
430296	"	"	"	APPART. K300143 2	502	"
430297	"	"	"	CH. SRV. K300181 2	261	"
430298	"	"	"	CH. SRV. K300171 2	261	"
430299	"	"	"	APPART. K300133 2A	491	"
430300	"	"	2ème	APPART. K300213 7	549	"
430301	"	"	"	CH. SRV. K300251 7	285	"
430302	"	"	"	CH. SRV. K300261 7	285	"
430303	"	"	"	APPART. K300223 7	549	"
430304	"	"	"	APPART. K300243 2	507	"
430305	"	"	"	CH. SRV. K300281 2	263	"
430306	"	"	"	CH. SRV. K300271 2	263	"
430307	"	"	"	APPART. K300233 2A	496	"
430308	"	"	3ème	APPART. K300313 7	554	"
430309	"	"	"	CH. SRV. K300351 7	288	"
430310	"	"	"	CH. SRV. K300361 7	288	"
430311	"	"	"	APPART. K300323 7	554	"
430312	"	"	"	APPART. K300343 2	512	"
430313	"	"	"	CH. SRV. K300381 2	266	"
430314	"	"	"	CH. SRV. K300371 2	266	"
430315	"	"	4ème	APPART. K300433 2A	506	"
430316	"	"	"	APPART. K300413 7	560	"
430317	"	"	"	CH. SRV. K300451 7	291	"
430318	"	"	"	CH. SRV. K300461 7	291	"
430319	"	"	"	APPART. K300423 7	560	"
430320	"	"	"	APPART. K300443 2	517	"
430321	"	"	"	CH. SRV. K300481 2	269	"
430322	"	"	"	CH. SRV. K300471 2	269	"
430323	"	"	"	APPART. K300433 2A	506	"
430324	"	"	5ème	APPART. K300513 7	565	"
430325	"	"	"	CH. SRV. K300551 7	294	"
430326	"	"	"	CH. SRV. K300561 7	294	"
430327	"	"	"	APPART. K300523 7	565	"
430328	"	"	"	APPART. K300543 2	522	"
430329	"	"	"	CH. SRV. K300581 2	271	"
430330	"	"	"	CH. SRV. K300571 2	271	"
430331	"	"	"	APPART. K300533 2A	511	"
430332	"	"	6ème	APPART. K300613 7	571	"
430333	"	"	"	CH. SRV. K300651 7	297	"
430334	"	"	"	CH. SRV. K300661 7	297	"
430335	"	"	"	APPART. K300623 7	571	"
à reporter					101.748	

4ème feuille

M. J. ROCHER 169961

NOTAIRE

17 Rue Hoche
VERSAILLES S&O



== VERSAILLES SOCIETES ==

430336	K3	Unique	6ème	report : APPART. K300543 2	101.748 527	Part lot
430337	"	"	"	CH. SRV. K300681 2	274	"
430338	"	"	"	CH. SRV. K300671 2	274	"
430339	"	"	"	APPART. K300633 2A	516	"
430340	"	"	7ème	APPART. K300713 7	577	"
430341	"	"	"	CH. SRV. K300751 7	300	"
430342	"	"	"	CH. SRV. K300761 7	300	"
430343	"	"	"	APPART. K300723 7	577	"
430344	"	"	"	APPART. K300743 2	533	"
430345	"	"	"	CH. SRV. K300781 2	277	"
430346	"	"	"	CH. SRV. K300771 2	277	"
430347	"	"	"	APPART. K300733 2A	521	"
430348	"	"	8ème	APPART. K300813 7	582	"
430349	"	"	"	CH. SRV. K300851 7	302	"
430350	"	"	"	CH. SRV. K300861 7	302	"
430351	"	"	"	APPART. K300823 7	582	"
430352	"	"	"	APPART. K300843 2	538	"
430353	"	"	"	CH. SRV. K300881 2	279	"
430354	"	"	"	CH. SRV. K300871 2	279	"
430355	"	"	"	APPART. K300833 2A	526	"
430356	"	"	9ème	APPART. K300913 7	588	"
430357	"	"	"	CH. SRV. K300951 7	305	"
430358	"	"	"	CH. SRV. K300961 7	305	"
430359	"	"	"	APPART. K300923 7	588	"
430360	"	"	"	APPART. K300943 2	543	"
430361	"	"	"	CH. SRV. K300981 2	282	"
430362	"	"	"	CH. SRV. K300971 2	282	"
430363	"	"	"	APPART. K300933 2A	531	"
430364	"	"	10ème	APPART. K301013 7	593	"
430365	"	"	"	CH. SRV. K301051 7	308	"
430366	"	"	"	CH. SRV. K301061 7	308	"
430367	"	"	"	APPART. K301023 7	593	"
430368	"	"	"	APPART. K301043 2	548	"
430369	"	"	"	CH. SRV. K301081 2	285	"
430370	"	"	"	CH. SRV. K301071 2	285	"
430371	"	"	"	APPART. K301033 2A	536	"
430372	"	"	11ème	APPART. K301113 7	599	"
430373	"	"	"	CH. SRV. K301151 7	311	"
430374	"	"	"	CH. SRV. K301161 7	311	"
430375	"	"	"	APPART. K301123 7	599	"
430376	"	"	"	APPART. K301143 2	553	"
430377	"	"	"	CH. SRV. K301181 2	287	"
à reporter :					119.631	

à la fin de la feuille

NUMERO 169962

NOTAIRE

17 Rue Hoche

VERSAILLES S80



1097 1079 = VERSAILLES SOCIETES =

				report :		
430378	K3	Unique	11ème	CH. SRV. K301171 2	119.631	Part
					287	lot
430379	"	"	"	APPART. K301133 2A	541	"
430380				PARKING P0001	25	"
430381				PARKING P0002	25	"
430382				PARKING P0003	25	"
430383				PARKING P0004	25	"
430384				PARKING P0005	25	"
430385				PARKING P0006	25	"
430386				PARKING P0007	25	"
430387				PARKING P0008	25	"
430388				PARKING P0009	25	"
430389				PARKING P0010	25	"
430390				PARKING P0011	25	"
430391				PARKING P0012	25	"
430392				PARKING P0013	25	"
430393				PARKING P0014	25	"
430394				PARKING P0015	25	"
430395				PARKING P0016	25	"
430396				PARKING P0017	25	"
430397				PARKING P0018	25	"
430398				PARKING P0019	25	"
430399				PARKING P0020	25	"
430400				PARKING P0021	25	"
TOTAL :					120.984	

AR ene Couill

by 7

M. HUGUES CHARTIER 169963
NOTAIRE
17 Rue Hoche
VERSAILLES 920



VERSAILLES SOCIÉTÉS

CHARGES D'ENTRETIEN

La quote-part dans les charges d'entretien afférente à chacun des lots ci-dessus créés figure en un tableau qui demeurera ci-joint et annexé après mention, après avoir été certifié véritable par Monsieur LE BEGUE DE GERMINY.

PLANS

Aux présentes, demeureront ci-joints et annexés après mention
Un plan masse indiquant la tranche 43
Un plan de la tranche 43
Trois plans des immeubles de la dite tranche.

*23 lots
à verser*

POUVOIRS

Pour l'accomplissement des formalités de publicité foncière, le comparantès-qualité donne tous pouvoirs nécessaires à Monsieur Hugues CHARTIER, Principal clerc de notaire, demeurant à Versailles, 17, rue Hoche ou à son défaut Monsieur Jean-François THEROUDE, clerc de notaire, demeurant même adresse, à l'effet de faire dresser et signer tous actes complémentaires, rectificatifs ou modificatifs des présentes, pour mettre cell ci en concordance avec les documents hypothécaires et cadastraux.

DONT ACTE,

*Tu dans ds
dans un pt
pas l'air
et sans*

Fait et passé à Versailles le 17/04/17
En l'hôtel de la Reine
L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE DIX.

Le quatorze
Et après lecture faite, le comparant a signé avec le notaire.

Mot comme nul %.

Chartier

Chartier
0.200000

12.05.1971

cap. 1/2 rôles
 copie 1/4 rôles
 est cotée 1/4 rôles 1/2
 s'he
 Expédition sur 16 rôles

Notaire
 D. HUBER
 VERVA
 51



PARDEVANT Me Daniel HUBER notaire à Versailles (Yvelines) soussigné: _____

A COMPARU

Monsieur Alain LE BEGUE de GERMINY, ingénieur, demeurant à BOULOGNE SUR SEINE, avenue du Général Leclerc numéro 39: _____

Agissant au nom et en qualité de mandataire de Monsieur René MAGRON, ingénieur, demeurant à Paris, seizième arrondissement, 18 rue Duret, aux termes des pouvoirs qu'il lui a donnés suivant acte sous seing privé en date à Paris du vingt et un avril mil neuf cent soixante-dix, dont l'original est demeuré annexé à un acte contenant cautionnement bancaire par la Banque de Suez et de l'Union des Mines et autres établissements de crédit, reçu le vingt trois avril mil neuf cent soixante-dix par Me HUBER notaire soussigné: _____

Dans laquelle procuration Monsieur MAGRON a lui-même agi en qualité de garant unique de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DES TUILERIES A GRIGNY, au capital de huit cent dix mille francs, dont le siège social est à GRIGNY (Essonne) chemin de Corbeil: _____

Monsieur MAGRON ayant les pouvoirs nécessaires à l'effet des présentes tant en sa dite qualité, fonction à laquelle il a été nommé suivant décision collective des associés, tenue le vingt octobre mil neuf cent soixante-neuf, qu'en vertu de l'article quinze des statuts sociaux: _____

LEQUEL es-qualité, préalablement au modificatif à l'état descriptif de division du lot de jouissance numéro 32 (numéro 101 du plan de masse) a exposé ce qui suit: _____

E X P O S E

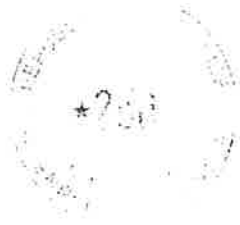
Monsieur LE BEGUE de GERMINY, es-qualité, rap-
 _____ 1ère feuille

Publié au Bureau des hypothèques
 de Corbeil le 21/07/71
 Volume 173
 Droits: _____
 numéro 10
 salaires



pelle qu'aux termes d'un acte reçu par Maître HUBER Notaire soussigné le cinq septembre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition a été pu au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes, le trois novembre mil neuf cent soixante neuf, volume 16079 numéro 2, a été dressé le règlement de propriété contenant l'état descriptif de division concernant un ensemble mobilier que la société se propose d'édifier tant :

- A - Sur des parcelles de terrain toutes sises sur la commune GRIGNY (Essonne) dont la société est actuellement propriétaire, d'une superficie totale de quarante trois hectares dix ares quatre vingt six centiares, figurant au cadastre rénové de la manière suivante :
- section B, numéro 417, lieudit "Grigny II", pour dix sept hectares cinquante six ares soixante seize centiares.
 - section B, numéro 401, même lieudit, pour un hectare quatre vingt huit ares vingt sept centiares.
 - section B, numéro 92, pour neuf ares quatre vingts centiares lieudit "Les Ratrais".
 - section B, numéro 94, pour deux ares cinquante six centiares lieudit "Les ratrais".
 - section B, numéro 95, pour un are quatorze centiares, lieudit "Les Ratrais".
 - section B, numéro 409, pour dix neuf ares cinquante neuf centiares, sans indication de lieudit.
 - section B, numéro 403, pour six ares trente centiares, sans indication de lieudit.
 - section B, numéro 406, pour trente six centiares, sans indication de lieudit.
 - section B, numéro 403, pour sept ares quarante quatre centiares, sans indication de lieudit.
 - section B, numéro 405, pour huit ares quarante deux centiares sans indication de lieudit.
 - section B, numéro 402, pour vingt trois ares soixante treize centiares, sans indication de lieudit.
 - section B, numéro 418, pour soixante quatre centiares, lieudit "Les Sablons".
 - section B, numéro 400, lieudit "Grigny II", pour trente deux ares quarante six centiares.
 - section B, numéro 105, pour deux ares soixante dix centiares, lieudit "Les Ratrais".
 - section B, numéro 302, pour deux ares soixante dix centiares lieudit "Les Ratrais".
 - section B, numéro 496, pour quinze ares vingt sept centiares sans indication de lieudit.
 - section B, numéro 493, lieudit "Grigny II", pour dix hectares quarante deux ares quatre vingt sept centiares.
 - section C, numéro 503, pour trente deux ares un centiare, lieudit "Grigny II".
 - section C numéro 505, lieudit "Grigny II", pour onze hectares



- six ares quarante sept centiares.
 - section C, numéro 517, lieudit chemin rural numéro 16 dit de Tuilerie pour dix huit ares (anciennement portion du chemin rural dit de la Tuilerie ou chemin rural numéro 16).
 - section C, numéro 499, pour un are cinquante centiares, sans indication de lieudit.
 - section C, numéro 511, pour dix ares sans indication de lieudit.
 - section C, numéro 121, pour trois ares trente centiares, lieudit "La Folie".
 - section C, numéro 491 pour trois ares vingt quatre centiares lieudit "La Folie."
 - section C, numéro 146, pour treize ares trente cinq centiares lieudit "La Folie".
 - section C, numéro 82, pour un are quatre vingt dix huit centiares, lieudit "Les Porcherons".
- B - Que sur les parcelles aussi toutes sises commune de GRIGNY dont la société se propose de réaliser l'acquisition savoir :
- section B, numéro 120 pour quatre ares quatre vingt deux centiares.
 - section B, numéro 212, pour deux ares cinquante trois centiares
 - section B, numéro 123, pour quatre ares cinquante neuf centiares
 - section B, numéro 285 pour un are quatre vingt neuf centiares
- Et sur les superficies ci-après, à prendre dans les parcelles dessous sises commune de GRIGNY, savoir :
- trois ares vingt quatre centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B, numéro 146 pour quatre ares soixante quatre centiares
 - deux ares soixante quatorze centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B, numéro 303 pour cinq ares soixante deux centiares.
 - quarante neuf centiares à provenir de la parcelle cadastrée section C, numéro 98, pour un are soixante dix neuf centiares.
- Cet ensemble doit se composer après réalisation de :
- cent soixante quatre immeubles collectifs à usage principal d'habitation avec leurs dépendances (garages et emplacements de voiture entre autres) ;
 - quarante deux immeubles de cinq étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ;
 - six immeubles de six étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ;
 - quinze immeubles de huit étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ;
 - quatre immeubles de dix étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ;
 - quarante cinq immeubles de cinq étages sur rez-de-chaussée ;
 - treize immeubles de onze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée ;
 - vingt immeubles de douze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée ;
 - dix immeubles de treize étages sur sous-sol et rez-de-chaussée ;





- cinq immeubles de quatorze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée;

- trois immeubles de quinze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée;

- un immeuble partie de quatorze étages et partie de quinze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée;

- centres commerciaux, station-service, pavillon de vente, club et piscine découverte; locaux à usage de bureau, locaux de mouvements, centres sanitaires et sociaux, maisons de jeunes;

Les terrains ne supportant pas de constructions seront aménagés en volerie, aires d'accès, espaces verts et autres;

Un premier modificatif à l'état descriptif de division contenu au règlement de copropriété sus-visé a été établi aux termes d'un acte reçu par Me Daniel HUBER, notaire soussigné, le cinq septembre mil neuf cent soixante-neuf, dont une expédition a été publiée le trois novembre mil neuf cent soixante-neuf, volume 16.069 numéro 4.

Un second modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par Me Daniel HUBER, notaire soussigné, le dix-neuf septembre mil neuf cent soixante-neuf, dont une expédition a été publiée audit bureau des hypothèques le trois novembre mil neuf cent soixante-neuf, volume 16.069 numéro 3.

Un troisième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le vingt-sept septembre mil neuf cent soixante-neuf, dont une expédition a été publiée audit bureau des hypothèques le douze décembre mil neuf cent soixante-neuf, volume 16.189 numéro 5.

Un quatrième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le sept octobre mil neuf cent soixante-neuf, dont une expédition a été publiée au bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le six janvier mil neuf cent soixante-dix, volume 16.247 numéro 5.

Un cinquième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le quinze octobre mil neuf cent soixante-neuf, dont une expédition a été publiée au bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le deux février mil neuf cent soixante-dix, volume 16.317 numéro 1.

Un sixième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le vingt-sept octobre mil neuf cent soixante-neuf, dont une expédition a été publiée audit bureau des hypothèques le vingt-et-un février mil neuf cent soixante-dix, volume 16.387 numéro 6.

Un septième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le vingt-deux décembre mil neuf cent soixante-neuf, dont une expédition a été publiée au bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le quinze avril mil neuf cent soixante-dix, volume 16.618 numéro 5.

Un huitième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le vingt-trois avril mil neuf cent soixante-dix, dont une expédition a été publiée audit bureau des hypothèques le neuf juillet mil neuf cent soixante-dix, volume 16.881 numéro 4.

Un neuvième modificatif a été établi aux termes d'un acte reçu par Me HUBER, notaire soussigné, le huit juillet mil neuf cent soixante-

REPUBLICAIN
N° 1
VERMOREL



VALCANES SOCIÉTÉ

dix, dont une expédition a été publiée audit bureau des hypothèques, le quatre novembre mil neuf cent soixante-dix, volume 17.145 numéro 9.

Un dixième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le sept août mil neuf cent soixante-dix, dont une expédition a été publiée audit bureau d'hypothèques le six novembre mil neuf cent soixante-dix, volume 17.160 numéro 1.

Un onzième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le quatorze octobre mil neuf cent soixante-dix, dont une expédition a été publiée au bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le dix décembre mil neuf cent soixante-dix, volume 17.219 numéro 1.

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ

Il est ici rappelé que l'origine de propriété des terrains dont la SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DES TUILERIES A GRIGNY est actuellement propriétaire et sur lesquels doit être édiée partie de l'ensemble immobilier dont il a été ci-dessus parlé, est établie par actes séparés des présentes reçus par Me HUBER, notaire soussigné, savoir:

- le premier le cinq septembre mil neuf cent soixante-neuf, dont une expédition a été publiée au bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le trois novembre mil neuf cent soixante-neuf, volume 16.079 numéro 1.

- le second le dix octobre mil neuf cent soixante-neuf, dont une expédition a été publiée audit bureau des hypothèques le six janvier mil neuf cent soixante-dix, volume 16.248 numéro 3.

- le troisième le quinze octobre mil neuf cent soixante-neuf, dont une expédition a été publiée audit bureau des hypothèques, le deux février mil neuf cent soixante-dix, volume 16.316 numéro 16.

- le quatrième le vingt-sept octobre mil neuf cent soixante-neuf, dont une expédition a été publiée audit bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le vingt et un février mil neuf cent soixante-dix, volume 16.387 numéro 4.

- le cinquième le vingt-six janvier mil neuf cent soixante-dix, dont une expédition a été publiée audit bureau des hypothèques le dix neuf mai mil neuf cent soixante-dix, volume 16.721 numéro 4.

- le sixième le vingt-neuf janvier mil neuf cent soixante-dix, dont une expédition a été publiée audit bureau des hypothèques le dix neuf mai mil neuf cent soixante-dix, volume 16.720 numéro 7.

- le septième le dix-sept février mil neuf cent soixante-dix, dont une expédition a été publiée audit bureau des hypothèques le dix-sept juin mil neuf cent soixante-dix, volume 16.808 numéro 1.

- le huitième le vingt-neuf avril mil neuf cent soixante-dix, dont une expédition a été publiée audit bureau des hypothèques le neuf juillet mil neuf cent soixante-dix, volume 16.885 numéro 4.

Quant à l'origine de propriété des parcelles de terrain restant à acquérir, elle sera établie au fur et à mesure de chaque acquisition par actes en suite de celui sus-visé.

SUBDIVISION DU LOT NUMERO 32

(numéro 101 du plan de masse)

de l'ensemble immobilier situé à GRIGNY et modification à l'état



descriptif de division :

Conformément aux pouvoirs donnés à Monsieur LE BEGUE de GERMINY es-qualités, celui-ci décide de subdiviser le lot numéro 32 en deux nouveaux lots de jouissance de terrain, savoir:

- le premier lot devant porter le numéro 33 (lequel sera lui-même ci-après supprimé pour être remplacé par quatre cent quarante-trois lots) ;

- le deuxième lot devant porter le numéro 34 ;

A chacun des lots ainsi créés sera affectée une quote part de la propriété du sol exprimée en cinq millièmes ainsi qu'on le verra ci-après dans le tableau.

La modification et la division des lots figurent conformément à l'article 71 du décret du quatorze octobre mil neuf cent cinquante-cinq, modifié par la loi du sept janvier mil neuf cent cinquante-neuf, dans le tableau ci après :

DESIGNATION DES LOTS

1- Identification des lots par numérotation codifiée:

Cette codification se fait sur dix caractères:

Caractère 1 et 2 = Bâtiment,

Caractère 3 : numéro escalier (si 0 escalier unique),

Caractère 4 et 5 : Etage (00 rez-de-chaussée),

Caractère 6 : situation palière par rapport à l'ascenseur,

Caractère 7 : Nombre de pièces,

Caractère 8 : Jardin (doit toujours être blanc ou 0),

Caractère 9 : Orientation :

Caractère 10 : accolé si "A" en position 10 :

2) Codification de la situation palière :

Droite en sortant de l'ascenseur = 1 ou 5 :

Gauche : 2 ou 6 :

Face droite = 3 ou 7 :

Face gauche = 4 ou 8 :

3) Codification de l'orientation :

0 : Nord :

1 : Nord Ouest :

2 : Nord Est :

3 : Est :

5 : Sud Est :

6 : Sud :

7 : Sud-Ouest - bâtiment carré,

8 : Sud-Ouest - bâtiment long :

9 : Ouest :

Exemple de référence appartement : T700434 7 A :

Cet appartement se trouve :

T7 : Bâtiment T7 :

0 : Escalier unique,

04 : quatrième étage :

3 : face droite en sortant de l'ascenseur,

4 : quatre pièces :

b : pas de jardin,

7 : Sud ouest bâtiment carré :

A : accolé :

4



Exemple de référence de chambre de service: N400581 2 :
 N4 : bâtiment N4;
 0 : escalier unique,
 05 : cinquième étage ;
 8 : face gauche en sortant de l'ascenseur ;
 1 : une pièce
 b ; Pas de jardin ;
 2 : Nord est ;

Exemple de référence de cave : N40 000 26 :
 Cave dans le bâtiment N4, escalier unique :
 Cave numéro 000 26 :

Il en est de même des parkings et garages où la zone du bâtiment et escalier sont en blanc :

Les modifications des lots ainsi que la division et la codification figurent conformément à l'article soixante et onze du décret du quatorze octobre mil neuf cent cinquante-cinq, modifié par la loi du sept janvier mil neuf cent cinquante-neuf, dans le tableau ci-après :

TABLEAU DE DIVISION

Lots	Bât	Esc	Etage	Nature du lot	Quote part	désignation des
:	:	:	:	:	dans la	lots
:	:	:	:	:	Ppté du sol	
32	:	:	:	Droit à la jouissance du terrain	3.532.805/5.000.000	Remplacé par les lots 33 et 34 - supprimé
:	:	:	:	numéro 101 du plan de masse et sous sol pour partie	:	:
:	:	:	:	tie	:	:
33	:	:	:	Droit à la jouissance du terrain	139.596/5.000.000	partie lot 32
:	:	:	:	numéro 41 du plan de masse	:	:
34	:	:	:	Droit à la jouissance du terrain	3.393.209/5.000.000	partie lot 32
:	:	:	:	numéro 101 du plan de masse et sous-sol pour partie	:	:
:	:	:	:	tie	:	:

SUBDIVISION DU LOT NUMERO 33

numéro 101 Du plan de masse et modification à l'état descriptif de division :

Monsieur LE BEGUE de GERMINY, es-qualités, usant des pouvoirs à lui donnés, décide :

- de subdiviser le lot numéro 33 sur lequel doivent être édifiés trois bâtiments à usage principal d'habitation, dénommés J1 à J3 inclus, ainsi que dix-neuf parkings, lequel lot sera ainsi supprimé pour être remplacé par quarante-cent quarante-trois lots portant les numéros 410.001 à 410.443 qui comprendront des caves, des appartements, des chambres de service et des parkings

38

7

4



* LUT	*BAT*	ESC.	*ETA*	NATURE DU LOT	*CO-PRO*	DESIGNATION	* DES LOTS
*410001	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0001	17 PART.LOT	3
*410002	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0002	17 PART.LOT	3
*410003	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0003	17 PART.LOT	3
*410004	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0004	17 PART.LOT	3
*410005	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0005	17 PART.LOT	3
*410006	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0006	17 PART.LOT	3
*410007	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0007	17 PART.LOT	3
*410008	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0008	17 PART.LOT	3
*410009	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0009	17 PART.LOT	3
*410010	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0010	17 PART.LOT	3
*410011	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0011	17 PART.LOT	3
*410012	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0012	17 PART.LOT	3
*410013	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0013	17 PART.LOT	3
*410014	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0014	17 PART.LOT	3
*410015	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0015	17 PART.LOT	3
*410016	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0016	17 PART.LOT	3
*410017	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0017	17 PART.LOT	3
*410018	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0018	17 PART.LOT	3
*410019	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0019	17 PART.LOT	3
*410020	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0020	17 PART.LOT	3
*410021	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0021	17 PART.LOT	3
*410022	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0022	17 PART.LOT	3
*410023	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0023	17 PART.LOT	3
*410024	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0024	17 PART.LOT	3
*410025	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0025	17 PART.LOT	3
*410026	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0026	17 PART.LOT	3
*410027	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0027	17 PART.LOT	3
*410028	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0028	17 PART.LOT	3
*410029	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0029	17 PART.LOT	3
*410030	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0030	17 PART.LOT	3
*410031	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0031	17 PART.LOT	3
*410032	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0032	17 PART.LOT	3
*410033	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0033	17 PART.LOT	3
*410034	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0034	17 PART.LOT	3
*410035	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0035	17 PART.LOT	3
*410036	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0036	17 PART.LOT	3
*410037	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0037	17 PART.LOT	3
*410038	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0038	17 PART.LOT	3
*410039	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0039	17 PART.LOT	3
*410040	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0040	17 PART.LOT	3
*410041	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0041	17 PART.LOT	3
*410042	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0042	17 PART.LOT	3



4

Main 1 E...
YFF



* LOT	*BAT*	ESC.	*ETA*	NATURE DU LOT	*CO-PRO*	DESIGNATION	* DES LOTS
*410043	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0043	17 PART.LOT	2
*410044	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0044	17 PART.LOT	3
*410045	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0045	17 PART.LOT	2
*410046	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0046	17 PART.LOT	2
*410047	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0047	17 PART.LOT	2
*410048	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0048	17 PART.LOT	2
*410049	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0049	17 PART.LOT	2
*410050	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0050	17 PART.LOT	2
*410051	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0051	17 PART.LOT	2
*410052	J1	UNIQUE		MY.CAVE J10	C0052	17 PART.LOT	2
*410053	J1	UNIQUE	00	APPART. J100034	7	650 PART.LOT	2
*410054	J1	UNIQUE	00	APPART. J100044	7A	637 PART.LOT	3
*410055	J1	UNIQUE	00	APPART. J100014	2	602 PART.LOT	3
*410056	J1	UNIQUE	00	CH.SRY. J100051	2	186 PART.LOT	3
*410057	J1	UNIQUE	00	CH.SRY. J100061	2	268 PART.LOT	3
*410058	J1	UNIQUE	00	APPART. J100023	2	518 PART.LOT	3
*410059	J1	UNIQUE	01	APPART. J100144	7	674 PART.LOT	3
*410060	J1	UNIQUE	01	APPART. J100172	7	427 PART.LOT	3
*410061	J1	UNIQUE	01	APPART. J100134	7A	660 PART.LOT	3
*410062	J1	UNIQUE	01	APPART. J100113	2	531 PART.LOT	3
*410063	J1	UNIQUE	01	CH.SRY. J100151	2	288 PART.LOT	3
*410064	J1	UNIQUE	01	CH.SRY. J100161	2	288 PART.LOT	3
*410065	J1	UNIQUE	01	APPART. J100123	2	531 PART.LOT	3
*410066	J1	UNIQUE	02	APPART. J100244	7	680 PART.LOT	3
*410067	J1	UNIQUE	02	APPART. J100272	7	431 PART.LOT	3
*410068	J1	UNIQUE	02	APPART. J100234	7A	667 PART.LOT	3
*410069	J1	UNIQUE	02	APPART. J100213	2	536 PART.LOT	3
*410070	J1	UNIQUE	02	CH.SRY. J100251	2	291 PART.LOT	3
*410071	J1	UNIQUE	02	CH.SRY. J100261	2	291 PART.LOT	3
*410072	J1	UNIQUE	02	APPART. J100223	2	536 PART.LOT	3
*410073	J1	UNIQUE	03	APPART. J100344	7	687 PART.LOT	3
*410074	J1	UNIQUE	03	APPART. J100372	7	435 PART.LOT	3
*410075	J1	UNIQUE	03	APPART. J100334	7A	673 PART.LOT	3
*410076	J1	UNIQUE	03	APPART. J100313	2	541 PART.LOT	3
*410077	J1	UNIQUE	03	CH.SRY. J100351	2	294 PART.LOT	3
*410078	J1	UNIQUE	03	CH.SRY. J100361	2	294 PART.LOT	3
*410079	J1	UNIQUE	03	APPART. J100323	2	541 PART.LOT	3
*410080	J1	UNIQUE	04	APPART. J100444	7	693 PART.LOT	3
*410081	J1	UNIQUE	04	APPART. J100472	7	439 PART.LOT	3
*410082	J1	UNIQUE	04	APPART. J100434	7A	680 PART.LOT	3
*410083	J1	UNIQUE	04	APPART. J100413	2	547 PART.LOT	3
*410084	J1	UNIQUE	04	CH.SRY. J100451	2	296 PART.LOT	3

16.696



Mairie de ...
17 R ...
VERBA ...



* LOT	*BAT*	ESC.	*ETA*	NATURE DU LOT	*CO-PRO*	DESIGNATION	* DES LOTS
*	*		*	*	*		*
*410085	J1	UNIQUE	04	CH.SRY.	J100461	2	296 PART.LOT 3
*410086	J1	UNIQUE	04	APPART.	J100423	2	547 PART.LOT 3
*410087	J1	UNIQUE	05	APPART.	J100544	7	700 PART.LOT 3
*410088	J1	UNIQUE	05	APPART.	J100572	7	443 PART.LOT 3
*410089	J1	UNIQUE	05	APPART.	J100534	7A	686 PART.LOT 3
*410090	J1	UNIQUE	05	APPART.	J100513	2	552 PART.LOT 3
*410091	J1	UNIQUE	05	CH.SRY.	J100551	2	299 PART.LOT 3
*410092	J1	UNIQUE	05	CH.SRY.	J100561	2	299 PART.LOT 3
*410093	J1	UNIQUE	05	APPART.	J100523	2	552 PART.LOT 3
*410094	J1	UNIQUE	06	APPART.	J100644	7	707 PART.LOT 3
*410095	J1	UNIQUE	06	APPART.	J100672	7	447 PART.LOT 3
*410096	J1	UNIQUE	06	APPART.	J100634	7A	692 PART.LOT 3
*410097	J1	UNIQUE	06	APPART.	J100613	2	557 PART.LOT 3
*410098	J1	UNIQUE	06	CH.SRY.	J100651	2	302 PART.LOT 3
*410099	J1	UNIQUE	06	CH.SRY.	J100661	2	302 PART.LOT 3
*410100	J1	UNIQUE	06	APPART.	J100623	2	557 PART.LOT 3
*410101	J1	UNIQUE	07	APPART.	J100744	7	713 PART.LOT 3
*410102	J1	UNIQUE	07	APPART.	J100772	7	452 PART.LOT 3
*410103	J1	UNIQUE	07	APPART.	J100734	7A	699 PART.LOT 3
*410104	J1	UNIQUE	07	APPART.	J100713	2	562 PART.LOT 3
*410105	J1	UNIQUE	07	CH.SRY.	J100751	2	305 PART.LOT 3
*410106	J1	UNIQUE	07	CH.SRY.	J100761	2	305 PART.LOT 3
*410107	J1	UNIQUE	07	CH.SRY.	J100723	2	562 PART.LOT 3
*410108	J1	UNIQUE	08	APPART.	J100844	7	720 PART.LOT 3
*410109	J1	UNIQUE	08	APPART.	J100872	7	456 PART.LOT 3
*410110	J1	UNIQUE	08	APPART.	J100834	7A	705 PART.LOT 3
*410111	J1	UNIQUE	08	APPART.	J100813	2	567 PART.LOT 3
*410112	J1	UNIQUE	08	CH.SRY.	J100851	2	308 PART.LOT 3
*410113	J1	UNIQUE	08	CH.SRY.	J100861	2	308 PART.LOT 3
*410114	J1	UNIQUE	08	APPART.	J100823	2	567 PART.LOT 3
*410115	J1	UNIQUE	09	APPART.	J100944	7	726 PART.LOT 3
*410116	J1	UNIQUE	09	APPART.	J100972	7	460 PART.LOT 3
*410117	J1	UNIQUE	09	APPART.	J100934	7A	712 PART.LOT 3
*410118	J1	UNIQUE	09	APPART.	J100913	2	572 PART.LOT 3
*410119	J1	UNIQUE	09	CH.SRY.	J100951	2	310 PART.LOT 3
*410120	J1	UNIQUE	09	CH.SRY.	J100961	2	310 PART.LOT 3
*410121	J1	UNIQUE	09	APPART.	J100923	2	572 PART.LOT 3
*410122	J1	UNIQUE	10	APPART.	J101044	7	733 PART.LOT 3
*410123	J1	UNIQUE	10	APPART.	J101072	7	464 PART.LOT 3
*410124	J1	UNIQUE	10	APPART.	J101034	7A	718 PART.LOT 3
*410125	J1	UNIQUE	10	APPART.	J101013	2	578 PART.LOT 3
*410126	J1	UNIQUE	10	CH.SRY.	J101051	2	313 PART.LOT 3

38:331



* LOT	*BAT*	ESC.	*ETA*	NATURE DU LOT	*CO-PRO*	DESIGNATION	* DES LOTS
*410127	J1	UNIQUE	10	CH.SRY.	J101061	2 313	PART.LOT 2
*410128	J1	UNIQUE	10	APPART.	J101023	2 578	PART.LOT 2
*410129	J1	UNIQUE	11	APPART.	J101144	7 739	PART.LOT 2
*410130	J1	UNIQUE	11	APPART.	J101172	7 468	PART.LOT 2
*410131	J1	UNIQUE	11	APPART.	J101134	7A 724	PART.LOT 2
*410132	J1	UNIQUE	11	APPART.	J101113	2 583	PART.LOT 2
*410133	J1	UNIQUE	11	CH.SRY.	J101151	2 316	PART.LOT 2
*410134	J1	UNIQUE	11	CH.SRY.	J101161	2 316	PART.LOT 2
*410135	J1	UNIQUE	11	APPART.	J101123	2 583	PART.LOT 2
*410136	J1	UNIQUE	12	APPART.	J101244	7 746	PART.LOT 2
*410137	J1	UNIQUE	12	APPART.	J101272	7 473	PART.LOT 2
*410138	J1	UNIQUE	12	APPART.	J101234	7A 731	PART.LOT 2
*410139	J1	UNIQUE	12	APPART.	J101213	2 588	PART.LOT 2
*410140	J1	UNIQUE	12	CH.SRY.	J101251	2 319	PART.LOT 2
*410141	J1	UNIQUE	12	CH.SRY.	J101261	2 319	PART.LOT 2
*410142	J1	UNIQUE	12	APPART.	J101223	2 588	PART.LOT 2
*410143	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0001	17	PART.LOT 2
*410144	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0002	17	PART.LOT 2
*410145	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0003	17	PART.LOT 2
*410146	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0004	17	PART.LOT 2
*410147	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0005	17	PART.LOT 2
*410148	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0006	17	PART.LOT 2
*410149	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0007	17	PART.LOT 2
*410150	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0008	17	PART.LOT 2
*410151	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0009	17	PART.LOT 2
*410152	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0010	17	PART.LOT 2
*410153	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0011	17	PART.LOT 2
*410154	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0012	17	PART.LOT 2
*410155	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0013	17	PART.LOT 2
*410156	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0014	17	PART.LOT 2
*410157	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0015	17	PART.LOT 2
*410158	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0016	17	PART.LOT 2
*410159	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0017	17	PART.LOT 2
*410160	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0018	17	PART.LOT 2
*410161	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0019	17	PART.LOT 2
*410162	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0020	17	PART.LOT 2
*410163	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0021	17	PART.LOT 2
*410164	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0022	17	PART.LOT 2
*410165	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0023	17	PART.LOT 2
*410166	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0024	17	PART.LOT 2
*410167	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0025	17	PART.LOT 2
*410168	J2	UNIQUE		MY.CAVE	J20 C0026	17	PART.LOT 2

47.157



* LOT	*BAT*	ESC.	*ETA*	NATURE DU LOT	*CO-PRO*	*DESIGNATION	* DES LOTS
*410169	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0027	17 PART.LOT	3
*410170	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0028	17 PART.LOT	3
*410171	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0029	17 PART.LOT	3
*410172	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0030	17 PART.LOT	3
*410173	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0031	17 PART.LOT	3
*410174	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0032	17 PART.LOT	3
*410175	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0033	17 PART.LOT	3
*410176	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0034	17 PART.LOT	3
*410177	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0035	17 PART.LOT	3
*410178	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0036	17 PART.LOT	3
*410179	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0037	17 PART.LOT	3
*410180	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0038	17 PART.LOT	3
*410181	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0039	17 PART.LOT	3
*410182	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0040	17 PART.LOT	3
*410183	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0041	17 PART.LOT	3
*410184	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0042	17 PART.LOT	3
*410185	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0043	17 PART.LOT	3
*410186	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0044	17 PART.LOT	3
*410187	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0045	17 PART.LOT	3
*410188	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0046	17 PART.LOT	3
*410189	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0047	17 PART.LOT	3
*410190	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0048	17 PART.LOT	3
*410191	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0049	17 PART.LOT	3
*410192	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0050	17 PART.LOT	3
*410193	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0051	17 PART.LOT	3
*410194	J2	UNIQUE		MY.CAVE J20	C0052	17 PART.LOT	3
*410195	J2	UNIQUE	00	APPART. J200044	7	650 PART.LOT	3
*410196	J2	UNIQUE	00	APPART. J200034	7A	637 PART.LOT	3
*410197	J2	UNIQUE	00	APPART. J200014	2	602 PART.LOT	3
*410198	J2	UNIQUE	00	CH.SRY. J200051	2	186 PART.LOT	3
*410199	J2	UNIQUE	00	CH.SRY. J200061	2	268 PART.LOT	3
*410200	J2	UNIQUE	00	APPART. J200023	2A	507 PART.LOT	3
*410201	J2	UNIQUE	01	APPART. J200145	7	884 PART.LOT	3
*410202	J2	UNIQUE	01	CH.SRY. J200171	7	212 PART.LOT	3
*410203	J2	UNIQUE	01	APPART. J200134	7A	660 PART.LOT	3
*410204	J2	UNIQUE	01	APPART. J200114	2	625 PART.LOT	3
*410205	J2	UNIQUE	01	CH.SRY. J200151	2	196 PART.LOT	3
*410206	J2	UNIQUE	01	CH.SRY. J200161	2	288 PART.LOT	3
*410207	J2	UNIQUE	01	APPART. J200123	2A	520 PART.LOT	3
*410208	J2	UNIQUE	02	APPART. J200245	7	893 PART.LOT	3
*410209	J2	UNIQUE	02	CH.SRY. J200271	7	214 PART.LOT	3
*410210	J2	UNIQUE	02	APPART. J200234	7A	667 PART.LOT	3

55.608

Mairie de PARIS
NOTAIRE
D R
VERIFICATION



* LOT	*BAT*	ESC.	*ETA*	NATURE DU LOT	*CO-PRO*	DESIGNATION
*	*		*		*	* DES LOTS
*410337	J3	UNIQUE	00	APPART. J300014	2	602 PART.LOT
*410338	J3	UNIQUE	00	CH.SRY. J300051	2	186 PART.LOT
*410339	J3	UNIQUE	00	CH.SRY. J300061	2	268 PART.LOT
*410340	J3	UNIQUE	00	APPART. J300023	2A	507 PART.LOT
*410341	J3	UNIQUE	01	APPART. J300143	7	573 PART.LOT
*410342	J3	UNIQUE	01	CH.SRY. J300181	7	311 PART.LOT
*410343	J3	UNIQUE	01	CH.SRY. J300171	7A	304 PART.LOT
*410344	J3	UNIQUE	01	APPART. J300133	7	573 PART.LOT
*410345	J3	UNIQUE	01	APPART. J300114	2	625 PART.LOT
*410346	J3	UNIQUE	01	APPART. J300162	2	395 PART.LOT
*410347	J3	UNIQUE	01	APPART. J300124	2A	613 PART.LOT
*410348	J3	UNIQUE	02	APPART. J300243	7	578 PART.LOT
*410349	J3	UNIQUE	02	CH.SRY. J300281	7	314 PART.LOT
*410350	J3	UNIQUE	02	CH.SRY. J300271	7	314 PART.LOT
*410351	J3	UNIQUE	02	APPART. J300233	7A	567 PART.LOT
*410352	J3	UNIQUE	02	APPART. J300214	2	631 PART.LOT
*410353	J3	UNIQUE	02	APPART. J300262	2	399 PART.LOT
*410354	J3	UNIQUE	02	APPART. J300224	2A	619 PART.LOT
*410355	J3	UNIQUE	03	APPART. J300343	7	584 PART.LOT
*410356	J3	UNIQUE	03	CH.SRY. J300381	7	317 PART.LOT
*410357	J3	UNIQUE	03	CH.SRY. J300371	7	317 PART.LOT
*410358	J3	UNIQUE	03	APPART. J300333	7A	572 PART.LOT
*410359	J3	UNIQUE	03	APPART. J300314	2	637 PART.LOT
*410360	J3	UNIQUE	03	APPART. J300362	2	403 PART.LOT
*410361	J3	UNIQUE	03	APPART. J300324	2A	624 PART.LOT
*410362	J3	UNIQUE	04	APPART. J300443	7	590 PART.LOT
*410363	J3	UNIQUE	04	CH.SRY. J300481	7	320 PART.LOT
*410364	J3	UNIQUE	04	CH.SRY. J300471	7	320 PART.LOT
*410365	J3	UNIQUE	04	APPART. J300433	7A	578 PART.LOT
*410366	J3	UNIQUE	04	APPART. J300414	2	643 PART.LOT
*410367	J3	UNIQUE	04	APPART. J300462	2	407 PART.LOT
*410368	J3	UNIQUE	04	APPART. J300424	2A	630 PART.LOT
*410369	J3	UNIQUE	05	APPART. J300543	7	595 PART.LOT
*410370	J3	UNIQUE	05	CH.SRY. J300581	7	323 PART.LOT
*410371	J3	UNIQUE	05	CH.SRY. J300571	7	323 PART.LOT
*410372	J3	UNIQUE	05	APPART. J300533	7A	583 PART.LOT
*410373	J3	UNIQUE	05	APPART. J300514	2	649 PART.LOT
*410374	J3	UNIQUE	05	APPART. J300562	2	411 PART.LOT
*410375	J3	UNIQUE	05	APPART. J300524	2A	636 PART.LOT
*410376	J3	UNIQUE	06	APPART. J300643	7	601 PART.LOT
*410377	J3	UNIQUE	06	CH.SRY. J300681	7	326 PART.LOT
*410378	J3	UNIQUE	06	CH.SRY. J300671	7	326 PART.LOT

22.07.1971

copie de nos 1/2
cote hypo de 1903-1/2
extraire de l'acte de 1903 1/2

REPUBLICAINE

17
REP



PARDEVANT Me Daniel HUBER, notaire
à Versailles (Yvelines) soussigné
A COMPARU
Monsieur Pierre Medebielle fond.
de jouissance demeurant à Paris rue D...
numéro 14 bis

Publié au bureau des hypothèques
de Corbeil-Essonnes (2^e)
Le 20 septembre 1911
Volume 263 numéro 6
droits salaires

Agissant au nom de la
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DES
TUILLERIES A GRIGNY, au capital de
huit cent dix mille francs, dont la
siège est GRIGNY (Essonne) chemin de
Corbeil, en vertu de la délégation
de pouvoirs, contenant ceux à l'effet
des présentes, qui lui a été
consentie par Monsieur René
MACRON, ingénieur, demeurant à Paris
(16^{ème}) 18 rue Duret, suivant acte
sous signature privée en date à
Paris du dix sept juillet mil neuf
cent dix sept et approuvé
dont l'original demeurera ci-joint
et annexé après mention

Dans laquelle délégation
Monsieur MACRON a lui-même agi en
qualité de gérant unique de ladite
société, fonction à laquelle il a
été nommé et qu'il a acceptée sui-
vant décision collective des asso-
ciés tenue le vingt octobre mil neu-
cent soixante-neuf, dont un exempla-
re a été déposé au rang des minutes
de Me HUBER, notaire soussigné, le
vingt-sept octobre mil neuf cent
soixante-neuf

Monsieur MACRON ayant tous
les pouvoirs nécessaires à l'effet
des présentes, tant en sa dite quali-
té, qu'en vertu de l'article quin-
ze des statuts

LEQUEL, es-qualité, préalablement
au modificatif à l'état descriptif de division
du lot de jouissance numéro trente-quatre
(34) (numéro 101 du plan de masse) a exposé
ce qui suit:

EXPOSE

Monsieur MEDEBIELLE es-qualité, rap-
porteur

Handwritten signature and initials



pelle qu'aux termes d'un acte reçu par Maître HUBER Notaire soussigné le
cinq septembre mil neuf cent soixante neuf dont une expédition a été prise
au bureau des Hypothèques de Corbeil-Essonnes, le trois novembre mil neuf
cent soixante neuf, volume 16079 numéro 2, a été dressé le règlement de
propriété contenant l'état descriptif de division concernant un ensemble
mobilier que la société se propose d'édifier tant : _____

A - Sur des parcelles de terrain toutes sises sur la commune
GRIGNY (Essonne) dont la société est actuellement propriétaire, d'une sur-
perficie totale de quarante trois hectares dix ares quatre vingt six cen-
tières, figurant au cadastre rénové de la manière suivante : _____

- section B, numéro 417, lieudit "Grigny II", pour dix sept he-
ctares cinquante six ares soixante seize centièmes. _____
- section B, numéro 401, même lieudit, pour un hectare quatre
vingt huit ares vingt sept centièmes. _____
- section B, numéro 92, pour neuf ares quatre vingts centièmes
lieudit "Les Ratrais". _____
- section B, numéro 94, pour deux ares cinquante six centièmes
lieudit "Les ratrais". _____
- section B, numéro 95, pour un are quatorze centièmes, lieudit
"Les Ratrais". _____
- section B, numéro 409, pour dix neuf ares cinquante neuf cen-
tièmes, sans indication de lieudit. _____
- section B, numéro 403, pour six ares trente centièmes, sans
indication de lieudit. _____
- section B, numéro 406, pour trente six centièmes, sans indica-
tion de lieudit. _____
- section B, numéro 403, pour sept ares quarante quatre centièmes
res, sans indication de lieudit. _____
- section B, numéro 405, pour huit ares quarante deux centièmes
sans indication de lieudit. _____
- section B, numéro 402, pour vingt trois ares soixante trois
centièmes, sans indication de lieudit. _____
- section B, numéro 418, pour soixante quatre centièmes, lieudit
"Les Sablons". _____
- section B, numéro 400, lieudit "Grigny II", pour trente deux
ares quarante six centièmes. _____
- section B, numéro 105, pour deux ares soixante dix centièmes,
lieudit "Les Ratrais". _____
- section B, numéro 302, pour deux ares soixante dix centièmes
lieudit "Les Ratrais". _____
- section B, numéro 496, pour quinze ares vingt sept centièmes
sans indication de lieudit. _____
- section B, numéro 493, lieudit "Grigny II", pour dix hectares
quarante deux ares quatre vingt sept centièmes. _____
- section C, numéro 508, pour trente deux ares un centième, lie-
dit "Grigny II". _____
- section C numéro 505, lieudit "Grigny II", pour onze hectares

Handwritten mark resembling a stylized 'X' or 'd' and a large curved scribble.



six ares quarante sept centiares.

- section C, numéro 517, lieudit chemin rural numéro 16 dit de Tuilerie pour dix huit ares (anciennement portion du chemin rural dit de la Tuilerie ou chemin rural numéro 16).

- section C, numéro 499, pour un are cinquante centiares, sans indication de lieudit.

- section C, numéro 511, pour dix ares sans indication de lieudit.

- section C, numéro 121, pour trois ares trente centiares, lieudit "La Folie".

- section C, numéro 491 pour trois ares vingt quatre centiares lieudit "La Folie."

- section C, numéro 146, pour treize ares trente cinq centiares lieudit "La Folie".

- section C, numéro 82, pour un are quatre vingt dix huit centiares, lieudit "Les Porcherons".

B - Que sur les parcelles aussi toutes sises commune de GRIGNY dont la société se propose de réaliser l'acquisition savoir :

- section B, numéro 120 pour quatre ares quatre vingt deux centiares.

- section B, numéro 212, pour deux ares cinquante trois centiares.

- section B, numéro 123, pour quatre ares cinquante neuf centiares.

- section B, numéro 285 pour un are quatre vingt neuf centiares.

Et sur les superficies ci-après, à prendre dans les parcelles cadastrées sises commune de GRIGNY, savoir :

- trois ares vingt quatre centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B, numéro 146 pour quatre ares soixante quatre centiares.

- deux ares soixante quatorze centiares à provenir de la parcelle cadastrée section B, numéro 303 pour cinq ares soixante deux centiares.

- quarante neuf centiares à provenir de la parcelle cadastrée section C, numéro 98, pour un are soixante dix neuf centiares.

Cet ensemble doit se composer après réalisation de : cent soixante quatre immeubles collectifs à usage principal d'habitation avec leurs dépendances (garages et emplacements de voiture entre autres) ;

- quarante deux immeubles de cinq étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ;

- six immeubles de six étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ;

- quinze immeubles de huit étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ;

- quatre immeubles de dix étages sur rez-de-jardin et rez-de-chaussée ;

- quarante cinq immeubles de cinq étages sur rez-de-chaussée ;

- treize immeubles de onze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée ;

- vingt immeubles de douze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée ;

- dix immeubles de treize étages sur sous-sol et rez-de-chaussée ;





IMMOBILIERES SOCIÉTÉS

- cinq immeubles de quatorze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée;
- trois immeubles de quinze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée;
- un immeuble partie de quatorze étages et partie de quinze étages sur sous-sol et rez-de-chaussée;

dont une expédition a été publiée audit bureau d'hypothèques le deux février mil neuf cent soixante-dix! /!

centres commerciaux, station-service, pavillon de vente, club et piscine découverte, locaux à usage de bureau, locaux de mouvements, centres sanitaires et sociaux, maisons de jeunes.

Les terrains ne supportant pas de constructions seront aménagés en voirie, aires d'accès, espaces verts et autres.

Un premier modificatif à l'état descriptif de division contenu au règlement de copropriété sus-visé a été établi aux termes d'un acte reçu par Me Daniel HUBER, notaire soussigné, le cinq septembre mil neuf cent soixante-neuf, dont une expédition a été publiée au bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le trois novembre mil neuf cent soixante-neuf, volume 16.069 numéro 4.

Un second modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par Me HUBER, notaire soussigné, le dix-neuf septembre mil neuf centsoixante-neuf, dont une expédition a été publiée audit bureau des hypothèques le trois novembre mil neuf cent soixante-neuf, volume 16.069 numéro 3.

Un troisième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le vingt-sept septembre mil neuf cent soixante-neuf, dont une expédition a été publiée audit bureau d'hypothèques le douze décembre mil neuf centsoixante-neuf, volume 16.189 numéro 5.

Un quatrième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le sept octobre mil neuf cent soixante-neuf, dont une expédition a été publiée au bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes, le six janvier mil neuf cent soixante-dix, volume 16.247 numéro 5.

Un cinquième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le quinze octobre mil neuf cent soixante-neuf, volume 16.317, numéro 1.

Un sixième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le vingt-sept octobre mil neuf cent soixante-neuf, dont une expédition a été publiée audit bureau d'hypothèques le vingt-et-un février mil neuf cent soixante-dix, volume 16.387 numéro 6.

Un septième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le vingt-deux décembre mil neuf centsoixante-neuf, dont une expédition a été publiée audit bureau d'hypothèques le quinze avril mil neuf cent soixante-dix, volume 16.618 numéro 5.

Un huitième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le vingt-trois avril mil neuf cent soixante-dix, dont une expédition a été publiée audit bureau d'hypothèques, le neuf juillet mil neuf cent soixante-dix, volume 16.881 numéro 4.

Un neuvième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le huit juillet mil neuf centsoixante-dix ; dont une expédition a été publiée audit bu-



reau d'hypothèques le quatre novembre mil neuf cent soixante-dix, volume 17.145 numéro 9.

Un dixième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le sept août mil neuf cent soixante-dix, dont une expédition a été publiée audit bureau des hypothèques le six novembre mil neuf cent soixante-dix, volume 17.160 numéro 1.

Un onzième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le quatorze octobre mil neuf cent soixante-dix, dont une expédition a été publiée audit bureau d'hypothèques le dix décembre mil neuf cent soixante-dix, volume 17.219 numéro 1.

- Un douzième modificatif audit état descriptif de division a été établi aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le douze mai mil neuf cent soixante-et-onze, dont une expédition sera publiée audit bureau d'hypothèques avant les présentes.

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ

Il est ici rappelé que l'origine de propriété des terrains dont la SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DES TUILERIES A GRIGNY est actuellement propriétaire et sur lesquels doit être édifiée partie de l'ensemble immobilier dont il a été ci-dessus parlé, est établi par actes séparés des présentes, reçus par Me HUBER, notaire soussigné, savoir:

- le premier le cinq septembre mil neuf cent soixante-neuf, dont une expédition a été publiée au bureau des hypothèques de Corbeil-Essonnes le trois novembre mil neuf cent soixante-neuf, volume 16.079 numéro 1.

- le second le dix octobre mil neuf cent soixante-neuf, dont une expédition a été publiée audit bureau des hypothèques le six janvier mil neuf cent soixante-dix, volume 16.248 numéro 8.

- le troisième le quinze octobre mil neuf cent soixante-neuf, dont une expédition a été publiée audit bureau des hypothèques, le deux février mil neuf cent soixante-dix, volume 16.316 numéro 16.

- le quatrième le vingt-sept octobre mil neuf cent soixante-neuf, dont une expédition a été publiée audit bureau des hypothèques, le vingt-et-un février mil neuf cent soixante-dix, volume 16.387 numéro 4.

- le cinquième le vingt-six janvier mil neuf cent soixante-dix, dont une expédition a été publiée audit bureau des hypothèques le dix neuf mai mil neuf cent soixante-dix, volume 16.721 numéro 4.

- le sixième le vingt-neuf janvier mil neuf cent soixante-dix, dont une expédition a été publiée audit bureau des hypothèques, le dix neuf mai mil neuf cent soixante-dix, volume 16.720 numéro 7.

- le septième le dix-sept février mil neuf cent soixante-dix, dont une expédition a été publiée audit bureau des hypothèques le dix-sept juin mil neuf cent soixante-dix, volume 16.808 numéro 1.

- le huitième le vingt-neuf avril mil neuf cent soixante-dix, dont une expédition a été publiée audit bureau des hypothèques, le neuf juillet mil neuf cent soixante-dix, volume 16.885 numéro 4.

Quant à l'origine de propriété des parcelles de terrain restant à acquérir, elle sera établie au fur et à mesure de chaque acquisition, par actes en suite de celui sus-visé.



SUBDIVISION DU LOT NUMERO 34

(numéro 101 du plan de masse)

de l'ensemble immobilier situé à GRIGNY et modification à l'état descriptif de division :

et délégués à
Monsieur
MEDEBIELLE./.

Conformément aux pouvoirs donnés à Monsieur MAGRON es-qualité, celui-ci décide de subdiviser le lot numéro 34 en trois nouveaux lots de jouissance de terrain, savoir :

- le premier lot devant porter le numéro 35 (lequel sera lui-même ci-après supprimé pour être remplacé par quatre cent cinq lots) ;
- le deuxième lot devant porter le numéro 36 (lequel sera lui-même ci-après supprimé pour être remplacé par six cent trente-cinq lots) ;
- le troisième devant porter le numéro 37 ;

A chacun des lots ainsi créés sera affectée une quote-part de la propriété du sol exprimée en cinq millionnièmes, ainsi qu'on le verra ci-après dans le tableau :

DESIGNATION DES LOTS

1- Identification des lots par numérotation codifiée :

Cette codification se fait sur dix caractères :

- Caractère 1 et 2 = Bâtiment ;
- Caractère 3 : numéro escalier (si 0 escalier unique) ;
- Caractère 4 et 5 : Etage (00 rez-de-chaussée) ;
- Caractère 6 : situation palière par rapport à l'ascenseur ;
- Caractère 7 : Nombre de pièces ;
- Caractère 8 : Jardin (doit toujours être blanc ou 0) ;
- Caractère 9 : Orientation ;
- Caractère 10 : Accolement si "A" en position 10 ;

2- Codification de la situation palière :

- Droite en sortant de l'ascenseur = 1 ou 5 ;
- Gauche = 2 ou 6 ;
- Face droite = 3 ou 7 ;
- Face gauche = 4 ou 8 ;

3- Codification de l'orientation :

- 0 : Nord ;
- 1 : Nord-ouest ;
- 2 : Nord-est ;
- 3 : Est ;
- 5 : Sud-est ;
- 6 : Sud ;
- 7 : Sud-Ouest - bâtiment carré ;
- 8 : Sud-ouest - bâtiment long ;
- 9 : Ouest ;

Exemple de référence appartement : T 7 00434 7A :

Cet appartement se trouve :

- T7 : Bâtiment T7 ;
- 0 : Escalier unique ;
- 04 : quatrième étage ;
- 3 : Face droite en sortant ascenseur ;
- 4 : quatre pièces ;
- b : Pas de jardin ;
- 7 : Sud-ouest bâtiment carré ;
- A : accolé ;



MEDEBIELLE./:

9

Exemple de référence de chambre de service : N400581 2 :-----
 N4: bâtiment N4 :-----
 0 : Escalier unique :-----
 05: cinquième étage :-----
 8 : face gauche en sortant de l'ascenseur :-----
 1 : une pièce :-----
 b : pas de jardin :-----
 2 : Nord-est :-----

Exemple de référence de cave : N 40 000 26 :-----
 Cave dans le bâtiment N4,escalier unique :-----
 Cave numéro C 00 26 :-----

Il en est de même des parkings et garages où la zone du bâtiment et escalier sont en blanc .-----

La modification des lots, ainsi que leur division et codification figurent, conformément à l'article soixante-et-onze du décret du quatorze octobre mil neuf cent cinquante-cinq, modifié par la loi du sept janvier mil neuf cent cinquante-neuf, dans le tableau ci-après : -----

TABLEAU DE DIVISION

Lots	Bât.	Esc.	Etage	Nature du lot	Quote part dans la Ppté du sci	Désignation des lots
34	:	:	:	Droit à la jouissance du terrain numéro 101 du plan de masse et sous sol pour partie	3.395.209/5.000.000	remplacé par les lots 35, 36 et 37 - supprimé
35	:	:	:	Droit à la jouissance du terrain numéro 44 du plan de masse .	82.348/5.000.000	partie lot 34 .
36	:	:	:	Droit à la jouissance du terrain numéro 47 du plan de masse .	128.277/5.000.000	partie lot 34 .
37	:	:	:	Droit à la jouissance du terrain numéro 101 du plan de masse et sous-sol pour partie .	3.182.584/5.000.000	partie lot 34 .

SUBDIVISION DU LOT NUMERO 35

numéro 44 du plan de masse et modification à l'état descriptif de division
 Monsieur ~~LEBON~~, es-qualité, usant des pouvoirs à lui donnés, décide :

De subdiviser le lot numéro 35 sur lequel doivent être édifiés deux bâtiments à usage principal d'habitation dénommés L1 et L2, ainsi qu'

une feuille



dix-huit parkings, lequel lot sera supprimé pour être remplacé par quatre cent cinq lots portant les numéros 440.001 à 440.405 qui comprendront des caves, des appartements, des chambres de service et des parkings.

A chacun des lots ainsi créés sera affectée une quote part de la propriété du sol exprimée en cinq millionnièmes dans des proportions variables pour chaque lot, dont le total par lots subdivisés sera égal à 1 quote-part de la propriété du sol qui était affectée audit lot numéro 35

Lots	Bât.	Esc.	Etage	Nature du lot	Quote part dans la Ppté du sol	Désignation des lots
35	:	:	:	Droit à la jouissance du terrain numéro 44 du plan de masse	82:348/5:000:000	Remplacé par les lots 440.001 à 440.405 supprimé

U. d. s.



== VINCANNES SOCIÉTÉ ==

* LUT	*BAT*	ESC.	*ETA*	NATURE DU LOT	*CU-PRO*	DESIGNATION	* * *
*	*	*	*	*	*	DES	LOTS
440001	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0001	17 PART.LOT	35
440002	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0002	17 PART.LOT	35
440003	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0003	17 PART.LOT	35
440004	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0004	17 PART.LOT	35
440005	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0005	17 PART.LOT	35
440006	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0006	17 PART.LOT	35
440007	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0007	17 PART.LOT	35
440008	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0008	17 PART.LOT	35
440009	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0009	17 PART.LOT	35
440010	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0010	17 PART.LOT	35
440011	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0011	17 PART.LOT	35
440012	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0012	17 PART.LOT	35
440013	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0013	17 PART.LOT	35
440014	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0014	17 PART.LOT	35
440015	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0015	17 PART.LOT	35
440016	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0016	17 PART.LOT	35
440017	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0017	17 PART.LOT	35
440018	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0018	17 PART.LOT	35
440019	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0019	17 PART.LOT	35
440020	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0020	17 PART.LOT	35
440021	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0021	17 PART.LOT	35
440022	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0022	17 PART.LOT	35
440023	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0023	17 PART.LOT	35
440024	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0024	17 PART.LOT	35
440025	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0025	17 PART.LOT	35
440026	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0026	17 PART.LOT	35
440027	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0027	17 PART.LOT	35
440028	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0028	17 PART.LOT	35
440029	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0029	17 PART.LOT	35
440030	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0030	17 PART.LOT	35
440031	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0031	17 PART.LOT	35
440032	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0032	17 PART.LOT	35
440033	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0033	17 PART.LOT	35
440034	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0034	17 PART.LOT	35
440035	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0035	17 PART.LOT	35
440036	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0036	17 PART.LOT	35
440037	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0037	17 PART.LOT	35
440038	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0038	17 PART.LOT	35
440039	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0039	17 PART.LOT	35
440040	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0040	17 PART.LOT	35
440041	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0041	17 PART.LOT	35
440042	L1	UNIQUE	MY.CAVE	L10	C0042	17 PART.LOT	35





== VENTES PUBLIQUES ==

* LUT	*BAT*	ESC.	*ETA*	NATURE DU LOT	*CO-PRO*	DESIGNATION	* DES LOTS *
*440085	L1	UNIQUE	03	CH.SRY.	L100361	7	201 PART.LOT 35
*440086	L1	UNIQUE	03	APPART.	L100323	7A	552 PART.LOT 35
*440087	L1	UNIQUE	03	CH.SRY.	L100331	2	86 PART.LOT 35
*440088	L1	UNIQUE	03	CH.SRY.	L100371	2	186 PART.LOT 35
*440089	L1	UNIQUE	03	APPART.	L100333	2	521 PART.LOT 35
*440090	L1	UNIQUE	03	CH.SRY.	L100341	2	86 PART.LOT 35
*440091	L1	UNIQUE	03	CH.SRY.	L100381	2	186 PART.LOT 35
*440092	L1	UNIQUE	03	APPART.	L100343	2	521 PART.LOT 35
*440093	L1	UNIQUE	04	CH.SRY.	L100411	7	94 PART.LOT 35
*440094	L1	UNIQUE	04	CH.SRY.	L100451	7	203 PART.LOT 35
*440095	L1	UNIQUE	04	APPART.	L100413	7	570 PART.LOT 35
*440096	L1	UNIQUE	04	CH.SRY.	L100421	7	94 PART.LOT 35
*440097	L1	UNIQUE	04	CH.SRY.	L100461	7	203 PART.LOT 35
*440098	L1	UNIQUE	04	APPART.	L100423	7A	558 PART.LOT 35
*440099	L1	UNIQUE	04	CH.SRY.	L100431	2	86 PART.LOT 35
*440100	L1	UNIQUE	04	CH.SRY.	L100471	2	188 PART.LOT 35
*440101	L1	UNIQUE	04	APPART.	L100433	2	526 PART.LOT 35
*440102	L1	UNIQUE	04	CH.SRY.	L100441	2	86 PART.LOT 35
*440103	L1	UNIQUE	04	CH.SRY.	L100481	2	186 PART.LOT 35
*440104	L1	UNIQUE	04	APPART.	L100443	2	526 PART.LOT 35
*440105	L1	UNIQUE	05	CH.SRY.	L100511	7	94 PART.LOT 35
*440106	L1	UNIQUE	05	CH.SRY.	L100551	7	205 PART.LOT 35
*440107	L1	UNIQUE	05	APPART.	L100513	7	576 PART.LOT 35
*440108	L1	UNIQUE	05	CH.SRY.	L100521	7	94 PART.LOT 35
*440109	L1	UNIQUE	05	CH.SRY.	L100561	17	205 PART.LOT 35
*440110	L1	UNIQUE	05	APPART.	L100523	7A	563 PART.LOT 35
*440111	L1	UNIQUE	05	CH.SRY.	L100531	2	87 PART.LOT 35
*440112	L1	UNIQUE	05	CH.SRY.	L100571	2	190 PART.LOT 35
*440113	L1	UNIQUE	05	APPART.	L100533	2	532 PART.LOT 35
*440114	L1	UNIQUE	05	CH.SRY.	L100541	2	87 PART.LOT 35
*440115	L1	UNIQUE	05	CH.SRY.	L100581	2	190 PART.LOT 35
*440116	L1	UNIQUE	05	APPART.	L100543	2	532 PART.LOT 35
*440117	L1	UNIQUE	06	CH.SRY.	L100611	7	95 PART.LOT 35
*440118	L1	UNIQUE	06	CH.SRY.	L100651	7	207 PART.LOT 35
*440119	L1	UNIQUE	06	APPART.	L100613	7	581 PART.LOT 35
*440120	L1	UNIQUE	06	CH.SRY.	L100621	7	95 PART.LOT 35
*440121	L1	UNIQUE	06	CH.SRY.	L100661	7	207 PART.LOT 35
*440122	L1	UNIQUE	06	APPART.	L100623	7A	569 PART.LOT 35
*440123	L1	UNIQUE	06	CH.SRY.	L100631	2	88 PART.LOT 35
*440124	L1	UNIQUE	06	CH.SRY.	L100671	2	192 PART.LOT 35
*440125	L1	UNIQUE	06	APPART.	L100633	2	537 PART.LOT 35
*440126	L1	UNIQUE	06	CH.SRY.	L100641	2	88 PART.LOT 35

A

7



IMMOBILIERES SOCIETES

* LUT	*BAT*	ESC.	*ETA*	NATURE DU LOT	*CU-PRO*	DESIGNATION	* DES LOTS *
*440127	L1	UNIQUE	06	CH.SRY.	L100681	2	192 PART.LOT 35
*440128	L1	UNIQUE	06	APPART.	L100643	2	537 PART.LOT 35
*440129	L1	UNIQUE	07	CH.SRY.	L100711	7	96 PART.LOT 35
*440130	L1	UNIQUE	07	CH.SRY.	L100751	7	210 PART.LOT 35
*440131	L1	UNIQUE	07	APPART.	L100713	7	587 PART.LOT 35
*440132	L1	UNIQUE	07	CH.SRY.	L100721	7	96 PART.LOT 35
*440133	L1	UNIQUE	07	CH.SRY.	L100761	7	210 PART.LOT 35
*440134	L1	UNIQUE	07	APPART.	L100723	7A	574 PART.LOT 35
*440135	L1	UNIQUE	07	CH.SRY.	L100731	2	89 PART.LOT 35
*440136	L1	UNIQUE	07	CH.SRY.	L100771	2	194 PART.LOT 35
*440137	L1	UNIQUE	07	APPART.	L100733	2	542 PART.LOT 35
*440138	L1	UNIQUE	07	CH.SRY.	L100741	2	89 PART.LOT 35
*440139	L1	UNIQUE	07	CH.SRY.	L100781	2	194 PART.LOT 35
*440140	L1	UNIQUE	07	APPART.	L100743	2	542 PART.LOT 35
*440141	L1	UNIQUE	08	CH.SRY.	L100811	7	97 PART.LOT 35
*440142	L1	UNIQUE	08	CH.SRY.	L100851	7	212 PART.LOT 35
*440143	L1	UNIQUE	08	APPART.	L100813	7	592 PART.LOT 35
*440144	L1	UNIQUE	08	CH.SRY.	L100821	7	97 PART.LOT 35
*440145	L1	UNIQUE	08	CH.SRY.	L100861	7	212 PART.LOT 35
*440146	L1	UNIQUE	08	APPART.	L100823	7A	580 PART.LOT 35
*440147	L1	UNIQUE	08	CH.SRY.	L100831	2	90 PART.LOT 35
*440148	L1	UNIQUE	08	CH.SRY.	L100871	2	195 PART.LOT 35
*440149	L1	UNIQUE	08	APPART.	L100833	2	547 PART.LOT 35
*440150	L1	UNIQUE	08	CH.SRY.	L100841	2	90 PART.LOT 35
*440151	L1	UNIQUE	08	CH.SRY.	L100881	2	195 PART.LOT 35
*440152	L1	UNIQUE	08	APPART.	L100843	2	547 PART.LOT 35
*440153	L1	UNIQUE	09	CH.SRY.	L100911	7	98 PART.LOT 35
*440154	L1	UNIQUE	09	CH.SRY.	L100951	7	214 PART.LOT 35
*440155	L1	UNIQUE	09	APPART.	L100913	7	598 PART.LOT 35
*440156	L1	UNIQUE	09	CH.SRY.	L100921	7	98 PART.LOT 35
*440157	L1	UNIQUE	09	CH.SRY.	L100961	7	214 PART.LOT 35
*440158	L1	UNIQUE	09	APPART.	L100923	7A	585 PART.LOT 35
*440159	L1	UNIQUE	09	CH.SRY.	L100931	2	91 PART.LOT 35
*440160	L1	UNIQUE	09	CH.SRY.	L100971	2	197 PART.LOT 35
*440161	L1	UNIQUE	09	APPART.	L100933	2	552 PART.LOT 35
*440162	L1	UNIQUE	09	CH.SRY.	L100941	2	91 PART.LOT 35
*440163	L1	UNIQUE	09	CH.SRY.	L100981	2	197 PART.LOT 35
*440164	L1	UNIQUE	09	APPART.	L100943	2	552 PART.LOT 35
*440165	L1	UNIQUE	10	CH.SRY.	L101011	7	99 PART.LOT 35
*440166	L1	UNIQUE	10	CH.SRY.	L101051	7	216 PART.LOT 35
*440167	L1	UNIQUE	10	APPART.	L101013	7	604 PART.LOT 35
*440168	L1	UNIQUE	10	CH.SRY.	L101021	7	99 PART.LOT 35

Handwritten mark resembling a stylized 'X' or '8'.

Handwritten signature or scribble.



--- VINCENNES SOCIÉTÉS ---

```

*****
* LOT *BAT* ESC. *ETA* NATURE DU LOT *CO-PRO*DESIGNATION *
* * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * *
* * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * *
*440169 L1 UNIQUE 10 CH.SRY. L101061 7 216 PART.LOT 35 *
*440170 L1 UNIQUE 10 APPART. L101023 7A 591 PART.LOT 35 *
*440171 L1 UNIQUE 10 CH.SRY. L101031 2 92 PART.LOT 35 *
*440172 L1 UNIQUE 10 CH.SRY. L101071 2 199 PART.LOT 35 *
*440173 L1 UNIQUE 10 APPART. L101033 2 558 PART.LOT 35 *
*440174 L1 UNIQUE 10 CH.SRY. L101041 2 92 PART.LOT 35 *
*440175 L1 UNIQUE 10 CH.SRY. L101081 2 199 PART.LOT 35 *
*440176 L1 UNIQUE 10 APPART. L101043 2 558 PART.LOT 35 *
*440177 L1 UNIQUE 11 CH.SRY. L101111 7 100 PART.LOT 35 *
*440178 L1 UNIQUE 11 CH.SRY. L101151 7 218 PART.LOT 35 *
*440179 L1 UNIQUE 11 APPART. L101113 7 609 PART.LOT 35 *
*440180 L1 UNIQUE 11 CH.SRY. L101121 7 100 PART.LOT 35 *
*440181 L1 UNIQUE 11 CH.SRY. L101161 7 218 PART.LOT 35 *
*440182 L1 UNIQUE 11 APPART. L101123 7A 597 PART.LOT 35 *
*440183 L1 UNIQUE 11 CH.SRY. L101131 2 92 PART.LOT 35 *
*440184 L1 UNIQUE 11 CH.SRY. L101171 2 201 PART.LOT 35 *
*440185 L1 UNIQUE 11 APPART. L101133 2 563 PART.LOT 35 *
*440186 L1 UNIQUE 11 CH.SRY. L101141 2 92 PART.LOT 35 *
*440187 L1 UNIQUE 11 CH.SRY. L101181 2 201 PART.LOT 35 *
*440188 L1 UNIQUE 11 APPART. L101143 2 563 PART.LOT 35 *
*440189 L2 UNIQUE MY.CAVE L20 C0001 17 PART.LOT 35 *
*440190 L2 UNIQUE MY.CAVE L20 C0002 17 PART.LOT 35 *
*440191 L2 UNIQUE MY.CAVE L20 C0003 17 PART.LOT 35 *
*440192 L2 UNIQUE MY.CAVE L20 C0004 17 PART.LOT 35 *
*440193 L2 UNIQUE MY.CAVE L20 C0005 17 PART.LOT 35 *
*440194 L2 UNIQUE MY.CAVE L20 C0006 17 PART.LOT 35 *
*440195 L2 UNIQUE MY.CAVE L20 C0007 17 PART.LOT 35 *
*440196 L2 UNIQUE MY.CAVE L20 C0008 17 PART.LOT 35 *
*440197 L2 UNIQUE MY.CAVE L20 C0009 17 PART.LOT 35 *
*440198 L2 UNIQUE MY.CAVE L20 C0010 17 PART.LOT 35 *
*440199 L2 UNIQUE MY.CAVE L20 C0011 17 PART.LOT 35 *
*440200 L2 UNIQUE MY.CAVE L20 C0012 17 PART.LOT 35 *
*440201 L2 UNIQUE MY.CAVE L20 C0013 17 PART.LOT 35 *
*440202 L2 UNIQUE MY.CAVE L20 C0014 17 PART.LOT 35 *
*440203 L2 UNIQUE MY.CAVE L20 C0015 17 PART.LOT 35 *
*440204 L2 UNIQUE MY.CAVE L20 C0016 17 PART.LOT 35 *
*440205 L2 UNIQUE MY.CAVE L20 C0017 17 PART.LOT 35 *
*440206 L2 UNIQUE MY.CAVE L20 C0018 17 PART.LOT 35 *
*440207 L2 UNIQUE MY.CAVE L20 C0019 17 PART.LOT 35 *
*440208 L2 UNIQUE MY.CAVE L20 C0020 17 PART.LOT 35 *
*440209 L2 UNIQUE MY.CAVE L20 C0021 17 PART.LOT 35 *
*440210 L2 UNIQUE MY.CAVE L20 C0022 17 PART.LOT 35 *

```

f





IMMOBILISER

* LUT	*BAT*	ESC.	*ETA*	NATURE DU LOT	*CO-PRU*	DESIGNATION	* DES LOTS *
*440211	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO023	17 PART.LOT	35
*440212	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO024	17 PART.LOT	35
*440213	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO025	17 PART.LOT	35
*440214	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO026	17 PART.LOT	35
*440215	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO027	17 PART.LOT	35
*440216	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO028	17 PART.LOT	35
*440217	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO029	17 PART.LOT	35
*440218	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO030	17 PART.LOT	35
*440219	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO031	17 PART.LOT	35
*440220	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO032	17 PART.LOT	35
*440221	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO033	17 PART.LOT	35
*440222	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO034	17 PART.LOT	35
*440223	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO035	17 PART.LOT	35
*440224	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO036	17 PART.LOT	35
*440225	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO037	17 PART.LOT	35
*440226	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO038	17 PART.LOT	35
*440227	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO039	17 PART.LOT	35
*440228	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO040	17 PART.LOT	35
*440229	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO041	17 PART.LOT	35
*440230	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO042	17 PART.LOT	35
*440231	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO043	17 PART.LOT	35
*440232	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO044	17 PART.LOT	35
*440233	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO045	17 PART.LOT	35
*440234	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO046	17 PART.LOT	35
*440235	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO047	17 PART.LOT	35
*440236	L2	UNIQUE	MY.CAVE	L20	CO048	17 PART.LOT	35
*440237	L2	UNIQUE	00 CH.SRY.	L200011 7		90 PART.LOT	35
*440238	L2	UNIQUE	00 CH.SRY.	L200051 7		195 PART.LOT	35
*440239	L2	UNIQUE	00 APPART.	L200013 7		547 PART.LOT	35
*440240	L2	UNIQUE	00 CH.SRY.	L200021 7		90 PART.LOT	35
*440241	L2	UNIQUE	00 CH.SRY.	L200001 7		195 PART.LOT	35
*440242	L2	UNIQUE	00 APPART.	L200023 7A		536 PART.LOT	35
*440243	L2	UNIQUE	00 APPART.	L200034 2A		576 PART.LOT	35
*440244	L2	UNIQUE	00 APPART.	L200044 2		589 PART.LOT	35
*440245	L2	UNIQUE	01 CH.SRY.	L200111 7		91 PART.LOT	35
*440246	L2	UNIQUE	01 CH.SRY.	L200151 7		197 PART.LOT	35
*440247	L2	UNIQUE	01 APPART.	L200113 7		553 PART.LOT	35
*440248	L2	UNIQUE	01 CH.SRY.	L200121 7		91 PART.LOT	35
*440249	L2	UNIQUE	01 CH.SRY.	L200161 7		197 PART.LOT	35
*440250	L2	UNIQUE	01 APPART.	L200123 7A		541 PART.LOT	35
*440251	L2	UNIQUE	01 CH.SRY.	L200131 2		84 PART.LOT	35
*440252	L2	UNIQUE	01 CH.SRY.	L200171 2		182 PART.LOT	35



IMMOBILIERES SOCIETES

* LOT	*BAT*	ESC.	*ETA*	NATURE DU LOT	*CO-PRG*	DESIGNATION	* DES LOTS *
*440253	L2	UNIQUE	01	APPART. L200133	2A	500 PART.LOT	35
*440254	L2	UNIQUE	01	CH.SRY. L200141	2	84 PART.LOT	35
*440255	L2	UNIQUE	01	CH.SRY. L200181	2	182 PART.LOT	35
*440256	L2	UNIQUE	01	APPART. L200143	2	511 PART.LOT	35
*440257	L2	UNIQUE	02	CH.SRY. L200211	7	92 PART.LOT	35
*440258	L2	UNIQUE	02	CH.SRY. L200251	7	199 PART.LOT	35
*440259	L2	UNIQUE	02	APPART. L200213	7	559 PART.LOT	35
*440260	L2	UNIQUE	02	CH.SRY. L200221	7	92 PART.LOT	35
*440261	L2	UNIQUE	02	CH.SRY. L200261	7	199 PART.LOT	35
*440262	L2	UNIQUE	02	APPART. L200223	7A	547 PART.LOT	35
*440263	L2	UNIQUE	02	CH.SRY. L200231	2	85 PART.LOT	35
*440264	L2	UNIQUE	02	CH.SRY. L200271	2	184 PART.LOT	35
*440265	L2	UNIQUE	02	APPART. L200233	2A	505 PART.LOT	35
*440266	L2	UNIQUE	02	CH.SRY. L200241	2	85 PART.LOT	35
*440267	L2	UNIQUE	02	CH.SRY. L200281	2	184 PART.LOT	35
*440268	L2	UNIQUE	02	APPART. L200243	2	516 PART.LOT	35
*440269	L2	UNIQUE	03	CH.SRY. L200311	7	93 PART.LOT	35
*440270	L2	UNIQUE	03	CH.SRY. L200351	7	201 PART.LOT	35
*440271	L2	UNIQUE	03	APPART. L200313	7	564 PART.LOT	35
*440272	L2	UNIQUE	03	CH.SRY. L200321	7	93 PART.LOT	35
*440273	L2	UNIQUE	03	CH.SRY. L200361	7	201 PART.LOT	35
*440274	L2	UNIQUE	03	APPART. L200323	7A	552 PART.LOT	35
*440275	L2	UNIQUE	03	CH.SRY. L200331	2	86 PART.LOT	35
*440276	L2	UNIQUE	03	CH.SRY. L200371	2	186 PART.LOT	35
*440277	L2	UNIQUE	03	APPART. L200333	2A	510 PART.LOT	35
*440278	L2	UNIQUE	03	CH.SRY. L200341	2	86 PART.LOT	35
*440279	L2	UNIQUE	03	CH.SRY. L200381	2	186 PART.LOT	35
*440280	L2	UNIQUE	03	APPART. L200343	2	521 PART.LOT	35
*440281	L2	UNIQUE	04	CH.SRY. L200411	7	94 PART.LOT	35
*440282	L2	UNIQUE	04	CH.SRY. L200451	7	203 PART.LOT	35
*440283	L2	UNIQUE	04	APPART. L200413	7	570 PART.LOT	35
*440284	L2	UNIQUE	04	CH.SRY. L200421	7	94 PART.LOT	35
*440285	L2	UNIQUE	04	CH.SRY. L200461	7	203 PART.LOT	35
*440286	L2	UNIQUE	04	APPART. L200423	7a	558 PART.LOT	35
*440287	L2	UNIQUE	04	CH.SRY. L200431	2	86 PART.LOT	35
*440288	L2	UNIQUE	04	CH.SRY. L200471	2	188 PART.LOT	35
*440289	L2	UNIQUE	04	APPART. L200433	2A	515 PART.LOT	35
*440290	L2	UNIQUE	04	CH.SRY. L200441	2	86 PART.LOT	35
*440291	L2	UNIQUE	04	CH.SRY. L200481	2	188 PART.LOT	35
*440292	L2	UNIQUE	04	APPART. L200443	2	526 PART.LOT	35
*440293	L2	UNIQUE	05	CH.SRY. L200511	7	94 PART.LOT	35
*440294	L2	UNIQUE	05	CH.SRY. L200531	7	205 PART.LOT	35

A REPORTER 57.908

X

7



MARCHÉS SOCIÉTÉS

* LUT	*BAT*	ESC.	*ETA*	NATURE DU LOT	*CU-PRO*	DESIGNATION	* * *
*	*	*	*		*	DES LOTS	*
*440295	L2	UNIQUE	05	APPART.	L200513	7	576 PART.LOT 35
*440296	L2	UNIQUE	05	CH.SRY.	L200521	7	94 PART.LOT 35
*440297	L2	UNIQUE	05	CH.SRY.	L200561	7	205 PART.LOT 35
*440298	L2	UNIQUE	05	APPART.	L200523	7A	563 PART.LOT 35
*440299	L2	UNIQUE	05	CH.SRY.	L200531	2	87 PART.LOT 35
*440300	L2	UNIQUE	05	CH.SRY.	L200571	2	190 PART.LOT 35
*440301	L2	UNIQUE	05	APPART.	L200533	2A	520 PART.LOT 35
*440302	L2	UNIQUE	05	CH.SRY.	L200541	2	87 PART.LOT 35
*440303	L2	UNIQUE	05	CH.SRY.	L200581	2	190 PART.LOT 35
*440304	L2	UNIQUE	05	APPART.	L200543	2	532 PART.LOT 35
*440305	L2	UNIQUE	06	CH.SRY.	L200611	7	95 PART.LOT 35
*440306	L2	UNIQUE	06	CH.SRY.	L200651	7	207 PART.LOT 35
*440307	L2	UNIQUE	06	APPART.	L200613	7	581 PART.LOT 35
*440308	L2	UNIQUE	06	CH.SRY.	L200621	7	95 PART.LOT 35
*440309	L2	UNIQUE	06	CH.SRY.	L200661	7	207 PART.LOT 35
*440310	L2	UNIQUE	06	APPART.	L200623	7A	569 PART.LOT 35
*440311	L2	UNIQUE	06	CH.SRY.	L200631	2	88 PART.LOT 35
*440312	L2	UNIQUE	06	CH.SRY.	L200671	2	192 PART.LOT 35
*440313	L2	UNIQUE	06	APPART.	L200633	2A	526 PART.LOT 35
*440314	L2	UNIQUE	06	CH.SRY.	L200641	2	88 PART.LOT 35
*440315	L2	UNIQUE	06	CH.SRY.	L200681	2	192 PART.LOT 35
*440316	L2	UNIQUE	06	APPART.	L200643	2	537 PART.LOT 35
*440317	L2	UNIQUE	07	CH.SRY.	L200711	7	96 PART.LOT 35
*440318	L2	UNIQUE	07	CH.SRY.	L200751	7	210 PART.LOT 35
*440319	L2	UNIQUE	07	APPART.	L200713	7	587 PART.LOT 35
*440320	L2	UNIQUE	07	CH.SRY.	L200721	7	96 PART.LOT 35
*440321	L2	UNIQUE	07	CH.SRY.	L200761	7	210 PART.LOT 35
*440322	L2	UNIQUE	07	APPART.	L200723	7A	574 PART.LOT 35
*440323	L2	UNIQUE	07	CH.SRY.	L200731	2	89 PART.LOT 35
*440324	L2	UNIQUE	07	CH.SRY.	L200771	2	194 PART.LOT 35
*440325	L2	UNIQUE	07	APPART.	L200733	2A	531 PART.LOT 35
*440326	L2	UNIQUE	07	CH.SRY.	L200741	2	89 PART.LOT 35
*440327	L2	UNIQUE	07	CH.SRY.	L200781	2	194 PART.LOT 35
*440328	L2	UNIQUE	07	APPART.	L200743	2	542 PART.LOT 35
*440329	L2	UNIQUE	08	CH.SRY.	L200811	7	97 PART.LOT 35
*440330	L2	UNIQUE	08	CH.SRY.	L200851	7	212 PART.LOT 35
*440331	L2	UNIQUE	08	APPART.	L200813	7	592 PART.LOT 35
*440332	L2	UNIQUE	08	CH.SRY.	L200821	7	97 PART.LOT 35
*440333	L2	UNIQUE	08	CH.SRY.	L200861	7	212 PART.LOT 35
*440334	L2	UNIQUE	08	APPART.	L200823	7A	580 PART.LOT 35
*440335	L2	UNIQUE	08	CH.SRY.	L200831	2	99 PART.LOT 35
*440336	L2	UNIQUE	08	CH.SRY.	L200871	2	195 PART.LOT 35

A REPORTER 69.816





== VERBALES SOCIETES ==

* LUT	*BAT*	ESC.	*ETA*	NATURE DU LUT	*CD-PRO*	DESIGNATION	* DES LOTS *
*440337	L2	UNIQUE	08	APPART.	L200833	2A	536 PART.LOT 35
*440338	L2	UNIQUE	08	CH.SRY.	L200841	2	88 PART.LOT 35
*440339	L2	UNIQUE	08	CH.SRY.	L200881	2	195 PART.LOT 35
*440340	L2	UNIQUE	08	APPART.	L200843	2	547 PART.LOT 35
*440341	L2	UNIQUE	09	CH.SRY.	L200911	7	98 PART.LOT 35
*440342	L2	UNIQUE	09	CH.SRY.	L200951	7	214 PART.LOT 35
*440343	L2	UNIQUE	09	APPART.	L200913	7	598 PART.LOT 35
*440344	L2	UNIQUE	09	CH.SRY.	L200921	7	98 PART.LOT 35
*440345	L2	UNIQUE	09	CH.SRY.	L200961	7	214 PART.LOT 35
*440346	L2	UNIQUE	09	APPART.	L200923	7A	585 PART.LOT 35
*440347	L2	UNIQUE	09	CH.SRY.	L200931	2	91 PART.LOT 35
*440348	L2	UNIQUE	09	CH.SRY.	L200971	2	197 PART.LOT 35
*440349	L2	UNIQUE	09	APPART.	L200933	2A	541 PART.LOT 35
*440350	L2	UNIQUE	09	CH.SRY.	L200941	2	91 PART.LOT 35
*440351	L2	UNIQUE	09	CH.SRY.	L200981	2	197 PART.LOT 35
*440352	L2	UNIQUE	09	APPART.	L200943	2	552 PART.LOT 35
*440353	L2	UNIQUE	10	CH.SRY.	L201011	7	99 PART.LOT 35
*440354	L2	UNIQUE	10	CH.SRY.	L201051	7	216 PART.LOT 35
*440355	L2	UNIQUE	10	APPART.	L201013	7	604 PART.LOT 35
*440356	L2	UNIQUE	10	CH.SRY.	L201021	7	99 PART.LOT 35
*440357	L2	UNIQUE	10	CH.SRY.	L201061	7	216 PART.LOT 35
*440358	L2	UNIQUE	10	APPART.	L201023	7A	591 PART.LOT 35
*440359	L2	UNIQUE	10	CH.SRY.	L201031	2	92 PART.LOT 35
*440360	L2	UNIQUE	10	CH.SRY.	L201071	2	199 PART.LOT 35
*440361	L2	UNIQUE	10	APPART.	L201033	2A	546 PART.LOT 35
*440362	L2	UNIQUE	10	CH.SRY.	L201041	2	92 PART.LOT 35
*440363	L2	UNIQUE	10	CH.SRY.	L201081	2	199 PART.LOT 35
*440364	L2	UNIQUE	10	APPART.	L201043	2	558 PART.LOT 35
*440365	L2	UNIQUE	11	CH.SRY.	L201111	7	100 PART.LOT 35
*440366	L2	UNIQUE	11	CH.SRY.	L201151	7	218 PART.LOT 35
*440367	L2	UNIQUE	11	APPART.	L201113	7	609 PART.LOT 35
*440368	L2	UNIQUE	11	CH.SRY.	L201121	7	100 PART.LOT 35
*440369	L2	UNIQUE	11	CH.SRY.	L201161	7	218 PART.LOT 35
*440370	L2	UNIQUE	11	APPART.	L201123	7A	597 PART.LOT 35
*440371	L2	UNIQUE	11	CH.SRY.	L201131	2	92 PART.LOT 35
*440372	L2	UNIQUE	11	CH.SRY.	L201171	2	201 PART.LOT 35
*440373	L2	UNIQUE	11	APPART.	L201133	2A	551 PART.LOT 35
*440374	L2	UNIQUE	11	CH.SRY.	L201141	2	92 PART.LOT 35
*440375	L2	UNIQUE	11	CH.SRY.	L201181	2	201 PART.LOT 35
*440376	L2	UNIQUE	11	APPART.	L201143	2	563 PART.LOT 35
*440377	L1	UNIQUE		MY.CAVE	L10	CO049	17 PART.LOT 35
*440378	L1	UNIQUE		MY.CAVE	L10	CO050	17 PART.LOT 35





LES VENTES SOCIÉTÉS

* LOT	*BAT*	ESC.	*ETA*	NATURE DU LOT	*CO-PRO*	DESIGNATION	* DES	LOTS	*
*440379	L1	UNIQUE		MY.CAVE L10	C0051	17 PART.LOT	35	*	*
*440380	L1	UNIQUE		MY.CAVE L10	C0052	17 PART.LOT	35	*	*
*440381	L1	UNIQUE		MY.CAVE L10	C0053	17 PART.LOT	35	*	*
*440382	L1	UNIQUE		MY.CAVE L10	C0054	17 PART.LOT	35	*	*
*440383	L2	UNIQUE		MY.CAVE L20	C0049	17 PART.LOT	35	*	*
*440384	L2	UNIQUE		MY.CAVE L20	C0050	17 PART.LOT	35	*	*
*440385	L2	UNIQUE		MY.CAVE L20	C0051	17 PART.LOT	35	*	*
*440386	L2	UNIQUE		MY.CAVE L20	C0052	17 PART.LOT	35	*	*
*440387	L2	UNIQUE		MY.CAVE L20	C0053	17 PART.LOT	35	*	*
*440388		UNIQUE		PARKING	P0001	25 PART.LOT	35	*	*
*440389		UNIQUE		PARKING	P0002	25 PART.LOT	35	*	*
*440390		UNIQUE		PARKING	P0003	25 PART.LOT	35	*	*
*440391		UNIQUE		PARKING	P0004	25 PART.LOT	35	*	*
*440392		UNIQUE		PARKING	P0005	25 PART.LOT	35	*	*
*440393		UNIQUE		PARKING	P0006	25 PART.LOT	35	*	*
*440394		UNIQUE		PARKING	P0007	25 PART.LOT	35	*	*
*440395		UNIQUE		PARKING	P0008	25 PART.LOT	35	*	*
*440396		UNIQUE		PARKING	P0009	25 PART.LOT	35	*	*
*440397		UNIQUE		PARKING	P0010	25 PART.LOT	35	*	*
*440398		UNIQUE		PARKING	P0011	25 PART.LOT	35	*	*
*440399		UNIQUE		PARKING	P0012	25 PART.LOT	35	*	*
*440400		UNIQUE		PARKING	P0013	25 PART.LOT	35	*	*
*440401		UNIQUE		PARKING	P0014	25 PART.LOT	35	*	*
*440402		UNIQUE		PARKING	P0015	25 PART.LOT	35	*	*
*440403		UNIQUE		PARKING	P0016	25 PART.LOT	35	*	*
*440404		UNIQUE		PARKING	P0017	25 PART.LOT	35	*	*
*440405		UNIQUE		PARKING	P0018	25 PART.LOT	35	*	*

TOTAL 82.348





VISCALES SOCIETES

SUBDIVISION DU LOT NUMERO 36

numéro 47 du plan de masse et modification à l'état descriptif de divisi
Monsieur... es-qualité, usant des pouvoirs à lui donnés, déci
de:

MEDEBIELLE!/.
X

De subdiviser le lot numéro 36 sur lequel doivent être édifiés
trois bâtiments à usage principal d'habitation dénommés M4 à M6 inclus,
ainsi que cent dix-huit parkings, lequel lot sera ainsi supprimé pour être
remplacé par six centtrente-cinq lots portant les numéros 470.001 à
470.635 qui comprendront des caves, des appartements, des chambres de ser-
vice et des parkings.

A chacun des lots ainsi créés sera affectée une quote part de la
propriété du sol exprimée en cinq millionnièmes dans des proportions va-
riables pour chaque lot, dont le total par lots subdivisés sera égal à la
quote-part de la propriété du sol qui était affectée audit lot numéro
36.

lots	Bât.	Esc.	Etage	Nature du lot	Quote part dans la Fpté du sol	Désignation des lots
36	:	:	:	Droit à la jouis- sance du terrain numéro 47 du plan de masse	128.277/ 5.000.000	Remplacé par les lots 470.001 à 470.635 - supprimé



== ANSALES SOCIETES ==

* LOT	*BAT*	ESC.	*ETA*	NATURE DU LOT	*CO-PR*	DESIGNATION	* DES LOTS *
*470001	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0001	17 PART.LOT	36 **
*470002	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0002	17 PART.LOT	36 **
*470003	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0003	17 PART.LOT	36 **
*470004	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0004	17 PART.LOT	36 **
*470005	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0005	17 PART.LOT	36 **
*470006	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0006	17 PART.LOT	36 **
*470007	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0007	17 PART.LOT	36 **
*470008	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0008	17 PART.LOT	36 **
*470009	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0009	17 PART.LOT	36 **
*470010	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0010	17 PART.LOT	36 **
*470011	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0011	17 PART.LOT	36 **
*470012	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0012	17 PART.LOT	36 **
*470013	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0013	17 PART.LOT	36 **
*470014	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0014	17 PART.LOT	36 **
*470015	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0015	17 PART.LOT	36 **
*470016	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0016	17 PART.LOT	36 **
*470017	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0017	17 PART.LOT	36 **
*470018	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0018	17 PART.LOT	36 **
*470019	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0019	17 PART.LOT	36 **
*470020	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0020	17 PART.LOT	36 **
*470021	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0021	17 PART.LOT	36 **
*470022	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0022	17 PART.LOT	36 **
*470023	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0023	17 PART.LOT	36 **
*470024	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0024	17 PART.LOT	36 **
*470025	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0025	17 PART.LOT	36 **
*470026	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0026	17 PART.LOT	36 **
*470027	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0027	17 PART.LOT	36 **
*470028	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0028	17 PART.LOT	36 **
*470029	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0029	17 PART.LOT	36 **
*470030	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0030	17 PART.LOT	36 **
*470031	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0031	17 PART.LOT	36 **
*470032	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0032	17 PART.LOT	36 **
*470033	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0033	17 PART.LOT	36 **
*470034	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0034	17 PART.LOT	36 **
*470035	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0035	17 PART.LOT	36 **
*470036	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0036	17 PART.LOT	36 **
*470037	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0037	17 PART.LOT	36 **
*470038	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0038	17 PART.LOT	36 **
*470039	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0039	17 PART.LOT	36 **
*470040	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0040	17 PART.LOT	36 **
*470041	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0041	17 PART.LOT	36 **
*470042	M4	UNIQUE	MY.CAVE	M40	C0042	17 PART.LOT	36 **

A



LES SOCIÉTÉS

* LOT *	* BAT *	ESC.	* ETA *	NATURE DU LOT	* CG-PRO *	DESIGNATION	* DES LOTS *
*470043	M4	UNIQUE		MY.CAVE M40	C0043	17 PART.LOT	36 **
*470044	M4	UNIQUE		MY.CAVE M40	C0044	17 PART.LOT	36 **
*470045	M4	UNIQUE		MY.CAVE M40	C0045	17 PART.LOT	36 **
*470046	M4	UNIQUE		MY.CAVE M40	C0046	17 PART.LOT	36 **
*470047	M4	UNIQUE		MY.CAVE M40	C0047	17 PART.LOT	36 **
*470048	M4	UNIQUE		MY.CAVE M4	C0048	17 PART.LOT	36 **
*470049	M4	UNIQUE	00	CH.SRY. M400011	2	82 PART.LOT	36 **
*470050	M4	UNIQUE	00	CH.SRY. M400051	2	179 PART.LOT	36 **
*470051	M4	UNIQUE	00	APPART. M400013	2	501 PART.LOT	36 **
*470052	M4	UNIQUE	00	CH.SRY. M400021	2	82 PART.LOT	36 **
*470053	M4	UNIQUE	00	CH.SRY. M400061	2	179 PART.LOT	36 **
*470054	M4	UNIQUE	00	APPART. M400023	2	484 PART.LOT	36 **
*470055	M4	UNIQUE	00	APPART. M400034	7A	600 PART.LOT	36 **
*470056	M4	UNIQUE	00	APPART. M400044	7	613 PART.LOT	36 **
*470057	M4	UNIQUE	01	CH.SRY. M400111	2	83 PART.LOT	36 **
*470058	M4	UNIQUE	01	CH.SRY. M400151	2	181 PART.LOT	36 **
*470059	M4	UNIQUE	01	APPART. M400113	2	506 PART.LOT	36 **
*470060	M4	UNIQUE	01	CH.SRY. M400121	2	83 PART.LOT	36 **
*470061	M4	UNIQUE	01	CH.SRY. M400161	2	181 PART.LOT	36 **
*470062	M4	UNIQUE	01	APPART. M400123	2	506 PART.LOT	36 **
*470063	M4	UNIQUE	01	CH.SRY. M400131	7	90 PART.LOT	36 **
*470064	M4	UNIQUE	01	CH.SRY. M400171	7	196 PART.LOT	36 **
*470065	M4	UNIQUE	01	APPART. M400133	7A	536 PART.LOT	36 **
*470066	M4	UNIQUE	01	CH.SRY. M400141	7	90 PART.LOT	36 **
*470067	M4	UNIQUE	01	CH.SRY. M400181	7	196 PART.LOT	36 **
*470068	M4	UNIQUE	01	APPART. M400143	7	548 PART.LOT	36 **
*470069	M4	UNIQUE	02	CH.SRY. M400211	2	84 PART.LOT	36 **
*470070	M4	UNIQUE	02	CH.SRY. M400251	2	182 PART.LOT	36 **
*470071	M4	UNIQUE	02	APPART. M400213	2	511 PART.LOT	36 **
*470072	M4	UNIQUE	02	CH.SRY. M400221	2	84 PART.LOT	36 **
*470073	M4	UNIQUE	02	CH.SRY. M400261	2	182 PART.LOT	36 **
*470074	M4	UNIQUE	02	APPART. M400223	2	511 PART.LOT	36 **
*470075	M4	UNIQUE	02	CH.SRY. M400231	7	91 PART.LOT	36 **
*470076	M4	UNIQUE	02	CH.SRY. M400271	7	198 PART.LOT	36 **
*470077	M4	UNIQUE	02	APPART. M400233	7A	542 PART.LOT	36 **
*470078	M4	UNIQUE	02	CH.SRY. M400241	7	91 PART.LOT	36 **
*470079	M4	UNIQUE	02	CH.SRY. M400281	7	198 PART.LOT	36 **
*470080	M4	UNIQUE	02	APPART. M400243	7	553 PART.LOT	36 **
*470081	M4	UNIQUE	03	CH.SRY. M400311	2	85 PART.LOT	36 **
*470082	M4	UNIQUE	03	CH.SRY. M400351	2	184 PART.LOT	36 **
*470083	M4	UNIQUE	03	APPART. M400313	2	516 PART.LOT	36 **
*470084	M4	UNIQUE	03	CH.SRY. M400321	2	85 PART.LOT	36 **

X



MAISONS SOCIETES

* LUT	*BAT*	ESC.	*ETA*	NATURE DU LOT	*CO-PRO*	DESIGNATION	* DES LOTS *
*470127	M4	UNIQUE	06	CH. SRY.	M400641	7	206 PART. LOT 36 *
*470128	M4	UNIQUE	06	APPART.	M400683	7	576 PART. LOT 36 *
*470129	M4	UNIQUE	07	CH. SRY.	M400711	2	88 PART. LOT 36 *
*470130	M4	UNIQUE	07	CH. SRY.	M400751	2	192 PART. LOT 36 *
*470131	M4	UNIQUE	07	APPART.	M400713	2	537 PART. LOT 36 *
*470132	M4	UNIQUE	07	CH. SRY.	M400721	2	88 PART. LOT 36 *
*470133	M4	UNIQUE	07	CH. SRY.	M400761	2	192 PART. LOT 36 *
*470134	M4	UNIQUE	07	APPART.	M400723	2	537 PART. LOT 36 *
*470135	M4	UNIQUE	07	CH. SRY.	M400731	7	95 PART. LOT 36 *
*470136	M4	UNIQUE	07	CH. SRY.	M400771	7	208 PART. LOT 36 *
*470137	M4	UNIQUE	07	APPART.	M400733	7A	569 PART. LOT 36 *
*470138	M4	UNIQUE	07	CH. SRY.	M400741	7	95 PART. LOT 36 *
*470139	M4	UNIQUE	07	CH. SRY.	M400781	7	208 PART. LOT 36 *
*470140	M4	UNIQUE	07	APPART.	M400743	7	581 PART. LOT 36 *
*470141	M4	UNIQUE	08	CH. SRY.	M400811	2	89 PART. LOT 36 *
*470142	M4	UNIQUE	08	CH. SRY.	M400851	2	194 PART. LOT 36 *
*470143	M4	UNIQUE	08	APPART.	M400813	2	542 PART. LOT 36 *
*470144	M4	UNIQUE	08	CH. SRY.	M400821	2	89 PART. LOT 36 *
*470145	M4	UNIQUE	08	CH. SRY.	M400861	2	194 PART. LOT 36 *
*470146	M4	UNIQUE	08	APPART.	M400823	2	542 PART. LOT 36 *
*470147	M4	UNIQUE	08	CH. SRY.	M400831	7	96 PART. LOT 36 *
*470148	M4	UNIQUE	08	CH. SRY.	M400871	7	209 PART. LOT 36 *
*470149	M4	UNIQUE	08	APPART.	M400833	7A	574 PART. LOT 36 *
*470150	M4	UNIQUE	08	CH. SRY.	M400841	7	96 PART. LOT 36 *
*470151	M4	UNIQUE	08	CH. SRY.	M400881	7	209 PART. LOT 36 *
*470152	M4	UNIQUE	08	APPART.	M400843	7	587 PART. LOT 36 *
*470153	M4	UNIQUE	09	CH. SRY.	M400911	2	90 PART. LOT 36 *
*470154	M4	UNIQUE	09	CH. SRY.	M400951	2	195 PART. LOT 36 *
*470155	M4	UNIQUE	09	APPART.	M400913	2	547 PART. LOT 36 *
*470156	M4	UNIQUE	09	CH. SRY.	M400921	2	90 PART. LOT 36 *
*470157	M4	UNIQUE	09	CH. SRY.	M400961	2	195 PART. LOT 36 *
*470158	M4	UNIQUE	09	APPART.	M400923	2	547 PART. LOT 36 *
*470159	M4	UNIQUE	09	CH. SRY.	M400931	7	97 PART. LOT 36 *
*470160	M4	UNIQUE	09	CH. SRY.	M400971	7	211 PART. LOT 36 *
*470161	M4	UNIQUE	09	APPART.	M400933	7A	580 PART. LOT 36 *
*470162	M4	UNIQUE	09	CH. SRY.	M400941	7	97 PART. LOT 36 *
*470163	M4	UNIQUE	09	CH. SRY.	M400981	7	211 PART. LOT 36 *
*470164	M4	UNIQUE	09	APPART.	M400943	7	592 PART. LOT 36 *
*470165	M4	UNIQUE	10	CH. SRY.	M401011	2	91 PART. LOT 36 *
*470166	M4	UNIQUE	10	CH. SRY.	M401051	2	197 PART. LOT 36 *
*470167	M4	UNIQUE	10	APPART.	M401013	2	552 PART. LOT 36 *
*470168	M4	UNIQUE	10	CH. SRY.	M401021	2	91 PART. LOT 36 *

X

7



VECAILES SOCIETES

* LUT	*BAT*	ESC.	*ETA*	NATURE DU LOT	*CO-PRU*	DESIGNATION	*DES LOTS*
*470169	M4	UNIQUE	10	CH.SRY.	M401061	2	197 PART.LOT 36
*470170	M4	UNIQUE	10	APPART.	M401023	2	552 PART.LOT 36
*470171	M4	UNIQUE	10	CH.SRY.	M401031	7	98 PART.LOT 36
*470172	M4	UNIQUE	10	CH.SRY.	M401071	7	213 PART.LOT 36
*470173	M4	UNIQUE	10	APPART.	M401033	7A	585 PART.LOT 36
*470174	M4	UNIQUE	10	CH.SRY.	M401041	7	98 PART.LOT 36
*470175	M4	UNIQUE	10	CH.SRY.	M401081	7	213 PART.LOT 36
*470176	M4	UNIQUE	10	APPART.	M401043	7	598 PART.LOT 36
*470177	M4	UNIQUE	11	CH.SRY.	M401111	2	91 PART.LOT 36
*470178	M4	UNIQUE	11	CH.SRY.	M401151	2	199 PART.LOT 36
*470179	M4	UNIQUE	11	APPART.	M401113	2	557 PART.LOT 36
*470180	M4	UNIQUE	11	CH.SRY.	M401121	2	91 PART.LOT 36
*470181	M4	UNIQUE	11	CH.SRY.	M401161	2	199 PART.LOT 36
*470182	M4	UNIQUE	11	APPART.	M401123	2	557 PART.LOT 36
*470183	M4	UNIQUE	11	CH.SRY.	M401131	7	99 PART.LOT 36
*470184	M4	UNIQUE	11	CH.SRY.	M401171	7	215 PART.LOT 36
*470185	M4	UNIQUE	11	APPART.	M401133	7A	591 PART.LOT 36
*470186	M4	UNIQUE	11	CH.SRY.	M401141	7	99 PART.LOT 36
*470187	M4	UNIQUE	11	CH.SRY.	M401181	7	215 PART.LOT 36
*470188	M4	UNIQUE	11	APPART.	M401143	7	604 PART.LOT 36
*470189	M5	UNIQUE		MY.CAVE	M5	C0001	17 PART.LOT 36
*470190	M5	UNIQUE		MY.CAVE	M5	C0002	17 PART.LOT 36
*470191	M5	UNIQUE		MY.CAVE	M5	C0003	17 PART.LOT 36
*470192	M5	UNIQUE		MY.CAVE	M5	C0004	17 PART.LOT 36
*470193	M5	UNIQUE		MY.CAVE	M5	C0005	17 PART.LOT 36
*470194	M5	UNIQUE		MY.CAVE	M5	C0006	17 PART.LOT 36
*470195	M5	UNIQUE		MY.CAVE	M5	C0007	17 PART.LOT 36
*470196	M5	UNIQUE		MY.CAVE	M5	C0008	17 PART.LOT 36
*470197	M5	UNIQUE		MY.CAVE	M5	C0009	17 PART.LOT 36
*470198	M5	UNIQUE		MY.CAVE	M5	C0010	17 PART.LOT 36
*470199	M5	UNIQUE		MY.CAVE	M5	C0011	17 PART.LOT 36
*470200	M5	UNIQUE		MY.CAVE	M5	C0012	17 PART.LOT 36
*470201	M5	UNIQUE		MY.CAVE	M5	C0013	17 PART.LOT 36
*470202	M5	UNIQUE		MY.CAVE	M5	C0014	17 PART.LOT 36
*470203	M5	UNIQUE		MY.CAVE	M5	C0015	17 PART.LOT 36
*470204	M5	UNIQUE		MY.CAVE	M5	C0016	17 PART.LOT 36
*470205	M5	UNIQUE		MY.CAVE	M5	C0017	17 PART.LOT 36
*470206	M5	UNIQUE		MY.CAVE	M5	C0018	17 PART.LOT 36
*470207	M5	UNIQUE		MY.CAVE	M5	C0019	17 PART.LOT 36
*470208	M5	UNIQUE		MY.CAVE	M5	C0020	17 PART.LOT 36
*470209	M5	UNIQUE		MY.CAVE	M5	C0021	17 PART.LOT 36
*470210	M5	UNIQUE		MY.CAVE	M5	C0022	17 PART.LOT 36

X

7



VISAGES SOCIÉTÉS

* LOT	*BAT*	ESC.	*ETA*	NATURE DU LOT	*CO-PRO*	DESIGNATION	* DES LOTS *
*470211	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0023	17 PART.LOT	36
*470212	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0024	17 PART.LOT	36
*470213	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0025	17 PART.LOT	36
*470214	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0026	17 PART.LOT	36
*470215	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0027	17 PART.LOT	36
*470216	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0028	17 PART.LOT	36
*470217	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0029	17 PART.LOT	36
*470218	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0030	17 PART.LOT	36
*470219	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0031	17 PART.LOT	36
*470220	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0032	17 PART.LOT	36
*470221	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0033	17 PART.LOT	36
*470222	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0034	17 PART.LOT	36
*470223	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0035	17 PART.LOT	36
*470224	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0036	17 PART.LOT	36
*470225	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0037	17 PART.LOT	36
*470226	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0038	17 PART.LOT	36
*470227	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0039	17 PART.LOT	36
*470228	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0040	17 PART.LOT	36
*470229	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0041	17 PART.LOT	36
*470230	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0042	17 PART.LOT	36
*470231	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0043	17 PART.LOT	36
*470232	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0044	17 PART.LOT	36
*470233	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0045	17 PART.LOT	36
*470234	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0046	17 PART.LOT	36
*470235	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0047	17 PART.LOT	36
*470236	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0048	17 PART.LOT	36
*470237	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0049	17 PART.LOT	36
*470238	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0050	17 PART.LOT	36
*470239	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0051	17 PART.LOT	36
*470240	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0052	17 PART.LOT	36
*470241	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0053	17 PART.LOT	36
*470242	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0054	17 PART.LOT	36
*470243	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0055	17 PART.LOT	36
*470244	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0056	17 PART.LOT	36
*470245	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0057	17 PART.LOT	36
*470246	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0058	17 PART.LOT	36
*470247	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0059	17 PART.LOT	36
*470248	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0060	17 PART.LOT	36
*470249	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0061	17 PART.LOT	36
*470250	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0062	17 PART.LOT	36
*470251	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0063	17 PART.LOT	36
*470252	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0064	17 PART.LOT	36



== VEAUX SOCIETES ==

* LUT	*BAT*	ESC.	*ETA*	NATURE DU LUT	*CO-PRO*	DESIGNATION	*DES LOTS*
*	*	*	*		*		*
*470253	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0065	17 PART.LOT	36 *
*470254	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0066	17 PART.LOT	36 *
*470255	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0067	17 PART.LOT	36 *
*470256	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0068	17 PART.LOT	36 *
*470257	M5	UNIQUE		MY.CAVE M5	C0069	17 PART.LOT	36 *
*470258	M5	1	00	CH.SRY. M510021	8	300 PART.LOT	36 *
*470259	M5	1	00	APPART. M510014	8A	613 PART.LOT	36 *
*470260	M5	1	01	APPART. M510114	8A	619 PART.LOT	36 *
*470261	M5	1	01	APPART. M510123	8	543 PART.LOT	36 *
*470262	M5	1	02	APPART. M510214	8A	625 PART.LOT	36 *
*470263	M5	1	02	APPART. M510223	8	548 PART.LOT	36 *
*470264	M5	1	03	APPART. M510314	8A	632 PART.LOT	36 *
*470265	M5	1	03	APPART. M510323	8	554 PART.LOT	36 *
*470266	M5	1	04	APPART. M510414	8A	638 PART.LOT	36 *
*470267	M5	1	04	APPART. M510423	8	559 PART.LOT	36 *
*470268	M5	1	05	APPART. M510514	8A	644 PART.LOT	36 *
*470269	M5	1	05	APPART. M510523	8	565 PART.LOT	36 *
*470270	M5	1	06	APPART. M510614	8A	651 PART.LOT	36 *
*470271	M5	1	06	APPART. M510623	8	570 PART.LOT	36 *
*470272	M5	1	07	APPART. M510714	8A	657 PART.LOT	36 *
*470273	M5	1	07	APPART. M510723	8	576 PART.LOT	36 *
*470274	M5	1	08	APPART. M510814	8A	663 PART.LOT	36 *
*470275	M5	1	08	APPART. M510823	8	581 PART.LOT	36 *
*470276	M5	1	09	APPART. M510914	8A	670 PART.LOT	36 *
*470277	M5	1	09	APPART. M510923	8	587 PART.LOT	36 *
*470278	M5	1	10	APPART. M511014	8A	676 PART.LOT	36 *
*470279	M5	1	10	APPART. M511023	8	592 PART.LOT	36 *
*470280	M5	1	11	APPART. M511114	8A	682 PART.LOT	36 *
*470281	M5	1	11	APPART. M511123	8	598 PART.LOT	36 *
*470282	M5	2	00	CH.SRY. M520011	8	300 PART.LOT	36 *
*470283	M5	2	00	APPART. M520024	8	626 PART.LOT	36 *
*470284	M5	2	01	APPART. M520114	8	632 PART.LOT	36 *
*470285	M5	2	01	APPART. M520123	8	543 PART.LOT	36 *
*470286	M5	2	02	APPART. M520214	8	639 PART.LOT	36 *
*470287	M5	2	02	APPART. M520223	8	548 PART.LOT	36 *
*470288	M5	2	03	APPART. M520314	8	645 PART.LOT	36 *
*470289	M5	2	03	APPART. M520323	8	554 PART.LOT	36 *
*470290	M5	2	04	APPART. M520414	8	652 PART.LOT	36 *
*470291	M5	2	04	APPART. M520423	8	559 PART.LOT	36 *
*470292	M5	2	05	APPART. M520514	8	658 PART.LOT	36 *
*470293	M5	2	05	APPART. M520523	8	565 PART.LOT	36 *
*470294	M5	2	06	APPART. M520614	8	665 PART.LOT	36 *





== VECALES SOCIETES ==

```

*****
* LUT *BAT* ESC. *ETA* NATURE DU LOT *CO-PRO*DESIGNATION *
* * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * *
* * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * *
*470295 M5 2 06 APPART. M520623 8 570 PART.LOT 36 *
*470296 M5 2 07 APPART. M520714 8 671 PART.LOT 36 *
*470297 M5 2 07 APPART. M520723 8 576 PART.LOT 36 *
*470298 M5 2 08 APPART. M520814 8 678 PART.LOT 36 *
*470299 M5 2 08 APPART. M520823 8 581 PART.LOT 36 *
*470300 M5 2 09 APPART. M520914 8 684 PART.LOT 36 *
*470301 M5 2 09 APPART. M520923 8 587 PART.LOT 36 *
*470302 M5 2 10 APPART. M521014 8 690 PART.LOT 36 *
*470303 M5 2 10 APPART. M521023 8 592 PART.LOT 36 *
*470304 M5 2 11 APPART. M521114 8 697 PART.LOT 36 *
*470305 M5 2 11 APPART. M521123 8 598 PART.LOT 36 *
*470306 M5 3 00 CH.SKY. M530011 8 300 PART.LOT 36 *
*470307 M5 3 00 APPART. M530024 8A 613 PART.LOT 36 *
*470308 M5 3 01 APPART. M530114 8 632 PART.LOT 36 *
*470309 M5 3 01 APPART. M530123 8A 531 PART.LOT 36 *
*470310 M5 3 02 APPART. M530214 8 639 PART.LOT 36 *
*470311 M5 3 02 APPART. M530223 8A 537 PART.LOT 36 *
*470312 M5 3 03 APPART. M530314 8 645 PART.LOT 36 *
*470313 M5 3 03 APPART. M530323 8A 542 PART.LOT 36 *
*470314 M5 3 04 APPART. M530414 8 652 PART.LOT 36 *
*470315 M5 3 04 APPART. M530423 8A 547 PART.LOT 36 *
*470316 M5 3 05 APPART. M530514 8 658 PART.LOT 36 *
*470317 M5 3 05 APPART. M530523 8A 553 PART.LOT 36 *
*470318 M5 3 06 APPART. M530614 8 665 PART.LOT 36 *
*470319 M5 3 06 APPART. M530623 8A 558 PART.LOT 36 *
*470320 M5 3 07 APPART. M530714 8 671 PART.LOT 36 *
*470321 M5 3 07 APPART. M530723 8A 564 PART.LOT 36 *
*470322 M5 3 08 APPART. M530814 8 678 PART.LOT 36 *
*470323 M5 3 08 APPART. M530823 8A 569 PART.LOT 36 *
*470324 M5 3 09 APPART. M530914 8 684 PART.LOT 36 *
*470325 M5 3 09 APPART. M530923 8A 574 PART.LOT 36 *
*470326 M5 3 10 APPART. M531014 8 690 PART.LOT 36 *
*470327 M5 3 10 APPART. M531023 8A 580 PART.LOT 36 *
*470328 M5 3 11 APPART. M531114 8 697 PART.LOT 36 *
*470329 M5 3 11 APPART. M531123 8A 585 PART.LOT 36 *
*470330 M6 UNIQUE NY.CAVE M60 C0001 17 PART.LOT 36 *
*470331 M6 UNIQUE NY.CAVE M60 C0002 17 PART.LOT 36 *
*470332 M6 UNIQUE NY.CAVE M60 C0003 17 PART.LOT 36 *
*470333 M6 UNIQUE NY.CAVE M60 C0004 17 PART.LOT 36 *
*470334 M6 UNIQUE NY.CAVE M60 C0005 17 PART.LOT 36 *
*470335 M6 UNIQUE NY.CAVE M60 C0006 17 PART.LOT 36 *
*470336 M6 UNIQUE NY.CAVE M60 C0007 17 PART.LOT 36 *

```

X

~



== VINCIBLES SOCIETES ==

```

*****
* LUT *BAT* ESC. *ETA* NATURE DU LOT *CO-PRO*DESIGNATION *
* * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * *
* * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * *
*470337 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0008 17 PART.LOT 36
*470338 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0009 17 PART.LOT 36
*470339 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0010 17 PART.LOT 36
*470340 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0011 17 PART.LOT 36
*470341 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0012 17 PART.LOT 36
*470342 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0013 17 PART.LOT 36
*470343 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0014 17 PART.LOT 36
*470344 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0015 17 PART.LOT 36
*470345 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0016 17 PART.LOT 36
*470346 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0017 17 PART.LOT 36
*470347 M6- UNIQUE MY.CAVE M60 C0018 17 PART.LOT 36
*470348 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0019 17 PART.LOT 36
*470349 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0020 17 PART.LOT 36
*470350 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0021 17 PART.LOT 36
*470351 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0022 17 PART.LOT 36
*470352 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0023 17 PART.LOT 36
*470353 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0024 17 PART.LOT 36
*470354 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0025 17 PART.LOT 36
*470355 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0026 17 PART.LOT 36
*470356 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0027 17 PART.LOT 36
*470357 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0028 17 PART.LOT 36
*470358 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0029 17 PART.LOT 36
*470359 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0030 17 PART.LOT 36
*470360 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0031 17 PART.LOT 36
*470361 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0032 17 PART.LOT 36
*470362 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0033 17 PART.LOT 36
*470363 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0034 17 PART.LOT 36
*470364 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0035 17 PART.LOT 36
*470365 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0036 17 PART.LOT 36
*470366 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0037 17 PART.LOT 36
*470367 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0038 17 PART.LOT 36
*470368 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0039 17 PART.LOT 36
*470369 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0040 17 PART.LOT 36
*470370 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0041 17 PART.LOT 36
*470371 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0042 17 PART.LOT 36
*470372 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0043 17 PART.LOT 36
*470373 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0044 17 PART.LOT 36
*470374 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0045 17 PART.LOT 36
*470375 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0046 17 PART.LOT 36
*470376 M6 UNIQUE MY.CAVE M60 C0047 17 PART.LOT 36
*470377 M6 UNIQUE 00 MY.CAVE M6000C0048 17 PART.LOT 36
*470378 M6 UNIQUE 00 CH.SKY. M600011 2 82 PART.LOT 36

```

X

7



== ANNAIRES SOCIETES ==

* LOT *	* BAT *	ESC.	* ETA *	NATURE DU LOT	* CO-PRO *	DESIGNATION	* DES LOTS *
*470379	M6	UNIQUE	00	CH. SRY.	M600051	2	179 PART. LOT 36
*470380	M6	UNIQUE	00	APPART.	M600013	2	501 PART. LOT 36
*470381	M6	UNIQUE	00	CH. SRY.	M600021	2	82 PART. LOT 36
*470382	M6	UNIQUE	00	CH. SRY.	M600061	2	179 PART. LOT 36
*470383	M6	UNIQUE	00	APPART.	M600023	2	501 PART. LOT 36
*470384	M6	UNIQUE	00	APPART.	M600034	7	613 PART. LOT 36
*470385	M6	UNIQUE	00	APPART.	M600044	7A	600 PART. LOT 36
*470386	M6	UNIQUE	01	CH. SRY.	M600111	2	83 PART. LOT 36
*470387	M6	UNIQUE	01	CH. SRY.	M600151	2	181 PART. LOT 36
*470388	M6	UNIQUE	01	APPART.	M600113	2	506 PART. LOT 36
*470389	M6	UNIQUE	01	CH. SRY.	M600121	2	83 PART. LOT 36
*470390	M6	UNIQUE	01	CH. SRY.	M600161	2	181 PART. LOT 36
*470391	M6	UNIQUE	01	APPART.	M600123	2	506 PART. LOT 36
*470392	M6	UNIQUE	01	CH. SRY.	M600131	7	90 PART. LOT 36
*470393	M6	UNIQUE	01	CH. SRY.	M600171	7	196 PART. LOT 36
*470394	M6	UNIQUE	01	APPART.	M600133	7	548 PART. LOT 36
*470395	M6	UNIQUE	01	CH. SRY.	M600141	7	90 PART. LOT 36
*470396	M6	UNIQUE	01	CH. SRY.	M600181	7	196 PART. LOT 36
*470397	M6	UNIQUE	01	APPART.	M600143	7A	536 PART. LOT 36
*470398	M6	UNIQUE	02	CH. SRY.	M600211	2	84 PART. LOT 36
*470399	M6	UNIQUE	02	CH. SRY.	M600251	2	182 PART. LOT 36
*470400	M6	UNIQUE	02	APPART.	M600213	2	511 PART. LOT 36
*470401	M6	UNIQUE	02	CH. SRY.	M600221	2	84 PART. LOT 36
*470402	M6	UNIQUE	02	CH. SRY.	M600261	2	182 PART. LOT 36
*470403	M6	UNIQUE	02	APPART.	M600223	2	511 PART. LOT 36
*470404	M6	UNIQUE	02	CH. SRY.	M600231	7	91 PART. LOT 36
*470405	M6	UNIQUE	02	CH. SRY.	M600271	7	198 PART. LOT 36
*470406	M6	UNIQUE	02	APPART.	M600233	7	553 PART. LOT 36
*470407	M6	UNIQUE	02	CH. SRY.	M600241	7	91 PART. LOT 36
*470408	M6	UNIQUE	02	CH. SRY.	M600281	7	198 PART. LOT 36
*470409	M6	UNIQUE	02	APPART.	M600243	7A	542 PART. LOT 36
*470410	M6	UNIQUE	03	CH. SRY.	M600311	2	85 PART. LOT 36
*470411	M6	UNIQUE	03	CH. SRY.	M600351	2	184 PART. LOT 36
*470412	M6	UNIQUE	03	APPART.	M600313	2	516 PART. LOT 36
*470413	M6	UNIQUE	03	CH. SRY.	M600321	2	85 PART. LOT 36
*470414	M6	UNIQUE	03	CH. SRY.	M600361	2	184 PART. LOT 36
*470415	M6	UNIQUE	03	APPART.	M600323	2	516 PART. LOT 36
*470416	M6	UNIQUE	03	CH. SRY.	M600331	7	92 PART. LOT 36
*470417	M6	UNIQUE	03	CH. SRY.	M600371	7	200 PART. LOT 36
*470418	M6	UNIQUE	03	APPART.	M600333	7	559 PART. LOT 36
*470419	M6	UNIQUE	03	CH. SRY.	M600341	7	92 PART. LOT 36
*470420	M6	UNIQUE	03	CH. SRY.	M600381	7	200 PART. LOT 36

8

7



UNION SAVINGS SOCIETY

* LUT	*BAT*	ESC.	*ETA*	NATURE DU LOT	*CU-PRO*	DESIGNATION	* * *
*	*	*	*		*	DES	LOTS
*470463	M6	UNIQUE	07	APPART.	M600723	2	537 PART.LOT 36
*470464	M6	UNIQUE	07	CH.SRY.	M600731	7	95 PART.LOT 36
*470465	M6	UNIQUE	07	CH.SRY.	M600771	7	208 PART.LOT 36
*470466	M6	UNIQUE	07	APPART.	M600733	7	581 PART.LOT 36
*470467	M6	UNIQUE	07	CH.SRY.	M600781	7	95 PART.LOT 36
*470468	M6	UNIQUE	07	CH.SRY.	M600741	7	208 PART.LOT 36
*470469	M6	UNIQUE	07	APPART.	M600783	7A	569 PART.LOT 36
*470470	M6	UNIQUE	08	CH.SRY.	M600811	2	89 PART.LOT 36
*470471	M6	UNIQUE	08	CH.SRY.	M600851	2	194 PART.LOT 36
*470472	M6	UNIQUE	08	APPART.	M600813	2	542 PART.LOT 36
*470473	M6	UNIQUE	08	CH.SRY.	M600821	2	89 PART.LOT 36
*470474	M6	UNIQUE	08	CH.SRY.	M600861	2	194 PART.LOT 36
*470475	M6	UNIQUE	08	APPART.	M600823	2	542 PART.LOT 36
*470476	M6	UNIQUE	08	CH.SRY.	M600831	7	96 PART.LOT 36
*470477	M6	UNIQUE	08	CH.SRY.	M600871	7	209 PART.LOT 36
*470478	M6	UNIQUE	08	APPART.	M600833	7	587 PART.LOT 36
*470479	M6	UNIQUE	08	CH.SRY.	M600881	7	96 PART.LOT 36
*470480	M6	UNIQUE	08	CH.SRY.	M600841	7	209 PART.LOT 36
*470481	M6	UNIQUE	08	APPART.	M600883	7A	574 PART.LOT 36
*470482	M6	UNIQUE	09	CH.SRY.	M600911	2	90 PART.LOT 36
*470483	M6	UNIQUE	09	CH.SRY.	M600951	2	195 PART.LOT 36
*470484	M6	UNIQUE	09	APPART.	M600913	2	547 PART.LOT 36
*470485	M6	UNIQUE	09	CH.SRY.	M600921	2	90 PART.LOT 36
*470486	M6	UNIQUE	09	CH.SRY.	M600961	2	195 PART.LOT 36
*470487	M6	UNIQUE	09	APPART.	M600923	2	547 PART.LOT 36
*470488	M6	UNIQUE	09	CH.SRY.	M600951	7	97 PART.LOT 36
*470489	M6	UNIQUE	09	CH.SRY.	M600971	7	211 PART.LOT 36
*470490	M6	UNIQUE	09	APPART.	M600933	7	592 PART.LOT 36
*470491	M6	UNIQUE	09	CH.SRY.	M600941	7	97 PART.LOT 36
*470492	M6	UNIQUE	09	CH.SRY.	M600981	7	211 PART.LOT 36
*470493	M6	UNIQUE	09	CH.SRY.	M600943	7A	580 PART.LOT 36
*470494	M6	UNIQUE	10	CH.SRY.	M601011	2	91 PART.LOT 36
*470495	M6	UNIQUE	10	CH.SRY.	M601051	2	197 PART.LOT 36
*470496	M6	UNIQUE	10	CH.SRY.	M601013	2	552 PART.LOT 36
*470497	M6	UNIQUE	10	CH.SRY.	M601021	2	91 PART.LOT 36
*470498	M6	UNIQUE	10	CH.SRY.	M601061	2	197 PART.LOT 36
*470499	M6	UNIQUE	10	CH.SRY.	M601023	2	552 PART.LOT 36
*470500	M6	UNIQUE	10	CH.SRY.	M601031	7	98 PART.LOT 36
*470501	M6	UNIQUE	10	CH.SRY.	M601071	7	213 PART.LOT 36
*470502	M6	UNIQUE	10	CH.SRY.	M601033	7	598 PART.LOT 36
*470503	M6	UNIQUE	10	CH.SRY.	M601041	7	98 PART.LOT 36
*470504	M6	UNIQUE	10	CH.SRY.	M601061	7	213 PART.LOT 36

X

7



VERSAILLES SOCIÉTÉ

* LUT	*BAT*	ESC.	*ETA*	NATURE DU LOT	*CO-PRO*	DESIGNATION	* DES LOTS *
*470505	M6	UNIQUE	10	CH. SRY.	M601043	7A	585 PART. LOT 36
*470506	M6	UNIQUE	11	CH. SRY.	M601111	2	91 PART. LOT 36
*470507	M6	UNIQUE	11	CH. SRY.	M601151	2	199 PART. LOT 36
*470508	M6	UNIQUE	11	CH. SRY.	M601113	2	557 PART. LOT 36
*470509	M6	UNIQUE	11	CH. SRY.	M601121	2	91 PART. LOT 36
*470510	M6	UNIQUE	11	CH. SRY.	M601161	2	199 PART. LOT 36
*470511	M6	UNIQUE	11	CH. SRY.	M601123	2	557 PART. LOT 36
*470512	M6	UNIQUE	11	CH. SRY.	M601131	7	99 PART. LOT 36
*470513	M6	UNIQUE	11	CH. SRY.	M601171	7	215 PART. LOT 36
*470514	M6	UNIQUE	11	CH. SRY.	M601133	7	604 PART. LOT 36
*470515	M6	UNIQUE	11	CH. SRY.	M601141	7	99 PART. LOT 36
*470516	M6	UNIQUE	11	CH. SRY.	M601181	7	215 PART. LOT 36
*470517	M6	UNIQUE	11	APPART.	M601143	7A	591 PART. LOT 36
*470518		UNIQUE		PARKING	P0001		25 PART. LOT 36
*470519		UNIQUE		PARKING	P0002		25 PART. LOT 36
*470520		UNIQUE		PARKING	P0003		25 PART. LOT 36
*470521		UNIQUE		PARKING	P0004		25 PART. LOT 36
*470522		UNIQUE		PARKING	P0005		25 PART. LOT 36
*470523		UNIQUE		PARKING	P0006		25 PART. LOT 36
*470524		UNIQUE		PARKING	P0007		25 PART. LOT 36
*470525		UNIQUE		PARKING	P0008		25 PART. LOT 36
*470526		UNIQUE		PARKING	P0009		25 PART. LOT 36
*470527		UNIQUE		PARKING	P0010		25 PART. LOT 36
*470528		UNIQUE		PARKING	P0011		25 PART. LOT 36
*470529		UNIQUE		PARKING	P0012		25 PART. LOT 36
*470530		UNIQUE		PARKING	P0013		25 PART. LOT 36
*470531		UNIQUE		PARKING	P0014		25 PART. LOT 36
*470532		UNIQUE		PARKING	P0015		25 PART. LOT 36
*470533		UNIQUE		PARKING	P0016		25 PART. LOT 36
*470534		UNIQUE		PARKING	P0017		25 PART. LOT 36
*470535		UNIQUE		PARKING	P0018		25 PART. LOT 36
*470536		UNIQUE		PARKING	P0019		25 PART. LOT 36
*470537		UNIQUE		PARKING	P0020		25 PART. LOT 36
*470538		UNIQUE		PARKING	P0021		25 PART. LOT 36
*470539		UNIQUE		PARKING	P0022		25 PART. LOT 36
*470540		UNIQUE		PARKING	P0023		25 PART. LOT 36
*470541		UNIQUE		PARKING	P0024		25 PART. LOT 36
*470542		UNIQUE		PARKING	P0025		25 PART. LOT 36
*470543		UNIQUE		PARKING	P0026		25 PART. LOT 36
*470544		UNIQUE		PARKING	P0027		25 PART. LOT 36
*470545		UNIQUE		PARKING	P0028		25 PART. LOT 36
*470546		UNIQUE		PARKING	P0029		25 PART. LOT 36

7

7



VITSAILES SOCIETES

```

*****
* LOT *BAT* ESC. *ETA* NATURE DU LOT *CO-PRO*DESIGNATION *
* * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * *
*****
*470589 UNIQUE PARKING P0072 25 PART.LOT 36 *
*470590 UNIQUE PARKING P0073 25 PART.LOT 36 *
*470591 UNIQUE PARKING P0074 25 PART.LOT 36 *
*470592 UNIQUE PARKING P0075 25 PART.LOT 36 *
*470593 UNIQUE PARKING P0076 25 PART.LOT 36 *
*470594 UNIQUE PARKING P0077 25 PART.LOT 36 *
*470595 UNIQUE PARKING P0078 25 PART.LOT 36 *
*470596 UNIQUE PARKING P0079 25 PART.LOT 36 *
*470597 UNIQUE PARKING P0080 25 PART.LOT 36 *
*470598 UNIQUE PARKING P0081 25 PART.LOT 36 *
*470599 UNIQUE PARKING P0082 25 PART.LOT 36 *
*470600 UNIQUE PARKING P0083 25 PART.LOT 36 *
*470601 UNIQUE PARKING P0084 25 PART.LOT 36 *
*470602 UNIQUE PARKING P0085 25 PART.LOT 36 *
*470603 UNIQUE PARKING P0086 25 PART.LOT 36 *
*470604 UNIQUE PARKING P0087 25 PART.LOT 36 *
*470605 UNIQUE PARKING P0088 25 PART.LOT 36 *
*470606 UNIQUE PARKING P0089 25 PART.LOT 36 *
*470607 UNIQUE PARKING P0090 25 PART.LOT 36 *
*470608 UNIQUE PARKING P0091 25 PART.LOT 36 *
*470609 UNIQUE PARKING P0092 25 PART.LOT 36 *
*470610 UNIQUE PARKING P0093 25 PART.LOT 36 *
*470611 UNIQUE PARKING P0094 25 PART.LOT 36 *
*470612 UNIQUE PARKING P0095 25 PART.LOT 36 *
*470613 UNIQUE PARKING P0096 25 PART.LOT 36 *
*470614 UNIQUE PARKING P0097 25 PART.LOT 36 *
*470615 UNIQUE PARKING P0098 25 PART.LOT 36 *
*470616 UNIQUE PARKING P0099 25 PART.LOT 36 *
*470617 UNIQUE PARKING P0100 25 PART.LOT 36 *
*470618 UNIQUE PARKING P0101 25 PART.LOT 36 *
*470619 UNIQUE PARKING P0102 25 PART.LOT 36 *
*470620 UNIQUE PARKING P0103 25 PART.LOT 36 *
*470621 UNIQUE PARKING P0104 25 PART.LOT 36 *
*470622 UNIQUE PARKING P0105 25 PART.LOT 36 *
*470623 UNIQUE PARKING P0106 25 PART.LOT 36 *
*470624 UNIQUE PARKING P0107 25 PART.LOT 36 *
*470625 UNIQUE PARKING P0108 25 PART.LOT 36 *
*470626 UNIQUE PARKING P0109 25 PART.LOT 36 *
*470627 UNIQUE PARKING P0110 25 PART.LOT 36 *
*470628 UNIQUE PARKING P0111 25 PART.LOT 36 *
*470629 UNIQUE PARKING P0112 25 PART.LOT 36 *
*470630 UNIQUE PARKING P0113 25 PART.LOT 36 *

```





CHARGES D'ENTRETIEN

La quote-part dans les charges d'entretien afférente à chacun des lots ci-dessus créées figure en un tableau qui demeurera ci-joint et annexé après mention et après avoir été certifié véritable par Monsieur MEDEBIELLE

PLANS

- plan masse de latranche 44
- un plan masse de latranche 47
- un plan d'étage courant de chacun des bâtiments L1, L2, M4, M5 et M6

58 bous

POUVOIRS

Pour l'accomplissement des formalités de publicité foncière, le comparant es-qualité donne tous pouvoirs nécessaires à Monsieur Hugues CHARTIER, principal clerc de notaire, demeurant à Versailles 17 rue Hoche, ou à son défaut à Monsieur Jean-François THEROUDE, clerc de notaire, demeurant même adresse, à l'effet de faire dresser et signer tous actes complémentaires, rectificatifs ou modificatifs des présentes, pour mettre celles-ci en concordance avec les documents hypothécaires et cadastraux

DONT ACTE

Fait et passé à Versailles rue Hoche numéro 17
En l'étude de M^e Daniel Huet notaire demeurant

L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE ET ONZE

Le vingt deux juillet

mot comme nuls; /:

Et après lecture faite, le comparant a signé avec le notaire

Handwritten signature of Daniel Huet